the
university of
connecticut
libraries

3 9153 00943806 2

B/2(12/A2/1875/t.6

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

BELLES-LETTRES

III

ROMANS

CONTES, CRITIQUE LITTÉRAIRE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR

RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

ET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR J. ASSÉZAT

TOME SIXIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1875

B
2012
A2
1875
t.6

JACQUES LE FATALISTE

ET

SON MAITRE

(Écrit en 1773 — Publié en 1796)

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Comme *le Neveu de Rameau, Jacques le Fataliste* fut connu en Allemagne avant de l'être en France. Schiller en avait traduit, en 1785, l'épisode de Mme de La Pommeraye, sous ce titre : *Vengeance de femme,* pour le journal *Thalie*[1]. Il en tenait la copie de M. de Dalberg. Il parut, en 1792, une traduction du roman sous ce titre : *Jacob und sein Herr* (Jacques et son Maître), par Mylius. Le traducteur disait : « *Jacques le Fataliste* est une des pièces les plus précieuses de la succession littéraire non imprimée de Diderot. Ce petit roman sera difficilement publié dans la langue de l'auteur. Il en existe bien une vingtaine de copies en Allemagne, mais comme en dépôt. Elles doivent être conservées secrètement et n'être jamais mises au jour. Une de ces copies a été communiquée au traducteur, sous la promesse solennelle de ne pas confier le texte français à la presse[2]. »

Deux ans plus tard, l'Institut de France s'organisait. Un de ses premiers soins fut de s'occuper de dresser une sorte de bilan des richesses perdues de la littérature française. On s'inquiéta, entre autres choses, d'un chant de *Ver-Vert* intitulé *l'Ouvroir,* qu'on crut être entre les mains du prince Henri de Prusse. Ce prince, qui, après avoir montré qu'il était bon capitaine, dut se réfugier dans une demi-obscurité pour ne pas risquer de trop déplaire à Frédéric II, son frère, occupait noblement ses loisirs en cultivant les lettres, les arts et les sciences. Il était un des souscripteurs à la *Correspondance* de Grimm. Il s'intéressait particulièrement à Diderot. La lectrice de sa femme, Mme de Prémontval, dont il sera question dans le roman, avait pu lui en parler *de visu.* Ce n'est pas cependant par elle, comme l'a cru l'éditeur Brière, qu'il eut communication de *Jacques le Fataliste,* puisqu'elle était morte plusieurs années avant que ce livre fût écrit. Il en possédait une copie au même

1 Cette traduction fut retraduite en français sous ce titre : *Exemple singulier de la vengeance d'une femme,* conte moral, ouvrage posthume de Diderot. Londre (*sic*) 1793, in-18 de 99 pages, y compris le titre; avec un avertissement.

2. Rosenkranz, *Diderot's Leben und Werke,* t. II, p. 316.

titre que la vingtaine d'autres personnes dont parle Mylius. Seulement, il ne se crut pas obligé à la tenir secrète, et, en réponse à la demande du chant de *Ver-Vert* qu'il n'avait pas, il offrit *Jacques le Fataliste*, qu'il avait. Il reçut des remercîments, et on le pria de mettre à exécution cette louable intention. Il répondit par cette nouvelle lettre :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée. L'Institut national ne me doit aucune reconnaissance pour le désir sincère que j'ai eu de lui prouver mon estime : l'empressement que j'aurais eu de lui envoyer le manuscrit qu'il désirait, s'il eût été en ma puissance, en est le garant. On ne peut pas rendre plus de justice aux grandes vues qui l'animent pour mieux diriger les connaissances de l'humanité.

« Je regrette la perte que fait la littérature de ne pouvoir jouir des œuvres complètes de Gresset, cet auteur ayant une réputation si justement méritée. J'ai fait remettre au citoyen Caillard, ministre plénipotentiaire de la République française, le manuscrit de *Jacques le Fataliste*. J'espère que l'Institut national en sera bientôt en possession. Je suis, avec les sentiments qui vous sont dus, votre affectionné,

« HENRI. »

L'ouvrage parut chez Buisson en 2 vol. in-8° (an V, 1796), 4 figures non signées. Il fut réimprimé la même année, chez le même libraire, en 3 vol. in-12, fig.; en 1797, chez Gueffier jeune et Knapen fils, 3 vol. in-18, 3 fig., et chez Bertin, 4 vol. in-18, 4 fig. et un frontispice de Chailloux, gravé par Bovinet; en 1798, chez Maradan, 2 vol. in-12; en 1799, chez Leprieur, 4 vol. in-18, 4 fig. assez jolies non signées; en 1822, in-18; en 1830, in-12; en 1849, in-4° illustré. Il a subi une condamnation insérée au *Moniteur* du 6 août 1826.

Le livre a donc été beaucoup lu; mais l'a-t-il été par tous les critiques qui en ont parlé? Nous en doutons un peu, tant est grande la divergence des opinions émises à son sujet. La plus répandue, celle qui a cours, c'est que c'est un livre ordurier, dans lequel se trouve cependant un chef-d'œuvre : *l'Histoire de Mme de La Pommeraye et du Chevalier des Arcis*. Il serait, à notre avis, beaucoup plus juste de dire comme le disait Gœthe, que c'est un chef-d'œuvre, dans lequel se trouvent malheureusement deux ou trois passages qui tiennent le milieu entre la licence de Sterne et celle de Rabelais, en se rapprochant un peu plus de ce dernier.

Si, en effet, nous le prenons par le détail, nous y trouvons d'abord cette histoire de Mme de La Pommeraye, acceptée par tous comme une œuvre hors ligne, et qui remplit le quart de l'ouvrage. Dans les trois autres quarts, l'histoire du Père Hudson, celle de l'emplâtre de Desglands ont trouvé une place très-honorable dans les morceaux choisis avec un soin

si scrupuleux par M. Génin. Celles du chevalier de Guerchy, de Lepelletier, de Gousse, de l'intendant de M. de Saint-Florentin, du chevalier de Saint-Ouin, sont très-caractéristiques et ne sont pas de nature à choquer les plus scrupuleux. M. Lepelletier est un saint, et si le chevalier de Saint-Ouin est un fripon, le saint et le fripon sont également vrais et peints de main de maître. Les digressions sur l'art et le théâtre sont ce qu'elles sont toujours chez Diderot, pleines de verve et de bon sens. Il reste donc, écrémage fait, un quart du livre destiné par l'auteur lui-même à imiter Sterne, ou plutôt à le parodier, et c'est dans ce quart que se trouvent deux ou trois contes très-courts qui ne sont ni plus ni moins lestes que ceux qu'il a semés un peu partout, dans les *Salons* même. Cette liberté de langage est malheureusement inhérente au caractère de Diderot, et, disons-le, à celui de presque toute la société de son époque, qui n'était point encore aussi polie que celle de la nôtre, quoique Crébillon le fils se fût chargé de lui enseigner l'art des périphrases. Plaignons-les, mais que le sentiment des convenances ne nous rende pas injustes[1].

Ce qui a réellement le plus nui à la réputation de *Jacques le Fataliste*, c'est la forme dans laquelle il est écrit. Ce reproche capital doit être renvoyé à Sterne. Sterne est un mauvais modèle, le plus mauvais des modèles. Son allure brisée, sautillante, est tellement fatigante pour le lecteur, qu'il ne la supporte que le temps de lire le *Voyage sentimental* et que *Tristram Shandy* est déjà deux fois trop long. Et la particularité de cette fatigue, c'est qu'elle ne se dissipe jamais. Commencez la lecture d'un livre écrit dans le genre de Sterne : dès la vingtième page, vous portez non-seulement le poids de ces vingt pages, mais celui de tout le Sterne que vous avez lu précédemment. C'est ce qui est arrivé aux premiers lecteurs de *Jacques le Fataliste*.

Le même écrivain, A... (Andrieux?), qui avait fait le compte rendu de *la Religieuse* dans la *Décade philosophique*, s'exprimait, au sujet de *Jacques*, en ces termes :

« Je respecte beaucoup les grands noms, mais je tâche de n'en être pas la dupe. Qu'importe que ce soit Diderot ou un écolier qui ait fait ce livre[2] ? Il s'agit de savoir si l'ouvrage est digne d'un maître ou d'un éco-

1. Nous pourrions renvoyer, pour ces accusations, à la *Gazette nationale* (*Moniteur universel*) du 22 brumaire an V, qui défend Diderot. « On a relevé, dit le critique, avec trop d'aigreur et d'affectation quelques intempérances d'esprit que le philosophe Diderot s'est cru permises dans un ouvrage qu'il n'avait point destiné à l'impression... Nous observerons à ces hommes si chastes, à ces hommes qui prétendent qu'on ne doit écrire que pour des mères et des magistrats, que les peuples ne gagnent jamais en licence que ce qu'ils perdent réellement en pureté... L'oreille est le dernier asile de la chasteté : ce n'est qu'après avoir été chassée du cœur qu'elle s'y réfugie, etc. »

2. On avait émis des doutes sur l'authenticité de l'attribution, et avec quelques motifs, puisqu'au même moment des libraires peu scrupuleux mettaient le nom de Diderot à un roman

lier. Lecteur, je vous ai rendu compte de *la Religieuse,* et je désire que vous ayez été aussi content de mon extrait que je l'étais du roman. Je vous parlerai aujourd'hui de *Jacques le Fataliste* avec autant de franchise, mais avec bien moins de plaisir.

« Vous connaissez Rabelais? vous connaissez Sterne? Si vous ne les connaissez pas, je vous conseille de les lire, surtout le dernier; mais si vous voulez connaître une très-faible imitation de *Tristram Shandy,* vous n'avez qu'à lire *Jacques le Fataliste.*

« Diderot n'a de son modèle que le décousu et le défaut de liaison. » (*Décade philosophique,* t. XI, p. 224.)

Cependant le critique, en continuant son *extrait,* trouve des morceaux « très-vifs, très-animés, qui rappellent le ton des plus jolies narrations de Mme de Sévigné. » S'il conclut en disant que *Jacques* ne vaut pas beaucoup mieux que les *Bijoux indiscrets,* c'est qu'il a été surtout frappé par les passages licencieux.

Ne nous attachons pas à ces passages, et demandons-nous si réellement Diderot n'a fait que copier Sterne. Dans le *Catalogue d'une jolie collection de livres rares et curieux* provenant de la bibliothèque d'un homme de lettres bien connu (René Pincebourde, 1871), cet homme de lettres, M. Ch. Monselet, dit de *Jacques le Fataliste :* « Chef-d'œuvre à la diable, écrit sous l'influence directe de Sterne, et où l'on retrouve avec stupéfaction des pages entières copiées de *Tristram Shandy.* » Qui ne croirait, après cela, qu'il s'agit de quelque chose de pis qu'une imitation, et qu'on a affaire à un plagiat? Il en est tout autrement.

Ces « pages entières » consistent en deux fragments, l'un au commencement du livre, l'autre à l'avant-dernier feuillet, et celui-ci est ainsi annoncé : « Voici le second paragraphe (du prétendu manuscrit d'où est tirée l'histoire des amours de Jacques), copié de la *Vie de Tristram Shandy,* à moins que l'entretien de Jacques le Fataliste et de son maître ne soit antérieur à cet ouvrage, et que le ministre Sterne ne soit le plagiaire [1], ce que je ne crois pas, mais par une estime toute parti-

dans lequel on ne retrouve ni son style, ni ses idées, ni même quelque idée que ce soit. Ce roman, intitulé d'abord: *Jules et Sophie, ou le Fils naturel,* an V, 2 vol. in-18 de 142 et 146 p. avec deux gravures, reparut en 3 vol. in-18, 1797, 3 gravures, chez Traintenelle, relieur, et Marchand, marchand de livres, et prit sur quelques exemplaires du deuxième tirage ce nouveau titre : *le Chartreux.* Personne alors ne se laissa prendre à cette supercherie; ce qui n'a point empêché les bibliographes de continuer à porter sur leurs catalogues : « On lui attribue (à Diderot) *Jules et Sophie.* » Naigeon a en tort, en 1798, de se borner à garder le silence sur cette fraude, quoique, nous le répétons, elle ne puisse tromper et n'ait trompé en réalité personne. Nous devons remercier ici M. Bégis qui, en nous communiquant gracieusement cette curiosité bibliographique fort rare en librairie, et qui manque aux bibliothèques publiques où nous l'avons cherchée, nous a mis à même de nous faire une opinion raisonnée sur la fausseté de l'attribution.

1. L'accusation de plagiat n'a pas été ménagée à Sterne, en Angleterre. On a noté tous les passages qu'il avait empruntés, bien plus pour s'en moquer que pour se les approprier, il

culière de M. Sterne, que je distingue de la plupart des littérateurs de sa nation, dont l'usage assez fréquent est de nous voler et de nous dire des injures. »

En fait, Diderot, comme l'a fait Nodier pour l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux,* a emprunté à Sterne une situation que l'auteur anglais n'avait point développée : celle du caporal Trim, commençant l'histoire de sa blessure au genou et celle de ses amours, histoire achevée quatre pages plus loin par l'oncle Toby. Il en a pris le début et la conclusion : la scène qui amène le baiser sur la main ; et, entre ces deux demi-pages, il a intercalé un volume où il n'y a, pour rappeler Sterne, que l'affectation à courir d'un sujet à l'autre, avec cette différence toutefois que les sujets choisis par Diderot entrent dans la catégorie de ce que les Allemands appellent ses « romans sociaux, » qu'ils ont tous une portée, que dans tous il y a de l'intérêt, et que l'ampleur de la pensée y fait à chaque instant craquer les coutures de l'habit trop étroit où l'auteur voudrait la maintenir.

Mauvais habit que Diderot a eu le tort de choisir, s'il n'a pas voulu en même temps donner une leçon. Sterne avait alors des partisans en France, et beaucoup. Mlle de Lespinasse s'amusait à raconter les bonnes actions de Mme Geoffrin dans un style où l'émotion ne vient pas toujours à point nommé faire oublier la peine que se donne l'écrivain pour la faire naître par le contraste. Le *Voyage sentimental* avait fait école, mais *Tristram Shandy* n'était pas encore connu chez nous. Les deux derniers volumes dans lesquels Diderot a pris son thème, parus en 1767, ne furent traduits qu'en 1785. En suivant ce modèle, Diderot se laissait sans doute un peu prendre à la mode qui courait, mais n'essayait-il pas, en même temps, de la diriger? Comme c'était sa manie de retoucher ce que les autres avaient fait et de montrer ce qu'ils auraient pu faire, n'a-t-il pas voulu montrer qu'avec les procédés de Sterne on pouvait avoir l'haleine plus longue, et qu'il n'était pas interdit, malgré les digressions, de finir ce que l'on commençait ; car, malgré qu'on en dise, *Jacques le Fataliste* forme un tout dans lequel on ne peut méconnaître un très-grand art de composition. Nous l'avons vu affirmer par Gœthe lui-même (*Notice préliminaire* du *Neveu de Rameau*).

Naigeon trouve le livre trop long de moitié et regrette que Diderot ait fait effort pour être plaisant, car « il ne l'était nullement, surtout quand il voulait l'être. » Mais M. Rosenkranz fait observer avec raison qu'à part ce qui concerne les doctrines philosophiques, Naigeon n'a pas grande autorité, et qu'il ne comprend pas du tout le côté artistique de son maître. Nous pourrions citer encore une lettre de Gœthe à Merck,

est vrai, mais qu'il a eu le tort, par excès d'*humour*, de ne pas désigner assez clairement comme des citations.

du 7 avril 1780, où *Jacques le Fataliste* est présenté comme un repas de tous points excellent et servi avec une admirable entente de l'art du cuisinier et du maître d'hôtel réunis. En 1840, E. Erdmann, dans son *Développement de l'empirisme et du matérialisme, de Locke à Kant* (p. 268), présente ce roman comme un chef-d'œuvre encore insuffisamment apprécié. Voici les opinions allemandes. Quant aux opinions françaises, elles sont, comme il en est chez nous de toutes les opinions, coulées dans le même moule. On parle de *Jacques le Fataliste* comme en a parlé la *Décade* citée plus haut, et on se garde bien de le lire.

C'est pendant son séjour en Hollande et en Russie que Diderot a écrit ce livre. Il y est question de la représentation du *Bourru bienfaisant* de Goldoni, qui eut lieu en 1771, et Mme de Vandeul dit que son père fit, à l'époque de son retour, « deux petits romans, *Jacques le Fataliste* et *la Religieuse*. » Nous avons vu qu'il n'avait fait que retoucher ce dernier. Peut-être aussi n'a-t-il fait, dans le premier, que donner un cadre à des histoires depuis longtemps ébauchées et que le procédé de Sterne lui permettait de rattacher par un lien commun.

Il a paru un *Second Voyage de Jacques le Fataliste et de son maître (de Diderot)*, à Versailles, chez Locard, et à Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1803, in-12.

L'auteur de cette suite est encore inconnu. Il a été fait, à ce sujet, plusieurs questions dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, qui n'ont point obtenu de réponses. Le seul renseignement qu'on trouve dans le livre est cette note :

« Pardon, pardon, trois fois pardon, si j'entreprends de continuer les aventures de Jacques et de son maître. Il était écrit de tous les temps que je ferais cette folie-là. Je ne puis m'opposer à ma destinée... P. L. C. »

Il a été joué aux Variétés, en 1850, sous le titre de *Jacques le Fataliste*, un vaudeville en deux actes de M. Dumanoir, Clairville et Bernard Lopez, dans lequel Bouret et Rameau jouent un rôle.

Nous avons eu peu de modifications à faire au texte adopté; les corrections que M. Brière avait apportées aux éditions précédentes étant presque toutes justifiées. Cependant, nous sommes revenu sur quelques-unes; M. Dubrunfaut possède de ce roman une fort belle copie qui paraît avoir servi à l'impression de la première édition. Il a bien voulu nous la confier, et nous l'avons suivie de préférence dans les cas douteux, entre autres, p. 27, pour le membre de phrase : « Et à elle donc, » mis dans la bouche du maître par tous nos prédécesseurs, même par Buisson.

JACQUES LE FATALISTE

ET

SON MAITRE

Comment s'étaient-ils rencontrés? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-il? Que vous importe? D'où venaient-ils? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils? Est-ce que l'on sait où l'on va? Que disaient-ils? Le maître ne disait rien; et Jacques disait que son capitaine disait que tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas était écrit là-haut.

LE MAÎTRE.

C'est un grand mot que cela.

JACQUES.

Mon capitaine ajoutait que chaque balle qui partait d'un fusil avait son billet[1].

LE MAÎTRE.

Et il avait raison...

Après une courte pause, Jacques s'écria : Que le diable emporte le cabaretier et son cabaret!

LE MAÎTRE.

Pourquoi donner au diable son prochain? Cela n'est pas chrétien.

1 « Le roi Guillaume, sauf votre respect, dit Trim, était d'avis que notre destinée ici-bas était arrêtée d'avance; tellement qu'il disait souvent à ses soldats que « chaque balle avait son billet. » (STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, liv. VIII, chap. CCLXIII. — *Traduction Léon de Wailly.*)

JACQUES.

C'est que, tandis que je m'enivre de son mauvais vin, j'oublie de mener nos chevaux à l'abreuvoir. Mon père s'en aperçoit; il se fâche. Je hoche de la tête; il prend un bâton et m'en frotte un peu durement les épaules. Un régiment passait pour aller au camp devant Fontenoy; de dépit je m'enrôle. Nous arrivons; la bataille se donne.

LE MAÎTRE.

Et tu reçois la balle à ton adresse.

JACQUES.

Vous l'avez deviné; un coup de feu au genou; et Dieu sait les bonnes et mauvaises aventures amenées par ce coup de feu. Elles se tiennent ni plus ni moins que les chaînons d'une gourmette. Sans ce coup de feu, par exemple, je crois que je n'aurais été amoureux de ma vie, ni boiteux.

LE MAÎTRE.

Tu as donc été amoureux[1]?

JACQUES.

Si je l'ai été!

LE MAÎTRE.

Et cela par un coup de feu?

JACQUES.

Par un coup de feu.

LE MAÎTRE.

Tu ne m'en as jamais dit un mot.

JACQUES.

Je le crois bien.

LE MAÎTRE.

Et pourqoui cela?

JACQUES.

C'est que cela ne pouvait être dit ni plus tôt ni plus tard.

LE MAÎTRE.

Et le moment d'apprendre ces amours est-il venu?

1. « Et puis, dit le caporal, reprenant la parole, — mais d'un ton plus gai, — sans ce coup de feu je n'aurais jamais été amoureux, sauf votre respect. — Tu as donc été amoureux, Trim? dit mon oncle Toby en souriant. » (STERNE, *Tristram Shandy*, liv. VIII, chap. CCLXIII.

JACQUES.

Qui le sait?

LE MAÎTRE.

A tout hasard, commence toujours...

Jacques commença l'histoire de ses amours. C'était l'après-dînée : il faisait un temps lourd; son maître s'endormit. La nuit les surprit au milieu des champs; les voilà fourvoyés. Voilà le maître dans une colère terrible et tombant à grands coups de fouet sur son valet, et le pauvre diable disant à chaque coup : « Celui-là était apparemment encore écrit là-haut... »

Vous voyez, lecteur, que je suis en beau chemin, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous faire attendre un an, deux ans, trois ans, le récit des amours de Jacques, en le séparant de son maître et en leur faisant courir à chacun tous les hasards qu'il me plairait. Qu'est-ce qui m'empêcherait de marier le maître et de le faire cocu? d'embarquer Jacques pour les îles? d'y conduire son maître? de les ramener tous les deux en France sur le même vaisseau? Qu'il est facile de faire des contes! Mais ils en seront quittes l'un et l'autre pour une mauvaise nuit, et vous pour ce délai.

L'aube du jour parut. Les voilà remontés sur leurs bêtes et poursuivant leur chemin. — Et où allaient-ils? — Voilà la seconde fois que vous me faites cette question, et la seconde fois que je vous réponds : Qu'est-ce que cela vous fait? Si j'entame le sujet de leur voyage, adieu les amours de Jacques... Ils allèrent quelque temps en silence. Lorsque chacun fut un peu remis de son chagrin, le maître dit à son valet : Eh bien, Jacques, où en étions-nous de tes amours?

JACQUES.

Nous en étions, je crois, à la déroute de l'armée ennemie. On se sauve, on est poursuivi, chacun pense à soi. Je reste sur le champ de bataille, enseveli sous le nombre des morts et des blessés, qui fut prodigieux. Le lendemain on me jeta, avec une douzaine d'autres, sur une charrette, pour être conduit à un de nos hôpitaux. Ah! monsieur, je ne crois pas qu'il y ait de blessures plus cruelles que celle du genou.

LE MAÎTRE.

Allons donc, Jacques, tu te moques.

JACQUES.

Non, pardieu, monsieur, je ne me moque pas! Il y a là je ne sais combien d'os, de tendons et d'autres choses qu'ils appellent je ne sais comment...[1]

Une espèce de paysan qui les suivait avec une fille qu'il portait en croupe et qui les avait écoutés, prit la parole et dit: « Monsieur a raison... »

On ne savait à qui ce *monsieur* était adressé, mais il fut mal pris par Jacques et par son maître; et Jacques dit à cet interlocuteur indiscret : « De quoi te mêles-tu?

— Je me mêle de mon métier; je suis chirurgien à votre service, et je vais vous démontrer... »

La femme qu'il portait en croupe lui disait : « Monsieur le docteur, passons notre chemin et laissons ces messieurs qui n'aiment pas qu'on leur démontre.

— Non, lui répondit le chirurgien, je veux leur démontrer, et je leur démontrerai... »

Et, tout en se retournant pour démontrer, il pousse sa compagne, lui fait perdre l'équilibre et la jette à terre, un pied pris dans la basque de son habit et les cotillons renversés sur sa tête. Jacques descend, dégage le pied de cette pauvre créature et lui rabaisse ses jupons. Je ne sais s'il commença par rabaisser les jupons ou par dégager le pied; mais à juger de l'état de cette femme par ses cris, elle s'était grièvement blessée. Et le maître de Jacques disait au chirurgien : « Voilà ce que c'est que de démontrer. »

Et le chirurgien : « Voilà ce que c'est que de ne vouloir pas qu'on démontre!... »

Et Jacques à la femme tombée ou ramassée : « Consolez-

1. « ...Si bien que ce n'est que le lendemain, à midi, continua le caporal, que je fus échangé et mis dans une charrette avec treize ou quatorze autres, pour être transporté à notre hôpital. — Il n'y a pas de partie dans tout le corps, sauf votre respect, où une blessure cause une torture plus intolérable qu'au genou.

« — Excepté à l'aine, dit mon oncle Toby. — Sauf votre respect, repartit le caporal, le genou, à mon avis, doit certainement être plus douloureux à cause de tous les tendons et de tous les je ne sais quoi qui s'y trouvent. » (STERNE. *Tristram Shandy,* liv. VIII, chap. CCLXIII.

vous, ma bonne, il n'y a ni de votre faute, ni de la faute de M. le docteur, ni de la mienne, ni de celle de mon maître : c'est qu'il était écrit là-haut qu'aujourd'hui, sur ce chemin, à l'heure qu'il est, M. le docteur serait un bavard, que mon maître et moi nous serions deux bourrus, que vous auriez une contusion à la tête et qu'on vous verrait le cul... »

Que cette aventure ne deviendrait-elle pas entre mes mains, s'il me prenait en fantaisie de vous désespérer! Je donnerais de l'importance à cette femme; j'en ferais la nièce d'un curé du village voisin; j'ameuterais les paysans de ce village; je me préparerais des combats et des amours; car enfin cette paysanne était belle sous le linge. Jacques et son maître s'en étaient aperçus; l'amour n'a pas toujours attendu une occasion aussi séduisante. Pourquoi Jacques ne deviendrait-il pas amoureux une seconde fois? pourquoi ne serait-il pas une seconde fois le rival et même le rival préféré de son maître? — Est-ce que le cas lui était déjà arrivé? — Toujours des questions! Vous ne voulez donc pas que Jacques continue le récit de ses amours? Une bonne fois pour toutes, expliquez-vous; cela vous fera-t-il, cela ne vous fera-t-il pas plaisir? Si cela vous fera plaisir, remettons la paysanne en croupe derrière son conducteur, laissons-les aller et revenons à nos deux voyageurs. Cette fois-ci ce fut Jacques qui prit la parole et qui dit à son maître :

Voilà le train du monde; vous qui n'avez été blessé de votre vie et qui ne savez ce que c'est qu'un coup de feu au genou, vous me soutenez, à moi qui ai eu le genou fracassé et qui boite depuis vingt ans...

LE MAÎTRE.

Tu pourrais avoir raison. Mais ce chirurgien impertinent est cause que te voilà encore sur une charrette avec tes camarades, loin de l'hôpital, loin de ta guérison et loin de devenir amoureux.

JACQUES.

Quoi qu'il vous plaise d'en penser, la douleur de mon genou était excessive; elle s'accroissait encore par la dureté de la voiture, par l'inégalité des chemins, et à chaque cahot je poussais un cri aigu.

LE MAÎTRE.

Parce qu'il était écrit là-haut que tu crierais?

JACQUES.

Assurément! Je perdais tout mon sang, et j'étais un homme mort si notre charrette, la dernière de la ligne, ne se fût arrêtée devant une chaumière. Là, je demande à descendre; on me met à terre. Une jeune femme, qui était debout à la porte de la chaumière, rentra chez elle et en sortit presque aussitôt avec un verre et une bouteille de vin. J'en bus un ou deux coups à la hâte. Les charrettes qui précédaient la nôtre défilèrent. On se disposait à me rejeter parmi mes camarades, lorsque, m'attachant fortement aux vêtements de cette femme et à tout ce qui était autour de moi, je protestai que je ne remonterais pas et que, mourir pour mourir, j'aimais mieux que ce fût à l'endroit où j'étais qu'à deux lieues plus loin. En achevant ces derniers mots, je tombai en défaillance[1]. Au sortir de cet état, je me trouvai déshabillé et couché dans un lit qui occupait un des coins de la chaumière, ayant autour de moi un paysan, le maître du lieu, sa femme, la même qui m'avait secouru, et quelques petits enfants. La femme avait trempé le coin de son tablier dans du vinaigre et m'en frottait le nez et les tempes[2].

LE MAÎTRE.

Ah! malheureux! ah! coquin!... Infâme, je te vois arriver.

JACQUES.

Mon maître, je crois que vous ne voyez rien.

LE MAÎTRE.

N'est-ce pas de cette femme que tu vas devenir amoureux?

1. « Je racontais mes souffrances à une jeune femme, dans une maison de paysan où notre charrette, qui était la dernière de la file, avait fait halte; on m'y avait fait entrer, et la jeune femme avait tiré de sa poche un cordial et en avait versé sur du sucre, et, voyant qu'il m'avait ranimé, elle m'en avait donné une seconde et une troisième fois. — Je lui racontais donc, sauf votre respect, le supplice où j'étais, et je lui disais qu'il était si intolérable, que j'aimerais mieux m'étendre sur ce lit, — en en désignant un qui était dans le coin de la chambre, et mourir, — que d'aller plus loin. Elle essaya de m'y conduire, mais je m'évanouis dans ses bras. » (STERNE, *Tristram Shandy*, liv. VIII, chap. CCLXIV.)

2. « Lors donc que je revins à moi, je me trouvai dans une cabane silencieuse et tranquille, où il n'y avait que la jeune femme, le paysan et sa femme. J'étais couché en travers du lit, dans le coin de la chambre, ma jambe blessée sur une chaise, et la jeune femme à côté de moi, d'une main me tenant sous le nez le coin d'un mouchoir trempé dans du vinaigre, et de l'autre me frottant les tempes. (STERNE, *Tristram Shandy, ibid.*)

JACQUES.

Et quand je serais devenu amoureux d'elle, qu'est-ce qu'il y aurait à dire? Est-ce qu'on est maître de devenir ou de ne pas devenir amoureux? Et quand on l'est, est-on maître d'agir comme si on ne l'était pas? Si cela eût été écrit là-haut, tout ce que vous vous disposez à me dire, je me le serais dit; je me serais soufflété; je me serais cogné la tête contre le mur; je me serais arraché les cheveux : il n'en aurait été ni plus ni moins, et mon bienfaiteur eût été cocu.

LE MAÎTRE.

Mais en raisonnant à ta façon, il n'y a point de crime qu'on ne commît sans remords.

JACQUES.

Ce que vous m'objectez là m'a plus d'une fois chiffonné la cervelle; mais avec tout cela, malgré que j'en aie, j'en reviens toujours au mot de mon capitaine : Tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas est écrit là-haut. Savez-vous, monsieur, quelque moyen d'effacer cette écriture? Puis-je n'être pas moi? Et étant moi, puis-je faire autrement que moi? Puis-je être moi et un autre? Et depuis que je suis au monde, y a-t-il eu un seul instant où cela n'ait été vrai? Prêchez tant qu'il vous plaira, vos raisons seront peut-être bonnes; mais s'il est écrit en moi ou là-haut que je les trouverai mauvaises, que voulez-vous que j'y fasse?

LE MAÎTRE.

Je rêve à une chose : c'est si ton bienfaiteur eût été cocu parce qu'il était écrit là-haut; ou si cela était écrit là-haut parce que tu ferais cocu ton bienfaiteur?

JACQUES.

Tous les deux étaient écrits l'un à côté de l'autre. Tout a été écrit à la fois. C'est comme un grand rouleau qui se déploie petit à petit...

Vous concevez, lecteur, jusqu'où je pourrais pousser cette conversation sur un sujet dont on a tant parlé, tant écrit depuis deux mille ans, sans en être d'un pas plus avancé. Si vous me savez peu de gré de ce que je vous dis, sachez-m'en beaucoup de ce que je ne vous dis pas.

Tandis que nos deux théologiens disputaient sans s'entendre,

comme il peut arriver en théologie, la nuit s'approchait. Ils traversaient une contrée peu sûre en tout temps, et qui l'était bien moins encore alors que la mauvaise administration et la misère avaient multiplié sans fin le nombre des malfaiteurs. Ils s'arrêtèrent dans la plus misérable des auberges. On leur dressa deux lits de sangles dans une chambre formée de cloisons entr'ouvertes de tous les côtés. Ils demandèrent à souper. On leur apporta de l'eau de mare, du pain noir et du vin tourné. L'hôte, l'hôtesse, les enfants, les valets, tout avait l'air sinistre. Ils entendaient à côté d'eux les ris immodérés et la joie tumultueuse d'une douzaine de brigands qui les avaient précédés et qui s'étaient emparés de toutes les provisions. Jacques était assez tranquille; il s'en fallait beaucoup que son maître le fût autant. Celui-ci promenait son souci en long et en large, tandis que son valet dévorait quelques morceaux de pain noir, et avalait en grimaçant quelques verres de mauvais vin. Ils en étaient là, lorsqu'ils entendirent frapper à leur porte : c'était un valet que ces insolents et dangereux voisins avaient contraint d'apporter à nos deux voyageurs, sur une de leurs assiettes, tous les os d'une volaille qu'ils avaient mangée. Jacques, indigné, prend les pistolets de son maître.

« Où vas-tu?

— Laissez-moi faire.

— Où vas-tu? te dis-je.

— Mettre à la raison cette canaille.

— Sais-tu qu'ils sont une douzaine?

— Fussent-ils cent, le nombre n'y fait rien, s'il est écrit là-haut qu'ils ne sont pas assez.

— Que le diable t'emporte avec ton impertinent dicton!... »

Jacques s'échappe des mains de son maître, entre dans la chambre de ces coupe-jarrets, un pistolet armé dans chaque main. « Vite, qu'on se couche, leur dit-il, le premier qui remue je lui brûle la cervelle... » Jacques avait l'air et le ton si vrais, que ces coquins, qui prisaient autant la vie que d'honnêtes gens, se lèvent de table sans souffler le mot, se déshabillent et se couchent. Son maître, incertain sur la manière dont cette aventure finirait, l'attendait en tremblant. Jacques rentra chargé des dépouilles de ces gens; il s'en était emparé pour qu'ils ne

fussent pas tentés de se relever; il avait éteint leur lumière et fermé à double tour leur porte, dont il tenait la clef avec un de ses pistolets. « A présent, monsieur, dit-il à son maître, nous n'avons plus qu'à nous barricader en poussant nos lits contre cette porte, et à dormir paisiblement... » Et il se mit en devoir de pousser les lits, racontant froidement et succinctement à son maître le détail de cette expédition.

LE MAÎTRE.

Jacques, quel diable d'homme es-tu! Tu crois donc...

JACQUES.

Je ne crois ni ne décrois.

LE MAÎTRE.

S'ils avaient refusé de se coucher?

JACQUES.

Cela était impossible.

LE MAÎTRE.

Pourquoi?

JACQUES.

Parce qu'ils ne l'ont pas fait.

LE MAÎTRE.

S'ils se relevaient?

JACQUES.

Tant pis ou tant mieux.

LE MAÎTRE.

Si... si... si... et...

JACQUES.

Si, si la mer bouillait, il y aurait, comme on dit, bien des poissons de cuits. Que diable, monsieur, tout à l'heure vous avez cru que je courais un grand danger, et rien n'était plus faux; à présent vous vous croyez en grand danger, et rien peut-être n'est encore plus faux. Tous, dans cette maison, nous avons peur les uns des autres; ce qui prouve que nous sommes tous des sots...

Et, tout en discourant ainsi, le voilà déshabillé, couché et endormi. Son maître, en mangeant à son tour un morceau de pain noir, et buvant un coup de mauvais vin, prêtait l'oreille autour de lui, regardait Jacques qui ronflait et disait : « Quel diable d'homme est-ce là!... » A l'exemple de son valet, le

maître s'étendit aussi sur son grabat, mais il n'y dormit pas de même. Dès la pointe du jour, Jacques sentit une main qui le poussait ; c'était celle de son maître qui l'appelait à voix basse : Jacques! Jacques!

JACQUES.

Qu'est-ce?

LE MAÎTRE.

Il fait jour.

JACQUES.

Cela se peut.

LE MAÎTRE.

Lève-toi donc.

JACQUES.

Pourquoi?

LE MAÎTRE.

Pour sortir d'ici au plus vite.

JACQUES.

Pourquoi?

LE MAÎTRE.

Parce que nous y sommes mal.

JACQUES.

Qui le sait, et si nous serons mieux ailleurs?

LE MAÎTRE.

Jacques?

JACQUES.

Eh bien, Jacques! Jacques! quel diable d'homme êtes-vous?

LE MAÎTRE.

Quel diable d'homme es-tu! Jacques, mon ami, je t'en prie.

Jacques se frotta les yeux, bâilla à plusieurs reprises, étendit les bras, se leva, s'habilla sans se presser, repoussa les lits, sortit de la chambre, descendit, alla à l'écurie, sella et brida les chevaux, éveilla l'hôte qui dormait encore, paya la dépense, garda les clefs des deux chambres; et voilà nos gens partis.

Le maître voulait s'éloigner au grand trot; Jacques voulait aller le pas, et toujours d'après son système. Lorsqu'ils furent à une assez grande distance de leur triste gîte, le maître, enten-

dant quelque chose qui résonnait dans la poche de Jacques, lui demanda ce que c'était : Jacques lui dit que c'étaient les deux clefs des chambres.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi ne les avoir pas rendues?

JACQUES.

C'est qu'il faudra enfoncer deux portes; celle de nos voisins pour les tirer de leur prison, la nôtre pour leur délivrer leurs vêtements; et que cela nous donnera du temps.

LE MAÎTRE.

Fort bien, Jacques! mais pourquoi gagner du temps?

JACQUES.

Pourquoi? Ma foi, je n'en sais rien.

LE MAÎTRE.

Et si tu veux gagner du temps, pourquoi aller au petit pas comme tu fais?

JACQUES.

C'est que, faute de savoir ce qui est écrit là-haut, on ne sait ni ce qu'on veut ni ce qu'on fait, et qu'on suit sa fantaisie qu'on appelle raison, ou sa raison qui n'est souvent qu'une dangereuse fantaisie qui tourne tantôt bien, tantôt mal.

LE MAÎTRE.

Pourrais-tu me dire ce que c'est qu'un fou, ce que c'est qu'un sage?

JACQUES.

Pourquoi pas?... un fou... attendez... c'est un homme malheureux; et par conséquent un homme heureux est sage.

LE MAÎTRE.

Et qu'est-ce qu'un homme heureux ou malheureux?

JACQUES.

Pour celui-ci, il est aisé. Un homme heureux est celui dont le bonheur est écrit là-haut; et par conséquent celui dont le malheur est écrit là-haut, est un homme malheureux.

LE MAÎTRE.

Et qui est-ce qui a écrit là-haut le bonheur et le malheur?

JACQUES.

Et qui est-ce qui a fait le grand rouleau où tout est écrit? Un capitaine, ami de mon capitaine, aurait bien donné un petit

écu pour le savoir; lui, n'aurait pas donné une obole, ni moi non plus; car à quoi cela me servirait-il? En éviterais-je pour cela le trou où je dois m'aller casser le cou?

LE MAÎTRE.

Je crois que oui.

JACQUES.

Moi, je crois que non; car il faudrait qu'il y eût une ligne fausse sur le grand rouleau qui contient vérité, qui ne contient que vérité, et qui contient toute vérité. Il serait écrit sur le grand rouleau : « Jacques se cassera le cou tel jour, » et Jacques ne se casserait pas le cou? Concevez-vous que cela se puisse, quel que soit l'auteur du grand rouleau?

LE MAÎTRE.

Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus...

JACQUES.

Mon capitaine croyait que la prudence est une supposition, dans laquelle l'expérience nous autorise à regarder les circonstances où nous nous trouvons comme causes de certains effets à espérer ou à craindre pour l'avenir.

LE MAÎTRE.

Et tu entendais quelque chose à cela?

JACQUES.

Assurément, peu à peu je m'étais fait à sa langue. Mais, disait-il, qui peut se vanter d'avoir assez d'expérience? Celui qui s'est flatté d'en être le mieux pourvu, n'a-t-il jamais été dupe? Et puis, y a-t-il un homme capable d'apprécier juste les circonstances où il se trouve? Le calcul qui se fait dans nos têtes, et celui qui est arrêté sur le registre d'en haut, sont deux calculs bien différents. Est-ce nous qui menons le destin, ou bien est-ce le destin qui nous mène? Combien de projets sagement concertés ont manqué, et combien manqueront! Combien de projets insensés ont réussi, et combien réussiront! C'est ce que mon capitaine me répétait, après la prise de Berg-op-Zoom et celle du Port-Mahon; et il ajoutait que la prudence ne nous assurait point un bon succès, mais qu'elle nous consolait et nous excusait d'un mauvais : aussi dormait-il la veille d'une action sous sa tente comme dans sa garnison, et allait-il au feu

comme au bal. C'est bien de lui que vous vous seriez écrié : « Quel diable d'homme !... »

Comme ils en étaient là, ils entendirent à quelque distance derrière eux du bruit et des cris; ils retournèrent la tête, et virent une troupe d'hommes armés de gaules et de fourches qui s'avançaient vers eux à toutes jambes. Vous allez croire que c'étaient les gens de l'auberge, leurs valets et les brigands dont nous avons parlé. Vous allez croire que le matin on avait enfoncé leur porte faute de clefs, et que ces brigands s'étaient imaginé que nos deux voyageurs avaient décampé avec leurs dépouilles. Jacques le crut, et il disait entre ses dents : « Maudites soient les clefs et la fantaisie ou la raison qui me les fit emporter! Maudite soit la prudence! etc., etc. » Vous allez croire que cette petite armée tombera sur Jacques et son maître, qu'il y aura une action sanglante, des coups de bâton donnés, des coups de pistolet tirés; et il ne tiendrait qu'à moi que tout cela n'arrivât ; mais adieu la vérité de l'histoire, adieu le récit des amours de Jacques. Nos deux voyageurs n'étaient point suivis : j'ignore ce qui se passa dans l'auberge après leur départ. Ils continuèrent leur route, allant toujours sans savoir où ils allaient, quoiqu'ils sussent à peu près où ils voulaient aller; trompant l'ennui et la fatigue par le silence et le bavardage, comme c'est l'usage de ceux qui marchent, et quelquefois de ceux qui sont assis.

Il est bien évident que je ne fais pas un roman, puisque je néglige ce qu'un romancier ne manquerait pas d'employer. Celui qui prendrait ce que j'écris pour la vérité, serait peut-être moins dans l'erreur que celui qui le prendrait pour une fable.

Cette fois-ci ce fut le maître qui parla le premier et qui débuta par le refrain accoutumé : Eh bien! Jacques, l'histoire de tes amours?

JACQUES.

Je ne sais où j'en étais. J'ai été si souvent interrompu, que je ferais tout aussi bien de recommencer.

LE MAÎTRE.

Non, non. Revenu de ta défaillance à la porte de la chaumière, tu te trouvas dans un lit, entouré des gens qui l'habitaient.

JACQUES.

Fort bien! La chose la plus pressée était d'avoir un chirurgien, et il n'y en avait pas à plus d'une lieue à la ronde. Le bonhomme fit monter à cheval un de ses enfants, et l'envoya au lieu le moins éloigné. Cependant la bonne femme avait fait chauffer du gros vin, déchiré une vieille chemise de son mari; et mon genou fut étuvé, couvert de compresses et enveloppé de linges. On mit quelques morceaux de sucre enlevés aux fourmis, dans une portion du vin qui avait servi à mon pansement, et je l'avalai; ensuite on m'exhorta à prendre patience. Il était tard; ces gens se mirent à table et soupèrent. Voilà le souper fini. Cependant l'enfant ne revenait pas, et point de chirurgien. Le père prit de l'humeur. C'était un homme naturellement chagrin; il boudait sa femme, il ne trouvait rien à son gré. Il envoya durement coucher ses autres enfants. Sa femme s'assit sur un banc et prit sa quenouille. Lui, allait et venait; et en allant et venant, il lui cherchait querelle sur tout. « Si tu avais été au moulin comme je te l'avais dit... » et il achevait la phrase en hochant de la tête du côté de mon lit.

« On ira demain.

— C'est aujourd'hui qu'il fallait y aller, comme je te l'avais dit... Et ces restes de paille qui sont encore sur la grange, qu'attends-tu pour les relever?

— On les relèvera demain.

— Ce que nous en avons tire à sa fin; et tu aurais beaucoup mieux fait de les relever aujourd'hui, comme je te l'avais dit... Et ce tas d'orge qui se gâte sur le grenier, je gage que tu n'as pas songé à le remuer.

— Les enfants l'ont fait.

— Il fallait le faire toi-même. Si tu avais été sur ton grenier, tu n'aurais pas été à la porte... »

Cependant il arriva un chirurgien, puis un second, puis un troisième, avec le petit garçon de la chaumière.

LE MAÎTRE.

Te voilà en chirurgiens comme saint Roch en chapeaux [1].

1. On lit dans toutes les éditions : *comme saint Roch en chapeau;* il faut : *en chapeaux.* Ce proverbe se dit quand, d'un certain nombre de choses que l'on possède, plusieurs sont inutiles : le mot est ici d'autant mieux appliqué, que saint Roch avait trois chapeaux; on le voit souvent ainsi représenté. (Br.)

JACQUES.

Le premier était absent, lorsque le petit garçon était arrivé chez lui; mais sa femme avait fait avertir le second, et le troisième avait accompagné le petit garçon. « Eh! bonsoir, compères; vous voilà? » dit le premier aux deux autres... Ils avaient fait le plus de diligence possible, ils avaient chaud, ils étaient altérés. Ils s'asseyent autour de la table dont la nappe n'était pas encore ôtée. La femme descend à la cave, et en remonte avec une bouteille. Le mari grommelait entre ses dents : « Eh! que diable faisait-elle à sa porte? » On boit, on parle des maladies du canton; on entame l'énumération de ses pratiques. Je me plains; on me dit : « Dans un moment nous serons à vous. » Après cette bouteille, on en demande une seconde, à compte sur mon traitement; puis une troisième, une quatrième, toujours à compte sur mon traitement; et à chaque bouteille, le mari revenait à sa première exclamation : « Eh! que diable faisait-elle à sa porte? »

Quel parti un autre n'aurait-il pas tiré de ces trois chirurgiens, de leur conversation à la quatrième bouteille, de la multitude de leurs cures merveilleuses, de l'impatience de Jacques, de la mauvaise humeur de l'hôte, des propos de nos Esculapes de campagne autour du genou de Jacques, de leurs différents avis, l'un prétendant que Jacques était mort si l'on ne se hâtait de lui couper la jambe, l'autre qu'il fallait extraire la balle et la portion du vêtement qui l'avait suivie, et conserver la jambe à ce pauvre diable. Cependant on aurait vu Jacques assis sur son lit, regardant sa jambe en pitié, et lui faisant ses derniers adieux, comme on vit un de nos généraux entre Dufouart[1] et Louis[2]. Le troisième chirurgien aurait gobe-mouché jusqu'à ce que la querelle se fût élevée entre eux, et que des invectives on en fût venu aux gestes.

Je vous fais grâce de toutes ces choses, que vous trouverez

1. Dufouart (Pierre), célèbre chirurgien, mort à Sceaux le 21 octobre 1813, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On a de lui : *Traité d'analyse des plaies d'armes à feu.* (Br.)

2. Louis (Antoine), chirurgien, secrétaire de l'Académie de Paris, né à Metz le 13 février 1723, mort à Paris en 1792. C'est lui qui fut chargé de la partie chirurgicale de l'*Encyclopédie.*

dans les romans, dans la comédie ancienne et dans la société. Lorsque j'entendis l'hôte s'écrier de sa femme : « que diable faisait-elle à sa porte ! » je me rappelai l'Harpagon de Molière[1], lorsqu'il dit de son fils : *Qu'allait-il faire dans cette galère?* Et je conçus qu'il ne s'agissait pas seulement d'être vrai, mais qu'il fallait encore être plaisant; et que c'était la raison pour laquelle on dirait à jamais : *Qu'allait-il faire dans cette galère?* et que le mot de mon paysan, *Que faisait-elle à sa porte?* ne passerait pas en proverbe.

Jacques n'en usa pas envers son maître avec la même réserve que je garde avec vous; il n'omit pas la moindre circonstance, au hasard de l'endormir une seconde fois. Si ce ne fut pas le plus habile, ce fut au moins le plus vigoureux des trois chirurgiens qui resta maître du patient.

N'allez-vous pas, me direz-vous, tirer des bistouris à nos yeux, couper des chairs, faire couler du sang, et nous montrer une opération chirurgicale? A votre avis, cela ne sera-t-il pas de bon goût?... Allons, passons encore l'opération chirurgicale; mais vous permettrez au moins à Jacques de dire à son maître, comme il le fit : « Ah! monsieur, c'est une terrible affaire que de r'arranger un genou fracassé!... » Et à son maître de lui répondre comme auparavant : « Allons donc, Jacques, tu te moques... » Mais ce que je ne vous laisserais pas ignorer pour tout l'or du monde, c'est qu'à peine le maître de Jacques lui eut-il fait cette impertinente réponse, que son cheval bronche et s'abat, que son genou va s'appuyer rudement sur un caillou pointu, et que le voilà criant à tue-tête : « Je suis mort! j'ai le genou cassé!... »

Quoique Jacques, la meilleure pâte d'homme qu'on puisse imaginer, fût tendrement attaché à son maître, je voudrais bien savoir ce qui se passa au fond de son âme, sinon dans le premier moment, du moins lorsqu'il fut bien assuré que cette chute n'aurait point de suite fâcheuse, et s'il put se refuser à un léger mouvement de joie secrète d'un accident qui apprendrait à son maître ce que c'était qu'une blessure au genou. Une autre chose, lecteur, que je voudrais bien que vous me

1. Ce n'est point l'Harpagon de *l'Avare* qui dit de son fils : *Qu'allait-il faire dans cette galère?* mais bien le Géronte des *Fourberies de Scapin*, acte II, scène XI. (Br.)

dissiez, c'est si son maître n'eût pas mieux aimé être blessé, même un peu plus grièvement, ailleurs qu'au genou, ou s'il ne fut pas plus sensible à la honte qu'à la douleur.

Lorsque le maître fut un peu revenu de sa chute et de son angoisse, il se remit en selle et appuya cinq ou six coups d'éperon à son cheval, qui partit comme un éclair; autant en fit la monture de Jacques, car il y avait entre ces deux animaux la même intimité qu'entre leurs cavaliers; c'étaient deux paires d'amis.

Lorsque les deux chevaux essoufflés reprirent leur pas ordinaire, Jacques dit à son maître : Eh bien, monsieur, qu'en pensez-vous?

LE MAÎTRE.

De quoi?

JACQUES.

De la blessure au genou.

LE MAÎTRE.

Je suis de ton avis; c'est une des plus cruelles.

JACQUES.

Au vôtre?

LE MAÎTRE.

Non, non, au tien, au mien, à tous les genoux du monde.

JACQUES.

Mon maître, mon maître, vous n'y avez pas bien regardé; croyez que nous ne plaignons jamais que nous.

LE MAÎTRE.

Quelle folie!

JACQUES.

Ah! si je savais dire comme je sais penser! Mais il était écrit là-haut que j'aurais les choses dans ma tête, et que les mots ne me viendraient pas.

Ici Jacques s'embarrassa dans une métaphysique très-subtile et peut-être très-vraie. Il cherchait à faire concevoir à son maître que le mot douleur était sans idée, et qu'il ne commençait à signifier quelque chose qu'au moment où il rappelait à notre mémoire une sensation que nous avions éprouvée. Son maître lui demanda s'il avait déjà accouché.

— Non, lui répondit Jacques.

— Et crois-tu que ce soit une grande douleur que d'accoucher?

— Assurément!

— Plains-tu les femmes en mal d'enfant?

— Beaucoup.

— Tu plains donc quelquefois un autre que toi?

— Je plains ceux ou celles qui se tordent les bras, qui s'arrachent les cheveux, qui poussent des cris, parce que je sais par expérience qu'on ne fait pas cela sans souffrir; mais pour le mal propre à la femme qui accouche, je ne le plains pas: je ne sais ce que c'est, dieu merci! Mais pour en revenir à une peine que nous connaissons tous deux, l'histoire de mon genou, qui est devenu le[1] vôtre par votre chute...

LE MAÎTRE.

Non, Jacques; l'histoire de tes amours qui sont devenues miennes par mes chagrins passés.

JACQUES.

Me voilà pansé, un peu soulagé, le chirurgien parti, et mes hôtes retirés et couchés. Leur chambre n'était séparée de la mienne que par des planches à claire-voie sur lesquelles on avait collé du papier gris, et sur ce papier quelques images enluminées. Je ne dormais pas, et j'entendis la femme qui disait à son mari: « Laissez-moi, je n'ai pas envie de rire. Un pauvre malheureux qui se meurt à notre porte!...

— Femme, tu me diras tout cela après.

— Non, cela ne sera pas. Si vous ne finissez, je me lève. Cela ne me fera-t-il pas bien aise, lorsque j'ai le cœur gros?

— Oh! si tu te fais tant prier, tu en seras la dupe.

— Ce n'est pas pour se faire prier, mais c'est que vous êtes quelquefois d'un dur!... c'est que... c'est que... »

Après une assez courte pause, le mari prit la parole et dit: « Là, femme, conviens donc à présent que, par une compassion déplacée, tu nous as mis dans un embarras dont il est presque impossible de se tirer. L'année est mauvaise; à peine pouvons-

1. Nous rétablissons *le*, d'après la copie. Ce n'est point à *histoire*, mais à *genou* que se rapporte cet article, comme, dans la réponse, *miennes* se rapporte à *amours*.

nous suffire à nos besoins et aux besoins de nos enfants. Le grain est d'une cherté! Point de vin! Encore si l'on trouvait à travailler; mais les riches se retranchent; les pauvres gens ne font rien; pour une journée qu'on emploie, on en perd quatre. Personne ne paye ce qu'il doit; les créanciers sont d'une âpreté qui désespère : et voilà le moment que tu prends pour retirer ici un inconnu, un étranger qui y restera tant qu'il plaira à Dieu, et au chirurgien qui ne se pressera pas de le guérir; car ces chirurgiens font durer les maladies le plus longtemps qu'ils peuvent; qui n'a pas le sou, et qui doublera, triplera notre dépense. Là, femme, comment te déferas-tu de cet homme? Parle donc, femme, dis-moi donc quelque raison.

— Est-ce qu'on peut parler avec vous.

— Tu dis que j'ai de l'humeur, que je gronde; eh! qui n'en aurait pas? qui ne gronderait pas? Il y avait encore un peu de vin à la cave : Dieu sait le train dont il ira! Les chirurgiens en burent hier au soir plus que nous et nos enfants n'aurions fait dans la semaine. Et le chirurgien qui ne viendra pas pour rien, comme tu peux penser, qui le payera?

— Oui, voilà qui est fort bien dit; et parce qu'on est dans la misère vous me faites un enfant, comme si nous n'en avions pas déjà assez.

— Oh que non!

— Oh que si; je suis sûre que je vais être grosse!

— Voilà comme tu dis toutes les fois.

— Et cela n'a jamais manqué quand l'oreille me démange après, et j'y sens une démangeaison comme jamais.

— Ton oreille ne sait ce qu'elle dit.

— Ne me touche pas! laisse là mon oreille! laisse donc, l'homme; est-ce que tu es fou? tu t'en trouveras mal.

— Non, non, cela ne m'est pas arrivé depuis le soir de la Saint-Jean.

— Tu feras si bien que... et puis dans un mois d'ici tu me bouderas comme si c'était de ma faute.

— Non, non.

— Et dans neuf mois d'ici ce sera bien pis.

— Non, non.

— C'est toi qui l'auras voulu?

— Oui, oui.

— Tu t'en souviendras? tu ne diras pas comme tu as dit toutes les autres fois?

— Oui, oui... »

Et puis voilà que de non, non, en oui, oui, cet homme enragé contre sa femme d'avoir cédé à un sentiment d'humanité...

LE MAÎTRE.

C'est la réflexion que je faisais.

JACQUES.

Il est certain que ce mari n'était pas trop conséquent; mais il était jeune et sa femme jolie. On ne fait jamais tant d'enfants que dans les temps de misère.

LE MAÎTRE.

Rien ne peuple comme les gueux.

JACQUES.

Un enfant de plus n'est rien pour eux, c'est la charité qui les nourrit. Et puis c'est le seul plaisir qui ne coûte rien; on se console pendant la nuit, sans frais, des calamités du jour... Cependant les réflexions de cet homme n'en étaient pas moins justes. Tandis que je me disais cela à moi-même, je ressentis une douleur violente au genou, et je m'écriai : « Ah! le genou! » Et le mari s'écria : « Ah! femme!... » Et la femme s'écria : « Ah! mon homme! mais... mais... cet homme qui est là!

— Eh bien! cet homme?

— Il nous aura peut-être entendus!

— Qu'il ait entendu.

— Demain, je n'oserai le regarder.

— Et pourquoi? Est-ce que tu n'es pas ma femme? Est-ce que je ne suis pas ton mari? Est-ce qu'un mari a une femme, est-ce qu'une femme a un mari pour rien?

— Ah! ah!

— Eh bien! qu'est-ce?

— Mon oreille!...

— Eh bien! ton oreille?

— C'est pis que jamais.

— Dors, cela se passera.

— Je ne saurais. Ah! l'oreille! ah! l'oreille!

— L'oreille, l'oreille, cela est bien aisé à dire... »

Je ne vous dirai point ce qui se passait entre eux; mais la

femme, après avoir répété l'oreille, l'oreille, plusieurs fois de suite à voix basse et précipitée, finit par balbutier à syllabes interrompues l'o...reil...le, et à la suite de cette o...reil...le, je ne sais quoi, qui, joint au silence qui succéda, me fit imaginer que son mal d'oreille s'était apaisé d'une ou d'autre façon, il n'importe : cela me fit plaisir. Et à elle donc!

LE MAÎTRE.

Jacques, mettez la main sur la conscience, et jurez-moi que ce n'est pas de cette femme que vous devîntes amoureux.

JACQUES.

Je le jure.

LE MAÎTRE.

Tant pis pour toi.

JACQUES.

C'est tant pis ou tant mieux. Vous croyez apparemment que les femmes qui ont une oreille comme la sienne écoutent volontiers?

LE MAÎTRE.

Je crois que cela est écrit là-haut.

JACQUES.

Je crois qu'il est écrit à la suite qu'elles n'écoutent pas longtemps le même, et qu'elles sont tant soit peu sujettes à prêter l'oreille à un autre.

LE MAÎTRE.

Cela se pourrait.

Et les voilà embarqués dans une querelle interminable sur les femmes; l'un prétendant qu'elles étaient bonnes, l'autre méchantes : et ils avaient tous deux raison; l'un sottes, l'autre pleines d'esprit : et ils avaient tous deux raison; l'un fausses, l'autre vraies : et ils avaient tous deux raison; l'un avares, l'autre libérales : et ils avaient tous deux raison; l'un belles, l'autre laides : et ils avaient tous deux raison; l'un bavardes, l'autre discrètes; l'un franche, l'autre dissimulées; l'un ignorantes, l'autre éclairées; l'un sages, l'autre libertines; l'un folles, l'autre sensées; l'un grandes, l'autre petites : et ils avaient tous deux raison.

En suivant cette dispute sur laquelle ils auraient pu faire le

tour du globe sans déparler un moment et sans s'accorder, ils furent accueillis par un orage qui les contraignit de s'acheminer... — Où? — Où? lecteur, vous êtes d'une curiosité bien incommode! Et que diable cela vous fait-il? Quand je vous aurai dit que c'est à Pontoise ou à Saint-Germain, à Notre-Dame de Lorette ou à Saint-Jacques de Compostelle, en serez-vous plus avancé? Si vous insistez, je vous dirai qu'ils s'acheminèrent vers... oui; pourquoi pas?... vers un château immense, au frontispice duquel on lisait : « Je n'appartiens à personne et j'appartiens à tout le monde. Vous y étiez avant que d'y entrer, et vous y serez encore quand vous en sortirez. » — Entrèrent-ils dans ce château? — Non, car l'inscription était fausse, ou ils y étaient avant que d'y entrer. — Mais du moins ils en sortirent? — Non, car l'inscription était fausse, ou ils y étaient encore quand ils en furent sortis. — Et que firent-ils là? — Jacques disait ce qui était écrit là-haut; son maître, ce qu'il voulut : et ils avaient tous deux raison. — Quelle compagnie y trouvèrent-ils? — Mêlée. — Qu'y disait-on? — Quelques vérités, et beaucoup de mensonges. — Y avait-il des gens d'esprit? — Où n'y en a-t-il pas? et de maudits questionneurs qu'on fuyait comme la peste. Ce qui choqua le plus Jacques et son maître pendant tout le temps qu'ils s'y promenèrent... — On s'y promenait donc? — On ne faisait que cela, quand on n'était pas assis ou couché... Ce qui choqua le plus Jacques et son maître, ce fut d'y trouver une vingtaine d'audacieux, qui s'étaient emparés des plus superbes appartements, où ils se trouvaient presque toujours à l'étroit; qui prétendaient, contre le droit commun et le vrai sens de l'inscription, que le château leur avait été légué en toute propriété; et qui, à l'aide d'un certain nombre de vauriens à leurs gages, l'avaient persuadé à un grand nombre d'autres vauriens à leurs gages, tout prêts pour une petite pièce de monnaie à pendre ou assassiner le premier qui aurait osé les contredire : cependant au temps de Jacques et de son maître, on l'osait quelquefois. — Impunément? — C'est selon.

Vous allez dire que je m'amuse, et que, ne sachant plus que faire de mes voyageurs, je me jette dans l'allégorie, la ressource ordinaire des esprits stériles. Je vous sacrifierai mon allégorie et toutes les richesses que j'en pouvais tirer; je con-

viendrai de tout ce qu'il vous plaira, mais à condition que vous ne me tracasserez point sur ce dernier gîte de Jacques et de son maître; soit qu'ils aient atteint une grande ville et qu'ils aient couché chez des filles; qu'ils aient passé la nuit chez un vieil ami qui les fêta de son mieux; qu'ils se soient réfugiés chez des moines mendiants, où ils furent mal logés et mal repus pour l'amour de Dieu; qu'ils aient été accueillis dans la maison d'un grand, où ils manquèrent de tout ce qui est nécessaire, au milieu de tout ce qui est superflu; qu'ils soient sortis le matin d'une grande auberge, où on leur fit payer très-chèrement un mauvais souper servi dans des plats d'argent, et une nuit passée entre des rideaux de damas et des draps humides et repliés; qu'ils aient reçu l'hospitalité chez un curé de village à portion congrue, qui courut mettre à contribution les basses-cours de ses paroissiens, pour avoir une omelette et une fricassée de poulets; ou qu'ils se soient enivrés d'excellents vins, aient fait grande chère et pris une indigestion bien conditionnée dans une riche abbaye de Bernardins; car, quoique tout cela vous paraisse également possible, Jacques n'était pas de cet avis : il n'y avait réellement de possible que la chose qui était écrite en haut. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, de quelque endroit qu'il vous plaise[1] de les mettre en route, ils n'eurent pas fait vingt pas que le maître dit à Jacques, après avoir toutefois, selon son usage, pris sa prise de tabac : « Eh bien! Jacques, l'histoire de tes amours? »

Au lieu de répondre, Jacques s'écria : Au diable l'histoire de mes amours! Ne voilà-t-il pas que j'ai laissé...

LE MAÎTRE.

Qu'as-tu laissé?

Au lieu de lui répondre, Jacques retournait toutes ses poches, et se fouillait partout inutilement. Il avait laissé la bourse de voyage sous le chevet de son lit, et il n'en eut pas plus tôt fait l'aveu à son maître, que celui-ci s'écria : Au diable l'histoire de tes amours! Ne voilà-t-il pas que ma montre est restée accrochée à la cheminée!

Jacques ne se fit pas prier; aussitôt il tourne bride, et

1. VARIANTE : « Qu'il vous convienne. »

regagne au petit pas, car il n'était jamais pressé... — Le château immense? — Non, non. Entre les différents gîtes possibles [1], dont je vous ai fait l'énumération qui précède, choisissez celui qui convient le mieux à la circonstance présente.

Cependant son maître allait toujours en avant : mais voilà le maître et le valet séparés, et je ne sais auquel des deux m'attacher de préférence. Si vous voulez suivre Jacques, prenez-y garde; la recherche de la bourse et de la montre pourra devenir si longue et si compliquée, que de longtemps il ne rejoindra son maître, le seul confident de ses amours, et adieu les amours de Jacques. Si, l'abandonnant seul à la quête de la bourse et de la montre, vous prenez le parti de faire compagnie à son maître, vous serez poli, mais très-ennuyé; vous ne connaissez pas encore cette espèce-là. Il a peu d'idées dans la tête; s'il lui arrive de dire quelque chose de sensé, c'est de réminiscence ou d'inspiration. Il a des yeux comme vous et moi: mais on ne sait la plupart du temps s'il regarde. Il ne dort pas, il ne veille pas non plus; il se laisse exister : c'est sa fonction habituelle. L'automate allait devant lui, se retournant de temps en temps pour voir si Jacques ne revenait pas; il descendait de cheval et marchait à pied; il remontait sur sa bête, faisait un quart de lieue, redescendait et s'asseyait à terre, la bride de son cheval passée dans son bras, et la tête appuyée sur ses deux mains. Quand il était las de cette posture, il se levait et regardait au loin s'il n'apercevait point Jacques. Point de Jacques. Alors il s'impatientait, et sans trop savoir s'il parlait ou non, il disait : « Le bourreau! le chien! le coquin! où est-il? que fait-il? Faut-il tant de temps pour reprendre une bourse et une montre? Je le rouerai de coups; oh! cela est certain; je le rouerai de coups. » Puis il cherchait sa montre à son gousset, où elle n'était pas, et il achevait de se désoler, car il ne savait que devenir sans sa montre, sans sa tabatière et sans Jacques : c'étaient les trois grandes ressources de sa vie, qui se passait à prendre du tabac, à regarder l'heure qu'il était, à questionner Jacques; et cela dans toutes les combinaisons. Privé de sa montre, il en était donc réduit à sa tabatière,

1. Variante : « Possibles ou non possibles. »

qu'il ouvrait et fermait à chaque minute, comme je fais, moi, lorsque je m'ennuie. Ce qui reste de tabac le soir dans ma tabatière est en raison directe de l'amusement, ou inverse de l'ennui de ma journée. Je vous supplie, lecteur, de vous familiariser avec cette manière de dire empruntée de la géométrie, parce que je la trouve précise et que je m'en servirai souvent.

Eh bien! en avez-vous assez du maître; et son valet ne venant point à nous, voulez-vous que nous allions à lui? Le pauvre Jacques! au moment où nous en parlons, il s'écriait douloureusement : « Il était donc écrit là-haut qu'en un même jour je serais appréhendé comme voleur de grand chemin, sur le point d'être conduit dans une prison, et accusé d'avoir séduit une fille! »

Comme il approchait au petit pas, du château, non... du lieu de leur dernière couchée, il passe à côté de lui un de ces merciers ambulants qu'on appelle porteballes, et qui lui crie : « Monsieur le chevalier, jarretières, ceintures, cordons de montre, tabatières du dernier goût, vraies jaback [1], bagues, cachets de montre. Montre, monsieur, une montre, une belle montre d'or, ciselée, à double boîte, comme neuve... » Jacques lui répond : « J'en cherche bien une, mais ce n'est pas la tienne... » et continue sa route, toujours au petit pas. En allant, il crut voir écrit en haut que la montre que cet homme lui avait proposée était celle de son maître. Il revient sur ses pas, et dit au porteballe : « L'ami, voyons votre montre à boîte d'or, j'ai dans la fantaisie qu'elle pourrait me convenir.

— Ma foi, dit le porteballe, je n'en serais pas surpris; elle est belle, très-belle, de Julien Le Roi [2]. Il n'y a qu'un moment qu'elle m'appartient; je l'ai acquise pour un morceau de pain, j'en ferai bon marché. J'aime les petits gains répétés; mais on est bien malheureux par le temps qui court : de trois mois d'ici

1. Ce nom est emprunté de l'hôtel Jaback, situé à Paris, rue Saint-Merri. On y vendit pendant quelque temps des bijoux et des nouveautés en tous genres. La mode voulait alors qu'on n'achetât que de *véritables jaback*. (Br.)

2. Le Roi (Julien), fameux horloger, né à Tours en 1686, mort à Paris le 20 septembre 1759, laissa quatre fils qui tous ont acquis quelque célébrité dans les sciences et dans les arts. (Br.)

je n'aurai pas une pareille aubaine. Vous m'avez l'air d'un galant homme, et j'aimerais mieux que vous en profitassiez qu'un autre... »

Tout en causant, le mercier avait mis sa balle à terre, l'avait ouverte, et en avait tiré la montre, que Jacques reconnut sur-le-champ, sans en être étonné; car s'il ne se pressait jamais, il s'étonnait rarement. Il regarde bien la montre : Oui, se dit-il en lui-même, c'est elle... Au porte-balle : « Vous avez raison, elle est belle, très-belle, et je sais qu'elle est bonne... » Puis la mettant dans son gousset, il dit au porteballe : « L'ami. grand merci!

— Comment, grand merci!

— Oui, c'est la montre de mon maître.

— Je ne connais point votre maître, cette montre est à moi, je l'ai bien achetée et bien payée... »

Et saisissant Jacques au collet, il se mit en devoir de lui reprendre la montre. Jacques s'approche de son cheval, prend un de ses pistolets, et l'appuyant sur la poitrine du porteballe : « Retire-toi, lui dit-il, ou tu es mort. » Le porteballe effrayé lâche prise. Jacques remonte sur son cheval et s'achemine au petit pas vers la ville, en disant en lui-même : « Voilà la montre recouvrée, à présent voyons à notre bourse... » Le porteballe se hâte de refermer sa malle, la remet sur ses épaules, et suit Jacques en criant : « Au voleur! au voleur! à l'assassin! au secours! à moi! à moi!... » C'était dans la saison des récoltes : les champs étaient couverts de travailleurs. Tous laissent leurs faucilles, s'attroupent autour de cet homme, et lui demandent où est le voleur, où est l'assassin.

« Le voilà, le voilà là-bas.

— Quoi ! celui qui s'achemine au petit pas vers la porte de la ville?

— Lui-même.

— Allez, vous êtes fou, ce n'est point là l'allure d'un voleur.

— C'en est un, c'en est un, vous dis-je, il m'a pris de force une montre d'or... »

Ces gens ne savaient à quoi s'en rapporter, des cris du porteballe ou de la marche tranquille de Jacques. « Cependant, ajoutait le porteballe, mes enfants, je suis ruiné si vous ne me secourez; elle vaut trente louis comme un liard. Secourez-moi,

il emporte ma montre, et s'il vient à piquer des deux, ma montre est perdue... »

Si Jacques n'était guère à portée d'entendre ces cris, il pouvait aisément voir l'attroupement, et n'en allait pas plus vite. Le porteballe détermina, par l'espoir d'une récompense, les paysans à courir après Jacques. Voilà donc une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants allant et criant : « Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! » et le porteballe les suivant d'aussi près que le fardeau dont il était chargé le lui permettait, et criant : « Au voleur ! au voleur ! à l'assassin !... »

Ils sont entrés dans la ville, car c'est dans une ville que Jacques et son maître avaient séjourné la veille ; je me le rappelle à l'instant. Les habitants quittent leurs maisons, se joignent aux paysans et au porteballe, tous vont criant à l'unisson : « Au voleur ! au voleur ! à l'assassin !... » Tous atteignent Jacques en même temps. Le porteballe s'élançant sur lui, Jacques lui détache un coup de botte dont il est renversé par terre, mais n'en criant pas moins : « Coquin, fripon, scélérat, rends-moi ma montre ; tu me la rendras, et tu n'en seras pas moins pendu... » Jacques, gardant son sang-froid, s'adressait à la foule qui grossissait à chaque instant, et disait : « Il y a un magistrat de police ici, qu'on me mène chez lui : là, je ferai voir que je ne suis point un coquin, et que cet homme en pourrait bien être un. Je lui ai pris une montre, il est vrai ; mais cette montre est celle de mon maître. Je ne suis point inconnu dans cette ville : avant-hier au soir nous y arrivâmes mon maître et moi, et nous avons séjourné chez M. le lieutenant général, son ancien ami. » Si je ne vous ai pas dit plus tôt que Jacques et son maître avaient passé par Conches, et qu'ils avaient logé chez le lieutenant général de ce lieu, c'est que cela ne m'est pas venu plus tôt. « Qu'on me conduise chez M. le lieutenant général, » disait Jacques, et en même temps il mit pied à terre. On le voyait au centre du cortége, lui, son cheval et le porteballe. Ils marchent, ils arrivent à la porte du lieutenant général. Jacques, son cheval et le porteballe entrent, Jacques et le porteballe se tenant l'un l'autre à la boutonnière. La foule reste en dehors.

Cependant, que faisait le maître de Jacques ? Il s'était assoupi au bord du grand chemin, la bride de son cheval passée dans

son bras, et l'animal paissait l'herbe autour du dormeur, autant que la longueur de la bride le lui permettait.

Aussitôt que le lieutenant général aperçut Jacques, il s'écria : « Eh ! c'est toi, mon pauvre Jacques ! Qu'est-ce qui te ramène seul ici ?

— La montre de mon maître : il l'avait laissée pendue au coin de la cheminée, et je l'ai retrouvée dans la balle de cet homme ; notre bourse, que j'ai oubliée sous mon chevet, et qui se retrouvera si vous l'ordonnez.

— Et que cela soit écrit là-haut..., » ajouta le magistrat.

A l'instant il fit appeler ses gens : à l'instant le porteballe montrant un grand drôle de mauvaise mine, et nouvellement installé dans la maison, dit : « Voilà celui qui m'a vendu la montre. »

Le magistrat, prenant un air sévère, dit au porteballe et à son valet : « Vous mériteriez tous deux les galères, toi pour avoir vendu la montre, toi pour l'avoir achetée... » A son valet : « Rends à cet homme son argent, et mets bas ton habit sur-le-champ... » Au porteballe : « Dépêche-toi de vider le pays, si tu ne veux pas y rester accroché pour toujours. Vous faites tous deux un métier qui porte malheur... Jacques, à présent il s'agit de ta bourse. » Celle qui se l'était appropriée comparut sans se faire appeler ; c'était une grande fille faite au tour. « C'est moi, monsieur, qui ai la bourse, dit-elle à son maître ; mais je ne l'ai point volée : c'est lui qui me l'a donnée.

— Je vous ai donné ma bourse ?

— Oui.

— Cela se peut, mais que le diable m'emporte si je m'en souviens... »

Le magistrat dit à Jacques : « Allons, Jacques, n'éclaircissons pas cela davantage.

— Monsieur...

— Elle est jolie et complaisante à ce que je vois.

— Monsieur, je vous jure...

— Combien y avait-il dans la bourse ?

— Environ neuf cent dix-sept livres.

— Ah ! Javotte ! neuf cent dix-sept livres pour une nuit, c'est beaucoup trop pour vous et pour lui. Donnez-moi la bourse... »

La grande fille donna la bourse à son maître qui en tira un écu de six francs : « Tenez, lui dit-il, en lui jetant l'écu, voilà le prix de vos services ; vous valez mieux, mais pour un autre que Jacques. Je vous en souhaite deux fois autant tous les jours, mais hors de chez moi, entendez-vous ? Et toi, Jacques, dépêche-toi de remonter sur ton cheval, et de retourner à ton maître. »

Jacques salua le magistrat et s'éloigna sans répondre, mais il disait en lui-même : « L'effrontée ! la coquine ! il était donc écrit là-haut qu'un autre coucherait avec elle, et que Jacques payerait !... Allons, Jacques, console-toi ; n'es-tu pas trop heureux d'avoir rattrapé ta bourse et la montre de ton maître, et qu'il t'en ait si peu coûté ? »

Jacques remonte sur son cheval et fend la presse qui s'était faite à l'entrée de la maison du magistrat ; mais comme il souffrait avec peine que tant de gens le prissent pour un fripon, il affecta de tirer la montre de sa poche et de regarder l'heure qu'il était ; puis il piqua des deux son cheval, qui n'y était pas fait, et qui n'en partit qu'avec plus de célérité. Son usage était de le laisser aller à sa fantaisie ; car il trouvait autant d'inconvénient à l'arrêter quand il galopait, qu'à le presser quand il marchait lentement. Nous croyons conduire le destin ; mais c'est toujours lui qui nous mène : et le destin, pour Jacques, était tout ce qui le touchait ou l'approchait, son cheval, son maître, un moine, un chien, une femme, un mulet, une corneille. Son cheval le conduisait donc à toutes jambes vers son maître, qui s'était assoupi sur le bord du chemin, la bride de son cheval passée dans son bras, comme je vous l'ai dit. Alors le cheval tenait à la bride ; mais lorsque Jacques arriva, la bride était restée à sa place, et le cheval n'y tenait plus [1]. Un fripon s'était apparemment approché du dormeur, avait doucement coupé la bride et emmené l'animal. Au bruit du cheval de Jacques, son maître se réveilla, et son premier mot fut : « Arrive, arrive, maroufle ! je te vais... » Là, il se mit à bâiller d'une aune.

— Bâillez, bâillez, monsieur, tout à votre aise, lui dit Jacques, mais où est votre cheval ?

— Mon cheval ?

— Oui, votre cheval... »

1. Variante : « N'y était plus. »

Le maître s'apercevant aussitôt qu'on lui avait volé son cheval, se disposait à tomber sur Jacques à grands coups de bride, lorsque Jacques lui dit : « Tout doux, monsieur, je ne suis pas d'humeur aujourd'hui à me laisser assommer; je recevrai le premier coup, mais je jure qu'au second je pique des deux et vous laisse là... »

Cette menace de Jacques fit tomber subitement la fureur de son maître, qui lui dit d'un ton radouci : « Et ma montre?

— La voilà.

— Et ta bourse?

— La voilà.

— Tu as été bien longtemps.

— Pas trop pour tout ce que j'ai fait. Écoutez bien. Je suis allé, je me suis battu, j'ai ameuté tous les paysans de la campagne, j'ai ameuté tous les habitants de la ville, j'ai été pris pour voleur de grand chemin, j'ai été conduit chez le juge, j'ai subi deux interrogatoires, j'ai presque fait pendre deux hommes; j'ai fait mettre à la porte un valet, j'ai fait chasser une servante, j'ai été convaincu d'avoir couché avec une créature que je n'ai jamais vue et que j'ai pourtant payée; et je suis revenu.

— Et moi, en t'attendant...

— En m'attendant il était écrit là-haut que vous vous endormiriez, et qu'on vous volerait votre cheval. Eh bien! monsieur, n'y pensons plus! c'est un cheval perdu, et peut-être est-il écrit là-haut qu'il se retrouvera.

— Mon cheval! mon pauvre cheval!

— Quand vous continueriez vos lamentations jusqu'à demain, il n'en sera ni plus ni moins.

— Qu'allons-nous faire?

— Je vais vous prendre en croupe, ou, si vous l'aimez mieux, nous quitterons nos bottes, nous les attacherons sur la selle de mon cheval, et nous poursuivrons notre route à pied.

— Mon cheval! mon pauvre cheval! »

Ils prirent le parti d'aller à pied, le maître s'écriant de temps en temps, mon cheval! mon pauvre cheval! et Jacques paraphrasant l'abrégé de ses aventures. Lorsqu'il en fut à l'accusation de la fille, son maître lui dit :

Vrai, Jacques, tu n'avais pas couché avec cette fille?

JACQUES.

Non, monsieur.

LE MAÎTRE.

Et tu l'as payée?

JACQUES.

Assurément!

LE MAÎTRE.

Je fus une fois en ma vie plus malheureux que toi.

JACQUES.

Vous payâtes après avoir couché?

LE MAÎTRE.

Tu l'as dit.

JACQUES.

Est-ce que vous ne me raconterez pas cela?

LE MAÎTRE.

Avant que d'entrer dans l'histoire de mes amours, il faut être sorti de l'histoire des tiennes. Eh bien! Jacques, et tes amours, que je prendrai pour les premières et les seules de ta vie, nonobstant l'aventure de la servante du lieutenant général de Conches; car, quand tu aurais couché avec elle, tu n'en aurais pas été l'amoureux pour cela. Tous les jours on couche avec des femmes qu'on n'aime pas, et l'on ne couche pas avec des femmes qu'on aime. Mais...

JACQUES.

Eh bien! mais!... qu'est-ce?

LE MAÎTRE.

Mon cheval!... Jacques, mon ami, ne te fâche pas; mets-toi à la place de mon cheval, suppose que je t'aie perdu, et dis-moi si tu ne m'en estimerais pas davantage si tu m'entendais m'écrier : Mon Jacques! mon pauvre Jacques!

Jacques sourit, et dit : J'en étais, je crois, au discours de mon hôte avec sa femme pendant la nuit qui suivit mon premier pansement. Je reposai un peu. Mon hôte et sa femme se levèrent plus tard que de coutume.

LE MAÎTRE.

Je le crois.

JACQUES.

A mon réveil, j'entr'ouvris doucement mes rideaux, et je vis mon hôte, sa femme et le chirurgien, en conférence secrète

vers la porte[1]. Après ce que j'avais entendu pendant la nuit, il ne me fut pas difficile de deviner ce qui se traitait là. Je toussai. Le chirurgien dit au mari : « Il est éveillé ; compère, descendez à la cave, nous boirons un coup, cela rend la main sûre ; je lèverai ensuite mon appareil, puis nous aviserons au reste. »

La bouteille arrivée et vidée, car, en terme de l'art, boire un coup c'est vider au moins une bouteille, le chirurgien s'approcha de mon lit, et me dit : « Comment la nuit a-t-elle été?

— Pas mal.

— Votre bras... Bon, bon, le pouls n'est pas mauvais, il n'y a presque plus de fièvre. Il faut voir à ce genou... Allons, commère, dit-il à l'hôtesse qui était debout au pied de mon lit derrière le rideau, aidez-nous... » L'hôtesse appela un de ses enfants... « Ce n'est pas un enfant qu'il nous faut ici, c'est vous, un faux mouvement nous apprêterait de la besogne pour un mois. Approchez. » L'hôtesse approcha, les yeux baissés... « Prenez cette jambe, la bonne, je me charge de l'autre. Doucement, doucement... A moi, encore un peu à moi... L'ami, un petit tour de corps à droite,... à droite, vous dis-je, et nous y voilà... »

Je tenais le matelas des deux mains, je grinçais les dents, la sueur me coulait le long du visage. « L'ami, cela n'est pas doux.

— Je le sens.

— Vous y voilà. Commère, lâchez la jambe, prenez l'oreiller ; approchez la chaise, et mettez l'oreiller dessus... Trop près... Un peu plus loin... L'ami, donnez-moi la main, serrez-moi ferme. Commère, passez dans la ruelle, et tenez-le par-dessous le bras... A merveille... Compère, ne reste-t-il rien dans la bouteille?

— Non.

— Allez prendre la place de votre femme, et qu'elle en aille chercher une autre... Bon, bon, versez plein... Femme, laissez votre homme où il est, et venez à côté de moi... » L'hôtesse appela encore une fois un de ses enfants. « Eh! mort diable, je vous l'ai déjà dit, un enfant n'est pas ce qu'il nous faut. Mettez-vous à genoux, passez la main sous le mollet... Commère, vous tremblez comme si vous aviez fait un mauvais coup ; allons donc, du courage... La gauche sous le bas de la cuisse, là, au-dessus du bandage... Fort bien!... » Voilà les

1. Variante : « Vers la fenêtre. »

coutures coupées, les bandes déroulées, l'appareil levé et ma blessure à découvert. Le chirurgien tâte en dessus, en dessous, par les côtés, et à chaque fois qu'il me touche, il dit : « L'ignorant! l'âne! le butor! et cela se mêle de chirurgie! Cette jambe, une jambe à couper? Elle durera autant que l'autre: c'est moi qui vous en réponds.

— Je guérirai?

— J'en ai bien guéri d'autres.

— Je marcherai?

— Vous marcherez.

— Sans boiter?

— C'est autre chose; diable, l'ami, comme vous y allez! N'est-ce pas assez que je vous aie sauvé votre jambe? Au demeurant, si vous boitez, ce sera peu de chose. Aimez-vous la danse?

— Beaucoup.

— Si vous en marchez un peu moins bien, vous n'en danserez que mieux... Commère, le vin chaud... Non, l'autre d'abord : encore un petit verre, et votre pansement n'en ira pas plus mal. »

Il boit : on apporte le vin chaud, on m'étuve, on remet l'appareil, on m'étend dans mon lit, on m'exhorte à dormir si je puis, on ferme les rideaux, on finit la bouteille entamée, on en remonte une autre, et la conférence reprend entre le chirurgien, l'hôte et l'hôtesse.

L'HÔTE.

Compère, cela sera-t-il long?

LE CHIRURGIEN.

Très-long... A vous, compère.

L'HÔTE.

Mais combien? Un mois?

LE CHIRURGIEN.

Un mois! Mettez-en deux, trois, quatre, qui sait cela? La rotule est entamée, le fémur, le tibia... A vous, commère.

L'HÔTE.

Quatre mois! miséricorde! Pourquoi le recevoir ici? Que diable faisait-elle à sa porte?

LE CHIRURGIEN.

A moi; car j'ai bien travaillé.

L'HÔTESSE.

Mon ami, voilà que tu recommences. Ce n'est pas là ce que tu m'as promis cette nuit; mais patience, tu y reviendras.

L'HÔTE.

Mais, dis-moi, que faire de cet homme? Encore si l'année n'était pas si mauvaise!...

L'HÔTESSE.

Si tu voulais, j'irais chez le curé.

L'HÔTE.

Si tu y mets le pied, je te roue de coups.

LE CHIRURGIEN.

Pourquoi donc, compère? la mienne y va bien.

L'HÔTE.

C'est votre affaire.

LE CHIRURGIEN.

A ma filleule; comment se porte-t-elle?

L'HÔTESSE.

Fort bien.

LE CHIRURGIEN.

Allons, compère, à votre femme et à la mienne; ce sont deux bonnes femmes.

L'HÔTE.

La vôtre est plus avisée; elle n'aurait pas fait la sottise...

L'HÔTESSE.

Mais, compère, il y a les sœurs grises.

LE CHIRURGIEN.

Ah! commère! un homme, un homme chez les sœurs! Et puis il y a une petite difficulté un peu plus grande que le doigt... Buvons aux sœurs, ce sont de bonnes filles.

L'HÔTESSE.

Et quelle difficulté?

LE CHIRURGIEN.

Votre homme ne veut pas que vous alliez chez le curé, et ma femme ne veut pas que j'aille chez les sœurs... Mais, compère, encore un coup, cela nous avisera peut-être. Avez-vous questionné cet homme? Il n'est peut-être pas sans ressource.

L'HÔTE.

Un soldat!

LE CHIRURGIEN.

Un soldat a père, mère, frères, sœurs, des parents, des amis, quelqu'un sous le ciel... Buvons encore un coup, éloignez-vous, et laissez-moi faire.

Telle fut à la lettre la conversation du chirurgien, de l'hôte et de l'hôtesse : mais quelle autre couleur n'aurais-je pas été le maître de lui donner, en introduisant un scélérat parmi ces bonnes gens? Jacques se serait vu, ou vous auriez vu Jacques au moment d'être arraché de son lit, jeté sur un grand chemin ou dans une fondrière. — Pourquoi pas tué? — Tué, non. J'aurais bien su appeler quelqu'un à son secours; ce quelqu'un-là aurait été un soldat de sa compagnie : mais cela aurait pué le *Cléveland*[1] à infecter. La vérité, la vérité! — La vérité, me direz-vous, est souvent froide, commune et plate; par exemple, votre dernier récit du pansement de Jacques est vrai, mais qu'y a-t-il d'intéressant? Rien. — D'accord. — S'il faut être vrai, c'est comme Molière, Regnard, Richardson, Sedaine; la vérité a ses côtés piquants, qu'on saisit quand on a du génie. — Oui, quand on a du génie; mais quand on en manque? — Quand on en manque, il ne faut pas écrire. — Et si par malheur on ressemblait à un certain poëte que j'envoyai à Pondichéry? — Qu'est-ce que ce poëte? — Ce poëte... Mais si vous m'interrompez, lecteur, et si je m'interromps moi-même à tout coup, que deviendront les amours de Jacques? Croyez-moi, laissons là le poëte... L'hôte et l'hôtesse s'éloignèrent... — Non, non, l'histoire du poëte de Pondichéry. — Le chirurgien s'approcha du lit de Jacques... — L'histoire du poëte de Pondichéry, l'histoire du poëte de Pondichéry. — Un jour il me vint un jeune poëte, comme il m'en vient tous les jours... Mais, lecteur, quel rapport cela a-t-il avec le voyage de Jacques le Fataliste et de son maître?... — L'histoire du poëte de Pondichéry. — Après les compliments ordinaires sur mon esprit, mon génie, mon goût, ma bienfaisance, et autres propos dont je ne crois pas un mot, bien qu'il y ait plus de vingt ans qu'on me les répète, et peut-

1. V. *Histoire de Cléveland, fils naturel de Cromwell, ou le Philosophe anglais*, par l'abbé Prévost. 4 vol. in-12, 1732.

être de bonne foi, le jeune poëte tire un papier de sa poche : ce sont des vers, me dit-il. — Des vers ! — Oui, monsieur, et sur lesquels j'espère que vous aurez la bonté de me dire votre avis. — Aimez-vous la vérité? — Oui, monsieur; et je vous la demande. — Vous allez la savoir. — Quoi ! vous êtes assez bête pour croire qu'un poëte vient chercher la vérité chez vous? — Oui. — Et pour la lui dire? — Assurément ! — Sans ménagement? — Sans doute : le ménagement le mieux apprêté ne serait qu'une offense grossière; fidèlement interprété, il signifierait, vous êtes un mauvais poëte; et comme je ne vous crois pas assez robuste pour entendre la vérité, vous n'êtes encore qu'un plat homme. — Et la franchise vous a toujours réussi? — Presque toujours... Je lis les vers de mon jeune poëte, et je lui dis : Non-seulement vos vers sont mauvais, mais il m'est démontré que vous n'en ferez jamais de bons. — Il faudra donc que j'en fasse de mauvais; car je ne saurais m'empêcher d'en faire. — Voilà une terrible malédiction ! Concevez-vous, monsieur, dans quel avilissement vous allez tomber? Ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes, n'ont pardonné la médiocrité aux poëtes : c'est Horace qui l'a dit[1]. — Je le sais. — Êtes-vous riche? — Non. — Êtes-vous pauvre? — Très-pauvre. — Et vous allez joindre à la pauvreté le ridicule de mauvais poëte; vous aurez perdu toute votre vie, vous serez vieux. Vieux, pauvre et mauvais poëte, ah ! monsieur, quel rôle ! — Je le conçois, mais je suis entraîné malgré moi... (Ici Jacques aurait dit : Mais cela est écrit là-haut.) — Avez-vous des parents? — J'en ai. — Quel est leur état? — Ils sont joailliers. — Feraient-ils quelque chose pour vous? — Peut-être. — Eh bien ! voyez vos parents, proposez-leur de vous avancer une pacotille de bijoux. Embarquez-vous pour Pondichéry; vous ferez de mauvais vers sur la route; arrivé, vous ferez fortune. Votre fortune faite, vous reviendrez faire ici tant de mauvais vers qu'il vous plaira, pourvu que vous ne les fassiez pas imprimer, car il ne faut ruiner personne... Il y avait environ douze ans que j'avais donné ce conseil au jeune homme, lorsqu'il m'apparut; je ne le reconnaissais pas. C'est moi, mon-

1. « . . . . . Mediocribus esse poetis,
Non homines, non Di, non concessere columnæ. »
HORAT. *de Art. Poet.*, v. 373.

sieur, me dit-il, que vous avez envoyé à Pondichéry. J'y ai été, j'ai amassé là une centaine de mille francs. Je suis revenu; je me suis remis à faire des vers, et en voilà que je vous apporte... Ils sont toujours mauvais? — Toujours; mais votre sort est arrangé, et je consens que vous continuiez à faire de mauvais vers. — C'est bien mon projet...

Le chirurgien s'étant approché du lit de Jacques, celui-ci ne lui laissa pas le temps de parler. J'ai tout entendu, lui dit-il... Puis, s'adressant à son maître, il ajouta... Il allait ajouter, lorsque son maître l'arrêta. Il était las de marcher; il s'assit sur le bord du chemin, la tête tournée vers un voyageur qui s'avançait de leur côté, à pied, la bride de son cheval, qui le suivait, passée dans son bras.

Vous allez croire, lecteur, que ce cheval est celui qu'on a volé au maître de Jacques : et vous vous tromperez. C'est ainsi que cela arriverait dans un roman, un peu plus tôt ou un peu plus tard, de cette manière ou autrement; mais ceci n'est point un roman, je vous l'ai déjà dit, je crois, et je vous le répète encore. Le maître dit à Jacques :

Vois-tu cet homme qui vient à nous?

JACQUES.

Je le vois.

LE MAÎTRE.

Son cheval me paraît bon.

JACQUES.

J'ai servi dans l'infanterie, et je ne m'y connais pas.

LE MAÎTRE.

Moi, j'ai commandé dans la cavalerie, et je m'y connais.

JACQUES.

Après?

LE MAÎTRE.

Après. Je voudrais que tu allasses proposer à cet homme de nous le céder, en payant s'entend.

JACQUES.

Cela est bien fou, mais j'y vais. Combien y voulez-vous mettre?

LE MAÎTRE.

Jusqu'à cent écus...

Jacques, après avoir recommandé à son maître de ne pas s'endormir, va à la rencontre du voyageur, lui propose l'achat de son cheval, le paye et l'emmène. Eh bien! Jacques, lui dit son maître, si vous avez vos pressentiments, vous voyez que j'ai aussi les miens. Ce cheval est beau; le marchand t'aura juré qu'il est sans défaut; mais en fait de chevaux tous les hommes sont maquignons.

JACQUES.

Et en quoi ne le sont-ils pas?

LE MAÎTRE.

Tu le monteras et tu me céderas le tien.

JACQUES.

D'accord.

Les voilà tous les deux à cheval, et Jacques ajoutant :

Lorsque je quittai la maison, mon père, ma mère, mon parrain, m'avaient tous donné quelque chose, chacun selon ses petits moyens; et j'avais en réserve cinq louis, dont Jean, mon aîné, m'avait fait présent lorsqu'il partit pour son malheureux voyage de Lisbonne... (Ici Jacques se mit à pleurer, et son maître à lui représenter que cela était écrit là-haut.) Il est vrai, monsieur, je me le suis dit cent fois; et avec tout cela je ne saurais m'empêcher de pleurer...

Puis voilà Jacques qui sanglote et qui pleure de plus belle; et son maître qui prend sa prise de tabac, et qui regarde à sa montre l'heure qu'il est. Après avoir mis la bride de son cheval entre ses dents et essuyé ses yeux avec ses deux mains, Jacques continua :

Des cinq louis de Jean, de mon engagement, et des présents de mes parents et amis, j'avais fait une bourse dont je n'avais pas encore soustrait une obole. Je retrouvai ce magot bien à point; qu'en dites-vous, mon maître?

LE MAÎTRE.

Il était impossible que tu restasses plus longtemps dans la chaumière.

JACQUES.

Même en payant.

LE MAÎTRE.

Mais qu'est-ce que ton frère Jean était allé chercher à Lisbonne?

JACQUES.

Il me semble que vous prenez à tâche de me fourvoyer. Avec vos questions, nous aurons fait le tour du monde avant que d'avoir atteint la fin de mes amours.

LE MAÎTRE.

Qu'importe, pourvu que tu parles et que j'écoute? ne sont-ce pas là les deux points importants? Tu me grondes, lorsque tu devrais me remercier.

JACQUES.

Mon frère était allé chercher le repos à Lisbonne. Jean, mon frère, était un garçon d'esprit : c'est ce qui lui a porté malheur ; il eût été mieux pour lui qu'il eût été un sot comme moi; mais cela était écrit là-haut. Il était écrit que le frère quêteur des Carmes qui venait dans notre village demander des œufs, de la laine, du chanvre, des fruits, du vin à chaque saison, logerait chez mon père, qu'il débaucherait Jean, mon frère, et que Jean, mon frère, prendrait l'habit de moine.

LE MAÎTRE.

Jean, ton frère, a été Carme?

JACQUES.

Oui, monsieur, et Carme déchaux. Il était actif, intelligent, chicaneur; c'était l'avocat consultant du village. Il savait lire et écrire, et, dès sa jeunesse, il s'occupait à déchiffrer et à copier de vieux parchemins. Il passa par toutes les fonctions de l'ordre, successivement portier, sommelier, jardinier, sacristain, adjoint à procure et banquier; du train dont il y allait, il aurait fait notre fortune à tous. Il a marié et bien marié deux de nos sœurs et quelques autres filles du village. Il ne passait pas dans les rues, que les pères, les mères et les enfants n'allassent à lui, et ne lui criassent : « Bonjour, frère Jean; comment vous portez-vous, frère Jean? » Il est sûr que quand il entrait dans une maison, la bénédiction du ciel y entrait avec lui; et que s'il y avait une fille, deux mois après sa visite elle était mariée. Le pauvre frère Jean! l'ambition le perdit. Le procureur de la maison, auquel on l'avait donné pour adjoint, était vieux. Les moines ont dit qu'il avait formé le projet de lui succéder après sa mort, que pour cet effet il bouleversa tout le chartrier, qu'il brûla les anciens registres, et qu'il en fit de nouveaux, en sorte

qu'à la mort du vieux procureur, le diable n'aurait vu goutte dans les titres de la communauté. Avait-on besoin d'un papier, il fallait perdre un mois à le chercher; encore souvent ne le trouvait-on pas. Les Pères démêlèrent la ruse du frère Jean et son objet : ils prirent la chose au grave, et frère Jean, au lieu d'être procureur comme il s'en était flatté, fut réduit au pain et à l'eau, et bien discipliné jusqu'à ce qu'il eût communiqué à un autre la clef de ses registres. Les moines sont implacables. Quand on eut tiré de frère Jean tous les éclaircissements dont on avait besoin, on le fit porteur de charbon dans le laboratoire où l'on distille *l'eau des Carmes*. Frère Jean, ci-devant banquier de l'ordre et adjoint à procure, maintenant charbonnier! Frère Jean avait du cœur, il ne put supporter ce déchet d'importance et de splendeur, et n'attendit qu'une occasion de se soustraire à cette humiliation.

Ce fut alors qu'il arriva dans la même maison un jeune Père qui passait pour la merveille de l'ordre au tribunal et dans la chaire; il s'appelait le Père Ange. Il avait de beaux yeux, un beau visage, un bras et des mains à modeler. Le voilà qui prêche, qui prêche, qui confesse, qui confesse; voilà les vieux directeurs quittés par leurs dévotes; voilà ces dévotes attachées au jeune Père Ange; voilà que les veilles de dimanches et de grandes fêtes, la boutique du Père Ange est environnée de pénitents et de pénitentes, et que les vieux Pères attendaient inutilement pratique dans leurs boutiques désertes : ce qui les chagrinait beaucoup... Mais, monsieur, si je laissais là l'histoire de frère Jean et que je reprisse celle de mes amours, cela serait peut-être plus gai.

LE MAÎTRE.

Non, non; prenons une prise de tabac, voyons l'heure qu'il est et poursuis.

JACQUES.

J'y consens, puisque vous le voulez...

Mais le cheval de Jacques fut d'un autre avis; le voilà qui prend tout à coup le mors aux dents et qui se précipite dans une fondrière. Jacques a beau le serrer des genoux et lui tenir la bride courte, du plus bas de la fondrière, l'animal têtu s'élance et se met à grimper à toutes jambes un monticule où

il s'arrête tout court et où Jacques, tournant ses regards autour de lui, se voit entre des fourches patibulaires.

Un autre que moi, lecteur, ne manquerait pas de garnir ces fourches de leur gibier et de ménager à Jacques une triste reconnaissance. Si je vous le disais, vous le croiriez peut-être, car il y a des hasards plus singuliers, mais la chose n'en serait pas plus vraie : ces fourches étaient vacantes.

Jacques laissa reprendre haleine à son cheval, qui de lui-même redescendit la montagne, remonta la fondrière et replaça Jacques à côté de son maître, qui lui dit : Ah! mon ami, quelle frayeur tu m'as causée! je t'ai tenu pour mort... mais tu rêves; à quoi rêves-tu?

JACQUES.

A ce que j'ai trouvé là-haut.

LE MAÎTRE.

Et qu'y as-tu donc trouvé?

JACQUES.

Des fourches patibulaires, un gibet.

LE MAÎTRE.

Diable! cela est de fâcheux augure; mais rappelle-toi ta doctrine. Si cela est écrit là-haut, tu auras beau faire, tu seras pendu, cher ami; et si cela n'est pas écrit là-haut, le cheval en aura menti. Si cet animal n'est pas inspiré, il est sujet à des lubies; il faut y prendre garde...

Après un moment de silence, Jacques se frotta le front et secoua ses oreilles, comme on fait lorsqu'on cherche à écarter de soi une idée fâcheuse, et reprit brusquement :

Ces vieux moines tinrent conseil entre eux et résolurent, à quelque prix et par quelque voie que ce fût, de se défaire d'une jeune barbe qui les humiliait. Savez-vous ce qu'ils firent?... Mon maître, vous ne m'écoutez pas.

LE MAÎTRE.

Je t'écoute, je t'écoute : continue.

JACQUES.

Ils gagnèrent le portier, qui était un vieux coquin comme eux. Ce vieux coquin accusa le jeune Père d'avoir pris des libertés avec une de ses dévotes dans le parloir, et assura, par serment, qu'il l'avait vu. Peut-être cela était-il vrai, peut-être

cela était-il faux : que sait-on? Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le lendemain de cette accusation, le prieur de la maison fut assigné au nom d'un chirurgien pour être satisfait des remèdes qu'il avait administrés et des soins qu'il avait donnés à ce scélérat de portier dans le cours d'une maladie galante... Mon maître, vous ne m'écoutez pas, et je sais ce qui vous distrait, je gage que ce sont ces fourches patibulaires.

LE MAÎTRE.

Je ne saurais en disconvenir.

JACQUES.

Je surprends vos yeux attachés sur mon visage; est-ce que vous me trouvez l'air sinistre?

LE MAÎTRE.

Non, non.

JACQUES.

C'est-à-dire, oui, oui. Eh bien! si je vous fais peur, nous n'avons qu'à nous séparer.

LE MAÎTRE.

Allons donc, Jacques, vous perdez l'esprit; est-ce que vous n'êtes pas sûr de vous?

JACQUES.

Non, monsieur; et qui est-ce qui est sûr de soi?

LE MAÎTRE.

Tout homme de bien. Est-ce que Jacques, l'honnête Jacques, ne se sent pas là de l'horreur pour le crime?... Allons, Jacques, finissons cette dispute et reprenez votre récit.

JACQUES.

En conséquence de cette calomnie ou médisance du portier, on se crut autorisé à faire mille diableries, mille méchancetés à ce pauvre Père Ange dont la tête parut se déranger. Alors on appela un médecin qu'on corrompit et qui attesta que ce religieux était fou et qu'il avait besoin de respirer l'air natal. S'il n'eût été question que d'éloigner ou d'enfermer le Père Ange, c'eût été une affaire bientôt faite; mais parmi les dévotes dont il était la coqueluche, il y avait de grandes dames à ménager. On leur parlait de leur directeur avec une commisération hypocrite : « Hélas! ce pauvre Père Ange, c'est bien dommage! c'était l'aigle de notre communauté. —

Qu'est-ce qui lui est donc arrivé? » A cette question on ne répondait qu'en poussant un profond soupir et en levant les yeux au ciel; si l'on insistait, on baissait la tête et l'on se taisait. A cette singerie l'on ajoutait quelquefois : « O Dieu! qu'est-ce de nous!... Il a encore des moments surprenants... des éclairs de génie... Cela reviendra peut-être, mais il y a peu d'espoir... Quelle perte pour la religion!... » Cependant les mauvais procédés redoublaient; il n'y avait rien qu'on ne tentât pour amener le Père Ange au point où on le disait; et on y aurait réussi si frère Jean ne l'eût pris en pitié. Que vous dirai-je de plus? Un soir que nous étions tous endormis, nous entendîmes frapper à notre porte : nous nous levons; nous ouvrons au Père Ange et à mon frère déguisés. Ils passèrent le jour suivant dans la maison; le lendemain, dès l'aube du jour, ils décampèrent. Ils s'en allaient les mains bien garnies; car Jean, en m'embrassant, me dit : « J'ai marié tes sœurs; si j'étais resté dans le couvent, deux ans de plus, ce que j'y étais, tu serais un des gros fermiers du canton : mais tout a changé, et voilà ce que je puis faire pour toi. Adieu, Jacques, si nous avons du bonheur, le Père et moi, tu t'en ressentiras... » puis il me lâcha dans la main les cinq louis dont je vous ai parlé, avec cinq autres pour la dernière des filles du village, qu'il avait mariée et qui venait d'accoucher d'un gros garçon qui ressemblait à frère Jean comme deux gouttes d'eau.

LE MAÎTRE, sa tabatière ouverte et sa montre replacée.

Et qu'allaient-ils faire à Lisbonne?

JACQUES.

Chercher un tremblement de terre, qui ne pouvait se faire sans eux; être écrasés, engloutis, brûlés; comme il était écrit là-haut.

LE MAÎTRE.

Ah! les moines! les moines!

JACQUES.

Le meilleur ne vaut pas grand argent.

LE MAÎTRE.

Je le sais mieux que toi.

JACQUES.

Est-ce que vous avez passé par leurs mains?

LE MAÎTRE.

Une autre fois je te dirai cela.

JACQUES.

Mais pourquoi est-ce qu'ils sont si méchants?

LE MAÎTRE.

Je crois que c'est parce qu'ils sont moines... Et puis revenons à tes amours.

JACQUES.

Non, monsieur, n'y revenons pas.

LE MAÎTRE.

Est-ce que tu ne veux plus que je les sache?

JACQUES.

Je le veux toujours; mais le destin, lui, ne le veut pas. Est-ce que vous ne voyez pas qu'aussitôt que j'en ouvre la bouche, le diable s'en mêle, et qu'il survient toujours quelque incident qui me coupe la parole? Je ne les finirai pas, vous dis-je, cela est écrit là-haut.

LE MAÎTRE.

Essaye, mon ami.

JACQUES.

Mais si vous commenciez l'histoire des vôtres, peut-être que cela romprait le sortilége et qu'ensuite les miennes en iraient mieux. J'ai dans la tête que cela tient à cela; tenez, monsieur, il me semble quelquefois que le destin me parle.

LE MAÎTRE.

Et tu te trouves toujours bien de l'écouter?

JACQUES.

Mais, oui, témoin le jour qu'il me dit que votre montre était sur le dos du porteballe...

Le maître se mit à bâiller; en bâillant il frappait de la main sur sa tabatière, et en frappant sur sa tabatière, il regardait au loin, et en regardant au loin, il dit à Jacques : Ne vois-tu pas quelque chose sur ta gauche?

JACQUES.

Oui, et je gage que c'est quelque chose qui ne voudra pas que je continue mon histoire, ni que vous commenciez la vôtre...

Jacques avait raison. Comme la chose qu'ils voyaient venait à eux et qu'ils allaient à elle, ces deux marches en sens contraire abrégèrent la distance ; et bientôt ils aperçurent un char drapé de noir, traîné par quatre chevaux noirs, couverts de housses noires qui leur enveloppaient la tête et qui descendaient jusqu'à leurs pieds ; derrière, deux domestiques en noir ; à la suite deux autres vêtus de noir, chacun sur un cheval noir, caparaçonné de noir : sur le siége du char un cocher noir, le chapeau rabattu et entouré d'un long crêpe qui pendait le long de son épaule gauche ; ce cocher avait la tête penchée, laissait flotter ses guides et conduisait moins ses chevaux qu'ils ne le conduisaient. Voilà nos deux voyageurs arrivés au côté de cette voiture funèbre. A l'instant, Jacques pousse un cri, tombe de son cheval plutôt qu'il n'en descend, s'arrache les cheveux, se roule à terre en criant : « Mon capitaine ! mon pauvre capitaine ! c'est lui, je n'en saurais douter, voilà ses armes... » Il y avait, en effet, dans le char, un long cercueil sous un drap mortuaire, sur le drap mortuaire une épée avec un cordon, et à côté du cercueil un prêtre, son bréviaire à la main et psalmodiant. Le char allait toujours, Jacques le suivait en se lamentant, le maître suivait Jacques en jurant, et les domestiques certifiaient à Jacques que ce convoi était celui de son capitaine, décédé dans la ville voisine, d'où on le transportait à la sépulture de ses ancêtres. Depuis que ce militaire avait été privé, par la mort d'un autre militaire, son ami, capitaine au même régiment, de la satisfaction de se battre au moins une fois par semaine, il en était tombé dans une mélancolie qui l'avait éteint au bout de quelques mois. Jacques, après avoir payé à son capitaine le tribut d'éloges, de regrets et de larmes qu'il lui devait, fit excuse à son maître, remonta sur son cheval, et ils allaient en silence.

Mais, pour Dieu, l'auteur, me dites-vous, où allaient-ils?... Mais, pour Dieu, lecteur, vous répondrai-je, est-ce qu'on sait où l'on va? Et vous, où allez-vous? Faut-il que je vous rappelle l'aventure d'Ésope? Son maître Xantippe lui dit un soir d'été ou d'hiver, car les Grecs se baignaient dans toutes les saisons : « Ésope, va au bain ; s'il y a peu de monde nous nous baignerons... » Ésope part. Chemin faisant il rencontre la patrouille d'Athènes. « Où vas-tu ? — Où je vais? répond Ésope, je n'en sais rien. — Tu n'en sais rien? marche en prison. —

Eh bien! reprit Ésope, ne l'avais-je pas bien dit que je ne savais où j'allais? je voulais aller au bain, et voilà que je vais en prison... » Jacques suivait son maître comme vous le vôtre; son maître suivait le sien comme Jacques le suivait.—Mais, qui était le maître du maître de Jacques?—Bon, est-ce qu'on manque de maître dans ce monde? Le maître de Jacques en avait cent pour un, comme vous. Mais parmi tant de maîtres du maître de Jacques, il fallait qu'il n'y en eût pas un bon; car d'un jour à l'autre il en changeait.—Il était homme.—Homme passionné comme vous, lecteur; homme curieux comme vous, lecteur; homme importun comme vous, lecteur; homme questionneur comme vous lecteur.—Et pourquoi questionnait-il?—Belle question! Il questionnait pour apprendre et pour redire, comme vous, lecteur...

Le maître dit à Jacques : Tu ne me parais pas disposé à reprendre l'histoire de tes amours.

JACQUES.

Mon pauvre capitaine! il s'en va où nous allons tous, et où il est bien extraordinaire qu'il ne soit pas arrivé plus tôt. Ahi!... Ahi!...

LE MAÎTRE.

Mais, Jacques, vous pleurez, je crois?... « Pleurez sans « contrainte, parce que vous pouvez pleurer sans honte; sa « mort vous affranchit des bienséances scrupuleuses qui vous « gênaient pendant sa vie. Vous n'avez pas les mêmes raisons « de dissimuler votre peine que celles que vous aviez de dissi- « muler votre bonheur; on ne pensera pas à tirer de vos larmes « les conséquences qu'on eût tirées de votre joie. On pardonne « au malheur. Et puis il faut dans ce moment se montrer sen- « sible ou ingrat, et, tout bien considéré, il vaut mieux déceler « une faiblesse que se laisser soupçonner d'un vice. Je veux « que votre plainte soit libre pour être moins douloureuse, je « la veux violente pour être moins longue. Rappelez-vous, « exagérez-vous même ce qu'il était : sa pénétration à sonder « les matières les plus profondes; sa subtilité à discuter les « plus délicates; son goût solide qui l'attachait aux plus impor- « tantes; la fécondité qu'il jetait dans les plus stériles; avec « quel art il défendait les accusés : son indulgence lui donnait « mille fois plus d'esprit que l'intérêt ou l'amour-propre n'en

« donnait au coupable; il n'était sévère que pour lui seul. Loin « de chercher des excuses aux fautes légères qui lui échap- « paient, il s'occupait avec toute la méchanceté d'un ennemi à « se les exagérer, et avec tout l'esprit d'un jaloux à rabaisser le « prix de ses vertus par un examen rigoureux des motifs qui « l'avaient peut-être déterminé à son insu. Ne prescrivez à vos « regrets d'autre terme que celui que le temps y mettra. Sou- « mettons-nous à l'ordre universel lorsque nous perdons nos « amis, comme nous nous y soumettrons lorsqu'il lui plaira de « disposer de nous; acceptons l'arrêt du sort qui les condamne, « sans désespoir, comme nous l'accepterons sans résistance « lorsqu'il se prononcera contre nous. Les devoirs de la sépul- « ture ne sont pas les derniers devoirs des âmes. La terre qui « se remue dans ce moment se raffermira sur la tombe de votre « amant; mais votre âme conservera toute sa sensibilité. »

JACQUES.

Mon maître, cela est fort beau; mais à quoi diable cela revient-il ? J'ai perdu mon capitaine, j'en suis désolé; et vous me détachez, comme un perroquet, un lambeau de la consolation d'un homme ou d'une femme à une autre femme qui a perdu son amant.

LE MAÎTRE.

Je crois que c'est d'une femme.

JACQUES.

Moi, je crois que c'est d'un homme. Mais que ce soit d'un homme ou d'une femme, encore une fois, à quoi diable cela revient-il ? Est-ce que vous me prenez pour la maîtressse de mon capitaine ? Mon capitaine, monsieur, était un brave homme; et moi, j'ai toujours été un honnête garçon.

LE MAÎTRE.

Jacques, qui est-ce qui vous le dispute ?

JACQUES.

A quoi diable revient donc votre consolation d'un homme ou d'une femme à une autre femme ? A force de vous le demander, vous me le direz peut-être.

LE MAÎTRE.

Non, Jacques, il faut que vous trouviez cela tout seul.

JACQUES.

J'y rêverais le reste de ma vie, que je ne le devinerais pas ; j'en aurais pour jusqu'au jugement dernier.

LE MAÎTRE.

Jacques, il m'a paru que vous m'écoutiez avec attention tandis que je lisais.

JACQUES.

Est-ce qu'on peut la refuser au ridicule ?

LE MAÎTRE.

Fort bien, Jacques !

JACQUES.

Peu s'en est fallu que je n'aie éclaté à l'endroit des bienséances rigoureuses qui me gênaient pendant la vie de mon capitaine, et dont j'avais été affranchi par sa mort.

LE MAÎTRE.

Fort bien, Jacques ! J'ai donc fait ce que je m'étais proposé. Dites-moi s'il était possible de s'y prendre mieux pour vous consoler. Vous pleuriez : si je vous avais entretenu de l'objet de votre douleur, qu'en serait-il arrivé ? Que vous eussiez pleuré bien davantage, et que j'aurais achevé de vous désoler. Je vous ai donné le change, et par le ridicule de mon oraison funèbre, et par la petite querelle qui s'en est suivie. A présent convenez que la pensée de votre capitaine est aussi loin de vous que le char funèbre qui le mène à son dernier domicile. Partant, je pense que vous pouvez reprendre l'histoire de vos amours.

JACQUES.

Je le pense aussi.

« Docteur, dis-je au chirurgien, demeurez-vous loin d'ici ?

— A un bon quart de lieue au moins.

— Êtes-vous un peu commodément logé ?

— Assez commodément.

— Pourriez-vous disposer d'un lit ?

— Non.

— Quoi ! pas même en payant, en payant bien ?

— Oh ! en payant et en payant bien, pardonnez-moi. Mais, l'ami, vous ne me paraissez guère en état de payer, et moins encore de bien payer.

— C'est mon affaire. Et serais-je un peu soigné chez vous ?

— Très-bien. J'ai ma femme qui a gardé des malades toute

sa vie; j'ai une fille aînée qui fait le poil à tout venant, et qui vous lève un appareil aussi bien que moi.

— Combien me prendriez-vous pour mon logement, ma nourriture et vos soins?

— Le chirurgien dit en se grattant l'oreille : Pour le logement... la nourriture... les soins... Mais qui est-ce qui me répondra du payement?

— Je payerai tous les jours.

— Voilà ce qui s'appelle parler, cela... »

Mais, monsieur, je crois que vous ne m'écoutez pas.

LE MAÎTRE.

Non, Jacques, il était écrit là-haut que tu parlerais cette fois, qui ne sera peut-être pas la dernière, sans être écouté.

JACQUES.

Quand on n'écoute pas celui qui parle, c'est qu'on ne pense à rien, ou qu'on pense à autre chose que ce qu'il dit : lequel des deux faisiez-vous?

LE MAÎTRE.

Le dernier. Je rêvais à ce qu'un des domestiques noirs qui suivait le char funèbre te disait, que ton capitaine avait été privé, par la mort de son ami, du plaisir de se battre au moins une fois la semaine. As-tu compris quelque chose à cela?

JACQUES.

Assurément!

LE MAÎTRE.

C'est pour moi une énigme que tu m'obligerais de m'expliquer.

JACQUES.

Et que diable cela vous fait-il?

LE MAÎTRE.

Peu de chose; mais quand tu parleras, tu veux apparemment être écouté?

JACQUES.

Cela va sans dire.

LE MAÎTRE.

Eh bien! en conscience, je ne saurais t'en répondre, tant que cet inintelligible propos me chiffonnera la cervelle. Tire-moi de là, je t'en prie.

JACQUES.

A la bonne heure! mais jurez-moi, du moins, que vous ne m'interromprez plus.

LE MAÎTRE.

A tout hasard, je te le jure.

JACQUES.

C'est que mon capitaine, bon homme, galant homme, homme de mérite, un des meilleurs officiers du corps, mais homme un peu hétéroclite, avait rencontré et fait amitié avec un autre officier du même corps, bon homme aussi, galant homme aussi, homme de mérite aussi, aussi bon officier que lui, mais homme aussi hétéroclite que lui...

Jacques était à entamer l'histoire de son capitaine, lorsqu'ils entendirent une troupe nombreuse d'hommes et de chevaux qui s'acheminaient derrière eux. C'était le même char lugubre qui revenait sur ses pas. Il était entouré... De gardes de la Ferme? — Non. — De cavaliers de maréchaussée? Peut-être. Quoi qu'il en soit, ce cortége était précédé du prêtre en soutane et en surplis, les mains liées derrière le dos; du cocher noir, les mains liées derrière le dos; et des deux valets noirs, les mains liées derrière le dos. Qui fut bien surpris? Ce fut Jacques, qui s'écria : « Mon capitaine, mon pauvre capitaine n'est pas mort! Dieu soit loué!... » Puis Jacques tourne bride, pique des deux, s'avance à toutes jambes au-devant du prétendu convoi. Il n'en était pas à trente pas, que les gardes de la Ferme ou les cavaliers de maréchaussée le couchent en joue, et lui crient : « Arrête, retourne sur tes pas, ou tu es mort... » Jacques s'arrêta tout court, consulta le destin dans sa tête; il lui sembla que le destin lui disait : Retourne sur tes pas : ce qu'il fit. Son maître lui dit : Eh bien! Jacques, qu'est-ce?

JACQUES.

Ma foi, je n'en sais rien.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi?

JACQUES.

Je n'en sais pas davantage.

LE MAÎTRE.

Tu verras que ce sont des contrebandiers qui auront

rempli cette bière de marchandises prohibées, et qu'ils auront été vendus à la Ferme par les coquins mêmes de qui ils les avaient achetées.

JACQUES.

Mais pourquoi ce carrosse aux armes de mon capitaine?

LE MAÎTRE.

Ou c'est un enlèvement. On aura caché dans ce cercueil, que sait-on, une femme, une fille, une religieuse; ce n'est pas le linceul qui fait le mort.

JACQUES.

Mais pourquoi ce carrosse aux armes de mon capitaine?

LE MAÎTRE.

Ce sera tout ce qu'il te plaira; mais achève-moi l'histoire de ton capitaine.

JACQUES.

Vous tenez encore à cette histoire? Mais peut-être que mon capitaine est encore vivant.

LE MAÎTRE.

Qu'est-ce que cela fait à la chose?

JACQUES.

Je n'aime pas à parler des vivants, parce qu'on est de temps en temps exposé à rougir du bien et du mal qu'on en a dit; du bien qu'ils gâtent, du mal qu'ils réparent.

LE MAÎTRE.

Ne sois ni fade panégyriste, ni censeur amer; dis la chose comme elle est.

JACQUES.

Cela n'est pas aisé. N'a-t-on pas son caractère, son intérêt, son goût, ses passions, d'après quoi l'on exagère ou l'on atténue? Dis la chose comme elle est!... Cela n'arrive peut-être pas deux fois en un jour dans toute une grande ville. Et celui qui vous écoute est-il mieux disposé que celui qui parle? Non. D'où il doit arriver que deux fois à peine en un jour, dans toute une grande ville, on soit entendu comme on dit.

LE MAÎTRE.

Que diable, Jacques, voilà des maximes à proscrire l'usage de la langue et des oreilles, à ne rien dire, à ne rien écouter

et à ne rien croire! Cependant, dis comme toi, je t'écoutera comme moi, et je t'en croirai comme je pourrai.

JACQUES.

Mon cher maître, la vie se passe en quiproquo. Il y a les quiproquo d'amour, les quiproquo d'amitié, les quiproquo de politique, de finance, d'église, de magistrature, de commerce, de femmes, de maris...

LE MAÎTRE.

Eh! laisse là ces quiproquo, et tâche de t'apercevoir que c'est en faire un grossier que de t'embarquer dans un chapitre de morale, lorsqu'il s'agit d'un fait historique. L'histoire de ton capitaine?

JACQUES.

Si l'on ne dit presque rien dans ce monde, qui soit entendu comme on le dit, il y a bien pis, c'est qu'on n'y fait presque rien, qui soit jugé comme on l'a fait.

LE MAÎTRE.

Il n'y a peut-être pas sous le ciel une autre tête qui contienne autant de paradoxes que la tienne.

JACQUES.

Et quel mal y aurait-il à cela? Un paradoxe n'est pas toujours une fausseté.

LE MAÎTRE.

Il est vrai.

JACQUES.

Nous passions à Orléans, mon capitaine et moi. Il n'était bruit dans la ville que d'une aventure récemment arrivée à un citoyen appelé M. Le Pelletier, homme pénétré d'une si profonde commisération pour les malheureux, qu'après avoir réduit, par des aumônes démesurées, une fortune assez considérable au plus étroit nécessaire, il allait de porte en porte chercher dans la bourse d'autrui des secours qu'il n'était plus en état de puiser dans la sienne.

LE MAÎTRE.

Et tu crois qu'il y avait deux opinions sur la conduite de cet homme-là?

JACQUES.

Non, parmi les pauvres; mais presque tous les riches, sans exception, le regardaient comme une espèce de fou; et peu

s'en fallut que ses proches ne le fissent interdire comme dissipateur. Tandis que nous nous rafraîchissions dans une auberge, une foule d'oisifs s'était rassemblée autour d'une espèce d'orateur, le barbier de la rue, et lui disait : « Vous y étiez, vous; racontez-nous comment la chose s'est passée.

— Très-volontiers, répondit l'orateur du coin, qui ne demandait pas mieux que de pérorer. M. Aubertot, une de mes pratiques, dont la maison fait face à l'église des Capucins, était sur sa porte; M. Le Pelletier l'aborde et lui dit : « Monsieur « Aubertot, ne me donnerez-vous rien pour mes amis? car c'est « ainsi qu'il appelle les pauvres, comme vous savez.

« — Non, pour aujourd'hui, monsieur Le Pelletier. »

« M. Le Pelletier insiste. « Si vous saviez en faveur de « qui je sollicite votre charité! c'est une pauvre femme qui « vient d'accoucher, et qui n'a pas un guenillon pour entortiller « son enfant.

« — Je ne saurais.

« — C'est une jeune et belle fille qui manque d'ouvrage et « de pain, et que votre libéralité sauvera peut-être du désordre.

« — Je ne saurais.

« — C'est un manœuvre qui n'avait que ses bras pour vivre, « et qui vient de se fracasser une jambe en tombant de son « échafaud.

« — Je ne saurais, vous dis-je.

« — Allons, monsieur Aubertot, laissez-vous toucher, et « soyez sûr que jamais vous n'aurez l'occasion de faire une « action plus méritoire.

« — Je ne saurais, je ne saurais.

« — Mon bon, mon miséricordieux monsieur Aubertot!...

« — Monsieur Le Pelletier, laissez-moi en repos; quand je « veux donner, je ne me fais pas prier... »

« Et cela dit, M. Aubertot lui tourne le dos, passe de sa porte dans son magasin, où M. Le Pelletier le suit; il le suit de son magasin dans son arrière-boutique, de son arrière-boutique dans son appartement; là, M. Aubertot, excédé des instances de M. Le Pelletier, lui donne un soufflet... »

Alors mon capitaine se lève brusquement, et dit à l'orateur : « Et il ne le tua pas?

— Non, monsieur; est-ce qu'on tue comme cela?

— Un soufflet, morbleu! un soufflet! Et que fit-il donc?

— Ce qu'il fit après son soufflet reçu? il prit un air riant, et dit à M. Aubertot : « Cela c'est pour moi ; mais mes « pauvres?... »

A ce mot tous les auditeurs s'écrièrent d'admiration, excepté mon capitaine qui leur disait : « Votre M. Le Pelletier, messieurs, n'est qu'un gueux, un malheureux, un lâche, un infâme, à qui cependant cette épée aurait fait prompte justice, si j'avais été là; et votre Aubertot aurait été bien heureux, s'il ne lui en avait coûté que le nez et les deux oreilles. »

L'orateur lui répliqua : « Je vois, monsieur, que vous n'auriez pas laissé le temps à l'homme insolent de reconnaître sa faute, de se jeter aux pieds de M. Le Pelletier, et de lui présenter sa bourse.

— Non certes!

— Vous êtes un militaire, et M. Le Pelletier est un chrétien; vous n'avez pas les mêmes idées du soufflet.

— La joue de tous les hommes d'honneur est la même.

— Ce n'est pas tout à fait l'avis de l'Évangile.

— L'Évangile est dans mon cœur et dans mon fourreau, et je n'en connais pas d'autre... »

Le vôtre, mon maître, est je ne sais où; le mien est écrit là-haut; chacun apprécie l'injure et le bienfait à sa manière; et peut-être n'en portons-nous pas le même jugement dans deux instants de notre vie.

LE MAÎTRE.

Après, maudit bavard, après...

Lorsque le maître de Jacques avait pris de l'humeur, Jacques se taisait, se mettait à rêver, et souvent ne rompait le silence que par un propos, lié dans son esprit, mais aussi décousu dans la conversation que la lecture d'un livre dont on aurait sauté quelques feuillets. C'est précisément ce qui lui arriva lorsqu'il dit : Mon cher maître...

LE MAÎTRE.

Ah! la parole t'est enfin revenue. Je m'en réjouis pour tous les deux, car je commençais à m'ennuyer de ne te pas entendre, et toi de ne pas parler. Parle donc...

Jacques allait commencer l'histoire de son capitaine, lorsque, pour la seconde fois, son cheval, se jetant brusquement hors de la grande route à droite, l'emporte à travers une longue plaine, à un bon quart de lieue de distance, et s'arrête tout court entre des fourches patibulaires... Entre des fourches patibulaires ! Voilà une singulière allure de cheval de mener son cavalier au gibet!... « Qu'est-ce que cela signifie? disait Jacques. Est-ce un avertissement du destin?

LE MAÎTRE.

Mon ami, n'en doutez pas. Votre cheval est inspiré, et le fâcheux, c'est que tous ces pronostics, inspirations, avertissements d'en haut par rêves, par apparitions, ne servent à rien : la chose n'en arrive pas moins. Cher ami, je vous conseille de mettre votre conscience en bon état, d'arranger vos petites affaires et de me dépêcher, le plus vite que vous pourrez, l'histoire de votre capitaine et celle de vos amours, car je serais fâché de vous perdre sans les avoir entendues. Quand vous vous soucieriez encore plus que vous ne faites, à quoi cela remédierait-il? à rien. L'arrêt du destin, prononcé deux fois par votre cheval, s'accomplira. Voyez, n'avez-vous rien à restituer à personne ? Confiez-moi vos dernières volontés, et soyez sûr qu'elles seront fidèlement remplies. Si vous m'avez pris quelque chose, je vous le donne; demandez-en seulement pardon à Dieu, et pendant le temps plus ou moins court que nous avons encore à vivre ensemble, ne me volez plus.

JACQUES.

J'ai beau revenir sur le passé, je n'y vois rien à démêler avec la justice des hommes. Je n'ai ni tué, ni volé, ni violé.

LE MAÎTRE.

Tant pis ; à tout prendre, j'aimerais mieux que le crime fût commis qu'à commettre, et pour cause.

JACQUES.

Mais, monsieur, ce ne sera peut-être pas pour mon compte, mais pour le compte d'un autre, que je serai pendu.

LE MAÎTRE.

Cela se peut.

JACQUES.

Ce n'est peut-être qu'après ma mort que je serai pendu.

LE MAÎTRE.

Cela se peut encore.

JACQUES.

Je ne serai peut-être pas pendu du tout.

LE MAÎTRE.

J'en doute.

JACQUES.

Il est peut-être écrit là-haut que j'assisterai seulement à la potence d'un autre; et cet autre-là, qui sait qui il est? s'il est proche, ou s'il est loin?

LE MAÎTRE.

Monsieur Jacques, soyez pendu, puisque le sort le veut, et que votre cheval le dit; mais ne soyez pas insolent : finissez vos conjectures impertinentes, et faites-moi vite l'histoire de votre capitaine.

JACQUES.

Monsieur, ne vous fâchez pas, on a quelquefois pendu de fort honnêtes gens : c'est un quiproquo de justice.

LE MAITRE.

Ces quiproquo-là sont affligeants. Parlons d'autre chose.

Jacques, un peu rassuré par les interprétations diverses qu'il avait trouvées au pronostic du cheval, dit :

Quand j'entrai au régiment, il y avait deux officiers à peu près égaux d'âge, de naissance, de service et de mérite. Mon capitaine était l'un des deux. La seule différence qu'il y eût entre eux, c'est que l'un était riche et que l'autre ne l'était pas. Mon capitaine était le riche. Cette conformité devait produire ou la sympathie, ou l'antipathie la plus forte : elle produisit l'une et l'autre...

Ici Jacques s'arrêta, et cela lui arriva plusieurs fois dans le cours de son récit, à chaque mouvement de tête que son cheval faisait de droite et de gauche. Alors, pour continuer, il reprenait sa dernière phrase, comme s'il avait eu le hoquet.

... Elle produisit l'une et l'autre. Il y avait des jours où ils étaient les meilleurs amis du monde, et d'autres où ils étaient ennemis mortels. Les jours d'amitié ils se cherchaient, ils se fêtaient, ils s'embrassaient, ils se communiquaient leurs peines, leurs plaisirs, leurs besoins; ils se consultaient sur

leurs affaires les plus secrètes, sur leurs intérêts domestiques, sur leurs espérances, sur leurs craintes, sur leurs projets d'avancement. Le lendemain, se rencontraient-ils ? ils passaient l'un à côté de l'autre sans se regarder, ou ils se regardaient fièrement, ils s'appelaient Monsieur, ils s'adressaient des mots durs, ils mettaient l'épée à la main et se battaient. S'il arrivait que l'un des deux fût blessé, l'autre se précipitait sur son camarade, pleurait, se désespérait, l'accompagnait chez lui et s'établissait à côté de son lit jusqu'à ce qu'il fût guéri. Huit jours, quinze jours, un mois après, c'était à recommencer, et l'on voyait, d'un instant à un autre, deux braves gens... deux braves gens, deux amis sincères, exposés à périr par la main l'un de l'autre, et le mort n'aurait certainement pas été le plus à plaindre des deux. On leur avait parlé plusieurs fois de la bizarrerie de leur conduite ; moi-même, à qui mon capitaine avait permis de parler, je lui disais : « Mais, monsieur, s'il vous arrivait de le tuer ? » A ces mots, il se mettait à pleurer et se couvrait les yeux de ses mains ; il courait dans son appartement comme un fou. Deux heures après, ou son camarade le ramenait chez lui blessé, ou il rendait le même service à son camarade. Ni mes remontrances... ni mes remontrances, ni celles des autres n'y faisaient rien ; on n'y trouva de remède qu'à les séparer. Le ministre de la guerre fut instruit d'une persévérance si singulière dans des extrémités si opposées, et mon capitaine nommé à un commandement de place, avec injonction expresse de se rendre sur-le-champ à son poste, et défense de s'en éloigner ; une autre défense fixa son camarade au régiment... Je crois que ce maudit cheval me fera devenir fou... A peine les ordres du ministre furent-ils arrivés, que mon capitaine, sous prétexte d'aller remercier de la faveur qu'il venait d'obtenir, partit pour la cour, représenta qu'il était riche et que son camarade indigent avait le même droit aux grâces du roi ; que le poste qu'on venait de lui accorder récompenserait les services de son ami, suppléerait à son peu de fortune, et qu'il en serait, lui, comblé de joie. Comme le ministre n'avait eu d'autre intention que de séparer ces deux hommes bizarres, et que les procédés généreux touchent toujours, il fut arrêté... Maudite bête, tiendras-tu ta tête droite ?... Il fut arrêté que mon capitaine resterait au régiment, et que son camarade irait occuper le commandement de place.

A peine furent-ils séparés, qu'ils sentirent le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre; ils tombèrent dans une mélancolie profonde. Mon capitaine demanda un congé de semestre pour aller prendre l'air natal; mais à deux lieues de la garnison, il vend son cheval, se déguise en paysan et s'achemine vers la place que son ami commandait. Il paraît que c'était une démarche concertée entre eux. Il arrive... Va donc où tu voudras! Y a-t-il encore là quelque gibet qu'il te plaise de visiter?... Riez bien, monsieur; cela est en effet très-plaisant... Il arrive; mais il était écrit là-haut que, quelques précautions qu'ils prissent pour cacher la satisfaction qu'ils avaient de se revoir et ne s'aborder qu'avec les marques extérieures de la subordination d'un paysan à un commandant de place, des soldats, quelques officiers qui se rencontreraient par hasard à leur entrevue et qui seraient instruits de leur aventure, prendraient des soupçons et iraient prévenir le major de la place.

Celui-ci, homme prudent, sourit de l'avis, mais ne laissa pas d'y attacher toute l'importance qu'il méritait. Il mit des espions autour du commandant. Leur premier rapport fut que le commandant sortait peu, et que le paysan ne sortait point du tout. Il était impossible que ces deux hommes vécussent ensemble huit jours de suite, sans que leur étrange manie les reprît; ce qui ne manqua pas d'arriver.

Vous voyez, lecteur, combien je suis obligeant; il ne tiendrait qu'à moi de donner un coup de fouet aux chevaux qui traînent le carrosse drapé de noir, d'assembler, à la porte du gîte prochain, Jacques, son maître, les gardes des Fermes ou les cavaliers de maréchaussée avec le reste de leur cortége; d'interrompre l'histoire du capitaine de Jacques et de vous impatienter à mon aise; mais pour cela il faudrait mentir, et je n'aime pas le mensonge, à moins qu'il ne soit utile et forcé. Le fait est que Jacques et son maître ne virent plus le carrosse drapé, et que Jacques, toujours inquiet de l'allure de son cheval, continua son récit :

Un jour, les espions rapportèrent au major qu'il y avait eu une contestation fort vive entre le commandant et le paysan; qu'ensuite ils étaient sortis, le paysan marchant le premier, le commandant ne le suivant qu'à regret, et qu'ils étaient entrés chez un banquier de la ville, où ils étaient encore.

On apprit dans la suite que, n'espérant plus de se revoir, ils avaient résolu de se battre à toute outrance, et que, sensible aux devoirs de la plus tendre amitié, au moment même de la férocité la plus inouïe, mon capitaine qui était riche, comme je vous l'ai dit... mon capitaine, qui était riche, avait exigé de son camarade qu'il acceptât une lettre de change de vingt-quatre mille livres, qui lui assurât de quoi vivre chez l'étranger, au cas qu'il fût tué, celui-ci protestant qu'il ne se battrait point sans ce préalable; l'autre répondant à cette offre : « Est-ce que tu crois, mon ami, que si je te tue, je te survivrai?... » J'espère, monsieur, que vous ne me condamnerez pas à finir notre voyage sur ce bizarre animal...

Ils sortaient de chez le banquier, et ils s'acheminaient vers les portes de la ville, lorsqu'ils se virent entourés du major et de quelques officiers. Quoique cette rencontre eût l'air d'un incident fortuit, nos deux amis, nos deux ennemis, comme il vous plaira de les appeler, ne s'y méprirent pas. Le paysan se laissa reconnaître pour ce qu'il était. On alla passer la nuit dans une maison écartée. Le lendemain, dès la pointe du jour, mon capitaine, après avoir embrassé plusieurs fois son camarade, s'en sépara pour ne plus le revoir. A peine fut-il arrivé dans son pays, qu'il mourut.

LE MAÎTRE.

Et qui est-ce qui t'a dit qu'il était mort?

JACQUES.

Et ce cercueil? et ce carrosse à ses armes? Mon pauvre capitaine est mort, je n'en doute pas.

LE MAÎTRE.

Et ce prêtre les mains liées sur le dos; et ces gens les mains liées sur le dos; et ces gardes de la Ferme ou ces cavaliers de maréchaussée; et ce retour du convoi vers la ville? Ton capitaine est vivant, je n'en doute pas; mais ne sais-tu rien de son camarade?

JACQUES.

L'histoire de son camarade est une belle ligne du grand rouleau ou de ce qui est écrit là-haut.

LE MAÎTRE.

J'espère...

Le cheval de Jacques ne permit pas à son maître d'achever; il part comme un éclair, ne s'écartant ni à droite ni à gauche, suivant la grande route. On ne vit plus Jacques; et son maître, persuadé que le chemin aboutissait à des fourches patibulaires, se tenait les côtés de rire. Et puisque Jacques et son maître ne sont bons qu'ensemble et ne valent rien séparés non plus que Don Quichotte sans Sancho et Richardet sans Ferragus, ce que le continuateur de Cervantès[1] et l'imitateur de l'Arioste, monsignor Forti-Guerra[2], n'ont pas assez compris, lecteur, causons ensemble jusqu'à ce qu'ils se soient rejoints.

Vous allez prendre l'histoire du capitaine de Jacques pour un conte, et vous aurez tort. Je vous proteste que telle qu'il l'a racontée à son maître, tel fut le récit que j'en avais entendu faire aux Invalides, je ne sais en quelle année, le jour de Saint-Louis, à table chez un monsieur de Saint-Étienne, major de l'hôtel; et l'historien qui parlait en présence de plusieurs autres officiers de la maison, qui avaient connaissance du fait, était un personnage grave qui n'avait point du tout l'air d'un badin. Je vous le répète donc pour ce moment et pour la suite : soyez circonspect si vous ne voulez pas prendre dans cet entretien de Jacques et de son maître le vrai pour le faux, le faux pour le vrai. Vous voilà bien averti, et je m'en lave les mains. — Voilà, me direz-vous, deux hommes bien extraordinaires! — Et c'est là ce qui vous met en défiance? Premièrement, la nature est si variée, surtout dans les instincts et les caractères, qu'il n'y a rien de si bizarre dans l'imagination d'un poëte dont l'expérience et l'observation ne vous offrissent le modèle dans la nature. Moi, qui vous parle, j'ai rencontré le pendant du *Médecin malgré lui*, que j'avais regardé jusque-là comme la plus folle et la plus gaie des fictions. — Quoi! le pendant du mari à qui

1. Avellaneda (Alonzo-Fernandez d') fit imprimer en 1614, à Tarragone, une suite de *Don Quichotte*. Cet ouvrage, peu estimé, a cependant été traduit en 1704 par Le Sage, sous le titre de *Nouvelles Aventures de Don Quichotte*. (Br.)

2. Forti-Guerra ou Forte-Guerri, né à Pistoie en 1674, mort le 17 février 1735, fit en très-peu de temps son poëme de *Ricciardetto* (Richardet), dont il composa en un seul jour le premier chant, voulant prouver par là combien il était facile de réussir dans le genre de l'Arioste. Le *Richardet* fut imprimé en 1738, trois ans après la mort de l'auteur; il a été traduit ou plutôt imité en vers français par Dumourier, 1766, et par Mancini-Nivernois, Paris, 1796. (Br.)

sa femme dit : J'ai trois enfants sur les bras ; et qui lui répond : Mets-les à terre... Ils me demandent du pain : donne-leur le fouet ! — Précisément. Voici son entretien avec ma femme.

« Vous voilà, monsieur Gousse ?

— Non, madame, je ne suis pas un autre.

— D'où venez-vous ?

— D'où j'étais allé.

— Qu'avez-vous fait là ?

— J'ai raccommodé un moulin qui allait mal.

— A qui appartenait ce moulin ?

— Je n'en sais rien ; je n'étais pas allé pour raccommoder le meunier.

— Vous êtes fort bien vêtu contre votre usage ; pourquoi sous cet habit, qui est très-propre, une chemise sale ?

— C'est que je n'en ai qu'une.

— Et pourquoi n'en avez-vous qu'une ?

— C'est que je n'ai qu'un corps à la fois.

— Mon mari n'y est pas, mais cela ne vous empêchera pas de dîner ici.

— Non, puisque je ne lui ai confié ni mon estomac ni mon appétit.

— Comment se porte votre femme ?

— Comme il lui plaît ; c'est son affaire.

— Et vos enfants ?

— A merveille !

— Et celui qui a de si beaux yeux, un si bel embonpoint, une si belle peau ?

— Beaucoup mieux que les autres ; il est mort.

— Leur apprenez-vous quelque chose ?

— Non, madame.

— Quoi ! ni à lire, ni à écrire, ni le catéchisme ?

— Ni à lire, ni à écrire, ni le catéchisme.

— Et pourquoi cela ?

— C'est qu'on ne m'a rien appris, et que je n'en suis pas plus ignorant. S'ils ont de l'esprit, ils feront comme moi ; s'ils sont sots, ce que je leur apprendrais ne les rendrait que plus sots... »

Si vous rencontrez jamais cet original, il n'est pas nécessaire de le connaître pour l'aborder. Entraînez-le dans un cabaret,

dites-lui votre affaire, proposez-lui de vous suivre à vingt lieues, il vous suivra ; après l'avoir employé, renvoyez-le sans un sou ; il s'en retournera satisfait.

Avez-vous entendu parler d'un certain Prémontval[1] qui donnait à Paris des leçons publiques de mathématiques? C'était son ami... Mais Jacques et son maître se sont peut-être rejoints : voulez-vous que nous allions à eux, ou rester avec moi?... Gousse et Prémontval tenaient ensemble l'école. Parmi les élèves qui s'y rendaient en foule, il y avait une jeune fille appelée Mlle Pigeon[2], la fille de cet habile artiste qui a construit ces deux beaux planisphères qu'on a transportés du Jardin du Roi dans les salles de l'Académie des Sciences. Mlle Pigeon allait là tous les matins avec son portefeuille sous le bras et son étui de mathématiques dans son manchon. Un des professeurs, Prémontval, devint amoureux de son écolière, et tout à travers les propositions sur les solides inscrits à la sphère, il y eut un enfant de fait. Le père Pigeon n'était pas homme à entendre patiemment la vérité de ce corollaire. La situation des amants devient embarrassante, ils en confèrent; mais n'ayant rien, mais rien du tout, quel pouvait être le résultat de leurs délibérations? Ils appellent à leur secours l'ami Gousse. Celui-ci, sans mot dire, vend tout ce qu'il possède, linge, habits, machines, meubles, livres ; fait une somme, jette les deux amoureux dans une chaise de poste, les accompagne à franc étrier jusqu'aux Alpes ; là, il vide sa bourse du peu d'argent qui lui restait, le leur donne, les embrasse, leur souhaite un bon voyage, et s'en revient à pied demandant l'aumône jusqu'à Lyon, où il gagna, à peindre les parois d'un cloître de moines, de quoi revenir à Paris sans mendier. — Cela est très-beau. — Assurément! et d'après cette action héroïque vous croyez à Gousse un grand fonds de morale?

1. Prémontval (Pierre Le Guay de), fils d'un vieux commissaire de quartier de Paris, naquit à Charenton en 1716. Il enseignait les mathématiques vers 1740. Après qu'il eut enlevé Mlle Pigeon, il passa en Suisse, puis à Berlin, y vécut pauvrement, quoique membre de l'Académie, et y mourut en 1764. A Paris, il faisait des conférences. Il est assez gai de voir Crébillon fils, comme censeur, donner son approbation au *Discours sur l'utilité des mathématiques* ou à celui *sur la Nature du nombre.*

2. Pigeon (Marie-Anne-Victoire), femme de Prémontval, née à Paris en 1724, mourut à Berlin en 1767, peu de temps après son mari. Elle était lectrice de la princesse Henri de Prusse. Elle a publié en 1750 : *Mémoires sur la vie de Jean Pigeon* ou *le Mécaniste philosophe,* ouvrage obscur sur les idées de son père.

Eh bien! détrompez-vous, il n'en avait pas plus qu'il n'y en a dans la tête d'un brochet. — Cela est impossible. — Cela est. Je l'avais occupé. Je lui donne un mandat de quatre-vingts livres sur mes commettants; la somme était écrite en chiffres; que fait-il? Il ajoute un zéro, et se fait payer huit cents livres. — Ah! l'horreur! — Il n'est pas plus malhonnête quand il me vole, qu'honnête quand il se dépouille pour un ami; c'est un original sans principes. Ces quatre-vingts francs ne lui suffisaient pas, avec un trait de plume il s'en procurait huit cents dont il avait besoin. Et les livres précieux dont il me fait présent? — Qu'est-ce que ces livres?... — Mais Jacques et son maître? Mais les amours de Jacques? Ah! lecteur, la patience avec laquelle vous m'écoutez me prouve le peu d'intérêt que vous prenez à mes deux personnages, et je suis tenté de les laisser où ils sont... J'avais besoin d'un livre précieux, il me l'apporte; quelque temps après j'ai besoin d'un autre livre précieux, il me l'apporte encore; je veux les payer, il en refuse le prix. J'ai besoin d'un troisième livre précieux. « Pour celui-ci, dit-il, vous ne l'aurez pas, vous avez parlé trop tard; mon docteur de Sorbonne est mort.

— Et qu'a de commun la mort de votre docteur de Sorbonne avec le livre que je désire? Est-ce que vous avez pris les deux autres dans sa bibliothèque?

— Assurément!

— Sans son aveu?

— Eh! qu'en avais-je besoin pour exercer une justice distributive? Je n'ai fait que déplacer ces livres pour le mieux, en les transférant d'un endroit où ils étaient inutiles, dans un autre où l'on en ferait un bon usage... » Et prononcez après cela sur l'allure des hommes! Mais c'est l'histoire de Gousse avec sa femme qui est excellente... Je vous entends; vous en avez assez, et votre avis serait que nous allassions rejoindre nos deux voyageurs. Lecteur, vous me traitez comme un automate, cela n'est pas poli; dites les amours de Jacques, ne dites pas les amours de Jacques;... je veux que vous me parliez de l'histoire de Gousse; j'en ai assez... Il faut sans doute que j'aille quelquefois à votre fantaisie; mais il faut que j'aille quelquefois à la mienne, sans compter que tout auditeur qui me permet de commencer un récit s'engage d'en entendre la fin.

Je vous ai dit premièrement; or, dire un premièrement, c'est annoncer au moins un secondement. Secondement donc... Écoutez-moi, ne m'écoutez pas, je parlerai tout seul... Le capitaine de Jacques et son camarade pouvaient être tourmentés d'une jalousie violente et secrète : c'est un sentiment que l'amitié n'éteint pas toujours. Rien de si difficile à pardonner que le mérite. N'appréhendaient-ils pas un passe-droit, qui les aurait également offensés tous deux? Sans s'en douter, ils cherchaient d'avance à se délivrer d'un concurrent dangereux, ils se tâtaient pour l'occasion à venir. Mais comment avoir cette idée de celui qui cède si généreusement son commandement de place à son ami indigent? Il le cède, il est vrai; mais s'il en eût été privé, peut-être l'eût-il revendiqué à la pointe de l'épée. Un passe-droit entre les militaires, s'il n'honore pas celui qui en profite, déshonore son rival. Mais laissons tout cela, et disons que c'était leur coin de folie. Est-ce que chacun n'a pas le sien? Celui de nos deux officiers fut pendant plusieurs siècles celui de toute l'Europe; on l'appelait l'esprit de chevalerie. Toute cette multitude brillante, armée de pied en cap, décorée de diverses livrées d'amour, caracolant sur des palefrois, la lance au poing, la visière haute ou baissée, se regardant fièrement, se mesurant de l'œil, se menaçant, se renversant sur la poussière, jonchant l'espace d'un vaste tournoi des éclats d'armes brisées, n'étaient que des amis jaloux du mérite en vogue. Ces amis, au moment où ils tenaient leurs lances en arrêt, chacun à l'extrémité de la carrière, et qu'ils avaient pressé de l'aiguillon les flancs de leurs coursiers, devenaient les plus terribles ennemis; ils fondaient les uns sur les autres avec la même fureur qu'ils auraient portée sur un champ de bataille. Eh bien! nos deux officiers n'étaient que deux paladins, nés de nos jours, avec les mœurs des anciens. Chaque vertu et chaque vice se montre et passe de mode. La force du corps eut son temps, l'adresse aux exercices eut le sien. La bravoure est tantôt plus, tantôt moins considérée; plus elle est commune, moins on en est vain, moins on en fait l'éloge. Suivez les inclinations des hommes, et vous en remarquerez qui semblent être venus au monde trop tard : ils sont d'un autre siècle. Et qu'est-ce qui empêcherait de croire que nos deux militaires avaient été engagés dans ces combats journaliers et périlleux par le seul désir de trouver le côté faible de son rival et d'obtenir la

supériorité sur lui? Les duels se répètent dans la société sous toutes sortes de formes, entre des prêtres, entre des magistrats, entre des littérateurs, entre des philosophes; chaque état a sa lance et ses chevaliers, et nos assemblées les plus respectables, les plus amusantes, ne sont que de petits tournois où quelquefois on porte des livrées de l'amour dans le fond de son cœur, sinon sur l'épaule. Plus il y a d'assistants, plus la joute est vive; la présence de femmes y pousse la chaleur et l'opiniâtreté à toute outrance, et la honte d'avoir succombé devant elles ne s'oublie guère.

Et Jacques?... Jacques avait franchi les portes de la ville, traversé les rues aux acclamations des enfants, et atteint l'extrémité du faubourg opposé, où son cheval s'élançant dans une petite porte basse, il y eut entre le linteau de cette porte et la tête de Jacques un choc terrible dans lequel il fallait que le linteau fût déplacé ou Jacques renversé en arrière; ce fut, comme on pense bien, le dernier qui arriva. Jacques tomba, la tête fendue et sans connaissance. On le ramasse, on le rappelle à la vie avec des eaux spiritueuses; je crois même qu'il fut saigné par le maître de la maison. — Cet homme était donc chirurgien? — Non. Cependant son maître était arrivé et demandait de ses nouvelles à tous ceux qu'il rencontrait. « N'auriez-vous point aperçu un grand homme sec, monté sur un cheval pie?

— Il vient de passer, il allait comme si le diable l'eût emporté; il doit être arrivé chez son maître.

— Et qui est son maître?

— Le bourreau.

— Le bourreau!

— Oui, car ce cheval est le sien.

— Où demeure le bourreau?

— Assez loin, mais ne vous donnez pas la peine d'y aller, voilà ses gens qui vous apportent apparemment l'homme sec que vous demandez, et que nous avons pris pour un de ses valets... »

Et qui est-ce qui parlait ainsi avec le maître de Jacques? c'était un aubergiste à la porte duquel il s'était arrêté, il n'y avait pas à se tromper : il était court et gros comme un tonneau; en chemise retroussée jusqu'aux coudes; avec un bonnet de coton sur la tête, un tablier de cuisine autour de lui et un grand couteau à son côté. « Vite, vite, un lit pour ce malheureux,

lui dit le maître de Jacques, un chirurgien, un médecin, un apothicaire... » Cependant on avait déposé Jacques à ses pieds, le front couvert d'une épaisse et énorme compresse, et les yeux fermés. « Jacques? Jacques?

— Est-ce vous, mon maître?

— Oui, c'est moi; regarde-moi donc.

— Je ne saurais.

— Qu'est-ce donc qu'il t'est arrivé?

— Ah le cheval! le maudit cheval! je vous dirai tout cela demain, si je ne meurs pas pendant la nuit. »

Tandis qu'on le transportait et qu'on le montait à sa chambre, le maître dirigeait la marche et criait : « Prenez garde, allez doucement; doucement, mordieu! vous allez le blesser. Toi, qui le tiens par les jambes, tourne à droite; toi, qui lui tiens la tête, tourne à gauche. » Et Jacques disait à voix basse : « Il était donc écrit là-haut!... »

A peine Jacques fut-il couché, qu'il s'endormit profondément. Son maître passa la nuit à son chevet, lui tâtant le pouls et humectant sans cesse sa compresse avec de l'eau vulnéraire. Jacques le surprit à son réveil dans cette fonction, et lui dit : Que faites-vous là?

LE MAÎTRE.

Je te veille. Tu es mon serviteur, quand je suis malade ou bien portant; mais je suis le tien quand tu te portes mal.

JACQUES.

Je suis bien aise de savoir que vous êtes humain; ce n'est pas trop la qualité des maîtres envers leurs valets.

LE MAÎTRE.

Comment va la tête?

JACQUES.

Aussi bien que la solive contre laquelle elle a lutté.

LE MAÎTRE.

Prends ce drap entre tes dents et secoue fort... Qu'as-tu senti?

JACQUES.

Rien; la cruche me paraît sans fêlure.

LE MAÎTRE.

Tant mieux. Tu veux te lever, je crois?

JACQUES.

Et que voulez-vous que je fasse là?

LE MAÎTRE.

Je veux que tu te reposes.

JACQUES.

Mon avis, à moi, est que nous déjeunions et que nous partions.

LE MAÎTRE.

Et le cheval?

JACQUES.

Je l'ai laissé chez son maître, honnête homme, galant homme, qui l'a repris pour ce qu'il nous l'a vendu.

LE MAÎTRE.

Et cet honnête homme, ce galant homme, sais-tu qui il est?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Je te le dirai quand nous serons en route.

JACQUES.

Et pourquoi pas à présent? Quel mystère y a-t-il à cela?

LE MAÎTRE.

Mystère ou non, quelle nécessité y a-t-il de te l'apprendre dans ce moment ou dans un autre?

JACQUES.

Aucune.

LE MAÎTRE.

Mais il te faut un cheval.

JACQUES.

L'hôte de cette auberge ne demandera peut-être pas mieux que de nous céder un des siens.

LE MAÎTRE.

Dors encore un moment, et je vais voir à cela.

Le maître de Jacques descend, ordonne le déjeuner, achète un cheval, remonte et trouve Jacques habillé. Ils ont déjeuné et les voilà partis; Jacques protestant qu'il était malhonnête de s'en aller sans avoir fait une visite de politesse au citoyen à la porte duquel il s'était presque assommé et qui l'avait si obligeamment secouru; son maître le tranquillisant sur sa délica-

tesse par l'assurance qu'il avait bien récompensé ses satellites qui l'avaient apporté à l'auberge; Jacques prétendant que l'argent donné aux serviteurs ne l'acquittait pas avec leur maître; que c'était ainsi que l'on inspirait aux hommes le regret et le dégoût de la bienfaisance, et que l'on se donnait à soi-même un air d'ingratitude. « Mon maître, j'entends tout ce que cet homme dit de moi par ce que je dirais de lui, s'il était à ma place et moi à la sienne... »

Ils sortaient de la ville lorsqu'ils rencontrèrent un homme grand et vigoureux, le chapeau bordé sur la tête, l'habit galonné sur toutes les tailles, allant seul si vous en exceptez deux grands chiens qui le précédaient. Jacques ne l'eut pas plus tôt aperçu, que descendre de cheval, s'écrier : « c'est lui ! » et se jeter à son cou, fut l'affaire d'un instant. L'homme aux deux chiens paraissait très-embarrassé des caresses de Jacques, le repoussait doucement, et lui disait : « Monsieur, vous me faites trop d'honneur.

— Et non! je vous dois la vie, et je ne saurais trop vous en remercier.

— Vous ne savez pas qui je suis.

— N'êtes-vous pas le citoyen officieux qui m'a secouru, qui m'a saigné et qui m'a pansé, lorsque mon cheval...

— Il est vrai.

— N'êtes-vous pas le citoyen honnête qui a repris ce cheval pour le même prix qu'il me l'avait vendu?

— Je le suis. » Et Jacques de le rembrasser sur une joue et sur l'autre, et son maître de sourire, et les deux chiens debout, le nez en l'air et comme émerveillés d'une scène qu'ils voyaient pour la première fois. Jacques, après avoir ajouté à ses démonstrations de gratitude, force révérences, que son bienfaiteur ne lui rendait pas, et force souhaits qu'on recevait froidement, remonte sur son cheval, et dit à son maître : J'ai la plus profonde vénération pour cet homme que vous devez me faire connaître.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi, Jacques, est-il si vénérable à vos yeux?

JACQUES.

C'est que n'attachant aucune importance aux services qu'il rend, il faut qu'il soit naturellement officieux et qu'il ait une longue habitude de bienfaisance.

LE MAÎTRE.

Et à quoi jugez-vous cela?

JACQUES.

A l'air indifférent et froid avec lequel il a reçu mon remercîment; il ne me salue point, il ne me dit pas un mot, il semble me méconnaître, et peut-être à présent se dit-il en lui-même avec un sentiment de mépris : Il faut que la bienfaisance soit fort étrangère à ce voyageur, et que l'exercice de la justice lui soit bien pénible, puisqu'il en est si touché... Qu'est-ce qu'il y a donc de si absurde dans ce que je vous dis, pour vous faire rire de si bon cœur!... Quoi qu'il en soit, dites-moi le nom de cet homme, afin que je le mette sur mes tablettes.

LE MAÎTRE.

Très-volontiers; écrivez.

JACQUES.

Dites.

LE MAÎTRE.

Écrivez : l'homme auquel je porte la plus profonde vénération...

JACQUES.

La plus profonde vénération...

LE MAÎTRE.

Est...

JACQUES.

Est...

LE MAÎTRE.

Le bourreau de ***.

JACQUES.

Le bourreau!

LE MAÎTRE.

Oui, oui, le bourreau.

JACQUES.

Pourriez-vous me dire où est le sel de cette plaisanterie?

LE MAÎTRE.

Je ne plaisante point. Suivez les chaînons de votre gourmette. Vous avez besoin d'un cheval, le sort vous adresse à un passant, et ce passant, c'est un bourreau. Ce cheval vous conduit deux fois entre des fourches patibulaires; la troisième, il vous dépose chez un bourreau; là vous tombez sans vie; de là

on vous apporte, où? dans une auberge, un gîte, un asile commun. Jacques, savez-vous l'histoire de la mort de Socrate?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

C'était un sage d'Athènes. Il y a longtemps que le rôle de sage est dangereux parmi les fous. Ses concitoyens le condamnèrent à boire la ciguë. Eh bien! Socrate fit comme vous venez de faire; il en usa avec le bourreau qui lui présenta la ciguë aussi poliment que vous. Jacques, vous êtes une espèce de philosophe, convenez-en. Je sais bien que c'est une race d'hommes odieuse aux grands, devant lesquels ils ne fléchissent pas le genou; aux magistrats, protecteurs par état des préjugés qu'ils poursuivent; aux prêtres, qui les voient rarement au pied de leurs autels; aux poëtes, gens sans principes et qui regardent sottement la philosophie comme la cognée des beaux-arts, sans compter que ceux même d'entre eux qui se sont exercés dans le genre odieux de la satire, n'ont été que des flatteurs; aux peuples, de tout temps les esclaves des tyrans qui les oppriment, des fripons qui les trompent, et des bouffons qui les amusent. Ainsi je connais, comme vous voyez, tout le péril de votre profession et toute l'importance de l'aveu que je vous demande; mais je n'abuserai pas de votre secret. Jacques, mon ami, vous êtes un philosophe, j'en suis fâché pour vous; et s'il est permis de lire dans les choses présentes celles qui doivent arriver un jour, et si ce qui est écrit là-haut se manifeste quelquefois aux hommes longtemps avant l'événement, je présume que votre mort sera philosophique, et que vous recevrez le lacet d'aussi bonne grâce que Socrate reçut la coupe de la ciguë.

JACQUES.

Mon maître, un prophète ne dirait pas mieux; mais heureusement...

LE MAÎTRE.

Vous n'y croyez pas trop; ce qui achève de donner de la force à mon pressentiment.

JACQUES.

Et vous, monsieur, y croyez-vous?

LE MAÎTRE.

J'y crois; mais je n'y croirais pas que ce serait sans conséquence.

JACQUES.

Et pourquoi?

LE MAÎTRE.

C'est qu'il n'y a du danger que pour ceux qui parlent; et je me tais.

JACQUES.

Et aux pressentiments?

LE MAÎTRE.

J'en ris, mais j'avoue que c'est en tremblant. Il y en a qui ont un caractère si frappant! On a été bercé de ces contes-là de si bonne heure! Si vos rêves s'étaient réalisés cinq ou six fois, et qu'il vous arrivât de rêver que votre ami est mort, vous iriez bien vite le matin chez lui pour savoir ce qui en est. Mais les pressentiments dont il est impossible de se défendre, ce sont surtout ceux qui se présentent au moment où la chose se passe loin de nous, et qui ont un air symbolique.

JACQUES.

Vous êtes quelquefois si profond et si sublime, que je ne vous entends pas. Ne pourriez-vous pas m'éclaircir cela par un exemple?

LE MAÎTRE.

Rien de plus aisé. Une femme vivait à la campagne avec son mari octogénaire et attaqué de la pierre. Le mari quitte sa femme et vient à la ville se faire opérer. La veille de l'opération il écrit à sa femme : « A l'heure où vous recevrez cette lettre, je serai sous le bistouri de frère Cosme... » Tu connais ces anneaux de mariage qui se séparent en deux parties, sur chacune desquelles les noms de l'époux et de sa femme sont gravés. Eh bien! cette femme en avait un pareil au doigt, lorsqu'elle ouvrit la lettre de son mari. A l'instant, les deux moitiés de cet anneau se séparent; celle qui portait son nom reste à son doigt; celle qui portait le nom de son mari tombe brisée sur la lettre qu'elle lisait... Dis-moi, Jacques, crois-tu qu'il y ait de tête assez forte, d'âme assez ferme, pour n'être pas plus ou moins ébranlée d'un pareil incident, et dans une circon-

stance pareille? Aussi cette femme en pensa mourir. Ses transes durèrent jusqu'au jour de la poste suivante par laquelle son mari lui écrivit que l'opération s'était faite heureusement, qu'il était hors de tout danger, et qu'il se flattait de l'embrasser avant la fin du mois.

JACQUES.

Et l'embrassa-t-il en effet?

LE MAÎTRE.

Oui.

JACQUES.

Je vous ai fait cette question, parce que j'ai remarqué plusieurs fois que le destin était cauteleux. On lui dit au premier moment qu'il en aura menti, et il se trouve au second moment, qu'il a dit vrai. Ainsi donc, monsieur, vous me croyez dans le cas du pressentiment symbolique; et, malgré vous, vous me croyez menacé de la mort du philosophe?

LE MAÎTRE.

Je ne saurais te le dissimuler; mais pour écarter cette triste idée, ne pourrais-tu pas?...

JACQUES.

Reprendre l'histoire de mes amours?...

Jacques reprit l'histoire de ses amours. Nous l'avions laissé, je crois, avec le chirurgien.

LE CHIRURGIEN.

J'ai peur qu'il n'y ait de la besogne à votre genou pour plus d'un jour.

JACQUES.

Il y en aura tout juste pour tout le temps qui est écrit là-haut, qu'importe?

LE CHIRURGIEN.

A tant par jour pour le logement, la nourriture et mes soins, cela fera une somme.

JACQUES.

Docteur, il ne s'agit pas de la somme pour tout ce temps; mais combien par jour.

LE CHIRURGIEN.

Vingt-cinq sous, serait-ce trop?

JACQUES.

Beaucoup trop; allons, docteur, je suis un pauvre diable :

ainsi réduisons la chose à la moitié, et avisez le plus promptement que vous pourrez à me faire transporter chez vous.

LE CHIRURGIEN.

Douze sous et demi, ce n'est guère; vous mettrez bien les treize sous?

JACQUES.

Douze sous et demi, treize sous... Tôpe.

LE CHIRURGIEN.

Et vous payerez tous les jours?

JACQUES.

C'est la condition.

LE CHIRURGIEN.

C'est que j'ai une diable de femme qui n'entend pas raillerie, voyez-vous.

JACQUES.

Eh! docteur, faites-moi transporter bien vite auprès de votre diable de femme.

LE CHIRURGIEN.

Un mois à treize sous par jour, c'est dix-neuf livres dix sous. Vous mettrez bien vingt francs?

JACQUES.

Vingt francs, soit.

LE CHIRURGIEN.

Vous voulez être bien nourri, bien soigné, promptement guéri. Outre la nourriture, le logement et les soins, il y aura peut-être les médicaments, il y aura des linges, il y aura...

JACQUES.

Après?

LE CHIRURGIEN.

Ma foi, le tout vaudra bien vingt-quatre francs.

JACQUES.

Va pour vingt-quatre francs; mais sans queue.

LE CHIRURGIEN.

Un mois à vingt-quatre francs; deux mois, cela fera quarante-huit livres; trois mois, cela fera soixante et douze. Ah! que la doctoresse serait contente, si vous pouviez lui avancer, en entrant, la moitié de ces soixante et douze livres!

JACQUES.

J'y consens.

LE CHIRURGIEN.

Elle serait bien plus contente encore...

JACQUES.

Si je payais le quartier? Je le payerai.

Jacques ajouta : Le chirurgien alla retrouver mes hôtes, les prévint de notre arrangement, et un moment après, l'homme, la femme et les enfants se rassemblèrent autour de mon lit avec un air serein; ce furent des questions sans fin sur ma santé et sur mon genou, des éloges sur le chirurgien leur compère et sa femme, des souhaits à perte de vue, la plus belle affabilité, un intérêt! un empressement à me servir! Cependant le chirurgien ne leur avait pas dit que j'avais quelque argent, mais ils connaissaient l'homme; il me prenait chez lui, et ils le savaient. Je payai ce que je devais à ces gens; je fis aux enfants de petites largesses, que leur père et mère ne laissèrent pas longtemps entre leurs mains. C'était le matin. L'hôte partit pour s'en aller aux champs, l'hôtesse prit sa hotte sur ses épaules et s'éloigna; les enfants, attristés et mécontents d'avoir été spoliés, disparurent, et quand il fut question de me tirer de mon grabat, de me vêtir et de m'arranger sur mon brancard, il ne se trouva personne que le docteur, qui se mit à crier à tue-tête et que personne n'entendit.

LE MAÎTRE.

Et Jacques, qui aime à se parler à lui-même, se disait apparemment : Ne payez jamais d'avance, si vous ne voulez pas être mal servi.

JACQUES.

Non, mon maître; ce n'était pas le temps de moraliser, mais bien celui de s'impatienter et de jurer. Je m'impatientai, je jurai, je fis de la morale ensuite : et tandis que je moralisais, le docteur, qui m'avait laissé seul, revint avec deux paysans qu'il avait loués pour mon transport et à mes frais, ce qu'il ne me laissa pas ignorer. Ces hommes me rendirent tous les soins préliminaires à mon installation sur l'espèce de brancard qu'on me fit avec un matelas étendu sur des perches.

LE MAÎTRE.

Dieu soit loué! te voilà dans la maison du chirurgien, et amoureux de la femme ou de la fille du docteur.

JACQUES.

Je crois, mon maître, que vous vous trompez.

LE MAÎTRE.

Et tu crois que je passerai trois mois dans la maison du docteur avant que d'avoir entendu le premier mot de tes amours? Ah! Jacques, cela ne se peut. Fais-moi grâce, je te prie, et de la description de la maison, et du caractère du docteur, et de l'humeur de la doctoresse, et des progrès de ta guérison; saute, saute par-dessus tout cela. Au fait! allons au fait! Voilà ton genou à peu près guéri, te voilà assez bien portant, et tu aimes.

JACQUES.

J'aime donc, puisque vous êtes si pressé.

LE MAÎTRE.

Et qui aimes-tu?

JACQUES.

Une grande brune de dix-huit ans, faite au tour, grands yeux noirs, petite bouche vermeille, beaux bras, jolies mains... Ah! mon maître, les jolies mains!... C'est que ces mains-là...

LE MAÎTRE.

Tu crois encore les tenir.

JACQUES.

C'est que vous les avez prises et tenues plus d'une fois à la dérobée, et qu'il n'a dépendu que d'elles que vous n'en ayez fait tout ce qu'il vous plairait.

LE MAÎTRE.

Ma foi, Jacques, je ne m'attendais pas à celui-là.

JACQUES.

Ni moi non plus.

LE MAÎTRE.

J'ai beau rêver, je ne me rappelle ni grande brune, ni jolies mains : tâche de t'expliquer.

JACQUES.

J'y consens; mais c'est à la condition que nous reviendrons sur nos pas et que nous rentrerons dans la maison du chirurgien.

LE MAÎTRE.

Crois-tu que cela soit écrit là-haut?

JACQUES.

C'est vous qui me l'allez apprendre; mais il est écrit ici-bas que *chi va piano va sano*.

LE MAÎTRE.

Et que *chi va sano va lontano;* et je voudrais bien arriver.

JACQUES.

Eh bien! qu'avez-vous résolu?

LE MAÎTRE.

Ce que tu voudras.

JACQUES.

En ce cas, nous revoilà chez le chirurgien; et il était écrit là-haut que nous y reviendrions. Le docteur, sa femme et ses enfants se concertèrent si bien pour épuiser ma bourse par toutes sortes de petites rapines, qu'ils y eurent bientôt réussi. La guérison de mon genou paraissait bien avancée sans l'être, la plaie était refermée à peu de chose près, je pouvais sortir à l'aide d'une béquille, et il me restait encore dix-huit francs. Pas de gens qui aiment plus à parler que les bègues, pas de gens qui aiment plus à marcher que les boiteux. Un jour d'automne, une après-dînée qu'il faisait beau, je projetai une longue course; du village que j'habitais au village voisin, il y avait environ deux lieues.

LE MAÎTRE.

Et ce village s'appelait?

JACQUES.

Si je vous le nommais, vous sauriez tout. Arrivé là, j'entrai dans un cabaret, je me reposai, je me rafraîchis. Le jour commençait à baisser, et je me disposais à regagner le gîte, lorsque, de la maison où j'étais, j'entendis une femme qui poussait les cris les plus aigus. Je sortis; on s'était attroupé autour d'elle. Elle était à terre, elle s'arrachait les cheveux; elle disait, en montrant les débris d'une grande cruche : « Je suis ruinée, je suis ruinée pour un mois; pendant ce temps qui est-ce qui nourrira mes pauvres enfants? Cet intendant, qui a l'âme plus dure qu'une pierre, ne me fera pas grâce d'un sou. Que je suis malheureuse! Je suis ruinée! je suis ruinée!... » Tout le monde la plaignait; je n'entendais autour d'elle que, « la pauvre femme! » mais personne ne mettait la main dans la poche. Je m'approchai brusquement et lui dis : « Ma bonne, qu'est-ce qui vous est arrivé? — Ce qui m'est arrivé! est-ce que vous ne le voyez pas? On m'avait envoyée acheter une cruche d'huile : j'ai fait un faux

pas, je suis tombée, ma cruche s'est cassée, et voilà l'huile dont elle était pleine... » Dans ce moment survinrent les petits enfants de cette femme, ils étaient presque nus, et les mauvais vêtements de leur mère montraient toute la misère de la famille; et la mère et les enfants se mirent à crier. Tel que vous me voyez, il en fallait dix fois moins pour me toucher; mes entrailles s'émurent de compassion, les larmes me vinrent aux yeux. Je demandai à cette femme, d'une voix entrecoupée, pour combien il y avait d'huile dans sa cruche. « Pour combien? me répondit-elle en levant les mains en haut. Pour neuf francs, pour plus que je ne saurais gagner en un mois... » A l'instant, déliant ma bourse et lui jetant deux gros écus, « tenez, ma bonne, lui dis-je, en voilà douze... » et, sans attendre ses remercîments, je repris le chemin du village.

LE MAÎTRE.

Jacques, vous fîtes là une belle chose.

JACQUES.

Je fis une sottise, ne vous déplaise. Je ne fus pas à cent pas du village que je me le dis; je ne fus pas à moitié chemin que je me le dis bien mieux; arrivé chez mon chirurgien, le gousset vide, je le sentis bien autrement.

LE MAÎTRE.

Tu pourrais bien avoir raison, et mon éloge être aussi déplacé que ta commisération... Non, non, Jacques, je persiste dans mon premier jugement, et c'est l'oubli de ton propre besoin qui fait le principal mérite de ton action. J'en vois les suites : tu vas être exposé à l'inhumanité de ton chirurgien et de sa femme; ils te chasseront de chez eux; mais quand tu devrais mourir à leur porte sur un fumier, sur ce fumier tu serais satisfait de toi.

JACQUES.

Mon maître, je ne suis pas de cette force-là. Je m'acheminais cahin-caha; et, puisqu'il faut vous l'avouer, regrettant mes deux gros écus, qui n'en étaient pas moins donnés, et gâtant par mon regret l'œuvre que j'avais faite. J'étais à une égale distance des deux villages, et le jour était tout à fait tombé, lorsque trois bandits sortent d'entre les broussailles qui bordaient le chemin, se jettent sur moi, me renversent à terre, me

fouillent, et sont étonnés de me trouver aussi peu d'argent que j'en avais. Ils avaient compté sur une meilleure proie; témoins de l'aumône que j'avais faite au village, ils avaient imaginé que celui qui peut se dessaisir aussi lestement d'un demi-louis devait en avoir encore une vingtaine. Dans la rage de voir leur espérance trompée et de s'être exposés à avoir les os brisés sur un échafaud pour une poignée de sous-marqués, si je les dénonçais, s'ils étaient pris et que je les reconnusse, ils balancèrent un moment s'ils ne m'assassineraient pas. Heureusement ils entendirent du bruit; ils s'enfuirent, et j'en fus quitte pour quelques contusions que je me fis en tombant et que je reçus tandis qu'on me volait. Les bandits éloignés, je me retirai; je regagnai le village comme je pus : j'y arrivai à deux heures de nuit, pâle, défait, la douleur de mon genou fort accrue et souffrant, en différents endroits, des coups que j'avais remboursés. Le docteur... Mon maître, qu'avez-vous? Vous serrez les dents, vous vous agitez comme si vous étiez en présence d'un ennemi.

LE MAÎTRE.

J'y suis, en effet; j'ai l'épée à la main; je fonds sur tes voleurs et je te venge. Dis-moi comment celui qui a écrit le grand rouleau a pu écrire que telle serait la récompense d'une action généreuse? Pourquoi moi, qui ne suis qu'un misérable composé de défauts, je prends ta défense, tandis que lui qui t'a vu tranquillement attaqué, renversé, maltraité, foulé aux pieds, lui qu'on dit être l'assemblage de toute perfection!...

JACQUES.

Mon maître, paix, paix : ce que vous dites là sent le fagot en diable.

LE MAÎTRE.

Qu'est-ce que tu regardes?

JACQUES.

Je regarde s'il n'y a personne autour de nous qui vous ait entendu... Le docteur me tâta le pouls et me trouva de la fièvre. Je me couchai sans parler de mon aventure, rêvant sur mon grabat, ayant affaire à deux âmes... Dieu! quelles âmes! n'ayant pas le sou, et pas le moindre doute que le lendemain, à mon réveil, on n'exigeât le prix dont nous étions convenus par jour.

En cet endroit, le maître jeta ses bras autour du cou de son

valet, en s'écriant : Mon pauvre Jacques, que vas-tu faire? Que vas-tu devenir? Ta position m'effraye.

JACQUES.

Mon maître, rassurez-vous, me voilà.

LE MAÎTRE.

Je n'y pensais pas; j'étais à demain, à côté de toi, chez le docteur, au moment où tu t'éveilles, et où l'on vient te demander de l'argent.

JACQUES.

Mon maître, on ne sait de quoi se réjouir, ni de quoi s'affliger dans la vie. Le bien amène le mal, le mal amène le bien. Nous marchons dans la nuit au-dessous de ce qui est écrit là-haut, également insensés dans nos souhaits, dans notre joie et dans notre affliction. Quand je pleure, je trouve souvent que je suis un sot.

LE MAÎTRE.

Et quand tu ris?

JACQUES.

Je trouve encore que je suis un sot; cependant, je ne puis m'empêcher de pleurer ni de rire : et c'est ce qui me fait enrager. J'ai cent fois essayé... Je ne fermai pas l'œil de la nuit...

LE MAÎTRE.

Non, non, dis-moi ce que tu as essayé.

JACQUES.

De me moquer de tout. Ah! si j'avais pu y réussir!

LE MAÎTRE.

A quoi cela t'aurait-il servi?

JACQUES.

A me délivrer de souci, à n'avoir plus besoin de rien, à me rendre parfaitement maître de moi, à me trouver aussi bien la tête contre une borne, au coin de la rue, que sur un bon oreiller. Tel je suis quelquefois; mais le diable est que cela ne dure pas, et que dur et ferme comme un rocher dans les grandes occasions, il arrive souvent qu'une petite contradiction, une bagatelle me déferre; c'est à se donner des soufflets. J'y ai renoncé; j'ai pris le parti d'être comme je suis; et j'ai vu, en y pensant un peu, que cela revenait presque au même, en ajoutant : Qu'importe comme on soit? C'est une autre résignation plus facile et plus commode.

LE MAÎTRE.

Pour plus commode, cela est sûr.

JACQUES.

Dès le matin, le chirurgien tira mes rideaux et me dit : « Allons, l'ami, votre genou ; car il faut que j'aille au loin.

— Docteur, lui dis-je d'un ton douloureux, j'ai sommeil.

— Tant mieux ! c'est bon signe.

— Laissez-moi dormir, je ne me soucie pas d'être pansé.

— Il n'y a pas grand inconvénient à cela, dormez... »

Cela dit, il referme mes rideaux; et je ne dors pas. Une heure après, la doctoresse tira mes rideaux et me dit : « Allons, l'ami, prenez votre rôtie au sucre.

— Madame la doctoresse, lui répondis-je d'un ton douloureux, je ne me sens pas d'appétit.

— Mangez, mangez, vous n'en payerez ni plus ni moins.

— Je ne veux pas manger.

— Tant mieux! ce sera pour mes enfants et pour moi. »

Et cela dit, elle referme mes rideaux, appelle ses enfants, et les voilà qui se mettent à dépêcher ma rôtie au sucre.

Lecteur, si je faisais ici une pause, et que je reprisse l'histoire de l'homme à une seule chemise, parce qu'il n'avait qu'un corps à la fois, je voudrais bien savoir ce que vous en penseriez? Que je me suis fourré dans une *impasse* à la Voltaire[1], ou

1. « Comment a-t-on pu donner, dit Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique,* le nom de *cul-de-sac* à l'*angiportus* des Romains? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto* pour signifier *strada senza uscita.* On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impasse,* qui est expressif et sonore. C'est une grossièreté énorme que le mot de *cul-de-sac* ait prévalu. »

On lit encore dans une lettre de Voltaire aux Parisiens (cette lettre, qui précède l'Avertissement de la comédie de *l'Écossaise,* est écrite contre l'auteur de *l'Année littéraire*) : « J'appelle *impasse,* messieurs, ce que vous appelez *cul-de-sac.* Je trouve qu'une rue ne ressemble ni à un cul ni à un sac. Je vous prie de vous servir du mot *impasse,* qui est noble, sonore, intelligible, nécessaire, au lieu de celui de cul, en dépit du sieur Fréron, ci-devant jésuite. »

Le Breton, imprimeur de l'*Almanach royal,* s'étant servi du mot de *cul-de-sac* en donnant l'adresse de quelques personnages, Voltaire s'écrie encore, dans le *Prologue de la guerre civile de Genève* : « Comment peut-on dire qu'un grave président demeure dans un cul? Passe encore pour Fréron : on peut habiter le lieu de sa naissance: mais un président, un conseiller! Fi! monsieur Le Breton; corrigez-vous, servez-vous du mot *impasse,* qui est le mot propre; l'expression ancienne est *impasse.* » (Br.)

vulgairement dans un cul-de-sac, d'où je ne sais comment sortir, et que je me jette dans un conte fait à plaisir, pour gagner du temps et chercher quelque moyen de sortir de celui que j'ai commencé. Eh bien! lecteur, vous vous abusez de tout point. Je sais comment Jacques sera tiré de sa détresse, et ce que je vais vous dire de Gousse, l'homme à une seule chemise à la fois, parce qu'il n'avait qu'un corps à la fois, n'est point du tout un conte.

C'était un jour de Pentecôte, le matin, que je reçus un billet de Gousse, par lequel il me suppliait de le visiter dans une prison où il était confiné. En m'habillant, je rêvais à son aventure; et je pensais que son tailleur, son boulanger, son marchand de vin ou son hôte avaient obtenu et mis à exécution contre lui une prise de corps. J'arrive, et je le trouve faisant chambrée commune avec d'autres personnages d'une figure omineuse. Je lui demandai ce que c'étaient que ces gens-là.

« Le vieux que vous voyez avec ses lunettes sur le nez, est un homme adroit qui sait supérieurement le calcul et qui cherche à faire cadrer les registres qu'il copie avec ses comptes. Cela est difficile, nous en avons causé, mais je ne doute point qu'il n'y réussisse.

— Et cet autre?

— C'est un sot.

— Mais encore?

— Un sot, qui avait inventé une machine à contrefaire les billets publics, mauvaise machine, machine vicieuse qui pèche par vingt endroits.

— Et ce troisième, qui est vêtu d'une livrée et qui joue de la basse?

— Il n'est ici qu'en attendant; ce soir peut-être ou demain matin, car son affaire n'est rien, il sera transféré à Bicêtre.

— Et vous?

— Moi? mon affaire est moindre encore. »

Après cette réponse, il se lève, pose son bonnet sur le lit, et à l'instant ses trois camarades de prison disparaissent. Quand j'entrai, j'avais trouvé Gousse en robe de chambre, assis une à petite table, traçant des figures de géométrie et travaillant aussi tranquillement que s'il eût été chez lui. Nous voilà seuls. « Et vous, que faites-vous ici?

— Moi, je travaille, comme vous voyez.

— Et qui vous y a fait mettre?

— Moi.

— Comment, vous?

— Oui, moi, monsieur.

— Et comment vous y êtes-vous pris?

— Comme je m'y serais pris avec un autre. Je me suis fait un procès à moi-même; je l'ai gagné, et en conséquence de la sentence que j'ai obtenue contre moi et du décret qui s'en est suivi, j'ai été appréhendé et conduit ici.

— Êtes-vous fou?

— Non, monsieur; je vous dis la chose telle qu'elle est.

— Ne pourriez-vous pas vous faire un autre procès à vous-même, le gagner, et, en conséquence d'une autre sentence et d'un autre décret, vous faire élargir?

— Non, monsieur. »

Gousse avait une servante jolie, et qui lui servait de moitié plus souvent que la sienne. Ce partage inégal avait troublé la paix domestique. Quoique rien ne fût plus difficile que de tourmenter cet homme, celui de tous qui s'épouvantait le moins du bruit, il prit le parti de quitter sa femme et de vivre avec sa servante. Mais toute sa fortune consistait en meubles, en machines, en dessins, en outils et autres effets mobiliers; et il aimait mieux laisser sa femme toute nue que de s'en aller les mains vides; en conséquence, voici le projet qu'il conçut. Ce fut de faire des billets à sa servante, qui en poursuivrait le payement et obtiendrait la saisie et la vente de ses effets, qui iraient du pont Saint-Michel dans le logement où il se proposait de s'installer avec elle. Il est enchanté de l'idée, il fait les billets, il s'assigne, il a deux procureurs. Le voilà courant chez l'un et chez l'autre, se poursuivant lui-même avec toute la vivacité possible, s'attaquant bien, se défendant mal; le voilà condamné à payer sous les peines portées par la loi; le voilà s'emparant en idée de tout ce qu'il pouvait y avoir dans sa maison; mais il n'en fut pas tout à fait ainsi. Il avait affaire à une coquine très-rusée qui, au lieu de le faire exécuter dans ses meubles, se jeta sur sa personne, le fit prendre et mettre en prison; en sorte que quelque bizarres que fussent les réponses énigmatiques qu'il m'avait faites, elles n'en étaient pas moins vraies.

Tandis que je vous faisais cette histoire, que vous prendrez pour un conte... — Et celle de l'homme à la livrée qui raclait de la basse? — Lecteur, je vous la promets; d'honneur, vous ne la perdrez pas; mais permettez que je revienne à Jacques et à son maître. Jacques et son maître avaient atteint le gîte où ils avaient la nuit à passer. Il était tard; la porte de la ville était fermée, et ils avaient été obligés de s'arrêter dans le faubourg. Là, j'entends un vacarme... — Vous entendez! Vous n'y étiez pas; il ne s'agit pas de vous. — Il est vrai. Eh bien! Jacques... son maître... On entend un vacarme effroyable. Je vois deux hommes... — Vous ne voyez rien; il ne s'agit pas de vous, vous n'y étiez pas. — Il est vrai. Il y avait deux hommes à table, causant assez tranquillement à la porte de la chambre qu'ils occupaient; une femme, les deux poings sur les côtés, leur vomissait un torrent d'injures, et Jacques essayait d'apaiser cette femme, qui n'écoutait non plus ses remontrances pacifiques que les deux personnages à qui elle s'adressait ne faisaient attention à ses invectives. « Allons, ma bonne, lui disait Jacques, patience, remettez-vous; voyons, de quoi s'agit-il? Ces messieurs me semblent d'honnêtes gens.

— Eux, d'honnêtes gens! Ce sont des brutaux, des gens sans pitié, sans humanité, sans aucun sentiment. Eh! quel mal leur faisait cette pauvre Nicole pour la maltraiter ainsi? Elle en sera peut-être estropiée pour le reste de sa vie.

— Le mal n'est peut-être pas aussi grand que vous le croyez.

— Le coup a été effroyable, vous dis-je; elle en sera estropiée.

— Il faut voir; il faut envoyer chercher le chirurgien.

— On y est allé.

— La faire mettre au lit.

— Elle y est, et pousse des cris à fendre le cœur. Ma pauvre Nicole!... »

Au milieu de ces lamentations, on sonnait d'un côté, et l'on criait : « Notre hôtesse! du vin... » Elle répondait : « On y va. » On sonnait d'un autre côté, et l'on criait : « Notre hôtesse! du linge. » Elle répondait : « On y va. — Les côtelettes et le canard! — On y va. — Un pot à boire, un pot de chambre! — On y va, on y va. » Et d'un autre coin du logis un homme forcené criait : « Maudit bavard! enragé bavard! de quoi te

mêles-tu? As-tu résolu de me faire attendre jusqu'à demain? Jacques! Jacques! »

L'hôtesse, un peu remise de sa douleur et de sa fureur, dit à Jacques : « Monsieur, laissez-moi, vous êtes trop bon.

— Jacques! Jacques!

— Courez vite. Ah! si vous saviez tous les malheurs de cette pauvre créature!...

— Jacques! Jacques!

— Allez donc, c'est, je crois, votre maître qui vous appelle.

— Jacques! Jacques! »

C'était en effet le maître de Jacques qui s'était déshabillé seul, qui se mourait de faim et qui s'impatientait de n'être pas servi. Jacques monta, et un moment après Jacques, l'hôtesse, qui avait vraiment l'air abattu : « Monsieur, dit-elle au maître de Jacques, mille pardons; c'est qu'il y a des choses dans la vie qu'on ne saurait digérer. Que voulez-vous? J'ai des poulets, des pigeons, un râble de lièvre excellent, des lapins : c'est le canton des bons lapins. Aimeriez-vous mieux un oiseau de rivière? » Jacques ordonna le souper de son maître comme pour lui, selon son usage. On servit, et tout en dévorant, le maître disait à Jacques : Eh! que diable faisais-tu là-bas?

JACQUES.

Peut-être bien, peut-être mal; qui le sait?

LE MAÎTRE.

Et quel bien ou quel mal faisais-tu là-bas?

JACQUES.

J'empêchais cette femme de se faire assommer elle-même par deux hommes qui sont là-bas et qui ont cassé tout au moins un bras à sa servante.

LE MAÎTRE.

Et peut-être ç'aurait été pour elle un bien que d'être assommée...

JACQUES.

Par dix raisons meilleures les unes que les autres. Un des plus grands bonheurs qui me soient arrivés de ma vie, à moi qui vous parle...

LE MAÎTRE.

C'est d'avoir été assommé?... A boire.

JACQUES.

Oui, monsieur, assommé, assommé sur le grand chemin, la nuit; en revenant du village, comme je vous le disais, après avoir fait, selon moi, la sottise; selon vous, la belle œuvre de donner mon argent.

LE MAÎTRE.

Je me rappelle... A boire... Et l'origine de la querelle que tu apaisais là-bas, et du mauvais traitement fait à la fille ou à la servante de l'hôtesse?

JACQUES.

Ma foi, je l'ignore.

LE MAÎTRE.

Tu ignores le fond d'une affaire, et tu t'en mêles! Jacques, cela n'est ni selon la prudence, ni selon la justice, ni selon les principes... A boire...

JACQUES.

Je ne sais ce que c'est que des principes, sinon des règles qu'on prescrit aux autres pour soi. Je pense d'une façon, et je ne saurais m'empêcher de faire d'une autre. Tous les sermons ressemblent aux préambules des édits du roi; tous les prédicateurs voudraient qu'on pratiquât leurs leçons, parce que nous nous en trouverions mieux peut-être; mais eux à coup sûr... La vertu...

LE MAÎTRE.

La vertu, Jacques, c'est une bonne chose; les méchants et les bons en disent du bien... A boire...

JACQUES.

Car ils y trouvent les uns et les autres leur compte.

LE MAÎTRE.

Et comment fut-ce un si grand bonheur pour toi d'être assommé?

JACQUES.

Il est tard, vous avez bien soupé et moi aussi; nous sommes fatigués tous les deux; croyez-moi, couchons-nous.

LE MAÎTRE.

Cela ne se peut, et l'hôtesse nous doit encore quelque chose. En attendant, reprends l'histoire de tes amours.

JACQUES.

Où en étais-je? Je vous prie, mon maître, pour cette fois-ci, et pour toutes les autres, de me remettre sur la voie.

LE MAÎTRE.

Je m'en charge, et, pour entrer en ma fonction de souffleur, tu étais dans ton lit, sans argent, fort empêché de ta personne, tandis que la doctoresse et ses enfants mangeaient ta rôtie au sucre.

JACQUES.

Alors on entendit un carrosse s'arrêter à la porte de la maison. Un valet entre et demande : « N'est-ce pas ici que loge un pauvre homme, un soldat qui marche avec une béquille, qui revint hier au soir du village prochain?

— Oui, répondit la doctoresse, que lui voulez-vous?

— Le prendre dans ce carrosse et l'amener avec nous.

— Il est dans ce lit; tirez les rideaux et parlez-lui. »

Jacques en était là, lorsque l'hôtesse entra et leur dit: Que voulez-vous pour dessert?

LE MAÎTRE.

Ce que vous avez.

L'hôtesse, sans se donner la peine de descendre, cria de la chambre : « Nanon, apportez des fruits, des biscuits, des confitures... »

A ce mot de Nanon, Jacques dit à part lui : « Ah! c'est sa fille qu'on a maltraitée, on se mettrait en colère à moins... »

Et le maître dit à l'hôtesse : Vous étiez bien fâchée tout à l'heure?

L'HÔTESSE.

Et qui est-ce qui ne se fâcherait pas? La pauvre créature ne leur avait rien fait; elle était à peine entrée dans leur chambre, que je l'entends jeter des cris, mais des cris... Dieu merci! je suis un peu rassurée; le chirurgien prétend que ce ne sera rien; elle a cependant deux enormes contusions, l'une à la tête, l'autre à l'épaule.

LE MAÎTRE.

Y a-t-il longtemps que vous l'avez?

L'HÔTESSE.

Une quinzaine au plus. Elle avait été abandonnée à la poste voisine.

LE MAÎTRE.

Comment, abandonnée!

L'HÔTESSE.

Eh, mon Dieu, oui! C'est qu'il y a des gens qui sont plus durs que des pierres. Elle a pensé être noyée en passant la rivière qui coule ici près; elle est arrivée ici comme par miracle, et je l'ai reçue par charité.

LE MAÎTRE.

Quel âge a-t-elle?

L'HÔTESSE.

Je lui crois plus d'un an et demi...

A ce mot, Jacques part d'un éclat de rire et s'écrie : C'est une chienne!

L'HÔTESSE.

La plus jolie bête du monde; je ne donnerais pas ma Nicole pour dix louis. Ma pauvre Nicole!

LE MAÎTRE.

Madame a le cœur tendre[1].

L'HÔTESSE.

Vous l'avez dit, je tiens à mes bêtes et à mes gens.

LE MAÎTRE.

C'est fort bien fait. Et qui sont ceux qui ont si fort maltraité votre Nicole?

L'HÔTESSE.

Deux bourgeois de la ville prochaine. Ils se parlent sans cesse à l'oreille; ils s'imaginent qu'on ne sait ce qu'ils disent, et qu'on ignore leur aventure. Il n'y a pas plus de trois heures qu'ils sont ici, et il ne me manque pas un mot de toute leur affaire. Elle est plaisante; et si vous n'étiez pas plus pressé de vous coucher que moi, je vous la raconterais tout comme leur domestique l'a dite à ma servante, qui s'est trouvée par hasard être sa payse, qui l'a redite à mon mari, qui me l'a redite. La belle-mère du plus jeune des deux a passé par ici il n'y a pas plus de trois mois; elle s'en allait assez malgré elle dans un couvent de province où elle n'a

1. VARIANTE : « bon. »

pas fait de vieux os ; elle y est morte ; et voilà pourquoi nos deux jeunes gens sont en deuil... Mais voilà que, sans m'en apercevoir, j'enfile leur histoire. Bonsoir, messieurs, et bonne nuit. Vous avez trouvé le vin bon?

LE MAÎTRE.

Très-bon.

L'HÔTESSE.

Vous avez été contents de votre souper?

LE MAÎTRE.

Très-contents. Vos épinards étaient un peu salés.

L'HÔTESSE.

J'ai quelquefois la main lourde. Vous serez bien couchés, et dans des draps de lessive ; ils ne servent jamais ici deux fois.

Cela dit, l'hôtesse se retira, et Jacques et son maître se mirent au lit en riant du quiproquo qui leur avait fait prendre une chienne pour la fille ou la servante de la maison, et de la passion de l'hôtesse pour une chienne perdue qu'elle possédait depuis quinze jours. Jacques dit à son maître, en attachant le serre-tête à son bonnet de nuit : « Je gagerais bien que de tout ce qui a vie dans l'auberge, cette femme n'aime que sa Nicole. » Son maître lui répondit : « Cela se peut, Jacques ; mais dormons. »

Tandis que Jacques et son maître reposent, je vais m'acquitter de ma promesse, par le récit de l'homme de la prison, qui raclait de la basse, ou plutôt de son camarade, le sieur Gousse.

« Ce troisième, me dit-il, est un intendant de grande maison. Il était devenu amoureux d'une pâtissière de la rue de l'Université. Le pâtissier était un bon homme qui regardait de plus près à son four qu'à la conduite de sa femme. Si ce n'était pas sa jalousie, c'était son assiduité qui gênait nos deux amants. Que firent-ils pour se délivrer de cette contrainte? L'intendant présenta à son maître un placet où le pâtissier était traduit comme un homme de mauvaises mœurs, un ivrogne qui ne sortait pas de la taverne, un brutal qui battait sa femme, la plus honnête et la plus malheureuse des femmes. Sur ce placet il obtint une lettre de cachet, et cette lettre de cachet, qui disposait de la liberté du mari, fut mise entre les mains d'un exempt, pour l'exécuter sans délai. Il arriva par

hasard que cet exempt était l'ami du pâtissier. Ils allaient de temps en temps chez le marchand de vin ; le pâtissier fournissait les petits pâtés, l'exempt payait la bouteille. Celui-ci, muni de la lettre de cachet, passe devant la porte du pâtissier, et lui fait le signe convenu. Les voilà tous les deux occupés à manger et à arroser les petits pâtés ; et l'exempt demandant à son camarade comment allait son commerce?

« Fort bien.

« — S'il n'avait aucune mauvaise affaire?

« — Aucune.

« — S'il n'avait point d'ennemis?

« — Il ne s'en connaissait pas.

« — Comment il vivait avec ses parents, ses voisins, sa « femme?

« — En amitié et en paix.

« — D'où peut donc venir, ajouta l'exempt, l'ordre que j'ai « de t'arrêter? Si je faisais mon devoir, je te mettrais la main « sur le collet, il y aurait là un carrosse tout près, et je te con- « duirais au lieu prescrit par cette lettre de cachet. Tiens, lis... »

« Le pâtissier lut et pâlit. L'exempt lui dit : « Rassure-toi, « avisons seulement ensemble à ce que nous avons de mieux à « faire pour ma sûreté et pour la tienne. Qui est-ce qui fréquente « chez toi?

« — Personne.

« — Ta femme est coquette et jolie.

« — Je la laisse faire à sa tête.

« — Personne ne la couche-t-il en joue?

« — Ma foi non, si ce n'est un certain intendant qui vient « quelquefois lui serrer les mains et lui débiter des sornettes; « mais c'est dans ma boutique, devant moi, en présence de « mes garçons, et je crois qu'il ne se passe rien entre eux qui « ne soit en tout bien et en tout honneur.

« — Tu es un bon homme!

« — Cela se peut; mais le mieux de tout point est de croire « sa femme honnête, et c'est ce que je fais.

« — Et cet intendant, à qui est-il?

« — A M. de Saint-Florentin [1].

1. Saint-Florentin (Phelipeaux de la Vrillière, comte de), fils de Louis Phelipeaux de la Vrillière, a été ministre au département du clergé depuis 1748 jus-

« — Et de quels bureaux crois-tu que vienne la lettre de « cachet?

« — Des bureaux de M. de Saint-Florentin, peut-être.

« — Tu l'as dit.

« — Oh! manger ma pâtisserie, baiser ma femme et me « faire enfermer, cela est trop noir, et je ne saurais le croire!

« — Tu es un bon homme! Depuis quelques jours, com- « ment trouves-tu ta femme?

« — Plutôt triste que gaie.

« — Et l'intendant, y a-t-il longtemps que tu ne l'as vu?

« — Hier, je crois; oui, c'était hier.

« — N'as-tu rien remarqué?

« — Je suis fort peu remarquant; mais il m'a semblé qu'en « se séparant ils se faisaient quelques signes de la tête, comme « quand l'un dit oui et que l'autre dit non.

« — Quelle était la tête qui disait oui?

« — Celle de l'intendant.

« — Ils sont innocents ou ils sont complices. Écoute, mon « ami, ne rentre pas chez toi; sauve-toi en quelque lieu de « sûreté, au Temple, dans l'Abbaye [1], où tu voudras, et cepen- « dant laisse-moi faire; surtout souviens-toi bien...

« — De ne me pas montrer et de me taire.

« — C'est cela. »

« Au même moment la maison du pâtissier est entourée d'espions. Des mouchards, sous toutes sortes de vêtements, s'adressent à la pâtissière, et lui demandent son mari : elle répond à l'un qu'il est malade, à un autre qu'il est parti pour une fête, à un troisième pour une noce. Quand il reviendra? Elle n'en sait rien.

« Le troisième jour, sur les deux heures du matin, on vient avertir l'exempt qu'on avait vu un homme, le nez enveloppé dans un manteau, ouvrir doucement la porte de la rue et se glisser doucement dans la maison du pâtissier. Aussitôt l'exempt, accompagné d'un commissaire, d'un serrurier, d'un fiacre et de quelques archers, se transporte sur les lieux. La porte est

qu'en 1757, en survivance de son père, qui avait occupé le même ministère de 1718 à 1748. (Br.)

1. Le Temple, l'Abbaye étaient encore à cette époque lieux d'asile soustraits à la juridiction régulière.

crochetée, l'exempt et le commissaire montent à petit bruit. On frappe à la chambre de la pâtissière : point de réponse ; on frappe encore : point de réponse ; à la troisième fois on demande du dedans : « Qui est-ce?

« — Ouvrez.

« — Qui est-ce?

« — Ouvrez, c'est de la part du roi.

« — Bon! disait l'intendant à la pâtissière avec laquelle il « était couché ; il n'y a point de danger : c'est l'exempt qui « vient pour exécuter son ordre. Ouvrez : je me nommerai ; il « se retirera, et tout sera fini. »

« La pâtissière, en chemise, ouvre et se remet dans son lit.

L'EXEMPT.

« Où est votre mari?

LA PATISSIÈRE.

« Il n'y est pas.

L'EXEMPT, écartant le rideau.

« Qui est-ce qui est donc là?

L'INTENDANT.

« C'est moi ; je suis l'intendant de M. de Saint-Florentin.

L'EXEMPT.

« Vous mentez, vous êtes le pâtissier, car le pâtissier est « celui qui couche avec la pâtissière. Levez-vous, habillez-vous, « et suivez-moi. »

« Il fallut obéir ; on le conduisit ici. Le ministre, instruit de la scélératesse de son intendant, a approuvé la conduite de l'exempt, qui doit venir ce soir à la chute du jour le prendre dans cette prison pour le transférer à Bicêtre, où, grâce à l'économie des administrateurs, il mangera son quarteron de mauvais pain, son once de vache, et raclera de sa basse du matin au soir... » Si j'allais aussi mettre ma tête sur un oreiller, en attendant le réveil de Jacques et de son maître ; qu'en pensez-vous?

Le lendemain Jacques se leva de grand matin, mit la tête à la fenêtre pour voir quel temps il faisait, vit qu'il faisait un temps détestable, se recoucha, et nous laissa dormir, son maître et moi, tant qu'il nous plut.

Jacques, son maître et les autres voyageurs qui s'étaient arrêtés au même gîte, crurent que le ciel s'éclaircirait sur le midi ; il

n'en fut rien; et la pluie de l'orage ayant gonflé le ruisseau qui séparait le faubourg de la ville, au point qu'il eût été dangereux de le passer, tous ceux dont la route conduisait de ce côté prirent le parti de perdre une journée, et d'attendre. Les uns se mirent à causer; d'autres à aller et venir, à mettre le nez à la porte, à regarder le ciel, et à rentrer en jurant et frappant du pied; plusieurs à politiquer et à boire; beaucoup à jouer; le reste à fumer, à dormir et à ne rien faire. Le maître dit à Jacques : J'espère que Jacques va reprendre le récit de ses amours, et que le ciel, qui veut que j'aie la satisfaction d'en entendre la fin, nous retient ici par le mauvais temps.

JACQUES.

Le ciel qui veut! On ne sait jamais ce que le ciel veut ou ne veut pas, et il n'en sait peut-être rien lui-même. Mon pauvre capitaine qui n'est plus, me l'a répété cent fois; et plus j'ai vécu, plus j'ai reconnu qu'il avait raison... A vous, mon maître.

LE MAÎTRE.

J'entends. Tu en étais au carrosse et au valet, à qui la doctoresse a dit d'ouvrir ton rideau et de te parler.

JACQUES.

Ce valet s'approche de mon lit, et me dit : « Allons, camarade, debout, habillez-vous et partons. » Je lui répondis d'entre les draps et la couverture dont j'avais la tête enveloppée, sans le voir, sans en être vu : « Camarade, laissez-moi dormir et partez. » Le valet me réplique qu'il a des ordres de son maître, et qu'il faut qu'il les exécute.

« Et votre maître qui ordonne d'un homme qu'il ne connaît pas, a-t-il ordonné de payer ce que je dois ici?

— C'est une affaire faite. Dépêchez-vous, tout le monde vous attend au château, où je vous réponds que vous serez mieux qu'ici, si la suite répond à la curiosité qu'on a de vous voir. »

Je me laisse persuader; je me lève, je m'habille, on me prend sous les bras. J'avais fait mes adieux à la doctoresse, et j'allais monter en carrosse, lorsque cette femme, s'approchant de moi, me tire par la manche, et me prie de passer dans un coin de la chambre, qu'elle avait un mot à me dire. « Là, notre ami, ajouta-t-elle, vous n'avez point, je crois, à vous plaindre

de nous; le docteur vous a sauvé une jambe, moi, je vous ai bien soigné, et j'espère qu'au château vous ne nous oublierez pas.

— Qu'y pourrais-je pour vous?

— Demander que ce fût mon mari qui vînt pour vous y panser; il y a du monde là! C'est la meilleure pratique du canton; le seigneur est un homme généreux, on en est grassement payé; il ne tiendrait qu'à vous de faire notre fortune. Mon mari a bien tenté à plusieurs reprises de s'y fourrer, mais inutilement.

— Mais, madame la doctoresse, n'y a-t-il pas un chirurgien du château?

— Assurément!

— Et si cet autre était votre mari, seriez-vous bien aise qu'on le desservît et qu'il fût expulsé?

— Ce chirurgien est un homme à qui vous ne devez rien, et je crois que vous devez quelque chose à mon mari : si vous allez à deux pieds comme ci-devant, c'est son ouvrage.

— Et parce que votre mari m'a fait du bien, il faut que je fasse du mal à un autre? Encore si la place était vacante... »

Jacques allait continuer, lorsque l'hôtesse entra tenant entre ses bras Nicole emmaillottée, la baisant, la plaignant, la caressant, lui parlant comme à son enfant : Ma pauvre Nicole, elle n'a eu qu'un cri de toute la nuit. Et vous, messieurs, avez-vous bien dormi?

LE MAÎTRE.

Très-bien.

L'HÔTESSE.

Le temps est pris de tous côtés.

JACQUES.

Nous en sommes assez fâchés.

L'HÔTESSE.

Ces messieurs vont-ils loin?

JACQUES.

Nous n'en savons rien.

L'HÔTESSE.

Ces messieurs suivent quelqu'un?

JACQUES.

Nous ne suivons personne.

L'HÔTESSE.

Ils vont, ou ils s'arrêtent, selon les affaires qu'ils ont sur la route?

JACQUES.

Nous n'en avons aucune.

L'HÔTESSE.

Ces messieurs voyagent pour leur plaisir?

JACQUES.

Ou pour leur peine.

L'HÔTESSE.

Je souhaite que ce soit le premier.

JACQUES.

Votre souhait n'y fera pas un zeste; ce sera selon qu'il est écrit là-haut.

L'HÔTESSE.

Oh! c'est un mariage?

JACQUES.

Peut-être que oui, peut-être que non.

L'HÔTESSE.

Messieurs, prenez-y garde. Cet homme qui est là-bas, et qui a si rudement traité ma pauvre Nicole, en a fait un bien saugrenu... Viens, ma pauvre bête; viens que je te baise; je te promets que cela n'arrivera plus. Voyez comme elle tremble de tous ses membres!

LE MAÎTRE.

Et qu'a donc de si singulier le mariage de cet homme?

A cette question du maître de Jacques, l'hôtesse dit : « J'entends du bruit là-bas, je vais donner mes ordres, et je reviens vous conter tout cela... » Son mari, las de crier : « Ma femme, ma femme, » monte, et avec lui son compère qu'il ne voyait pas. L'hôte dit à sa femme : « Eh! que diable faites-vous là?... » Puis se retournant et apercevant son compère : M'apportez-vous de l'argent?

LE COMPÈRE.

Non, compère, vous savez bien que je n'en ai point.

L'HÔTE.

Tu n'en as point? Je saurai bien en faire avec ta charrue, tes chevaux, tes bœufs et ton lit. Comment, gredin!...

LE COMPÈRE.

Je ne suis point un gredin.

L'HÔTE.

Et qui es-tu donc? Tu es dans la misère, tu ne sais où prendre de quoi ensemencer tes champs; ton propriétaire, las de te faire des avances, ne te veut plus rien donner. Tu viens à moi; cette femme intercède; cette maudite bavarde, qui est la cause de toutes les sottises de ma vie, me résout à te prêter; je te prête; tu promets de me rendre; tu me manques dix fois. Oh! je te promets, moi, que je ne te manquerai pas. Sors d'ici...

Jacques et son maître se préparaient à plaider pour ce pauvre diable; mais l'hôtesse, en posant le doigt sur sa bouche, leur fit signe de se taire.

L'HÔTE.

Sors d'ici.

LE COMPÈRE.

Compère, tout ce que vous dites est vrai; il l'est aussi que les huissiers sont chez moi, et que dans un moment nous serons réduits à la besace, ma fille, mon garçon et moi.

L'HÔTE.

C'est le sort que tu mérites. Qu'es-tu venu faire ici ce matin? Je quitte le remplissage de mon vin, je remonte de ma cave et je ne te trouve point. Sors d'ici, te dis-je.

LE COMPÈRE.

Compère, j'étais venu; j'ai craint la réception que vous me faites; je m'en suis retourné; et je m'en vais.

L'HÔTE.

Tu feras bien.

LE COMPÈRE.

Voilà donc ma pauvre Marguerite, qui est si sage et si jolie, qui s'en ira en condition à Paris!

L'HÔTE.

En condition à Paris! Tu en veux donc faire une malheureuse?

LE COMPÈRE.

Ce n'est pas moi qui le veux; c'est l'homme dur à qui je parle.

L'HÔTE.

Moi, un homme dur! Je ne le suis point : je ne le fus jamais; et tu le sais bien.

LE COMPÈRE.

Je ne suis plus en état de nourrir ma fille ni mon garçon; ma fille servira, mon garçon s'engagera.

L'HÔTE.

Et c'est moi qui en serais la cause! Cela ne sera pas. Tu es un cruel homme; tant que je vivrai tu seras mon supplice. Çà, voyons ce qu'il te faut.

LE COMPÈRE.

Il ne me faut rien. Je suis désolé de vous devoir, et je ne vous devrai de ma vie. Vous faites plus de mal par vos injures que de bien par vos services. Si j'avais de l'argent, je vous le jetterais au visage; mais je n'en ai point. Ma fille deviendra tout ce qu'il plaira à Dieu; mon garçon se fera tuer s'il le faut; moi, je mendierai, mais ce ne sera pas à votre porte. Plus, plus d'obligations à un vilain homme comme vous. Empochez bien l'argent de mes bœufs, de mes chevaux et de mes ustensiles : grand bien vous fasse. Vous êtes né pour faire des ingrats, et je ne veux pas l'être. Adieu.

L'HÔTE.

Ma femme, il s'en va; arrête-le donc.

L'HÔTESSE.

Allons, compère, avisons au moyen de vous secourir.

LE COMPÈRE.

Je ne veux point de ses secours, ils sont trop chers...

L'hôte répétait tout bas à sa femme : « Ne le laisse pas aller, arrête-le donc. Sa fille à Paris! son garçon à l'armée! lui à la porte de la paroisse! je ne saurais souffrir cela. »

Cependant sa femme faisait des efforts inutiles; le paysan, qui avait de l'âme, ne voulait rien accepter et se faisait tenir à quatre. L'hôte, les larmes aux yeux, s'adressait à Jacques et à son maître, et leur disait : « Messieurs, tâchez de le fléchir... » Jacques et son maître se mêlèrent de la partie; tous à la fois

conjuraient le paysan. Si j'ai jamais vu... — Si vous avez jamais vu! Mais vous n'y étiez pas. Dites si l'on a jamais vu.— Eh bien! soit. Si l'on a jamais vu un homme confondu d'un refus, transporté qu'on voulût bien accepter son argent, c'était cet hôte, il embrassait sa femme, il embrassait son compère, il embrassait Jacques et son maître, il criait : Qu'on aille bien vite chasser de chez lui ces exécrables huissiers.

LE COMPÈRE.

Convenez aussi...

L'HÔTE.

Je conviens que je gâte tout; mais, compère, que veux-tu? Comme je suis, me voilà. Nature m'a fait l'homme le plus dur et le plus tendre; je ne sais ni accorder ni refuser.

LE COMPÈRE.

Ne pourriez-vous pas être autrement?

L'HÔTE.

Je suis à l'âge où l'on ne se corrige guère; mais si les premiers qui se sont adressés à moi m'avaient rabroué[1] comme tu as fait, peut-être en serais-je devenu meilleur. Compère, je te remercie de ta leçon, peut-être en profiterai-je... Ma femme, va vite, descends, et donne-lui ce qu'il lui faut. Que diable, marche donc, mordieu! marche donc; tu vas!... Ma femme, je te prie de te presser un peu et de ne le pas faire attendre; tu reviendras ensuite retrouver ces messieurs avec lesquels il me semble que tu te trouves bien...

La femme et le compère descendirent; l'hôte resta encore un moment; et lorsqu'il s'en fut allé, Jacques dit à son maître : « Voilà un singulier homme! Le ciel qui avait envoyé ce mauvais temps qui nous retient ici, parce qu'il voulait que vous entendissiez mes amours, que veut-il à présent? »

Le maître, en s'étendant dans son fauteuil, bâillant, frappant sur sa tabatière, répondit : Jacques, nous avons plus d'un jour à vivre ensemble, à moins que...

1. *Rabrouer,* vieux mot. *Rudoyer, relever avec rudesse.*

On lit dans le second volume de la *Traduction de Lucien,* par Perrot d'Ablancourt, Amsterdam, 1709 : « Si l'on vous siffle, *rabrouez* les auditeurs. »

Ce d'Ablancourt, un peu *rabroueur* comme on sait, avait été choisi par Colbert pour écrire l'histoire de Louis XIV ; mais le roi, ayant appris qu'il était protestant, dit : *Je ne veux point d'un historien qui soit d'une autre religion que moi.* (Br.)

JACQUES.

C'est-à-dire que pour aujourd'hui le ciel veut que je me taise ou que ce soit l'hôtesse qui parle; c'est une bavarde qui ne demande pas mieux; qu'elle parle donc.

LE MAÎTRE.

Tu prends de l'humeur.

JACQUES.

C'est que j'aime à parler aussi.

LE MAÎTRE.

Ton tour viendra.

JACQUES.

Ou ne viendra pas[1].

Je vous entends, lecteur; voilà, dites-vous, le vrai dénoûment du *Bourru bienfaisant*[2]. Je le pense. J'aurais introduit dans cette pièce, si j'en avais été l'auteur, un personnage qu'on aurait pris pour épisodique, et qui ne l'aurait point été. Ce personnage se serait montré quelquefois, et sa présence aurait été motivée. La première fois il serait venu demander grâce; mais la crainte d'un mauvais accueil l'aurait fait sortir avant l'arrivée de Géronte. Pressé par l'irruption des huissiers dans sa maison, il aurait eu la seconde fois le courage d'attendre Géronte; mais celui-ci aurait refusé de le voir. Enfin, je l'aurais amené au dénoûment, où il aurait fait exactement le rôle du paysan avec l'aubergiste; il aurait eu, comme le paysan, une fille qu'il allait placer chez une marchande de modes, un fils qu'il allait retirer des écoles pour entrer en condition; lui, il se serait déterminé à mendier jusqu'à ce qu'il se fût ennuyé de vivre. On aurait vu le Bourru bienfaisant aux pieds de cet homme; on aurait entendu le Bourru bienfaisant gourmandé comme il le méritait; il aurait été forcé de s'adresser à toute la famille qui l'aurait environné, pour fléchir son débiteur et le contraindre à accepter de nouveaux secours. Le Bourru bienfaisant aurait été puni; il aurait promis de se corriger : mais dans le moment même il serait revenu à son caractère, en s'impatientant contre

1. Ces mots ne sont pas à la copie de l'édition originale.

2. *Le Bourru bienfaisant* de Goldoni fut joué pour la première fois à Paris le 4 novembre 1771.

Nous aurons à parler ailleurs des relations de Diderot avec Goldoni et des accusations de plagiat dont Diderot eut à souffrir lorsqu'il fit jouer *le Père de famille*.

les personnages en scène, qui se seraient fait des politesses pour rentrer dans la maison; il aurait dit brusquement : *Que le diable emporte les cérém...* Mais il se serait arrêté court au milieu du mot, et, d'un ton radouci, il aurait dit à ses nièces : « Allons, mes nièces; donnez-moi la main et passons. » — Et pour que ce personnage eût été lié au fond, vous en auriez fait un protégé du neveu de Géronte? — Fort bien! — Et ç'aurait été à la prière du neveu que l'oncle aurait prêté son argent? — A merveille! — Et ce prêt aurait été un grief de l'oncle contre son neveu? — C'est cela même. — Et le dénoûment de cette pièce agréable n'aurait pas été une répétition générale, avec toute la famille en corps, de ce qu'il a fait auparavant avec chacun d'eux en particulier? — Vous avez raison. — Et si je rencontre jamais M. Goldoni, je lui réciterai la scène de l'auberge. — Et vous ferez bien; il est plus habile homme qu'il ne faut pour en tirer bon parti.

L'hôtesse remonta, toujours Nicole entre ses bras, et dit : « J'espère que vous aurez un bon dîner; le braconnier vient d'arriver; le garde du seigneur ne tardera pas... » Et, tout en parlant ainsi, elle prenait une chaise. La voilà assise, et son récit qui commence.

L'HÔTESSE.

Il faut se méfier des valets; les maîtres n'ont point de pires ennemis...

JACQUES.

Madame, vous ne savez pas ce que vous dites; il y en a de bons, il y en a de mauvais, et l'on compterait peut-être plus de bons valets que de bons maîtres.

LE MAÎTRE.

Jacques, vous ne vous observez pas; et vous commettez précisément la même indiscrétion qui vous a choqué.

JACQUES.

C'est que les maîtres...

LE MAÎTRE.

C'est que les valets...

Eh bien! lecteur, à quoi tient-il que je n'élève une violente querelle entre ces trois personnages? Que l'hôtesse ne soit prise par les épaules, et jetée hors de la chambre par Jacques;

que Jacques ne soit pris par les épaules et chassé par son maître; que l'un ne s'en aille d'un côté, l'autre d'un autre; et que vous n'entendiez ni l'histoire de l'hôtesse, ni la suite des amours de Jacques? Rassurez-vous, je n'en ferai rien. L'hôtesse reprit donc :

Il faut convenir que s'il y a de bien méchants hommes, il y a de bien méchantes femmes.

JACQUES.

Et qu'il ne faut pas aller loin pour les trouver.

L'HÔTESSE.

De quoi vous mêlez-vous? Je suis femme, il me convient de dire des femmes tout ce qu'il me plaira; je n'ai que faire de votre approbation.

JACQUES.

Mon approbation en vaut bien une autre.

L'HÔTESSE.

Vous avez là, monsieur, un valet qui fait l'entendu et qui vous manque. J'ai des valets aussi, mais je voudrais bien qu'ils s'avisassent!...

LE MAÎTRE.

Jacques, taisez-vous, et laissez parler madame.

L'hôtesse, encouragée par ce propos de maître, se lève, entreprend Jacques, porte ses deux poings sur ses deux côtés, oublie qu'elle tient Nicole, la lâche, et voilà Nicole sur le carreau, froissée et se débattant dans son maillot, aboyant à tue-tête, l'hôtesse mêlant ses cris aux aboiements de Nicole, Jacques mêlant ses éclats de rire aux aboiements de Nicole et aux cris de l'hôtesse, et le maître de Jacques ouvrant sa tabatière, reniflant sa prise de tabac et ne pouvant s'empêcher de rire. Voilà toute l'hôtellerie en tumulte. « Nanon, Nanon, vite, vite, apportez la bouteille à l'eau-de-vie... Ma pauvre Nicole est morte... Démaillottez-la... Que vous êtes gauche!

— Je fais de mon mieux.

— Comme elle crie! Otez-vous de là, laissez-moi faire... Elle est morte!... Ris bien, grand nigaud; il y a, en effet, de quoi rire... Ma pauvre Nicole est morte!

— Non, madame, non, je crois qu'elle en reviendra, la voilà qui remue. »

Et Nanon, de frotter d'eau-de-vie le nez de la chienne, et de lui en faire avaler; et l'hôtesse de se lamenter, de se déchaîner contre les valets impertinents; et Nanon, de dire : « Tenez, madame, elle ouvre les yeux; la voilà qui vous regarde.

— La pauvre bête, comme cela parle! qui n'en serait touché?

— Madame, caressez-la donc un peu; répondez-lui donc quelque chose.

— Viens, ma pauvre Nicole; crie, mon enfant, crie si cela peut te soulager. Il y a un sort pour les bêtes comme pour les gens; il envoie le bonheur à des fainéants hargneux, braillards et gourmands, le malheur à une autre qui sera la meilleure créature du monde.

— Madame a bien raison, il n'y a point de justice ici-bas.

— Taisez-vous, remmaillottez-la, portez-la sous mon oreiller, et songez qu'au moindre cri qu'elle fera, je m'en prends à vous. Viens, pauvre bête, que je t'embrasse encore une fois avant qu'on t'emporte. Approchez-la donc, sotte que vous êtes... Ces chiens, cela est si bon; cela vaut mieux...

JACQUES.

Que père, mère, frères, sœurs, enfants, valets, époux...

L'HÔTESSE.

Mais oui, ne pensez pas rire, cela est innocent, cela vous est fidèle, cela ne vous fait jamais de mal, au lieu que le reste...

JACQUES.

Vivent les chiens! il n'y a rien de plus parfait sous le ciel.

L'HÔTESSE.

S'il y a quelque chose de plus parfait, du moins ce n'est pas l'homme. Je voudrais bien que vous connussiez celui du meunier, c'est l'amoureux de ma Nicole; il n'y en a pas un parmi vous, tous tant que vous êtes, qu'il ne fît rougir de honte. Il vient, dès la pointe du jour, de plus d'une lieue; il se plante devant cette fenêtre; ce sont des soupirs, et des soupirs à faire pitié. Quelque temps qu'il fasse, ; il reste la pluie lui tombe sur le corps; son corps s'enfonce dans le sable; à peine lui voit-on les oreilles et le bout du nez. En feriez-vous autant pour la femme que vous aimeriez le plus?

LE MAÎTRE.

Cela est très-galant.

JACQUES.

Mais aussi où est la femme aussi digne de ces soins que votre Nicole?...

La passion de l'hôtesse pour les bêtes n'était pourtant pas sa passion dominante, comme on pourrait l'imaginer; c'était celle de parler. Plus on avait de plaisir et de patience à l'écouter, plus on avait de mérite; aussi ne se fit-elle pas prier pour reprendre l'histoire interrompue du mariage singulier; elle y mit seulement pour condition que Jacques se tairait. Le maître promit du silence pour Jacques. Jacques s'étala nonchalamment dans un coin, les yeux fermés, son bonnet renfoncé sur ses oreilles et le dos à demi tourné à l'hôtesse. Le maître toussa, cracha, se moucha, tira sa montre, vit l'heure qu'il était, tira sa tabatière, frappa sur le couvercle, prit sa prise de tabac; et l'hôtesse se mit en devoir de goûter le plaisir délicieux de pérorer.

L'hôtesse allait débuter, lorsqu'elle entendit sa chienne crier.

Nanon, voyez donc à cette pauvre bête... Cela me trouble, je ne sais plus où j'en étais.

JACQUES.

Vous n'avez encore rien dit.

L'HÔTESSE.

Ces deux hommes avec lesquels j'étais en querelle pour ma pauvre Nicole, lorsque vous êtes arrivé, monsieur...

JACQUES.

Dites messieurs.

L'HÔTESSE.

Et pourquoi?

JACQUES.

C'est qu'on nous a traités jusqu'à présent avec cette politesse, et que j'y suis fait. Mon maître m'appelle Jacques, les autres, monsieur Jacques.

L'HÔTESSE.

Je ne vous appelle ni Jacques, ni monsieur Jacques, je ne vous parle pas... (Madame? — Qu'est-ce? — La carte du numéro cinq. — Voyez sur le coin de la cheminée.) Ces deux hommes sont bons gentils-

hommes; ils viennent de Paris et s'en vont à la terre du plus âgé.

JACQUES.

Qui sait cela?

L'HÔTESSE.

Eux, qui le disent.

JACQUES.

Belle raison!...

Le maître fit un signe à l'hôtesse, sur lequel elle comprit que Jacques avait la cervelle brouillée. L'hôtesse répondit au signe du maître par un mouvement compatissant des épaules, et ajouta : A son âge! Cela est très-fâcheux.

JACQUES.

Très-fâcheux de ne savoir jamais où l'on va.

L'HÔTESSE.

Le plus âgé des deux s'appelle le marquis des Arcis. C'était un homme de plaisir, très-aimable, croyant peu à la vertu des femmes.

JACQUES.

Il avait raison.

L'HÔTESSE.

Monsieur Jacques, vous m'interrompez.

JACQUES.

Madame l'hôtesse du *Grand-Cerf*, je ne vous parle pas.

L'HÔTESSE.

M. le marquis en trouva pourtant une assez bizarre pour lui tenir rigueur. Elle s'appelait Mme de La Pommeraye. C'était une veuve qui avait des mœurs, de la naissance, de la fortune et de la hauteur. M. des Arcis rompit avec toutes ses connaissances, s'attacha uniquement à Mme de La Pommeraye, lui fit sa cour avec la plus grande assiduité, tâcha par tous les sacrifices imaginables de lui prouver qu'il l'aimait, lui proposa même de l'épouser; mais cette femme avait été si malheureuse avec un premier mari, qu'elle... (Madame? — Qu'est-ce? — La clef du coffre à l'avoine? — Voyez au clou, et si elle n'y est pas, voyez au coffre.) qu'elle aurait mieux aimé s'exposer à toutes sortes de malheurs qu'au danger d'un second mariage.

JACQUES.

Ah! si cela avait été écrit là-haut!

L'HÔTESSE.

Cette femme vivait très-retirée. Le marquis était un ancien ami de son mari; elle l'avait reçu, et elle continuait de le recevoir. Si on lui pardonnait son goût efféminé pour la galanterie, c'était ce qu'on appelle un homme d'honneur. La poursuite constante du marquis, secondée de ses qualités personnelles, de sa jeunesse, de sa figure, des apparences de la passion la plus vraie, de la solitude, du penchant à la tendresse, en un mot, de tout ce qui nous livre à la séduction des hommes... (Madame? — Qu'est-ce? — C'est le courrier. — Mettez-le à la chambre verte, et servez-le à l'ordinaire.) eut son effet, et Mme de La Pommeraye, après avoir lutté plusieurs mois contre le marquis, contre elle-même, exigé selon l'usage les serments les plus solennels, rendit heureux le marquis, qui aurait joui du sort le plus doux, s'il avait pu conserver pour sa maîtresse les sentiments qu'il avait jurés et qu'on avait pour lui. Tenez, monsieur, il n'y a que les femmes qui sachent aimer; les hommes n'y entendent rien... (Madame? — Qu'est-ce? — Le Frère-Quêteur. — Donnez-lui douze sous pour ces messieurs qui sont ici, six sous pour moi, et qu'il aille dans les autres chambres.) Au bout de quelques années, le marquis commença à trouver la vie de Mme de La Pommeraye trop unie. Il lui proposa de se répandre dans la société : elle y consentit; à recevoir quelques femmes et quelques hommes : et elle y consentit; à avoir un dîner-souper : et elle y consentit. Peu à peu il passa un jour, deux jours sans la voir; peu à peu il manqua au dîner-souper qu'il avait arrangé; peu à peu il abrégea ses visites; il eut des affaires qui l'appelaient : lorsqu'il arrivait, il disait un mot, s'étalait dans un fauteuil, prenait une brochure, la jetait, parlait à son chien ou s'endormait. Le soir, sa santé, qui devenait misérable, voulait qu'il se retirât de bonne heure : c'était l'avis de Tronchin. « C'est un grand homme que Tronchin[1] ! Ma foi!

1. Nous empruntons à l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de J.-J. Rousseau*, par M. V.-D. Musset-Pathay, Paris, 1821, t. II, p. 320, une partie des renseignements que nous avons à donner sur ce médecin célèbre.

Tronchin (Théodore), né à Genève en 1709, d'une ancienne famille originaire d'Avignon, mourut à Paris en 1781. Élève distingué de Boerhaave, il se fit bientôt

je ne doute pas qu'il ne tire d'affaire notre amie dont les autres désespéraient. » Et tout en parlant ainsi, il prenait sa canne et son chapeau et s'en allait, oubliant quelquefois de l'embrasser. Mme de La Pommeraye... (Madame? — Qu'est-ce? — Le tonnelier. — Qu'il descende à la cave, et qu'il visite les deux pièces de vin.) Mme de La Pommeraye pressentit qu'elle n'était plus aimée; il fallut s'en assurer, et voici comment elle s'y prit... (Madame? — J'y vais, j'y vais.)

L'hôtesse, fatiguée de ces interruptions, descendit, et prit apparemment les moyens de les faire cesser.

L'HÔTESSE.

Un jour, après dîner, elle dit au marquis : « Mon ami, vous rêvez.

— Vous rêvez aussi, marquise.

— Il est vrai, et même assez tristement.

— Qu'avez-vous?

— Rien.

— Cela n'est pas vrai. Allons, marquise, dit-il en bâillant, racontez-moi cela; cela vous désennuiera et moi.

— Est-ce que vous vous ennuyez?

— Non; c'est qu'il y a des jours...

— Où l'on s'ennuie.

— Vous vous trompez, mon amie; je vous jure que vous vous trompez : c'est qu'en effet il y a des jours... On ne sait à quoi cela tient.

— Mon ami, il y a longtemps que je suis tentée de vous faire une confidence; mais je crains de vous affliger.

— Vous pourriez m'affliger, vous?

une grande réputation. L'énumération de ses titres nous prendrait trop d'espace. Il n'évita pas l'accusation de charlatanisme malgré son habileté. Voici une anecdote qui le prouve :

« Ses ordonnances étaient toutes *savonnées*. Comme il les prodiguait pour toutes sortes d'infirmités, il passait pour un charlatan. Le comte de Ch***, s'étant rendu à Genève exprès pour y consulter ce médecin renommé, communiqua l'ordonnance qu'il venait de recevoir à plusieurs malades, qui, l'ayant confrontée avec la leur, y trouvèrent tous du savon; ce qui fit dire que, si sa blanchisseuse le savait, elle intenterait un procès au docteur. »

Ce qui peut excuser Tronchin, c'est son expérience; il avait remarqué que beaucoup de malades ne croient au savoir du médecin qu'en raison des remèdes : s'il n'ordonne rien, c'est un ignare à leurs yeux. C'est encore aujourd'hui comme de son temps, et nos plus célèbres médecins sont obligés de prescrire des tisanes. Tronchin disait à ses amis qu'il fallait *oser ne rien faire*. (Br.)

— Peut-être; mais le ciel m'est témoin de mon innocence... » (Madame? Madame? Madame? — Pour qui et pour quoi que ce soit, je vous ai défendu de m'appeler; appelez mon mari. — Il est absent.) Messieurs, je vous demande pardon, je suis à vous dans un moment.

Voilà l'hôtesse descendue, remontée et reprenant son récit :

« ...Cela s'est fait sans mon consentement, à mon insu, par une malédiction à laquelle toute l'espèce humaine est apparemment assujettie, puisque moi, moi-même, je n'y ai pas échappé.

— Ah! c'est de vous... Et avoir peur!... De quoi s'agit-il?

— Marquis, il s'agit... Je suis désolée; je vais vous désoler, et, tout bien considéré, il vaut mieux que je me taise.

— Non, mon amie, parlez; auriez-vous au fond de votre cœur un secret pour moi? La première de nos conventions ne fut-elle pas que nos âmes s'ouvriraient l'une à l'autre sans réserve?

— Il est vrai, et voilà ce qui me pèse; c'est un reproche qui met le comble à un beaucoup plus important que je me fais. Est-ce que vous ne vous apercevez pas que je n'ai plus la même gaieté? J'ai perdu l'appétit; je ne bois et je ne mange que par raison; je ne saurais dormir. Nos sociétés les plus intimes me déplaisent. La nuit, je m'interroge et je me dis : Est-ce qu'il est moins aimable? Non. Auriez-vous à lui reprocher quelques liaisons suspectes? Non. Est-ce que sa tendresse pour vous est diminuée? Non. Pourquoi, votre ami étant le même, votre cœur est-il donc changé? car il l'est : vous ne pouvez vous le cacher; vous ne l'attendez plus avec la même impatience; vous n'avez plus le même plaisir à le voir; cette inquiétude quand il tardait à revenir; cette douce émotion au bruit de sa voiture, quand on l'annonçait, quand il paraissait, vous ne l'éprouvez plus.

— Comment, madame! »

Alors la marquise de La Pommeraye se couvrit les yeux de ses mains, pencha la tête et se tut un moment, après lequel elle ajouta : « Marquis, je me suis attendue à tout votre étonnement, à toutes les choses amères que vous m'allez dire. Marquis! épargnez-moi... Non, ne m'épargnez pas, dites-les-moi; je les écouterai avec résignation, parce que je les mérite. Oui, mon cher marquis, il est vrai... Oui, je suis... Mais, n'est-ce pas un

assez grand malheur que la chose soit arrivée, sans y ajouter encore la honte, le mépris d'être fausse, en vous le dissimulant? Vous êtes le même, mais votre amie est changée; votre amie vous révère, vous estime autant et plus que jamais; mais... mais une femme accoutumée comme elle à examiner de près ce qui se passe dans les replis les plus secrets de son âme et à ne s'en imposer sur rien, ne peut se cacher que l'amour en est sorti. La découverte est affreuse, mais elle n'en est pas moins réelle. La marquise de La Pommeraye, moi, moi, inconstante! légère!... Marquis, entrez en fureur, cherchez les noms les plus odieux, je me les suis donnés d'avance; donnez-les-moi, je suis prête à les accepter tous,... tous, excepté celui de femme fausse, que vous m'épargnerez, je l'espère, car en vérité je ne le suis pas... (Ma femme? — Qu'est-ce? — Rien. — On n'a pas un moment de repos dans cette maison, même les jours qu'on n'a presque point de monde et que l'on croit n'avoir rien à faire. Qu'une femme de mon état est à plaindre, surtout avec une bête de mari!) Cela dit, Mme de La Pommeraye se renversa sur son fauteuil et se mit à pleurer. Le marquis se précipita à ses genoux, et lui dit : « Vous êtes une femme charmante, une femme adorable, une femme comme il n'y en a point. Votre franchise, votre honnêteté me confond et devrait me faire mourir de honte. Ah! quelle supériorité ce moment vous donne sur moi! Que je vous vois grande et que je me trouve petit! c'est vous qui avez parlé la première, et c'est moi qui fus coupable le premier. Mon amie, votre sincérité m'entraîne; je serais un monstre si elle ne m'entraînait pas, et je vous avouerai que l'histoire de votre cœur est mot à mot l'histoire du mien. Tout ce que vous vous êtes dit, je me le suis dit; mais je me taisais, je souffrais, et je ne sais quand j'aurais eu le courage de parler.

— Vrai, mon ami?

— Rien de plus vrai; et il ne nous reste qu'à nous féliciter réciproquement d'avoir perdu en même temps le sentiment fragile et trompeur qui nous unissait.

— En effet, quel malheur que mon amour eût duré lorsque le vôtre aurait cessé!

— Ou que ce fût en moi qu'il eût cessé le premier.

— Vous avez raison, je le sens.

— Jamais vous ne m'avez paru aussi aimable, aussi belle que dans ce moment; et si l'expérience du passé ne m'avait

rendu circonspect, je croirais vous aimer plus que jamais. » Et le marquis en lui parlant ainsi lui prenait les mains, et les lui baisait... (Ma femme? — Qu'est-ce? — Le marchand de paille. — Vois sur le registre. — Et le registre?... reste, reste, je l'ai.) Mme de La Pommeraye renfermant en elle-même le dépit mortel dont elle était déchirée, reprit la parole et dit au marquis : « Mais, marquis, qu'allons-nous devenir?

— Nous ne nous en sommes imposé ni l'un ni l'autre ; vous avez droit à toute mon estime ; je ne crois pas avoir entièrement perdu le droit que j'avais à la vôtre : nous continuerons de nous voir, nous nous livrerons à la confiance de la plus tendre amitié. Nous nous serons épargné tous ces ennuis, toutes ces petites perfidies, tous ces reproches, toute cette humeur, qui accompagnent communément les passions qui finissent ; nous serons uniques dans notre espèce. Vous recouvrerez toute votre liberté, vous me rendrez la mienne ; nous voyagerons dans le monde ; je serai le confident de vos conquêtes ; je ne vous cèlerai rien des miennes, si j'en fais quelques-unes, ce dont je doute fort, car vous m'avez rendu difficile. Cela sera délicieux ! Vous m'aiderez de vos conseils, je ne vous refuserai pas les miens dans les circonstances périlleuses où vous croirez en avoir besoin. Qui sait ce qui peut arriver? »

JACQUES.

Personne.

L'HÔTESSE.

« Il est très-vraisemblable que plus j'irai, plus vous gagnerez aux comparaisons, et que je vous reviendrai plus passionné, plus tendre, plus convaincu que jamais que Mme de La Pommeraye était la seule femme faite pour mon bonheur ; et après ce retour, il y a tout à parier que je vous resterai jusqu'à la fin de ma vie.

— S'il arrivait qu'à votre retour vous ne me trouvassiez plus? car enfin, marquis, on n'est pas toujours juste ; et il ne serait pas impossible que je ne me prisse de goût, de fantaisie, de passion même pour un autre qui ne vous vaudrait pas.

— J'en serais assurément désolé ; mais je n'aurais point à me plaindre ; je ne m'en prendrais qu'au sort qui nous aurait

séparés lorsque nous étions unis, et qui nous rapprocherait lorsque nous ne pourrions plus l'être... »

Après cette conversation, ils se mirent à moraliser sur l'inconstance du cœur humain, sur la frivolité des serments, sur les liens du mariage... (Madame? — Qu'est-ce? — Le coche.) Messieurs, dit l'hôtesse, il faut que je vous quitte. Ce soir, lorsque toutes mes affaires seront faites, je reviendrai, et je vous achèverai cette aventure, si vous en êtes curieux... (Madame?... Ma femme?... Notre hôtesse?...— On y va, on y va.)

L'hôtesse partie, le maître dit à son valet : Jacques, as-tu remarqué une chose?

JACQUES.

Quelle?

LE MAÎTRE.

C'est que cette femme raconte beaucoup mieux qu'il ne convient à une femme d'auberge.

JACQUES.

Il est vrai. Les fréquentes interruptions des gens de cette maison m'ont impatienté plusieurs fois.

LE MAÎTRE.

Et moi aussi.

Et vous, lecteur, parlez sans dissimulation; car vous voyez que nous sommes en beau train de franchise; voulez-vous que nous laissions là cette élégante et prolixe bavarde d'hôtesse, et que nous reprenions les amours de Jacques? Pour moi je ne tiens à rien. Lorsque cette femme remontera, Jacques le bavard ne demande pas mieux que de reprendre son rôle, et de lui fermer la porte au nez; il en sera quitte pour lui dire par le trou de la serrure : « Bonsoir, madame; mon maître dort; je vais me coucher : il faut remettre le reste à notre passage. »

« Le premier serment que se firent deux êtres de chair, ce fut au pied d'un rocher qui tombait en poussière; ils attestèrent de leur constance un ciel qui n'est pas un instant le même; tout passait en eux et autour d'eux, et ils croyaient leurs cœurs affranchis de vicissitudes. O enfants! toujours enfants!... » Je ne sais de qui sont ces réflexions, de Jacques, de son maître ou de moi; il est certain qu'elles sont de l'un des trois, et qu'elles furent précédées et suivies de beaucoup d'autres qui nous auraient menés, Jacques, son maître et moi, jusqu'au sou-

per, jusqu'après le souper, jusqu'au retour de l'hôtesse, si Jacques n'eût dit à son maître : Tenez, monsieur, toutes ces grandes sentences que vous venez de débiter à propos de botte, ne valent pas un vieille fable des écraignes[1] de mon village.

LE MAÎTRE.

Et quelle est cette fable?

1. *Écraignes* ou *Escraignes,* vieux mot; *veillées de village.*

Voici l'étymologie que donne à ce mot le *Seigneur des Accords* dans ses *Escraignes dijonnoises,* Paris, 1588, et à la suite des *Bigarrures et Touches,* Paris, 1662.

« La nécessité, dit-il, ceste mère des arts, a appris à de pauvres vignerons, qui n'ont pas le moyen d'acheter du bois pour se deffendre de l'injure de l'hyver, ceste invention de faire en quelque rüe escartée un taudis ou bastiment, composé de plusieurs perches fichées en terre en forme ronde, repliées par le dessus et à la sommité; en telle sorte, qu'elles representent la testière d'un chapeau, lequel après on recouvre de force motes, gazon et fumier, si bien lié et meslé que l'eau ne le peut pénétrer. Là, ordinairement les après-soupées, s'assemblent les plus belles filles de ces vignerons avec leurs quenoüilles et autres ouvrages, et y font la veillée jusques à la minuict : dont elles retirent ceste commodité, que, tour à tour, portant une petite lampe pour s'esclairer et une trape de feu pour eschauffer la place, elles espargnent beaucoup, et travaillent autant de nuict que de jour pour aider à gaigner leur vie, et sont bien deffendües du froid. Quelquefois, s'il fait beau temps, elles vont d'*escraigne* à autre se visiter, et là font des demandes les unes aux autres. Il a convenu faire ceste description parce que l'architecture ne se trouvera pas en Vitruve ni en Du Cerceau, et semble plutost que ce soit quelque ouvrage d'arondelle (hirondelle) que autrement. Chacun an après l'hyver on la rompt, et au commencement de l'autre hyver on la rebastist. L'on l'appelle une *escraigne* par dérivation du mot d'*escrin* qui vaut autant à dire comme un petit coffre : combien que d'autres le dérivent de ce mot latin, *scrinium,* ce qui est fort vray semblable, d'autant qu'à telles assemblées de filles se trouve une infinité de jeunes varlots et amoureux, que l'on appelle autrement des voüeurs, qui y vont pour descouvrir le secret de leurs pensées à leurs amoureuses. »

Les Bigarrures et Touches du Seigneur des Accords, l'un des ouvrages les plus originaux du temps, contiennent une foule de contes et de facéties dans le genre de la fable du Coutelet. On a longtemps ignoré le vrai nom de l'auteur : il l'avait cependant révélé par un moyen aussi ingénieux que peu ordinaire. En effet, en réunissant les premières lettres des vingt-deux chapitres dont se compose l'édition de 1572, on trouve ces mots :

ESTIENNE TABOUROT M'A FAIT.

C'est à tort que quelques biographes ont avancé que Tabourot (Estienne) était né à Langres, pays de Diderot; il naquit en 1547 à Dijon, où il devint avocat au parlement ou procureur du roi; il y mourut en 1590. Ce qui donna lieu à cette méprise, c'est que son oncle Tabourot (Jehan), connu par son *Orchésographie, ou Traicté par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et practiquer l'honneste exercice des dances* (Langres, 1589, in-4°), était chanoine et official de Langres, où il mourut en 1596. (Br.)

JACQUES.

C'est la fable de la Gaîne et du Coutelet. Un jour la Gaîne et le Coutelet se prirent de querelle; le Coutelet dit à la Gaîne : « Gaîne, ma mie, vous êtes une friponne, car tous les jours vous recevez de nouveaux Coutelets... La Gaîne répondit au Coutelet : Mon ami Coutelet, vous êtes un fripon, car tous les jours vous changez de Gaîne... Gaîne, ce n'est pas là ce que vous m'avez promis... Coutelet, vous m'avez trompée le premier... » Ce débat s'était élevé à table; Cil [1] qui était assis entre la Gaîne et le Coutelet, prit la parole et leur dit : « Vous, Gaîne, et vous, Coutelet, vous fîtes bien de changer, puisque changement vous duisait [2]; mais vous eûtes tort de vous promettre que vous ne changeriez pas. Coutelet, ne voyais-tu pas que Dieu te fit pour aller à plusieurs Gaînes; et toi, Gaîne, pour recevoir plus d'un Coutelet? Vous regardiez comme fous certains Coutelets qui faisaient vœu de se passer à forfait de Gaînes, et comme folles certaines Gaînes qui faisaient vœu de se fermer pour tout Coutelet : et vous ne pensiez pas que vous étiez presque aussi fous lorsque vous juriez, toi, Gaîne, de t'en tenir à un seul Coutelet; toi, Coutelet, de t'en tenir à une seule Gaîne. »

Ici le maître dit à Jacques : Ta fable n'est pas trop morale; mais elle est gaie. Tu ne sais pas la singulière idée qui me passe par la tête. Je te marie avec notre hôtesse; et je cherche comment un mari aurait fait, lorsqu'il aime à parler, avec une femme qui ne déparle pas.

JACQUES.

Comme j'ai fait les douze premières années de ma vie, que j'ai passées chez mon grand-père et ma grand'mère.

LE MAÎTRE.

Comment s'appelaient-ils? Quelle était leur profession?

1. Celui.
2. *Duire,* vieux mot; *plaire, convenir.*

Je vous donne avec grand plaisir
De trois présents un à choisir,
La belle, c'est à vous de prendre
Celui des trois qui plus vous *duit.*
Les voici, sans vous faire attendre :
Bon jour, bon soir et bonne nuit.

SARRASIN, *OEuvres.* Paris, 1685. (BR.)

JACQUES

Ils étaient brocanteurs. Mon grand-père Jason eut plusieurs enfants. Toute la famille était sérieuse; ils se levaient, ils s'habillaient, ils allaient à leurs affaires; ils revenaient, ils dînaient, ils retournaient sans avoir dit un mot. Le soir, ils se jetaient sur des chaises; la mère et les filles filaient, cousaient, tricotaient sans mot dire; les garçons se reposaient; le père lisait l'Ancien Testament.

LE MAÎTRE.

Et toi, que faisais-tu?

JACQUES.

Je courais dans la chambre avec un bâillon.

LE MAÎTRE.

Avec un bâillon!

JACQUES.

Oui, avec un bâillon; et c'est à ce maudit bâillon que je dois la rage de parler. La semaine se passait quelquefois sans qu'on eût ouvert la bouche dans la maison des Jason. Pendant toute sa vie, qui fut longue, ma grand'mère n'avait dit que *chapeau à vendre*, et mon grand-père, qu'on voyait dans les inventaires, droit, les mains sous sa redingote, n'avait dit qu'*un sou*. Il y avait des jours où il était tenté de ne pas croire à la Bible.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi?

JACQUES.

A cause des redites, qu'il regardait comme un bavardage indigne de l'Esprit-Saint. Il disait que les rediseurs sont des sots, qui prennent ceux qui les écoutent pour des sots.

LE MAÎTRE.

Jacques, si pour te dédommager du long silence que tu as gardé pendant les douze années du bâillon chez ton grand-père et pendant que l'hôtesse a parlé...

JACQUES.

Je reprenais l'histoire de mes amours?

LE MAÎTRE.

Non; mais une autre sur laquelle tu m'as laissé, celle du camarade de ton capitaine.

JACQUES.

Oh! mon maître, la cruelle mémoire que vous avez!

LE MAÎTRE.

Mon Jacques, mon petit Jacques...

JACQUES.

De quoi riez-vous?

LE MAÎTRE.

De ce qui me fera rire plus d'une fois; c'est de te voir dans ta jeunesse chez ton grand-père avec le bâillon.

JACQUES.

Ma grand'mère me l'ôtait lorsqu'il n'y avait plus personne; et lorsque mon grand-père s'en apercevait, il n'en était pas plus content; il lui disait : Continuez, et cet enfant sera le plus effréné bavard qui ait encore existé. Sa prédiction s'est accomplie.

LE MAÎTRE.

Allons, mon Jacques, mon petit Jacques, l'histoire du camarade de ton capitaine.

JACQUES.

Je ne m'y refuserai pas; mais vous ne la croirez point.

LE MAÎTRE.

Elle est donc bien merveilleuse!

JACQUES.

Non, c'est qu'elle est déjà arrivée à un autre, à un militaire français, appelé, je crois, monsieur de Guerchy[1].

LE MAÎTRE.

Eh bien! je dirai comme un poëte français, qui avait fait une assez bonne épigramme, disait à quelqu'un qui se l'attribuait en sa présence : « Pourquoi monsieur ne l'aurait-il pas faite? je l'ai bien faite, moi... » Pourquoi l'histoire de Jacques ne serait-elle pas arrivée au camarade de son capitaine, puisqu'elle est bien arrivée au militaire français de Guerchy? Mais, en me la racontant, tu feras d'une pierre deux coups, tu m'apprendras l'aventure de ces deux personnages, car je l'ignore.

1. Guerchy ou Guerchi (Claude-Louis de Regnier, comte de), officier de la cour de Louis XV, fit ses premières armes en Italie, servit avec distinction en Bohême et en Flandre, et mourut en 1768. (Br.)

JACQUES.

Tant mieux! mais jurez-le-moi.

LE MAÎTRE.

Je te le jure.

Lecteur, je serais bien tenté d'exiger de vous le même serment; mais je vous ferai seulement remarquer dans le caractère de Jacques une bizarrerie qu'il tenait apparemment de son grand-père Jason, le brocanteur silencieux; c'est que Jacques, au rebours des bavards, quoiqu'il aimât beaucoup à dire, avait en aversion les redites. Aussi disait-il quelquefois à son maître : « Monsieur me prépare le plus triste avenir; que deviendrai-je quand je n'aurai plus rien à dire?

— Tu recommenceras.

— Jacques, recommencer! Le contraire est écrit là-haut; et s'il m'arrivait de recommencer, je ne pourrais m'empêcher de m'écrier : « Ah! si ton grand-père t'entendait!... » et je regretterais le bâillon. »

JACQUES.

Dans le temps qu'on jouait aux jeux de hasard aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent...

LE MAÎTRE.

Mais c'est à Paris, et le camarade de ton capitaine était commandant d'une place frontière.

JACQUES.

Pour Dieu, monsieur, laissez-moi dire... Plusieurs officiers entrèrent dans une boutique, et y trouvèrent un autre officier qui causait avec la maîtresse de la boutique. L'un d'eux proposa à celui-ci de jouer au passe-dix; car il faut que vous sachiez qu'après la mort de mon capitaine, son camarade, devenu riche, était aussi devenu joueur. Lui donc, ou M. de Guerchy, accepte. Le sort met le cornet à la main de son adversaire qui passe, passe, passe, que cela ne finissait point. Le jeu s'était échauffé, et l'on avait joué le tout, le tout du tout, les petites moitiés, les grandes moitiés, le grand tout, le grand tout du tout, lorsqu'un des assistants s'avisa de dire à M. de Guerchy, ou au camarade de mon capitaine, qu'il ferait bien de s'en tenir là et de cesser de jouer, parce qu'on en savait plus que lui. Sur ce propos, qui n'était qu'une plaisanterie, le camarade de mon capitaine, ou M. de Guerchy, crut qu'il avait affaire à un filou;

il mit subitement la main à sa poche, en tira un couteau bien pointu, et lorsque son antagoniste porta la main sur les dés pour les placer dans le cornet, il lui plante le couteau dans la main, et la lui cloue sur la table, en lui disant : « Si les dés sont pipés, vous êtes un fripon ; s'ils sont bons, j'ai tort... » Les dés se trouvèrent bons. M. de Guerchy dit : « J'en suis très-fâché, et j'offre telle réparation qu'on voudra... » Ce ne fut pas le propos du camarade de mon capitaine ; il dit : « J'ai perdu mon argent ; j'ai percé la main à un galant homme : mais en revanche j'ai recouvré le plaisir de me battre tant qu'il me plaira... » L'officier cloué se retire et va se faire panser. Lorsqu'il est guéri, il vient trouver l'officier cloueur et lui demande raison ; celui-ci, ou M. de Guerchy, trouve la demande juste. L'autre, le camarade de mon capitaine, jette les bras à son cou, et lui dit : « Je vous attendais avec une impatience que je ne saurais vous exprimer... » Ils vont sur le pré ; le cloueur, M. de Guerchy, ou le camarade de mon capitaine, reçoit un bon coup d'épée à travers le corps ; le cloué le relève, le fait porter chez lui, et lui dit : « Monsieur, nous nous reverrons... » M. de Guerchy ne répondit rien ; le camarade de mon capitaine lui répondit : « Monsieur, j'y compte bien. » Ils se battent une seconde, une troisième, jusqu'à huit ou dix fois, et toujours le cloueur reste sur la place. C'étaient tous les deux des officiers de distinction, tous les deux gens de mérite ; leur aventure fit grand bruit ; le ministère s'en mêla. L'on retint l'un à Paris, et l'on fixa l'autre à son poste. M. de Guerchy se soumit aux ordres de la cour ; le camarade de mon capitaine en fut désolé ; et telle est la différence de deux hommes braves par caractère, mais dont l'un est sage, et l'autre a un grain de folie.

Jusqu'ici l'aventure de M. de Guerchy et du camarade de mon capitaine leur est commune : c'est la même ; et voilà la raison pour laquelle je les ai nommés tous deux, entendez-vous, mon maître? Ici je vais les séparer et je ne vous parlerai plus que du camarade de mon capitaine, parce que le reste n'appartient qu'à lui. Ah! monsieur, c'est ici que vous allez voir combien nous sommes peu maîtres de nos destinées, et combien il y a de choses bizarres écrites sur le grand rouleau!

Le camarade de mon capitaine, ou le cloueur, sollicite la permission de faire un tour dans sa province : il l'obtient. Sa route était par Paris. Il prend place dans une voiture publique.

A trois heures du matin, cette voiture passe devant l'Opéra ; on sortait du bal. Trois ou quatre jeunes étourdis masqués projettent d'aller déjeuner avec les voyageurs ; on arrive au point du jour à la déjeunée. On se regarde. Qui fut bien étonné ? Ce fut le cloué de reconnaître son cloueur. Celui-ci lui présente la main, l'embrasse et lui témoigne combien il est enchanté d'une si heureuse rencontre ; à l'instant ils passent derrière une grange, mettent l'épée à la main, l'un en redingote, l'autre en domino ; le cloueur, ou le camarade de mon capitaine, est encore jeté sur le carreau. Son adversaire envoie à son secours, se met à table avec ses amis et le reste de la carrossée, boit et mange gaiement. Les uns se disposaient à suivre leur route, et les autres à retourner dans la capitale, en masque et sur des chevaux de poste, lorsque l'hôtesse reparut et mit fin au récit de Jacques.

La voilà remontée, et je vous préviens, lecteur, qu'il n'est plus en mon pouvoir de la renvoyer. — Pourquoi donc ? — C'est qu'elle se présente avec deux bouteilles de champagne, une dans chaque main, et qu'il est écrit là-haut que tout orateur qui s'adressera à Jacques avec cet exorde s'en fera nécessairement écouter.

Elle entre, pose ses deux bouteilles sur la table, et dit : « Allons, monsieur Jacques, faisons la paix... » L'hôtesse n'était pas de la première jeunesse ; c'était une femme grande et replète, ingambe, de bonne mine, pleine d'embonpoint, la bouche un peu grande, mais de belles dents, des joues larges, des yeux à fleur de tête, le front carré, la plus belle peau, la physionomie ouverte, vive et gaie, les bras un peu forts, mais les mains superbes, des mains à peindre ou à modeler. Jacques la prit par le milieu du corps, et l'embrassa fortement ; sa rancune n'avait jamais tenu contre du bon vin et une belle femme ; cela était écrit là-haut de lui, de vous, lecteur, de moi et de beaucoup d'autres. « Monsieur, dit-elle au maître, est-ce que vous nous laisserez aller tout seuls ? Voyez, eussiez-vous encore cent lieues à faire, vous n'en boirez pas de meilleur de toute la route. » En parlant ainsi elle avait placé une des deux bouteilles entre ses genoux, et elle en tirait le bouchon ; ce fut avec une adresse singulière qu'elle en couvrit le goulot avec le pouce, sans laisser échapper une goutte de vin. « Allons, dit-elle à Jacques ; vite,

vite, votre verre. » Jacques approche son verre ; l'hôtesse, en écartant son pouce un peu de côté, donne vent à la bouteille, et voilà le visage de Jacques tout couvert de mousse. Jacques s'était prêté à cette espièglerie, et l'hôtesse de rire, et Jacques et son maître de rire. On but quelques rasades les unes sur les autres pour s'assurer de la sagesse de la bouteille, puis l'hôtesse dit : « Dieu merci! ils sont tous dans leurs lits, on ne m'interrompra plus, et je puis reprendre mon récit. » Jacques, en la regardant avec des yeux dont le vin de Champagne avait augmenté la vivacité naturelle, lui dit ou à son maître : Notre hôtesse a été belle comme un ange ; qu'en pensez-vous, monsieur?

LE MAÎTRE.

A été! Pardieu, Jacques, c'est qu'elle l'est encore!

JACQUES.

Monsieur, vous avez raison ; c'est que je ne la compare pas à une autre femme, mais à elle-même quand elle était jeune.

L'HÔTESSE.

Je ne vaux pas grand'chose à présent ; c'est lorsqu'on m'aurait prise entre les deux premiers doigts de chaque main qu'il me fallait voir! On se détournait de quatre lieues pour séjourner ici. Mais laissons là les bonnes et les mauvaises têtes que j'ai tournées, et revenons à Mme de La Pommeraye.

JACQUES.

Si nous buvions d'abord un coup aux mauvaises têtes que vous avez tournées, ou à ma santé?

L'HÔTESSE.

Très-volontiers ; il y en avait qui en valaient la peine, en comptant ou sans compter la vôtre. Savez-vous que j'ai été pendant dix ans la ressource des militaires, en tout bien et tout honneur? J'en ai obligé nombre qui auraient eu bien de la peine à faire leur campagne sans moi. Ce sont de braves gens, je n'ai à me plaindre d'aucun, ni eux de moi. Jamais de billets ; ils m'ont fait quelquefois attendre ; au bout de deux, de trois, de quatre ans mon argent m'est revenu...

Et puis la voilà qui se met à faire l'énumération des officiers qui lui avaient fait l'honneur de puiser dans sa bourse, et monsieur un tel, colonel du régiment de ***, et monsieur un tel,

capitaine au régiment de ***; et voilà Jacques qui se met à faire un cri : Mon capitaine! mon pauvre capitaine! vous l'avez connu?

L'HÔTESSE.

Si je l'ai connu? un grand homme, bien fait, un peu sec, l'air noble et sévère, le jarret bien tendu, deux petits points rouges à la tempe droite. Vous avez donc servi?

JACQUES.

Si j'ai servi!

L'HÔTESSE.

Je vous en aime davantage; il doit vous rester de bonnes qualités de votre premier état. Buvons à la santé de votre capitaine.

JACQUES.

S'il est encore vivant.

L'HÔTESSE.

Mort ou vivant, qu'est-ce que cela fait? Est-ce qu'un militaire n'est pas fait pour être tué? Est-ce qu'il ne doit pas être enragé, après dix siéges et cinq ou six batailles, de mourir au milieu de cette canaille de gens noirs!... Mais revenons à notre histoire, et buvons encore un coup.

LE MAÎTRE.

Ma foi, notre hôtesse, vous avez raison.

L'HÔTESSE.

Je suis bien aise que vous pensiez ainsi.

LE MAÎTRE.

Car votre vin est excellent.

L'HÔTESSE.

Ah! c'est de mon vin que vous parliez? Eh bien! vous avez encore raison. Vous rappelez-vous où nous en étions?

LE MAÎTRE.

Oui, à la conclusion de la plus perfide des confidences.

L'HÔTESSE.

M. le marquis des Arcis et Mme de La Pommeraye s'embrassèrent, enchantés l'un de l'autre, et se séparèrent. Plus la dame s'était contrainte en sa présence, plus sa douleur fut violente quand il fut parti. Il n'est donc que trop vrai, s'écria-t-elle, il ne m'aime plus!... Je ne vous ferai point le détail de toutes nos

extravagances quand on nous délaisse, vous en seriez trop vains. Je vous ai dit que cette femme avait de la fierté ; mais elle était bien autrement vindicative. Lorsque les premières fureurs furent calmées, et qu'elle jouit de toute la tranquillité de son indignation, elle songea à se venger, mais à se venger d'une manière cruelle, d'une manière à effrayer tous ceux qui seraient tentés à l'avenir de séduire et de tromper une honnête femme. Elle s'est vengée, elle s'est cruellement vengée ; sa vengeance a éclaté et n'a corrigé personne ; nous n'en avons pas été depuis moins vilainement séduites et trompées.

JACQUES.

Bon pour les autres, mais vous !...

L'HÔTESSE.

Hélas ! moi toute la première. Oh ! que nous sommes sottes ! Encore si ces vilains hommes gagnaient au change ! Mais laissons cela. Que fera-t-elle ? Elle n'en sait encore rien ; elle y rêvera ; elle y rêve.

JACQUES.

Si tandis qu'elle y rêve...

L'HÔTESSE.

C'est bien dit. Mais nos deux bouteilles sont vides... (Jean. — Madame. — Deux bouteilles, de celles qui sont tout au fond, derrière les fagots. — J'entends.) — A force d'y rêver, voici ce qui lui vint en idée. Mme de La Pommeraye avait autrefois connu une femme de province qu'un procès avait appelée à Paris, avec sa fille, jeune, belle et bien élevée. Elle avait appris que cette femme, ruinée par la perte de son procès, en avait été réduite à tenir tripot. On s'assemblait chez elle, on jouait, on soupait, et communément un ou deux des convives restaient, passaient la nuit avec madame et mademoiselle, à leur choix. Elle mit un de ses gens en quête de ces créatures. On les déterra, on les invita à faire visite à Mme de La Pommeraye, qu'elles se rappelaient à peine. Ces femmes, qui avaient pris le nom de Mme et de Mlle d'Aisnon, ne se firent pas attendre ; dès le lendemain, la mère se rendit chez Mme de La Pommeraye. Après les premiers compliments, Mme de La Pommeraye demanda à la d'Aisnon ce qu'elle avait fait, ce qu'elle faisait depuis la perte de son procès.

« Pour vous parler avec sincérité, lui répondit la d'Aisnon,

je fais un métier périlleux, infâme, peu lucratif, et qui me déplaît, mais la nécessité contraint la loi. J'étais presque résolue à mettre ma fille à l'Opéra, mais elle n'a qu'une petite voix de chambre, et n'a jamais été qu'une danseuse médiocre. Je l'ai promenée, pendant et après mon procès, chez des magistrats, chez des grands, chez des prélats, chez des financiers, qui s'en sont accommodés pour un terme et qui l'ont laissée là. Ce n'est pas qu'elle ne soit belle comme un ange, qu'elle n'ait de la finesse, de la grâce; mais aucun esprit de libertinage, rien de ces talents propres à réveiller la langueur d'hommes blasés. Mais ce qui nous a le plus nui, c'est qu'elle s'était entêtée d'un petit abbé de qualité, impie, incrédule, dissolu, hypocrite, anti-philosophe, que je ne vous nommerai pas; mais c'est le dernier de ceux qui, pour arriver à l'épiscopat, ont pris la route qui est en même temps la plus sûre et qui demande le moins de talent. Je ne sais ce qu'il faisait entendre à ma fille, à qui il venait lire tous les matins les feuillets de son dîner, de son souper, de sa rapsodie. Sera-t-il évêque, ne le sera-t-il pas? Heureusement ils se sont brouillés. Ma fille lui ayant demandé un jour s'il connaissait ceux contre lesquels il écrivait, et l'abbé lui ayant répondu que non; s'il avait d'autres sentiments que ceux qu'il ridiculisait, et l'abbé lui ayant répondu que non, elle se laissa emporter à sa vivacité, et lui représenta que son rôle était celui du plus méchant et du plus faux des hommes. »

Mme de La Pommeraye lui demanda si elles étaient fort connues.

« Beaucoup trop, malheureusement.

— A ce que je vois, vous ne tenez point à votre état?

— Aucunement, et ma fille me proteste tous les jours que la condition la plus malheureuse lui paraît préférable à la sienne; elle en est d'une mélancolie qui achève d'éloigner d'elle...

— Si je me mettais en tête de vous faire à l'une et à l'autre le sort le plus brillant, vous y consentiriez donc?

— A bien moins.

— Mais il s'agit de savoir si vous pouvez me promettre de vous conformer à la rigueur des conseils que je vous donnerai.

— Quels qu'ils soient vous pouvez y compter.

— Et vous serez à mes ordres quand il me plaira?

— Nous les attendrons avec impatience.

— Cela me suffit; retournez-vous-en; vous ne tarderez pas à les recevoir. En attendant, défaites-vous de vos meubles, vendez tout, ne réservez pas même vos robes, si vous en avez de voyantes : cela ne cadrerait point à mes vues. »

Jacques, qui commençait à s'intéresser, dit à l'hôtesse : Et si nous buvions à la santé de Mme de La Pommeraye?

L'HÔTESSE.

Volontiers.

JACQUES.

Et à celle de Mme d'Aisnon.

L'HÔTESSE.

Tôpe.

JACQUES.

Et vous ne refuserez pas celle de Mlle d'Aisnon, qui a une jolie voix de chambre, peu de talents pour la danse, et une mélancolie qui la réduit à la triste nécessité d'accepter un nouvel amant tous les soirs.

L'HÔTESSE.

Ne riez pas, c'est la plus cruelle chose. Si vous saviez le supplice quand on n'aime pas!...

JACQUES.

A Mlle d'Aisnon, à cause de son supplice.

L'HÔTESSE.

Allons.

JACQUES.

Notre hôtesse, aimez-vous votre mari?

L'HÔTESSE.

Pas autrement.

JACQUES.

Vous êtes donc bien à plaindre; car il me semble d'une belle santé.

L'HÔTESSE.

Tout ce qui reluit n'est pas or.

JACQUES.

A la belle santé de notre hôte.

L'HÔTESSE.

Buvez tout seul.

LE MAÎTRE.

Jacques, Jacques, mon ami, tu te presses beaucoup.

L'HÔTESSE.

Ne craignez rien, monsieur, il est loyal; et demain il n'y paraîtra pas.

JACQUES.

Puisqu'il n'y paraîtra pas demain, et que je ne fais pas ce soir grand cas de ma raison, mon maître, ma belle hôtesse, encore une santé, une santé qui me tient fort à cœur, c'est celle de l'abbé de Mlle d'Aisnon.

L'HÔTESSE.

Fi donc, monsieur Jacques; un hypocrite, un ambitieux, un ignorant, un calomniateur, un intolérant; car c'est comme cela qu'on appelle, je crois, ceux qui égorgeraient volontiers quiconque ne pense point comme eux.

LE MAÎTRE.

C'est que vous ne savez pas, notre hôtesse, que Jacques que voilà est une espèce de philosophe, et qu'il fait un cas infini de ces petits imbéciles qui se déshonorent eux-mêmes et la cause qu'ils défendent si mal. Il dit que son capitaine les appelait le contre-poison des Huet, des Nicole, des Bossuet. Il n'entendait rien à cela, ni vous non plus... Votre mari est-il couché?

L'HÔTESSE.

Il y a belle heure!

LE MAÎTRE.

Et il vous laisse causer comme cela?

L'HÔTESSE.

Nos maris sont aguerris... Mme de La Pommeraye monte dans son carrosse, court les faubourgs les plus éloignés du quartier de la d'Aisnon, loue un petit appartement en maison honnête, dans le voisinage de la paroisse, le fait meubler le plus succinctement qu'il est possible, invite la d'Aisnon et sa fille à dîner, et les installe, ou le jour même, ou quelques jours après, leur laissant un précis de la conduite qu'elles ont à tenir.

JACQUES.

Notre hôtesse, nous avons oublié la santé de Mme de La Pommeraye, celle du marquis des Arcis; ah! cela n'est pas honnête.

L'HÔTESSE.

Allez, allez, monsieur Jacques, la cave n'est pas vide... Voici ce précis, ou ce que j'en ai retenu :

« Vous ne fréquenterez point les promenades publiques ; car il ne faut pas qu'on vous découvre.

« Vous ne recevrez personne, pas même vos voisins et vos voisines, parce qu'il faut que vous affectiez la plus profonde retraite.

« Vous prendrez, dès demain, l'habit de dévotes, parce qu'il faut qu'on vous croie telles.

« Vous n'aurez chez vous que des livres de dévotion, parce qu'il ne faut rien autour de vous qui puisse vous trahir.

« Vous serez de la plus grande assiduité aux offices de la paroisse, jours de fêtes et jours ouvrables.

« Vous vous intriguerez pour avoir entrée au parloir de quelque couvent ; le bavardage de ces recluses ne nous sera pas inutile.

« Vous ferez connaissance étroite avec le curé et les prêtres de la paroisse, parce que je puis avoir besoin de leur témoignage.

« Vous n'en recevrez d'habitude aucun.

« Vous irez à confesse et vous approcherez des sacrements au moins deux fois le mois.

« Vous reprendrez votre nom de famille, parce qu'il est honnête, et qu'on fera tôt ou tard des informations dans votre province.

« Vous ferez de temps en temps quelques petites aumônes, et vous n'en recevrez point, sous quelque prétexte que ce puisse être. Il faut qu'on ne vous croie ni pauvres ni riches.

« Vous filerez, vous coudrez, vous tricoterez, vous broderez, et vous donnerez aux dames de charité votre ouvrage à vendre.

« Vous vivrez de la plus grande sobriété ; deux petites portions d'auberge ; et puis c'est tout.

« Votre fille ne sortira jamais sans vous, ni vous sans elle. De tous les moyens d'édifier à peu de frais, vous n'en négligerez aucun.

« Surtout jamais chez vous, je vous le répète, ni prêtres, ni moines, ni dévotes.

« Vous irez dans les rues les yeux baissés ; à l'église, vous ne verrez que Dieu. »

« J'en conviens, cette vie est austère, mais elle ne durera pas, et je vous en promets la plus signalée récompense. Voyez, consultez-vous : si cette contrainte vous paraît au-dessus de vos forces, avouez-le-moi; je n'en serai ni offensée, ni surprise. J'oubliais de vous dire qu'il serait à propos que vous vous fissiez un verbiage de la mysticité, et que l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament vous devînt familière, afin qu'on vous prenne pour des dévotes d'ancienne date. Faites-vous jansénistes ou molinistes, comme il vous plaira; mais le mieux sera d'avoir l'opinion de votre curé. Ne manquez pas, à tort et à travers, dans toute occasion, de vous déchaîner contre les philosophes; criez que Voltaire est l'Antechrist, sachez par cœur l'ouvrage de votre petit abbé, et colportez-le, s'il le faut... »

Mme de La Pommeraye ajouta : « Je ne vous verrai point chez vous; je ne suis pas digne du commerce d'aussi saintes femmes; mais n'en ayez aucune inquiétude : vous viendrez ici clandestinement quelquefois, et nous nous dédommagerons, en petit comité, de votre régime pénitent. Mais, tout en jouant la dévotion, n'allez pas vous en empêtrer. Quant aux dépenses de votre petit ménage, c'est mon affaire. Si mon projet réussit, vous n'aurez plus besoin de moi; s'il manque sans qu'il y ait de votre faute, je suis assez riche pour vous assurer un sort honnête et meilleur que l'état que vous m'aurez sacrifié. Mais surtout soumission, soumission absolue, illimitée à mes volontés, sans quoi je ne réponds de rien pour le présent, et ne m'engage à rien pour l'avenir. »

LE MAÎTRE, en frappant sur sa tabatière et regardant à sa montre l'heure qu'il est.

Voilà une terrible tête de femme! Dieu me garde d'en rencontrer une pareille.

L'HÔTESSE.

Patience, patience, vous ne la connaissez pas encore.

JACQUES.

En attendant, ma belle, notre charmante hôtesse, si nous disions un mot à la bouteille?

L'HÔTESSE.

Monsieur Jacques, mon vin de Champagne m'embellit à vos yeux.

LE MAÎTRE.

Je suis pressé depuis si longtemps de vous faire une question, peut-être indiscrète, que je n'y saurais plus tenir.

L'HÔTESSE.

Faites votre question.

LE MAÎTRE.

Je suis sûr que vous n'êtes pas née dans une hôtellerie.

L'HÔTESSE.

Il est vrai.

LE MAÎTRE.

Que vous y avez été conduite d'un état plus élevé par des circonstances extraordinaires.

L'HÔTESSE.

J'en conviens.

LE MAÎTRE.

Et si nous suspendions un moment l'histoire de Mme de La Pommeraye...

L'HÔTESSE.

Cela ne se peut. Je raconte volontiers[1] les aventures des autres, mais non pas les miennes. Sachez seulement que j'ai été élevée à Saint-Cyr, où j'ai peu lu l'Évangile et beaucoup de romans. De l'abbaye royale à l'auberge que je tiens il y a loin.

LE MAÎTRE.

Il suffit; prenez que je ne vous aie rien dit.

L'HÔTESSE.

Tandis que nos deux dévotes édifiaient, et que la bonne odeur de leur piété et de la sainteté de leurs mœurs se répandait à la ronde, Mme de La Pommeraye observait avec le marquis les démonstrations extérieures de l'estime, de l'amitié, de la confiance la plus parfaite. Toujours bien venu, jamais ni grondé, ni boudé, même après de longues absences : il lui racontait toutes ses petites bonnes fortunes, et elle paraissait s'en amuser franchement. Elle lui donnait ses conseils dans les occasions d'un succès difficile; elle lui jetait quelquefois des mots de mariage, mais c'était d'un ton si désintéressé, qu'on ne pouvait la soupçonner de parler pour elle. Si le marquis lui adressait

1. VARIANTE : « Assez volontiers. »

quelques-uns de ces propos tendres ou galants dont on ne peut guère se dispenser avec une femme qu'on a connue, ou elle en souriait, ou elle les laissait tomber. A l'en croire, son cœur était paisible; et, ce qu'elle n'aurait jamais imaginé, elle éprouvait qu'un ami tel que lui suffisait au bonheur de la vie; et puis elle n'était plus de la première jeunesse, et ses goûts étaient bien émoussés.

« Quoi! vous n'avez rien à me confier?

— Non.

— Mais le petit comte, mon amie, qui vous pressait si vivement de mon règne?

— Je lui ai fermé ma porte, et je ne le vois plus.

— C'est d'une bizarrerie! Et pourquoi l'avoir éloigné?

— C'est qu'il ne me plaît pas.

— Ah! madame, je crois vous deviner : vous m'aimez encore.

— Cela se peut.

— Vous comptez sur un retour.

— Pourquoi non?

— Et vous vous ménagez tous les avantages d'une conduite sans reproche.

— Je le crois.

— Et si j'avais le bonheur ou le malheur de reprendre, vous vous feriez au moins un mérite du silence que vous garderiez sur mes torts.

— Vous me croyez bien délicate et bien généreuse.

— Mon amie, après ce que vous avez fait, il n'est aucune sorte d'héroïsme dont vous ne soyez capable.

— Je ne suis pas trop fâchée que vous le pensiez.

— Ma foi, je cours le plus grand danger avec vous, j'en suis sûr. »

JACQUES.

Et moi aussi.

L'HÔTESSE.

Il y avait environ trois mois qu'ils en étaient au même point, lorsque Mme de La Pommeraye crut qu'il était temps de mettre en jeu ses grands ressorts. Un jour d'été qu'il faisait beau, et qu'elle attendait le marquis à dîner, elle fit dire à la d'Aisnon et à sa fille de se rendre au Jardin du Roi. Le marquis vint; on

servit de bonne heure; on dîna : on dîna gaiement. Après dîner, Mme de La Pommeraye propose une promenade au marquis, s'il n'avait rien de plus agréable à faire. Il n'y avait ce jour-là ni Opéra, ni comédie; ce fut le marquis qui en fit la remarque; et pour se dédommager d'un spectacle amusant par un spectacle utile, le hasard voulut que ce fut lui-même qui invita la marquise à aller voir le Cabinet du Roi. Il ne fut pas refusé, comme vous pensez bien. Voilà les chevaux mis; les voilà partis; les voilà arrivés au Jardin du Roi; et les voilà mêlés dans la foule, regardant tout, et ne voyant rien, comme les autres.

Lecteur, j'avais oublié de vous peindre le site des trois personnages dont il s'agit ici, Jacques, son maître et l'hôtesse; faute de cette attention, vous les avez entendus parler, mais vous ne les avez point vus; il vaut mieux tard que jamais. Le maître, à gauche, en bonnet de nuit, en robe de chambre, était étalé nonchalamment dans un grand fauteuil de tapisserie, son mouchoir jeté sur le bras du fauteuil, et sa tabatière à la main. L'hôtesse sur le fond, en face de la porte, proche la table, son verre devant elle. Jacques, sans chapeau, à sa droite, les deux coudes appuyés sur la table, et la tête penchée entre deux bouteilles : deux autres étaient à terre à côté de lui.

Au sortir du Cabinet, le marquis et sa bonne amie se promenèrent dans le jardin. Ils suivaient la première allée qui est à droite en entrant, proche l'école des arbres, lorsque Mme de La Pommeraye fit un cri de surprise, en disant : « Je ne me trompe pas, je crois que ce sont elles; oui, ce sont elles-mêmes. »

Aussitôt on quitte le marquis, et l'on s'avance à la rencontre de nos deux dévotes. La d'Aisnon fille était à ravir sous ce vêtement simple, qui, n'attirant point le regard, fixe l'attention tout entière sur la personne. « Ah! c'est vous, madame?

— Oui, c'est moi.

— Et comment vous portez-vous, et qu'êtes-vous devenue depuis une éternité?

— Vous savez nos malheurs; il a fallu s'y résigner, et vivre retirées comme il convenait à notre petite fortune; sortir du monde, quand on ne peut plus s'y montrer décemment.

— Mais moi, me délaisser, moi qui ne suis pas du monde,

et qui ai toujours le bon esprit de le trouver aussi maussade qu'il l'est!

— Un des inconvénients de l'infortune, c'est la méfiance qu'elle inspire : les indigents craignent d'être importuns.

— Vous, importunes pour moi! ce soupçon est une bonne injure.

— Madame, j'en suis tout à fait innocente, je vous ai rappelée dix fois à maman, mais elle me disait : Mme de La Pommeraye... personne, ma fille, ne pense plus à nous.

— Quelle injustice! Asseyons-nous, nous causerons. Voilà M. le marquis des Arcis; c'est mon ami; et sa présence ne nous gênera pas. Comme mademoiselle est grandie! comme elle est embellie depuis que nous ne nous sommes vues!

— Notre position a cela d'avantageux, qu'elle nous prive de tout ce qui nuit à la santé : voyez son visage, voyez ses bras; voilà ce qu'on doit à la vie frugale et réglée, au sommeil, au travail, à la bonne conscience; et c'est quelque chose... »

On s'assit, on s'entretint d'amitié. La d'Aisnon mère parla bien, la d'Aisnon fille parla peu. Le ton de la dévotion fut celui de l'une et de l'autre, mais avec aisance et sans pruderie. Longtemps avant la chute du jour, nos deux dévotes se levèrent. On leur représenta qu'il était encore de bonne heure; la d'Aisnon mère dit assez haut, à l'oreille de Mme de La Pommeraye, qu'elles avaient encore un exercice de piété à remplir, et qu'il leur était impossible de rester plus longtemps. Elles étaient déjà à quelque distance, lorsque Mme de La Pommeraye se reprocha de ne leur avoir pas demandé leur demeure, et de ne leur avoir pas appris la sienne : « C'est une faute, ajouta-t-elle, que je n'aurais pas commise autrefois. » Le marquis courut pour la réparer; elles acceptèrent l'adresse de Mme de La Pommeraye, mais, quelles que furent les instances du marquis, il ne put obtenir la leur. Il n'osa pas leur offrir sa voiture, en avouant à Mme de La Pommeraye qu'il en avait été tenté.

Le marquis ne manqua pas de demander à Mme de La Pommeraye ce que c'étaient que ces deux femmes.

« Ce sont deux créatures plus heureuses que nous. Voyez la belle santé dont elles jouissent! la sérénité qui règne sur leur visage! l'innocence, la décence qui dictent leurs propos! On ne voit point cela, on n'entend point cela dans nos cercles. Nous

plaignons les dévots; les dévots nous plaignent : et à tout prendre, je penche à croire qu'ils ont raison.

— Mais, marquise, est-ce que vous seriez tentée de devenir dévote?

— Pourquoi pas?

— Prenez-y garde, je ne voudrais pas que notre rupture, si c'en est une, vous menât jusque-là.

— Et vous aimeriez mieux que je rouvrisse ma porte au petit comte?

— Beaucoup mieux.

— Et vous me le conseilleriez?

— Sans balancer... »

Mme de La Pommeraye dit au marquis ce qu'elle savait du nom, de la province, du premier état et du procès des deux dévotes, y mettant tout l'intérêt et tout le pathétique possible, puis elle ajouta : « Ce sont deux femmes d'un mérite rare, la fille surtout. Vous concevez qu'avec une figure comme la sienne on ne manque de rien ici quand on veut en faire ressource; mais elles ont préféré une honnête modicité à une aisance honteuse; ce qui leur reste est si mince, qu'en vérité je ne sais comment elles font pour subsister. Cela travaille nuit et jour. Supporter l'indigence quand on y est né, c'est ce qu'une multitude d'hommes savent faire; mais passer de l'opulence au plus étroit nécessaire, s'en contenter, y trouver la félicité, c'est ce que je ne comprends pas. Voilà à quoi sert la religion. Nos philosophes auront beau dire, la religion est une bonne chose.

— Surtout pour les malheureux.

— Et qui est-ce qui ne l'est pas plus ou moins?

— Je veux mourir si vous ne devenez dévote.

— Le grand malheur! Cette vie est si peu de chose quand on la compare à une éternité à venir!

— Mais vous parlez déjà comme un missionnaire.

— Je parle comme une femme persuadée. Là, marquis, répondez-moi vrai; toutes nos richesses ne seraient-elles pas de bien pauvres guenilles à nos yeux, si nous étions plus pénétrés de l'attente des biens et de la crainte des peines d'une autre vie? Corrompre une jeune fille ou une femme attachée à son mari, avec la croyance qu'on peut mourir entre ses bras, et

tomber tout à coup dans des supplices sans fin, convenez que ce serait le plus incroyable délire.

— Cela se fait pourtant tous les jours.

— C'est qu'on n'a point de foi, c'est qu'on s'étourdit.

— C'est que nos opinions religieuses ont peu d'influence sur nos mœurs. Mais, mon amie, je vous jure que vous vous acheminez à toutes jambes au confessionnal.

— C'est bien ce que je pourrais faire de mieux.

— Allez, vous êtes folle; vous avez encore une vingtaine d'années de jolis péchés à faire : n'y manquez pas; ensuite vous vous en repentirez, et vous irez vous en vanter aux pieds du prêtre, si cela vous convient... Mais voilà une conversation d'un tour bien sérieux; votre imagination se noircit furieusement, et c'est l'effet de cette abominable solitude où vous vous êtes renfoncée. Croyez-moi, rappelez au plus tôt le petit comte, vous ne verrez plus ni diable, ni enfer, et vous serez charmante comme auparavant. Vous craignez que je vous le reproche si nous nous raccommodons jamais; mais d'abord nous ne nous raccommoderons peut-être pas; et par une appréhension bien ou mal fondée, vous vous privez du plaisir le plus doux; et, en vérité, l'honneur de valoir mieux que moi ne vaut pas ce sacrifice.

— Vous dites bien vrai, aussi n'est-ce pas là ce qui me retient... »

Ils dirent encore beaucoup d'autres choses que je ne me rappelle pas.

JACQUES.

Notre hôtesse, buvons un coup : cela rafraîchit la mémoire.

L'HÔTESSE.

Buvons un coup... Après quelques tours d'allées, Mme de La Pommeraye et le marquis remontèrent en voiture. Mme de La Pommeraye dit : « Comme cela me vieillit! Quand cela vint à Paris, cela n'était pas plus haut qu'un chou.

— Vous parlez de la fille de cette dame que nous avons trouvée à la promenade?

— Oui. C'est comme dans un jardin où les roses fanées font place aux roses nouvelles. L'avez-vous regardée?

— Je n'y ai pas manqué.

— Comment la trouvez-vous?

— C'est la tête d'une vierge de Raphaël sur le corps de sa *Galathée*; et puis une douceur dans la voix!

— Une modestie dans le regard!

— Une bienséance dans le maintien!

— Une décence dans le propos qui ne m'a frappée dans aucune fille comme dans celle-là. Voilà l'effet de l'éducation.

— Lorsqu'il est préparé par un bon naturel. »

Le marquis déposa Mme de La Pommeraye à sa porte; et Mme de La Pommeraye n'eut rien de plus pressé que de témoigner à nos deux dévotes combien elle était satisfaite de la manière dont elles avaient rempli leur rôle.

JACQUES.

Si elles continuent comme elles ont débuté, monsieur le marquis des Arcis, fussiez-vous le diable, vous ne vous en tirerez pas.

LE MAÎTRE.

Je voudrais bien savoir quel est leur projet.

JACQUES.

Moi, j'en serais bien fâché : cela gâterait tout.

L'HÔTESSE.

De ce jour, le marquis devint plus assidu chez Mme de La Pommeraye, qui s'en aperçut sans lui en demander la raison. Elle ne lui parlait jamais la première des deux dévotes; elle attendait qu'il entamât ce texte : ce que le marquis faisait toujours d'impatience et avec une indifférence mal simulée.

LE MARQUIS.

Avez-vous vu vos amies?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Non.

LE MARQUIS.

Savez-vous que cela n'est pas trop bien? Vous êtes riche : elles sont dans le malaise; et vous ne les invitez pas même à manger quelquefois!

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je me croyais un peu mieux connue de monsieur le marquis. L'amour autrefois me prêtait des vertus; aujourd'hui l'amitié me prête des défauts. Je les ai invitées dix fois sans

avoir pu les obtenir une. Elles refusent de venir chez moi, par des idées singulières; et quand je les visite, il faut que je laisse mon carrosse à l'entrée de la rue et que j'aille en déshabillé, sans rouge et sans diamants. Il ne faut pas trop s'étonner de leur circonspection : un faux rapport suffirait pour aliéner l'esprit d'un certain nombre de personnes bienfaisantes et les priver de leurs secours. Marquis, le bien apparemment coûte beaucoup à faire.

LE MARQUIS.

Surtout aux dévots.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Puisque le plus léger prétexte suffit pour les en dispenser. Si l'on savait que j'y prends intérêt, bientôt on dirait : Mme de La Pommeraye les protége : elles n'ont besoin de rien... Et voilà les charités supprimées.

LE MARQUIS.

Les charités!

MADAME DE LA POMMERAYE.

Oui, monsieur, les charités!

LE MARQUIS.

Vous les connaissez, et elles en sont aux charités?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Encore une fois, marquis, je vois bien que vous ne m'aimez plus, et qu'une partie de votre estime s'en est allée avec votre tendresse. Et qui est-ce qui vous a dit que, si ces femmes étaient dans le besoin des aumônes de la paroisse, c'était de ma faute?

LE MARQUIS.

Pardon, madame, mille pardons, j'ai tort. Mais quelle raison de se refuser à la bienveillance d'une amie?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Ah! marquis, nous sommes bien loin, nous autres gens du monde, de connaître les délicatesses scrupuleuses des âmes timorées. Elles ne croient pas pouvoir accepter les secours de toute personne indistinctement.

LE MARQUIS.

C'est nous ôter le meilleur moyen d'expier nos folles dissipations.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Point du tout. Je suppose, par exemple, que monsieur le marquis des Arcis fût touché de compassion pour elles ; que ne fait-il passer ces secours par des mains plus dignes?

LE MARQUIS.

Et moins sûres.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Cela se peut.

LE MARQUIS.

Dites-moi, si je leur envoyais une vingtaine de louis, croyez-vous qu'elles les refuseraient?

MADAME DE LA POMMERAYE.

J'en suis sûre ; et ce refus vous semblerait déplacé dans une mère qui a un enfant charmant?

LE MARQUIS.

Savez-vous que j'ai été tenté de les aller voir?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je le crois. Marquis, marquis, prenez garde à vous ; voilà un mouvement de compassion bien subit et bien suspect.

LE MARQUIS.

Quoi qu'il en soit, m'auraient-elles reçu?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Non certes! Avec l'éclat de votre voiture, de vos habits, de vos gens et les charmes de la jeune personne, il n'en fallait pas davantage pour apprêter au caquet des voisins, des voisines et les perdre.

LE MARQUIS.

Vous me chagrinez ; car, certes, ce n'était pas mon dessein. Il faut donc renoncer à les secourir et à les voir?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je le crois.

LE MARQUIS.

Mais si je leur faisais passer mes secours par votre moyen ?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je ne crois pas ces secours-là assez purs pour m'en charger.

LE MARQUIS.

Voilà qui est cruel!

MADAME DE LA POMMERAYE.

Oui, cruel : c'est le mot.

LE MARQUIS.

Quelle vision! marquise, vous vous moquez. Une jeune fille que je n'ai jamais vue qu'une fois...

MADAME DE LA POMMERAYE.

Mais du petit nombre de celles qu'on n'oublie pas quand on les a vues.

LE MARQUIS.

Il est vrai que ces figures-là vous suivent.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Marquis, prenez garde à vous; vous vous préparez des chagrins; et j'aime mieux avoir à vous en garantir que d'avoir à vous en consoler. N'allez pas confondre celle-ci avec celles que vous avez connues : cela ne se ressemble pas; on ne les tente pas, on ne les séduit pas, on n'en approche pas, elles n'écoutent pas, on n'en vient pas à bout. »

Après cette conversation, le marquis se rappela tout à coup qu'il avait une affaire pressée; il se leva brusquement et sortit soucieux.

Pendant un assez long intervalle de temps, le marquis ne passa presque pas un jour sans voir Mme de La Pommeraye; mais il arrivait, il s'asseyait, il gardait le silence ; Mme de La Pommeraye parlait seule; le marquis, au bout d'un quart d'heure, se levait et s'en allait.

Il fit ensuite une éclipse de près d'un mois, après laquelle il reparut; mais triste, mais mélancolique, mais défait. La marquise, en le voyant, lui dit : « Comme vous voilà fait! d'où sortez-vous? Est-ce que vous avez passé tout ce temps en petite maison?

LE MARQUIS.

Ma foi, à peu près. De désespoir, je me suis précipité dans un libertinage affreux.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Comment! de désespoir?

LE MARQUIS.

Oui, de désespoir... »

Après ce mot, il se mit à se promener en long et en large

sans mot dire; il allait aux fenêtres, il regardait le ciel, il s'arrêtait devant Mme de La Pommeraye; il allait à la porte, il appelait ses gens à qui il n'avait rien à dire; il les renvoyait; il rentrait; il revenait à Mme de La Pommeraye, qui travaillait sans l'apercevoir; il voulait parler, il n'osait; enfin Mme de La Pommeraye en eut pitié, et lui dit : « Qu'avez-vous? On est un mois sans vous voir; vous reparaissez avec un visage de déterré et vous rôdez comme une âme en peine.

LE MARQUIS.

Je n'y puis plus tenir, il faut que je vous dise tout. J'ai été vivement frappé de la fille de votre amie; j'ai tout, mais tout fait pour l'oublier; et plus j'ai fait, plus je m'en suis souvenu. Cette créature angélique m'obsède; rendez-moi un service important.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Quel?

LE MARQUIS.

Il faut absolument que je la revoie et que je vous en aie l'obligation. J'ai mis mes grisons en campagne. Toute leur venue, toute leur allée est de chez elles à l'église et de l'église chez elles. Dix fois je me suis présenté à pied sur leur chemin; elles ne m'ont seulement pas aperçu; je me suis planté sur leur porte inutilement. Elles m'ont d'abord rendu libertin comme un sapajou, puis dévot comme un ange; je n'ai pas manqué la messe une fois depuis quinze jours. Ah! mon amie, quelle figure! qu'elle est belle!... »

Mme de La Pommeraye savait tout cela. « C'est-à-dire, répondit-elle au marquis, qu'après avoir tout mis en œuvre pour guérir, vous n'avez rien omis pour devenir fou, et que c'est le dernier parti qui vous a réussi?

LE MARQUIS.

Et réussi, je ne saurais vous exprimer à quel point. N'aurez-vous pas compassion de moi et ne vous devrai-je pas le bonheur de la revoir?

MADAME DE LA POMMERAYE.

La chose est difficile, et je m'en occuperai, mais à une condition : c'est que vous laisserez ces infortunées en repos et que vous cesserez de les tourmenter. Je ne vous cèlerai point

qu'elles m'ont écrit de votre persécution avec amertume, et voilà leur lettre... »

La lettre qu'on donnait à lire au marquis avait été concertée entre elles. C'était la d'Aisnon fille qui paraissait l'avoir écrite par ordre de sa mère : et l'on y avait mis, d'honnête, de doux, de touchant, d'élégance et d'esprit, tout ce qui pouvait renverser la tête du marquis. Aussi en accompagnait-il chaque mot d'une exclamation ; pas une phrase qu'il ne relût ; il pleurait de joie ; il disait à Mme de La Pommeraye : « Convenez donc, madame, qu'on n'écrit pas mieux que cela.

MADAME DE LA POMMERAYE.

J'en conviens.

LE MARQUIS.

Et qu'à chaque ligne on se sent pénétré d'admiration et de respect pour des femmes de ce caractère !

MADAME DE LA POMMERAYE.

Cela devrait être.

LE MARQUIS.

Je vous tiendrai ma parole ; mais songez, je vous en supplie, à ne pas manquer à la vôtre.

MADAME DE LA POMMERAYE.

En vérité, marquis, je suis aussi folle que vous. Il faut que vous ayez conservé un terrible empire sur moi ; cela m'effraye.

LE MARQUIS.

Quand la reverrai-je ?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je n'en sais rien. Il faut s'occuper premièrement du moyen d'arranger la chose, et d'éviter tout soupçon. Elles ne peuvent ignorer vos vues ; voyez la couleur que ma complaisance aurait à leurs yeux, si elles s'imaginaient que j'agis de concert avec vous... Mais, marquis, entre nous, qu'ai-je besoin de cet embarras-là ? Que m'importe que vous aimiez, que vous n'aimiez pas ? que vous extravaguiez ? Démêlez votre fusée vous-même. Le rôle que vous me faites faire est aussi trop singulier.

LE MARQUIS.

Mon amie, si vous m'abandonnez, je suis perdu ! Je ne vous parlerai point de moi, puisque je vous offenserais ; mais je vous

conjurerai par ces intéressantes et dignes créatures qui vous sont si chères; vous me connaissez, épargnez-leur toutes les folies dont je suis capable. J'irai chez elles; oui, j'irai, je vous en préviens; je forcerai leur porte, j'entrerai malgré elles, je m'asseyerai, je ne sais ce que je dirai, ce que je ferai; car que n'avez-vous point à craindre de l'état violent où je suis?... »

Vous remarquerez, messieurs, dit l'hôtesse, que depuis le commencement de cette aventure jusqu'à ce moment, le marquis des Arcis n'avait pas dit un mot qui ne fût un coup de poignard dirigé au cœur de Mme de La Pommeraye. Elle étouffait d'indignation et de rage; aussi répondit-elle au marquis, d'une voix tremblante et entrecoupée :

Mais vous avez raison. Ah! si j'avais été aimée comme cela, peut-être que... Passons là-dessus... Ce n'est pas pour vous que j'agirai, mais je me flatte du moins, monsieur le marquis, que vous me donnerez du temps.

LE MARQUIS.

Le moins, le moins que je pourrai.

JACQUES.

Ah! notre hôtesse, quel diable de femme! l'enfer n'est pas pire. J'en tremble : et il faut que je boive un coup pour me rassurer... Est-ce que vous me laisserez boire tout seul?

L'HÔTESSE.

Moi, je n'ai pas peur... Mme de La Pommeraye disait : Je souffre, mais je ne souffre pas seule. Cruel homme! j'ignore quelle sera la durée de mon tourment; mais j'éterniserai le tien... Elle tint le marquis près d'un mois dans l'attente de l'entrevue qu'elle avait promise, c'est-à-dire qu'elle lui laissa tout le temps de pâtir, de se bien enivrer, et que sous prétexte d'adoucir la longueur du délai, elle lui permit de l'entretenir de sa passion.

LE MAÎTRE.

Et de la fortifier en en parlant.

JACQUES.

Quelle femme! quel diable de femme! Notre hôtesse, ma frayeur redouble.

L'HÔTESSE.

Le marquis venait donc tous les jours causer avec Mme de La Pommeraye, qui achevait de l'irriter, de l'endurcir et de le

perdre par les discours les plus artificieux. Il s'informait de la patrie, de la naissance, de l'éducation, de la fortune et du désastre de ces femmes; il y revenait sans cesse, et ne se croyait jamais assez instruit et touché. La marquise lui faisait remarquer le progrès de ses sentiments, et lui en familiarisait le terme, sous prétexte de lui en inspirer de l'effroi. Marquis, lui disait-elle, prenez-y garde, cela vous mènera loin; il pourrait arriver un jour que mon amitié, dont vous faites un étrange abus, ne m'excusât ni à mes yeux ni aux vôtres. Ce n'est pas que tous les jours on ne fasse de plus grandes folies. Marquis, je crains fort que vous n'obteniez cette fille qu'à des conditions qui, jusqu'à présent, n'ont pas été de votre goût.

Lorsque Mme de La Pommeraye crut le marquis bien préparé pour le succès de son dessein, elle arrangea avec les deux femmes qu'elles viendraient dîner chez elle; et avec le marquis que, pour leur donner le change, il les surprendrait en habit de campagne : ce qui fut exécuté.

On en était au second service lorsqu'on annonça le marquis. Le marquis, Mme de La Pommeraye et les deux d'Aisnon, jouèrent supérieurement l'embarras. « Madame, dit-il à Mme de La Pommeraye, j'arrive de ma terre; il est trop tard pour aller chez moi où l'on ne m'attend que ce soir, et je me suis flatté que vous ne me refuseriez pas à dîner... » Et tout en parlant, il avait pris une chaise, et s'était mis à table. On avait disposé le couvert de manière qu'il se trouvât à côté de la mère et en face de la fille. Il remercia d'un clin d'œil Mme de La Pommeraye de cette attention délicate. Après le trouble du premier instant, nos deux dévotes se rassurèrent. On causa, on fut même gai. Le marquis fut de la plus grande attention pour la mère, et de la politesse la plus réservée pour la fille. C'était un amusement secret bien plaisant pour ces trois femmes, que le scrupule du marquis à ne rien dire, à ne se rien permettre qui pût les effaroucher. Elles eurent l'inhumanité de le faire parler dévotion pendant trois heures de suite, et Mme de La Pommeraye lui disait : « Vos discours font merveilleusement l'éloge de vos parents; les premières leçons qu'on en reçoit ne s'effacent jamais. Vous entendez toutes les subtilités de l'amour divin, comme si vous n'aviez été qu'à saint François de Sales pour toute nourriture. N'auriez-vous pas été un peu quiétiste?

— Je ne m'en souviens plus... »

Il est inutile de dire que nos dévotes mirent dans la conversation tout ce qu'elles avaient de grâces, d'esprit, de séduction et de finesse. On toucha en passant le chapitre des passions, et Mlle Duquênoi (c'était son nom de famille) prétendit qu'il n'y en avait qu'une seule de dangereuse. Le marquis fut de son avis. Entre les six et sept, les deux femmes se retirèrent, sans qu'il fût possible de les arrêter; Mme de La Pommeraye prétendant avec Mme Duquênoi qu'il fallait aller de préférence à son devoir, sans quoi il n'y aurait presque point de journée dont la douceur ne fût altérée par le remords. Les voilà parties au grand regret du marquis, et le marquis en tête-à-tête avec Mme de La Pommeraye.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Eh bien! marquis, ne faut-il pas que je sois bien bonne? Trouvez-moi à Paris une autre femme qui en fasse autant.

LE MARQUIS, en se jetant à ses genoux.

J'en conviens; il n'y en a pas une qui vous ressemble. Votre bonté me confond : vous êtes la seule véritable amie qu'il y ait au monde.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Êtes-vous bien sûr de sentir toujours également le prix de mon procédé?

LE MARQUIS.

Je serais un monstre d'ingratitude, si j'en rabattais.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Changeons de texte. Quel est l'état de votre cœur?

LE MARQUIS.

Faut-il vous l'avouer franchement? il faut que j'aie cette fille-là, ou que j'en périsse.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Vous l'aurez sans doute, mais il faut savoir comme quoi.

LE MARQUIS.

Nous verrons.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Marquis, marquis, je vous connais, je les connais : tout est vu.

Le marquis fut environ deux mois sans se montrer chez Mme de La Pommeraye; et voici ses démarches dans cet intervalle. Il fit connaissance avec le confesseur de la mère et de la fille. C'était un ami du petit abbé dont je vous ai parlé. Ce prêtre, après avoir mis toutes les difficultés hypocrites qu'on peut apporter à une intrigue malhonnête, et vendu le plus chèrement qu'il lui fut possible la sainteté de son ministère, se prêta à tout ce que le marquis voulut.

La première scélératesse de l'homme de Dieu, ce fut d'aliéner la bienveillance du curé, et de lui persuader que ces deux protégées de Mme de La Pommeraye obtenaient de la paroisse une aumône dont elles privaient des indigents plus à plaindre qu'elles. Son but était de les amener à ses vues par la misère.

Ensuite il travailla au tribunal de la confession à jeter la division entre la mère et la fille. Lorsqu'il entendait la mère se plaindre de sa fille, il aggravait les torts de celle-ci, et irritait le ressentiment de l'autre. Si c'était la fille qui se plaignît de sa mère, il lui insinuait que la puissance des pères et mères sur leurs enfants était limitée, et que, si la persécution de sa mère était poussée jusqu'à un certain point, il ne serait peut-être pas impossible de la soustraire à une autorité tyrannique. Puis il lui donnait pour pénitence de revenir à confesse.

Une autre fois il lui parlait de ses charmes, mais lestement : c'était un des plus dangereux présents que Dieu pût faire à une femme ; de l'impression qu'en avait éprouvée un honnête homme qu'il ne nommait pas, mais qui n'était pas difficile à deviner. Il passait de là à la miséricorde infinie du ciel et à son indulgence pour des fautes que certaines circonstances nécessitaient; à la faiblesse de la nature, dont chacun trouve l'excuse en soi-même; à la violence et à la généralité de certains penchants, dont les hommes les plus saints n'étaient pas exempts. Il lui demandait ensuite si elle n'avait point de désirs, si le tempérament ne lui parlait pas en rêves, si la présence des hommes ne la troublait pas. Ensuite, il agitait la question si une femme devait céder ou résister à un homme passionné, et laisser mourir et damner celui pour qui le sang de Jésus-Christ a été versé : et il n'osait la décider. Puis il poussait de profonds soupirs; il levait les yeux au ciel, il priait pour la tranquillité des âmes en peine... La jeune fille le laissait aller.

Sa mère et Mme de La Pommeraye, à qui elle rendait fidèlement les propos du directeur, lui suggéraient des confidences qui toutes tendaient à l'encourager.

JACQUES.

Votre Mme de La Pommeraye est une méchante femme.

LE MAÎTRE.

Jacques, c'est bientôt dit. Sa méchanceté, d'où lui vient-elle? Du marquis des Arcis. Rends celui-ci tel qu'il avait juré et qu'il devait être, et trouve-moi quelque défaut dans Mme de La Pommeraye. Quand nous serons en route, tu l'accuseras, et je me chargerai de la défendre. Pour ce prêtre, vil et séducteur, je te l'abandonne.

JACQUES.

C'est un si méchant homme, que je crois que de cette affaire-ci je n'irai plus à confesse. Et vous, notre hôtesse?

L'HÔTESSE.

Pour moi je continuerai mes visites à mon vieux curé, qui n'est pas curieux, et qui n'entend que ce qu'on lui dit.

JACQUES.

Si nous buvions à la santé de votre curé[1]?

L'HÔTESSE.

Pour cette fois-ci je vous ferai raison; car c'est un bon homme qui, les dimanches et jours de fêtes, laisse danser les filles et les garçons, et qui permet aux hommes et aux femmes de venir chez moi, pourvu qu'ils n'en sortent pas ivres. A mon curé!

JACQUES.

A votre curé!

L'HÔTESSE.

Nos femmes ne doutaient pas qu'incessamment l'homme de Dieu ne hasardât de remettre une lettre à sa pénitente : ce qui fut fait; mais avec quel ménagement! Il ne savait de qui elle était; il ne doutait point que ce ne fût de quelque âme bienfaisante et charitable qui avait découvert leur misère, et qui leur proposait des secours; il en remettait assez souvent de pareilles. Au demeurant vous êtes sage, madame votre mère est prudente,

1. VARIANTE : « De votre vieux curé. »

et j'exige que vous ne l'ouvriez qu'en sa présence. Mlle Duquênoi accepta la lettre et la remit à sa mère, qui la fit passer sur-le-champ à Mme de La Pommeraye. Celle-ci, munie de ce papier, fit venir le prêtre, l'accabla des reproches qu'il méritait, et le menaça de le déférer à ses supérieurs, si elle entendait encore parler de lui.

Dans cette lettre, le marquis s'épuisait en éloges de sa propre personne, en éloges de Mlle Duquênoi ; peignait sa passion aussi violente qu'elle l'était, et proposait des conditions fortes, même un enlèvement.

Après avoir fait la leçon au prêtre, Mme de La Pommeraye appela le marquis chez elle; lui représenta combien sa conduite était peu digne d'un galant homme; jusqu'où elle pouvait être compromise; lui montra sa lettre, et protesta que, malgré la tendre amitié qui les unissait, elle ne pouvait se dispenser de la produire au tribunal des lois, ou de la remettre à Mme Duquênoi, s'il arrivait quelque aventure éclatante à sa fille. « Ah! marquis, lui dit-elle, l'amour vous corrompt; vous êtes mal né, puisque le faiseur de grandes choses ne vous en inspire que d'avilissantes. Et que vous ont fait ces pauvres femmes, pour ajouter l'ignominie à la misère? Faut-il que, parce que cette fille est belle, et veut rester vertueuse, vous en deveniez le persécuteur? Est-ce à vous à lui faire détester un des plus beaux présents du ciel? Par où ai-je mérité, moi, d'être votre complice? Allons, marquis, jetez-vous à mes pieds, demandez-moi pardon, et faites serment de laisser mes tristes amies en repos. » Le marquis lui promit de ne plus rien entreprendre sans son aveu; mais qu'il fallait qu'il eût cette fille à quelque prix que ce fût.

Le marquis ne fut point du tout fidèle à sa parole. La mère était instruite; il ne balança pas à s'adresser à elle. Il avoua le crime de son projet; il offrit une somme considérable, des espérances que le temps pourrait amener; et sa lettre fut accompagnée d'un écrin de riches pierreries.

Les trois femmes tinrent conseil. La mère et la fille inclinaient à accepter; mais ce n'était pas là le compte de Mme de La Pommeraye. Elle revint sur la parole qu'on lui avait donnée; elle menaça de tout révéler; et au grand regret de nos deux dévotes, dont la jeune détacha de ses oreilles des girandoles qui

lui allaient si bien, l'écrin et la lettre furent renvoyés avec une réponse pleine de fierté et d'indignation.

Mme de La Pommeraye se plaignit au marquis du peu de fond qu'il y avait à faire sur ses promesses. Le marquis s'excusa sur l'impossibilité de lui proposer une commission si indécente. « Marquis, marquis, lui dit Mme de La Pommeraye, je vous ai déjà prévenu, et je vous le répète : vous n'en êtes pas où vous voudriez ; mais il n'est plus temps de vous prêcher, ce seraient paroles perdues : il n'y a plus de ressources. »

Le marquis avoua qu'il le pensait comme elle, et lui demanda la permission de faire une dernière tentative ; c'était d'assurer des rentes considérables sur les deux têtes, de partager sa fortune avec les deux femmes, et de les rendre propriétaires à vie d'une de ses maisons à la ville, et d'une autre à la campagne. « Faites, lui dit la marquise ; je n'interdis que la violence ; mais croyez, mon ami, que l'honneur et la vertu, quand elle est vraie, n'ont point de prix aux yeux de ceux qui ont le bonheur de les posséder. Vos nouvelles offres ne réussiront pas mieux que les précédentes : je connais ces femmes et j'en ferais la gageure. »

Les nouvelles propositions sont faites. Autre conciliabule des trois femmes. La mère et la fille attendaient en silence la décision de Mme de La Pommeraye. Celle-ci se promena un moment sans parler. « Non, non, dit-elle, cela ne suffit pas à mon cœur ulcéré. » Et aussitôt elle prononça le refus ; et aussitôt ces deux femmes fondirent en larmes, se jetèrent à ses pieds, et lui représentèrent combien il était affreux pour elles de repousser une fortune immense, qu'elles pouvaient accepter sans aucune fâcheuse conséquence. Mme de La Pommeraye leur répondit sèchement : « Est-ce que vous imaginez que ce que je fais, je le fais pour vous ? Qui êtes-vous ? Que vous dois-je ? A quoi tient-il que je ne vous renvoie l'une et l'autre à votre tripot ? Si ce que l'on vous offre est trop pour vous, c'est trop peu pour moi. Écrivez, madame, la réponse que je vais vous dicter, et qu'elle parte sous mes yeux. » Ces femmes s'en retournèrent encore plus effrayées qu'affligées.

JACQUES.

Cette femme a le diable au corps, et que veut-elle donc ? Quoi ! un refroidissement d'amour n'est pas assez puni par le sacrifice de la moitié d'une grande fortune ?

LE MAÎTRE.

Jacques, vous n'avez jamais été femme, encore moins honnête femme, et vous jugez d'après votre caractère qui n'est pas celui de Mme de La Pommeraye! Veux-tu que je te dise? J'ai bien peur que le mariage du marquis des Arcis et d'une catin ne soit écrit là-haut.

JACQUES.

S'il est écrit là-haut, il se fera.

L'HÔTESSE.

Le marquis ne tarda pas à reparaître chez Mme de La Pommeraye. « Eh bien, lui dit-elle, vos nouvelles offres?

LE MARQUIS.

Faites et rejetées. J'en suis désespéré. Je voudrais arracher cette malheureuse passion de mon cœur; je voudrais m'arracher le cœur, et je ne saurais. Marquise, regardez-moi; ne trouvez-vous pas qu'il y a entre cette jeune fille et moi quelques traits de ressemblance?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je ne vous en avais rien dit; mais je m'en étais aperçue. Il ne s'agit pas de cela : que résolvez-vous?

LE MARQUIS.

Je ne puis me résoudre à rien. Il me prend des envies de me jeter dans une chaise de poste, et de courir tant que terre me portera; un moment après la force m'abandonne; je suis comme anéanti, ma tête s'embarrasse : je deviens stupide, et ne sais que devenir.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je ne vous conseille pas de voyager; ce n'est pas la peine d'aller jusqu'à Villejuif pour revenir. »

Le lendemain, le marquis écrivit à la marquise qu'il partait pour sa campagne; qu'il y resterait tant qu'il pourrait, et qu'il la suppliait de le servir auprès de ses amies, si l'occasion s'en présentait; son absence fut courte : il revint avec la résolution d'épouser.

JACQUES.

Ce pauvre marquis me fait pitié.

LE MAÎTRE.

Pas trop à moi.

L'HÔTESSE.

Il descendit à la porte de Mme de La Pommeraye. Elle était sortie. En rentrant elle trouva le marquis étendu dans un fauteuil, les yeux fermés, et absorbé dans la plus profonde rêverie. Ah! marquis, vous voilà? la campagne n'a pas eu de longs charmes pour vous.

— Non, lui répondit-il, je ne suis bien nulle part, et j'arrive déterminé à la plus haute sottise qu'un homme de mon état, de mon âge et de mon caractère puisse faire. Mais il vaut mieux épouser que de souffrir. J'épouse.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Marquis, l'affaire est grave, et demande de la réflexion.

LE MARQUIS.

Je n'en ai fait qu'une, mais elle est solide : c'est que je ne puis jamais être plus malheureux que je le suis.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Vous pourriez vous tromper.

JACQUES.

La traîtresse!

LE MARQUIS.

Voici donc enfin, mon amie, une négociation dont je puis, ce me semble, vous charger honnêtement. Voyez la mère et la fille; interrogez la mère, sondez le cœur de la fille, et dites-leur mon dessein.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Tout doucement, marquis. J'ai cru les connaître assez pour ce que j'en avais à faire; mais à présent qu'il s'agit du bonheur de mon ami, il me permettra d'y regarder de plus près. Je m'informerai dans leur province, et je vous promets de les suivre pas à pas pendant toute la durée de leur séjour à Paris.

LE MARQUIS.

Ces précautions me semblent assez superflues. Des femmes dans la misère, qui résistent aux appâts que je leur ai tendus, ne peuvent être que les créatures les plus rares. Avec mes offres, je serais venu à bout d'une duchesse. D'ailleurs, ne m'avez-vous pas dit vous-même...

MADAME DE LA POMMERAYE.

Oui, j'ai dit tout ce qu'il vous plaira; mais avec tout cela permettez que je me satisfasse.

JACQUES.

La chienne! la coquine! l'enragée! et pourquoi aussi s'attacher à une pareille femme?

LE MAÎTRE.

Et pourquoi aussi la séduire et s'en détacher?

L'HÔTESSE.

Pourquoi cesser de l'aimer sans rime ni raison?

JACQUES, montrant le ciel du doigt.

Ah! mon maître!

LE MARQUIS.

Pourquoi, marquise, ne vous mariez-vous pas aussi?

MADAME DE LA POMMERAYE.

A qui, s'il vous plaît?

LE MARQUIS.

Au petit comte; il a de l'esprit, de la naissance, de la fortune.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Et qui est-ce qui me répondra de sa fidélité? C'est vous peut-être!

LE MARQUIS.

Non; mais il me semble qu'on se passe aisément de la fidélité d'un mari.

MADAME DE LA POMMERAYE.

D'accord; mais je serais peut-être assez bizarre pour m'en offenser; et je suis vindicative.

LE MARQUIS.

Eh bien! vous vous vengeriez, cela s'en va sans dire. C'est que nous prendrions un hôtel commun, et que nous formerions tous quatre la plus agréable société.

MADAME DE LA POMMERAYE.

Tout cela est fort beau; mais je ne me marie pas. Le seul homme que j'aurais peut-être été tentée d'épouser...

LE MARQUIS.

C'est moi?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Je puis vous l'avouer à présent sans conséquence.

LE MARQUIS.

Et pourquoi ne me l'avoir pas dit?

MADAME DE LA POMMERAYE.

Par l'événement, j'ai bien fait. Celle que vous allez avoir vous convient de tout point mieux que moi.

L'HÔTESSE.

Mme de La Pommeraye mit à ses informations toute l'exactitude et la célérité qu'elle voulut. Elle produisit au marquis les attestations les plus flatteuses; il y en avait de Paris, il y en avait de la province. Elle exigea du marquis encore une quinzaine, afin qu'il s'examinât derechef. Cette quinzaine lui parut éternelle; enfin la marquise fut obligée de céder à son impatience et à ses prières. La première entrevue se fait chez ses amies; on y convient de tout, les bans se publient; le contrat se passe; le marquis fait présent à Mme de La Pommeraye d'un superbe diamant, et le mariage est consommé.

JACQUES.

Quelle trame et quelle vengeance!

LE MAÎTRE.

Elle est incompréhensible.

JACQUES.

Délivrez-moi du souci de la première nuit des noces, et jusqu'à présent je n'y vois pas un grand mal.

LE MAÎTRE.

Tais-toi, nigaud.

L'HÔTESSE.

La nuit des noces se passa fort bien.

JACQUES.

Je croyais...

L'HÔTESSE.

Croyez à ce que votre maître vient de vous dire... Et en parlant ainsi elle souriait, et en souriant, elle passait sa main sur le visage de Jacques, et lui serrait le nez... Mais ce fut le lendemain...

JACQUES.

Le lendemain, ne fut-ce pas comme la veille?

L'HÔTESSE.

Pas tout à fait. Le lendemain, Mme de La Pommeraye écrivit au marquis un billet qui l'invitait à se rendre chez elle

au plus tôt, pour affaire importante. Le marquis ne se fit pas attendre.

On le reçut avec un visage où l'indignation se peignait dans toute sa force; le discours qu'on lui tint ne fut pas long; le voici : « Marquis, lui dit-elle, apprenez à me connaître. Si les autres femmes s'estimaient assez pour éprouver mon ressentiment, vos semblables seraient moins communs. Vous aviez acquis une honnête femme que vous n'avez pas su conserver; cette femme, c'est moi; elle s'est vengée en vous en faisant épouser une digne de vous. Sortez de chez moi, et allez-vous-en rue Traversière, à l'hôtel de Hambourg, où l'on vous apprendra le sale métier que votre femme et votre belle-mère ont exercé pendant dix ans, sous le nom de d'Aisnon. »

La surprise et la consternation de ce pauvre marquis ne peuvent se rendre. Il ne savait qu'en penser; mais son incertitude ne dura que le temps d'aller d'un bout de la ville à l'autre. Il ne rentra point chez lui de tout le jour; il erra dans les rues. Sa belle-mère et sa femme eurent quelque soupçon de ce qui s'était passé. Au premier coup de marteau, la belle-mère se sauva dans son appartement, et s'y enferma à la clef; sa femme l'attendit seule. A l'approche de son époux elle lut sur son visage la fureur qui le possédait. Elle se jeta à ses pieds, la face collée contre le parquet, sans mot dire. « Retirez-vous, lui dit-il, infâme! loin de moi... » Elle voulut se relever; mais elle retomba sur son visage, les bras étendus à terre entre les pieds du marquis. « Monsieur, lui dit-elle, foulez-moi aux pieds, écrasez-moi, car je l'ai mérité; faites de moi tout ce qu'il vous plaira; mais épargnez ma mère...

— Retirez-vous, reprit le marquis; retirez-vous! c'est assez de l'infamie dont vous m'avez couvert; épargnez-moi un crime... »

La pauvre créature resta dans l'attitude où elle était, et ne lui répondit rien. Le marquis était assis dans un fauteuil, la tête enveloppée de ses bras, et le corps à demi penché sur les pieds de son lit, hurlant par intervalles, sans la regarder : « Retirez-vous!... » Le silence et l'immobilité de la malheureuse le surprirent; il lui répéta d'une voix plus forte encore : « Qu'on se retire; est-ce que vous ne m'entendez pas?... » Ensuite il se baissa, la poussa durement, et recon-

naissant qu'elle était sans sentiment et presque sans vie, il la prit par le milieu du corps, l'étendit sur un canapé, attacha un moment sur elle des regards où se peignaient alternativement la commisération et le courroux. Il sonna : des valets entrèrent; on appela ses femmes, à qui il dit : « Prenez votre maîtresse qui se trouve mal ; portez-la dans son appartement, et secourez-la... » Peu d'instants après il envoya secrètement savoir de ses nouvelles. On lui dit qu'elle était revenue de son premier évanouissement ; mais que, les défaillances se succédant rapidement, elles étaient si fréquentes et si longues qu'on ne pouvait lui répondre de rien. Une ou deux heures après il renvoya secrètement savoir son état. On lui dit qu'elle suffoquait, et qu'il lui était survenu une espèce de hoquet qui se faisait entendre jusque dans les cours. A la troisième fois, c'était sur le matin, on lui rapporta qu'elle avait beaucoup pleuré, que le hoquet s'était calmé, et qu'elle paraissait s'assoupir.

Le jour suivant, le marquis fit mettre ses chevaux à sa chaise, et disparut pendant quinze jours, sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Cependant, avant de s'éloigner, il avait pourvu à tout ce qui était nécessaire à la mère et à la fille, avec ordre d'obéir à madame comme à lui-même.

Pendant cet intervalle, ces deux femmes restèrent l'une en présence de l'autre, sans presque se parler, la fille sanglotant, poussant quelquefois des cris, s'arrachant les cheveux, se tordant les bras, sans que sa mère osât s'approcher d'elle et la consoler. L'une montrait la figure du désespoir, l'autre la figure de l'endurcissement. La fille vingt fois dit à sa mère : « Maman, sortons d'ici; sauvons-nous. » Autant de fois la mère s'y opposa, et lui répondit : « Non, ma fille, il faut rester ; il faut voir ce que cela deviendra : cet homme ne nous tuera pas... » « Eh! plût à Dieu, lui répondait sa fille, qu'il l'eût déjà fait!... » Sa mère lui répliquait : « Vous feriez mieux de vous taire, que de parler comme une sotte. »

A son retour, le marquis s'enferma dans son cabinet, et écrivit deux lettres, l'une à sa femme, l'autre à sa belle-mère. Celle-ci partit dans la même journée, et se rendit au couvent des Carmélites de la ville prochaine, où elle est morte il y a quelques jours. Sa fille s'habilla, et se traîna dans l'appartement

de son mari où il lui avait apparemment enjoint de venir. Dès la porte, elle se jeta à genoux. « Levez-vous, » lui dit le marquis...

Au lieu de se lever, elle s'avança vers lui sur ses genoux; elle tremblait de tous ses membres : elle était échevelée; elle avait le corps un peu penché, les bras portés de son côté, la tête relevée, le regard attaché sur ses yeux, et le visage inondé de pleurs. « Il me semble, » lui dit-elle, un sanglot séparant chacun de ses mots, « que votre cœur justement irrité s'est radouci, et que peut-être avec le temps j'obtiendrai miséricorde. Monsieur, de grâce, ne vous hâtez pas de me pardonner. Tant de filles honnêtes sont devenues de malhonnêtes femmes, que peut-être serai-je un exemple contraire. Je ne suis pas encore digne que vous vous rapprochiez de moi; attendez, laissez-moi seulement l'espoir du pardon. Tenez-moi loin de vous; vous verrez ma conduite; vous la jugerez : trop heureuse mille fois, trop heureuse si vous daignez quelquefois m'appeler! Marquez-moi le recoin obscur de votre maison où vous permettez que j'habite; j'y resterai sans murmure. Ah! si je pouvais m'arracher le nom et le titre qu'on m'a fait usurper, et mourir après, à l'instant vous seriez satisfait! Je me suis laissé conduire par faiblesse, par séduction, par autorité, par menaces, à une action infâme; mais ne croyez pas, monsieur, que je sois méchante : je ne le suis pas, puisque je n'ai pas balancé à paraître devant vous quand vous m'avez appelée, et que j'ose à présent lever les yeux sur vous et vous parler. Ah! si vous pouviez lire au fond de mon cœur, et voir combien mes fautes passées sont loin de moi; combien les mœurs de mes pareilles me sont étrangères! La corruption s'est posée sur moi; mais elle ne s'y est point attachée. Je me connais, et une justice que je me rends, c'est que par mes goûts, par mes sentiments, par mon caractère, j'étais née digne de l'honneur de vous appartenir. Ah! s'il m'eût été libre de vous voir, il n'y avait qu'un mot à dire, et je crois que j'en aurais eu le courage. Monsieur, disposez de moi comme il vous plaira; faites entrer vos gens; qu'ils me dépouillent, qu'ils me jettent la nuit dans la rue : je souscris à tout. Quel que soit le sort que vous me préparez, je m'y soumets : le fond d'une campagne, l'obscurité d'un cloître peut me dérober pour jamais à vos yeux : parlez, et j'y vais.

Votre bonheur n'est point perdu sans ressource, et vous pouvez m'oublier...

— Levez-vous, lui dit doucement le marquis; je vous ai pardonné : au moment même de l'injure j'ai respecté ma femme en vous; il n'est pas sorti de ma bouche une parole qui l'ait humiliée, ou du moins je m'en repens, et je proteste qu'elle n'en entendra plus aucune qui l'humilie, si elle se souvient qu'on ne peut rendre son époux malheureux sans le devenir. Soyez honnête, soyez heureuse, et faites que je le sois. Levez-vous, je vous en prie, ma femme, levez-vous et embrassez-moi; madame la marquise, levez-vous, vous n'êtes pas à votre place: madame des Arcis, levez-vous... »

Pendant qu'il parlait ainsi, elle était restée le visage caché dans ses mains, et la tête appuyée sur les genoux du marquis; mais au mot de ma femme, au mot de madame des Arcis, elle se leva brusquement, et se précipita sur le marquis, elle le tenait embrassé, à moitié suffoquée par la douleur et par la joie; puis elle se séparait de lui, se jetait à terre, et lui baisait les pieds.

« Ah! lui disait le marquis, je vous ai pardonné; je vous l'ai dit; et je vois que vous n'en croyez rien.

— Il faut, lui répondait-elle, que cela soit, et que je ne le croie jamais. »

Le marquis ajoutait : « En vérité je crois que je ne me repens de rien; et que cette Pommeraye, au lieu de se venger, m'aura rendu un grand service. Ma femme, allez vous habiller, tandis qu'on s'occupera à faire vos malles. Nous partons pour ma terre, où nous resterons jusqu'à ce que nous puissions reparaître ici sans conséquence pour vous et pour moi... »

Ils passèrent presque trois ans de suite absents de la capitale.

JACQUES.

Et je gagerais bien que ces trois ans s'écoulèrent comme un jour, et que le marquis des Arcis fut un des meilleurs maris et eut une des meilleures femmes qu'il y eût au monde.

LE MAÎTRE.

Je serais de moitié; mais en vérité je ne sais pourquoi, car je n'ai point été satisfait de cette fille pendant tout le cours des menées de la dame de La Pommeraye et de sa mère. Pas un

instant de crainte, pas le moindre signe d'incertitude, pas un remords; je l'ai vue se prêter, sans aucune répugnance, à cette longue horreur. Tout ce qu'on a voulu d'elle, elle n'a jamais hésité de le faire; elle va à confesse; elle communie; elle joue la religion et ses ministres. Elle m'a semblé aussi fausse, aussi méprisable, aussi méchante que les deux autres... Notre hôtesse, vous narrez assez bien; mais vous n'êtes pas encore profonde dans l'art dramatique. Si vous vouliez que cette jeune fille intéressât, il fallait lui donner de la franchise, et nous la montrer victime innocente et forcée de sa mère et de La Pommeraye, il fallait que les traitements les plus cruels l'entraînassent, malgré qu'elle en eût, à concourir à une suite de forfaits continus pendant une année; il fallait préparer ainsi le raccommodement de cette femme avec son mari. Quand on introduit un personnage sur la scène, il faut que son rôle soit un: or je vous demanderai, notre charmante hôtesse, si la fille qui complote avec deux scélérates est bien la femme suppliante que nous avons vue aux pieds de son mari? Vous avez péché contre les règles d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Le Bossu [1].

L'HÔTESSE.

Je ne connais ni bossu ni droit : je vous ai dit la chose comme elle s'est passée, sans en rien omettre, sans y rien ajouter. Et qui sait ce qui se passait au fond du cœur de cette jeune fille, et si, dans les moments où elle nous paraissait agir le plus lestement, elle n'était pas secrètement dévorée de chagrin?

JACQUES.

Notre hôtesse, pour cette fois, il faut que je sois de l'avis de mon maître qui me le pardonnera, car cela m'arrive si rarement; de son Bossu, que je ne connais point; et de ces autres messieurs qu'il a cités, et que je ne connais pas davantage. Si Mlle Duquênoi, ci-devant la d'Aisnon, avait été une jolie enfant, il y aurait paru.

L'HÔTESSE.

Jolie enfant ou non, tant y a que c'est une excellente

1. Le Bossu, auteur d'un *Traité du Poëme épique,* tient ici le rang auquel un goût éclairé a élevé Boileau. Les quatre poétiques sont d'Aristote, Horace, Vida et Despréaux; l'abbé Batteux en a donné en 1771 une édition en 2 vol. in-8°. (Br.)

femme; que son mari est avec elle content comme un roi, et qu'il ne la troquerait pas contre une autre.

LE MAÎTRE.

Je l'en félicite : il a été plus heureux que sage.

L'HÔTESSE.

Et moi, je vous souhaite une bonne nuit. Il est tard, et il faut que je sois la dernière couchée et la première levée. Quel maudit métier! Bonsoir, messieurs, bonsoir. Je vous avais promis, je ne sais plus à propos de quoi, l'histoire d'un mariage saugrenu : et je crois vous avoir tenu parole. Monsieur Jacques, je crois que vous n'aurez pas de peine à vous endormir; car vos yeux sont plus d'à demi fermés. Bonsoir, monsieur Jacques.

LE MAÎTRE.

Eh bien, notre hôtesse, il n'y a donc pas moyen de savoir vos aventures?

L'HÔTESSE.

Non.

JACQUES.

Vous avez un furieux goût pour les contes!

LE MAÎTRE.

Il est vrai; ils m'instruisent et m'amusent. Un bon conteur est un homme rare.

JACQUES.

Et voilà tout juste pourquoi je n'aime pas les contes, à moins que je ne les fasse.

LE MAÎTRE.

Tu aimes mieux parler mal que te taire.

JACQUES.

Il est vrai.

LE MAÎTRE.

Et moi, j'aime mieux entendre mal parler que de ne rien entendre.

JACQUES.

Cela nous met tous deux fort à notre aise.

Je ne sais où l'hôtesse, Jacques et son maître avaient mis leur esprit, pour n'avoir pas trouvé une seule des choses qu'il y avait à dire en faveur de Mlle Duquênoi. Est-ce que cette fille

comprit rien aux artifices de la dame de La Pommeraye, avant le dénoûment? Est-ce qu'elle n'aurait pas mieux aimé accepter les offres que la main du marquis, et l'avoir pour amant que pour époux? Est-ce qu'elle n'était pas continuellement sous les menaces et le despotisme de la marquise? Peut-on la blâmer de son horrible aversion pour un état infâme? et si l'on prend le parti de l'en estimer davantage, peut-on exiger d'elle bien de la délicatesse, bien du scrupule dans le choix des moyens de s'en tirer?

Et vous croyez, lecteur, que l'apologie de Mme de La Pommeraye est plus difficile à faire? Il vous aurait été peut-être plus agréable d'entendre là-dessus Jacques et son maître; mais ils avaient à parler de tant d'autres choses plus intéressantes, qu'ils auraient vraisemblablement négligé celle-ci. Permettez donc que je m'en occupe un moment.

Vous entrez en fureur au nom de Mme de La Pommeraye, et vous vous écriez : « Ah! la femme horrible! ah! l'hypocrite! ah! la scélérate!... » Point d'exclamation, point de courroux, point de partialité : raisonnons. Il se fait tous les jours des actions plus noires, sans aucun génie. Vous pouvez haïr; vous pouvez redouter Mme de La Pommeraye : mais vous ne la méprisserez pas. Sa vengeance est atroce; mais elle n'est souillée d'aucun motif d'intérêt. On ne vous a pas dit qu'elle avait jeté au nez du marquis le beau diamant dont il lui avait fait présent; mais elle le fit : je le sais par les voies les plus sûres. Il ne s'agit ni d'augmenter sa fortune, ni d'acquérir quelques titres d'honneur. Quoi! si cette femme en avait fait autant, pour obtenir à un mari la récompense de ses services; si elle s'était prostituée à un ministre ou même à un premier commis, pour un cordon ou pour une colonelle; au dépositaire de la feuille des Bénéfices, pour une riche abbaye, cela vous paraîtrait tout simple, l'usage serait pour vous : et lorsqu'elle se venge d'une perfidie, vous vous révoltez contre elle au lieu de voir que son ressentiment ne vous indigne que parce que vous êtes incapable d'en éprouver un aussi profond, ou que vous ne faites presque aucun cas de la vertu des femmes. Avez-vous un peu réfléchi sur les sacrifices que Mme de La Pommeraye avait faits au marquis? Je ne vous dirai pas que sa bourse lui avait été ouverte en toute occasion, et que pendant plusieurs années il

n'avait eu d'autre maison, d'autre table que la sienne : cela vous ferait hocher de la tête; mais elle s'était assujettie à toutes ses fantaisies, à tous ses goûts; pour lui plaire elle avait renversé le plan de sa vie. Elle jouissait de la plus haute considération dans le monde, par la pureté de ses mœurs : et elle s'était rabaissée sur la ligne commune. On dit d'elle, lorsqu'elle eut agréé l'hommage du marquis des Arcis : Enfin cette merveilleuse Mme de La Pommeraye s'est donc faite comme une d'entre nous... Elle avait remarqué autour d'elle les souris ironiques; elle avait entendu les plaisanteries, et souvent elle en avait rougi et baissé les yeux; elle avait avalé tout le calice de l'amertume préparé aux femmes dont la conduite réglée a fait trop longtemps la satire des mauvaises mœurs de celles qui les entourent; elle avait supporté tout l'éclat scandaleux par lequel on se venge des imprudentes [1] bégueules qui affichent de l'honnêteté. Elle était vaine; et elle serait morte de douleur plutôt que de promener dans le monde, après la honte de la vertu abandonnée, le ridicule d'une délaissée. Elle touchait au moment où la perte d'un amant ne se répare plus. Tel était son caractère, que cet événement la condamnait à l'ennui et à la solitude. Un homme en poignarde un autre pour un geste, pour un démenti; et il ne sera pas permis à une honnête femme perdue, déshonorée, trahie, de jeter le traître entre les bras d'une courtisane? Ah! lecteur, vous êtes bien léger dans vos éloges, et bien sévère dans votre blâme. Mais, me direz-vous, c'est plus encore la manière que la chose que je reproche à la marquise. Je ne me fais pas à un ressentiment d'une si longue tenue; à un tissu de fourberies, de mensonges, qui dure près d'un an. Ni moi non plus, ni Jacques, ni son maître, ni l'hôtesse. Mais vous pardonnez tout à un premier mouvement; et je vous dirai que, si le premier mouvement des autres est court, celui de Mme de La Pommeraye et des femmes de son caractère est long. Leur âme reste quelquefois toute leur vie comme au premier moment de l'injure; et quel inconvé-

1. L'édition Brière met *impudentes,* en faisant remarquer qu'on lit *imprudentes* dans toutes les éditions. La copie que nous avons suivie porte bien *imprudentes.* Et il nous semble très-naturel de lire ainsi. Le monde n'a pas à se venger des bégueules, impudentes ou non, mais de celles qui sont assez *imprudentes* pour donner prise à la revanche.

nient, quelle injustice y a-t-il à cela? Je n'y vois que des trahisons moins communes; et j'approuverais fort une loi qui condamnerait aux courtisanes celui qui aurait séduit et abandonné une honnête femme : l'homme commun aux femmes communes.

Tandis que je disserte, le maître de Jacques ronfle comme s'il m'avait écouté; et Jacques, à qui les muscles des jambes refusaient le service, rôde dans la chambre, en chemise et pieds nus, culbute tout ce qu'il rencontre et réveille son maître qui lui dit d'entre ses rideaux : « Jacques, tu es ivre.

— Ou peu s'en faut.

— A quelle heure as-tu résolu de te coucher?

— Tout à l'heure, monsieur; c'est qu'il y a... c'est qu'il y a...

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Dans cette bouteille un reste qui s'éventerait. J'ai en horreur les bouteilles en vidange; cela me reviendrait en tête, quand je serais couché; et il n'en faudrait pas davantage pour m'empêcher de fermer l'œil. Notre hôtesse est, par ma foi, une excellente femme, et son vin de Champagne un excellent vin; ce serait dommage de le laisser éventer... Le voilà bientôt à couvert... et il ne s'éventera plus... »

Et tout en balbutiant, Jacques, en chemise et pieds nus, avait sablé deux ou trois rasades sans ponctuation, comme il s'exprimait, c'est-à-dire de la bouteille au verre, du verre à la bouche. Il y a deux versions sur ce qui suivit après qu'il eut éteint les lumières. Les uns prétendent qu'il se mit à tâtonner le long des murs sans pouvoir retrouver son lit, et qu'il disait : « Ma foi, il n'y est plus, ou, s'il y est, il est écrit là-haut que je ne le retrouverai pas; dans l'un et l'autre cas, il faut s'en passer; » et qu'il prit le parti de s'étendre sur des chaises. D'autres, qu'il était écrit là-haut qu'il s'embarrasserait les pieds dans les chaises, qu'il tomberait sur le carreau et qu'il y resterait. De ces deux versions, demain, après-demain, vous choisirez, à tête reposée, celle qui vous conviendra le mieux.

Nos deux voyageurs, qui s'étaient couchés tard et la tête un peu chaude de vin, dormirent la grasse matinée; Jacques à terre

ou sur des chaises, selon la version que vous aurez préférée; son maître plus à son aise dans son lit. L'hôtesse monta et leur annonça que la journée ne serait pas belle; mais que, quand le temps leur permettrait de continuer leur route, ils risqueraient leur vie ou seraient arrêtés par le gonflement des eaux du ruisseau qu'ils auraient à traverser; et que plusieurs hommes de cheval, qui n'avaient pas voulu l'en croire, avaient été forcés de rebrousser chemin. Le maître dit à Jacques : « Jacques, que ferons-nous? » Jacques répondit : « Nous déjeunerons d'abord avec notre hôtesse : ce qui nous avisera. » L'hôtesse jura que c'était sagement pensé. On servit à déjeuner. L'hôtesse ne demandait pas mieux que d'être gaie; le maître de Jacques s'y serait prêté; mais Jacques commençait à souffrir; il mangea de mauvaise grâce, il but peu, il se tut. Ce dernier symptôme était surtout fâcheux : c'était la suite de la mauvaise nuit qu'il avait passée et du mauvais lit qu'il avait eu. Il se plaignait de douleurs dans les membres; sa voix rauque annonçait un mal de gorge. Son maître lui conseilla de se coucher : il n'en voulut rien faire. L'hôtesse lui proposait une soupe à l'oignon. Il demanda qu'on fît du feu dans la chambre, car il ressentait du frisson; qu'on lui préparât de la tisane et qu'on lui apportât une bouteille de vin blanc : ce qui fut exécuté sur-le-champ. Voilà l'hôtesse partie et Jacques en tête-à-tête avec son maître. Celui-ci allait à la fenêtre, disait : « Quel diable de temps! » regardait à sa montre (car c'était la seule en qui il eût confiance) quelle heure il était, prenait sa prise de tabac, recommençait la même chose d'heure en heure, s'écriant à chaque fois : « Quel diable de temps! » se tournant vers Jacques et ajoutant : « La belle occasion pour reprendre et achever l'histoire de tes amours! mais on parle mal d'amour et d'autre chose quand on souffre. Vois, tâte-toi, si tu peux continuer, continue; sinon, bois ta tisane et dors. »

Jacques prétendit que le silence lui était malsain; qu'il était un animal jaseur; et que le principal avantage de sa condition, celui qui le touchait le plus, c'était la liberté de se dédommager des douze années de bâillon qu'il avait passées chez son grand-père, à qui Dieu fasse miséricorde.

LE MAÎTRE.

Parle donc, puisque cela nous fait plaisir à tous deux. Tu

en étais à je ne sais quelle proposition malhonnête de la femme du chirurgien; il s'agissait, je crois, d'expulser celui qui servait au château et d'y installer son mari.

JACQUES.

M'y voilà; mais un moment, s'il vous plaît. Humectons.

Jacques remplit un grand gobelet de tisane, y versa un peu de vin blanc et l'avala. C'était une recette qu'il tenait de son capitaine et que M. Tissot, qui la tenait de Jacques, recommande dans son traité des maladies populaires[1]. Le vin blanc, disaient Jacques et M. Tissot, fait pisser, est diurétique, corrige la fadeur de la tisane et soutient le ton de l'estomac et des intestins. Son verre de tisane bu, Jacques continua :

Me voilà sorti de la maison du chirurgien, monté dans la voiture, arrivé au château et entouré de tous ceux qui l'habitaient.

LE MAÎTRE.

Est-ce que tu y étais connu?

JACQUES.

Assurément! Vous rappelleriez-vous une certaine femme à la cruche d'huile?

LE MAÎTRE.

Fort bien!

JACQUES.

Cette femme était la commissionnaire de l'intendant et des domestiques. Jeanne avait prôné dans le château l'acte de commisération que j'avais exercé envers elle; ma bonne œuvre était parvenue aux oreilles du maître : on ne lui avait pas laissé ignorer les coups de pied et de poing dont elle avait été récompensée la nuit sur le grand chemin. Il avait ordonné qu'on me découvrît et qu'on me transportât chez lui. M'y voilà. On me regarde; on m'interroge, on m'admire. Jeanne m'embrassait et me remerciait. «Qu'on le loge commodément, disait le maître à ses gens, et qu'on ne le laisse manquer de rien; » au chirurgien de la maison : «Vous le visiterez assidûment...» Tout fut exécuté de point en point. Eh bien! mon maître, qui sait ce

1. Tissot, médecin suisse, né en 1727, mourut à Lausanne le 15 juin 1797. Le livre auquel Diderot fait allusion est l'*Avis au peuple sur sa santé* (1761), qui a eu de nombreuses éditions.

qui est écrit là-haut? Qu'on dise à présent que c'est bien ou mal fait de donner son argent; que c'est un malheur d'être assommé... Sans ces deux événements, M. Desglands n'aurait jamais entendu parler de Jacques.

LE MAÎTRE.

M. Desglands, seigneur de Miremont! C'est au château de Miremont que tu es? chez mon vieil ami, le père de M. Desforges, l'intendant de la province?

JACQUES.

Tout juste. Et la jeune brune à la taille légère, aux yeux noirs...

LE MAÎTRE.

Est Denise, la fille de Jeanne?

JACQUES.

Elle-même.

LE MAÎTRE.

Tu as raison, c'est une des plus belles et des plus honnêtes créatures qu'il y ait à vingt lieues à la ronde. Moi et la plupart de ceux qui fréquentaient le château de Desglands avaient tout mis en œuvre inutilement pour la séduire; et il n'y en avait pas un de nous qui n'eût fait de grandes sottises pour elle, à condition d'en faire une petite pour lui.

Jacques cessant ici de parler, son maître lui dit : A quoi penses-tu? Que fais-tu?

JACQUES.

Je fais ma prière.

LE MAÎTRE.

Est-ce que tu pries?

JACQUES.

Quelquefois.

LE MAÎTRE.

Et que dis-tu?

JACQUES.

Je dis : « Toi qui as fait le grand rouleau, quel que tu sois, « et dont le doigt a tracé toute l'écriture qui est là-haut, tu as « su de tous les temps ce qu'il me fallait; que ta volonté soit « faite. *Amen.* »

LE MAÎTRE.

Est-ce que tu ne ferais pas aussi bien de te taire?

JACQUES.

Peut-être que oui, peut-être que non. Je prie à tout hasard; et quoi qu'il m'advînt, je ne m'en réjouirais ni m'en plaindrais, si je me possédais; mais c'est que je suis inconséquent et violent, que j'oublie mes principes ou les leçons de mon capitaine et que je ris et pleure comme un sot.

LE MAÎTRE.

Est-ce que ton capitaine ne pleurait point, ne riait jamais?

JACQUES.

Rarement... Jeanne m'amena sa fille un matin; et s'adressant d'abord à moi, elle me dit : « Monsieur, vous voilà dans un beau château, où vous serez un peu mieux que chez votre chirurgien. Dans les commencements surtout, oh! vous serez soigné à ravir; mais je connais les domestiques, il y a assez longtemps que je le suis; peu à peu leur beau zèle se ralentira. Les maîtres ne penseront plus à vous; et si votre maladie dure, vous serez oublié, mais si parfaitement oublié, que s'il vous prenait fantaisie de mourir de faim, cela vous réussirait... » Puis se tournant vers sa fille : « Écoute, Denise, lui dit-elle, je veux que tu visites cet honnête homme-là quatre fois par jour : le matin, à l'heure du dîner, sur les cinq heures et à l'heure du souper. Je veux que tu lui obéisses comme à moi. Voilà qui est dit, et n'y manque pas. »

LE MAÎTRE.

Sais-tu ce qui lui est arrivé à ce pauvre Desglands?

JACQUES.

Non, monsieur; mais si les souhaits que j'ai faits pour sa prospérité n'ont pas été remplis, ce n'est pas faute d'avoir été sincères. C'est lui qui me donna au commandeur de La Boulaye, qui périt en passant à Malte; c'est le commandeur de La Boulaye qui me donna à son frère aîné le capitaine, qui est peut-être mort à présent de la fistule; c'est ce capitaine qui me donna à son frère le plus jeune, l'avocat général de Toulouse, qui devint fou, et que la famille fit enfermer. C'est M. Pascal, avocat général de Toulouse, qui me donna au comte de Tourville, qui aima mieux laisser croître sa barbe sous un habit de capucin que d'exposer sa vie; c'est le comte de Tourville qui me donna à la marquise du Belloy, qui s'est sauvée à Londres

avec un étranger; c'est la marquise du Belloy qui me donna à un de ses cousins, qui s'est ruiné avec les femmes et qui a passé aux îles; c'est ce cousin-là qui me recommanda à un M. Hérissant, usurier de profession, qui faisait valoir l'argent de M. de Rusai, docteur de Sorbonne, qui me fit entrer chez Mlle Isselin, que vous entreteniez, et qui me plaça chez vous, à qui je devrai un morceau de pain sur mes vieux jours, car vous me l'avez promis si je vous restais attaché : et il n'y a pas d'apparence que nous nous séparions. Jacques a été fait pour vous, et vous fûtes fait pour Jacques.

LE MAÎTRE.

Mais, Jacques, tu as parcouru bien des maisons en assez peu de temps.

JACQUES.

Il est vrai; on m'a renvoyé quelquefois.

LE MAÎTRE.

Pourquoi?

JACQUES.

C'est que je suis né bavard, et que tous ces gens-là voulaient qu'on se tût. Ce n'était pas comme vous, qui me remercieriez demain si je me taisais. J'avais tout juste le vice qui vous convenait. Mais qu'est-ce donc qui est arrivé à M. Desglands? dites-moi cela, tandis que je m'apprêterai un coup de tisane.

LE MAÎTRE.

Tu as demeuré dans son château et tu n'as jamais entendu parler de son emplâtre?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Cette aventure-là sera pour la route; l'autre est courte. Il avait fait sa fortune au jeu. Il s'attacha à une femme que tu auras pu voir dans son château, femme d'esprit, mais sérieuse, taciturne, originale et dure. Cette femme lui dit un jour : « Ou vous m'aimez mieux que le jeu, et en ce cas donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne jouerez jamais; ou vous aimez mieux le jeu que moi, et en ce cas ne me parlez plus de votre passion, et jouez tant qu'il vous plaira... » Desglands donna sa parole d'honneur qu'il ne jouerait plus. — Ni gros ni petit jeu? — Ni gros ni petit jeu. Il y avait environ dix ans qu'ils

vivaient ensemble dans le château que tu connais, lorsque Desglands, appelé à la ville par une affaire d'intérêt, eut le malheur de rencontrer chez son notaire une de ses anciennes connaissances de brelan, qui l'entraîna à dîner dans un tripot, où il perdit en une seule séance tout ce qu'il possédait. Sa maîtresse fut inflexible; elle était riche; elle fit à Desglands une pension modique et se sépara de lui pour toujours.

JACQUES.

J'en suis fâché, c'était un galant homme.

LE MAÎTRE.

[Comment va la gorge?

JACQUES.

Mal.

LE MAÎTRE.

C'est que tu parles trop, et que tu ne bois pas assez.

JACQUES.

C'est que je n'aime pas la tisane, et que j'aime à parler[1].]

LE MAÎTRE.

Eh bien! Jacques, te voilà chez Desglands, près de Denise, et Denise autorisée par sa mère à te faire au moins quatre visites par jour. La coquine! préférer un Jacques!

JACQUES.

Un Jacques! un Jacques, monsieur, est un homme comme un autre.

LE MAÎTRE.

Jacques, tu te trompes, un Jacques n'est point un homme comme un autre.

JACQUES.

C'est quelquefois mieux qu'un autre.

LE MAÎTRE.

Jacques, vous vous oubliez. Reprenez l'histoire de vos amours, et souvenez-vous que vous n'êtes et que vous ne serez jamais qu'un Jacques.

1. Le passage renfermé entre deux crochets ne se trouve pas dans l'édition originale. (Br.) — Il manque en effet à la copie et il nous paraît d'ailleurs assez peu motivé.

JACQUES.

Si, dans la chaumière où nous trouvâmes les coquins, Jacques n'avait pas valu un peu mieux que son maître...

LE MAÎTRE.

Jacques, vous êtes un insolent : vous abusez de ma bonté. Si j'ai fait la sottise de vous tirer de votre place, je saurai bien vous y remettre. Jacques, prenez votre bouteille et votre coquemar, et descendez là-bas.

JACQUES.

Cela vous plaît à dire, monsieur; je me trouve bien ici, et je ne descendrai pas là-bas.

LE MAÎTRE.

Je te dis que tu descendras.

JACQUES.

Je suis sûr que vous ne dites pas vrai. Comment, monsieur, après m'avoir accoutumé pendant dix ans à vivre de pair à compagnon...

LE MAÎTRE.

Il me plaît que cela cesse.

JACQUES.

Après avoir souffert toutes mes impertinences...

LE MAÎTRE.

Je n'en veux plus souffrir.

JACQUES.

Après m'avoir fait asseoir à table à côté de vous, m'avoir appelé votre ami...

LE MAÎTRE.

Vous ne savez pas ce que c'est que le nom d'ami donné par un supérieur à son subalterne.

JACQUES.

Quand on sait que tous vos ordres ne sont que des clous à soufflet, s'ils n'ont été ratifiés par Jacques; après avoir si bien accolé votre nom au mien, que l'un ne va jamais sans l'autre, et que tout le monde dit Jacques et son maître; tout à coup il vous plaira de les séparer! Non, monsieur, cela ne sera pas. Il est écrit là-haut que tant que Jacques vivra, que tant que son maître vivra, et même après qu'ils seront morts tous deux, on dira Jacques et son maître.

LE MAÎTRE.

Et je dis, Jacques, que vous descendrez, et que vous descendrez sur-le-champ, parce que je vous l'ordonne.

JACQUES.

Monsieur, commandez-moi toute autre chose, si vous voulez que je vous obéisse.

Ici le maître de Jacques se leva, le prit à la boutonnière, et lui dit gravement :

« Descendez. »

Jacques lui répondit froidement :

« Je ne descends pas. »

Le maître le secouant fortement, lui dit :

« Descendez, maroufle ! obéissez-moi. »

Jacques lui répliqua froidement encore :

« Maroufle, tant qu'il vous plaira; mais le maroufle ne descendra pas. Tenez, monsieur, ce que j'ai à la tête, comme on dit, je ne l'ai pas au talon. Vous vous échauffez inutilement, Jacques restera où il est, et ne descendra pas. »

Et puis Jacques et son maître, après s'être modérés jusqu'à ce moment, s'échappent tous les deux à la fois, et se mettent à crier à tue-tête :

« Tu descendras.

— Je ne descendrai pas.

— Tu descendras.

— Je ne descendrai pas. »

A ce bruit, l'hôtesse monta, et s'informa de ce que c'était ; mais ce ne fut pas dans le premier instant qu'on lui répondit ; on continua à crier : « Tu descendras. Je ne descendrai pas. » Ensuite le maître, le cœur gros, se promenant dans la chambre, disait en grommelant : « A-t-on jamais rien vu de pareil? » L'hôtesse ébahie et debout : « Eh bien! messieurs, de quoi s'agit-il ? »

Jacques, sans s'émouvoir, à l'hôtesse : C'est mon maître à qui la tête tourne ; il est fou.

LE MAÎTRE.

C'est bête que tu veux dire.

JACQUES.

Tout comme il vous plaira.

LE MAÎTRE, à l'hôtesse.

L'avez-vous entendu?

L'HÔTESSE.

Il a tort; mais la paix, la paix; parlez l'un ou l'autre, et que je sache ce dont il s'agit.

LE MAÎTRE, à Jacques.

Parle, maroufle.

JACQUES, à son maître.

Parlez vous-même.

L'HÔTESSE, à Jacques.

Allons, monsieur Jacques, parlez, votre maître vous l'ordonne; après tout, un maître est un maître...

Jacques expliqua la chose à l'hôtesse. L'hôtesse, après avoir entendu, leur dit : Messieurs, voulez-vous m'accepter pour arbitre?

JACQUES ET SON MAÎTRE, tous les deux à la fois.

Très-volontiers, très-volontiers, notre hôtesse.

L'HÔTESSE.

Et vous vous engagez d'honneur à exécuter ma sentence?

JACQUES ET SON MAÎTRE.

D'honneur, d'honneur...

Alors l'hôtesse s'asseyant sur la table, et prenant le ton et le maintien d'un grave magistrat, dit :

« Ouï la déclaration de monsieur Jacques, et d'après des faits « tendant à prouver que son maître est un bon, un très-bon, « un trop bon maître; et que Jacques n'est point un mauvais « serviteur, quoiqu'un peu sujet à confondre la possession « absolue et inamovible avec la concession passagère et gra- « tuite, j'annule l'égalité qui s'est établie entre eux par laps « de temps, et la recrée sur-le-champ. Jacques descendra, et « quand il aura descendu, il remontera : il rentrera dans toutes « les prérogatives dont il a joui jusqu'à ce jour. Son maître lui « tendra la main, et lui dira d'amitié : « Bonjour, Jacques, je « suis bien aise de vous revoir... » Jacques lui répondra : « Et « moi, monsieur, je suis enchanté de vous retrouver... » Et je « défends qu'il soit jamais question entre eux de cette affaire, « et que la prérogative de maître et de serviteur soit agitée à « l'avenir. Voulons que l'un ordonne et que l'autre obéisse,

« chacun de son mieux; et qu'il soit laissé, entre ce que l'un peut « et ce que l'autre doit, la même obscurité que ci-devant. »

En achevant ce prononcé, qu'elle avait pillé dans quelque ouvrage du temps, publié à l'occasion d'une querelle toute pareille, et où l'on avait entendu, de l'une des extrémités du royaume à l'autre, le maître crier à son serviteur : « Tu descendras! » et le serviteur crier de son côté : « Je ne descendrai pas! » allons, dit-elle à Jacques, vous, donnez-moi le bras sans parlementer davantage...

Jacques s'écria douloureusement : Il était donc écrit là-haut que je descendrais!...

L'HÔTESSE, à Jacques.

Il était écrit là-haut qu'au moment où l'on prend maître, on descendra, on montera, on avancera, on reculera, on restera, et cela sans qu'il soit jamais libre aux pieds de se refuser aux ordres de la tête. Qu'on me donne le bras, et que mon ordre s'accomplisse...

Jacques donna le bras à l'hôtesse; mais à peine eurent-ils passé le seuil de la chambre, que le maître se précipita sur Jacques, et l'embrassa; quitta Jacques pour embrasser l'hôtesse; et les embrassant l'un et l'autre, il disait : « Il est écrit là-haut que je ne me déferai jamais de cet original-là, et que tant que je vivrai il sera mon maître et que je serai son serviteur... » L'hôtesse ajouta : « Et qu'à vue de pays, vous ne vous en trouverez pas plus mal tous deux. »

L'hôtesse, après avoir apaisé cette querelle, qu'elle prit pour la première, et qui n'était pas la centième de la même espèce, et réinstallé Jacques à sa place, s'en alla à ses affaires, et le maître dit à Jacques : « A présent que nous voilà de sang-froid et en état de juger sainement, ne conviendras-tu pas?

JACQUES.

Je conviendrai que quand on a donné sa parole d'honneur, il faut la tenir; et puisque nous avons promis au juge sur notre parole d'honneur de ne pas revenir sur cette affaire, il n'en faut plus parler.

LE MAÎTRE.

Tu as raison.

JACQUES.

Mais sans revenir sur cette affaire, ne pourrions-nous pas

en prévenir cent autres par quelque arrangement raisonnable?

LE MAÎTRE.

J'y consens.

JACQUES.

Stipulons : 1° qu'attendu qu'il est écrit là-haut que je vous suis essentiel, et que je sens, que je sais que vous ne pouvez pas vous passer de moi, j'abuserai de ces avantages toutes et quantes fois que l'occasion s'en présentera.

LE MAÎTRE.

Mais, Jacques, on n'a jamais rien stipulé de pareil.

JACQUES.

Stipulé ou non stipulé, cela s'est fait de tous les temps, se fait aujourd'hui, et se fera tant que le monde durera. Croyez-vous que les autres n'aient pas cherché comme vous à se soustraire à ce décret, et que vous serez plus habile qu'eux? Défaites-vous de cette idée, et soumettez-vous à la loi d'un besoin dont il n'est pas en votre pouvoir de vous affranchir.

Stipulons : 2° qu'attendu qu'il est aussi impossible à Jacques de ne pas connaître son ascendant et sa force sur son maître, qu'à son maître de méconnaître sa faiblesse et de se dépouiller de son indulgence, il faut que Jacques soit insolent, et que, pour la paix, son maître ne s'en aperçoive pas. Tout cela s'est arrangé à notre insu, tout cela fut scellé là-haut au moment où la nature fit Jacques et son maître. Il fut arrêté que vous auriez les titres, et que j'aurais la chose. Si vous vouliez vous opposer à la volonté de nature, vous n'y feriez que de l'eau claire.

LE MAÎTRE.

Mais, à ce compte, ton lot vaudrait mieux que le mien.

JACQUES.

Qui vous le dispute?

LE MAÎTRE.

Mais, à ce compte, je n'ai qu'à prendre ta place et te mettre à la mienne.

JACQUES.

Savez-vous ce qui en arriverait? Vous y perdriez le titre, et vous n'auriez pas la chose. Restons comme nous sommes, nous sommes fort bien tous deux; et que le reste de notre vie soit employé à faire un proverbe.

LE MAÎTRE.

Quel proverbe?

JACQUES.

Jacques mène son maître. Nous serons les premiers dont on l'aura dit; mais on le répétera de mille autres qui valent mieux que vous et moi.

LE MAÎTRE.

Cela me semble dur, très-dur.

JACQUES.

Mon maître, mon cher maître, vous allez regimber contre un aiguillon qui n'en piquera que plus vivement. Voilà donc qui est convenu entre nous.

LE MAÎTRE.

Et que fait notre consentement à une loi nécessaire?

JACQUES.

Beaucoup. Croyez-vous qu'il soit inutile de savoir une bonne fois, nettement, clairement, à quoi s'en tenir? Toutes nos querelles ne sont venues jusqu'à présent que parce que nous ne nous étions pas encore bien dit, vous, que vous vous appelleriez mon maître, et que c'est moi qui serais le vôtre. Mais voilà qui est entendu; et nous n'avons plus qu'à cheminer en conséquence.

LE MAÎTRE.

Mais où diable as-tu appris tout cela?

JACQUES.

Dans le grand livre. Ah! mon maître, on a beau réfléchir, méditer, étudier dans tous les livres du monde, on n'est jamais qu'un petit clerc quand on n'a pas lu dans le grand livre...

L'après-dînée, le soleil s'éclaircit. Quelques voyageurs assurèrent que le ruisseau était guéable. Jacques descendit; son maître paya l'hôtesse très-largement. Voilà à la porte de l'auberge un assez grand nombre de passagers que le mauvais temps y avait retenus, se préparant à continuer leur route; parmi ces passagers, Jacques et son maître, l'homme au mariage saugrenu et son compagnon. Les piétons ont pris leurs bâtons et leurs bissacs; d'autres s'arrangent dans leurs fourgons ou leurs voitures; les cavaliers sont sur leurs chevaux, et boivent le vin de l'étrier. L'hôtesse affable tient une bouteille à la main,

présente des verres, et les remplit, sans oublier le sien; on lui dit des choses obligeantes; elle y répond avec politesse et gaieté. On pique des deux, on se salue et l'on s'éloigne.

Il arriva que Jacques et son maître, le marquis des Arcis et son compagnon de voyage, avaient la même route à faire. De ces quatre personnages il n'y a que ce dernier qui ne vous soit pas connu. Il avait à peine atteint l'âge de vingt-deux ou de vingt-trois ans. Il était d'une timidité qui se peignait sur son visage; il portait sa tête un peu penchée sur l'épaule gauche; il était silencieux, et n'avait presque aucun usage du monde. S'il faisait la révérence, il inclinait la partie supérieure de son corps sans remuer ses jambes; assis, il avait le tic de prendre les basques de son habit, et de les croiser sur ses cuisses; de tenir ses mains dans les fentes, et d'écouter ceux qui parlaient, les yeux presque fermés. A cette allure singulière Jacques le déchiffra; et s'approchant de l'oreille de son maître, il lui dit : « Je gage que ce jeune homme a porté l'habit de moine?

— Et pourquoi cela, Jacques?

— Vous verrez. »

Nos quatre voyageurs allèrent de compagnie, s'entretenant de la pluie, du beau temps, de l'hôtesse, de l'hôte, de la querelle du marquis des Arcis, au sujet de Nicole. Cette chienne affamée et malpropre venait sans cesse s'essuyer à ses bas; après l'avoir inutilement chassée plusieurs fois avec sa serviette, d'impatience il lui avait détaché un assez violent coup de pied... Et voilà tout de suite la conversation tournée sur cet attachement singulier des femmes pour les animaux. Chacun en dit son avis. Le maître de Jacques, s'adressant à Jacques, lui dit : « Et toi, Jacques, qu'en penses-tu? »

Jacques demanda à son maître s'il n'avait pas remarqué que, quelle que fût la misère des petites gens, n'ayant pas de pain pour eux, ils avaient tous des chiens; s'il n'avait pas remarqué que ces chiens, étant tous instruits à faire des tours, à marcher à deux pattes, à danser, à rapporter, à sauter pour le roi, pour la reine, à faire le mort, cette éducation les avait rendus les plus malheureuses bêtes du monde. D'où il conclut que tout homme voulait commander à un autre; et que l'animal se trouvant dans la société immédiatement au-dessous de la classe des derniers citoyens commandés par toutes les autres classes,

ils prenaient un animal pour commander aussi à quelqu'un. Eh bien! dit Jacques, chacun a son chien. Le ministre est le chien du roi, le premier commis est le chien du ministre, la femme est le chien du mari, ou le mari le chien de la femme; Favori est le chien de celle-ci, et Thibaud est le chien de l'homme du coin. Lorsque mon maître me fait parler quand je voudrais me taire, ce qui, à la vérité, m'arrive rarement, continua Jacques; lorsqu'il me fait taire quand je voudrais parler, ce qui est très-difficile; lorsqu'il me demande l'histoire de mes amours, et que j'aimerais mieux causer d'autre chose; lorsque j'ai commencé l'histoire de mes amours, et qu'il l'interrompt : que suis-je autre chose que son chien? les hommes faibles sont les chiens des hommes fermes.

LE MAÎTRE.

Mais, Jacques, cet attachement pour les animaux, je ne le remarque pas seulement dans les petites gens; je connais de grandes dames entourées d'une meute de chiens, sans compter les chats, les perroquets, les oiseaux.

JACQUES.

C'est leur satire et celle de ce qui les entoure. Elles n'aiment personne; personne ne les aime : et elles jettent aux chiens un sentiment dont elles ne savent que faire.

LE MARQUIS DES ARCIS.

Aimer les animaux ou jeter son cœur aux chiens, cela est singulièrement vu.

LE MAÎTRE.

Ce qu'on donne à ces animaux-là suffirait à la nourriture de deux ou trois malheureux.

JACQUES.

A présent en êtes-vous surpris?

LE MAÎTRE.

Non.

Le marquis des Arcis tourna les yeux sur Jacques, sourit de ses idées; puis, s'adressant à son maître, il lui dit : Vous avez là un serviteur qui n'est pas ordinaire.

LE MAÎTRE.

Un serviteur, vous avez bien de la bonté : c'est moi qui suis le sien; et peu s'en est fallu que ce matin, pas plus tard, il ne me l'ait prouvé en forme.

Tout en causant on arriva à la couchée, et l'on fit chambrée commune. Le maître de Jacques et le marquis des Arcis soupèrent ensemble. Jacques et le jeune homme furent servis à part. Le maître ébaucha en quatre mots au marquis l'histoire de Jacques et son tour de tête fataliste. Le marquis parla du jeune homme qui le suivait. Il avait été prémontré. Il était sorti de sa maison par une aventure bizarre; des amis le lui avaient recommandé; et il en avait fait son secrétaire en attendant mieux. Le maître de Jacques dit : Cela est plaisant.

LE MARQUIS DES ARCIS.

Et que trouvez-vous de plaisant à cela?

LE MAÎTRE.

Je parle de Jacques. A peine sommes-nous entrés dans le logis que nous venons de quitter, que Jacques m'a dit à voix basse : « Monsieur, regardez bien ce jeune homme, je gagerais qu'il a été moine. »

LE MARQUIS.

Il a rencontré juste, je ne sais sur quoi. Vous couchez-vous de bonne heure?

LE MAÎTRE.

Non, pas ordinairement; et ce soir j'en suis d'autant moins pressé que nous n'avons fait que demi-journée.

LE MARQUIS DES ARCIS.

Si vous n'avez rien qui vous occupe plus utilement ou plus agréablement, je vous raconterai l'histoire de mon secrétaire; elle n'est pas commune.

LE MAÎTRE.

Je l'écouterai volontiers.

Je vous entends, lecteur : vous me dites : Et les amours de Jacques?... Croyez-vous que je n'en sois pas aussi curieux que vous? Avez-vous oublié que Jacques aimait à parler, et surtout à parler de lui; manie générale des gens de son état; manie qui les tire de leur abjection, qui les place dans la tribune, et qui les transforme tout à coup en personnages intéressants? Quel est, à votre avis, le motif qui attire la populace aux exécutions publiques? L'inhumanité? Vous vous trompez : le peuple n'est point inhumain; ce malheureux autour de l'échafaud duquel il s'attroupe, il l'arracherait des mains de la justice s'il

le pouvait. Il va chercher en Grève une scène qu'il puisse raconter à son retour dans le faubourg; celle-là ou une autre, cela lui est indifférent, pourvu qu'il fasse un rôle, qu'il rassemble ses voisins, et qu'il s'en fasse écouter. Donnez au boulevard une fête amusante; et vous verrez que la place des exécutions sera vide. Le peuple est avide de spectacles, et y court, parce qu'il est amusé quand il en jouit, et qu'il est encore amusé par le récit qu'il en fait quand il en est revenu. Le peuple est terrible dans sa fureur; mais elle ne dure pas. Sa misère propre l'a rendu compatissant; il détourne les yeux du spectacle d'horreur qu'il est allé chercher; il s'attendrit, il s'en retourne en pleurant... Tout ce que je vous débite là, lecteur, je le tiens de Jacques, je vous l'avoue, parce que je n'aime pas à me faire honneur de l'esprit d'autrui. Jacques ne connaissait ni le nom de vice, ni le nom de vertu; il prétendait qu'on était heureusement ou malheureusement né. Quand il entendait prononcer les mots récompenses ou châtiments, il haussait les épaules. Selon lui la récompense était l'encouragement des bons; le châtiment, l'effroi des méchants. Qu'est-ce autre chose, disait-il, s'il n'y a point de liberté, et que notre destinée soit écrite là-haut? Il croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie, qu'une boule qui aurait la conscience d'elle-même suit la pente d'une montagne; et que, si l'enchaînement des causes et des effets qui forment la vie d'un homme depuis le premier instant de sa naissance jusqu'à son dernier soupir nous était connu, nous resterions convaincus qu'il n'a fait que ce qu'il était nécessaire de faire. Je l'ai plusieurs fois contredit, mais sans avantage et sans fruit. En effet, que répliquer à celui qui vous dit : Quelle que soit la somme des éléments dont je suis composé, je suis un; or, une cause n'a qu'un effet; j'ai toujours été une cause une; je n'ai donc jamais eu qu'un effet à produire; ma durée n'est donc qu'une suite d'effets nécessaires. C'est ainsi que Jacques raisonnait d'après son capitaine. La distinction d'un monde physique et d'un monde moral lui semblait vide de sens. Son capitaine lui avait fourré dans la tête toutes ces opinions qu'il avait puisées, lui, dans son Spinosa qu'il savait par cœur. D'après ce système, on pourrait imaginer que Jacques ne se réjouissait, ne s'affligeait de rien; cela n'était

pourtant pas vrai. Il se conduisait à peu près comme vous et moi. Il remerciait son bienfaiteur, pour qu'il lui fît encore du bien. Il se mettait en colère contre l'homme injuste; et quand on lui objectait qu'il ressemblait alors au chien qui mord la pierre qui l'a frappé : « Nenni, disait-il, la pierre mordue par le chien ne se corrige pas; l'homme injuste est modifié par le bâton. » Souvent il était inconséquent comme vous et moi, et sujet à oublier ses principes, excepté dans quelques circonstances où sa philosophie le dominait évidemment; c'était alors qu'il disait : « Il fallait que cela fût, car cela était écrit là-haut. » Il tâchait à prévenir le mal; il était prudent avec le plus grand mépris pour la prudence. Lorsque l'accident était arrivé, il en revenait à son refrain; et il était consolé. Du reste, bon homme, franc, honnête, brave, attaché, fidèle, très-têtu, encore plus bavard, et affligé comme vous et moi d'avoir commencé l'histoire de ses amours sans presque aucun espoir de la finir. Ainsi je vous conseille, lecteur, de prendre votre parti; et au défaut des amours de Jacques, de vous accommoder des aventures du secrétaire du marquis des Arcis. D'ailleurs, je le vois, ce pauvre Jacques, le cou entortillé d'un large mouchoir; sa gourde, ci-devant pleine de bon vin, ne contenant que de la tisane; toussant, jurant contre l'hôtesse qu'ils ont quittée, et contre son vin de Champagne, ce qu'il ne ferait pas s'il se ressouvenait que tout est écrit là-haut, même son rhume.

Et puis, lecteur, toujours des contes d'amour; un, deux, trois, quatre contes d'amour que je vous ai faits; trois ou quatre autres contes d'amour qui vous reviennent encore : ce sont beaucoup de contes d'amour. Il est vrai d'un autre côté que, puisqu'on écrit pour vous, il faut ou se passer de votre applaudissement, ou vous servir à votre goût, et que vous l'avez bien décidé pour les contes d'amour. Toutes vos nouvelles en vers ou en prose sont des contes d'amour; presque tous vos poëmes, élégies, églogues, idylles, chansons, épîtres, comédies, tragédies, opéras, sont des contes d'amour. Presque toutes vos peintures et vos sculptures ne sont que des contes d'amour. Vous êtes aux contes d'amour pour toute nourriture depuis que vous existez, et vous ne vous en lassez point. L'on vous tient à ce régime et l'on vous y tiendra longtemps encore, hommes et femmes, grands et petits enfants, sans que vous vous en las-

siez. En vérité cela est merveilleux. Je voudrais que l'histoire du secrétaire du marquis des Arcis fût encore un conte d'amour; mais j'ai peur qu'il n'en soit rien, et que vous n'en soyez ennuyé. Tant pis pour le marquis des Arcis, pour le maître de Jacques, pour vous, lecteur, et pour moi.

Il vient un moment où presque toutes les jeunes filles et les jeunes garçons tombent dans la mélancolie; il sont tourmentés d'une inquiétude vague qui se promène sur tout, et qui ne trouve rien qui la calme. Ils cherchent la solitude; ils pleurent; le silence des cloîtres les touche; l'image de la paix qui semble régner dans les maisons religieuses les séduit. Ils prennent pour la voix de Dieu qui les appelle à lui les premiers efforts d'un tempérament qui se développe : et c'est précisément lorsque la nature les sollicite, qu'ils embrassent un genre de vie contraire au vœu de la nature. L'erreur ne dure pas; l'expression de la nature devient plus claire : on la reconnaît; et l'être séquestré tombe dans les regrets, la langueur, les vapeurs, la folie ou le désespoir... Tel fut le préambule du marquis des Arcis. Dégoûté du monde à l'âge de dix-sept ans, Richard (c'est le nom de mon secrétaire) se sauva de la maison paternelle, et prit l'habit de prémontré[1].

LE MAÎTRE.

De prémontré? Je lui en sais gré. Ils sont blancs comme des cygnes, et saint Norbert qui les fonda n'omit qu'une chose dans ses conditions...

LE MARQUIS DES ARCIS.

D'assigner un vis-à-vis à chacun de ses religieux.

LE MAÎTRE.

Si ce n'était pas l'usage des amours d'aller tout nus[2], ils se déguiseraient en prémontrés. Il règne dans cet ordre une politique singulière. On vous permet la duchesse, la marquise, la comtesse, la présidente, la conseillère, même la financière, mais point la bourgeoise; quelque jolie que soit la marchande, vous verrez rarement un prémontré dans une boutique.

1. Les prémontrés doivent leur nom à un vallon où saint Norbert, fondateur de leur ordre, se retira en 1120. Ce ne fut qu'en 1584, quatre cent cinquante ans après la mort de Norbert, que le pape Grégoire XIII lui fit prendre place dans le catalogue des saints. (Br.)

2. Les prémontrés portaient l'habit blanc, tout en laine, et point de linge. (Br.)

LE MARQUIS DES ARCIS.

C'est ce que Richard m'avait dit. Richard aurait fait ses vœux après deux ans de noviciat, si ses parents ne s'y étaient opposés. Son père exigea qu'il rentrerait dans la maison, et que là il lui serait permis d'éprouver sa vocation, en observant toutes les règles de la vie monastique pendant une année : traité qui fut fidèlement rempli de part et d'autre. L'année d'épreuve, sous les yeux de sa famille, écoulée, Richard demanda à faire ses vœux. Son père lui répondit : « Je vous ai accordé une année pour prendre une dernière résolution, j'espère que vous ne m'en refuserez pas une pour la même chose ; je consens seulement que vous alliez la passer où il vous plaira[1]. En attendant la fin de ce second délai, l'abbé de l'ordre se l'attacha. C'est dans cet intervalle qu'il fut impliqué dans une des aventures qui n'arrivent que dans les couvents. Il y avait alors à la tête d'une des maisons de l'ordre un supérieur d'un caractère extraordinaire : il s'appelait le père Hudson. Le père Hudson avait la figure la plus intéressante : un grand front, un visage ovale, un nez aquilin, de grands yeux bleus, de belles joues larges, une belle bouche, de belles dents, le souris le plus fin, une tête couverte d'une forêt de cheveux blancs, qui ajoutaient la dignité à l'intérêt de sa figure ; de l'esprit, des connaissances, de la gaieté, le maintien et le propos le plus honnête, l'amour de l'ordre, celui du travail ; mais les passions les plus fougueuses, mais le goût le plus effréné des plaisirs et des femmes, mais le génie de l'intrigue porté au dernier point, mais les mœurs les plus dissolues, mais le despotisme le plus absolu dans sa maison. Lorsqu'on lui en donna l'administration, elle était infectée d'un jansénisme ignorant ; les études s'y faisaient mal, les affaires temporelles étaient en désordre, les devoirs religieux y étaient tombés en désuétude, les offices divins s'y célébraient avec indécence, les logements superflus y étaient occupés par des pensionnaires dissolus. Le père Hudson convertit ou éloigna les jansénistes, présida lui-même aux études, rétablit le temporel, remit la règle en vigueur, expulsa les pensionnaires scandaleux, introduisit dans la célébration des offices la régularité et la bienséance, et fit de

1. Voir un fait analogue dans *la Religieuse*, t. V, p. 88.

sa communauté une des plus édifiantes. Mais cette austérité à laquelle il assujettissait les autres, lui, s'en dispensait; ce joug de fer sous lequel il tenait ses subalternes, il n'était pas assez dupe pour le partager; aussi étaient-ils animés contre le père Hudson d'une fureur renfermée qui n'en était que plus violente et plus dangereuse. Chacun était son ennemi et son espion; chacun s'occupait, en secret, à percer les ténèbres de sa conduite: chacun tenait un état séparé de ses désordres cachés; chacun avait résolu de le perdre; il ne faisait pas une démarche qui ne fût suivie; ses intrigues étaient à peine nouées, qu'elles étaient connues.

L'abbé de l'ordre avait une maison attenante au monastère. Cette maison avait deux portes, l'une qui s'ouvrait dans la rue. l'autre dans le cloître; Hudson en avait forcé les serrures; l'abbatiale était devenue le réduit de ses scènes nocturnes, et le lit de l'abbé celui de ses plaisirs. C'était par la porte de la rue, lorsque la nuit était avancée, qu'il introduisait lui-même, dans les appartements de l'abbé, des femmes de toutes les conditions : c'était là qu'on faisait des soupers délicats. Hudson avait un confessionnal, et il avait corrompu toutes celles d'entre ses pénitentes qui en valaient la peine. Parmi ces pénitentes il y avait une petite confiseuse qui faisait bruit dans le quartier, par sa coquetterie et ses charmes; Hudson, qui ne pouvait fréquenter chez elle, l'enferma dans son sérail. Cette espèce de rapt ne se fit pas sans donner des soupçons aux parents et à l'époux. Ils lui rendirent visite. Hudson les reçut avec un air consterné. Comme ces bonnes gens étaient en train de lui exposer leur chagrin, la cloche sonne; c'était à six heures du soir: Hudson leur impose silence, ôte son chapeau, se lève, fait un grand signe de croix, et dit d'un ton affectueux et pénétré : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*... Et voilà le père de la confiseuse et ses frères honteux de leur soupçon, qui disaient, en descendant l'escalier, à l'époux : « Mon fils, vous êtes un sot... Mon frère, n'avez-vous point de honte? Un homme qui dit l'*Angelus*, un saint ! »

Un soir, en hiver, qu'il s'en retournait à son couvent, il fut attaqué par une de ces créatures qui sollicitent les passants; elle lui paraît jolie : il la suit; à peine est-il entré, que le guet survient. Cette aventure en aurait perdu un autre; mais Hudson

était homme de tête, et cet accident lui concilia la bienveillance et la protection du magistrat de police. Conduit en sa présence, voici comme il lui parla : « Je m'appelle Hudson, je suis le supérieur de ma maison. Quand j'y suis entré tout était en désordre; il n'y avait ni science, ni discipline, ni mœurs; le spirituel y était négligé jusqu'au scandale; le dégât du temporel menaçait la maison d'une ruine prochaine. J'ai tout rétabli; mais je suis homme, et j'ai mieux aimé m'adresser à une femme corrompue, que de m'adresser à une honnête femme. Vous pouvez à présent disposer de moi comme il vous plaira... » Le magistrat lui recommanda d'être plus circonspect à l'avenir, lui promit le secret sur cette aventure, et lui témoigna le désir de le connaître plus intimement.

Cependant les ennemis dont il était environné avaient, chacun de leur côté, envoyé au général de l'ordre des mémoires, où ce qu'ils savaient de la mauvaise conduite d'Hudson était exposé. La confrontation de ces mémoires en augmentait la force. Le général était janséniste, et par conséquent disposé à tirer vengeance de l'espèce de persécution qu'Hudson avait exercée contre les adhérents à ses opinions. Il aurait été enchanté d'étendre le reproche des mœurs corrompues d'un seul défenseur de la bulle et de la morale relâchée sur la secte entière. En conséquence il remit les différents mémoires des faits et gestes d'Hudson entre les mains de deux commissaires qu'il dépêcha secrètement, avec ordre de procéder à leur vérification et de la constater juridiquement; leur enjoignant surtout de mettre à la conduite de cette affaire la plus grande circonspection, le seul moyen d'accabler subitement le coupable, et de le soustraire à la protection de la cour et du Mirepoix[1], aux yeux duquel le jansénisme était le plus grand de tous les crimes, et la soumission à la bulle *Unigenitus*, la première des vertus. Richard, mon secrétaire, fut un des deux commissaires.

Voilà ces deux hommes partis du noviciat, installés dans la maison d'Hudson, et procédant sourdement aux informations. Ils eurent bientôt recueilli une liste de plus de forfaits qu'il

1. Boyer, évêque de Mirepoix, fut l'un des plus acharnés ennemis des jansénistes. Il avait été précepteur du Dauphin, père de Louis XV, et tenait depuis la mort de Fleury la feuille des bénéfices, ce qui lui donnait une grande puissance.

n'en fallait pour mettre cinquante moines dans l'*in pace*. Leur séjour avait été long, mais leur menée si adroite qu'il n'en était rien transpiré. Hudson, tout fin qu'il était, touchait au moment de sa perte, qu'il n'en avait pas le moindre soupçon. Cependant le peu d'attention de ces nouveaux venus à lui faire la cour, le secret de leur voyage, leurs sorties tantôt ensemble, tantôt séparés; leurs fréquentes conférences avec les autres religieux, l'espèce de gens qu'ils visitaient et dont ils étaient visités, lui causèrent quelque inquiétude. Il les épia, il les fit épier; et bientôt l'objet de leur mission fut évident pour lui. Il ne se déconcerta point; il s'occupa profondément de la manière, non d'échapper à l'orage qui le menaçait, mais de l'attirer sur la tête des deux commissaires : et voici le parti très-extraordinaire auquel il s'arrêta.

Il avait séduit une jeune fille qu'il tenait cachée dans un petit logement du faubourg Saint-Médard. Il court chez elle, et lui tient le discours suivant : « Mon enfant, tout est découvert, nous sommes perdus; avant huit jours vous serez renfermée, et j'ignore ce qu'il sera fait de moi. Point de désespoir, point de cris; remettez-vous de votre trouble. Écoutez-moi, faites ce que je vous dirai, faites-le bien, je me charge du reste. Demain je pars pour la campagne. Pendant mon absence, allez trouver deux religieux que je vais vous nommer. (Et il lui nomma les deux commissaires.) Demandez à leur parler en secret. Seule avec eux, jetez-vous à leurs genoux, implorez leur secours, implorez leur justice, implorez leur médiation auprès du général, sur l'esprit duquel vous savez qu'ils peuvent beaucoup; pleurez, sanglotez, arrachez-vous les cheveux; et en pleurant, sanglotant, vous arrachant les cheveux, racontez-leur toute notre histoire, et la racontez de la manière la plus propre à inspirer de la commisération pour vous, de l'horreur contre moi.

— Comment, monsieur, je leur dirai...

— Oui, vous leur direz qui vous êtes, à qui vous appartenez, que je vous ai séduite au tribunal de la confession, enlevée d'entre les bras de vos parents, et reléguée dans la maison où vous êtes. Dites qu'après vous avoir ravi l'honneur et précipitée dans le crime, je vous ai abandonnée à la misère; dites que vous ne savez plus que devenir.

— Mais, Père...

— Exécutez ce que je vous prescris, et ce qui me reste à vous prescrire, ou résolvez votre perte et la mienne. Ces deux moines ne manqueront pas de vous plaindre, de vous assurer de leur assistance, et de vous demander un second rendez-vous que vous leur accorderez. Ils s'informeront de vous et de vos parents, et comme vous ne leur aurez rien dit qui ne soit vrai, vous ne pouvez leur devenir suspecte. Après cette première et leur seconde entrevue, je vous prescrirai ce que vous aurez à faire à la troisième. Songez seulement à bien jouer votre rôle. »

Tout se passa comme Hudson l'avait imaginé. Il fit un second voyage. Les deux commissaires en instruisirent la jeune fille; elle revint dans la maison. Ils lui redemandèrent le récit de sa malheureuse histoire. Tandis qu'elle racontait à l'un, l'autre prenait des notes sur ses tablettes. Ils gémirent sur son sort, l'instruisirent de la désolation de ses parents, qui n'était que trop réelle, et lui promirent sûreté pour sa personne et prompte vengeance de son séducteur; mais à la condition qu'elle signerait sa déclaration. Cette proposition parut d'abord la révolter; on insista : elle consentit. Il n'était plus question que du jour, de l'heure et de l'endroit où se dresserait cet acte, qui demandait du temps et de la commodité... « Où nous sommes, cela ne se peut; si le prieur revenait, et qu'il m'aperçût... Chez moi, je n'oserais vous le proposer... » Cette fille et les commissaires se séparèrent, s'accordant réciproquement du temps pour lever ces difficultés.

Dès le jour même, Hudson fut informé de ce qui s'était passé. Le voilà au comble de la joie; il touche au moment de son triomphe; bientôt il apprendra à ces blancs-becs-là à quel homme ils ont affaire. « Prenez la plume, dit-il à la jeune fille, et donnez-leur rendez-vous dans l'endroit que je vais vous indiquer. Ce rendez-vous leur conviendra, j'en suis sûr. La maison est honnête, et la femme qui l'occupe jouit, dans son voisinage, et parmi les autres locataires, de la meilleure réputation. »

Cette femme était cependant une de ces intrigantes secrètes qui jouent la dévotion, qui s'insinuent dans les meilleures maisons, qui ont le ton doux, affectueux, patelin, et qui surprennent la confiance des mères et des filles, pour les amener au

désordre. C'était l'usage qu'Hudson faisait de celle-ci; c'était sa marcheuse. Mit-il, ne mit-il pas l'intrigante dans son secret? c'est ce que j'ignore.

En effet, les deux envoyés du général acceptent le rendez-vous. Les y voilà avec la jeune fille. L'intrigante se retire. On commençait à verbaliser, lorsqu'il se fait un grand bruit dans la maison.

« Messieurs, à qui en voulez-vous? — Nous en voulons à la dame Simion. (C'était le nom de l'intrigante.) — Vous êtes à sa porte. »

On frappe violemment à la porte. « Messieurs, dit la jeune fille aux deux religieux, répondrai-je?

— Répondez.

— Ouvrirai-je?

— Ouvrez... »

Celui qui parlait ainsi était un commissaire avec lequel Hudson était en liaison intime; car qui ne connaissait-il pas? Il lui avait révélé son péril et dicté son rôle. « Ah! ah! dit le commissaire en entrant, deux religieux en tête-à-tête avec une fille! Elle n'est pas mal. » La jeune fille s'était si indécemment vêtue, qu'il était impossible de se méprendre à son état et à ce qu'elle pouvait avoir à démêler avec deux moines dont le plus âgé n'avait pas trente ans. Ceux-ci protestaient de leur innocence. Le commissaire ricanait en passant la main sous le menton de la jeune fille qui s'était jetée à ses pieds et qui demandait grâce. « Nous sommes en lieu honnête, disaient les moines.

— Oui, oui, en lieu honnête, disait le commissaire.

— Qu'ils étaient venus pour affaire importante.

— L'affaire importante qui conduit ici, nous la connaissons. Mademoiselle, parlez.

— Monsieur le commissaire, ce que ces messieurs vous assurent est la pure vérité. »

Cependant le commissaire verbalisait à son tour, et comme il n'y avait rien dans son procès-verbal que l'exposition pure et simple du fait, les deux moines furent obligés de signer. En descendant ils trouvèrent tous les locataires sur les paliers de leurs appartements, à la porte de la maison une populace nombreuse, un fiacre, des archers qui les mirent dans le fiacre, au

bruit confus de l'invective et des huées. Ils s'étaient couvert le visage de leurs manteaux, ils se désolaient. Le commissaire perfide s'écriait : « Eh! pourquoi, mes Pères, fréquenter ces endroits et ces créatures-là? Cependant ce ne sera rien; j'ai ordre de la police de vous déposer entre les mains de votre supérieur, qui est un galant homme, indulgent; il ne mettra pas à cela plus d'importance que cela ne vaut. Je ne crois pas qu'on en use dans vos maisons comme chez les cruels capucins. Si vous aviez affaire à des capucins, ma foi, je vous plaindrais. »

Tandis que le commissaire leur parlait, le fiacre s'acheminait vers le couvent, la foule grossissait, l'entourait, le précédait, et le suivait à toutes jambes. On entendait ici : Qu'est-ce?... Là : Ce sont des moines... Qu'ont-ils fait? On les a pris chez des filles... Des prémontrés chez des filles! Eh oui; ils courent sur les brisées des carmes et des cordeliers... Les voilà arrivés. Le commissaire descend, frappe à la porte, frappe encore, frappe une troisième fois; enfin elle s'ouvre. On avertit le supérieur Hudson, qui se fait attendre une demi-heure au moins, afin de donner au scandale tout son éclat. Il paraît enfin. Le commissaire lui parle à l'oreille; le commissaire a l'air d'intercéder; Hudson de rejeter rudement sa prière; enfin, celui-ci prenant un visage sévère et un ton ferme, lui dit : « Je n'ai point de religieux dissolus dans ma maison; ces gens-là sont deux étrangers qui me sont inconnus, peut-être deux coquins déguisés, dont vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira. »

A ces mots, la porte se ferme; le commissaire remonte dans la voiture, et dit à nos deux pauvres diables plus morts que vifs : « J'y ai fait tout ce que j'ai pu; je n'aurais jamais cru le père Hudson si dur. Aussi, pourquoi diable aller chez des filles?

— Si celle avec laquelle vous nous avez trouvés en est une, ce n'est point le libertinage qui nous a menés chez elle.

— Ah! ah! mes Pères; et c'est à un vieux commissaire que vous dites cela! Qui êtes-vous?

— Nous sommes religieux; et l'habit que nous portons est le nôtre.

— Songez que demain il faudra que votre affaire s'éclaircisse; parlez vrai; je puis peut-être vous servir.

— Nous vous avons dit vrai... Mais où allons-nous?

— Au petit Châtelet.

— Au petit Châtelet! En prison!

— J'en suis désolé. »

Ce fut en effet là que Richard et son compagnon furent déposés; mais le dessein d'Hudson n'était pas de les y laisser. Il était monté en chaise de poste, il était arrivé à Versailles; il parlait au ministre; il lui traduisait cette affaire comme il lui convenait. « Voilà, monseigneur, à quoi l'on s'expose lorsqu'on introduit la réforme dans une maison dissolue, et qu'on en chasse les hérétiques. Un moment plus tard, j'étais perdu, j'étais déshonoré. La persécution n'en restera pas là; toutes les horreurs dont il est possible de noircir un homme de bien, vous les entendrez; mais j'espère, monseigneur, que vous vous rappellerez que notre général...

— Je sais, je sais, et je vous plains. Les services que vous avez rendus à l'église et à votre ordre ne seront point oubliés. Les élus du Seigneur ont de tous les temps été exposés à des disgrâces : ils ont su les supporter; il faut savoir imiter leur courage. Comptez sur les bienfaits et la protection du roi. Les moines! les moines! je l'ai été, et j'ai connu par expérience ce dont ils sont capables.

— Si le bonheur de l'Église et de l'État voulait que votre Éminence me survécût, je persévérerais sans crainte.

— Je ne tarderai pas à vous tirer de là. Allez.

— Non, monseigneur, non, je ne m'éloignerai pas sans un ordre exprès qui délivre ces deux mauvais religieux...

— Je vois que l'honneur de la religion et de votre habit vous touche au point d'oublier des injures personnelles; cela est tout à fait chrétien, et j'en suis édifié sans en être surpris d'un homme tel que vous. Cette affaire n'aura point d'éclat.

— Ah! monseigneur, vous comblez mon âme de joie! dans ce moment c'est tout ce que je redoutais.

— Je vais travailler à cela. »

Dès le soir même Hudson eut l'ordre d'élargissement, et le lendemain Richard et son compagnon, dès la pointe du jour, étaient à vingt lieues de Paris, sous la conduite d'un exempt qui les remit dans la maison professe. Il était aussi porteur d'une lettre qui enjoignait au général de cesser de pareilles menées, et d'imposer la peine claustrale à nos deux religieux.

Cette aventure jeta la consternation parmi les ennemis

d'Hudson ; il n'y avait pas un moine dans sa maison que son regard ne fît trembler. Quelques mois après il fut pourvu d'une riche abbaye. Le général en conçut un dépit mortel. Il était vieux, et il y avait tout à craindre que l'abbé Hudson ne lui succédât. Il aimait tendrement Richard. « Mon pauvre ami, lui dit-il un jour, que deviendrais-tu si tu tombais sous l'autorité du scélérat Hudson? J'en suis effrayé. Tu n'es point engagé ; si tu m'en croyais, tu quitterais l'habit... » Richard suivit ce conseil, et revint dans la maison paternelle, qui n'était pas éloignée de l'abbaye possédée par Hudson.

Hudson et Richard fréquentant les mêmes maisons, il était impossible qu'ils ne se rencontrassent pas, et en effet ils se rencontrèrent. Richard était un jour chez la dame d'un château situé entre Châlons et Saint-Dizier, mais plus près de Saint-Dizier que de Châlons, et à une portée de fusil de l'abbaye d'Hudson. La dame lui dit : « Nous avons ici votre ancien prieur : il est très-aimable, mais, au fond, quel homme est-ce?

— Le meilleur des amis et le plus dangereux des ennemis.

— Est-ce que vous ne seriez pas tenté de le voir?

— Nullement... »

A peine eut-il fait cette réponse, qu'on entendit le bruit d'un cabriolet qui entrait dans les cours, et qu'on en vit descendre Hudson avec une des plus belles femmes du canton. « Vous le verrez malgré que vous en ayez, lui dit la dame du château, car c'est lui. »

La dame du château et Richard vont au-devant de la dame du cabriolet et de l'abbé Hudson. Les dames s'embrassent : Hudson, en s'approchant de Richard, et le reconnaissant, s'écrie : « Eh ! c'est vous, mon cher Richard? vous avez voulu me perdre, je vous le pardonne ; pardonnez-moi votre visite au petit Châtelet, et n'y pensons plus.

— Convenez, monsieur l'abbé, que vous étiez un grand vaurien.

— Cela se peut.

— Que, si l'on vous avait rendu justice, la visite au Châtelet, ce n'est pas moi, c'est vous qui l'auriez faite.

— Cela se peut... C'est, je crois, au péril que je courus alors, que je dois mes nouvelles mœurs. Ah ! mon cher Richard, combien cela m'a fait réfléchir, et que je suis changé !

— Cette femme avec laquelle vous êtes venu est charmante.

— Je n'ai plus d'yeux pour ces attraits-là.

— Quelle taille !

— Cela m'est devenu bien indifférent.

— Quel embonpoint !

— On revient tôt ou tard d'un plaisir qu'on ne prend que sur le faîte d'un toit, au péril à chaque mouvement de se rompre le cou.

— Elle a les plus belles mains du monde.

— J'ai renoncé à l'usage de ces mains-là. Une tête bien faite revient à l'esprit de son état, au seul vrai bonheur.

— Et ces yeux qu'elle tourne sur vous à la dérobée ; convenez que vous, qui êtes connaisseur, vous n'en avez guère attaché de plus brillants et de plus doux. Quelle grâce, quelle légèreté et quelle noblesse dans sa démarche, dans son maintien!

— Je ne pense plus à ces vanités ; je lis l'Écriture, je médite les Pères.

— Et de temps en temps les perfections de cette dame. Demeure-t-elle loin du Moncetz? Son époux est-il jeune?... »

Hudson, impatienté de ces questions, et bien convaincu que Richard ne le prendrait pas pour un saint, lui dit brusquement : « Mon cher Richard, vous vous f..... de moi, et vous avez raison. »

Mon cher lecteur, pardonnez-moi la propriété de cette expression ; et convenez qu'ici comme dans une infinité de bons contes, tels, par exemple, que celui de la conversation de Piron et de feu l'abbé Vatri, le mot honnête gâterait tout. — Qu'est-ce que c'est que cette conversation de Piron et de l'abbé Vatri? — Allez la demander à l'éditeur de ses ouvrages, qui n'a pas osé l'écrire ; mais qui ne se fera pas tirer l'oreille pour vous la dire.

Nos quatre personnages se rejoignirent au château ; on dîna bien, on dîna gaiement, et sur le soir on se sépara avec promesse de se revoir... Mais tandis que le marquis des Arcis causait avec le maître de Jacques, Jacques de son côté n'était pas muet avec monsieur le secrétaire Richard, qui le trouvait un franc original, ce qui arriverait plus souvent parmi les hommes, si l'éducation d'abord, ensuite le grand usage du monde, ne les usaient comme ces pièces d'argent qui, à force de circuler, perdent leur em-

preinte. Il était tard; la pendule avertit les maîtres et les valets qu'il était l'heure de se reposer, et ils suivirent son avis.

Jacques, en déshabillant son maître, lui dit : Monsieur, aimez-vous les tableaux?

LE MAÎTRE.

Oui, mais en récit; car en couleur et sur la toile, quoique j'en juge aussi décidément qu'un amateur, je t'avouerai que je n'y entends rien du tout; que je serais bien embarrassé de distinguer une école d'une autre; qu'on me donnerait un Boucher pour un Rubens ou pour un Raphaël; que je prendrais une mauvaise copie pour un sublime original; que j'apprécierais mille écus une croûte de six francs; et six francs un morceau de mille écus; et que je ne me suis jamais pourvu qu'au pont Notre-Dame, chez un certain Tremblin, qui était de mon temps la ressource de la misère ou du libertinage, et la ruine du talent des jeunes élèves de Vanloo.

JACQUES.

Et comment cela?

LE MAÎTRE.

Qu'est-ce que cela te fait? Raconte-moi ton tableau, et sois bref, car je tombe de sommeil.

JACQUES.

Placez-vous devant la fontaine des Innocents ou proche la porte Saint-Denis; ce sont deux accessoires qui enrichiront la composition.

LE MAÎTRE.

M'y voilà.

JACQUES.

Voyez au milieu de la rue un fiacre, la soupente cassée, et renversé sur le côté.

LE MAÎTRE.

Je le vois.

JACQUES.

Un moine et deux filles en sont sortis. Le moine s'enfuit à toutes jambes. Le cocher se hâte de descendre de son siége. Un caniche du fiacre s'est mis à la poursuite du moine, et l'a saisi par sa jaquette; le moine fait tous ses efforts pour se débarrasser du chien. Une des filles, débraillée, la gorge découverte, se tient les côtés à force de rire. L'autre fille, qui s'est

fait une bosse au front, est appuyée contre la portière, et se presse la tête à deux mains. Cependant la populace s'est attroupée, les polissons accourent et poussent des cris, les marchands et les marchandes ont bordé le seuil de leurs boutiques, et d'autres spectateurs sont à leurs fenêtres.

LE MAÎTRE.

Comment diable! Jacques, ta composition est bien ordonnée, riche, plaisante, variée et pleine de mouvement. A notre retour à Paris, porte ce sujet à Fragonard; et tu verras ce qu'il en saura faire.

JACQUES.

Après ce que vous m'avez confessé de vos lumières en peinture, je puis accepter votre éloge sans baisser les yeux.

LE MAÎTRE.

Je gage que c'est une des aventures de l'abbé Hudson?

JACQUES.

Il est vrai.

Lecteur, tandis que ces bonnes gens dorment, j'aurais une petite question à vous proposer à discuter sur votre oreiller : c'est ce qu'aurait été l'enfant né de l'abbé Hudson et de la dame de La Pommeraye? — Peut-être un honnête homme. — Peut-être un sublime coquin. — Vous me direz cela demain matin.

Ce matin, le voilà venu, et nos voyageurs séparés; car le marquis des Arcis ne suivait plus la même route que Jacques et son maître. — Nous allons donc reprendre la suite des amours de Jacques? — Je l'espère; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que le maître sait l'heure qu'il est, qu'il a pris sa prise de tabac et qu'il a dit à Jacques : « Eh bien! Jacques, tes amours? »

Jacques, au lieu de répondre à cette question, disait : N'est-ce pas le diable! Du matin au soir ils disent du mal de la vie, et ils ne peuvent se résoudre à la quitter! Serait-ce que la vie présente n'est pas, à tout prendre, une si mauvaise chose, ou qu'ils en craignent une pire à venir?

LE MAÎTRE.

C'est l'un et l'autre. A propos, Jacques, crois-tu à la vie à venir?

JACQUES.

Je n'y crois ni décrois; je n'y pense pas. Je jouis de mon mieux de celle qui nous a été accordée en avancement d'hoirie.

LE MAÎTRE.

Pour moi, je me regarde comme en chrysalide; et j'aime à me persuader que le papillon, ou mon âme, venant un jour à percer sa coque, s'envolera à la justice divine[1].

JACQUES.

Votre image est charmante.

LE MAÎTRE.

Elle n'est pas de moi; je l'ai lue, je crois, dans un poëte italien appelé Dante, qui a fait un ouvrage intitulé : *la Comédie de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis*[2].

JACQUES.

Voilà un singulier sujet de comédie !

LE MAÎTRE.

Il y a, pardieu, de belles choses, surtout dans son enfer. Il enferme les hérésiarques dans des tombeaux de feu, dont la flamme s'échappe et porte le ravage au loin; les ingrats, dans des niches où ils versent des larmes qui se glacent sur leurs visages; et les paresseux, dans d'autres niches; et il dit de ces derniers que le sang s'échappe de leurs veines, et qu'il est recueilli par des vers dédaigneux... Mais à quel propos ta sortie contre notre mépris d'une vie que nous craignons de perdre?

JACQUES.

A propos de ce que le secrétaire du marquis des Arcis m'a raconté du mari de la jolie femme au cabriolet.

LE MAÎTRE.

Elle est veuve!

JACQUES.

Elle a perdu son mari dans un voyage qu'elle a fait à Paris; et le diable d'homme ne voulait pas entendre parler des sacre-

1. Sterne a dit dans ses *Mémoires :* « Consulte une chenille, et le papillon résoudra ta question. » (Br.)

2. « Non v'acorgete voi che noi siam vermi
Nati a formar l'angelica farfalla
Che vola alla giustizia senza schermi? »
DANTE ALIGHIERI, *Purgatorio,* canto X, v. 123. (Br.)

ments. Ce fut la dame du château où Richard rencontra l'abbé Hudson qu'on chargea de le réconcilier avec le béguin?

LE MAÎTRE.

Que veux-tu dire avec ton béguin?

JACQUES.

Le béguin est la coiffure qu'on met aux enfants nouveau-nés!

LE MAÎTRE.

Je t'entends. Et comment s'y prit-elle pour l'embéguiner?

JACQUES.

On fit cercle autour du feu. Le médecin, après avoir tâté le pouls du malade, qu'il trouva bien bas, vint s'asseoir à côté des autres. La dame dont il s'agit s'approcha de son lit, et lui fit plusieurs questions; mais sans élever la voix plus qu'il ne le fallait pour que cet homme ne perdît pas un mot de ce qu'on avait à lui faire entendre; après quoi la conversation s'engagea entre la dame, le docteur et quelques-uns des autres assistants, comme je vais vous la rendre.

LA DAME.

Eh bien! docteur, nous direz-vous des nouvelles de Mme de Parme?

LE DOCTEUR.

Je sors d'une maison où l'on m'a assuré qu'elle était si mal qu'on n'en espérait plus rien.

LA DAME.

Cette princesse a toujours donné des marques de piété. Aussitôt qu'elle s'est sentie en danger, elle a demandé à se confesser et à recevoir ses sacrements.

LE DOCTEUR.

Le curé de Saint-Roch lui porte aujourd'hui une relique à Versailles; mais elle arrivera trop tard.

LA DAME.

Madame Infante n'est pas la seule qui donne de ces exemples. M. le duc de Chevreuse, qui a été bien malade, n'a pas attendu qu'on lui proposât les sacrements, il les a appelés de lui-même : ce qui a fait grand plaisir à sa famille.

LE DOCTEUR.

Il est beaucoup mieux.

UN DES ASSISTANTS.

Il est certain que cela ne fait pas mourir; au contraire.

LA DAME.

En vérité, dès qu'il y a du danger on devrait satisfaire à ces devoirs-là. Les malades ne conçoivent pas apparemment combien il est dur pour ceux qui les entourent, et combien cependant il est indispensable de leur en faire la proposition!

LE DOCTEUR.

Je sors de chez un malade qui me dit, il y a deux jours : « Docteur, comment me trouvez-vous?

— Monsieur, la fièvre est forte, et les redoublements fréquents.

— Mais croyez-vous qu'il en survienne un bientôt?

— Non, je le crains seulement pour ce soir.

— Cela étant, je vais faire avertir un certain homme avec lequel j'ai une petite affaire particulière, afin de la terminer pendant que j'ai encore toute ma tête... » Il se confessa, il reçut tous ses sacrements. Je revins le soir, point de redoublement. Hier il était mieux; aujourd'hui il est hors d'affaire. J'ai vu beaucoup de fois dans le courant de ma pratique cet effet-là des sacrements.

LE MALADE, à son domestique.

Apportez-moi mon poulet.

JACQUES.

On le lui sert, il veut le couper et n'en a pas la force; on lui en dépèce l'aile en petits morceaux; il demande du pain, se jette dessus, fait des efforts pour en mâcher une bouchée, qu'il ne saurait avaler, et qu'il rend dans sa serviette; il demande du vin pur; il y mouille les bords de ses lèvres, et dit : « Je me porte bien... » Oui, mais une demi-heure après il n'était plus.

LE MAÎTRE.

Cette dame s'y était pourtant bien prise... et tes amours?

JACQUES.

Et la condition que vous avez acceptée?

LE MAÎTRE.

J'entends... Tu es installé au château de Desglands, et la vieille commissionnaire Jeanne a ordonné à sa jeune fille

Denise de te visiter quatre fois le jour, et de te soigner. Mais avant que d'aller en avant, dis-moi, Denise avait-elle son pucelage?

JACQUES, en toussant.

Je le crois.

LE MAÎTRE.

Et toi?

JACQUES.

Le mien, il y avait beaux jours qu'il courait les champs.

LE MAÎTRE.

Tu n'en étais donc pas à tes premières amours?

JACQUES.

Pourquoi donc?

LE MAÎTRE.

C'est qu'on aime celle à qui on le donne, comme on est aimé de celle à qui on le ravit.

JACQUES.

Quelquefois oui, quelquefois non.

LE MAÎTRE.

Et comment le perdis-tu?

JACQUES.

Je ne le perdis pas; je le troquai bel et bien.

LE MAÎTRE.

Dis-moi un mot de ce troc-là.

JACQUES.

Ce sera le premier chapitre de saint Luc[1], une kyrielle de *genuit* à ne point finir, depuis la première jusqu'à Denise la dernière.

LE MAÎTRE.

Qui crut l'avoir et qui ne l'eut point.

JACQUES.

Et avant Denise, les deux voisines de notre chaumière.

LE MAÎTRE.

Qui crurent l'avoir et qui ne l'eurent point.

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Manquer un pucelage à deux, cela n'est pas trop adroit.

1. Les quarante *genuit* sont de saint Matthieu, chap. Ier.

JACQUES.

Tenez, mon maître, je devine, au coin de votre lèvre droite qui se relève, et à votre narine gauche qui se crispe, qu'il vaut autant que je fasse la chose de bonne grâce, que d'en être prié; d'autant que je sens augmenter mon mal de gorge, que la suite de mes amours sera longue, et que je n'ai guère de courage que pour un ou deux petits contes.

LE MAÎTRE.

Si Jacques voulait me faire un grand plaisir...

JACQUES.

Comment s'y prendrait-il?

LE MAÎTRE.

Il débuterait par la perte de son pucelage. Veux-tu que je te le dise? J'ai toujours été friand du récit de ce grand événement.

JACQUES.

Et pourquoi, s'il vous plaît?

LE MAÎTRE.

C'est que de tous ceux du même genre, c'est le seul qui soit piquant; les autres n'en sont que d'insipides et communes répétitions. De tous les péchés d'une jolie pénitente, je suis sûr que le confesseur n'est attentif qu'à celui-là.

JACQUES.

Mon maître, mon maître, je vois que vous avez la tête corrompue, et qu'à votre agonie le diable pourrait bien se montrer à vous sous la même forme de parenthèse qu'à Ferragus[1].

LE MAÎTRE.

Cela se peut. Mais tu fus déniaisé, je gage, par quelque vieille impudique de ton village?

1. L'auteur ne veut point ici parler du Ferragus de l'Arioste dans l'*Orlando furioso,* mais de celui que Forti-Guerra a introduit dans son *Ricciardetto.* Ce papelard devenu ermite y est indignement mutilé par la main de Renaud :

Le traître avec un couteau de boucher
M'a fait eunuque. . . . . .

dit Ferragus avec douleur. A son agonie, le diable, qui le trouve de bonne prise, vient lui représenter l'instrument dont la jalousie avait armé la main de son ancien compagnon d'armes. (Br.)

JACQUES.

Ne gagez pas, vous perdriez.

LE MAÎTRE.

Ce fut par la servante de ton curé?

JACQUES.

Ne gagez pas, vous perdriez encore.

LE MAÎTRE.

Ce fut donc par sa nièce?

JACQUES.

Sa nièce crevait d'humeur et de dévotion, deux qualités qui vont fort bien ensemble, mais qui ne me vont pas.

LE MAÎTRE.

Pour cette fois, je crois que j'y suis.

JACQUES.

Moi, je n'en crois rien.

LE MAÎTRE.

Un jour de foire ou de marché...

JACQUES.

Ce n'était ni un jour de foire, ni un jour de marché.

LE MAÎTRE.

Tu allas à la ville.

JACQUES.

Je n'allai point à la ville.

LE MAÎTRE.

Et il était écrit là-haut que tu rencontrerais dans une taverne quelqu'une de ces créatures obligeantes; que tu t'enivrerais...

JACQUES.

J'étais à jeun; et ce qui était écrit là-haut, c'est qu'à l'heure qu'il est vous vous épuiseriez en fausses conjectures; et que vous gagneriez un défaut dont vous m'avez corrigé, la fureur de deviner, et toujours de travers. Tel que vous me voyez, monsieur, j'ai été une fois baptisé.

LE MAÎTRE.

Si tu te proposes d'entamer la perte de ton pucelage au sortir des fonts baptismaux, nous n'y serons pas si tôt.

JACQUES.

J'eus donc un parrain et une marraine. Maître Bigre, le plus fameux charron du village, avait un fils. Bigre le père fut mon parrain, et Bigre le fils était mon ami. A l'âge de dix-huit à dix-neuf ans nous nous amourachâmes tous les deux à la fois d'une petite couturière appelée Justine. Elle ne passait pas pour autrement cruelle; mais elle jugea à propos de se signaler par un premier dédain, et son choix tomba sur moi.

LE MAÎTRE.

Voilà une de ces bizarreries des femmes, auxquelles on ne comprend rien.

JACQUES.

Tout le logement du charron maître Bigre, mon parrain, consistait en une boutique et une soupente. Son lit était au fond de la boutique. Bigre le fils, mon ami, couchait sur la soupente, à laquelle on grimpait par une petite échelle, placée à peu près à égale distance du lit de son père et de la porte de la boutique.

Lorsque Bigre mon parrain était bien endormi, Bigre mon ami ouvrait doucement la porte, et Justine montait à la soupente par la petite échelle. Le lendemain, dès la pointe du jour, avant que Bigre le père fût éveillé, Bigre le fils descendait de la soupente, rouvrait la porte, et Justine s'évadait comme elle était entrée.

LE MAÎTRE.

Pour aller ensuite visiter quelque soupente, la sienne ou une autre.

JACQUES.

Pourquoi non? Le commerce de Bigre et de Justine était assez doux; mais il fallait qu'il fût troublé : cela était écrit là-haut; il le fut donc.

LE MAÎTRE.

Par le père?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Par la mère?

JACQUES.

Non, elle était morte.

LE MAÎTRE.

Par un rival?

JACQUES.

Eh! non, non, de par tous les diables! non. Mon maître, il est écrit là-haut que vous en avez pour le reste de vos jours; tant que vous vivrez vous devinerez, je vous le répète, et vous devinerez de travers.

Un matin, que mon ami Bigre, plus fatigué qu'à l'ordinaire ou du travail de la veille, ou du plaisir de la nuit, reposait doucement entre les bras de Justine, voilà une voix formidable qui se fait entendre au pied du petit escalier : « Bigre! Bigre! maudit paresseux! l'*Angelus* est sonné, il est près de cinq heures et demie, et te voilà encore dans ta soupente! As-tu résolu d'y rester jusqu'à midi? Faut-il que j'y monte et que je t'en fasse descendre plus vite que tu ne voudrais? Bigre! Bigre!

— Mon père?

— Et cet essieu après lequel ce vieux bourru de fermier attend; veux-tu qu'il revienne encore ici recommencer son tapage?

— Son essieu est prêt, et avant qu'il soit un quart d'heure il l'aura... »

Je vous laisse à juger des transes de Justine et de mon pauvre ami Bigre le fils.

LE MAÎTRE.

Je suis sûr que Justine se promit bien de ne plus se retrouver sur la soupente, et qu'elle y était le soir même. Mais comment en sortira-t-elle ce matin?

JACQUES.

Si vous vous mettez en devoir de le deviner, je me tais... Cependant Bigre le fils s'était précipité du lit, jambes nues, sa culotte à la main, et sa veste sur son bras. Tandis qu'il s'habille, Bigre le père grommelle entre ses dents : « Depuis qu'il s'est entêté de cette petite coureuse, tout va de travers. Cela finira; cela ne saurait durer; cela commence à me lasser. Encore si c'était une fille qui en valût la peine; mais une créature! Dieu sait quelle créature! Ah! si la pauvre défunte, qui avait de l'honneur jusqu'au bout des ongles, voyait cela, il y a longtemps qu'elle eût bâtonné l'un, et arraché les yeux à l'autre au

sortir de la grand'messe sous le porche, devant tout le monde; car rien ne l'arrêtait : mais si j'ai été trop bon jusqu'à présent, et qu'ils s'imaginent que je continuerai, ils se trompent. »

LE MAÎTRE.

Et ces propos, Justine les entendait de la soupente?

JACQUES.

Je n'en doute pas. Cependant Bigre le fils s'en était allé chez le fermier, avec son essieu sur l'épaule, et Bigre le père s'était mis à l'ouvrage. Après quelques coups de doloire, son nez lui demande une prise de tabac; il cherche sa tabatière dans ses poches, au chevet de son lit; il ne la trouve point. « C'est ce coquin, dit-il, qui s'en est saisi comme de coutume; voyons s'il ne l'aura point laissée là-haut... » Et le voilà qui monte à la soupente. Un moment après il s'aperçoit que sa pipe et son couteau lui manquent; et il remonte à la soupente.

LE MAÎTRE.

Et Justine?

JACQUES.

Elle avait ramassé ses vêtements à la hâte, et s'était glissée sous le lit, où elle était étendue à plat ventre, plus morte que vive.

LE MAÎTRE.

Et ton ami Bigre le fils?

JACQUES.

Son essieu rendu, mis en place et payé, il était accouru chez moi, et m'avait exposé le terrible embarras où il se trouvait. Après m'en être un peu amusé, « écoute, lui dis-je, Bigre, va te promener par le village, où tu voudras, je te tirerai d'affaire. Je ne te demande qu'une chose, c'est de m'en laisser le temps... » Vous souriez, monsieur, qu'est-ce qu'il y a?

LE MAÎTRE.

Rien.

JACQUES.

Mon ami Bigre sort. Je m'habille, car je n'étais pas encore levé. Je vais chez son père, qui ne m'eut pas plus tôt aperçu, que poussant un cri de surprise et de joie, il me dit : « Eh! filleul, te voilà! d'où sors-tu, et que viens-tu faire ici de si grand matin?... » Mon parrain Bigre avait vraiment de l'amitié pour

moi; aussi lui répondis-je avec franchise : « Il ne s'agit pas de savoir d'où je sors, mais comment je rentrerai chez nous.

— Ah! filleul, tu deviens libertin ; j'ai bien peur que Bigre et toi ne fassiez la paire. Tu as passé la nuit dehors.

— Et mon père n'entend pas raison sur ce point.

— Ton père a raison, filleul, de ne pas entendre raison là-dessus. Mais commençons par déjeuner, la bouteille nous avisera. »

LE MAÎTRE.

Jacques, cet homme était dans les bons principes.

JACQUES.

Je lui répondis que je n'avais ni besoin ni envie de boire ou de manger, et que je tombais de lassitude et de sommeil. Le vieux Bigre, qui de son temps n'en cédait pas à son camarade, ajouta en ricanant : « Filleul, elle était jolie, et tu t'en es donné. Écoute : Bigre est sorti ; monte à la soupente, et jette-toi sur son lit... Mais un mot avant qu'il revienne. C'est ton ami ; lorsque vous vous trouverez tête à tête, dis-lui que je suis mécontent, très-mécontent. C'est une petite Justine que tu dois connaître (car quel est le garçon du village qui ne la connaisse pas?) qui me l'a débauché ; tu me rendrais un vrai service, si tu le détachais de cette créature. Auparavant c'était ce qu'on appelle un joli garçon ; mais depuis qu'il a fait cette malheureuse connaissance... Tu ne m'écoutes pas ; tes yeux se ferment ; monte, et va te reposer. »

Je monte, je me déshabille, je lève la couverture et les draps, je tâte partout, point de Justine. Cependant Bigre, mon parrain, disait : « Les enfants ! les maudits enfants ! n'en voilà-t-il pas encore un qui désole son père? » Justine n'étant pas dans le lit, je me doutai qu'elle était dessous. Le bouge était tout à fait obscur. Je me baisse, je promène mes mains, je rencontre un de ses bras, je la saisis, je la tire à moi ; elle sort de dessous la couchette en tremblant. Je l'embrasse, je la rassure, je lui fais signe de se coucher. Elle joint ses deux mains, elle se jette à mes pieds, elle serre mes genoux. Je n'aurais peut-être pas résisté à cette scène muette, si le jour l'eût éclairée ; mais lorsque les ténèbres ne rendent pas timide, elles rendent entreprenant. D'ailleurs j'avais ses anciens mépris sur le cœur. Pour toute réponse je la poussai vers l'escalier qui conduisait

à la boutique. Elle en poussa un cri de frayeur. Bigre qui l'entendit, dit : « Il rêve... » Justine s'évanouit; ses genoux se dérobent sous elle; dans son délire elle disait d'une voix étouffée : « Il va venir... il vient... je l'entends qui monte... je suis perdue!... Non, non, lui répondis-je d'une voix étouffée, remettez-vous, taisez-vous, et couchez-vous... » Elle persiste dans son refus; je tiens ferme : elle se résigne : et nous voilà l'un à côté de l'autre.

LE MAÎTRE.

Traître! scélérat! sais-tu quel crime tu vas commettre? Tu vas violer cette fille, sinon par la force, du moins par la terreur. Poursuivi au tribunal des lois, tu en éprouverais toute la rigueur réservée aux ravisseurs.

JACQUES.

Je ne sais si je la violai, mais je sais bien que je ne lui fis pas de mal, et qu'elle ne m'en fit point. D'abord en détournant sa bouche de mes baisers, elle l'approcha de mon oreille et me dit tout bas : « Non, non, Jacques, non... » A ce mot, je fais semblant de sortir du lit, et de m'avancer vers l'escalier. Elle me retint, et me dit encore à l'oreille : « Je ne vous aurais jamais cru si méchant; je vois qu'il ne faut attendre de vous aucune pitié; mais du moins, promettez-moi, jurez-moi...

— Quoi?

— Que Bigre n'en saura rien. »

LE MAÎTRE.

Tu promis, tu juras, et tout alla fort bien.

JACQUES.

Et puis très-bien encore.

LE MAÎTRE.

Et puis encore très-bien?

JACQUES.

C'est précisément comme si vous y aviez été. Cependant, Bigre mon ami, impatient, soucieux et las de rôder autour de la maison sans me rencontrer, rentre chez son père, qui lui dit avec humeur : « Tu as été bien longtemps pour rien... » Bigre lui répondit avec plus d'humeur encore : « Est-ce qu'il n'a pas fallu allégir par les deux bouts ce diable d'essieu qui s'est trouvé trop gros.

— Je t'en avais averti; mais tu n'en veux jamais faire qu'à ta tête.

— C'est qu'il est plus aisé d'en ôter que d'en remettre.

— Prends cette jante, et va la finir à la porte.

— Pourquoi à la porte?

— C'est que le bruit de l'outil réveillerait Jacques ton ami.

— Jacques!...

— Oui, Jacques, il est là-haut sur la soupente, qui repose. Ah! que les pères sont à plaindre; si ce n'est d'une chose, c'est d'une autre! Eh bien! te remueras-tu? Tandis que tu restes là comme un imbécile, la tête baissée, la bouche béante, et les bras pendants, la besogne ne se fait pas... » Bigre mon ami, furieux, s'élance vers l'escalier; Bigre mon parrain le retient en lui disant : « Où vas-tu? laisse dormir ce pauvre diable, qui est excédé de fatigue. A sa place, serais-tu bien aise qu'on troublât ton repos? »

LE MAÎTRE.

Et Justine entendait encore tout cela?

JACQUES.

Comme vous m'entendez.

LE MAÎTRE.

Et que faisais-tu?

JACQUES.

Je riais.

LE MAÎTRE.

Et Justine?

JACQUES.

Elle avait arraché sa cornette; elle se tirait par les cheveux; elle levait les yeux au ciel, du moins je le présume; elle se tordait les bras.

LE MAÎTRE.

Jacques, vous êtes un barbare; vous avez un cœur de bronze.

JACQUES.

Non, monsieur, non, j'ai de la sensibilité; mais je la réserve pour une meilleure occasion. Les dissipateurs de cette richesse en ont tant prodigué lorsqu'il en fallait être économe, qu'ils ne s'en trouvent plus quand il faudrait en être prodigue... Cepen-

dant je m'habille, et je descends. Bigre le père me dit : « Tu avais besoin de cela, cela t'a bien fait; quand tu es venu, tu avais l'air d'un déterré; et te voilà vermeil et frais comme l'enfant qui vient de teter. Le sommeil est une bonne chose!... Bigre, descends à la cave, et apporte une bouteille, afin que nous déjeunions. A présent, filleul, tu déjeuneras volontiers? — Très-volontiers... » La bouteille est arrivée et placée sur l'établi; nous sommes debout autour. Bigre le père remplit son verre et le mien, Bigre le fils, en écartant le sien, dit d'un ton farouche : « Pour moi, je ne suis pas altéré de si matin.

— Tu ne veux pas boire?

— Non.

— Ah! je sais ce que c'est; tiens, filleul, il y a de la Justine là dedans; il aura passé chez elle, ou il ne l'aura pas trouvée, ou il l'aura surprise avec un autre; cette bouderie contre la bouteille n'est pas naturelle : c'est ce que je te dis.

MOI.

Mais vous pourriez bien avoir deviné juste.

BIGRE LE FILS.

Jacques, trêve de plaisanteries, placées ou déplacées, je ne les aime pas.

BIGRE LE PÈRE.

Puisqu'il ne veut pas boire, il ne faut pas que cela nous en empêche. A ta santé, filleul.

MOI.

A la vôtre, parrain; Bigre, mon ami, bois avec nous. Tu te chagrines trop pour peu de chose.

BIGRE LE FILS.

Je vous ai déjà dit que je ne buvais pas.

MOI.

Eh bien! si ton père a rencontré, que diable, tu la reverras, vous vous expliquerez, et tu conviendras que tu as tort.

BIGRE LE PÈRE.

Eh! laisse-le faire; n'est-il pas juste que cette créature le châtie de la peine qu'il me cause? Çà, encore un coup, et venons à ton affaire. Je conçois qu'il faut que je te mène chez ton père; mais que veux-tu que je lui dise?

MOI.

Tout ce que vous voudrez, tout ce que vous lui avez entendu dire cent fois lorsqu'il vous a ramené votre fils.

BIGRE LE PÈRE.

Allons... »

Il sort, je le suis, nous arrivons à la porte de la maison; je le laisse entrer seul. Curieux de la conversation de Bigre le père et du mien, je me cache dans un recoin, derrière une cloison, d'où je ne perdis pas un mot.

BIGRE LE PÈRE.

« Allons, compère, il faut encore lui pardonner cette fois.

— Lui pardonner, et de quoi?

— Tu fais l'ignorant.

— Je ne le fais point, je le suis.

— Tu es fâché, et tu as raison de l'être.

— Je ne suis point fâché.

— Tu l'es, te dis-je.

— Si tu veux que je le sois, je ne demande pas mieux; mais que je sache auparavant la sottise qu'il a faite.

— D'accord, trois fois, quatre fois; mais ce n'est pas coutume. On se trouve une bande de jeunes garçons et de jeunes filles; on boit, on rit, on danse; les heures se passent vite; et cependant la porte de la maison se ferme... »

Bigre, en baissant la voix, ajouta : « Ils ne nous entendent pas; mais, de bonne foi, est-ce que nous avons été plus sages qu'eux à leur âge? Sais-tu qui sont les mauvais pères? ce sont ceux qui ont oublié les fautes de leur jeunesse. Dis-moi, est-ce que nous n'avons jamais découché?

— Et toi, Bigre, mon compère, dis-moi, est-ce que nous n'avons jamais pris d'attachement qui déplaisait à nos parents?

— Aussi je crie plus haut que je ne souffre. Fais de même.

— Mais Jacques n'a point découché, du moins cette nuit, j'en suis sûr.

— Eh bien! si ce n'est pas celle-ci, c'est une autre. Tant y a que tu n'en veux point à ton garçon?

— Non.

— Et quand je serai parti tu ne le maltraiteras pas?

— Aucunement.

— Tu m'en donnes ta parole?

— Je te la donne.

— Ta parole d'honneur?

— Ma parole d'honneur.

— Tout est dit, et je m'en retourne... »

Comme mon parrain Bigre était sur le seuil, mon père, lui frappant doucement sur l'épaule, lui disait : Bigre, mon ami, il y a ici quelque anguille sous roche; ton garçon et le mien sont deux futés matois; et je crains bien qu'ils ne nous en aient donné d'une à garder aujourd'hui; mais avec le temps cela se découvrira. Adieu, compère.

LE MAÎTRE.

Et quelle fut la fin de l'aventure entre Bigre ton ami et Justine?

JACQUES.

Comme elle devait être. Il se fâcha, elle se fâcha plus fort que lui; elle pleura, il s'attendrit; elle lui jura que j'étais le meilleur ami qu'il eût; je lui jurai qu'elle était la plus honnête fille du village. Il nous crut, nous demanda pardon, nous en aima et nous en estima davantage tous deux. Et voilà le commencement, le milieu et la fin de la perte de mon pucelage. A présent, monsieur, je voudrais bien que vous m'apprissiez le but moral de cette impertinente histoire.

LE MAÎTRE.

A mieux connaître les femmes.

JACQUES.

Et vous aviez besoin de cette leçon?

LE MAÎTRE.

A mieux connaître les amis.

JACQUES.

Et vous avez jamais cru qu'il y en eût un seul qui tînt rigueur à votre femme ou à votre fille, si elle s'était proposé sa défaite?

LE MAÎTRE.

A mieux connaître les pères et les enfants.

JACQUES.

Allez, monsieur, ils ont été de tout temps, et seront à jamais, alternativement dupes les uns des autres.

LE MAÎTRE.

Ce que tu dis là sont autant de vérités éternelles, mais sur lesquelles on ne saurait trop insister. Quel que soit le récit que tu m'as promis après celui-ci, sois sûr qu'il ne sera vide d'instruction que pour un sot; et continue.

Lecteur, il me vient un scrupule, c'est d'avoir fait honneur à Jacques ou à son maître de quelques réflexions qui vous appartiennent de droit; si cela est, vous pouvez les reprendre sans qu'ils s'en formalisent. J'ai cru m'apercevoir que le mot *Bigre* vous déplaisait. Je voudrais bien savoir pourquoi. C'est le vrai nom de la famille de mon charron; les extraits baptistaires, extraits mortuaires, contrats de mariage en sont signés Bigre. Les descendants de Bigre qui occupent aujourd'hui la boutique, s'appellent Bigre. Quand leurs enfants, qui sont jolis, passent dans la rue, on dit : « Voilà les petits Bigres. » Quand vous prononcez le nom de *Boule*[1], vous vous rappelez le plus grand ébéniste que vous ayez eu. On ne prononce point encore dans la contrée de Bigre, le nom de Bigre sans se rappeler le plus grand charron dont on ait mémoire. Le Bigre, dont on lit le nom à la fin de tous les livres d'offices pieux du commencement de ce siècle, fut un de ses parents. Si jamais un arrière-neveu de Bigre se signale par quelque grande action, le nom personnel de Bigre ne sera pas moins imposant pour vous que celui de César ou de Condé. C'est qu'il y a Bigre et Bigre, comme Guillaume et Guillaume. Si je dis Guillaume tout court, ce ne sera ni le conquérant de la Grande-Bretagne, ni le marchand de drap de l'*Avocat Patelin*; le nom de Guillaume tout court ne sera ni héroïque ni bourgeois : ainsi de Bigre. Bigre tout court n'est ni le fameux charron, ni quelqu'un de ses plats ancêtres ou de ses plats descendants. En bonne foi, un nom personnel peut-il être de bon ou de mauvais goût? Les rues sont pleines de mâtins qui s'appellent Pompée. Défaites-vous donc de votre fausse délicatesse, ou j'en userai avec vous comme milord Chatham[2] avec les membres du parlement; il leur dit : « Sucre, Sucre, Sucre;

1. Boule (André-Charles), né en 1642, mort à Paris en 1732, est le sujet d'une très-intéressante notice de M. Ch. Asselineau. Paris, Rouquette, 1871, in-8°.

2. Pitt (William), comte de Chatham, né en 1708, mort le 11 mai 1778, fut le père de William Pitt, ministre de George III. (Br.)

qu'est-ce qu'il y a de ridicule là dedans?... » Et moi, je vous dirai : « Bigre, Bigre, Bigre; pourquoi ne s'appellerait-on pas Bigre? » C'est, comme le disait un officier à son général le grand Condé, qu'il y a un fier Bigre, comme Bigre le charron; un bon Bigre, comme vous et moi; de plats Bigres, comme une infinité d'autres.

JACQUES.

C'était un jour de noces; frère Jean avait marié la fille d'un de ses voisins. J'étais garçon de fête. On m'avait placé à table entre les deux goguenards de la paroisse; j'avais l'air d'un grand nigaud, quoique je ne le fusse pas tant qu'ils le croyaient. Ils me firent quelques questions sur la nuit de la mariée; j'y répondis assez bêtement, et les voilà qui éclatent de rire, et les femmes de ces deux plaisants à crier de l'autre bout : « Qu'est-ce qu'il y a donc? vous êtes bien joyeux là-bas? — C'est que c'est par trop drôle, répondit un de nos maris à sa femme; je te conterai cela ce soir. » L'autre, qui n'était pas moins curieuse, fit la même question à son mari, qui lui fit la même réponse. Le repas continue, et les questions et mes balourdises, et les éclats de rire et la surprise des femmes. Après le repas, la danse; après la danse, le coucher des époux, le don de la jarretière, moi dans mon lit, et mes goguenards dans les leurs, racontant à leurs femmes la chose incompréhensible, incroyable, c'est qu'à vingt-deux ans, grand et vigoureux comme je l'étais, assez bien de figure, alerte et point sot, j'étais aussi neuf, mais aussi neuf qu'au sortir du ventre de ma mère, et les deux femmes de s'en émerveiller ainsi que leurs maris. Mais, dès le lendemain, Suzanne me fit signe et me dit : « Jacques, n'as-tu rien à faire?

— Non, voisine; qu'est-ce qu'il y a pour votre service?

— Je voudrais... je voudrais... » et en disant je voudrais, elle me serrait la main et me regardait si singulièrement; « je voudrais que tu prisses notre serpe et que tu vinsses dans la commune m'aider à couper deux ou trois bourrées, car c'est une besogne trop forte pour moi seule.

— Très-volontiers, madame Suzanne... »

Je prends la serpe, et nous allons. Chemin faisant, Suzanne se laissait tomber la tête sur mon épaule, me prenait le menton, me tirait les oreilles, me pinçait les côtés. Nous arrivons. L'en-

droit était en pente. Suzanne se couche à terre tout de son long à la place la plus élevée, les pieds éloignés l'un de l'autre et les bras passés par-dessus la tête. J'étais au-dessous d'elle, jouant de la serpe sur le taillis, et Suzanne repliait ses jambes, approchant ses talons de ses fesses ; ses genoux élevés rendaient ses jupons fort courts, et je jouais toujours de la serpe sur le taillis, ne regardant guère où je frappais et frappant souvent à côté. Enfin, Suzanne me dit : « Jacques, est-ce que tu ne finiras pas bientôt?

— Quand vous voudrez, madame Suzanne.

— Est-ce que tu ne vois pas, dit-elle à demi-voix, que je veux que tu finisses?... » Je finis donc, je repris haleine, et je finis encore ; et Suzanne...

LE MAÎTRE.

T'ôtait ton pucelage que tu n'avais pas?

JACQUES.

Il est vrai ; mais Suzanne ne s'y méprit pas, et de sourire et de me dire : « Tu en as donné d'une bonne à garder à notre homme ; et tu es un fripon.

— Que voulez-vous dire, madame Suzanne?

— Rien, rien ; tu m'entends de reste. Trompe-moi encore quelquefois de même, et je te le pardonne... » Je reliai ses bourrées, je les pris sur mon dos; et nous revînmes, elle à sa maison, moi à la nôtre.

LE MAÎTRE.

Sans faire une pause en chemin?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Il n'y avait donc pas loin de la commune au village?

JACQUES.

Pas plus loin que du village à la commune.

LE MAÎTRE.

Elle ne valait que cela?

JACQUES.

Elle valait peut-être davantage pour un autre, pour un autre jour : chaque moment a son prix.

A quelque temps de là, dame Marguerite, c'était la femme de notre autre goguenard, avait du grain à faire moudre et n'avait pas le temps d'aller au moulin; elle vint demander à mon père un de ses garçons qui y allât pour elle. Comme j'étais le plus grand, elle ne doutait pas que le choix de mon père ne tombât sur moi, ce qui ne manqua pas d'arriver. Dame Marguerite sort; je la suis; je charge le sac sur son âne et je le conduis seul au moulin. Voilà son grain moulu, et nous nous en revenions, l'âne et moi, assez tristes, car je pensais que j'en serais pour ma corvée. Je me trompais. Il y avait entre le village et le moulin un petit bois à passer; ce fut là que je trouvai dame Marguerite assise au bord de la voie. Le jour commençait à tomber. « Jacques, me dit-elle, enfin te voilà! Sais-tu qu'il y a plus d'une mortelle heure que je t'attends?... »

Lecteur, vous êtes aussi trop pointilleux. D'accord, la mortelle heure est des dames de la ville; et la grande heure, de dame Marguerite.

JACQUES.

C'est que l'eau était basse, que le moulin allait lentement, que le meunier était ivre et que, quelque diligence que j'aie faite, je n'ai pu revenir plus tôt.

MARGUERITE.

Assieds-toi là, et jasons un peu.

JACQUES.

Dame Marguerite, je le veux bien...

Me voilà assis à côté d'elle pour jaser, et cependant nous gardions le silence tous deux. Je lui dis donc : Mais, dame Marguerite, vous ne me dites mot, et nous ne jasons pas.

MARGUERITE.

C'est que je rêve à ce que mon mari m'a dit de toi.

JACQUES.

Ne croyez rien de ce que votre mari vous a dit; c'est un gausseur.

MARGUERITE.

Il m'a assuré que tu n'as jamais été amoureux.

JACQUES.

Oh! pour cela il a dit vrai.

MARGUERITE.

Quoi! jamais de ta vie?

JACQUES.

De ma vie.

MARGUERITE.

Comment! à ton âge, tu ne saurais pas ce que c'est qu'une femme?

JACQUES.

Pardonnez-moi, dame Marguerite.

MARGUERITE.

Et qu'est-ce que c'est qu'une femme?

JACQUES.

Une femme?

MARGUERITE.

Oui, une femme.

JACQUES.

Attendez... C'est un homme qui a un cotillon, une cornette et de gros tétons.

LE MAÎTRE.

Ah! scélérat!

JACQUES.

L'autre ne s'y était pas trompée; et je voulais que celle-ci s'y trompât. A ma réponse, dame Marguerite fit des éclats de rire qui ne finissaient point; et moi, tout ébahi, je lui demandai ce qu'elle avait tant à rire. Dame Marguerite me dit qu'elle riait de ma simplicité. « Comment! grand comme tu es, vrai, tu n'en saurais pas davantage?

— Non, dame Marguerite. »

Là-dessus dame Marguerite se tut, et moi aussi. Mais, dame Marguerite, lui dis-je encore, nous nous sommes assis pour jaser et voilà que vous ne dites mot et que nous ne jasons pas. Dame Marguerite, qu'avez-vous? vous rêvez.

MARGUERITE.

Oui, je rêve... je rêve... je rêve...

En prononçant ces je rêve, sa poitrine s'élevait, sa voix s'affaiblissait, ses membres tremblaient, ses yeux s'étaient fermés, sa bouche était entr'ouverte; elle poussa un profond soupir; elle défaillit, et je fis semblant de croire qu'elle était morte, et

me mis à crier du ton de l'effroi : Dame Marguerite! dame Marguerite! parlez-moi donc; dame Marguerite, est-ce que vous vous trouvez mal?

MARGUERITE.

Non, mon enfant; laisse-moi un moment en repos... Je ne sais ce qui m'a pris... Cela m'est venu subitement.

LE MAÎTRE.

Elle mentait.

JACQUES.

Oui, elle mentait.

MARGUERITE.

C'est que je rêvais.

JACQUES.

Rêvez-vous comme cela la nuit à côté de votre mari?

MARGUERITE.

Quelquefois.

JACQUES.

Cela doit l'effrayer.

MARGUERITE.

Il y est fait...

Marguerite revint peu à peu de sa défaillance, et dit : Je rêvais qu'à la noce, il y a huit jours, notre homme et celui de la Suzanne se sont moqués de toi; cela m'a fait pitié, et je me suis trouvée toute je ne sais comment.

JACQUES.

Vous êtes trop bonne.

MARGUERITE.

Je n'aime pas qu'on se moque. Je rêvais qu'à la première occasion ils recommenceraient de plus belle, et que cela me fâcherait encore.

JACQUES.

Mais il ne tiendrait qu'à vous que cela n'arrivât plus.

MARGUERITE.

Et comment?

JACQUES.

En m'apprenant...

MARGUERITE.

Et quoi?

JACQUES.

Ce que j'ignore, et ce qui faisait tant rire votre homme et celui de la Suzanne, qui ne riraient plus.

MARGUERITE.

Oh! non, non. Je sais bien que tu es un bon garçon, et que tu ne le dirais à personne; mais je n'oserais.

JACQUES.

Et pourquoi?

MARGUERITE.

C'est que je n'oserais.

JACQUES.

Ah! dame Marguerite, apprenez-moi, je vous prie, je vous en aurai la plus grande obligation, apprenez-moi... En la suppliant ainsi, je lui serrais les mains et elle me les serrait aussi; je lui baisais les yeux, et elle me baisait la bouche. Cependant il faisait tout à fait nuit. Je lui dis donc : Je vois bien, dame Marguerite, que vous ne me voulez pas assez de bien pour m'apprendre; j'en suis tout à fait chagrin. Allons, levons-nous; retournons-nous-en... Dame Marguerite se tut; elle reprit une de mes mains, je ne sais où elle la conduisit, mais le fait est que je m'écriai : « Il n'y a rien! il n'y a rien! »

LE MAÎTRE.

Scélérat! double scélérat!

JACQUES.

Le fait est qu'elle était fort déshabillée, et que je l'étais beaucoup aussi. Le fait est que j'avais toujours la main où il n'y avait rien chez elle, et qu'elle avait placé sa main où cela n'était pas tout à fait de même chez moi. Le fait est que je me trouvai sous elle et par conséquent elle sur moi. Le fait est que, ne la soulageant d'aucune fatigue, il fallait bien qu'elle la prît tout entière. Le fait est qu'elle se livrait à mon instruction de si bon cœur, qu'il vint un instant où je crus qu'elle en mourrait. Le fait est qu'aussi troublé qu'elle, et ne sachant ce que je disais, je m'écriai : « Ah! dame Suzanne, que vous me faites aise! »

LE MAÎTRE.

Tu veux dire dame Marguerite.

JACQUES.

Non, non. Le fait est que je pris un nom pour un autre; et qu'au lieu de dire dame Marguerite, je dis dame Suzon. Le fait

est que j'avouai à dame Marguerite que ce qu'elle croyait m'apprendre ce jour-là, dame Suzon me l'avait appris, un peu diversement, à la vérité, il y avait trois ou quatre jours. Le fait est qu'elle me dit : « Quoi ! c'est Suzon et non pas moi?... » Le fait est que je lui répondis : « Ce n'est ni l'une ni l'autre. » Le fait est que, tout en se moquant d'elle-même, de Suzon, des deux maris, et qu'en me disant de petites injures, je me trouvai sur elle, et par conséquent elle sous moi, et qu'en m'avouant que cela lui avait fait bien du plaisir, mais pas autant que de l'autre manière, elle se retrouva sur moi, et par conséquent moi sous elle. Le fait est qu'après quelque temps de repos et de silence, je ne me trouvai ni elle dessous, ni moi dessus, ni elle dessus, ni moi dessous; car nous étions l'un et l'autre sur le côté; qu'elle avait la tête penchée en devant et les deux fesses collées contre mes deux cuisses. Le fait est que, si j'avais été moins savant, la bonne dame Marguerite m'aurait appris tout ce qu'on peut apprendre. Le fait est que nous eûmes bien de la peine à regagner le village. Le fait est que mon mal de gorge est fort augmenté, et qu'il n'y a pas d'apparence que je puisse parler de quinze jours.

LE MAÎTRE.

Et tu n'as pas revu ces femmes?

JACQUES.

Pardonnez-moi, plus d'une fois.

LE MAÎTRE.

Toutes deux?

JACQUES.

Toutes deux.

LE MAÎTRE.

Elles ne se sont pas brouillées?

JACQUES.

Utiles l'une à l'autre, elles s'en sont aimées davantage.

LE MAÎTRE.

Les nôtres en auraient bien fait autant, mais chacune avec son chacun... Tu ris.

JACQUES.

Toutes les fois que je me rappelle le petit homme criant, jurant, écumant, se débattant de la tête, des pieds, des mains,

de tout le corps, et prêt à se jeter du haut du fenil en bas, au hasard de se tuer, je ne saurais m'empêcher d'en rire.

LE MAÎTRE.

Et ce petit homme, qui est-il? Le mari de la dame Suzon?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Le mari de la dame Marguerite?

JACQUES.

Non... Toujours le même: il en a, pour tant qu'il vivra.

LE MAÎTRE.

Qui est-il donc?

Jacques ne répondit point à cette question, et le maître ajouta: Dis-moi seulement qui était le petit homme.

JACQUES.

Un jour un enfant, assis au pied du comptoir d'une lingère, criait de toute sa force. La marchande importunée de ses cris, lui dit : « Mon ami, pourquoi criez-vous?

— C'est qu'ils veulent me faire dire A.

— Et pourquoi ne voulez-vous pas dire A?

— C'est que je n'aurai pas si tôt dit A, qu'ils voudront me faire dire B... »

C'est que je ne vous aurai pas si tôt dit le nom du petit homme, qu'il faudra que je vous dise le reste.

LE MAÎTRE.

Peut-être.

JACQUES.

Cela est sûr.

LE MAÎTRE.

Allons, mon ami Jacques, nomme-moi le petit homme. Tu t'en meurs d'envie, n'est-ce pas? Satisfais-toi.

JACQUES.

C'était une espèce de nain, bossu, crochu, bègue, borgne, jaloux, paillard, amoureux et peut-être aimé de Suzon. C'était le vicaire du village.

Jacques ressemblait à l'enfant de la lingère comme deux gouttes d'eau, avec cette différence que, depuis son mal de

gorge, on avait de la peine à lui faire dire A, mais une fois en train, il allait de lui-même jusqu'à la fin de l'alphabet.

J'étais dans la grange de Suzon, seul avec elle.

LE MAÎTRE.

Et tu n'y étais pas pour rien?

JACQUES.

Non. Lorsque le vicaire arrive, il prend de l'humeur, il gronde, il demande impérieusement à Suzon ce qu'elle faisait en tête-à-tête avec le plus débauché des garçons du village, dans l'endroit le plus reculé de la chaumière.

LE MAÎTRE.

Tu avais déjà de la réputation, à ce que je vois.

JACQUES.

Et assez bien méritée. Il était vraiment fâché; à ce propos il en ajouta d'autres encore moins obligeants. Je me fâche de mon côté. D'injure en injure nous en venons aux mains. Je saisis une fourche, je la lui passe entre les jambes, fourchon d'ici, fourchon de là, et le lance sur le fenil, ni plus ni moins, comme une botte de paille.

LE MAÎTRE.

Et ce fenil était haut?

JACQUES.

De dix pieds au moins, et le petit homme n'en serait pas descendu sans se rompre le cou.

LE MAÎTRE.

Après?

JACQUES.

Après, j'écarte le fichu de Suzon, je lui prends la gorge, je la caresse; elle se défend comme cela. Il y avait là un bât d'âne dont la commodité nous était connue; je la pousse sur ce bât.

LE MAÎTRE.

Tu relèves ses jupons?

JACQUES.

Je relève ses jupons.

LE MAÎTRE.

Et le vicaire voyait cela?

JACQUES.

Comme je vous vois.

LE MAÎTRE.

Et il se taisait?

JACQUES.

Non pas, s'il vous plaît. Ne se contenant plus de rage, il se mit à crier : « Au meu... meu... meurtre! au feu... feu... feu!... au vo... au vo... au voleur!... » Et voilà le mari que nous croyions loin qui accourt.

LE MAÎTRE.

J'en suis fâché : je n'aime pas les prêtres.

JACQUES.

Et vous auriez été enchanté que sous les yeux de celui-ci...

LE MAÎTRE.

J'en conviens.

JACQUES.

Suzon avait eu le temps de se relever; je me rajuste, me sauve, et c'est Suzon qui m'a raconté ce qui suit. Le mari qui voit le vicaire perché sur le fenil, se met à rire. Le vicaire lui disait : « Ris... ris... ris bien... so... so... sot que tu es... » Le mari de lui obéir, de rire de plus belle, et de lui demander qui est-ce qui l'a niché là. — Le vicaire : « Met... met... mets-moi à te... te... terre. » — Le mari de rire encore, et de lui demander comment il faut qu'il s'y prenne. — Le vicaire : « Co... co... comme j'y... j'y... j'y... suis mon... mon... monté, a... a... avec la fou... fou... fourche... — Par sanguienne, vous avez raison; voyez ce que c'est que d'avoir étudié ?... » Le mari prend la fourche, la présente au vicaire; celui-ci s'enfourche comme je l'avais enfourché; le mari lui fait faire un ou deux tours de grange au bout de l'instrument de basse-cour, accompagnant cette promenade d'une espèce de chant en faux-bourdon; et le vicaire criait : « Dé... dé... descends-moi, ma... ma... maraud, me... me dé... dé... descendras... dras-tu?... » Et le mari lui disait : « A quoi tient-il, monsieur le vicaire, que je ne vous montre ainsi dans toutes les rues du village? On n'y aurait jamais vu une aussi belle procession... » Cependant le vicaire en fut quitte pour la peur, et le mari le mit à terre. Je ne sais ce qu'il dit alors au mari, car Suzon s'était évadée; mais j'entendis : « Ma... ma... malheureux! tu... tu... fra... fra... frappes

un... un... prê... prê... prêtre; je... je... t'e... t'e... t'ex... co... co... communie; tu... tu... se... seras da... da... damné... » C'était le petit homme qui parlait : et c'était le mari qui le pourchassait à coups de fourche. J'arrive avec beaucoup d'autres : d'aussi loin que le mari m'aperçut, mettant sa fourche en arrêt : « Approche, approche, » me dit-il.

LE MAÎTRE.

Et Suzon?

JACQUES.

Elle s'en tira.

LE MAÎTRE.

Mal?

JACQUES.

Non; les femmes s'en tirent toujours bien quand on ne les a pas surprises en flagrant délit... De quoi riez-vous?

LE MAÎTRE.

De ce qui me fera rire, comme toi, toutes les fois que je me rappellerai le petit prêtre au bout de la fourche du mari.

JACQUES.

Ce fut peu de temps après cette aventure, qui vint aux oreilles de mon père et qui en rit aussi, que je m'engageai, comme je vous ai dit...

Après quelques moments de silence ou de toux de la part de Jacques, disent les uns, ou après avoir encore ri, disent les autres, le maître s'adressant à Jacques, lui dit : « Et l'histoire de tes amours? » — Jacques hocha de la tête et ne répondit pas.

Comment un homme de sens, qui a des mœurs, qui se pique de philosophie, peut-il s'amuser à débiter des contes de cette obscénité? — Premièrement, lecteur, ce ne sont pas des contes, c'est une histoire, et je ne me sens pas plus coupable, et peut-être moins, quand j'écris les sottises de Jacques, que Suétone quand il nous transmet les débauches de Tibère. Cependant vous lisez Suétone, et vous ne lui faites aucun reproche. Pourquoi ne froncez-vous pas le sourcil à Catulle, à Martial, à Horace, à Juvénal, à Pétrone, à La Fontaine et à tant d'autres? Pourquoi ne dites-vous pas au stoïcien Sénèque : Quel besoin avons-nous de la crapule de votre

esclave[1] aux miroirs concaves? Pourquoi n'avez-vous de l'indulgence que pour les morts? Si vous réfléchissiez un peu à cette partialité, vous verriez qu'elle naît de quelque principe vicieux. Si vous êtes innocent, vous ne me lirez pas; si vous êtes corrompu, vous me lirez sans conséquence. Et puis, si ce que je vous dis là ne vous satisfait pas, ouvrez la préface de Jean-Baptiste Rousseau, et vous y trouverez mon apologie. Quel est celui d'entre vous qui osât blâmer Voltaire d'avoir composé *la Pucelle?* Aucun. Vous avez donc deux balances pour les actions des hommes? Mais, dites-vous, *la Pucelle* de Voltaire est un chef-d'œuvre! — Tant pis, puisqu'on ne l'en lira que davantage. — Et votre *Jacques* n'est qu'une insipide rapsodie de faits, les uns réels, les autres imaginés, écrits sans grâce et distribués sans ordre. — Tant mieux, mon *Jacques* en sera moins lu. De quelque côté que vous vous tourniez, vous avez tort. Si mon ouvrage est bon, il vous fera plaisir; s'il est mauvais, il ne fera point de mal. Point de livre plus innocent qu'un mauvais livre. Je m'amuse à écrire sous des noms empruntés les sottises que vous faites; vos sottises me font rire; mon écrit vous donne de l'humeur. Lecteur, à vous parler franchement, je trouve que le plus méchant de nous deux, ce n'est pas moi. Que je serais satisfait s'il m'était aussi facile de me garantir de vos noirceurs, qu'à vous de l'ennui ou du danger de mon ouvrage! Vilains hypocrites, laissez-moi en repos. F..tez comme des ânes débâtés; mais permettez-moi que je dise f..tre; je vous passe l'action, passez-moi le mot. Vous prononcez hardiment tuer, voler, trahir, et l'autre vous ne l'oseriez qu'entre les dents! Est-ce que moins vous exhalez de ces prétendues impuretés en paroles, plus il vous en reste dans la pensée? Et que vous a fait l'action génitale, si naturelle, si nécessaire et si juste, pour en exclure le signe de vos entretiens, et pour imaginer que votre bouche, vos yeux et vos oreilles en seraient souillés? Il est bon que les expressions les moins usitées, les moins écrites, les mieux tues soient les mieux sues et les plus généralement connues; aussi cela est; aussi le mot *futuo* n'est-il pas moins familier que le mot pain; nul âge ne l'ignore, nul idiome n'en est privé :

1. Hostius.

il a mille synonymes dans toutes les langues, il s'imprime en chacune sans être exprimé, sans voix, sans figure, et le sexe qui le fait le plus, a usage de le taire le plus. Je vous entends encore, vous vous écriez : « Fi, le cynique! Fi, l'impudent! Fi, le sophiste!... » Courage, insultez bien un auteur estimable que vous avez sans cesse entre les mains, et dont je ne suis ici que le traducteur. La licence de son style m'est presque un garant de la pureté de ses mœurs; c'est Montaigne[1]. *Lasciva est nobis pagina, vita proba.*

Jacques et son maître passèrent le reste de la journée sans desserrer les dents. Jacques toussait, et son maître disait : « Voilà une cruelle toux! » regardait à sa montre l'heure qu'il était sans le savoir, ouvrait sa tabatière sans s'en douter, et prenait sa prise de tabac sans le sentir; ce qui me le prouve, c'est qu'il faisait ces choses trois ou quatre fois de suite et dans le même ordre. Un moment après, Jacques toussait encore, et son maître disait : « Quelle diable de toux! Aussi tu t'en es donné du vin de l'hôtesse jusqu'au nœud de la gorge. Hier au soir, avec le secrétaire, tu ne t'es pas ménagé davantage; quand tu remontas tu chancelais, tu ne savais ce que tu disais; et aujourd'hui tu as fait dix haltes, et je gage qu'il ne te reste pas une goutte de vin dans ta gourde?... » Puis il grommelait entre ses dents, regardait à sa montre, et régalait ses narines.

J'ai oublié de vous dire, lecteur, que Jacques n'allait jamais sans une gourde remplie du meilleur; elle était suspendue à l'arçon de sa selle. A chaque fois que son maître interrompait son récit par quelque question un peu longue, il détachait sa gourde, en buvait un coup à la régalade, et ne la remettait à sa place que quand son maître avait cessé de parler. J'avais encore oublié de vous dire que, dans les cas qui demandaient de la réflexion, son premier mouvement était d'interroger sa gourde. Fallait-il résoudre une question de morale, discuter un fait, préférer un chemin à un autre, entamer, suivre ou abandonner une affaire, peser les avantages ou les désavantages d'une opération de politique, d'une spéculation de commerce ou de finance, la sagesse ou la folie d'une loi, le sort d'une guerre, le choix

1. Tout ce passage est imité de Montaigne, liv. III, ch. v. (Br.)

d'une auberge, dans une auberge le choix d'un appartement, dans un appartement le choix d'un lit, son premier mot était : « Interrogeons la gourde. » Son dernier était : « C'est l'avis de la gourde et le mien. » Lorsque le destin était muet dans sa tête, il s'expliquait par sa gourde, c'était une espèce de Pythie portative, silencieuse aussitôt qu'elle était vide. A Delphes, la Pythie, ses cotillons retroussés, assise à cul nu sur le trépied, recevait son inspiration de bas en haut; Jacques, sur son cheval, la tête tournée vers le ciel, sa gourde débouchée et le goulot incliné vers sa bouche, recevait son inspiration de haut en bas. Lorsque la Pythie et Jacques prononçaient leurs oracles, ils étaient ivres tous les deux. Il prétendait que l'Esprit-Saint était descendu sur les apôtres dans une gourde; il appelait la Pentecôte la fête des gourdes. Il a laissé un petit traité de toutes sortes de divinations, traité profond dans lequel il donne la préférence à la divination de Bacbuc[1] ou par la gourde. Il s'inscrit en faux, malgré toute la vénération qu'il lui portait, contre le curé de Meudon qui interrogeait la dive Bacbuc par le choc de la panse. « J'aime Rabelais, dit-il, mais j'aime mieux la vérité que Rabelais.» Il l'appelle hérétique *Engastrimute*[2]; et il prouve par cent raisons, meilleures les unes que les autres, que les vrais oracles de Bacbuc ou de la gourde ne se faisaient entendre que par le goulot. Il compte au rang des sectateurs distingués de Bacbuc, des vrais inspirés de la gourde dans ces derniers siècles, Rabelais, La Fare, Chapelle, Chaulieu, La Fontaine, Molière, Panard, Gallet, Vadé. Platon et Jean-Jacques Rousseau[3], qui prônèrent le bon vin sans en boire, sont à son avis de faux frères de la gourde. La gourde eut autrefois quelques sanctuaires célèbres; la Pomme-de-pin[4], le Temple[5] et la Guinguette, sanctuaires dont il écrit l'histoire séparément. Il

1. *Bacbuc*, en hébreu *Bachboùch*, bouteille, ainsi appelée du bruit qu'elle fait quand on la vide. (Br.) — Voir *Pantagruel* plutôt que la Bible.

2. Le mot est écrit *engastrimeste* dans l'édition originale, probablement par suite d'une erreur de copiste. On dit aujourd'hui *engastrimythe*, de γαστήρ, *ventre*, et de μῦθος, *parole*.

3. Si nous en croyons Mercier, Rousseau, au moins dans ses dernières années, ne dédaignait pas le vin ; voyez son livre : *J.-J. Rousseau, considéré comme un des auteurs de la Révolution*. Il s'exprime en des termes que nous voulons croire empreints de son exagération habituelle.

4. Cabaret de Villon.

5. Où Gallet s'était réfugié pour échapper à ses créanciers.

fait la peinture la plus magnifique de l'enthousiasme, de la chaleur, du feu dont les Bacbuciens ou Périgourdins étaient et furent encore saisis de nos jours, lorsque sur la fin du repas, les coudes appuyés sur la table, la dive Bacbuc ou la gourde sacrée leur apparaissait, était déposée au milieu d'eux, sifflait, jetait sa coiffe loin d'elle, et couvrait ses adorateurs de son écume prophétique. Son manuscrit est décoré de deux portraits, au bas desquels on lit : *Anacréon et Rabelais, l'un parmi les anciens, l'autre parmi les modernes, souverains pontifes de la gourde.*

Et Jacques s'est servi du terme engastrimute?... Pourquoi pas, lecteur? Le capitaine de Jacques était Bacbucien; il a pu connaître cette expression, et Jacques, qui recueillait tout ce qu'il disait, se la rappeler; mais la vérité, c'est que l'*Engastrimute* est de moi, et qu'on lit sur le texte original : *Ventriloque.*

Tout cela est fort beau, ajoutez-vous; mais les amours de Jacques? — Les amours de Jacques, il n'y a que Jacques qui les sache; et le voilà tourmenté d'un mal de gorge qui réduit son maître à sa montre et à sa tabatière; indigence qui l'afflige autant que vous. — Qu'allons-nous donc devenir? — Ma foi, je n'en sais rien. Ce serait bien ici le cas d'interroger la dive Bacbuc ou la gourde sacrée; mais son culte tombe, ses temples sont déserts. Ainsi qu'à la naissance de notre divin Sauveur, les oracles du paganisme cessèrent; à la mort de Gallet[1], les oracles de Bacbuc furent muets; aussi plus de grands poëmes, plus de ces morceaux d'une éloquence sublime; plus de ces productions

1. Gallet, épicier à la pointe Saint-Eustache, devenu chansonnier célèbre, mourut en 1757 au Temple, lieu de franchise pour les débiteurs insolvables. Comme il y recevait chaque jour des mémoires de ses créanciers : « Me voilà, disait-il, au Temple des Mémoires. » Sa misère n'altéra ni ses goûts ni sa gaieté; il buvait cinq à six bouteilles de vin par jour, mais ce régime finit par le rendre hydropique. On lui fit plusieurs fois la ponction, et il rendit 92 pintes d'eau, ce qui lui fit dire au vicaire du Temple qui venait lui administrer l'extrême-onction : « Ah! monsieur l'abbé, vous venez me graisser les bottes; cela est inutile, car je m'en vais par eau. » A sa mort, Panard, son ami, son compagnon de promenade, de spectacle et de cabaret, rencontrant Marmontel, s'écria en pleurant : « Je l'ai perdu, je ne chanterai plus, je ne boirai plus avec lui! il est mort... Je suis seul au monde... Vous savez qu'il est mort au Temple? Je suis allé pleurer et gémir sur sa tombe. Quelle tombe! Ah! monsieur! ils me l'ont mis sous une gouttière, lui qui depuis l'âge de raison n'avait pas bu un verre d'eau. » (Br.)

marquées au coin de l'ivresse et du génie; tout est raisonné, compassé, académique et plat. O dive Bacbuc! ô gourde sacrée! ô divinité de Jacques! Revenez au milieu de nous!... Il me prend envie, lecteur, de vous entretenir de la naissance de la dive Bacbuc, des prodiges qui l'accompagnèrent et qui la suivirent, des merveilles de son règne et des désastres de s retraite; et si le mal de gorge de notre ami Jacques dure, et que son maître s'opiniâtre à garder le silence, il faudra bien que vous vous contentiez de cet épisode, que je tâcherai de pousser jusqu'à ce que Jacques guérisse et reprenne l'histoire de ses amours...

Il y a ici une lacune vraiment déplorable dans la conversation de Jacques et de son maître. Quelque jour un descendant de Nodot[1], du président de Brosses[2], de Freinshémius[3], ou du père Brottier[4], la remplira peut-être; et les descendants de Jacques ou de son maître, propriétaires du manuscrit, en riront beaucoup.

Il paraît que Jacques, réduit au silence par son mal de gorge, suspendit l'histoire de ses amours; et que son maître commença l'histoire des siennes. Ce n'est ici qu'une conjecture que je donne pour ce qu'elle vaut. Après quelques lignes ponctuées qui annoncent la lacune, on lit : « Rien n'est plus triste dans ce monde que d'être un sot... » Est-ce Jacques qui profère cet apophthegme? Est-ce son maître? Ce serait le sujet d'une longue et épineuse dissertation. Si Jacques était assez insolent pour adresser ces mots à son maître, celui-ci était assez franc pour se les adresser à lui-même. Quoi qu'il en soit, il est évident, il est très-évident que c'est le maître qui continue.

LE MAÎTRE.

C'était la veille de sa fête, et je n'avais point d'argent. Le chevalier de Saint-Ouin, mon intime ami, n'était jamais embarrassé de rien. « Tu n'as point d'argent, me dit-il?

— Non.

1. Qui découvrit de prétendus fragments de Pétrone.
2. Qui essaya de restituer le texte de Salluste.
3. Qui a ajouté des suppléments à Quinte-Curce
4. Traducteur de Tacite et auteur de *Mémoires* sur plusieurs points peu connus de l'histoire des mœurs romaines.

— Eh bien! il n'y a qu'à en faire.

— Et tu sais comme on en fait?

— Sans doute. » Il s'habille, nous sortons, et il me conduit à travers plusieurs rues détournées dans une petite maison obscure, où nous montons par un petit escalier sale, à un troisième, où j'entre dans un appartement assez spacieux et singulièrement meublé. Il y avait entre autres choses trois commodes de front, toutes trois de formes différentes; par derrière celle du milieu, un grand miroir à chapiteau trop haut pour le plafond, en sorte qu'un bon demi-pied de ce miroir était caché par la commode; sur ces commodes des marchandises de toute espèce; deux trictracs; autour de l'appartement, des chaises assez belles, mais pas une qui eût sa pareille; au pied d'un lit sans rideaux une superbe duchesse[1]; contre une des fenêtres une volière sans oiseaux, mais toute neuve; à l'autre fenêtre un lustre suspendu par un manche à balai, et le manche à balai portant des deux bouts sur les dossiers de deux mauvaises chaises de paille; et puis de droite et de gauche des tableaux, les uns attachés aux murs, les autres en pile.

JACQUES.

Cela sent le faiseur d'affaires d'une lieue à la ronde.

LE MAÎTRE.

Tu l'as deviné. Et voilà le chevalier et M. Le Brun (c'est le nom de notre brocanteur et courtier d'usure) qui se précipitent dans les bras l'un de l'autre... « Eh! c'est vous, monsieur le chevalier?

— Et oui, c'est moi, mon cher Le Brun.

— Mais que devenez-vous donc? Il y a une éternité qu'on ne vous a vu. Les temps sont bien tristes; n'est-il pas vrai?

— Très-tristes, mon cher Le Brun. Mais il ne s'agit pas de cela; écoutez-moi, j'aurais un mot à vous dire... »

Je m'assieds. Le chevalier et Le Brun se retirent dans un coin, et se parlent. Je ne puis te rendre de leur conversation que quelques mots que je surpris à la volée...

« Il est bon?

— Excellent.

— Majeur?

1. Chaise longue.

— Très-majeur.

— C'est le fils?

— Le fils.

— Savez-vous que nos deux dernières affaires?...

— Parlez plus bas.

— Le père?

— Riche.

— Vieux?

— Et caduc. »

Le Brun à haute voix : « Tenez, monsieur le chevalier, je ne veux plus me mêler de rien, cela a toujours des suites fâcheuses. C'est votre ami, à la bonne heure! Monsieur a tout à fait l'air d'un galant homme; mais...

— Mon cher Le Brun!

— Je n'ai point d'argent.

— Mais vous avez des connaissances!

— Ce sont tous des gueux, de fieffés fripons. Monsieur le chevalier, n'êtes-vous point las de passer par ces mains-là?

— Nécessité n'a point de loi.

— La nécessité qui vous presse est une plaisante nécessité, une bouillotte, une partie de la belle[1], quelque fille.

— Cher ami!...

— C'est toujours moi, je suis faible comme un enfant; et puis vous, je ne sais pas à qui vous ne feriez pas fausser un serment. Allons, sonnez donc, afin que je sache si Fourgeot est chez lui... Non, ne sonnez pas, Fourgeot vous mènera chez Merval.

— Pourquoi pas vous?

— Moi! j'ai juré que cet abominable Merval ne travaillerait jamais ni pour moi ni pour mes amis. Il faudra que vous répondiez pour monsieur, qui peut-être, qui sans doute est un honnête homme; que je réponde pour vous à Fourgeot, et que Fourgeot réponde pour moi à Merval... »

Cependant la servante était entrée en disant : « C'est chez M. Fourgeot? »

Le Brun à sa servante : « Non, ce n'est chez personne...

1. Le jeu de la *belle* est souvent mentionné au XVIIIe siècle. C'est un jeu de hasard, une sorte de loterie.

Monsieur le chevalier, je ne saurais absolument, je ne saurais. »

Le chevalier l'embrasse, le caresse : « Mon cher Le Brun! mon cher ami!... » Je m'approche, je joins mes instances à celles du chevalier : « Monsieur Le Brun! mon cher monsieur!... »

Le Brun se laisse persuader.

La servante qui souriait de cette momerie, part, et dans un clin d'œil reparaît avec un petit homme boiteux, vêtu de noir, canne à la main, bègue, le visage sec et ridé, l'œil vif. Le chevalier se tourne de son côté et lui dit : « Allons, monsieur Mathieu de Fourgeot, nous n'avons pas un moment à perdre, conduisez-nous vite... »

Fourgeot, sans avoir l'air de l'écouter, déliait une petite bourse de chamois.

Le chevalier à Fourgeot : « Vous vous moquez, cela nous regarde... » Je m'approche, je tire un petit écu que je glisse au chevalier qui le donne à la servante en lui passant la main sous le menton. Cependant Le Brun disait à Fourgeot : « Je vous le défends; ne conduisez point là ces messieurs.

FOURGEOT.

Monsieur Le Brun, pourquoi donc?

LE BRUN.

C'est un fripon, c'est un gueux.

FOURGEOT.

Je sais bien que M. de Merval... mais à tout péché miséricorde; et puis, je ne connais que lui qui ait de l'argent pour le moment.

LE BRUN.

Monsieur Fourgeot, faites comme il vous plaira; messieurs, je m'en lave les mains.

FOURGEOT, à Le Brun.

Monsieur Le Brun, est-ce que vous ne venez pas avec nous?

LE BRUN.

Moi! Dieu m'en préserve. C'est un infâme que je ne reverrai de ma vie.

FOURGEOT.

Mais, sans vous, nous ne finirons rien.

LE CHEVALIER.

Il est vrai. Allons, mon cher Le Brun, il s'agit de me servir, il s'agit d'obliger un galant homme qui est dans la presse; vous ne me refuserez pas; vous viendrez.

LE BRUN.

Aller chez un Merval! moi! moi!

LE CHEVALIER.

Oui, vous, vous viendrez pour moi...»

A force de sollicitations Le Brun se laisse entraîner, et nous voilà, lui Le Brun, le chevalier, Mathieu de Fourgeot, en chemin, le chevalier frappant amicalement dans la main de Le Brun et me disant : « C'est le meilleur homme, l'homme du monde le plus officieux, la meilleure connaissance...

LE BRUN.

Je crois que M. le chevalier me ferait faire de la fausse monnaie.»

Nous voilà chez Merval.

JACQUES.

Mathieu de Fourgeot...

LE MAÎTRE.

Eh bien! qu'en veux-tu dire?

JACQUES.

Mathieu de Fourgeot... Je veux dire que M. le chevalier de Saint-Ouin connaît ces gens-là par nom et surnom : et que c'est un gueux, d'intelligence avec toute cette canaille-là.

LE MAÎTRE.

Tu pourrais bien avoir raison... Il est impossible de connaître un homme plus doux, plus civil, plus honnête, plus poli, plus humain, plus compatissant, plus désintéressé que M. de Merval. Mon âge de majorité et ma solvabilité bien constatée, M. de Merval prit un air tout à fait affectueux et triste et nous dit avec le ton de la componction qu'il était au désespoir; qu'il avait été dans cette même matinée obligé de secourir un de ses amis pressé des besoins les plus urgents, et qu'il était tout à fait à sec. Puis s'adressant à moi, il ajouta : « Monsieur, n'ayez point de regret de ne pas être venu plus tôt; j'aurais été affligé de vous refuser, mais je l'aurais fait : l'amitié passe avant tout...»

Nous voilà tous bien ébahis; voilà le chevalier, Le Brun même et Fourgeot aux genoux de Merval, et M. de Merval qui leur disait : « Messieurs, vous me connaissez tous; j'aime à obliger et tâche de ne pas gâter les services que je rends en les faisant solliciter : mais, foi d'homme d'honneur, il n'y a pas quatre louis dans la maison... »

Moi, je ressemblais, au milieu de ces gens-là, à un patient qui a entendu sa sentence. Je disais au chevalier : « Chevalier, allons-nous-en, puisque ces messieurs ne peuvent rien... » Et le chevalier me tirant à l'écart : « Tu n'y penses pas, c'est la veille de sa fête. Je l'ai prévenue, je t'en avertis; et elle s'attend à une galanterie de ta part. Tu la connais : ce n'est pas qu'elle soit intéressée; mais elle est comme toutes les autres, qui n'aiment pas à être trompées dans leur attente. Elle s'en sera déjà vantée à son père, à sa mère, à ses tantes, à ses amies; et, après cela, n'avoir rien à leur montrer, cela est mortifiant... » Et puis le voilà revenu à Merval, et le pressant plus vivement encore. Merval, après s'être bien fait tirailler, dit : « J'ai la plus sotte âme du monde; je ne saurais voir les gens en peine. Je rêve; et il me vient une idée.

LE CHEVALIER.

Et quelle idée?

MERVAL.

Pourquoi ne prendriez-vous pas des marchandises?

LE CHEVALIER.

En avez-vous?

MERVAL.

Non; mais je connais une femme qui vous en fournira; une brave femme, une honnête femme.

LE BRUN.

Oui, mais qui nous fournira des guenilles, qu'elle nous vendra au poids de l'or, et dont nous ne retirerons rien.

MERVAL.

Point du tout, ce seront de très-belles étoffes, des bijoux en or et en argent, des soieries de toute espèce, des perles, quelques pierreries; il y aura très-peu de chose à perdre sur ces effets. C'est une bonne créature à se contenter de peu, pourvu qu'elle ait ses sûretés; ce sont des marchandises d'affaires qui

lui reviennent à très-bon prix. Au reste, voyez-les, la vue ne vous en coûtera rien... »

Je représentai à Merval et au chevalier, que mon état n'était pas de vendre; et que, quand cet arrangement ne me répugnerait pas, ma position ne me laisserait pas le temps d'en tirer parti. Les officieux Le Brun et Mathieu de Fourgeot dirent tous à la fois : « Qu'à cela ne tienne, nous vendrons pour vous; c'est l'embarras d'une demi-journée... » Et la séance fut remise à l'après-midi chez M. de Merval, qui, me frappant doucement sur l'épaule, me disait d'un ton onctueux et pénétré : « Monsieur, je suis charmé de vous obliger; mais, croyez-moi, faites rarement de pareils emprunts; ils finissent toujours par ruiner. Ce serait un miracle, dans ce pays-ci, que vous eussiez encore à traiter une fois avec d'aussi honnêtes gens que MM. Le Brun et Mathieu de Fourgeot... »

Le Brun et Fourgeot de Mathieu, ou Mathieu de Fourgeot, le remercièrent en s'inclinant, et lui disant qu'il avait bien de la bonté, qu'ils avaient tâché jusqu'à présent de faire leur petit commerce en conscience, et qu'il n'y avait pas de quoi les louer.

MERVAL.

Vous vous trompez, messieurs, car qui est-ce qui a de la conscience à présent? Demandez à M. le chevalier de Saint-Ouin, qui doit en savoir quelque chose...

Nous voilà sortis de chez Merval, qui nous demande, du haut de son escalier, s'il peut compter sur nous et faire avertir sa marchande. Nous lui répondons que oui; et nous allons tous quatre dîner dans une auberge voisine, en attendant l'heure du rendez-vous.

Ce fut Mathieu de Fourgeot qui commanda le dîner, et qui le commanda bon. Au dessert, deux marmottes s'approchèrent de notre table avec leurs vielles; Le Brun les fit asseoir. On les fit boire, on les fit jaser, on les fit jouer. Tandis que mes trois convives s'amusaient à en chiffonner une, sa compagne, qui était à côté de moi, me dit tout bas : « Monsieur, vous êtes là en bien mauvaise compagnie : il n'y a pas un de ces gens-là qui n'ait son nom sur le livre rouge[1]. »

1. Registre de la police.

Nous quittâmes l'auberge à l'heure indiquée, et nous nous rendîmes chez Merval. J'oubliais de te dire que ce dîner épuisa la bourse du chevalier et la mienne, et qu'en chemin Le Brun dit au chevalier, qui me le redit, que Mathieu de Fourgeot exigeait dix louis pour sa commission, que c'était le moins qu'on pût lui donner; que s'il était satisfait de nous, nous aurions les marchandises à meilleur prix, et que nous retrouverions aisément cette somme sur la vente.

Nous voilà chez Merval, où sa marchande nous avait précédés avec ses marchandises. Mlle Bridoie (c'est son nom) nous accabla de politesses et de révérences, et nous étala des étoffes, des toiles, des dentelles, des bagues, des diamants, des boîtes d'or. Nous prîmes de tout. Ce furent Le Brun, Mathieu de Fourgeot et le chevalier, qui mirent le prix aux choses; et c'est Merval qui tenait la plume. Le total se monta à dix-neuf mille sept cent soixante et quinze livres, dont j'allais faire mon billet, lorsque Mlle Bridoie me dit, en faisant une révérence (car elle ne s'adressait jamais à personne sans le révérencier) : « Monsieur, votre dessein est de payer vos billets à leurs échéances?

— Assurément, lui répondis-je.

— En ce cas, me répliqua-t-elle, il vous est indifférent de me faire des billets ou des lettres de change. »

Le mot de lettre de change me fit pâlir. Le chevalier s'en aperçut, et dit à Mlle Bridoie : « Des lettres de change, mademoiselle! mais ces lettres de change courront, et l'on ne sait en quelles mains elles pourraient aller.

— Vous vous moquez, monsieur le chevalier; on sait un peu les égards dus aux personnes de votre rang... » Et puis une révérence... « On tient ces papiers-là dans son portefeuille; on ne les produit qu'à temps. Tenez, voyez... » Et puis une révérence... Elle tire son portefeuille de sa poche; elle lit une multitude de noms de tout état et de toutes conditions. Le chevalier s'était approché de moi, et me disait : « Des lettres de change! cela est diablement sérieux! Vois ce que tu veux faire. Cette femme me paraît honnête, et puis, avant l'échéance, tu seras en fonds ou j'y serai. »

JACQUES.

Et vous signâtes les lettres de change?

LE MAÎTRE.

Il est vrai.

JACQUES.

C'est l'usage des pères, lorsque leurs enfants partent pour la capitale, de leur faire un petit sermon. Ne fréquentez point mauvaise compagnie; rendez-vous agréable à vos supérieurs, par de l'exactitude à remplir vos devoirs; conservez votre religion; fuyez les filles de mauvaise vie, les chevaliers d'industrie, et surtout ne signez jamais de lettres de change.

LE MAÎTRE.

Que veux-tu, je fis comme les autres; la première chose que j'oubliai, ce fut la leçon de mon père. Me voilà pourvu de marchandises à vendre, mais c'est de l'argent qu'il nous fallait. Il y avait quelques paires de manchettes à dentelle, très-belles : le chevalier s'en saisit au prix coûtant, en me disant : « Voilà déjà une partie de tes emplettes, sur laquelle tu ne perdras rien. » Mathieu de Fourgeot prit une montre et deux boîtes d'or, dont il allait sur-le-champ m'apporter la valeur; Le Brun prit en dépôt le reste chez lui. Je mis dans ma poche une superbe garniture avec les manchettes; c'était une des fleurs du bouquet que j'avais à donner. Mathieu de Fourgeot revint en un clin d'œil avec soixante louis : il en retint dix pour lui, et je reçus les cinquante autres. Il me dit qu'il n'avait vendu ni la montre ni les deux boîtes, mais qu'il les avait mises en gage.

JACQUES.

En gage ?

LE MAÎTRE.

Oui.

JACQUES.

Je sais où.

LE MAÎTRE.

Où ?

JACQUES.

Chez la demoiselle aux révérences, la Bridoie.

LE MAÎTRE.

Il est vrai. Avec la paire de manchettes et sa garniture, je pris encore une jolie bague, avec une boîte à mouches, doublée

d'or. J'avais cinquante louis dans ma bourse; et nous étions, le chevalier et moi, de la plus belle gaieté.

JACQUES.

Voilà qui est fort bien. Il n'y a dans tout ceci qu'une chose qui m'intrigue; c'est le désintéressement du sieur Le Brun; est-ce que celui-là n'eut aucune part à la dépouille?

LE MAÎTRE.

Allons donc, Jacques, vous vous moquez; vous ne connaissez pas M. Le Brun. Je lui proposai de reconnaître ses bons offices; il se fâcha, il me répondit que je le prenais apparemment pour un Mathieu de Fourgeot; qu'il n'avait jamais tendu la main. « Voilà mon cher Le Brun, s'écria le chevalier, c'est toujours lui-même; mais nous rougirions qu'il fût plus honnête que nous... » Et à l'instant il prit parmi nos marchandises deux douzaines de mouchoirs, une pièce de mousseline, qu'il lui fit accepter pour sa femme et pour sa fille. Le Brun se mit à considérer les mouchoirs, qui lui parurent si beaux, la mousseline qu'il trouva si fine, cela lui était offert de si bonne grâce, il avait une si prochaine occasion de prendre sa revanche avec nous par la vente des effets qui restaient entre ses mains, qu'il se laissa vaincre; et nous voilà partis, et nous acheminant à toutes jambes de fiacre vers la demeure de celle que j'aimais, et à qui la garniture, les manchettes et la bague étaient destinées. Le présent réussit à merveille. On fut charmante. On essaya sur-le-champ la garniture et les manchettes; la bague semblait avoir été faite pour le doigt. On soupa, et gaiement comme tu penses bien.

JACQUES.

Et vous couchâtes là.

LE MAÎTRE.

Non.

JACQUES.

Ce fut donc le chevalier?

LE MAÎTRE.

Je le crois.

JACQUES.

Du train dont on vous menait, vos cinquante louis ne durèrent pas longtemps.

LE MAÎTRE.

Non. Au bout de huit jours nous nous rendîmes chez Le Brun pour voir ce que le reste de nos effets avait produit.

JACQUES.

Rien, ou peu de chose. Le Brun fut triste, il se déchaîna contre le Merval et la demoiselle aux révérences, les appela gueux, infâmes, fripons, jura derechef de n'avoir jamais rien à démêler avec eux, et vous remit sept à huit cents francs.

LE MAÎTRE.

A peu près; huit cent soixante et dix livres.

JACQUES.

Ainsi, si je sais un peu calculer, huit cent soixante et dix livres de Le Brun, cinquante louis de Merval ou de Fourgeot, la garniture, les manchettes et la bague, allons, encore cinquante louis, et voilà ce qui vous est rentré de vos dix-neuf mille sept cent soixante et quinze livres, en marchandises. Diable! cela est honnête. Merval avait raison, on n'a pas tous les jours à traiter avec d'aussi dignes gens.

LE MAÎTRE.

Tu oublies les manchettes prises au prix coûtant par le chevalier.

JACQUES.

C'est que le chevalier ne vous en a jamais parlé.

LE MAÎTRE.

J'en conviens. Et les deux boîtes d'or et la montre mises en gage par Mathieu, tu n'en dis rien.

JACQUES.

C'est que je ne sais qu'en dire.

LE MAÎTRE.

Cependant l'échéance des lettres de change arriva.

JACQUES.

Et vos fonds ni ceux du chevalier n'arrivèrent point.

LE MAÎTRE.

Je fus obligé de me cacher. On instruisit mes parents; un de mes oncles vint à Paris. Il présenta un mémoire à la police contre tous ces fripons. Ce mémoire fut renvoyé à un des commis; ce commis était un protecteur gagé de Merval. On

répondit que, l'affaire étant en justice réglée, la police n'y pouvait rien. Le prêteur sur gages à qui Mathieu avait confié les deux boîtes fit assigner Mathieu. J'intervins dans ce procès. Les frais de justice furent si énormes, qu'après la vente de la montre et des boîtes, il s'en manquait encore cinq ou six cents francs qu'il n'y eût de quoi tout payer.

Vous ne croirez pas cela, lecteur. Et si je vous disais qu'un limonadier, décédé il y a quelque temps dans mon voisinage, laissa deux pauvres orphelins en bas âge. Le commissaire se transporte chez le défunt; on appose un scellé. On lève ce scellé, on fait un inventaire, une vente; la vente produit huit à neuf cents francs. De ces neuf cents francs, les frais de justice prélevés, il reste deux sous pour chaque orphelin; on leur met à chacun ces deux sous dans la main, et on les conduit à l'hôpital.

LE MAÎTRE.

Cela fait horreur.

JACQUES.

Et cela dure.

LE MAÎTRE.

Mon père mourut dans ces entrefaites. J'acquittai les lettres de change, et je sortis de ma retraite, où, pour l'honneur du chevalier et de mon amie, j'avouerai qu'ils me tinrent assez fidèle compagnie.

JACQUES.

Et vous voilà tout aussi féru[1] qu'auparavant du chevalier et de votre belle; votre belle vous tenant la dragée plus haute que jamais.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi cela, Jacques?

JACQUES.

Pourquoi? C'est que maître de votre personne et possesseur d'une fortune honnête, il fallait faire de vous un sot complet, un mari.

1. *Féru,* vieux mot; *frappé, entiché.*

Je suis *féru,* j'en ai dans l'aile.
Poésies de SAINT-AMAND. (BR.)

LE MAÎTRE.

Ma foi, je crois que c'était leur projet ; mais il ne leur réussit pas.

JACQUES.

Vous êtes bien heureux, ou ils ont été bien maladroits.

LE MAÎTRE.

Mais il me semble que ta voix est moins rauque, et que tu parles plus librement.

JACQUES.

Cela vous semble, mais cela n'est pas.

LE MAÎTRE.

Tu ne pourrais donc pas reprendre l'histoire de tes amours?

JACQUES.

Non.

LE MAÎTRE.

Et ton avis est que je continue l'histoire des miennes?

JACQUES.

C'est mon avis de faire une pause, et de hausser la gourde.

LE MAÎTRE.

Comment! avec ton mal de gorge tu as fait remplir ta gourde?

JACQUES.

Oui ; mais, de par tous les diables, c'est de tisane ; aussi je n'ai point d'idées, je suis bête ; et tant qu'il n'y aura dans la gourde que de la tisane, je serai bête.

LE MAÎTRE.

Que fais-tu?

JACQUES.

Je verse la tisane à terre ; je crains qu'elle ne nous porte malheur.

LE MAÎTRE.

Tu es fou.

JACQUES.

Sage ou fou, il n'en restera pas la valeur d'une larme dans la gourde.

Tandis que Jacques vide à terre sa gourde, son maître regarde à sa montre, ouvre sa tabatière, et se dispose à continuer l'histoire de ses amours. Et moi, lecteur, je suis tenté de

lui fermer la bouche en lui montrant de loin ou un vieux militaire sur son cheval, le dos voûté, et s'acheminant à grands pas; ou une jeune paysanne en petit chapeau de paille, en cotillons rouges, faisant son chemin à pied ou sur un âne. Et pourquoi le vieux militaire ne serait-il pas ou le capitaine de Jacques ou le camarade de son capitaine? — Mais il est mort. — Vous le croyez?... Pourquoi la jeune paysanne ne serait-elle pas ou la dame Suzon, ou la dame Marguerite, ou l'hôtesse du Grand-Cerf, ou la mère Jeanne, ou même Denise sa fille? Un faiseur de roman n'y manquerait pas; mais je n'aime pas les romans, à moins que ce ne soient ceux de Richardson. Je fais l'histoire, cette histoire intéressera ou n'intéressera pas : c'est le moindre de mes soucis. Mon projet est d'être vrai, je l'ai rempli. Ainsi, je ne ferai point revenir frère Jean de Lisbonne; ce gros prieur qui vient à nous dans un cabriolet, à côté d'une jeune et jolie femme, ce ne sera point l'abbé Hudson. — Mais l'abbé Hudson est mort? — Vous le croyez? Avez-vous assisté à ses obsèques? — Non. — Vous ne l'avez point vu mettre en terre? — Non. — Il est donc mort ou vivant, comme il me plaira. Il ne tiendrait qu'à moi d'arrêter ce cabriolet, et d'en faire sortir avec le prieur et sa compagne de voyage une suite d'événements en conséquence desquels vous ne sauriez ni les amours de Jacques, ni celles de son maître; mais je dédaigne toutes ces ressources-là, je vois seulement qu'avec un peu d'imagination et de style, rien n'est plus aisé que de filer un roman. Demeurons dans le vrai, et en attendant que le mal de gorge de Jacques se passe, laissons parler son maître.

LE MAÎTRE.

Un matin, le chevalier m'apparut fort triste; c'était le lendemain d'un jour que nous avions passé à la campagne, le chevalier, son amie ou la mienne, ou peut-être de tous les deux, le père, la mère, les tantes, les cousines et moi. Il me demanda si je n'avais commis aucune indiscrétion qui eût éclairé les parents sur ma passion. Il m'apprit que le père et la mère, alarmés de mes assiduités, avaient fait des questions à leur fille; que si j'avais des vues honnêtes, rien n'était plus simple que de les avouer; qu'on se ferait honneur de me recevoir à ces conditions; mais que si je ne m'expliquais pas nettement sous quinzaine, on me prierait de cesser des visites qui se remarquaient,

sur lesquelles on tenait des propos, et qui faisaient tort à leur fille, en écartant d'elle des partis avantageux qui pouvaient se présenter sans la crainte d'un refus.

JACQUES.

Eh bien! mon maître, Jacques a-t-il du nez?

LE MAÎTRE.

Le chevalier ajouta : « Dans quinzaine! le terme est assez court. Vous aimez, on vous aime; dans quinze jours que ferez-vous? » Je répondis net au chevalier que je me retirerais.

« Vous vous retirerez! Vous n'aimez donc pas?

— J'aime, et beaucoup; mais j'ai des parents, un nom, un état, des prétentions, et je ne me résoudrai jamais à enfouir tous ces avantages dans le magasin d'une petite bourgeoise.

— Et leur déclarerai-je cela?

— Si vous voulez. Mais, chevalier, la subite et scrupuleuse délicatesse de ces gens-là m'étonne. Ils ont permis à leur fille d'accepter mes cadeaux; ils m'ont laissé vingt fois en tête-à-tête avec elle; elle court les bals, les assemblées, les spectacles, les promenades aux champs et à la ville, avec le premier qui a un bon équipage à lui offrir; ils dorment profondément tandis qu'on fait de la musique ou la conversation chez elle; tu fréquentes dans la maison tant qu'il te plaît; et, entre nous, chevalier, quand tu es admis dans une maison, on peut y en admettre un autre. Leur fille est notée. Je ne croirai pas, je ne nierai pas tout ce qu'on en dit; mais tu conviendras que ces parents-là auraient pu s'aviser plus tôt d'être jaloux de l'honneur de leur enfant. Veux-tu que je te parle vrai? On m'a pris pour une espèce de benêt qu'on se promettait de mener par le nez aux pieds du curé de la paroisse. Ils se sont trompés. Je trouve Mlle Agathe charmante; j'en ai la tête tournée : et il y paraît, je crois, aux effroyables dépenses que j'ai faites pour elle. Je ne refuse pas de continuer, mais encore faut-il que ce soit avec la certitude de la trouver un peu moins sévère à l'avenir.

« Mon projet n'est pas de perdre éternellement à ses genoux un temps, une fortune et des soupirs que je pourrais employer plus utilement ailleurs. Tu diras ces derniers mots à Mlle Agathe, et tout ce qui les a précédés à ses parents... Il faut que

notre liaison cesse, ou que je sois admis sur un nouveau pied, et que Mlle Agathe fasse de moi quelque chose de mieux que ce qu'elle en a fait jusqu'à présent. Lorsque vous m'introduisîtes chez elle, convenez, chevalier, que vous me fîtes espérer des facilités que je n'ai point trouvées. Chevalier, vous m'en avez un peu imposé.

LE CHEVALIER.

Ma foi, je m'en suis un peu imposé le premier à moi-même. Qui diable aurait jamais imaginé qu'avec l'air leste, le ton libre et gai de cette jeune folle, ce serait un petit dragon de vertu?

JACQUES.

Comment, diable! monsieur, cela est bien fort. Vous avez donc été brave une fois dans votre vie?

LE MAÎTRE.

Il y a des jours comme cela. J'avais sur le cœur l'aventure des usuriers, ma retraite à Saint-Jean-de-Latran, devant la demoiselle Bridoie, et plus que tout, les rigueurs de Mlle Agathe. J'étais un peu las d'être lanterné.

JACQUES.

Et, d'après ce courageux discours, adressé à votre cher ami le chevalier de Saint-Ouin, que fîtes-vous?

LE MAÎTRE.

Je tins parole, je cessai mes visites.

JACQUES.

Bravo! Bravo! mio caro maestro!

LE MAÎTRE.

Il se passa une quinzaine sans que j'entendisse parler de rien, si ce n'était par le chevalier qui m'instruisait fidèlement des effets de mon absence dans la famille, et qui m'encourageait à tenir ferme. Il me disait : « On commence à s'étonner, on se regarde, on parle; on se questionne sur les sujets de mécontentement qu'on a pu te donner. La petite fille joue la dignité; elle dit avec une indifférence affectée à travers laquelle on voit aisément qu'elle est piquée : On ne voit plus ce monsieur; c'est qu'apparemment il ne veut plus qu'on le voie; à la bonne heure, c'est son affaire... Et puis elle fait une pirouette,

elle se met à chantonner, elle va à la fenêtre, elle revient, mais les yeux rouges; tout le monde s'aperçoit qu'elle a pleuré.

— Qu'elle a pleuré!

— Ensuite elle s'assied; elle prend son ouvrage; elle veut travailler, mais elle ne travaille pas. On cause, elle se tait; on cherche à l'égayer, elle prend de l'humeur; on lui propose un jeu, une promenade, un spectacle : elle accepte; et lorsque tout est prêt, c'est une autre chose qui lui plaît et qui lui déplaît le moment d'après... Oh! ne voilà-t-il pas que tu te troubles! Je ne te dirai plus rien.

— Mais, chevalier, vous croyez donc que, si je reparaissais...

— Je crois que tu serais un sot. Il faut tenir bon, il faut avoir du courage. Si tu reviens sans être rappelé, tu es perdu. Il faut apprendre à vivre à ce petit monde-là.

— Mais si l'on ne me rappelle pas?

— On te rappellera.

— Si l'on tarde beaucoup à me rappeler?

— On te rappellera bientôt. Peste! un homme comme toi ne se remplace pas aisément. Si tu reviens de toi-même, on te boudera, on te fera payer chèrement ton incartade, on t'imposera la loi qu'on voudra t'imposer; il faudra t'y soumettre; il faudra fléchir le genou. Veux-tu être le maître ou l'esclave, et l'esclave le plus malmené? Choisis. A te parler vrai, ton procédé a été un peu leste; on n'en peut pas conclure un homme bien épris; mais ce qui est fait est fait; et s'il est possible d'en tirer bon parti, il n'y faut pas manquer.

— Elle a pleuré!

— Eh bien! elle a pleuré. Il vaut encore mieux qu'elle pleure que toi.

— Mais si l'on ne me rappelle pas?

— On te rappellera, te dis-je. Lorsque j'arrive, je ne parle pas plus de toi que si tu n'existais pas. On me tourne, je me laisse tourner; enfin on me demande si je t'ai vu; je réponds indifféremment, tantôt oui, tantôt non; puis on parle d'autre chose; mais on ne tarde pas de revenir à ton éclipse. Le premier mot vient, ou du père, ou de la mère, ou de la tante, ou d'Agathe, et l'on dit : Après tous les égards que nous avons eus pour lui! l'intérêt que nous avons tous pris à sa dernière affaire!

les amitiés que ma nièce lui a faites! les politesses dont je l'ai comblé! tant de protestations d'attachement que nous en avons reçues! et puis fiez-vous aux hommes!... Après cela, ouvrez votre maison à ceux qui se présentent!... Croyez aux amis!

— Et Agathe?

— La consternation y est, c'est moi qui t'en assure.

— Et Agathe?

— Agathe me tire à l'écart, et dit : Chevalier, concevez-vous quelque chose à votre ami? Vous m'avez assurée tant de fois que j'en étais aimée; vous le croyiez, sans doute, et pourquoi ne l'auriez-vous pas cru? Je le croyais bien, moi... Et puis elle s'interrompt, sa voix s'altère, ses yeux se mouillent... Eh bien! ne voilà-t-il pas que tu en fais autant! Je ne te dirai plus rien, cela est décidé. Je vois ce que tu désires, mais il n'en sera rien, absolument rien. Puisque tu as fait la sottise de te retirer sans rime ni raison, je ne veux pas que tu la doubles en allant te jeter à leur tête. Il faut tirer parti de cet incident pour avancer tes affaires avec Mlle Agathe; il faut qu'elle voie qu'elle ne te tient pas si bien qu'elle ne puisse te perdre, à moins qu'elle ne s'y prenne mieux pour te garder. Après ce que tu as fait, en être encore à lui baiser la main! Mais là, chevalier, la main sur la conscience, nous sommes amis; et tu peux, sans indiscrétion, t'expliquer avec moi; vrai, tu n'en as jamais rien obtenu?

— Non.

— Tu mens, tu fais le délicat.

— Je le ferais peut-être, si j'en avais raison; mais je te jure que je n'ai pas le bonheur de mentir.

— Cela est inconcevable, car enfin tu n'es pas maladroit. Quoi! on n'a pas eu le moindre petit moment de faiblesse?

— Non.

— C'est qu'il sera venu, que tu ne l'auras pas aperçu, et que tu l'auras manqué. J'ai peur que tu n'aies été un peu benêt; les gens honnêtes, délicats et tendres comme toi, y sont sujets.

— Mais vous, chevalier, lui dis-je, que faites-vous là?

— Rien.

— Vous n'avez point eu de prétentions?

— Pardonnez-moi, s'il vous plaît, elles ont même duré assez longtemps; mais tu es venu, tu as vu et tu as vaincu. Je me suis aperçu qu'on te regardait beaucoup, et qu'on ne me regardait plus guère; je me le suis tenu pour dit. Nous sommes restés bons amis; on me confie ses petites pensées, on suit quelquefois mes conseils; et faute de mieux, j'ai accepté le rôle de subalterne auquel tu m'as réduit. »

JACQUES.

Monsieur, deux choses : l'une, c'est que je n'ai jamais pu suivre mon histoire sans qu'un diable ou un autre ne m'interrompît, et que la vôtre va tout de suite. Voilà le train de la vie; l'un court à travers les ronces sans se piquer; l'autre a beau regarder où il met le pied, il trouve des ronces dans le plus beau chemin, et arrive au gîte écorché tout vif.

LE MAÎTRE.

Est-ce que tu as oublié ton refrain; et le grand rouleau, et l'écriture d'en haut?

JACQUES.

L'autre chose, c'est que je persiste dans l'idée que votre chevalier de Saint-Ouin est un grand fripon; et qu'après avoir partagé votre argent avec les usuriers Le Brun, Merval, Mathieu de Fourgeot ou Fourgeot de Mathieu, la Bridoie, il cherche à vous embâter de sa maîtresse, en tout bien et tout honneur s'entend, par-devant notaire et curé, afin de partager encore avec vous votre femme... Ahi! la gorge!...

LE MAÎTRE.

Sais-tu ce que tu fais là? une chose très-commune et très-impertinente.

JACQUES.

J'en suis bien capable.

LE MAÎTRE.

Tu te plains d'avoir été interrompu, et tu interromps.

JACQUES.

C'est l'effet du mauvais exemple que vous m'avez donné. Une mère veut être galante, et veut que sa fille soit sage; un père veut être dissipateur, et veut que son fils soit économe; un maître veut...

LE MAÎTRE.

Interrompre son valet, l'interrompre tant qu'il lui plaît, et n'en pas être interrompu.

Lecteur, est-ce que vous ne craignez pas de voir se renouveler ici la scène de l'auberge où l'un criait : « Tu descendras »; l'autre : « Je ne descendrai pas. » A quoi tient-il que je ne vous fasse entendre : « J'interromprai; tu n'interrompras pas. » Il est certain que, pour peu que j'agace Jacques ou son maître, voilà la querelle engagée; et si je l'engage une fois, qui sait comment elle finira? Mais la vérité est que Jacques répondit modestement à son maître : Monsieur, je ne vous interromps pas; mais je cause avec vous, comme vous m'en avez donné la permission.

LE MAÎTRE.

Passe; mais ce n'est pas tout.

JACQUES.

Quelle autre incongruité puis-je avoir commise?

LE MAÎTRE.

Tu vas anticipant sur le raconteur, et tu lui ôtes le plaisir qu'il s'est promis de ta surprise; en sorte qu'ayant, par une ostentation de sagacité très-déplacée, deviné ce qu'il avait à te dire, il ne lui reste plus qu'à se taire, et je me tais.

JACQUES.

Ah! mon maître!

LE MAÎTRE.

Que maudits soient les gens d'esprit!

JACQUES.

D'accord; mais vous n'aurez pas la cruauté...

LE MAÎTRE.

Conviens du moins que tu le mériterais.

JACQUES.

D'accord; mais avec tout cela vous regarderez à votre montre l'heure qu'il est, vous prendrez votre prise de tabac, votre humeur cessera, et vous continuerez votre histoire.

LE MAÎTRE.

Ce drôle-là fait de moi tout ce qu'il veut...

Quelques jours après cet entretien avec le chevalier, il

reparut chez moi; il avait l'air triomphant. « Eh bien! l'ami, me dit-il, une autre fois croirez-vous à mes almanachs? Je vous l'avais bien dit, nous sommes les plus forts, et voici une lettre de la petite; oui, une lettre, une lettre d'elle... »

Cette lettre était fort douce; des reproches, des plaintes et cætera; et me voilà réinstallé dans la maison.

Lecteur, vous suspendez ici votre lecture; qu'est-ce qu'il y a? Ah! je crois vous comprendre, vous voudriez voir cette lettre. Mme Riccoboni n'aurait pas manqué de vous la montrer. Et celle que Mme de La Pommeraye dicta aux deux dévotes, je suis sûr que vous l'avez regrettée. Quoiqu'elle fût autrement difficile à faire que celle d'Agathe, et que je ne présume pas infiniment de mon talent, je crois que je m'en serais tiré, mais elle n'aurait pas été originale; ç'aurait été comme ces sublimes harangues de Tite-Live, dans son *Histoire de Rome*, ou du cardinal Bentivoglio dans ses *Guerres de Flandre*. On les lit avec plaisir, mais elles détruisent l'illusion. Un historien, qui suppose à ses personnages des discours qu'ils n'ont pas tenus, peut aussi leur supposer des actions qu'ils n'ont pas faites. Je vous supplie donc de vouloir bien vous passer de ces deux lettres, et de continuer votre lecture.

LE MAÎTRE.

On me demanda raison de mon éclipse, je dis ce que je voulus; on se contenta de ce que je dis, et tout reprit son train accoutumé.

JACQUES.

C'est-à-dire que vous continuâtes vos dépenses, et que vos affaires amoureuses n'en avançaient pas davantage.

LE MAÎTRE.

Le chevalier m'en demandait des nouvelles, et avait l'air de s'en impatienter.

JACQUES.

Et il s'en impatientait peut-être réellement.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi cela?

JACQUES.

Pourquoi? parce qu'il...

LE MAÎTRE.

Achève donc.

JACQUES.

Je m'en garderai bien; il faut laisser au conteur...

LE MAÎTRE.

Mes leçons te profitent, je m'en réjouis... Un jour le chevalier me proposa une promenade en tête à tête. Nous allâmes passer la journée à la campagne. Nous partîmes de bonne heure. Nous dînâmes à l'auberge; nous y soupâmes; le vin était excellent, nous en bûmes beaucoup, causant de gouvernement, de religion et de galanterie. Jamais le chevalier ne m'avait marqué tant de confiance, tant d'amitié; il m'avait raconté toutes les aventures de sa vie, avec la plus incroyable franchise, ne me célant ni le bien ni le mal. Il buvait, il m'embrassait, il pleurait de tendresse; je buvais, je l'embrassais, je pleurais à mon tour. Il n'y avait dans toute sa conduite passée qu'une seule action qu'il se reprochât; il en porterait le remords jusqu'au tombeau.

« Chevalier, confessez-vous-en à votre ami, cela vous soulagera. Eh bien! de quoi s'agit-il? de quelque peccadille dont votre délicatesse vous exagère la valeur?

— Non, non, s'écriait le chevalier en penchant sa tête sur ses deux mains, et se couvrant le visage de honte; c'est une noirceur, une noirceur impardonnable. Le croirez-vous? Moi, le chevalier de Saint-Ouin, a une fois trompé, trompé, oui, trompé son ami!

— Et comment cela s'est-il fait?

— Hélas! nous fréquentions l'un et l'autre dans la même maison, comme vous et moi. Il y avait une jeune fille comme Mlle Agathe; il en était amoureux, et moi j'en étais aimé; il se ruinait en dépenses pour elle, et c'est moi qui jouissais de ses faveurs. Je n'ai jamais eu le courage de lui en faire l'aveu; mais si nous nous retrouvons ensemble, je lui dirai tout. Cet effroyable secret que je porte au fond de mon cœur, l'accable, c'est un fardeau dont il faut absolument que je me délivre.

— Chevalier, vous ferez bien.

— Vous me le conseillez?

— Assurément, je vous le conseille.

— Et comment croyez-vous que mon ami prenne la chose?

— S'il est votre ami, s'il est juste, il trouvera votre excuse en lui-même; il sera touché de votre franchise et de votre repentir; il jettera ses bras autour de votre cou; il fera ce que je ferais à sa place.

— Vous le croyez?

— Je le crois.

— Et c'est ainsi que vous en useriez?

— Je n'en doute pas... »

A l'instant le chevalier se lève, s'avance vers moi, les larmes aux yeux, les deux bras ouverts, et me dit : « Mon ami, embrassez-moi donc.

— Quoi! chevalier, lui dis-je, c'est vous? c'est moi? c'est cette coquine d'Agathe?

— Oui, mon ami; je vous rends encore votre parole, vous êtes le maître d'en agir avec moi comme il vous plaira. Si vous pensez, comme moi, que mon offense soit sans excuse, ne m'excusez point; levez-vous, quittez-moi, ne me revoyez jamais qu'avec mépris, et abandonnez-moi à ma douleur et à ma honte. Ah! mon ami, si vous saviez tout l'empire que la petite scélérate avait pris sur mon cœur! Je suis né honnête; jugez combien j'ai dû souffrir du rôle indigne auquel je me suis abaissé. Combien de fois j'ai détourné mes yeux de dessus elle, pour les attacher sur vous, en gémissant de sa trahison et de la mienne. Il est inouï que vous ne vous en soyez jamais aperçu... »

Cependant j'étais immobile comme un Terme pétrifié; à peine entendais-je le discours du chevalier. Je m'écriai : « Ah! l'indigne! Ah! chevalier! vous, vous, mon ami!

— Oui, je l'étais, et je le suis encore, puisque je dispose, pour vous tirer des liens de cette créature, d'un secret qui est plus le sien que le mien. Ce qui me désespère, c'est que vous n'en ayez rien obtenu qui vous dédommage de tout ce que vous avez fait pour elle. » (Ici Jacques se met à rire et à siffler.)

Mais c'est *La vérité dans le vin,* de Collé [1]... Lecteur, vous ne savez ce que vous dites; à force de vouloir montrer de l'esprit, vous n'êtes qu'une bête. C'est si peu la vérité dans le vin,

1. *La Vérité dans le vin,* ou *les Désagréments de la galanterie,* charmante comédie de Collé, qui offre, comme ses autres productions en ce genre, une peinture aussi agréable que vraie des mœurs de son temps. (Br.)

que tout au contraire, c'est la fausseté dans le vin. Je vous ai dit une grossièreté, j'en suis fâché, et je vous en demande pardon.

LE MAÎTRE.

Ma colère tomba peu à peu. J'embrassai le chevalier; il se remit sur sa chaise, les coudes appuyés sur la table, les poings fermés sur les yeux; il n'osait me regarder.

JACQUES.

Il était si affligé! et vous eûtes la bonté de le consoler?...

(Et Jacques de siffler encore.)

LE MAÎTRE.

Le parti qui me parut le meilleur, ce fut de tourner la chose en plaisanterie. A chaque propos gai, le chevalier confondu me disait : « Il n'y a point d'homme comme vous; vous êtes unique; vous valez cent fois mieux que moi. Je doute que j'eusse eu la générosité ou la force de vous pardonner une pareille injure, et vous en plaisantez; cela est sans exemple. Mon ami, que ferai-je jamais qui puisse réparer?... Ah! non, non, cela ne se répare pas. Jamais, jamais je n'oublierai ni mon crime ni votre indulgence; ce sont deux traits profondément gravés là. Je me rappellerai l'un pour me détester, l'autre pour vous admirer, pour redoubler d'attachement pour vous.

— Allons, chevalier, vous n'y pensez pas, vous vous surfaites votre action et la mienne. Buvons à votre santé. Chevalier, à la mienne donc, puisque vous ne voulez pas que ce soit à la vôtre... » Le chevalier peu à peu reprit courage. Il me raconta tous les détails de sa trahison, s'accablant lui-même des épithètes les plus dures; il mit en pièces, et la fille, et la mère, et le père, et les tantes, et toute la famille qu'il me montra comme un ramas de canailles indignes de moi, mais bien dignes de lui; ce sont ses propres mots.

JACQUES.

Et voilà pourquoi je conseille aux femmes de ne jamais coucher avec des gens qui s'enivrent. Je ne méprise guère moins votre chevalier pour son indiscrétion en amour que pour sa perfidie en amitié. Que diable! il n'avait qu'à... être un honnête homme, et vous parler d'abord... Mais tenez, monsieur, je persiste, c'est un gueux, c'est un fieffé gueux. Je ne sais plus com-

ment ceci finira ; j'ai peur qu'il ne vous trompe encore en vous détrompant. Tirez-moi, tirez-vous bien vite vous-même de cette auberge et de la compagnie de cet homme-là...

[Ici Jacques reprit sa gourde, oubliant qu'il n'y avait ni tisane ni vin. Son maître se mit à rire. Jacques toussa un demi-quart d'heure de suite. Son maître tira sa montre et sa tabatière, et continua son histoire que j'interromprai, si cela vous convient ; ne fût-ce que pour faire enrager Jacques, en lui prouvant qu'il n'était pas écrit là-haut, comme il le croyait, qu'il serait toujours interrompu et que son maître ne le serait jamais[1].]

LE MAÎTRE, au chevalier.

« Après ce que vous m'en dites là, j'espère que vous ne les reverrez plus.

— Moi, les revoir!... Mais ce qui est désespérant c'est de s'en aller sans se venger. On aura trahi, joué, bafoué, dépouillé un galant homme ; on aura abusé de la passion et de la faiblesse d'un autre galant homme, car j'ose encore me regarder comme tel, pour l'engager dans une suite d'horreurs ; on aura exposé deux amis à se haïr et peut-être à s'entr'égorger, car enfin, mon cher, convenez que, si vous eussiez découvert mon indigne menée, vous êtes brave, vous en eussiez peut-être conçu un tel ressentiment...

— Non, cela n'aurait pas été jusque-là. Et pourquoi donc? et pour qui? pour une faute que personne ne saurait se répondre de ne pas commettre? Est-ce ma femme? Et quand elle le serait? Est-ce ma fille? Non, c'est une petite gueuse ; et vous croyez que pour une petite gueuse... Allons, mon ami, laissons cela et buvons. Agathe est jeune, vive, blanche, grasse, potelée ; ce sont les chairs les plus fermes, n'est-ce pas? et la peau la plus douce? La jouissance en doit être délicieuse, et j'imagine que vous étiez assez heureux entre ses bras pour ne guère penser à vos amis.

— Il est certain que si les charmes de la personne et le plaisir pouvaient atténuer la faute, personne sous le ciel ne serait moins coupable que moi.

— Ah çà, chevalier, je reviens sur mes pas ; je retire mon indulgence, et je veux mettre une condition à l'oubli de votre trahison.

1. Le passage renfermé entre deux crochets ne se trouve pas dans l'édition originale. (Br.) — Il manque en effet à notre copie.

— Parlez, mon ami, ordonnez, dites ; faut-il me jeter par la fenêtre, me pendre, me noyer, m'enfoncer ce couteau dans la poitrine?... »

Et à l'instant le chevalier saisit un couteau qui était sur la table, détache son col, écarte sa chemise, et, les yeux égarés, se place la pointe du couteau de la main droite à la fossette de la clavicule gauche, et semble n'attendre que mon ordre pour s'expédier à l'antique.

« Il ne s'agit pas de cela, chevalier, laissez là ce mauvais couteau.

— Je ne le quitte pas, c'est ce que je mérite ; faites signe.

— Laissez là ce mauvais couteau, vous dis-je, je ne mets pas votre expiation à si haut prix... » Cependant la pointe du couteau était toujours suspendue sur la fossette de la clavicule gauche ; je lui saisis la main, je lui arrachai son couteau que je jetai loin de moi, puis approchant la bouteille de son verre, et versant plein, je lui dis : « Buvons d'abord ; et vous saurez ensuite à quelle terrible condition j'attache votre pardon. Agathe est donc bien succulente, bien voluptueuse?

— Ah! mon ami, que ne le savez-vous comme moi!

— Mais attends, il faut qu'on nous apporte une bouteille de champagne, et puis tu me feras l'histoire d'une de tes nuits. Traître charmant, ton absolution est à la fin de cette histoire. Allons, commence : est-ce que tu ne m'entends pas?

— Je vous entends.

— Ma sentence te paraît-elle trop dure?

— Non.

— Tu rêves?

— Je rêve!

— Que t'ai-je demandé?

— Le récit d'une de mes nuits avec Agathe.

— C'est cela. »

Cependant le chevalier me mesurait de la tête aux pieds, et se disait à lui-même : « C'est la même taille, à peu près le même âge ; et quand il y aurait quelque différence, point de lumière, l'imagination prévenue que c'est moi, elle ne soupçonnera rien...

— Mais, chevalier, à quoi penses-tu donc? ton verre reste plein, et tu ne commences pas!

— Je pense, mon ami, j'y ai pensé, tout est dit : embrassez-

moi, nous serons vengés, oui, nous le serons. C'est une scélératesse de ma part ; si elle est indigne de moi, elle ne l'est pas de la petite coquine. Vous me demandez l'histoire d'une de mes nuits?

— Oui : est-ce trop exiger?

— Non ; mais si, au lieu de l'histoire, je vous procurais la nuit?

— Cela vaudrait un peu mieux. » (Jacques se met à siffler.)

Aussitôt le chevalier tire deux clefs de sa poche, l'une petite et l'autre grande. « La petite, me dit-il, est le passe-partout de la rue, la grande est celle de l'antichambre d'Agathe ; les voilà, elles sont toutes deux à votre service. Voici ma marche de tous les jours, depuis environ six mois ; vous y conformerez la vôtre. Ses fenêtres sont sur le devant, comme vous le savez. Je me promène dans la rue tant que je les vois éclairées. Un pot de basilic mis en dehors est le signal convenu ; alors je m'approche de la porte d'entrée, je l'ouvre, j'entre, je la referme, je monte le plus doucement que je peux, je tourne par le petit corridor qui est à droite ; la première porte à gauche dans ce corridor est la sienne, comme vous savez. J'ouvre cette porte avec cette grande clef, je passe dans la petite garde-robe qui est à droite, là je trouve une petite bougie de nuit, à la lueur de laquelle je me déshabille à mon aise. Agathe laisse la porte de sa chambre entr'ouverte ; je passe, et je vais la trouver dans son lit. Comprenez-vous cela?

— Fort bien !

— Comme nous sommes entourés, nous nous taisons.

— Et puis je crois que vous avez mieux à faire que de jaser.

— En cas d'accident, je puis sauter de son lit et me renfermer dans la garde-robe, cela n'est pourtant jamais arrivé. Notre usage ordinaire est de nous séparer sur les quatre heures du matin. Lorsque le plaisir ou le repos nous mène plus loin, nous sortons du lit ensemble ; elle descend, moi je reste dans la garde-robe, je m'habille, je lis, je me repose, j'attends qu'il soit heure de paraître. Je descends, je salue, j'embrasse comme si je ne faisais que d'arriver.

— Cette nuit-ci, vous attend-on?

— On m'attend toutes les nuits.

— Et vous me céderiez votre place?

— De tout mon cœur. Que vous préfériez la nuit au récit, je n'en suis pas en peine; mais ce que je désirerais, c'est que...

— Achevez; il y a peu de chose que je ne me sente le courage d'entreprendre pour vous obliger.

— C'est que vous restassiez entre ses bras jusqu'au jour; j'arriverais, je vous surprendrais.

— Oh! non, chevalier, cela serait trop méchant.

— Trop méchant? Je ne le suis pas tant que vous pensez. Auparavant je me déshabillerais dans la garde-robe.

— Allons, chevalier, vous avez le diable au corps. Et puis cela ne se peut : si vous me donnez les clefs, vous ne les aurez plus.

— Ah! mon ami, que tu es bête!

— Mais, pas trop, ce me semble.

— Et pourquoi n'entrerions-nous pas tous les deux ensemble? Vous iriez trouver Agathe; moi je resterais dans la garde-robe jusqu'à ce que vous fissiez un signal dont nous conviendrions.

— Ma foi, cela est si plaisant, si fou, que peu s'en faut que je n'y consente. Mais, chevalier, tout bien considéré, j'aimerais mieux réserver cette facétie pour quelqu'une des nuits suivantes.

— Ah! j'entends, votre projet est de nous venger plus d'une fois.

— Si vous l'agréez?

— Tout à fait. »

JACQUES.

Votre chevalier bouleverse toutes mes idées. J'imaginais...

LE MAÎTRE.

Tu imaginais?

JACQUES.

Non, monsieur, vous pouvez continuer.

LE MAÎTRE.

Nous bûmes, nous dîmes cent folies, et sur la nuit qui s'approchait, et sur les suivantes, et sur celle où Agathe se trouverait entre le chevalier et moi. Le chevalier était redevenu d'une gaieté charmante, et le texte de notre conversation n'était pas triste. Il me prescrivait des préceptes de conduite nocturne qui n'étaient pas tous également faciles à suivre; mais après une longue suite de nuits bien employées, je pouvais soutenir l'honneur du chevalier à ma première, quelque merveilleux qu'il se

prétendît, et ce furent des détails qui ne finissaient point sur les talents, perfections, commodités d'Agathe. Le chevalier ajoutait avec un art incroyable l'ivresse de la passion à celle du vin. Le moment de l'aventure ou de la vengeance nous paraissait arriver lentement; cependant nous sortîmes de table. Le chevalier paya; c'est la première fois que cela lui arrivait. Nous montâmes dans notre voiture; nous étions ivres; notre cocher et nos valets l'étaient encore plus que nous.

Lecteur, qui m'empêcherait de jeter ici le cocher, les chevaux, la voiture, les maîtres et les valets dans une fondrière? Si la fondrière vous fait peur, qui m'empêcherait de les amener sains et saufs dans la ville où j'accrocherais leur voiture à une autre, dans laquelle je renfermerais d'autres jeunes gens ivres? Il y aurait des mots offensants de dits, une querelle, des épées tirées, une bagarre dans toutes les règles. Qui m'empêcherait, si vous n'aimez pas les bagarres, de substituer à ces jeunes gens Mlle Agathe, avec une de ses tantes? Mais il n'y eut rien de tout cela. Le chevalier et le maître de Jacques arrivèrent à Paris. Celui-ci prit les vêtements du chevalier. Il est minuit, ils sont sous les fenêtres d'Agathe; la lumière s'éteint; le pot de basilic est à sa place. Ils font encore un tour d'un bout à l'autre de la rue, le chevalier recordant à son ami sa leçon. Ils approchent de la porte, le chevalier l'ouvre, introduit le maître de Jacques, garde le passe-partout de la rue, lui donne la clef du corridor, referme la porte d'entrée, s'éloigne, et après ce petit détail fait avec laconisme, le maître de Jacques reprit la parole et dit :

« Le local m'était connu. Je monte sur la pointe des pieds, j'ouvre la porte du corridor, je la referme, j'entre dans la garde-robe, où je trouvai la petite lampe de nuit; je me déshabille; la porte de la chambre était entr'ouverte, je passe; je vais à l'alcôve, où Agathe ne dormait pas. J'ouvre les rideaux; et à l'instant je sens deux bras nus se jeter autour de moi et m'attirer; je me laisse aller, je me couche, je suis accablé de caresses, je les rends. Me voilà le mortel le plus heureux qu'il y ait au monde; je le suis encore lorsque... »

Lorsque le maître de Jacques s'aperçut que Jacques dormait ou faisait semblant de dormir : «Tu dors, lui dit-il, tu dors,

maroufle, au moment le plus intéressant de mon histoire!... » et c'est à ce moment même que Jacques attendait son maître. « Te réveilleras-tu?

— Je ne le crois pas.

— Et pourquoi?

— C'est que si je me réveille, mon mal de gorge pourra bien se réveiller aussi, et que je pense qu'il vaut mieux que nous reposions tous deux... »

Et voilà Jacques qui laisse tomber sa tête en devant.

« Tu vas te rompre le cou.

— Sûrement, si cela est écrit là-haut. N'êtes-vous pas entre les bras de Mlle Agathe?

— Oui.

— Ne vous y trouvez-vous pas bien?

— Fort bien.

— Restez-y.

— Que j'y reste, cela te plaît à dire.

— Du moins jusqu'à ce que je sache l'histoire de l'emplâtre de Desglands.

LE MAÎTRE.

Tu te venges, traître.

JACQUES.

Et quand cela serait, mon maître, après avoir coupé l'histoire de mes amours par mille questions, par autant de fantaisies, sans le moindre murmure de ma part, ne pourrais-je pas vous supplier d'interrompre la vôtre, pour m'apprendre l'histoire de l'emplâtre de ce bon Desglands, à qui j'ai tant d'obligations, qui m'a tiré de chez le chirurgien au moment où, manquant d'argent, je ne savais plus que devenir, et chez qui j'ai fait connaissance avec Denise, Denise sans laquelle je ne vous aurais pas dit un mot de tout ce voyage? Mon maître, mon cher maître, l'histoire de l'emplâtre de Desglands; vous serez si court qu'il vous plaira, et cependant l'assoupissement qui me tient, et dont je ne suis pas maître, se dissipera, et vous pourrez compter sur toute mon attention.

LE MAÎTRE dit en haussant les épaules.

Il y avait dans le voisinage de Desglands une veuve charmante, qui avait plusieurs qualités communes avec une célèbre

courtisane[1] du siècle passé. Sage par raison, libertine par tempérament, se désolant le lendemain de la sottise de la veille. elle a passé toute sa vie en allant du plaisir au remords et du remords au plaisir, sans que l'habitude du plaisir ait étouffé le remords, sans que l'habitude du remords ait étouffé le goût du plaisir. Je l'ai connue dans ses derniers instants; elle disait qu'enfin elle échappait à deux grands ennemis. Son mari, indulgent pour le seul défaut qu'il eût à lui reprocher, la plaignit pendant qu'elle vécut, et la regretta longtemps après sa mort. Il prétendait qu'il eût été aussi ridicule à lui d'empêcher sa femme d'aimer, que de l'empêcher de boire. Il lui pardonnait la multitude de ses conquêtes en faveur du choix délicat qu'elle y mettait. Elle n'accepta jamais l'hommage d'un sot ou d'un méchant: ses faveurs furent toujours la récompense du talent ou de la probité. Dire d'un homme qu'il était ou qu'il avait été son amant, c'était assurer qu'il était homme de mérite. Comme elle connaissait sa légèreté, elle ne s'engageait point à être fidèle. « Je n'ai fait, disait-elle, qu'un faux serment en ma vie, c'est le premier. » Soit qu'on perdît le sentiment qu'on avait pris pour elle, soit qu'elle perdît celui qu'on lui avait inspiré, on restait son ami. Jamais il n'y eut d'exemple plus frappant de la différence de la probité et des mœurs. On ne pouvait pas dire qu'elle eût des mœurs; et l'on avouait qu'il était difficile de trouver une plus honnête créature. Son curé la voyait rarement au pied des autels; mais en tout temps il trouvait sa bourse ouverte pour les pauvres. Elle disait plaisamment, de la religion et des lois, que c'était une paire de béquilles qu'il ne fallait pas ôter à ceux qui avaient les jambes faibles. Les femmes qui redoutaient son commerce pour leurs maris le désiraient pour leurs enfants.

JACQUES, après avoir dit entre ses dents : Tu me le payeras ce maudit portrait, ajouta :

Vous avez été fou de cette femme-là?

LE MAÎTRE.

Je le serais certainement devenu, si Desglands ne m'eût gagné de vitesse. Desglands en devint amoureux...

JACQUES.

Monsieur, est-ce que l'histoire de son emplâtre et celle de

1. Ninon de Lenclos. (Br.)

ses amours sont tellement liées l'une à l'autre qu'on ne saurait les séparer?

LE MAÎTRE.

On peut les séparer; l'emplâtre est un incident, l'histoire est le récit de tout ce qui s'est passé pendant qu'ils s'aimaient.

JACQUES.

Et s'est-il passé beaucoup de choses?

LE MAÎTRE.

Beaucoup.

JACQUES.

En ce cas, si vous donnez à chacune la même étendue qu'au portrait de l'héroïne, nous n'en sortirons pas d'ici à la Pentecôte, et c'est fait de vos amours et des miennes.

LE MAÎTRE.

Aussi, Jacques, pourquoi m'avez-vous dérouté?... N'as-tu pas vu chez Desglands un petit enfant?

JACQUES.

Méchant, têtu, insolent et valétudinaire? Oui, je l'ai vu.

LE MAÎTRE.

C'est un fils naturel de Desglands et de la belle veuve.

JACQUES.

Cet enfant-là lui donnera bien du chagrin. C'est un enfant unique, bonne raison pour n'être qu'un vaurien; il sait qu'il sera riche, autre bonne raison pour n'être qu'un vaurien.

LE MAÎTRE.

Et comme il est valétudinaire, on ne lui apprend rien; on ne le gêne, on ne le contredit sur rien, troisième bonne raison pour n'être qu'un vaurien.

JACQUES.

Une nuit le petit fou se mit à pousser des cris inhumains. Voilà toute la maison en alarmes; on accourt. Il veut que son papa se lève.

« Votre papa dort.

— N'importe, je veux qu'il se lève, je le veux, je le veux...

— Il est malade.

— N'importe, il faut qu'il se lève, je le veux, je le veux... »

On réveille Desglands; il jette sa robe de chambre sur ses épaules, il arrive.

« Eh bien! mon petit, me voilà, que veux-tu?

— Je veux qu'on les fasse venir.

— Qui?

— Tous ceux qui sont dans le château. »

On les fait venir; maîtres, valets, étrangers, commensaux; Jeanne, Denise, moi avec mon genou malade, tous, excepté une vieille concierge impotente, à laquelle on avait accordé une retraite dans une chaumière à près d'un quart de lieue du château. Il veut qu'on l'aille chercher.

« Mais, mon enfant, il est minuit.

— Je le veux, je le veux.

— Vous savez qu'elle demeure bien loin.

— Je le veux, je le veux.

— Qu'elle est âgée et qu'elle ne saurait marcher.

— Je le veux, je le veux. »

Il faut que la pauvre concierge vienne; on l'apporte, car pour venir elle aurait plutôt mangé le chemin. Quand nous sommes tous rassemblés, il veut qu'on le lève et qu'on l'habille. Le voilà levé et habillé. Il veut que nous passions tous dans le grand salon et qu'on le place au milieu dans le grand fauteuil de son papa. Voilà qui est fait. Il veut que nous nous prenions tous par la main. Il veut que nous dansions tous en rond, et nous nous mettons tous à danser en rond. Mais c'est le reste qui est incroyable...

LE MAÎTRE.

J'espère que tu me feras grâce du reste?

JACQUES.

Non, non, monsieur, vous entendrez le reste... Il croit qu'il m'aura fait impunément un portrait de la mère, long de quatre aunes...

LE MAÎTRE.

Jacques, je vous gâte.

JACQUES.

Tant pis pour vous.

LE MAÎTRE.

Vous avez sur le cœur le long et ennuyeux portrait de la veuve; mais vous m'avez, je crois, bien rendu cet ennui par la longue et ennuyeuse histoire de la fantaisie de son enfant.

JACQUES.

Si c'est votre avis, reprenez l'histoire du père; mais plus de portraits, mon maître; je hais les portraits à la mort.

LE MAÎTRE.

Et pourquoi haïssez-vous les portraits?

JACQUES.

C'est qu'ils ressemblent si peu, que, si par hasard on vient à rencontrer les originaux, on ne les reconnaît pas. Racontez-moi les faits, rendez-moi fidèlement les propos, et je saurai bientôt à quel homme j'ai affaire. Un mot, un geste m'en ont quelquefois plus appris que le bavardage de toute une ville.

LE MAÎTRE.

Un jour Desglands...

JACQUES.

Quand vous êtes absent, j'entre quelquefois dans votre bibliothèque, je prends un livre, et c'est ordinairement un livre d'histoire.

LE MAÎTRE.

Un jour Desglands...

JACQUES.

Je lis du pouce tous les portraits.

LE MAÎTRE.

Un jour Desglands...

JACQUES.

Pardon, mon maître, la machine était montée, et il fallait qu'elle allât jusqu'à la fin.

LE MAÎTRE.

Y est-elle?

JACQUES.

Elle y est.

LE MAÎTRE.

Un jour Desglands invita à dîner la belle veuve avec quelques gentilshommes d'alentour. Le règne de Desglands était sur son déclin; et parmi ses convives il y en avait un vers lequel son inconstance commençait à la pencher. Ils étaient à table, Desglands et son rival placés l'un à côté de l'autre et en face de la belle veuve. Desglands employait tout ce qu'il avait d'esprit pour animer la conversation; il adressait à la veuve les propos les plus galants; mais elle, distraite, n'entendait rien,

et tenait les yeux attachés sur son rival. Desglands avait un œuf frais à la main; un mouvement convulsif, occasionné par la jalousie, le saisit, il serre les poings, et voilà l'œuf chassé de sa coque et répandu sur le visage de son voisin. Celui-ci fit un gete de la main. Desglands lui prend le poignet, l'arrête, et lui dit à l'oreille : « Monsieur, je le tiens pour reçu... » Il se fait un profond silence; la belle veuve se trouve mal. Le repas fut triste et court. Au sortir de table, elle fit appeler Desglands et son rival dans un appartement séparé; tout ce qu'une femme peut faire décemment pour les réconcilier, elle le fit; elle supplia, elle pleura, elle s'évanouit, mais tout de bon; elle serrait les mains à Desglands, elle tournait ses yeux inondés de larmes sur l'autre. Elle disait à celui-ci : « Et vous m'aimez!... » à celui-là : « Et vous m'avez aimé... » à tous les deux : « Et vous voulez me perdre, et vous voulez me rendre la fable, l'objet de la haine et du mépris de toute la province! Quel que soit celui des deux qui ôte la vie à son ennemi, je ne le reverrai jamais; il ne peut être ni mon ami ni mon amant; je lui voue une haine qui ne finira qu'avec ma vie... » Puis elle retombait en défaillance, et en défaillant elle disait : « Cruels, tirez vos épées et enfoncez-les dans mon sein; si en expirant je vous vois embrassés, j'expirerai sans regret!... » Desglands et son rival restaient immobiles ou la secouraient, et quelques pleurs s'échappaient de leurs yeux. Cependant il fallut se séparer. On remit la belle veuve chez elle plus morte que vive.

JACQUES.

Eh bien! monsieur, qu'avais-je besoin du portrait que vous m'avez fait de cette femme? Ne saurais-je pas à présent tout ce que vous en avez dit?

LE MAÎTRE.

Le lendemain Desglands rendit visite à sa charmante infidèle; il y trouva son rival. Qui fut bien étonné? Ce fut l'un et l'autre de voir à Desglands la joue droite couverte d'un grand rond de taffetas noir. « Qu'est-ce que cela? lui dit la veuve.

DESGLANDS.

Ce n'est rien.

SON RIVAL.

Un peu de fluxion?

DESGLANDS.

Cela se passera. »

Après un moment de conversation, Desglands sortit, et, en sortant, il fit à son rival un signe qui fut très-bien entendu. Celui-ci descendit, ils passèrent, l'un par un des côtés de la rue, l'autre par le côté opposé; ils se rencontrèrent derrière les jardins de la belle veuve, se battirent, et le rival de Desglands demeura étendu sur la place, grièvement, mais non mortellement blessé. Tandis qu'on l'emporte chez lui, Desglands revient chez sa veuve, il s'assied, ils s'entretiennent encore de l'accident de la veille. Elle lui demande ce que signifie cette énorme et ridicule mouche qui lui couvre la joue. Il se lève, il se regarde au miroir. « En effet, lui dit-il, je la trouve un peu trop grande... » Il prend les ciseaux de la dame, il détache son rond de taffetas, le rétrécit tout autour d'une ligne ou deux, le replace et dit à la veuve : « Comment me trouvez-vous à présent?

— Mais d'une ligne ou deux moins ridicule qu'auparavant.

— C'est toujours quelque chose. »

Le rival de Desglands guérit. Second duel où la victoire resta à Desglands : ainsi cinq à six fois de suite; et Desglands à chaque combat rétrécissant son rond de taffetas d'une petite lisière, et remettant le reste sur sa joue.

JACQUES.

Quelle fut la fin de cette aventure? Quand on me porta au château de Desglands, il me semble qu'il n'avait plus son rond noir.

LE MAÎTRE.

Non. La fin de cette aventure fut celle de la belle veuve. Le long chagrin qu'elle en éprouva, acheva de ruiner sa santé faible et chancelante.

JACQUES.

Et Desglands?

LE MAÎTRE.

Un jour que nous nous promenions ensemble, il reçoit un billet, il l'ouvre, et dit : « C'était un très-brave homme, mais je ne saurais m'affliger de sa mort... » Et à l'instant il arrache de sa joue le reste de son rond noir, presque réduit par ses fréquentes rognures à la grandeur d'une mouche ordinaire. Voilà

l'histoire de Desglands. Jacques est-il satisfait; et puis-je espérer qu'il écoutera l'histoire de mes amours, ou qu'il reprendra l'histoire des siennes?

JACQUES.

Ni l'un, ni l'autre.

LE MAÎTRE.

Et la raison?

JACQUES.

C'est qu'il fait chaud, que je suis las, que cet endroit est charmant, que nous serons à l'ombre sous ces arbres, et qu'en prenant le frais au bord de ce ruisseau nous nous reposerons.

LE MAÎTRE.

J'y consens; mais ton rhume?

JACQUES.

Il est de chaleur; et les médecins disent que les contraires se guérissent par les contraires.

LE MAÎTRE.

Ce qui est vrai au moral comme au physique. J'ai remarqué une chose assez singulière; c'est qu'il n'y a guère de maximes de morale dont on ne fît un aphorisme de médecine, et réciproquement peu d'aphorismes de médecine dont on ne fît une maxime de morale.

JACQUES.

Cela doit être.

Ils descendent de cheval, ils s'étendent sur l'herbe. Jacques dit à son maître : « Veillez-vous? dormez-vous? Si vous veillez, je dors; si vous dormez, je veille. »

Son maître lui dit : « Dors, dors.

— Je puis donc compter que vous veillerez? C'est que cette fois-ci nous y pourrions perdre deux chevaux. »

Le maître tira sa montre et sa tabatière; Jacques se mit en devoir de dormir; mais à chaque instant il se réveillait en sursaut, et frappait en l'air ses deux mains l'une contre l'autre. Son maître lui dit : A qui diable en as-tu?

JACQUES.

J'en ai aux mouches et aux cousins. Je voudrais bien qu'on me dît à quoi servent ces incommodes bêtes-là?

LE MAÎTRE.

Et parce que tu l'ignores, tu crois qu'elles ne servent à rien? La nature n'a rien fait d'inutile et de superflu.

JACQUES.

Je le crois; car puisqu'une chose est, il faut qu'elle soit.

LE MAÎTRE.

Quand tu as ou trop de sang ou du mauvais sang, que fais-tu? Tu appelles un chirurgien, qui t'en ôte deux ou trois palettes. Eh bien! ces cousins, dont tu te plains, sont une nuée de petits chirurgiens ailés qui viennent avec leurs petites lancettes te piquer et te tirer du sang goutte à goutte.

JACQUES.

Oui, mais à tort et à travers, sans savoir si j'en ai trop ou trop peu. Faites venir ici un étique, et vous verrez si les petits chirurgiens ailés ne le piqueront pas. Ils songent à eux; et tout dans la nature songe à soi et ne songe qu'à soi. Que cela fasse du mal aux autres, qu'importe, pourvu qu'on s'en trouve bien?...

Ensuite il refrappait en l'air de ses deux mains, et il disait : Au diable les petits chirurgiens ailés!

LE MAÎTRE.

Jacques, connais-tu la fable de Garo[1]?

JACQUES.

Oui.

LE MAÎTRE.

Comment la trouves-tu?

JACQUES.

Mauvaise.

LE MAÎTRE.

C'est bientôt dit.

JACQUES.

Et bientôt prouvé. Si au lieu de glands, le chêne avait porté des citrouilles, est-ce que cette bête de Garo se serait endormi sous un chêne? Et s'il ne s'était pas endormi sous un chêne, qu'importait au salut de son nez qu'il en tombât des citrouilles ou des glands? Faites lire cela à vos enfants.

1. *Le Gland et la Citrouille.* LA FONTAINE, liv. XI, fable IV.

LE MAÎTRE.

Un philosophe de ton nom ne le veut pas[1].

JACQUES.

C'est que chacun a son avis, et que Jean-Jacques n'est pas Jacques.

LE MAÎTRE.

Et tant pis pour Jacques.

JACQUES.

Qui sait cela avant que d'être arrivé au dernier mot de la dernière ligne de la page qu'on remplit dans le grand rouleau?

LE MAÎTRE.

A quoi penses-tu?

JACQUES.

Je pense que, tandis que vous me parliez et que je vous répondais, vous me parliez sans le vouloir, et que je vous répondais sans le vouloir.

LE MAÎTRE.

Après?

JACQUES.

Après? Et que nous étions deux vraies machines vivantes et pensantes.

LE MAÎTRE.

Mais à présent que veux-tu?

JACQUES.

Ma foi, c'est encore tout de même. Il n'y a dans les deux machines qu'un ressort de plus en jeu.

LE MAÎTRE.

Et ce ressort-là...?

JACQUES.

Je veux que le diable m'emporte si je conçois qu'il puisse jouer sans cause. Mon capitaine disait : « Posez une cause, un effet s'ensuit; d'une cause faible, un faible effet; d'une cause momentanée, un effet d'un moment; d'une cause intermittente, un effet intermittent; d'une cause contrariée, un effet ralenti; d'une cause cessante, un effet nul. »

1. J.-J. Rousseau, *Émile*, liv. II. (Br.)

LE MAÎTRE.

Mais il me semble que je sens au dedans de moi-même que je suis libre, comme je sens que je pense.

JACQUES.

Mon capitaine disait : « Oui, à présent que vous ne voulez rien ; mais veuillez vous précipiter de votre cheval ? »

LE MAÎTRE.

Eh bien ! je me précipiterai.

JACQUES.

Gaiement, sans répugnance, sans effort, comme lorsqu'il vous plaît d'en descendre à la porte d'une auberge ?

LE MAÎTRE.

Pas tout à fait ; mais qu'importe, pourvu que je me précipite, et que je prouve[1] que je suis libre ?

JACQUES.

Mon capitaine disait : « Quoi ! vous ne voyez pas que sans ma contradiction il ne vous serait jamais venu en fantaisie de vous rompre le cou ? C'est donc moi qui vous prends par le pied, et qui vous jette hors de selle. Si votre chute prouve quelque chose, ce n'est donc pas que vous soyez libre, mais que vous êtes fou. » Mon capitaine disait encore que la jouissance d'une liberté qui pourrait s'exercer sans motif serait le vrai caractère d'un maniaque.

LE MAÎTRE.

Cela est trop fort pour moi ; mais, en dépit de ton capitaine et de toi, je croirai que je veux quand je veux.

JACQUES.

Mais si vous êtes et si vous avez toujours été le maître de vouloir, que ne voulez-vous à présent aimer une guenon ; et que n'avez-vous cessé d'aimer Agathe toutes les fois que vous l'avez voulu ? Mon maître, on passe les trois quarts de sa vie à vouloir, sans faire.

LE MAÎTRE.

Il est vrai.

JACQUES.

Et à faire sans vouloir.

1. VARIANTE : Que je me prouve.

LE MAÎTRE.

Tu me démontreras celui-ci?

JACQUES.

Si vous y consentez.

LE MAÎTRE.

J'y consens.

JACQUES.

Cela se fera, et parlons d'autre chose...

Après ces balivernes et quelques autres propos de la même importance, ils se turent; et Jacques, relevant son énorme chapeau, parapluie dans les mauvais temps, parasol dans les temps chauds, couvre-chef en tout temps, le ténébreux sanctuaire sous lequel une des meilleures cervelles qui aient encore existé consultait le destin dans les grandes occasions;... les ailes de ce chapeau relevées lui plaçaient le visage à peu près au milieu du corps; rabattues, à peine voyait-il à dix pas devant lui : ce qui lui avait donné l'habitude de porter le nez au vent; et c'est alors qu'on pouvait dire de son chapeau :

> Os illi[1] sublime dedit, cœlumque tueri
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.
>
> OVIDE, *Métam.*, lib. I, v. 85.

Jacques donc, relevant son énorme chapeau et promenant ses regards au loin, aperçut un laboureur qui rouait inutilement de coups un des deux chevaux qu'il avait attelés à sa charrue. Ce cheval, jeune et vigoureux, s'était couché sur le sillon, et le laboureur avait beau le secouer par la bride, le prier, le caresser, le menacer, jurer, frapper, l'animal restait immobile, et refusait opiniâtrément de se relever.

Jacques, après avoir rêvé quelque temps à cette scène, dit à son maître, dont elle avait aussi fixé l'attention : Savez-vous, monsieur, ce qui se passe là?

LE MAÎTRE.

Et que veux-tu qui se passe autre chose que ce que je vois?

JACQUES.

Vous ne devinez rien?

1. Dans Ovide, on lit *homini* au lieu de *illi*. (BR.)

LE MAÎTRE.

Non. Et toi, que devines-tu?

JACQUES.

Je devine que ce sot, orgueilleux, fainéant animal est un habitant de la ville, qui, fier de son premier état de cheval de selle, méprise la charrue; et pour vous dire tout, en un mot, que c'est votre cheval, le symbole de Jacques que voilà, et de tant d'autres lâches coquins comme lui, qui ont quitté les campagnes pour venir porter la livrée dans la capitale, et qui aimeraient mieux mendier leur pain dans les rues, ou mourir de faim, que de retourner à l'agriculture, le plus utile et le plus honorable des métiers.

Le maître se mit à rire; et Jacques, s'adressant au laboureur qui ne l'entendait pas, disait : « Pauvre diable, touche, touche tant que tu voudras : il a pris son pli, et tu useras plus d'une mèche à ton fouet, avant que d'inspirer à ce maraud-là un peu de véritable dignité et quelque goût pour le travail... » Le maître continuait de rire. Jacques, moitié d'impatience, moitié de pitié, se lève, s'avance vers le laboureur, et n'a pas fait deux cents pas que, se retournant vers son maître, il se met à crier : « Monsieur, arrivez, arrivez; c'est votre cheval, c'est votre cheval. »

Ce l'était en effet. A peine l'animal eut-il reconnu Jacques et son maître, qu'il se releva de lui-même, secoua sa crinière, hennit, se cabra, et approcha tendrement son mufle du mufle de son camarade. Cependant Jacques, indigné, disait entre ses dents : « Gredin, vaurien, paresseux, à quoi tient-il que je ne te donne vingt coups de bottes?... » Son maître, au contraire, le baisait, lui passait une main sur le flanc, lui frappait doucement la croupe de l'autre, et pleurant presque de joie, s'écriait : « Mon cheval, mon pauvre cheval, je te retrouve donc! »

Le laboureur n'entendait rien à cela. « Je vois, messieurs, leur dit-il, que ce cheval vous a appartenu; mais je ne l'en possède pas moins légitimement; je l'ai acheté à la dernière foire. Si vous vouliez le reprendre pour les deux tiers de ce qu'il m'a coûté, vous me rendriez un grand service, car je n'en puis rien faire. Lorsqu'il faut le sortir de l'écurie, c'est le diable; lorsqu'il faut l'atteler, c'est pis encore; lorsqu'il est arrivé sur le champ, il se couche, et il se laisserait plutôt

assommer que de donner un coup de collier ou que de souffrir un sac sur son dos. Messieurs, auriez-vous la charité de me débarrasser de ce maudit animal-là? Il est beau, mais il n'est bon à rien qu'à piaffer sous un cavalier, et ce n'est pas là mon affaire... » On lui proposa un échange avec celui des deux autres qui lui conviendrait le mieux; il y consentit, et nos deux voyageurs revinrent au petit pas à l'endroit où ils s'étaient reposés, et d'où ils virent, avec satisfaction, le cheval qu'ils avaient cédé au laboureur se prêter sans répugnance à son nouvel état.

JACQUES.

Eh bien! monsieur?

LE MAÎTRE.

Eh bien! rien n'est plus sûr que tu es inspiré; est-ce de Dieu, est-ce du diable? Je l'ignore. Jacques, mon cher ami, je crains que vous n'ayez le diable au corps.

JACQUES.

Et pourquoi le diable?

LE MAÎTRE.

C'est que vous faites des prodiges, et que votre doctrine est fort suspecte.

JACQUES.

Et qu'est-ce qu'il y a de commun entre la doctrine que l'on professe et les prodiges qu'on opère?

LE MAÎTRE.

Je vois que vous n'avez pas lu dom la Taste[1].

JACQUES.

Et ce dom la Taste que je n'ai pas lu, que dit-il?

LE MAÎTRE.

Il dit que Dieu et le diable font également des miracles.

JACQUES.

Et comment distingue-t-il les miracles de Dieu des miracles du diable?

1. La Taste (dom Louis), bénédictin, évêque de Bethléem, né à Bordeaux, mort à Saint-Denis en 1754, a soutenu, dans ses *Lettres théologiques* aux écrivains défenseurs des convulsions et autres miracles du temps (Paris, 1733, in-4°), que les diables peuvent faire des miracles bienfaisants et des guérisons miraculeuses pour introduire ou autoriser l'erreur ou le vice. (Br.) — C'est la doctrine professée de nos jours par les de Mirville, P. Ventura, Gougenot des Mousseaux, Bizouard, etc.

LE MAÎTRE.

Par la doctrine. Si la doctrine est bonne, les miracles sont de Dieu; si elle est mauvaise, les miracles sont du diable.

JACQUES. (Ici Jacques se mit à siffler, puis il ajouta :)

Et qui est-ce qui m'apprendra à moi, pauvre ignorant, si la doctrine du faiseur de miracles est bonne ou mauvaise? Allons, monsieur, remontons sur nos bêtes. Que vous importe que ce soit de par Dieu ou de par Béelzébuth que votre cheval se soit retrouvé? En ira-t-il moins bien?

LE MAÎTRE.

Non. Cependant, Jacques, si vous étiez possédé...

JACQUES.

Quel remède y aurait-il à cela?

LE MAÎTRE.

Le remède! ce serait, en attendant l'exorcisme... ce serait de vous mettre à l'eau bénite pour toute boisson.

JACQUES.

Moi, monsieur, à l'eau! Jacques à l'eau bénite! J'aimerais mieux que mille légions de diables me restassent dans le corps, que d'en boire une goutte, bénite ou non bénite. Est-ce que vous ne vous êtes pas aperçu que j'étais hydrophobe?...

Ah! *hydrophobe?* Jacques a dit *hydrophobe?...* Non, lecteur, non; je confesse que le mot n'est pas de lui. Mais, avec cette sévérité de critique-là, je vous défie de lire une scène de comédie ou de tragédie, un seul dialogue, quelque bien qu'il soit fait, sans surprendre le mot de l'auteur dans la bouche de son personnage. Jacques a dit : « Monsieur, est-ce que vous ne vous êtes pas encore aperçu qu'à la vue de l'eau, la rage me prend?... » Eh bien? en disant autrement que lui, j'ai été moins vrai, mais plus court.

Ils remontèrent sur leurs chevaux; et Jacques dit à son maître : « Vous en étiez de vos amours au moment où, après avoir été heureux deux fois, vous vous disposiez peut-être à l'être une troisième. »

LE MAÎTRE.

Lorsque tout à coup la porte du corridor s'ouvre. Voilà la chambre pleine d'une foule de gens qui marchent tumultueu-

sement; j'aperçois des lumières, j'entends des voix d'hommes et de femmes qui parlaient tous à la fois. Les rideaux sont violemment tirés; et j'aperçois le père, la mère, les tantes, les cousins, les cousines et un commissaire qui leur disait gravement : « Messieurs, mesdames, point de bruit; le délit est flagrant; monsieur est un galant homme : il n'y a qu'un moyen de réparer le mal; et monsieur aimera mieux s'y prêter de lui-même que de s'y faire contraindre par les lois... »

A chaque mot il était interrompu par le père et par la mère qui m'accablaient de reproches; par les tantes et par les cousines qui adressaient les épithètes les moins ménagées à Agathe, qui s'était enveloppé la tête dans les couvertures. J'étais stupéfait, et je ne savais que dire. Le commissaire s'adressant à moi, me dit ironiquement : « Monsieur, vous êtes fort bien; il faut cependant que vous ayez pour agréable de vous lever et de vous vêtir... » Ce que je fis, mais avec mes habits qu'on avait substitués à ceux du chevalier. On approcha une table; le commissaire se mit à verbaliser. Cependant la mère se faisait tenir à quatre pour ne pas assommer sa fille, et le père lui disait : « Doucement, ma femme, doucement; quand vous aurez assommé votre fille, il n'en sera ni plus ni moins. Tout s'arrangera pour le mieux... » Les autres personnages étaient dispersés sur des chaises, dans les différentes attitudes de la douleur, de l'indignation et de la colère. Le père, gourmandant sa femme par intervalles, lui disait : « Voilà ce que c'est que de ne pas veiller à la conduite de sa fille... » La mère lui répondait : « Avec cet air si bon et si honnête, qui l'aurait cru de monsieur?... » Les autres gardaient le silence. Le procès-verbal dressé, on m'en fit lecture; et comme il ne contenait que la vérité, je le signai et je descendis avec le commissaire, qui me pria très-obligeamment de monter dans une voiture qui était à la porte, d'où l'on me conduisit avec un assez nombreux cortége droit au For-l'Évêque.

JACQUES.

Au For-l'Évêque! en prison!

LE MAÎTRE.

En prison; et puis voilà un procès abominable. Il ne s'agissait de rien moins que d'épouser Mlle Agathe; les parents ne voulaient entendre à aucun accommodement. Dès le matin, le

chevalier m'apparut dans ma retraite. Il savait tout. Agathe était désolée; ses parents étaient enragés; il avait essuyé les plus cruels reproches sur la perfide connaissance qu'il leur avait donnée; c'était lui qui était la première cause de leur malheur et du déshonneur de leur fille; ces pauvres gens faisaient pitié. Il avait demandé à parler à Agathe en particulier; il ne l'avait pas obtenu sans peine. Agathe avait pensé lui arracher les yeux, elle l'avait appelé des noms les plus odieux. Il s'y attendait; il avait laissé tomber ses fureurs; après quoi il avait tâché de l'amener à quelque chose de raisonnable; mais cette fille disait une chose à laquelle, ajoutait le chevalier, je ne sais point de réplique : « Mon père et ma mère m'ont surprise avec votre ami; faut-il leur apprendre que, en couchant avec lui, je croyais coucher avec vous?... » Il lui répondait : « Mais en bonne foi croyez-vous que mon ami puisse vous épouser?... — Non, disait-elle, c'est vous, indigne, c'est vous, infâme, qui devriez y être condamné. »

« Mais, dis-je au chevalier, il ne tiendrait qu'à vous de me tirer d'affaire.

— Comment cela?

— Comment? en déclarant la chose comme elle est.

— J'en ai menacé Agathe; mais, certes, je n'en ferai rien. Il est incertain que ce moyen nous servît utilement; et il est très-certain qu'il nous couvrirait d'infamie. Aussi c'est votre faute.

— Ma faute?

— Oui, votre faute. Si vous eussiez approuvé l'espièglerie que je vous proposais, Agathe aurait été surprise entre deux hommes, et tout ceci aurait fini par une dérision. Mais cela n'est point, et il s'agit de se tirer de ce mauvais pas.

— Mais, chevalier, pourriez-vous m'expliquer un petit incident? C'est mon habit repris et le vôtre remis dans la garde-robe; ma foi, j'ai beau y rêver, c'est un mystère qui me confond. Cela m'a rendu Agathe un peu suspecte; il m'est venu dans la tête qu'elle avait reconnu la supercherie, et qu'il y avait entre elle et ses parents je ne sais quelle connivence.

— Peut-être vous aura-t-on vu monter; ce qu'il y a de certain, c'est que vous fûtes à peine déshabillé, qu'on me renvoya mon habit et qu'on me redemanda le vôtre.

— Cela s'éclaircira avec le temps... »

Comme nous étions en train, le chevalier et moi, de nous affliger, de nous consoler, de nous accuser, de nous injurier et de nous demander pardon, le commissaire entra ; le chevalier pâlit et sortit brusquement. Ce commissaire était un homme de bien, comme il en est quelques-uns, qui, relisant chez lui son procès-verbal, se rappela qu'autrefois il avait fait ses études avec un jeune homme qui portait mon nom ; il lui vint en pensée que je pourrais bien être le parent ou même le fils de son ancien camarade de collége : et le fait était vrai. Sa première question fut de me demander qui était l'homme qui s'était évadé quand il était entré.

« Il ne s'est point évadé, lui dis-je, il est sorti ; c'est mon intime ami, le chevalier de Saint-Ouin.

— Votre ami! vous avez là un plaisant ami! Savez-vous, monsieur, que c'est lui qui m'est venu avertir? Il était accompagné du père et d'un autre parent.

— Lui !

— Lui-même.

— Êtes-vous bien sûr de votre fait?

— Très-sûr ; mais comment l'avez-vous nommé?

— Le chevalier de Saint-Ouin.

— Oh! le chevalier de Saint-Ouin, nous y voilà. Et savez-vous ce que c'est que votre ami, votre intime ami le chevalier de Saint-Ouin? Un escroc, un homme noté par cent mauvais tours. La police ne laisse la liberté du pavé à cette espèce d'hommes-là, qu'à cause des services qu'elle en tire quelquefois. Ils sont fripons et délateurs des fripons ; et on les trouve apparemment plus utiles par le mal qu'ils préviennent ou qu'ils révèlent, que nuisibles par celui qu'ils font... »

Je racontai au commissaire ma triste aventure, telle qu'elle s'était passée. Il ne la vit pas d'un œil beaucoup plus favorable ; car tout ce qui pouvait m'absoudre ne pouvait ni s'alléguer ni se démontrer au tribunal des lois. Cependant il se chargea d'appeler le père et la mère, de serrer les pouces à la fille, d'éclairer le magistrat, et de ne rien négliger de ce qui servirait à ma justification ; me prévenant toutefois que, si ces gens étaient bien conseillés, l'autorité y pourrait très-peu de chose.

« Quoi ! monsieur le commissaire, je serais forcé d'épouser?

— Épouser! cela serait bien dur, aussi ne l'appréhendé-je

pas; mais il y aura des dédommagements, et dans ce cas ils sont considérables... » Mais, Jacques, je crois que tu as quelque chose à me dire.

JACQUES.

Oui; je voulais vous dire que vous fûtes en effet plus malheureux que moi, qui payai et qui ne couchai pas. Au demeurant, j'aurais, je crois, entendu votre histoire tout courant, si Agathe avait été grosse.

LE MAÎTRE.

Ne te départs pas encore de ta conjecture; c'est que le commissaire m'apprit, quelque temps après ma détention, qu'elle était venue faire chez lui sa déclaration de grossesse.

JACQUES.

Et vous voilà père d'un enfant...

LE MAÎTRE.

Auquel je n'ai pas nui.

JACQUES.

Mais que vous n'avez pas fait.

LE MAÎTRE.

Ni la protection du magistrat, ni toutes les démarches du commissaire ne purent empêcher cette affaire de suivre le cours de la justice; mais comme la fille et ses parents étaient mal famés, je n'épousai pas entre les deux guichets. On me condamna à une amende considérable, aux frais de gésine[1], et à pourvoir à la subsistance et à l'éducation d'un enfant provenu des faits et gestes de mon ami le chevalier de Saint-Ouin, dont il était le portrait en miniature. Ce fut un gros garçon, dont Mlle Agathe accoucha très-heureusement entre le septième et le huitième mois, et auquel on donna une bonne nourrice, dont j'ai payé les mois jusqu'à ce jour.

JACQUES.

Quel âge peut avoir monsieur votre fils?

1. *Gésine,* vieux mot; *couches.*

Et dans l'effort de la *gésine,*
Sur la litière elle invoquait
Et Junon l'accoucheuse, et madame Lucine.

EUST. LE NOBLE.
(BR.)

LE MAÎTRE.

Il aura bientôt dix ans. Je l'ai laissé tout ce temps à la campagne, où le maître d'école lui a appris à lire, à écrire et à compter. Ce n'est pas loin de l'endroit où nous allons; et je profite de la circonstance pour payer à ces gens ce qui leur est dû, le retirer, et le mettre en métier.

Jacques et son maître couchèrent encore une fois en route. Ils étaient trop voisins du terme de leur voyage, pour que Jacques reprît l'histoire de ses amours; d'ailleurs il s'en manquait beaucoup que son mal de gorge fût passé. Le lendemain ils arrivèrent... — Où? — D'honneur je n'en sais rien. — Et qu'avaient-ils à faire où ils allaient? — Tout ce qu'il vous plaira. Est-ce que le maître de Jacques disait ses affaires à tout le monde? Quoi qu'il en soit, elles n'exigeaient pas au delà d'une quinzaine de séjour. Se terminèrent-elles bien, se terminèrent-elles mal? C'est ce que j'ignore encore. Le mal de gorge de Jacques se dissipa, par deux remèdes qui lui étaient antipathiques, la diète et le repos.

Un matin le maître dit à son valet : « Jacques, bride et selle les chevaux et remplis ta gourde; il faut aller où tu sais. » Ce qui fut aussitôt fait que dit. Les voilà s'acheminant vers l'endroit où l'on nourrissait depuis dix ans, aux dépens du maître de Jacques, l'enfant du chevalier de Saint-Ouin. A quelque distance du gîte qu'ils venaient de quitter, le maître s'adressa à Jacques dans les mots suivants : Jacques, que dis-tu de mes amours?

JACQUES.

Qu'il y a d'étranges choses écrites là-haut. Voilà un enfant de fait, Dieu sait comment! Qui sait le rôle que ce petit bâtard jouera dans le monde? Qui sait s'il n'est pas né pour le bonheur ou le bouleversement d'un empire?

LE MAÎTRE.

Je te réponds que non. J'en ferai un bon tourneur ou un bon horloger. Il se mariera; il aura des enfants qui tourneront à perpétuité des bâtons de chaise dans ce monde.

JACQUES.

Oui, si cela est écrit là-haut. Mais pourquoi ne sortirait-il pas un Cromwell de la boutique d'un tourneur? Celui qui fit

couper la tête à son roi, n'était-il pas sorti de la boutique d'un brasseur, et ne dit-on pas aujourd'hui?...

LE MAÎTRE.

Laissons cela. Tu te portes bien, tu sais mes amours; en conscience tu ne peux te dispenser de reprendre l'histoire des tiennes.

JACQUES.

Tout s'y oppose. Premièrement, le peu de chemin qui nous reste à faire; secondement, l'oubli de l'endroit où j'en étais; troisièmement, un diable de pressentiment que j'ai là... que cette histoire ne doit pas finir; que ce récit nous portera malheur, et que je ne l'aurai pas sitôt repris qu'il sera interrompu par une catastrophe heureuse ou malheureuse.

LE MAÎTRE.

Si elle est heureuse, tant mieux!

JACQUES.

D'accord; mais j'ai là... qu'elle sera malheureuse.

LE MAÎTRE.

Malheureuse! soit; mais que tu parles ou que tu te taises, arrivera-t-elle moins?

JACQUES.

Qui sait cela?

LE MAÎTRE.

Tu es né trop tard de deux ou trois siècles.

JACQUES.

Non, monsieur, je suis né à temps comme tout le monde.

LE MAÎTRE.

Tu aurais été un grand augure.

JACQUES.

Je ne sais pas bien précisément ce que c'est qu'un augure, ni ne me soucie de le savoir.

LE MAÎTRE.

C'est un des chapitres importants de ton traité de la divination.

JACQUES.

Il est vrai; mais il y a si longtemps qu'il est écrit, que je ne m'en rappelle pas un mot. Monsieur, tenez, voilà qui en sait

plus que tous les augures, oies fatidiques et poulets sacrés de la république ; c'est la gourde. Interrogeons la gourde.

Jacques prit sa gourde, et la consulta longuement. Son maître tira sa montre et sa tabatière, vit l'heure qu'il était, prit sa prise de tabac, et Jacques dit : Il me semble à présent que je vois le destin moins noir. Dites-moi où j'en étais.

LE MAÎTRE.

Au château de Desglands, ton genou un peu remis, et Denise chargée par sa mère de te soigner.

JACQUES.

Denise fut obéissante. La blessure de mon genou était presque refermée ; j'avais même pu danser en rond la nuit de l'enfant ; cependant j'y souffrais par intervalles des douleurs inouïes. Il vint en tête au chirurgien du château qui en savait un peu plus long que son confrère, que ces souffrances, dont le retour était si opiniâtre, ne pouvaient avoir pour cause que le séjour d'un corps étranger qui était resté dans les chairs, après l'extraction de la balle. En conséquence il arriva dans ma chambre de grand matin ; il fit approcher une table de mon lit ; et lorsque mes rideaux furent ouverts, je vis cette table couverte d'instruments tranchants ; Denise assise à mon chevet, et pleurant à chaudes larmes ; sa mère debout, les bras croisés, et assez triste ; le chirurgien dépouillé de sa casaque, les manches de sa veste retroussées, et sa main droite armée d'un bistouri.

LE MAÎTRE.

Tu m'effrayes.

JACQUES.

Je le fus aussi. « L'ami, me dit le chirurgien, êtes-vous las de souffrir?

— Fort las.

— Voulez-vous que cela finisse et conserver votre jambe?

— Certainement.

— Mettez-la donc hors du lit, et que j'y travaille à mon aise. »

J'offre ma jambe. Le chirurgien met le manche de son bistouri entre ses dents, passe ma jambe sous son bras gauche, l'y fixe fortement, reprend son bistouri, en introduit la pointe dans l'ouverture de ma blessure, et me fait une incision large et profonde. Je ne sourcillai pas, mais Jeanne détourna la tête, et Denise poussa un cri aigu, et se trouva mal...

Ici, Jacques fit halte à son récit, et donna une nouvelle atteinte à sa gourde. Les atteintes étaient d'autant plus fréquentes que les distances étaient courtes, ou, comme disent les géomètres, en raison inverse des distances. Il était si précis dans ses mesures, que, pleine en partant, elle était toujours exactement vide en arrivant. Messieurs des ponts et chaussées en auraient fait un excellent odomètre[1], et chaque atteinte avait communément sa raison suffisante. Celle-ci était pour faire revenir Denise de son évanouissement, et se remettre de la douleur de l'incision que le chirurgien lui avait faite au genou. Denise revenue, et lui réconforté, il continua.

JACQUES.

Cette énorme incision mit à découvert le fond de la blessure, d'où le chirurgien tira, avec ses pinces, une très-petite pièce de drap de ma culotte qui y était restée, et dont le séjour causait mes douleurs et empêchait l'entière cicatrisation de mon mal. Depuis cette opération, mon état alla de mieux en mieux, grâce aux soins de Denise; plus de douleurs, plus de fièvre; de l'appétit, du sommeil, des forces. Denise me pansait avec exactitude et avec une délicatesse infinie. Il fallait voir la circonspection et la légèreté de main avec lesquelles elle levait mon appareil; la crainte qu'elle avait de me faire la moindre douleur; la manière dont elle baignait ma plaie; j'étais assis sur le bord de mon lit; elle avait un genou en terre, ma jambe était posée sur sa cuisse, que je pressais quelquefois un peu : j'avais une main sur son épaule; et je la regardais faire avec un attendrissement que je crois qu'elle partageait. Lorsque mon pansement était achevé, je lui prenais les deux mains, je la remerciais, je ne savais que lui dire, je ne savais comment je lui témoignerais ma reconnaissance; elle était debout, les yeux baissés, et m'écoutait sans mot dire. Il ne passait pas au château un seul porteballe, que je ne lui achetasse quelque chose; une fois c'était un fichu, une autre fois c'était quelques aunes d'indienne ou de mousseline, une croix d'or, des bas de coton, une bague, un collier de grenat. Quand ma petite emplette était faite, mon embarras était de l'offrir, le sien de l'accepter.

1. *Odomètre,* compte-pas, instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait; de ὁδός, *chemin,* μετρὸν, *mesure.* (Br.)

D'abord je lui montrais la chose; si elle la trouvait bien, je lui disais : « Denise, c'est pour vous que je l'ai achetée... » Si elle l'acceptait, ma main tremblait en la lui présentant, et la sienne en la recevant. Un jour, ne sachant plus que lui donner, j'achetai des jarretières; elles étaient de soie, chamarrées de blanc, de rouge et de bleu, avec une devise. Le matin, avant qu'elle arrivât, je les mis sur le dossier de la chaise qui était à côté de mon lit. Aussitôt que Denise les aperçut, elle dit : « Oh! les jolies jarretières!

— C'est pour mon amoureuse, lui répondis-je.

— Vous avez donc une amoureuse, monsieur Jacques?

— Assurément; est-ce que je ne vous l'ai pas encore dit?

— Non. Elle est bien aimable, sans doute?

— Très-aimable.

— Et vous l'aimez bien?

— De tout mon cœur.

— Et elle vous aime de même?

— Je n'en sais rien. Ces jarretières sont pour elle, et elle m'a promis une faveur qui me rendra fou, je crois, si elle me l'accorde.

— Et quelle est cette faveur?

— C'est que de ces deux jarretières-là j'en attacherai une de mes mains... »

Denise rougit, se méprit à mon discours, crut que les jarretières étaient pour une autre, devint triste, fit maladresse sur maladresse, cherchait tout ce qu'il fallait pour mon pansement, l'avait sous les yeux et ne le trouvait pas; renversa le vin qu'elle avait fait chauffer, s'approcha de mon lit pour me panser, prit ma jambe d'une main tremblante, délia mes bandes tout de travers, et quand il fallut étuver ma blessure, elle avait oublié tout ce qui était nécessaire; elle l'alla chercher, me pansa, et en me pansant je vis qu'elle pleurait.

« Denise, je crois que vous pleurez, qu'avez-vous?

— Je n'ai rien.

— Est-ce qu'on vous a fait de la peine?

— Oui.

— Et qui est le méchant qui vous a fait de la peine?

— C'est vous.

— Moi?

— Oui.

— Et comment est-ce que cela m'est arrivé?... »

Au lieu de me répondre, elle tourna les yeux sur les jarretières.

« Eh quoi! lui dis-je, c'est cela qui vous a fait pleurer?

— Oui.

— Eh! Denise, ne pleurez plus, c'est pour vous que je les ai achetées.

— Monsieur Jacques, dites-vous bien vrai?

— Très-vrai; si vrai, que les voilà. » En même temps je les lui présentai toutes deux, mais j'en retins une; à l'instant il s'échappa un souris à travers ses larmes. Je la pris par le bras, je l'approchai de mon lit, je pris un de ses pieds que je mis sur le bord; je relevai ses jupons jusqu'à son genou, où elle les tenait serrés avec ses deux mains; je baisai sa jambe, j'y attachai la jarretière que j'avais retenue; et à peine était-elle attachée, que Jeanne sa mère entra.

LE MAÎTRE.

Voilà une fâcheuse visite.

JACQUES.

Peut-être que oui, peut-être que non. Au lieu de s'apercevoir de notre trouble, elle ne vit que la jarretière que sa fille avait entre ses mains. « Voilà une jolie jarretière, dit-elle : mais où est l'autre?

— A ma jambe, lui répondit Denise. Il m'a dit qu'il les avait achetées pour son amoureuse, et j'ai jugé que c'était pour moi. N'est-il pas vrai, maman, que puisque j'en ai mis une, il faut que je garde l'autre?

— Ah! monsieur Jacques, Denise a raison, une jarretière ne va pas sans l'autre, et vous ne voudriez pas lui reprendre ce qu'elle a.

— Pourquoi non?

— C'est que Denise ne le voudrait pas, ni moi non plus.

— Mais arrangeons-nous, je lui attacherai l'autre en votre présence.

— Non, non, cela ne se peut pas.

— Qu'elle me les rende donc toutes deux.

— Cela ne se peut pas non plus. »

Mais Jacques et son maître sont à l'entrée du village où ils allaient voir l'enfant et les nourriciers de l'enfant du chevalier de Saint-Ouin. Jacques se tut; son maître lui dit : « Descendons, et faisons ici une pause.

— Pourquoi?

— Parce que, selon toute apparence, tu touches à la conclusion de tes amours.

— Pas tout à fait.

— Quand on est arrivé au genou, il y a peu de chemin à faire.

— Mon maître, Denise avait la cuisse plus longue qu'une autre.

— Descendons toujours. »

Ils descendent de cheval, Jacques le premier, et se présentant avec célérité à la botte de son maître, qui n'eut pas plus tôt posé le pied sur l'étrier que les courroies se détachent et que mon cavalier, renversé en arrière, allait s'étendre rudement par terre si son valet ne l'eût reçu entre ses bras.

LE MAÎTRE.

Eh bien! Jacques, voilà comme tu me soignes! Que s'en est-il fallu que je ne me sois enfoncé un côté, cassé le bras, fendu la tête, peut-être tué?

JACQUES.

Le grand malheur!

LE MAÎTRE.

Que dis-tu, maroufle? Attends, attends, je vais t'apprendre à parler...

Et le maître, après avoir fait faire au cordon de son fouet deux tours sur le poignet, de poursuivre Jacques, et Jacques de tourner autour du cheval en éclatant de rire; et son maître de jurer, de sacrer, d'écumer de rage, et de tourner aussi autour du cheval en vomissant contre Jacques un torrent d'invectives; et cette course de durer jusqu'à ce que tous deux, traversés de sueur et épuisés de fatigue, s'arrêtèrent l'un d'un côté du cheval, l'autre de l'autre, Jacques haletant et continuant de rire; son maître haletant et lui lançant des regards de fureur. Ils commençaient à reprendre haleine, lorsque Jacques dit à son maître : Monsieur mon maître en conviendra-t-il à présent?

LE MAÎTRE.

Et de quoi veux-tu que je convienne, chien, coquin, infâme,

sinon que tu es le plus méchant de tous les valets, et que je suis le plus malheureux de tous les maîtres?

JACQUES.

N'est-il pas évidemment démontré que nous agissons la plupart du temps sans vouloir? Là, mettez la main sur la conscience : de tout ce que vous avez dit ou fait depuis une demi-heure, en avez-vous rien voulu? N'avez-vous pas été ma marionnette, et n'auriez-vous pas continué d'être mon polichinelle pendant un mois, si je me l'étais proposé?

LE MAÎTRE.

Quoi! c'était un jeu?

JACQUES.

Un jeu.

LE MAÎTRE.

Et tu t'attendais à la rupture des courroies?

JACQUES.

Je l'avais préparée.

LE MAÎTRE.

Et c'était le fil d'archal que tu attachais au-dessus de ma tête pour me démener à ta fantaisie?

JACQUES.

A merveille!

LE MAÎTRE.

Et ta réponse impertinente était préméditée?

JACQUES.

Préméditée.

LE MAÎTRE.

Tu es un dangereux vaurien.

JACQUES.

Dites, grâce à mon capitaine qui se fit un jour un pareil passe-temps à mes dépens, que je suis un subtil raisonneur.

LE MAÎTRE.

Si pourtant je m'étais blessé?

JACQUES.

Il était écrit là-haut et dans ma prévoyance que cela n'arriverait pas.

LE MAÎTRE.

Allons, asseyons-nous; nous avons besoin de repos.

Ils s'asseyent, Jacques disant : Peste soit du sot!

LE MAÎTRE.

C'est de toi que tu parles apparemment.

JACQUES.

Oui, de moi, qui n'ai pas réservé un coup de plus dans la gourde.

LE MAÎTRE.

Ne regrette rien, je l'aurais bu, car je meurs de soif.

JACQUES.

Peste soit encore du sot de n'en avoir pas réservé deux !

Le maître le suppliant, pour tromper leur lassitude et leur soif, de continuer son récit, Jacques s'y refusant, son maître boudant, Jacques se laissant bouder; enfin Jacques, après avoir protesté contre le malheur qui en arriverait, reprenant l'histoire de ses amours, dit :

« Un jour de fête que le seigneur du château était à la chasse... » Après ces mots il s'arrêta tout court, et dit : « Je ne saurais; il m'est impossible d'avancer; il me semble que j'aie derechef la main du destin à la gorge, et que je me la sente serrer; pour Dieu, monsieur, permettez que je me taise.

— Eh bien ! tais-toi, et va demander à la première chaumière que voilà, la demeure du nourricier... »

C'était à la porte plus bas; ils y vont, chacun d'eux tenant son cheval par la bride. A l'instant la porte du nourricier s'ouvre, un homme se montre; le maître de Jacques pousse un cri et porte la main à son épée; l'homme en question en fait autant. Les deux chevaux s'effrayent du cliquetis des armes, celui de Jacques casse sa bride et s'échappe, et dans le même instant le cavalier contre lequel son maître se bat est étendu mort sur la place. Les paysans du village accourent. Le maître de Jacques se remet prestement en selle et s'éloigne à toutes jambes. On s'empare de Jacques, on lui lie les mains sur le dos, et on le conduit devant le juge du lieu, qui l'envoie en prison. L'homme tué était le chevalier de Saint-Ouin, que le hasard avait conduit précisément ce jour-là avec Agathe chez la nourrice de leur enfant. Agathe s'arrache les cheveux sur le cadavre de son amant. Le maître de Jacques est déjà si loin qu'on l'a perdu de vue. Jacques, en allant de la maison du juge à la prison, disait : « Il fallait que cela fût, cela était écrit là-haut... »

Et moi, je m'arrête, parce que je vous ai dit de ces deux personnages tout ce que j'en sais. — Et les amours de Jacques? Jacques a dit cent fois qu'il était écrit là-haut qu'il n'en finirait pas l'histoire, et je vois que Jacques avait raison. Je vois, lecteur, que cela vous fâche; eh bien, reprenez son récit où il l'a laissé, et continuez-le à votre fantaisie, ou bien faites une visite à Mlle Agathe, sachez le nom du village où Jacques est emprisonné; voyez Jacques, questionnez-le : il ne se fera pas tirer l'oreille pour vous satisfaire; cela le désennuiera. D'après des mémoires que j'ai de bonnes raisons de tenir pour suspects, je pourrais peut-être suppléer ce qui manque ici; mais à quoi bon? on ne peut s'intéresser qu'à ce qu'on croit vrai. Cependant comme il y aurait de la témérité à prononcer sans un mûr examen sur les entretiens de Jacques le Fataliste et de son maître, ouvrage le plus important qui ait paru depuis le *Pantagruel* de maître François Rabelais, et la vie et les aventures du *Compère Mathieu*[1], je relirai ces mémoires avec toute la contention d'esprit et toute l'impartialité dont je suis capable; et sous huitaine je vous en dirai mon jugement définitif, sauf à me rétracter lorsqu'un plus intelligent que moi me démontrera que je me suis trompé.

L'éditeur ajoute : La huitaine est passée. J'ai lu les mémoires en question; des trois paragraphes que j'y trouve de plus que dans le manuscrit dont je suis le possesseur, le premier et le dernier me paraissent originaux, et celui du milieu évidemment interpolé. Voici le premier, qui suppose une seconde lacune dans l'entretien de Jacques et son maître.

Un jour de fête que le seigneur du château était à la chasse, et que le reste de ses commensaux étaient allés à la messe de la paroisse, qui en était éloignée d'un bon quart de lieue, Jacques était levé, Denise était assise à côté de lui. Ils gardaient le silence, ils avaient l'air de se bouder, et ils

1. *Le Compère Mathieu, ou les Bigarrures de l'Esprit humain*, fut longtemps attribué à Voltaire et à Diderot. Cet ouvrage est de l'abbé Dulaurens (Henri-Joseph), né à Douai le 27 mars, et suivant quelques biographes le 27 mai 1719. Vers 1761, il s'était réfugié en Hollande, faisant la route à pied. Il passa ensuite en Allemagne. Dénoncé à la chambre ecclésiastique à Mayence, il fut jugé et condamné à une prison perpétuelle par sentence du 30 août 1767, et mourut en 1797 dans une maison de détention située près de Mayence. (Br.)

se boudaient en effet. Jacques avait tout mis en œuvre pour résoudre Denise à le rendre heureux, et Denise avait tenu ferme. Après ce long silence, Jacques, pleurant à chaudes larmes, lui dit d'un ton dur et amer : « C'est que vous ne m'aimez pas... » Denise, dépitée, se lève, le prend par le bras, le conduit brusquement vers le bord du lit, s'y assied, et lui dit : « Eh bien! monsieur Jacques, je ne vous aime donc pas? Eh bien! monsieur Jacques, faites de la malheureuse Denise tout ce qu'il vous plaira... » Et en disant ces mots, la voilà fondant en pleurs et suffoquée par ses sanglots.

Dites-moi, lecteur, ce que vous eussiez fait à la place de Jacques? Rien. Eh bien! c'est ce qu'il fit. Il reconduisit Denise sur sa chaise, se jeta à ses pieds, essuya les pleurs qui coulaient de ses yeux, lui baisa les mains, la consola, la rassura, crut qu'il en était tendrement aimé, et s'en remit à sa tendresse sur le moment qu'il lui plairait de récompenser la sienne. Ce procédé toucha sensiblement Denise.

On objectera peut-être que Jacques, aux pieds de Denise, ne pouvait guère lui essuyer les yeux... à moins que la chaise ne fût fort basse. Le manuscrit ne le dit pas; mais cela est à supposer.

Voici le second paragraphe, copié de la vie de *Tristram Shandy* [1], à moins que l'entretien de Jacques le Fataliste et de son maître ne soit antérieur à cet ouvrage, et que le ministre Sterne ne soit le plagiaire, ce que je ne crois pas, mais par une estime toute particulière de M. Sterne, que je distingue de la plupart des littérateurs de sa nation, dont l'usage assez fréquent est de nous voler et de nous dire des injures [2].

Une autre fois, c'était le matin, Denise était venue panser Jacques. Tout dormait encore dans le château, Denise s'approcha en tremblant. Arrivée à la porte de Jacques, elle s'arrêta, incertaine si elle entrerait ou non. Elle entra en tremblant; elle demeura assez longtemps à côté du lit de Jacques sans oser ouvrir les rideaux. Elle les entr'ouvrit doucement; elle dit bonjour à Jacques en tremblant; elle s'informa de sa nuit et de sa santé

1. Voyez *Notice préliminaire*, p. 6.

2. Voltaire, dans une *lettre* qui fait partie du premier volume publié en 1820 par la *Société des Bibliophiles français*, a dit aussi : *Je connais de réputation Aaron Hill; c'est un digne Anglais; il nous pille et il dit du mal de ceux qu'il vole.* Cette lettre, adressée à l'abbé Raynal, est du 30 juillet 1749. (Br.)

en tremblant; Jacques lui dit qu'il n'avait pas fermé l'œil, qu'il avait souffert, et qu'il souffrait encore d'une démangeaison cruelle à son genou. Denise s'offrit à le soulager; elle prit une petite pièce de flanelle; Jacques mit sa jambe hors du lit, et Denise se mit à frotter avec sa flanelle au-dessous de la blessure, d'abord avec un doigt, puis avec deux, avec trois, avec quatre, avec toute la main. Jacques la regardait faire, et s'enivrait d'amour. Puis Denise se mit à frotter avec sa flanelle sur la blessure même, dont la cicatrice était encore rouge, d'abord avec un doigt, ensuite avec deux, avec trois, avec quatre, avec toute la main. Mais ce n'était pas assez d'avoir éteint la démangeaison au dessous du genou, sur le genou, il fallait encore l'éteindre au-dessus, où elle ne se faisait sentir que plus vivement. Denise posa sa flanelle au-dessus du genou, et se mit à frotter là assez fermement, d'abord avec un doigt, avec deux, avec trois, avec quatre, avec toute la main. La passion de Jacques, qui n'avait cessé de la regarder, s'accrut à un tel point, que, n'y pouvant plus résister, il se précipita sur la main de Denise... et la baisa [1].

Mais ce qui ne laisse aucun doute sur le plagiat, c'est ce qui suit. Le plagiaire ajoute : « Si vous n'êtes pas satisfait de ce que je vous révèle des amours de Jacques, lecteur, faites mieux, j'y consens. De quelque manière que vous vous y preniez, je suis sûr que vous finirez comme moi. — Tu te trompes, insigne calomniateur, je ne finirai point comme toi. Denise fut sage. — Et qui est-ce qui vous dit le contraire? Jacques se précipita sur sa main, et la baisa, sa main. C'est vous qui avez l'esprit corrompu, et qui entendez ce qu'on ne vous dit pas. — Eh bien! il ne baisa donc que sa main? — Certainement : Jacques avait trop de sens pour abuser de celle dont il voulait faire sa femme, et se préparer une méfiance qui aurait pu empoisonner le reste de sa vie. — Mais il est dit, dans le paragraphe qui précède, que Jacques avait mis tout en œuvre pour déterminer Denise à le rendre heureux. — C'est qu'apparemment il n'en voulait pas encore faire sa femme.

Le troisième paragraphe nous montre Jacques, notre pauvre

1. Comparer avec le chapitre CCLXXII de *Tristram Shandy*, un peu long pour être mis en note, et qui est beaucoup plus libre, à notre avis.

Fataliste, les fers aux pieds et aux mains, étendu sur la paille au fond d'un cachot obscur, se rappelant tout ce qu'il avait retenu des principes de la philosophie de son capitaine, et n'étant pas éloigné de croire qu'il regretterait peut-être un jour cette demeure humide, infecte, ténébreuse, où il était nourri de pain noir et d'eau, et où il avait ses pieds et ses mains à défendre contre les attaques des souris et des rats. On nous apprend qu'au milieu de ses méditations les portes de sa prison et de son cachot sont enfoncées; qu'il est mis en liberté avec une douzaine de brigands, et qu'il se trouve enrôlé dans la troupe de Mandrin. Cependant la maréchaussée, qui suivait son maître à la piste, l'avait atteint, saisi et constitué dans une autre prison. Il en était sorti par les bons offices du commissaire qui l'avait si bien servi dans sa première aventure, et il vivait retiré depuis deux ou trois mois dans le château de Desglands, lorsque le hasard lui rendit un serviteur presque aussi essentiel à son bonheur que sa montre et sa tabatière. Il ne prenait pas une prise de tabac, il ne regardait pas une fois l'heure qu'il était, qu'il ne dît en soupirant : « Qu'es-tu devenu, mon pauvre Jacques!... » Une nuit le château de Desglands est attaqué par les Mandrins; Jacques reconnaît la demeure de son bienfaiteur et de sa maîtresse; il intercède et garantit le château du pillage. On lit ensuite le détail pathétique de l'entrevue inopinée de Jacques, de son maître, de Desglands, de Denise et de Jeanne.

« C'est toi, mon ami!

— C'est vous, mon cher maître!

— Comment t'es-tu trouvé parmi ces gens-là?

— Et vous, comment se fait-il que je vous rencontre ici?

— C'est vous, Denise?

— C'est vous, monsieur Jacques? Combien vous m'avez fait pleurer!... »

Cependant Desglands criait : « Qu'on apporte des verres et du vin; vite, vite : c'est lui qui nous a sauvé la vie à tous... »

Quelques jours après, le vieux concierge du château décéda; Jacques obtient sa place et épouse Denise, avec laquelle il s'occupe à susciter des disciples à Zénon et à Spinosa, aimé de Desglands, chéri de son maître et adoré de sa femme; car c'est ainsi qu'il était écrit là-haut.

On a voulu me persuader que son maître et Desglands étaient devenus amoureux de sa femme. Je ne sais ce qui en est, mais je suis sûr qu'il se disait le soir à lui-même : « S'il est écrit là-haut que tu seras cocu, Jacques, tu auras beau faire, tu le seras ; s'il est écrit au contraire que tu ne le seras pas, ils auront beau faire, tu ne le seras pas ; dors donc, mon ami... » et qu'il s'endormait.

LETTRE

A MONSIEUR L'ABBÉ GALIANI

SUR

LA SIXIÈME ODE DU TROISIÈME LIVRE D'HORACE

1773

Vous croyez, monsieur et cher abbé, que je vais vous parler de moi et de tous les honnêtes gens que vous avez quittés avec tant de regrets, et qui vous reverraient avec tant de plaisir ; du vide que vous avez laissé dans la synagogue de la rue Royale[1] ; de nos affaires publiques et particulières ; de l'état actuel des sciences et des arts parmi nous; de nos académies et de nos coulisses; de nos acteurs, de nos catins et de nos auteurs. Cela serait peut-être plus amusant qu'une querelle d'érudition ; mais cette querelle s'est élevée entre M. Naigeon et moi sur la sixième ode du troisième livre d'Horace, qui commence par cette strophe :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec templa refeceris.
. . . . . .

Nous vous avons choisi pour juge, et vous nous jugerez, s'il vous plaît.

Jusqu'à présent on a traduit la première strophe de la manière qui suit : « Romain, tu seras châtié sans l'avoir mérité, des fautes de tes ancêtres, tant que tu ne relèveras pas les temples qu'ils ont élevés, et que tu laisses tomber en ruine; tant que tu ne répareras pas les édifices sacrés, et que les simulacres des dieux resteront noircis et gâtés par la fumée. »

1. C'est-à-dire chez d'Holbach, qui habitait rue Royale (butte Saint-Roch).

Je pense que cette version contredit le but de l'auteur, détruit la clarté du poëme, et y répand un air de galimatias indigne d'un écrivain aussi élégant et aussi judicieux qu'Horace.

Je prétends qu'il faut rapporter *majorum* à *immeritus*, et non pas à *delicta*, et qu'il faut traduire : « Romain, indigne de tes ancêtres, tu seras châtié de tes forfaits, tant que tu ne relèveras pas, etc. »

Je soutiens que l'expression *immeritus majorum* est tout à fait selon le génie et la syntaxe de la langue latine, et qu'elle est autorisée par le sens de l'auteur qu'elle éclaircit, et par l'analogie qui a présidé à la formation de toutes les langues.

Il n'y a peut-être pas une ode dans Horace et dans aucun autre poëte dont le but soit plus évident, et où le poëte s'y achemine plus droit. Dès l'exorde, on conçoit que le projet d'Horace est de ramener ses concitoyens dissolus aux vertus de leurs premiers ancêtres. Entre ces vertus, la principale est la crainte des dieux. « Vous serez châtiés, leur dit-il, tant que vous ne rendrez pas aux dieux ce qui leur est dû. Vous laissez tomber en ruine les édifices sacrés que vos aïeux ont élevés. Les simulacres des immortels sont noircis et déshonorés par la fumée. Cependant, si vous êtes grands, c'est que vous avez reconnu la supériorité des immortels. Les immortels sont les auteurs de tout. Ce sont les distributeurs de la bonne et de la mauvaise fortune. Voyez la foule des maux que votre impiété a attirés sur vous; car, ne vous y trompez pas, c'est de là que sont venues, et les dissensions intestines dont vous avez été déchirés, et les défaites honteuses que vous avez éprouvées au loin. » De l'ignominie publique il passe à l'infamie des mœurs particulières, à la turpitude des mariages qui ne produisent plus qu'une race abâtardie, et à la mauvaise éducation qui s'est jointe au vice des naissances pour combler la misère.

Mais comme le poëte n'a sondé la profondeur de la plaie que pour en indiquer le remède, le plus simple et le plus salutaire, à son avis, ce serait de prendre pour soi-même, et de proposer aux enfants pour modèle, cette vigoureuse jeunesse qui teignit les flots du sang des Carthaginois, qui chassa Annibal, qui défit Pyrrhus et lia les bras sur le dos aux soldats d'Antiochus. Un moraliste didactique eût montré la dépravation s'accroissant, et les malheurs s'accumulant d'âge en âge, depuis

les premiers siècles de Rome jusqu'au moment où il eût écrit; mais le poëte franchit rapidement cet intervalle, en s'écriant : « O temps! que n'as-tu point altéré? Nos pères ont été plus corrompus que leurs aïeux; nous sommes plus corrompus que nos pères, et la race que nous laisserons après nous sera pire que nous. »

Voilà, ce me semble, l'analyse de l'ode d'Horace; ce n'est pas une enfilade de strophes isolées dont on puisse, sans inconvénient, augmenter ou diminuer le nombre; c'est un tout où, du commencement à la fin, on ne lit pas un mot qui n'ait une liaison étroite avec le sujet. Rapportez *majorum* à *immeritus*, et le poëme est clair; rapportez *majorum* à *delicta*; traduisez : « Romains, vous serez punis des fautes de vos ancêtres; vous porterez la peine des fautes que vous n'avez point commises; » et l'ode est inintelligible. Ce sont ceux qu'on cite pour exemple, qui sont des vauriens; ce sont ces vauriens qui ont irrité les dieux et qui leur ont élevé des temples; et ce sont leurs descendants qui les laissent tomber en ruine, qui sont souillés d'impiétés, de sacriléges et de vices; qui sont toutefois innocents, et qui seront punis. On ne sait ce qu'Horace a voulu dire. Le but de l'ode et le sens commun exigent donc également que *majorum* soit le régime de *immeritus*, et non celui de *delicta*.

En conscience, quand on dit à des citoyens : « Vos filles s'exercent à des danses lascives, et méditent le crime au sortir du berceau; vos jeunes femmes dédaignent leurs époux, et volent d'adultères en adultères; celle-ci se prostitue à un appareilleur de bâtiments; celle-là à un capitaine de vaisseau; » comment peut-on ajouter : « Et vous êtes innocents, et c'est des fautes d'autrui que vous serez punis! »

Lorsque le poëte s'écrie :

> Damnosa quid non imminuit dies?
> Ætas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem,

ne distingue-t-il pas quatre générations; des premiers ancêtres, hommes pieux, bonnes gens, chefs de descendants de plus en

plus dépravés, et de plus en plus malheureux, jusqu'au temps où il écrit et qui sera suivi d'une race la plus méchante de toutes?

Si les Romains n'ont été que des scélérats depuis leur origine jusqu'aux jours d'Horace, c'est une sottise d'ajouter :

> Non his juventus orta parentibus
> Infecit æquor sanguine punico.

Un contemporain du poëte, s'il avait eu de l'humeur, n'eût pas manqué de lui répliquer : « Mon ami, tâchez de vous accorder avec vous-même. Ou nos premiers aïeux ne valaient pas mieux que nous; ils avaient leurs vices comme nous avons les nôtres, et il est ridicule de nous en faire des modèles; ou s'ils étaient d'honnêtes gens, des hommes remplis de respect pour les dieux, pourquoi serons-nous châtiés de leurs fautes? Nous vous laisserions volontiers radoter avant l'âge et rabâcher l'éloge du passé; mais nous ne pouvons vous dispenser d'avoir de la logique, tout poëte et tout grand poëte que vous soyez. »

Nous ne sommes pas d'accord, mon antagoniste et moi, sur le mot *majores*. Je crois que, dans la famille, il comprend en général les pères, les grands-pères, les aïeux, les bisaïeux, les trisaïeux, πρωτογονοι, tous les ascendants à l'infini. Mais il me semble que dans la nation et dans l'ode d'Horace, il ne s'entend que des Anciens, des temps héroïques, des premiers Romains, des fondateurs de la république, de l'ère des Régulus, des Fabricius, des Camille, de ceux qui ont élevé des temples aux dieux; ces vieux édifices sacrés, que leurs derniers descendants laissent tomber en ruine, et depuis le siècle desquels les races ont toujours dégénéré. En conséquence, je demande comment ces religieux adorateurs ont-ils été coupables; et comment leurs neveux, de plus en plus dissolus, et leurs derniers neveux, les contemporains du poëte, les plus dissolus de tous, sont-ils innocents?

L'expression *more majorum*, si fréquente dans les orateurs et les historiens, ne s'est jamais prise en mauvaise part, et ne s'est jamais entendue que des siècles reculés du bon vieux temps.

Nous n'appellerons pas les contemporains de Henri IV,

de François Ier, *majores nostri*; cette expression nous renverrait jusqu'à Charlemagne et par delà. Je m'en rapporte à votre décision.

Ah! monsieur et très-cher abbé, pourquoi nous avez-vous quittés si vite? Amoureux comme vous l'êtes, et bien résolu de revenir à votre auteur favori à chaque infidélité de vos maîtresses, un ou deux ans de séjour de plus à Paris, et nous saurions tout cela. Revenez donc vous faire tromper encore par les femmes les plus aimables de la terre, et nous défricher le poëte le plus intéressant de l'antiquité.

A juger du siècle où vivaient les hommes qu'Horace désigne ici par *majores*, il faut que ce soient ou les vieux Romains, si l'on s'en rapporte à la fondation d'édifices caducs dont la construction attestait leur piété, et dont la ruine décelait l'impiété de leurs derniers descendants; ou que ce soient les contemporains de la première guerre punique, et la suite ascendante de leurs aïeux, si l'on s'en tient à l'opposition des mœurs honnêtes que le poëte exalte, aux mœurs dissolues qu'il censure. Qu'en pensez-vous?

Mais à quelque temps qu'on juge à propos de remonter, convenez qu'il y a peu d'art et de bon sens à dire à des méchants qu'ils seront punis sans l'avoir mérité. On aura beau m'objecter que les païens étaient imbus, comme nous, de l'opinion atroce que les dieux recherchaient sur les enfants les fautes de leurs pères, je ne vois que de la subtilité dans cette réponse, et que de la maladresse dans un poëte qui déprime au jugement des neveux leurs ancêtres dont il va tout à l'heure préconiser les vertus.

Si je remarque que des édifices sont bien vieux lorsqu'ils tombent en ruine, *ædesque labentes*, on prétend, contre le terme précis *labentes*, qu'ils avaient été détruits dans le tumulte des guerres civiles; l'on date l'ode de la chute récente d'un édifice sacré, et je me tais; mais je n'en suis pas plus convaincu.

Voyons maintenant si l'expression *majorum immeritus* est ou n'est pas latine. Mais auparavant disons un mot de ce qui donna lieu à la composition de l'ode.

[Horace fait ici la fonction de l'abbé Coyer, à qui le contrôleur général de l'Averdy avait accordé une pension de deux mille

livres pour préparer, par de petits ouvrages agréables, les opérations du ministère[1]. Les temples tombaient en ruine. Auguste se proposa de les relever. La dépense était énorme. Sous prétexte d'apaiser les dieux, en réparant les statues et les édifices sacrés, il forma le projet de diminuer les fortunes immenses de quelques particuliers sur lesquels il répartirait cette entreprise, en assignant à celui-ci tel édifice à relever, tel autre à celui-là. Suétone nous a transmis et les édifices et les noms de ceux qui avaient fourni à la reconstruction; et le poëte courtisan, toujours à l'affût de ce qui pouvait être agréable à son maître, dispose les riches à supporter cette espèce d'imposition, et les peuples à l'exiger d'eux, par le tableau des malheurs qu'ils ont encourus, et la menace des maux qui les attendent encore.

La marche du poëte épicurien est d'une scélératesse très-secrète; il masque la politique du tyran avec le respect pour les dieux; il montre des calamités passées et présentes; il en annonce de plus grandes pour l'avenir; les dieux sont irrités, ils se sont vengés, ils se vengeront bien davantage encore. C'est ainsi qu'il suscite la frayeur et le fanatisme des petits contre la résistance des grands, dans le cas où ils murmureraient du sacrifice de leurs richesses, au rétablissement dispendieux des temples caducs. Peut-être fut-ce la ruine toute récente d'un édifice sacré qui inspira cette idée à Auguste, dont la passion de régner despotiquement ne négligeait aucune occasion d'affaiblir les forces des hommes puissants. Si cette conjecture est vraie, elle suffit pour nous faire sentir toute la difficulté de connaître l'esprit et d'apprécier le mérite des ouvrages anciens[2].]

1. On peut regarder comme ayant été écrits dans ce but, par l'abbé Coyer, *La Noblesse commerçante,* Londres (Paris), 1756; *Chinki,* histoire cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays, Londres, 1768, etc. L'Averdy avait en effet le premier accordé la noblesse aux commerçants, et donné la liberté d'exercer toutes les professions. *Chinki* était destiné à battre en brèche les maîtrises.

2. Ces deux pages, dans lesquelles Diderot trace rapidement et à grands traits le plan de l'ode d'Horace, et montre, par des faits rapprochés avec esprit, le but que ce poëte, un des courtisans les plus fins et les plus déliés de la cour d'Auguste, s'y est proposé, ne se trouvent point dans l'édition que les rédacteurs de la *Décade philosophique* ont donnée de cette Lettre, n° 30 de leur journal *. Leur manuscrit n'était vraisemblablement que la première pensée de l'auteur. Il a revu depuis cet

* En publiant cette lettre les rédacteurs de la *Décade* disaient : « On connaît dans Diderot le philosophe, le romancier, l'auteur dramatique, le voici maintenant latiniste et grammairien,

La nature des mots et leur construction dépendent des idées qu'ils représentent et de la manière qu'elles en sont représentées. Joignez au verbe *dico, bene, male, inter, vale,* un adverbe, une préposition, un verbe; et ces mots deviennent aussitôt quatre noms substantifs qui serviront de régime direct à l'actif de leur verbe, et de sujet de convenance ou de nominatif à son passif. A l'actif on dira : *benedico tibi,* je te dis du bien; *interdico tibi domo mea; dico tibi inter a,* ou *ab domo mea,* je t'interdis ma maison. Au passif, *benedicetur a me tibi,* le bien t'est dit par moi; *interdicetur a me domo mea,* l'éloignement de ma maison t'est prescrit. C'est la règle de tous les verbes que les grammairiens appellent neutres, et qui sont, comme on voit, et pour l'observer en passant, tout aussi actifs que les autres.

En conséquence du même principe, ce n'est point de la source dont les adjectifs et les participes sont émanés que provient leur différence : elle naît de l'état de la chose énoncée. Si cet état est indiqué comme momentané, ou, pour parler plus précisément, si ce n'est qu'une action, le mot qui l'énonce est un participe; si l'état de la chose est habituel et durable, c'est un adjectif; mais qu'arrive-t-il alors? C'est que le participe caractéristique d'une habitude, en quittant sa nature de parti-

écrit auquel il a fait encore plusieurs autres additions, qui manquent également dans l'imprimé. Le manuscrit sur lequel je publie aujourd'hui cette ingénieuse Lettre est celui même de Diderot : il est corrigé en plusieurs endroits de sa main, et il a servi de copie pour l'édition générale de ses Œuvres; recueil précieux dont ce philosophe s'occupait encore avec intérêt quelques mois avant sa mort. J'ignore par quelle voie les deux opuscules de Diderot *, déjà imprimés à différentes époques dans la *Décade,* sont parvenus aux rédacteurs de ce journal; mais ils n'en ont eu que des copies plus ou moins fautives et toutes deux incomplètes. Il est fâcheux que leur zèle et leur empressement à recueillir çà et là des monuments épars des travaux d'un grand homme aient été si mal récompensés. S'ils eussent daigné me consulter sur ce point seulement, j'aurais pu leur être de quelque utilité; ils auraient trouvé en moi un homme très-disposé à seconder à cet égard leurs efforts; je leur aurais confié avec plaisir les originaux de ces opuscules, sur lesquels ils auraient ensuite rectifié les copies qu'ils en avaient; et le public, les lettres, et Diderot y auraient également gagné (N.)

toujours ingénieux et piquant dans son style. On nous saura gré d'avoir publié ses observations sur une très-belle ode d'Horace quand même on ne serait pas de son avis sur le sens d'un mot d'où il fait dépendre le sens de l'ode entière. » *Décade philosophique,* 14e volume, p. 147, an V.

* Le second de ces opuscules est celui qui suit.

cipe, prend celle de l'adjectif, et ne garde d'autre régime direct que celui de l'abstrait qu'il renferme. Les verbes même ne sont pas exempts de cette métamorphose, ni de la loi qu'elle entraîne.

Je ne disconviens pas qu'on n'ait quelquefois laissé le régime direct au participe transformé en adjectif; mais c'est l'effet d'un usage fréquent et journalier; et les exemples contraires sont et plus communs et plus conformes au génie de la langue, qui n'a et ne peut avoir d'autre principe universel sur les mots que la soumission au sens; et dans l'exemple dont il s'agit, l'autorité du sens est telle, qu'il en est peu d'aussi facile à réduire à la syntaxe vulgaire.

Mais examinons la loi de cette réduction; et soit le problème général proposé : *Un mot étant donné avec son sujet de convenance et son régime direct, en trouver tous les indirects.*

Décomposez le mot en ses équivalents, et suppléez ceux qui ne servent qu'à compléter le sens.

Cela fait, vous vous apercevrez bientôt que vous ne décomposez ni adjectifs, ni participes transformés en adjectifs, que l'abstrait ou l'attribut n'en soit, ou absolu, ou relatif à quelque objet extérieur. S'il est relatif, c'est qu'il émane lui-même ou qu'il s'étend sur cet objet. Dans le premier cas, il exigera le nom de l'objet dont il émane à l'ablatif; c'est la question *unde.* Dans le second cas, il exigera ou le datif ou l'accusatif, avec les prépositions *ad* ou *in.* C'est la question *quo.* Je dirai donc *ornatus virtute,* parce que l'objet dont il s'agit tire son lustre de la vertu; *utilis ad bellum* ou *bello,* parce que l'objet, au contraire, donne de l'avantage pour la guerre; *amatus mihi,* parce que celui qui est aimé de moi me donne le goût que j'ai pour lui.

Mais si l'abstrait ou l'attribut de l'adjectif ne se rapporte à aucune des questions de lieu, plus d'autre régime à lui donner que le génitif, ce que la décomposition rend sensible. Exemple : *Integer vitæ, memor patris, indignus avorum, indoctus pilæ;* c'est-à-dire ayant la vie intègre, la mémoire de son père, n'ayant pas la dignité de ses aïeux, la science de la paume; et *immeritus avorum,* n'ayant pas le mérite de ses aïeux; *majorum,* de ses premiers ancêtres.

Quoi qu'on puisse dire d'*indignor,* remarquez que la prépo-

sition *in* ne s'incorpore jamais ni aux verbes ni aux véritables participes, etc.

Et veuillez, monsieur et cher abbé, conclure de tout ce qui précède qu'*immeritus majorum* est aussi latin qu'*indoctus pilæ*.

« Mais il n'y a point de passage connu, où *indigne de ses ancêtres* soit rendu par *immeritus majorum*. »

D'accord; mais lorsque le poëte entasse les preuves historiques, physiques et morales, pour montrer aux Romains qu'ils ne méritent pas leurs ancêtres; lorsqu'il compare les victoires de ceux-ci avec les défaites des premiers; lorsqu'il oppose la continence des aïeux aux adultères qui corrompent le sang des familles de leurs neveux; lorsqu'il reproche aux neveux de s'être avilis au point de donner eux-mêmes à leurs enfants des leçons d'une corruption dont ils ne rougissent plus; ne me dit-il pas plus clairement que Jean Despautère, qu'*immeritus majorum* est latin, et très-latin; et cet exemple, fût-il le seul, ne suffirait-il pas pour latiniser l'expression?

Y a-t-il un autre auteur qu'Horace qui ait dit *immeritus mori*, pour qui méritait de ne pas mourir; et cet *immeritus mori* n'est-il pas tout autrement étrange qu'*immeritus avorum? Virtus recludens immeritis mori cœlum, etc.*

Immeritus mori, immeritus majorum, ἀνάξιος τῶν πατρῶν, sont des façons de dire que les Romains ont empruntées des Grecs, chez lesquels ἀνάξιος est synonyme à *immeritus*.

Tous les auteurs français subsistants renferment-ils toutes les expressions, tous les tours français? La circonstance ne fait-elle pas tous les jours éclore des mots, hasarder des expressions, dont l'adoption date du moment? N'est-ce pas même l'histoire de toutes les langues, filles du besoin, de l'harmonie et de l'analogie?

« Mais je trouve le sens de l'ode très-clair, sans ce tour insolite; et je me moque de l'analogie. »

Le tour ne me paraît point insolite; sans ce tour, l'ode me paraît obscure; et cette analogie, dont vous vous moquez, est la fondatrice des règles de la grammaire : c'est elle qui a moulé les unes sur les autres toutes les phrases qui se ressemblent. Bannissez l'analogie d'une langue, et ce n'est plus qu'un chaos bizarre; il n'y a plus de rudiments à faire.

« Mais il y a un certain goût de bonne latinité qui admet *immeritus mori*, et qui rejette *immeritus avorum*. »

Ce certain goût de bonne latinité est bien sujet à caution dans une langue morte depuis si longtemps, aussi licencieuse que la latine, aussi abondante en tours de phrases proscrits par la grammaire générale, et de manières de dire que nous appellerions barbares, si elles n'étaient justifiées par l'emploi que les meilleurs auteurs en ont fait.

Lorsque j'étudiais le latin sous la férule des écoles publiques, un piége que je tendais à mon régent, et qui me réussissait toujours, c'était d'employer ces phrases insolites; il se récriait, il se déchaînait contre moi; et quand il s'était bien déchaîné, bien récrié, je renvoyais par une petite citation toutes ses injures à Virgile, à Cicéron ou à Tacite.

Il y a un rapport quelconque entre le nombre des expressions que nous ne pouvons appuyer aujourd'hui sur des autorités, et celui des bons ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Cette perte est à peu près de neuf dixièmes. Hé bien! qui sait si cet *immeritus*, si choquant pour M. Naigeon, n'était pas d'un usage commun?

Ce n'est point un orateur, un historien que nous examinons; c'est un enthousiaste, c'est un poëte; c'est un écrivain, que la difficulté de son art et que sa verve mettent au-dessus des règles vulgaires. Combien de tours que nous pardonnons à nos poëtes, et que nous reprocherions à nos prosateurs! J'en trouverais dans notre Racine, le plus pur peut-être de tous les écrivains du monde. Hé bien! jusqu'à Horace on avait dit : *indignus avorum;* il est le premier qui ait dit : *immeritus :* où est l'impossibilité ou l'absurdité de cette supposition?

Lorsqu'une manière de dire, telle, par exemple, qu'*immeritus mori*, ne se trouve qu'une fois dans la collection des auteurs d'une langue, comment juge-t-on qu'elle est bonne? Par la nécessité du sens; le sens a-t-il jamais décidé plus fortement qu'ici? Par l'analogie; jamais tour de phrase a-t-il eu plus d'analogie? Par l'importance de l'écrivain; en peut-on citer un plus important qu'Horace? Par la licence de la langue; après la grecque, en connaissons-nous une plus licencieuse que la latine, où la création des mots et des phrases n'était bornée que par l'incompatibilité des idées; encore s'affranchit-elle de

cette règle sacrée, lorsqu'elle dit : *Non veto dimitti : verum cruciari fame;* phrase qui, en bonne logique, me présente un sens exactement contraire à celui que Phèdre avait dans l'esprit.

La licence doit s'introduire dans une langue avec l'inversion; c'est une suite de la nécessité d'être clair, quelquefois dans une matière très-obscure, et cela en dépit d'un désordre de mots qui tient l'esprit suspendu.

Je gage qu'il y a dans Pline le naturaliste et dans Tacite cent tours de phrases qui ne sont qu'à eux. M. Naigeon le nie [1]. Moi, je le gage. Je fais plus, je soutiens qu'il n'y a si mince auteur grec, latin, italien, anglais, français, allemand, qui n'ait quelque tour qui lui soit propre.

Quand nous ne trouverions que des objets inanimés en régime direct de *mereri* ou *merere*, employé pour dire les mériter ou être digne de les avoir ou de les avoir eus, n'en serait-ce pas assez pour qu'un poëte y substituât de son autorité privée des noms de personnes sous le même rapport? Ne peut-on pas aussi bien mériter une femme, qu'un emploi; un bienfaiteur, qu'un bienfait? Je ne vois rien de plus naturel que de passer de l'un à l'autre. *Immeritus beneficiorum* serait certainement très-latin; pourquoi donc *immeritus uxoris, avi,* ne le serait-il pas?

1. Je ne doute nullement qu'il ne me soit arrivé plusieurs fois, dans le cours de ma vie, d'avancer des paradoxes, peut-être même des absurdités (car à qui n'en échappe-t-il pas, soit dans la conversation, soit même dans des écrits composés dans le silence et le recueillement du cabinet?); mais je suis très-sûr de n'avoir pas dit celle que Diderot m'attribue ici un peu légèrement, et faute d'avoir fait réflexion que ce qu'il me fait dire ne serait pas une simple absurdité, mais l'assertion d'un ignorant ou d'un fou; et je ne suis pas assez l'un ou l'autre pour raisonner aussi mal. Mais voici une preuve plus directe, et même sans réplique, que mon opinion sur cette question, purement grammaticale, diffère essentiellement de celle que Diderot me prête; c'est qu'ayant lu Tacite plus de cent fois, et le sachant même presque par cœur, j'y ai remarqué certains mots qui lui sont propres; d'autres déjà employés avant lui, mais auxquels il donne une acception différente, et qui deviennent aussi l'expression d'autant d'idées nouvelles. On y trouve même des ellipses très-hardies et des formes de phrases que je n'ai rencontrées ni dans les deux Pline, ni dans aucun des auteurs qui ont écrit avant ou après lui. Il est évident, ce me semble, qu'ayant fait souvent cette observation, en lisant cet excellent historien; ayant même noté à la marge de mon exemplaire, ces ellipses, ces phrases et ces expressions qui lui sont particulières, et qui donnent à son style serré, vif et précis, ce caractère original qui frappe tout lecteur attentif, je n'ai pu ni penser ni dire ce que Diderot m'impute ici. Il change d'ailleurs l'état de la question, sans rendre sa cause meilleure, et sans faire un pas de plus vers la solution du problème

Mais heureusement je trouve de quoi rassurer le grammairien le plus pusillanime. Voici un exemple de Plaute, où l'on voit *mereri* et *merere* indistinctement appliqués aux choses et aux personnes :

> Verum illud est, maxumaque adeo pars vostrorum intellegit,
> Quibus anus domi sunt uxores, quæ vos dote meruerunt.
>
> PLAUT. *Mostellaria,* act. I, scèn. III.

« Cela est vrai ; et vous le comprenez tous, vous autres qui avez à la maison des sempiternelles qui n'ont mérité que par leur dot de vous avoir pour époux. »

Or, si l'on dit en latin *mereri* ou *merere virum dote,* mériter par sa dot d'avoir un mari, il ne sera pas moins libre de dire : *Mereri* ou *merere majores virtute;* et en supprimant le titre, *mereri* ou *merere majores,* et en transformant le participe en adjectif, *immeritus majorum.*

Savez-vous ce qui a consacré *majorum* régime de *delicta?* c'est la mesure du vers qui les a unis par un repos après *majorum;* et si bien unis que nous ne pouvons plus les séparer.

proposé. En effet, de quoi s'agissait-il entre nous? de savoir, non pas s'il y a dans Pline et dans Tacite des tours de phrase qui ne sont qu'à eux; c'est un fait si évident pour tous ceux qui entendent ces auteurs, qu'il n'a pas besoin de preuves; mais de citer un passage pris indistinctement dans les écrivains du siècle d'Auguste ou des siècles suivants, où *immeritus* se trouverait gouverner le génitif, comme, par exemple, *immeritus majorum,* pour signifier *indigne de vos ancêtres.* C'est ce passage décisif que je n'ai cessé de demander à Diderot, parce que la question, ainsi réduite au plus simple terme, écarte nécessairement toutes les discussions incidentes dont on voudrait l'embarrasser; et qu'au fond, c'est le seul moyen de déterminer avec exactitude la ponctuation des deux premiers vers de cette belle ode, et d'en fixer désormais le vrai sens d'une manière invariable. Tant qu'on s'en tiendra à cet égard à de simples assertions, à des raisons de convenance, ou même à d'autres exemples d'adjectifs qui gouvernent le génitif, comme *indignus avorum, indoctus pilæ, impatiens laboris iræ, impatiens, etc.,* et à d'autres généralités de cette espèce, je serai fondé à croire qu'on n'a point de meilleure preuve à m'alléguer; et je dirai à Diderot, dont la lettre est d'ailleurs remplie d'observations très-justes et très-fines sur les langues en général, et en particulier sur le génie de la langue latine, que ces observations, qu'on peut regarder comme une nouvelle preuve de la variété de ses connaissances, ne justifient point l'acception étrange et très-insolite dans laquelle il prend l'*immeritus majorum;* mais que, soit que le lecteur se range de son avis ou du mien, il résultera toujours de cette lettre un certain nombre de vérités indépendantes du petit système qu'elles étaient destinées à établir, et qui ne pouvaient être trouvées que par un homme de beaucoup d'esprit et d'une sagacité peu commune. (N.)

Et pour vous soulager un peu de ce ramage barbare des grammairiens, souffrez que je m'arrête un moment sur le merveilleux de cette importante machine qu'on appelle une langue. L'entendement humain est le petit cadre sur lequel vient se peindre l'image de la nature; et la langue est la contre-épreuve de cette image infinie. De là cette ressemblance, cette uniformité de moyens dans toutes les langues, qui ont été, qui sont et qui seront. De là le plus ou moins d'aptitude d'un peuple à entendre, écrire ou parler une autre langue, morte ou vivante, que sa langue naturelle. De là le latin des Français plus mauvais que celui des Italiens; le latin des Allemands, des Anglais, des Danois, des Russes, plus mauvais que celui des Français; et chez toutes les nations, les femmes bien élevées, plus propres à fixer la pureté de la langue que les savants, que les orateurs, que les poëtes. Les savants l'étendent; les orateurs l'harmonisent; les poëtes brisent ses entraves. Ce sont des fous sublimes qui ont leur franc-parler.

Je relis l'ode d'Horace; et il me vient en pensée que, si le poëte s'adressait à la génération qui suivra, peut-être ce *delicta* pourrait-il conserver son régime *majorum*. Vérifiez cette conjecture[1]; ensuite prononcez pour *delicta majorum*, ou pour *immeritus majorum*, il n'en restera pas moins dans cette lettre quelques vues grammaticales dont j'aurai abusé, mais dont un autre pourra faire, dans une meilleure circonstance, une appli-

1. Ce paragraphe prouve avec quelle sincérité Diderot cherchait le vrai, même dans les choses les plus indifférentes. On voit ici que, revenant sur la même difficulté qui l'avait d'abord arrêté, il en avait déjà entrevu une nouvelle solution qui rend la première inutile, en ce point seulement, que les vérités générales qu'on y trouve ne sont pas applicables au passage en question. Je dois dire encore que, depuis l'époque de cette lettre, elle a été plusieurs fois entre Diderot et moi un sujet de conversation. De nouvelles raisons, de ma part, pour ne rien changer à la ponctuation du premier vers de l'ode, et de celle de Diderot, un examen plus approfondi de cette même ode, l'avaient pleinement converti sur ce point. Il était même charmé de ce que je n'avais pas été de son avis, parce que les différentes objections que je lui avais faites lui avaient donné occasion d'éclaircir une matière assez obscure, où la grammaire et la logique étaient également intéressées; et qu'il était résulté de cette différence d'opinion quelques vues grammaticales qu'on pourrait appliquer utilement à d'autres cas : et il avait raison.

Au reste, l'abbé Galiani n'approuva ni la ponctuation que Diderot proposait, ni le sens qu'il donnait à *immeritus majorum*. Il faisait de cette ode un dialogue où chaque interlocuteur avait sa strophe particulière : explication qu'il justifiait avec beaucoup d'esprit, mais que je ne crois pas plus vraie que celle de Diderot. (N.)

cation plus heureuse; et croyez surtout qu'il me conviendrait bien davantage de vous dire ces choses de vive voix que de vous les écrire; de voir votre perruque déposée sur le coin de la cheminée et votre tête fumante, et de vous entendre entamer un sujet, le suivre, l'approfondir, et, chemin faisant, jeter des rayons de lumière dans les recoins les plus obscurs de la littérature, de l'antiquité, de la politique, de la philosophie et de la morale.

Quis desiderio sit pudor, aut modus
Tam cari capitis. . . . .
Ergo *Galianum* perpetuus sopor
Urget! . . . . . .
Multis ille bonis flebilis occidit;
Nulli flebilior quam mihi. . . . .

Ce qu'Horace disait à Virgile de la mort de Quintilius, je l'ai dit cent fois à Crimm, au baron de Gleichen, de votre absence de Paris et de votre séjour à Naples :

— Sed levius fit patientia,
Quidquid corrigere est nefas.

Et sur ce, je vous salue et vous embrasse en mon nom et au nom de toute la société.

Ce vingt-cinq mai mil sept cent soixante-treize.

SATIRE I

SUR

LES CARACTÈRES ET LES MOTS DE CARACTÈRE DE PROFESSION, ETC.

Quot capitum vivunt, totidem studiorum
Millia.
HORAT. *Serm.* lib. II, *sat.* I.

A MON AMI M. NAIGEON

SUR UN PASSAGE
DE LA PREMIÈRE SATIRE DU SECOND LIVRE D'HORACE

Sunt quibus in satira videar nimis acer, et ultra
Legem tendere opus.
HORAT. *Serm.* lib. II, *sat.* I, v. 1-2.

N'avez-vous pas remarqué, mon ami, que telle est la variété de cette prérogative qui nous est propre, et qu'on appelle raison, qu'elle correspond seule à toute la diversité de l'instinct des animaux? De là vient que sous la forme bipède de l'homme il n'y a aucune bête innocente ou malfaisante dans l'air, au fond des forêts, dans les eaux, que vous ne puissiez reconnaître : il y a l'homme loup, l'homme tigre, l'homme renard, l'homme taupe, l'homme pourceau, l'homme mouton ; et celui-ci est le plus commun. Il y a l'homme anguille; serrez-le tant qu'il vous plaira, il vous échappera. L'homme brochet, qui dévore tout; l'homme serpent, qui se replie en cent façons diverses ; l'homme ours, qui ne me déplaît pas; l'homme aigle, qui plane au haut des cieux; l'homme corbeau, l'homme épervier, l'homme et l'oiseau de proie. Rien de plus rare qu'un homme qui soit homme de toute pièce; aucun de nous qui ne tienne un peu de son analogue animal.

Aussi, autant d'hommes, autant de cris divers.

Il y a le cri de la nature; et je l'entends lorsque Sara dit du sacrifice de son fils : *Dieu ne l'eût jamais demandé à sa mère.* Lorsque Fontenelle, témoin des progrès de l'incrédulité, dit : *Je voudrais bien y être dans soixante ans, pour voir ce que cela deviendra;* il ne voulait qu'y être. On ne veut pas mourir; et l'on finit toujours un jour trop tôt. Un jour de plus, et l'on eût découvert la quadrature du cercle.

Comment se fait-il que, dans les arts d'imitation, ce cri de nature qui nous est propre soit si difficile à trouver? Comment se fait-il que le poëte qui l'a saisi, nous étonne et nous transporte? Serait-ce qu'alors il nous révèle le secret de notre cœur?

Il y a le cri de la passion; et je l'entends encore dans le poëte, lorsque Hermione dit à Oreste :

Qui te l'a dit?

lorsqu'à

Ils ne se verront plus,

Phèdre répond :

Ils s'aimeront toujours!

à côté de moi, lorsqu'au sortir d'un sermon éloquent sur l'aumône, l'avare dit : *Cela donnerait envie de demander;* lorsqu'une maîtresse surprise en flagrant délit dit à son amant : *Ah! vous ne m'aimez plus, puisque vous en croyez plutôt ce que vous avez vu que ce que je vous dis;* lorsque l'usurier agonisant dit au prêtre qui l'exhorte : *Ce crucifix, en conscience, je ne saurais prêter là-dessus plus de cent écus; encore faut-il m'en passer un billet de vente.*

Il y eut un temps où j'aimais le spectacle, et surtout l'opéra. J'étais un jour à l'Opéra entre l'abbé de Canaye[1] que vous connaissez, et un certain Montbron[2], auteur de quelques brochures où l'on trouve beaucoup de fiel et peu, très-peu de talent. Je venais d'entendre un morceau pathétique, dont les paroles et la musique m'avaient transporté. Alors nous ne connaissions pas

1. Voir t. V, p. 487.

2. Fougeret de Montbron, auteur du *Canapé couleur de feu,* de la *Henriade travestie,* du *Cosmopolite,* de *Margot la ravaudeuse,* etc.

Pergolèse; et Lulli était un homme sublime pour nous. Dans le transport de mon ivresse je saisis mon voisin Montbron par le bras, et lui dis : « Convenez, monsieur, que cela est beau. » L'homme au teint jaune, aux sourcils noirs et touffus, à l'œil féroce et couvert, me répond : « Je ne sens pas cela.

— Vous ne sentez pas cela?

— Non; j'ai le cœur velu... »

Je frissonne; je m'éloigne du tigre à deux pieds; je m'approche de l'abbé de Canaye, et lui adressant la parole : « Monsieur l'abbé, ce morceau qu'on vient de chanter, comment vous a-t-il paru? » L'abbé me répond froidement et avec dédain : « Mais assez bien, pas mal.

— Et vous connaissez quelque chose de mieux?

— D'infiniment mieux.

— Qu'est-ce donc?

— Certains vers qu'on a faits sur ce pauvre abbé Pellegrin :

Sa culotte attachée avec une ficelle
Laisse voir par cent trous un cul plus noir qu'icelle.

C'est là ce qui est beau ! »

Combien de ramages divers, combien de cris discordants dans la seule forêt qu'on appelle société! « Allons! prenez cette eau de riz. — Combien a-t-elle coûté? — Peu de chose. — Mais encore combien? — Cinq ou six sous peut-être. — Et qu'importe que je périsse de mon mal, ou par le vol et les rapines? » ... « Vous, qui aimez tant à parler, comment écoutez-vous cet homme si longtemps? — J'attends; s'il tousse ou s'il crache, il est perdu. » ... « Quel est cet homme assis à votre droite? — C'est un homme d'un grand mérite, et qui écoute comme personne. » ... Celui-ci dit au prêtre qui lui annonçait la visite de son Dieu : *Je le reconnais à sa monture : c'est ainsi qu'il entra dans Jérusalem...* Celui-là, moins caustique, s'épargne dans ses derniers moments l'ennui de l'exhortation du vicaire qui l'avait administré, en lui disant : *Monsieur, ne vous serais-je plus bon à rien?...* Et voilà le cri de caractère.

Méfiez-vous de l'homme singe. Il est sans caractère; il a toutes sortes de cris.

« Cette démarche ne vous perdra pas, vous ; mais elle perdra votre ami ? — *Eh ! que m'importe, pourvu qu'elle me sauve ?* — Mais votre ami ? — *Mon ami, tant qu'il vous plaira, moi d'abord.* » ... « Croyez-vous, monsieur l'abbé, que Mme Geoffrin vous reçoive chez elle avec grand plaisir ? — *Qu'est-ce que cela me fait, pourvu que je m'y trouve bien ?* » ... Regardez cet homme-ci, lorsqu'il entre quelque part ; il a la tête penchée sur sa poitrine, il s'embrasse, il se serre étroitement pour être plus près de lui-même. Vous avez vu le maintien et vous avez entendu le cri de l'homme personnel, cri qui retentit de tout côté. C'est un des cris de la nature.

« *J'ai contracté ce pacte avec vous, il est vrai ; mais je vous annonce que je ne le tiendrai pas.* — Monsieur le comte, vous ne le tiendrez pas ! et pourquoi cela, s'il vous plaît ? — *Parce que je suis le plus fort...* » Le cri de la force est encore un des cris de la nature... « *Vous penserez que je suis un infâme, je m'en moque...* » Voilà le cri de l'impudence.

« *Mais ce sont, je crois, des foies d'oie de Toulouse ?* — Excellents ! délicieux ! — *Eh ! que n'ai-je la maladie dont ce serait là le remède !...* » Et c'est l'exclamation d'un gourmand qui souffrait de l'estomac.

— Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.....

Et voilà le cri de la flatterie, de la bassesse et des cours. Mais ce n'est pas tout.

Le cri de l'homme prend encore une infinité de formes diverses de la profession qu'il exerce. Souvent elles déguisent l'accent du caractère.

Lorsque Ferrein dit : « *Mon ami tomba malade, je le traitai ; il mourut, je le disséquai ;* » Ferrein fut-il un homme dur ? Je l'ignore.

« Docteur, vous arrivez bien tard.

— Il est vrai.

— Cette pauvre mademoiselle du Thé[1] n'est plus.

— Elle est morte !

1. Quelle est cette demoiselle du Thé ? Ce n'est à coup sûr pas la fameuse courtisane qui ne mourut qu'en 1820.

— Oui. Il a fallu assister à l'ouverture de son corps; je n'ai jamais eu un plus grand plaisir de ma vie... »

Lorsque le docteur parlait ainsi, était-il un homme dur? Je l'ignore. L'enthousiasme de métier, vous savez ce que c'est, mon ami. La satisfaction d'avoir deviné la cause secrète de la mort de Mlle du Thé fit oublier au docteur qu'il parlait de son amie. Le moment de l'enthousiasme passé, le docteur pleura-t-il son amie? Si vous me le demandez, je vous avouerai que je n'en crois rien.

« *Tirez, tirez, il n'est pas ensemble.* » Celui qui tient ce propos d'un mauvais Christ qu'on approche de sa bouche n'est point un impie. Son mot est de son métier; c'est celui d'un sculpteur agonisant.

Ce plaisant abbé de Canaye, dont je vous ai parlé, fit une petite satire bien amère et bien gaie des petits dialogues de son ami Rémond de Saint-Mard[1]. Celui-ci, qui ignorait que l'abbé fût l'auteur de la satire, se plaignait un jour de cette malice à une de leurs communes amies[2]. Tandis que Saint-Mard, qui avait la peau tendre, se lamentait outre mesure d'une piqûre d'épingle, l'abbé placé derrière lui et en face de la dame, s'avouait auteur de la satire, et se moquait de son ami en tirant la langue. Les uns disaient que le procédé de l'abbé était malhonnête; d'autres n'y voyaient qu'une espièglerie. Cette question de morale fut portée au tribunal de l'érudit abbé Fénel[3], dont on ne put jamais obtenir d'autre décision, sinon, que *c'était un usage chez les anciens Gaulois de tirer la langue...* Que conclurez-vous de là? Que l'abbé de Canaye était un méchant? Je le crois. Que l'autre abbé était un sot? Je le nie. C'était un homme qui avait consumé ses yeux et sa vie à des recherches d'érudition, et qui ne voyait rien dans ce monde de quelque importance en comparaison de la restitution d'un passage ou de la découverte d'un ancien usage. C'est le pendant du géomètre, qui, fatigué des éloges dont la capitale retentissait lorsque Racine donna son *Iphigénie*, voulut lire cette *Iphigénie* si vantée. Il prend la pièce; il se retire dans un coin; il lit une scène,

1. *Nouveaux dialogues des Dieux* ou *Réflexions sur les passions*. Amsterdam, 1711.
2. Mme Geoffrin.
3. De l'Académie des Inscriptions, auteur d'un *Plan systématique de la religion et des dogmes des anciens Gaulois*. Mort, comme Saint-Mard, en 1753.

deux scènes ; à la troisième, il jette le livre en disant : « *Qu'est-ce que cela prouve?...* » C'est le jugement et le mot d'un homme accoutumé dès ses jeunes ans à écrire à chaque bout de page : « *Ce qu'il fallait démontrer.* »

On se rend ridicule ; mais on n'est ni ignorant, ni sot, moins encore méchant, pour ne voir jamais que la pointe de son clocher.

Me voilà tourmenté d'un vomissement périodique ; je verse des flots d'une eau caustique et limpide. Je m'effraye ; j'appelle Thierry. Le docteur regarde, en souriant, le fluide que j'avais rendu par la bouche, et qui remplissait toute une cuvette. « Eh bien ! docteur, qu'est-ce qu'il y a?

— Vous êtes trop heureux ; vous nous avez restitué la *pituite vitrée* des Anciens que nous avions perdue... »

Je souris à mon tour, et n'en estimai ni plus ni moins le docteur Thierry.

Il y a tant et tant de mots de métier, que je fatiguerais à périr un homme plus patient que vous, si je voulais vous raconter ceux qui se présentent à ma mémoire en vous écrivant. Lorsqu'un monarque, qui commande lui-même ses armées, dit à des officiers qui avaient abandonné une attaque où ils auraient tous perdu la vie sans aucun avantage : « *Est-ce que vous êtes faits pour autre chose que pour mourir?...* » il dit un mot de métier.

Lorsque des grenadiers sollicitent auprès de leur général la grâce d'un de leurs braves camarades surpris en maraude, et lui disent : « *Notre général, remettez-le entre nos mains. Vous le voulez faire mourir, nous savons punir plus sévèrement un grenadier : il n'assistera point à la première bataille que vous gagnerez...,* » ils ont l'éloquence de leur métier. Éloquence sublime ! Malheur à l'homme de bronze qu'elle ne fléchit pas ! Dites-moi, mon ami, eussiez-vous fait pendre ce soldat si bien défendu par ses camarades? Non. Ni moi non plus.

« Sire, et la bombe !

— Qu'a de commun la bombe avec ce que je vous dicte ?... »

« Le boulet a emporté la timbale ; mais le riz n'y était pas... » C'est un roi[1] qui a dit le premier de ces mots ; c'est un soldat qui a dit le second ; mais ils sont l'un et l'autre d'une âme ferme ; ils n'appartiennent point à l'état.

1. Charles XII, roi de Suède. (Br.)

Y étiez-vous lorsque le castrat Caffarelli[1] nous jetait dans un ravissement que ni ta véhémence, Démosthène! ni ton harmonie, Cicéron! ni l'élévation de ton génie, ô Corneille! ni ta douceur, Racine! ne nous firent jamais éprouver? Non, mon ami, vous n'y étiez pas. Combien de temps et de plaisirs nous avons perdu sans nous connaître!... Caffarelli a chanté; nous restons stupéfaits d'admiration. Je m'adresse au célèbre naturaliste Daubenton, avec lequel je partageais un sofa. « Eh bien! docteur, qu'en dites-vous?

— Il a les jambes grêles, les genoux ronds, les cuisses grosses, les hanches larges; c'est qu'un être privé des organes qui caractérisent son sexe, affecte la conformation du sexe opposé...

— Mais cette musique angélique!...

— Pas un poil de barbe au menton...

— Ce goût exquis, ce sublime pathétique, cette voix!

— C'est une voix de femme.

— C'est la voix la plus belle, la plus égale, la plus flexible, la plus juste, la plus touchante!... » Tandis que le virtuose nous faisait fondre en larmes, Daubenton l'examinait en naturaliste.

L'homme qui est tout entier à son métier, s'il a du génie, devient un prodige; s'il n'en a point, une application opiniâtre l'élève au-dessus de la médiocrité. Heureuse la société où chacun serait à sa chose, et ne serait qu'à sa chose! Celui qui disperse ses regards sur tout, ne voit rien ou voit mal : il interrompt souvent, et contredit celui qui parle et qui a bien vu.

Je vous entends d'ici, et vous vous dites : Dieu soit loué! J'en avais assez de ces cris de nature, de passion, de caractère, de profession; et m'en voilà quitte... Vous vous trompez, mon ami. Après tant de mots malhonnêtes ou ridicules, je vous demanderai grâce pour un ou deux qui ne le soient pas.

« Chevalier, quel âge avez-vous?

— Trente ans.

— Moi j'en ai vingt-cinq; eh bien! vous m'aimeriez une soixantaine d'années, ce n'est pas la peine de commencer pour si peu... » — C'est le mot d'une bégueule. — Le vôtre est d'un

1. Caffarelli, appelé de Naples par Louis XV pour amuser la Dauphine pendant sa grossesse, vint à Paris en 1753, et son talent comme chanteur ne contribua pas peu à l'enthousiasme que provoqua alors la musique italienne.

homme sans mœurs. C'est le mot de la gaieté, de l'esprit et de la vertu. Chaque sexe a son ramage; celui de l'homme n'a ni la légèreté, ni la délicatesse, ni la sensibilité de celui de la femme. L'un semble toujours commander et brusquer; l'autre se plaindre et supplier... Et puis celui du célèbre Muret, et je passe à d'autres choses.

Muret tombe malade en voyage; il se fait porter à l'hôpital. On le place dans un lit voisin du grabat d'un malheureux attaqué d'une de ces infirmités qui rendent l'art perplexe. Les médecins et les chirurgiens délibèrent sur son état. Un des consultants propose une opération qui pouvait également être salutaire ou fatale. Les avis se partagent. On inclinait à livrer le malade à la décision de la nature, lorsqu'un plus intrépide dit : *Faciamus experimentum in anima vili.* Voilà le cri de la bête féroce. Mais d'entre les rideaux qui entouraient Muret s'élève le cri de l'homme, du philosophe, du chrétien : *Tanquam foret anima vilis, illa pro qua Christus non dedignatus est mori!* Ce mot empêcha l'opération ; et le malade guérit [1].

A cette variété du cri de la nature, de la passion, du caractère, de la profession, joignez le diapason des mœurs nationales, et vous entendrez le vieil Horace dire de son fils : *Qu'il mourût;* et les Spartiates dire d'Alexandre : *Puisque Alexandre veut être Dieu, qu'il soit Dieu.* Ces mots ne désignent pas le caractère d'un homme; ils marquent l'esprit général d'un peuple.

Je ne vous dirai rien de l'esprit et du ton des corps. Le clergé, la noblesse, la magistrature, ont chacun leur manière de commander, de supplier et de se plaindre. Cette manière est traditionnelle. Les membres deviennent vils et rampants: le corps garde sa dignité. Les remontrances de nos parlements n'ont pas toujours été des chefs-d'œuvre; cependant Thomas, l'homme de lettres le plus éloquent, l'âme la plus fière et la plus digne, ne les aurait pas faites; il ne serait pas demeuré en deçà; mais il serait allé au delà de la mesure.

Et voilà pourquoi, mon ami, je ne me presserai jamais de demander quel est l'homme qui entre dans un cercle. Souvent cette question est impolie, presque toujours elle est inutile. Avec un peu de patience et d'attention, on n'importune ni le maître ni

1. Anecdote déjà contée, t. III, p. 362.

la maîtresse de la maison, et l'on se ménage le plaisir de deviner.

Ces préceptes ne sont pas de moi; ils m'ont été dictés par un homme très-fin, et il en fit en ma présence l'application chez Mlle Dornais, la veille de mon départ pour le grand voyage[1] que j'ai entrepris en dépit de vous. Il survint sur le soir un personnage qu'il ne connaissait pas; mais ce personnage ne parlait pas haut : il avait de l'aisance dans le maintien, de la pureté dans l'expression, et une politesse froide dans les manières. « C'est, me dit-il à l'oreille, un homme qui tient à la cour. » Ensuite il remarqua qu'il avait presque toujours la main droite sur sa poitrine, les doigts fermés et les ongles en dehors. « Ah! ah! ajouta-t-il, c'est un exempt des gardes du corps; et il ne lui manque que sa baguette. » Peu de temps après, cet homme conte une petite histoire. « Nous étions quatre, dit-il, Mme et M. tels, Mme de *** et moi... » Sur cela, mon instituteur continua : « Me voilà entièrement au fait. Mon homme est marié; la femme qu'il a placée la troisième est sûrement la sienne; et il m'a appris son nom en la nommant. »

Nous sortîmes ensemble de chez Mlle Dornais. L'heure de la promenade n'était pas encore passée; il me propose un tour aux Tuileries; j'accepte. Chemin faisant, il me dit beaucoup de choses déliées et conçues dans des termes fort déliés; mais comme je suis un bon homme, bien uni, bien rond, et que la subtilité de ses observations m'en dérobait la vérité, je le priai de les éclaircir par quelques exemples. Les esprits bornés ont besoin d'exemples. Il eut cette complaisance, et me dit :

« Je dînais un jour chez l'archevêque de Paris. Je ne connais guère le monde qui va là; je m'embarrasse même peu de le connaître; mais son voisin, celui à côté duquel on est assis, c'est autre chose. Il faut savoir avec qui l'on cause; et, pour y réussir, il n'y a qu'à laisser parler et réunir les circonstances. J'en avais un à déchiffrer à ma droite. D'abord l'archevêque lui parlant peu et assez sèchement, ou il n'est pas dévot, me dis-je, ou il est janséniste. Un petit mot sur les jésuites m'apprend que c'est le dernier. On faisait un emprunt pour le clergé; j'en prends occasion d'interroger mon homme sur les ressources de ce corps. Il me les développe très-bien, se plaint de ce qu'ils

1. Celui de Hollande en 1773, et de Russie. (N.)

sont surchargés, fait une sortie contre le ministre de la finance, ajoute qu'il s'en est expliqué nettement en 1750 avec le contrôleur général. Je vois donc qu'il a été agent du clergé. Dans le courant de la conversation, il me fait entendre qu'il n'a tenu qu'à lui d'être évêque. Je le crois homme de qualité; mais comme il se vante plusieurs fois d'un vieil oncle lieutenant général, et qu'il ne dit pas un mot de son père, je suis sûr que c'est un homme de fortune qui a dit une sottise. Comme il me conte les anecdotes scandaleuses de huit ou dix évêques, je ne doute pas qu'il ne soit méchant. Enfin, il a obtenu, malgré bien des concurrents, l'intendance de *** pour son frère. Vous conviendrez que si l'on m'eût dit, en me mettant à table : c'est un janséniste, sans naissance, insolent, intrigant, qui déteste ses confrères, qui en est détesté, enfin, c'est l'abbé de ***; on ne m'aurait rien appris de plus que j'en ai su, et qu'on m'aurait privé du plaisir de la découverte. »

La foule commençait à s'éclaircir dans la grande allée. Mon homme tire sa montre, et me dit : « Il est tard, il faut que je vous quitte, à moins que vous ne veniez souper avec moi.

— Où?

— Ici près, chez Arnould.

— Je ne la connais pas.

— Est-ce qu'il faut connaître une fille pour aller souper chez elle? Du reste, c'est une créature charmante, qui a le ton de son état et celui du grand monde. Venez, vous vous amuserez.

— Non, je vous suis obligé; mais, comme je vais de ce côté, je vous accompagnerai jusqu'au cul-de-sac Dauphin... »

Nous allons, et en allant il m'apprend quelques plaisanteries cyniques d'Arnould, et quelques-uns de ses mots ingénus et délicats[1]. Il me parle de tous ceux qui fréquentent là; et chacun d'eux eut son mot... Appliquant à cet homme même les principes que j'en avais reçus, moi, je vois qu'il fréquente dans de la bonne et de la mauvaise compagnie... « Ne fait-il pas des vers? me demandez-vous...

— Très-bien.

— N'a-t-il pas été lié avec le maréchal de Richelieu?

1. On peut s'édifier sur ce point au moyen du livre de MM. de Goncourt: *Sophie Arnould*. Poulet-Malassis, 1857, in-18.

— Intimement.

— Ne fait-il pas sa cour à la comtesse de Grammont?

— Assidûment.

— N'y a-t-il pas sur son compte?...

— Oui, une certaine histoire de Bordeaux; mais je n'y crois pas. On est si méchant dans ce pays-ci; on y fait tant de contes; il y a tant de coquins intéressés à multiplier le nombre de leurs semblables!

— Vous a-t-il lu sa *Révolution de Russie?*

— Oui.

— Qu'en pensez-vous?

— Que c'est un roman historique assez bien écrit et très-intéressant, un tissu de mensonges et de vérités que nos neveux compareront à un chapitre de Tacite[1]. »

Et voilà, me dites-vous, qu'au lieu de vous avoir éclairci un passage d'Horace, je vous ai presque fait une satire à la manière de Perse. — Il est vrai. — Et que vous croyez que je vous en tiens quitte? — Non.

Vous connaissez Burigny?

— Qui ne connaît pas l'ancien, l'honnête, le savant et fidèle serviteur de Mme Geoffrin?

— C'est un très-bon et très-savant homme[2].

— Un peu curieux.

— D'accord.

— Fort gauche.

— Il en est d'autant meilleur. Il faut toujours avoir un petit ridicule qui amuse nos amis.

— Eh bien! Burigny?

— Je causais avec lui, je ne sais plus de quoi. Le hasard voulut qu'en causant je touchai sa corde favorite, l'érudition; et voilà mon érudit qui m'interrompt, et se jette dans une digression qui ne finissait pas.

1. C'est ici qu'il fallait nommer Rulhière, pour les quelques lecteurs qui ne l'auraient pas deviné, et non en tête de cette conversation, comme l'a fait Naigeon. Les *Anecdotes sur les révolutions de Russie* tourmentèrent longtemps Catherine II, qui chercha par tous les moyens à les supprimer. Elles ne parurent qu'après sa mort. On verra dans la *Correspondance* comment Diderot évita à la princesse Daschkoff une visite de cet homme, visite compromettante pour une amie de l'impératrice.

2. Jean Levesque de Burigny (1692-1785), historien, auteur de *l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (1766), attribué à Fréret.

— Cela lui arrive tous les jours, et jamais sans qu'on en soit plus instruit.

— Et qu'un endroit d'Horace, qui m'avait paru maussade, devient pour moi d'un naturel charmant, et d'une finesse exquise.

— Et cet endroit?

— C'est celui où le poëte prétend qu'on ne lui refusera pas une indulgence qu'on a bien accordée à Lucilius, son compatriote. Soit que Lucilius fût Appulien ou Lucanien, dit Horace, je marcherai sur ses traces.

— Je vous entends, et c'est dans la bouche de Trébatius, dont Horace a touché le texte favori, que vous mettez cette longue discussion sur l'histoire ancienne des deux contrées. Cela est bien et finement vu.

— Quelle vraisemblance, à votre avis, que le poëte sût ces choses! Et, quand il les aurait sues, qu'il eût assez peu de goût pour quitter son sujet, et se jeter dans un fastidieux détail d'antiquités!

— Je pense comme vous.

— Horace dit :

. . . . . Sequor hunc, Lucanus, an Appulus.

L'érudit Trébatius prend la parole à *Anceps*, et dit à Horace : « Ne brouillons rien, vous n'êtes ni de la Pouille, ni de la Lucanie; vous êtes de Venouse, qui laboure sur l'un et l'autre finage. Vous avez pris la place des Sabelliens après leur expulsion. Vos ancêtres furent placés là comme une barrière qui arrêta les incursions des Lucaniens et des Appuliens. Ils remplirent cet espace vacant, et firent la sécurité de notre territoire contre deux violents ennemis. C'est du moins une tradition très-vieille. » L'érudit Trébatius, toujours érudit, instruit Horace sur les chroniques surannées de son pays. Et l'érudit Burigny, toujours érudit, m'explique un endroit difficile d'Horace, en m'interrompant précisément comme le poëte l'avait été par Trébatius.

— Et vous partez de là, vous, pour me faire un long narré des mots de nature et des propos de passion, de caractère et de profession?

— Il est vrai. Le tic d'Horace est de faire des vers; le tic de Trébatius et de Burigny, de parler antiquité; le mien, de moraliser; et le vôtre[1]...

— Je vous dispense de me le dire : je le sais.

— Je me tais donc. Je vous salue; je salue tous nos amis de la rue Royale et de la cour de Marsan, et me recommande à votre souvenir qui m'est cher.

P.-S. Je lirais volontiers le commentaire de l'abbé Galiani[2] sur Horace, si vous l'aviez. A quelques-unes de vos heures perdues, je voudrais que vous lussiez l'ode troisième du troisième livre,

Justum et tenacem propositi virum;

et que vous me découvrissiez ailleurs la place de la strophe :

Aurum irrepertum, et sic melius situm,

qui ne tient à rien de ce qui précède, à rien de ce qui suit, et qui gâte tout.

Quant aux deux vers de l'épître dixième du premier livre,

Imperat aut servit collecta pecunia cuique,
Tortum digna sequi potius, quam ducere funem,

voici comme je les entends.

Les confins des villes sont fréquentés par les poëtes qui y cherchent la solitude, et par les cordiers qui y trouvent un long

1. Ce passage ne peut avoir aucun sens pour le public; mais il était très-clair pour Diderot et pour moi, et cela suffisait dans une lettre qui pouvait être interceptée et compromettre celui à qui elle était écrite. Comme il n'y a plus aujourd'hui aucun danger à donner le mot de cette énigme, qui peut d'ailleurs exciter la curiosité de quelques lecteurs, je dirai donc que Diderot, souvent témoin de la colère et de l'indignation avec lesquelles je parlais des maux sans nombre que les prêtres, les religions et les dieux de toutes les nations avaient faits à l'espèce humaine, et des crimes de toute espèce dont ils avaient été le prétexte et la cause, disait des vœux ardents que je formais *pectore ab imo,* pour l'entière destruction des idées religieuses, quel qu'en fût l'objet, que *c'était mon tic,* comme celui de Voltaire était d'*écraser l'infâme.* Il savait de plus que j'étais alors occupé d'un Dialogue entre un déiste, un sceptique et un athée; et c'est à ce travail, dont mes principes philosophiques lui faisaient pressentir le résultat, qu'il fait ici allusion, mais en termes si obscurs et si généraux, qu'un autre que moi n'y pouvait rien comprendre; et c'est précisément ce qu'il voulait. (N.)

2. Alors manuscrit.

espace pour filer leur corde; *collecta pecunia*, c'est la filasse entassée dans leur tablier. Alternativement, elle obéit au cordier, et commande au chariot. Elle obéit quand on la file; elle commande quand on la tord. Pour la seconde manœuvre, la corde est accrochée d'un bout à l'émérillon du rouet, et de l'autre à l'émérillon du chariot, instrument assez semblable à un petit traîneau. Ce traîneau est chargé d'un gros poids qui en ralentit la marche, qui est en sens contraire de celle du cordier. Le cordier qui file s'éloigne à reculons du rouet, le chariot qui tord s'en approche. A mesure que la corde filée se tord par le mouvement du rouet, elle se raccourcit, et, en se raccourcissant, tire le chariot vers le rouet. Horace nous fait donc entendre que l'argent, ainsi que la filasse, doit faire la fonction du chariot, et non celle du cordier; suivre la corde torse, et non la filer; rendre notre vie plus ferme, plus vigoureuse, mais non la diriger. Le choix et l'ordre des mots employés par le poëte indiquent l'emprunt métaphorique d'une manœuvre que le poëte avait sous les yeux, et dont son goût exquis a sauvé la bassesse[1].

1. On presserait jusqu'à la dernière goutte tous les commentaires et les commentateurs passés et présents, qu'on n'en tirerait pas de quoi composer, sur quelque passage que ce soit, une explication aussi naturelle, aussi ingénieuse, aussi vraie, et d'un goût aussi délicat, aussi exquis. Ces deux vers m'avaient toujours arrêté; et le sens que j'y trouvais ne me satisfaisait nullement. Les interprètes et les traducteurs d'Horace n'ont pas même soupçonné la difficulté de ce passage : et leurs notes le prouvent assez. Il fallait, pour l'entendre, avoir la sagacité de Diderot; et surtout connaître comme lui la manœuvre des différents arts mécaniques, particulièrement de celui auquel le poëte fait ici allusion : et j'avoue, à ma honte, que la plupart de ces arts, dont je sens d'ailleurs toute l'importance et toute l'utilité, n'ont jamais été l'objet de mes études. Je suis bien ignorant sur ce point; mais il n'est plus temps aujourd'hui de réparer à cet égard le vice de mon éducation, et je crois aussi celui de beaucoup d'autres. Ces différentes connaissances, dont on a si souvent occasion de faire usage dans le cours de sa vie, ne sont pas du genre de celles qu'on peut acquérir par la méditation, par des études faites à l'ombre et dans le silence du cabinet. Ici il faut agir, se déplacer; il faut visiter toutes les sortes d'ateliers; faire, comme Diderot, travailler devant soi les artistes; travailler soi-même sous leurs yeux; les interroger; et, ce qui est encore plus difficile, savoir entendre leurs réponses souvent obscures, parce qu'ils ne veulent pas se rendre plus clairs; et quelquefois aussi parce qu'ils n'en ont pas le talent. (N.)

MISCELLANEA

LITTÉRAIRES

La plupart des morceaux qui vont suivre étaient destinés à la *Correspondance* de Grimm. Un certain nombre se trouvent dans les éditions qu'en ont données MM. Barbier et Taschereau. D'autres sont inédits. Il ne nous a pas toujours été facile de retrouver leur date, et pour quelques-uns cela nous a été tout à fait impossible, les renseignements donnés par Diderot étant incomplets et les ouvrages cités ayant été oubliés par les bibliographes. Nous avons placé à la fin ces morceaux, en général très-courts.

MISCELLANEA

LITTÉRAIRES

SUR

L'ASSEMBLÉE DE CYTHÈRE

PAR LE COMTE ALGAROTTI[1]

1758

On ne savait ce qu'était devenu l'Amour; il s'était renfermé dans son temple; il y méditait sur le discrédit où son empire commençait à tomber. Il avait à ses côtés la Volupté qui languissait, les Jeux et les Ris qui ne battaient que d'une aile, les Grâces qui commençaient à s'attrister : il ne savait quel parti prendre. La Volupté lui conseilla de s'éclaircir sur toute l'étendue du mal avant que de songer à y remédier. L'Amour y consentit; et à l'instant même trois jeunes Amours furent dépêchés : l'un en France, où il fut en un moment; un second en Angleterre, où le pauvre petit pensa périr de la migraine et être suffoqué de la fumée; et un troisième en Italie, qui s'arrêtait à chaque pas, tant il trouvait de belles choses à voir. Ils arrivèrent pourtant, et revinrent avec trois femmes fort instruites de l'état des affaires amoureuses dans les trois royaumes. Le voyage

1. L'ouvrage, écrit en italien, sous le titre : *Il Congresso di Citera,* a été traduit sous ceux de *le Congrès,... les États généraux,... l'Assemblée de Cythère.* Ce dernier titre appartient à la traduction de Mlle Menon, 1758, in-12.

de la Française fut court : les Françaises vont vite; l'Anglaise eut des accès de spleen qui la retinrent un peu sur la route; l'Italienne ne voulait aller que de nuit, tant elle craignait les surveillants. L'Amour les attendait avec impatience : les voilà. On les introduit; on leur apprend le sujet de leur voyage; elles veulent parler toutes trois à la fois. On prend le carquois d'un Amour, on y met trois billets : la plus jeune des Grâces en tire un, ce fut celui de l'Anglaise; un second, ce fut celui de la Française; le billet de l'Italienne resta au fond du carquois : elles parlèrent dans cet ordre... L'Anglaise dit en quatre mots que l'Amour était inconnu dans sa patrie; que les hommes brutaux et farouches y passaient la vie sous trois différents états de stupidité : dans le vin, avec les prostituées et dans la politique... La Française dit que son pays était le plus joli pays du monde, qu'on y aimait depuis le matin jusqu'au soir, qu'on y faisait à l'Amour, en un jour, plus de sacrifices nouveaux qu'on ne lui en offrait en un an dans toutes les contrées du monde; que, dans cette heureuse contrée, on avait réduit la tendresse à sa juste valeur, qu'on y avait du plaisir sans peine, et des amants sans conséquence; qu'ils ne passaient pas pour les plus discrets du monde, qu'ils parlaient un peu, mais qu'on n'en rougissait plus; que cela était fort bien comme cela, et qu'on pouvait l'en croire, parce qu'elle avait du goût, et que franchement elle ne connaissait personne qui en eût autant; que l'Amour n'avait rien de mieux à faire que d'établir la galanterie française par toute la terre; et que de la proposer, elle, pour modèle à toutes les femmes; parce que, sans vanité, il trouverait plus facilement à en proposer de plus mauvais que de meilleurs... L'Italienne se plaignit d'une bizarrerie des peuples de son pays, qui n'étaient pas cependant sans ressources, à ce qu'elle croyait; ensuite elle se déchaîna contre les plaisirs des sens, et se mit à prêcher de toute son éloquence l'amour platonique... Quoiqu'elle parlât comme un ange, et qu'elle citât souvent Pétrarque qui avait aimé et chanté pendant vingt ans madame Laure, en tout bien et en tout honneur, et qui l'avait pleurée en chantant pendant vingt autres, l'Amour ne put s'empêcher de bâiller, et la Française d'éclater de rire. Alors l'Italienne comprit qu'elle en avait assez dit, et l'Amour se leva de dessus son trône... Il dit un mot à l'oreille de la Volupté; et

voici le jugement que la Volupté prononça : ... Qu'il fallait qu'incessamment on commençât à Londres d'aimer, sans faire toutefois de la tendresse une affaire trop sérieuse; qu'on ferait bien d'y mettre un peu plus d'importance en France; et qu'en Italie on ferait encore mieux de le spiritualiser un peu moins. Elle ajouta beaucoup d'autres belles choses au milieu desquelles l'Amour disparut, et les trois femmes sortirent du temple... Elles trouvèrent des amants sous le vestibule : l'Anglaise avait l'air assez gaie, et ne paraissait plus menacée de vapeurs; on remarquait une empreinte de langueur et de mélancolie dans les regards de la Française; l'Italienne laissait apercevoir à travers un air passionné des désirs assez vifs et peu platoniques... On servit une collation où l'Anglaise but des liqueurs d'Italie qui lui parurent fort bonnes; la Française, de la bière d'Angleterre qui lui parut admirable, et l'Italienne, quelques verres d'un vin de Champagne mousseux qui lui donnèrent beaucoup de vivacité... Et ce fut la fin de l'ouvrage, que je trouvai mauvais parce qu'il ne faisait ni sentir ni penser.

SUR FRÉDÉRIC II[1]

1760

Frédéric II, né en 1712, a depuis vingt ans donné à l'univers le spectacle rare d'un guerrier, d'un législateur et d'un philosophe sur le trône. Son amour pour les lettres ne lui fait point oublier ce qu'il doit à ses sujets et à sa gloire. Sa conduite et sa valeur ont longtemps soutenu les efforts réunis des plus grandes puissances de l'Europe. Sans faste dans sa cour, actif et infatigable à la tête des armées, inébranlable dans l'adversité, il a arraché le respect et l'admiration de ceux même qui travaillaient à sa perte. La postérité, qui ne juge point par des succès que le hasard guide, lui assignera parmi les plus grands hommes un rang que l'envie ne peut lui disputer de son vivant. On a publié sous son nom différents ouvrages de prose en langue française; ils ont une élégance, une force, et même une pureté qu'on admirerait dans les productions d'un homme qui aurait reçu de la nature un excellent esprit, et qui aurait passé sa vie dans la capitale. Ses poésies, qu'on nous a données sous le titre d'*Œuvres du Philosophe de Sans-Souci*, sont pleines d'idées, de chaleur et de vérités grandes et fortes. J'ose assurer que si le monarque qui les écrivait à plus de trois cents lieues de la France, s'était promené un an ou deux dans le faubourg Saint-Honoré, ou dans le faubourg Saint-Germain, il serait un des premiers poëtes de notre nation. Il ne fallait que le souffle le plus léger d'un homme de goût pour en chasser quelques grains de la poussière des

1. Cette appréciation doit avoir été provoquée par la publication des *Œuvres du Philosophe de Sans-Souci*, Potsdam (Paris), 1760. La première phrase nous donne aussi cette date, Frédéric étant monté sur le trône en 1740.

sables de Berlin. Nos poëtes, qui n'ont que de la correction, de l'expression et de l'harmonie, perdront beaucoup de valeur dans les siècles à venir, lorsque le temps qui amène la ruine de tous les empires, aura dispersé les peuples de celui-ci, anéanti notre langue, et donné d'autres habitants à nos contrées. Il n'en sera pas ainsi des vers du philosophe de Sans-Souci; l'œil scrupuleux n'y reconnaîtra plus de vernis étranger; et les pensées, les comparaisons, tout ce qui fait le mérite réel et vrai d'un morceau de poésie brillera d'un éclat sans nuage; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ce petit défaut ne se remarque nullement dans les lettres mêlées de prose et de vers; elles sont pleines d'esprit, de légèreté et de délicatesse, sans le moindre vestige d'exotérisme. Il n'a manqué à cette flûte admirable qu'une embouchure un peu plus nette[1].

1. On peut voir ici une allusion à l'instrument favori de Frédéric.

LA MORT D'ABEL

POËME EN CINQ CHANTS TRADUIT DE L'ALLEMAND[1]

1761

(INÉDIT)

Ce sujet, ingrat en apparence, devient entre les mains du poëte une source de situations intéressantes.

PREMIER CHANT.

Le poëte débute par une invocation où il s'occupe à relever les charmes de la poésie et à peindre le bonheur du poëte, lorsqu'il est conduit par son génie dans la solitude, où il écoute son cœur. Cet exorde est très-beau, mais c'est celui d'un art poétique et non d'un poëme. Milton a trouvé des choses aussi sublimes et plus liées à son sujet. Il nous montre ensuite Abel et son épouse. Ils sortent de leur cabane de grand matin se tenant par la main. Thirza, c'est le nom de la sœur et de la femme d'Abel, engage son époux à lui répéter un hymne qu'il lui a déjà chanté quelquefois. Cet hymne est fort beau, c'est la louange des charmes de la nature et de la bonté de Dieu. Adam et Ève surviennent. Ils sont témoins de la tendresse d'Abel et de Thirza, Mehala, épouse de Caïn les accompagne. Mehala est triste et mélancolique. Ils entrent tous sous le berceau où Abel et Thirza sont assis. Ils mêlent leur joie. Survient Caïn. Il voit cette scène de bonheur, son cœur féroce en est irrité. Il passe.

1. De Gessner, par Huber (et Turgot). Huber enseignait alors l'allemand à Turgot, qui le pria de vouloir bien prendre la responsabilité de sa traduction et de la préface qu'il y mettrait.

Son père affligé va le trouver dans les champs et le réprimande. Caïn reçoit mal la remontrance d'Adam. Adam se sépare de lui, oppressé de douleur. Caïn le voit aller la tête baissée et les mains élevées au-dessus de sa tête. Il sent le remords. Il court après son père. Il se jette à ses pieds. Il lui demande pardon. Adam lui pardonne. Les deux frères se voient et s'embrassent. La réconciliation de Caïn et d'Abel se célèbre par un festin; et le premier chant finit avec la première journée.

L'entrevue d'Abel et de Thirza le matin est intéressante. L'arrivée d'Ève, d'Adam et de Mehala simple et bien trouvée. Le passage de Caïn, sublime, mais il y a des idées trop nouvelles, des sentiments qui ne sont pas assez anciens. Le discours de Caïn en passant est manqué. Il ne fallait qu'une ligne, mais forte, mais énergique. Adam ne parle pas à son fils Caïn avec assez de simplicité. Son discours est gâté par des idées d'une philosophie que je reconnais. La peinture d'Adam éploré, en se séparant de Caïn, est digne d'Homère. C'est comme le prêtre Chrysès au sortir du camp d'Agamemnon. « Il allait la tête baissée, triste et pensif, le long des bords arides de la mer qui faisait grand bruit. » Le retour de Caïn à son père est bien imaginé ; mais ce qu'il dit au bon homme n'est pas bien. Ils se tutoient tous, et cela me plaît. Je commence à croire que nous sommes bien loin de ces mœurs pour nous en faire des idées. Ces êtres se chérissent beaucoup ; mais le poëte n'a pas mis dans leur tendresse, une certaine nuance qui tînt à la solitude de la terre, au petit nombre de ses habitants et à l'étendue de l'espace. Il y a des répétitions heureuses de peintures, d'expressions et de sentiments. S'il eût voulu que son poëme eût eu l'air tout à fait antique, il n'avait qu'à attacher une épithète à chacun de ses personnages, et n'en nommer jamais aucun sans son épithète.

Le discours d'Ève et de ses deux enfants réconciliés est commun. Il n'y a rien là qui sorte de la première mère. En revanche l'idée de célébrer la réconciliation par un festin dont les deux sœurs font les apprêts, est très-bien. Mais pourquoi ne pas me montrer cette famille à table ? J'aurais tant aimé à les voir agir, et à les entendre causer. Pourquoi ne pas écraser des grappes de raisins entre les mains des femmes et n'en pas faire tomber le jus d'entre leurs doigts, dans les coupes de leurs maris et de

leurs enfants ? Pourquoi ne pas décrire les ustensiles de ce ménage ? Cela était difficile. Tant mieux.

DEUXIÈME CHANT.

La famille est à table. Abel demande à son père le récit de ce qui s'est passé depuis que sa mère et lui sont sortis du paradis terrestre pour entrer dans la solitude du monde. Adam allait commencer, lorsqu'il est arrêté par Ève qui lui dit : « Cher époux, laisse-moi peindre ce premier moment que tu affaiblirais par indulgence pour moi. » Cette interruption est de génie. Ève parle donc ; mais mal, froidement. Beaucoup de poésie et point de pathétique. Ce qu'elle entremêle de doux dans ses descriptions n'a pas tout le caractère de son sexe. Elle est contrite ; mais sa contrition est comme la nôtre. Adam prend la parole. Peinture de la discorde générale des êtres de la nature. Premier orage. Au milieu de cet orage Ève effrayée se jette entre les bras de son époux et s'écrie : « Il vient, il vient, le Juge. » Cette exclamation est de grand goût. Autre belle chose. L'orage se dissipe, le tonnerre ne se fait plus entendre qu'au loin, et Adam dit à Ève : « Le Juge a passé près de nous. » Beau, très-beau. Ils dorment mais d'un sommeil troublé. Ils se lèvent abattus. Ils s'avancent dans la contrée. Ils allaient, lorsqu'un oiseau blessé par un autre tombe mort aux pieds d'Ève. Première image de la mort. Elle le prend dans ses mains et elle dit : « Il ne se réveille pas ; » et Adam ajoute : « Il ne se réveillera plus. » La suite de cette scène est touchante. Ils rentrent. Première habitation de l'homme. Premier berceau du genre humain. Premiers travaux. Premiers troupeaux. Apparition d'un ange, qui les console. Rien d'intéressant dans l'entretien de l'ange et d'Adam. C'est la promesse que la connaissance de Dieu ne s'éteindra point parmi les hommes, avec une ébauche de la loi ancienne et de la loi nouvelle. Institution du premier culte. Premier sacrifice sanglant. Combien de richesses ! Mais j'attends un événement qui m'empêche de m'intéresser beaucoup à ce qui précède, ce sont les premières couches d'Ève. Première automne. Premières provisions. Premier hiver. Premier printemps. Que son retour fut frappant pour eux ! Ils ne s'y atten-

daient pas. Première semaille. Première culture. Mais me voilà bien attrapé. Ève a mis son premier-né au monde, et nous n'y étions ni Adam, ni le poëte, ni moi. Elle s'était éloignée de la cabane, et Adam inquiet de son absence la trouve étendue sur la terre avec un enfant couché sur son sein. Je ne sais si le poëte a bien fait d'écarter Adam de sa femme, lorsqu'elle mit au monde Caïn. Il me semble que la peinture des douleurs de sa mère ne devait pas lui être épargnée. Quoi de plus propre à l'attendrir et à le toucher? Et la pensée d'Adam dans ce moment? N'a-t-il pas dû croire que sa femme mourrait en donnant la vie? Et tout cela n'était-il pas bon à dire? Adam répète à ses enfants le discours d'Ève sur son premier-né, et la prière qu'il fit. Je n'en suis pas trop content. C'est qu'il n'y a pas un pas dans cet ouvrage dont on puisse sortir sans un effort de génie. Il m'attendrit seulement où il aurait dû me faire fondre en larmes. Ce poëte a trop de peintures et d'images, et pas assez de sentiments. Lisez, mon ami, mon difficile ami, la naissance des autres enfants d'Ève, et vous verrez que Gessner est toujours au dessous de la situation qu'il imagine. Adam achève son récit; la famille se retire, et le second chant finit avec la seconde journée.

TROISIÈME CHANT.

Je tombe de sommeil, cependant je ne me coucherai pas sans avoir lu ce troisième chant. Adam va dormir avec Ève. Caïn avec Mehala, Abel avec Thirza, et moi je dormirai seul.

Abel en se retirant avec Thirza sa bien-aimée avait le cœur rempli de joie et se croyait réconcilié avec son frère. Mehala était aussi bien aise; mais Caïn s'en offense; un démon appelé Anamalec se mêle ici de leurs affaires et ramène le trouble dans l'âme de Caïn. Je n'aime pas cette machine. Il fallait tout tirer du caractère de Caïn et de la méchanceté naturelle. Qu'en pensez-vous, mon ami? Vous n'êtes pas apparemment réconcilié avec le merveilleux? Tout ceci est un mélange de bon et de mauvais goût. Imaginez que cet Anamalec parle de principes moraux, de juste et d'injuste, etc.

La première famille éveillée sort de ses cabanes. Ève est

éplorée. Elle a des pressentiments du malheur qui doit arriver. Elle s'en ouvre à ses filles, mais toujours avec trop de poésie et d'esprit. Adam avait souffert pendant la nuit. Ses enfants se rassemblent autour de lui, excepté Caïn. Il était à son travail. Adam croit qu'il va mourir et il s'y résout ; il écarte ses enfants. Il demeure seul avec sa femme. Il lui parle de sa fin, des malédictions qu'on donnera à sa cendre, de la douleur que sa perte lui causera, etc. Il s'assoupit. Sa femme pleure et prie à côté de lui.

Il y a ici un peu d'embarras dans la conduite du poëme. On croit d'abord que Caïn n'a point vu les angoisses de son père, et puis l'on voit qu'on s'est trompé. On lui fait tenir sur les souffrances de son père un discours qui peut être supportable dans l'original mais qui est maussade dans la traduction. C'est une espèce de satire de ceux qui craignent de voir dans la douleur les personnes qui leur sont chères. La prière d'Abel sur Adam n'est pas mieux. Il faudrait assommer à coups de pierres un enfant qui parlerait comme lui dans une pareille conjoncture. Le poëte trouve bien l'occasion de parler, mais il ne sait pas ce qu'il doit dire. Un ange apparaît à Abel et lui donne le secret d'un apozème : cela pourrait être beau, mais cela est maussade : Abel exécute l'ordre de l'ange ; il prépare le breuvage salutaire ; il le porte à son père et Adam guérit.

Cependant Caïn inquiet revient des champs. Il ne veut pas que son père meure sans avoir reçu sa bénédiction. Il est béni, mais il est mécontent que la bénédiction ne lui ait pas été offerte comme à son frère. Il soupire après le repos qu'il n'a pas. Il se rappelle avec chagrin les préférences que ses parents et le ciel même semblent accorder à son frère. La nuit approche. Adam remercie Dieu à l'entrée de sa cabane. Il y a des prières dans Homère qui auraient pu servir de modèle à l'auteur. Adam, après avoir prié, se retire dans sa cabane et les deux frères s'entretiennent sur l'action de grâce qu'ils rendront à Dieu, de la santé rétablie de leur père. Ils font chacun un sacrifice. Abel immole un agneau. Caïn offre des fruits. Le sacrifice d'Abel est accepté du ciel ; celui de Caïn est rejeté. Celui-ci s'irrite et s'exhale en imprécations, et le troisième chant et la troisième journée finissent.

QUATRIÈME CHANT.

Caïn se lève avant le jour. Il erre dans les ténèbres traînant avec lui sa mélancolie. Il va. Il cherche le repos. Il le trouve pour un moment. La peinture de Caïn dormant, est d'une beauté particulière. Il rêve. Il voit en songe sa postérité malheureuse. Anamalec s'approche de lui. Il lui inspire des pensées funestes. Il voit le sort heureux des enfants d'Abel. Abel s'approche de son frère endormi. Il invite la nature au silence. Il s'adresse aux oiseaux. Bavardage d'opéra. Caïn s'éveille. Il entre en fureur à la vue de son frère. Ce qu'il dit est presque burlesque. Abel cherche à le calmer. Il se jette à ses pieds. Caïn prend une massue et lui brise la tête. Cette scène, la principale du poëme, est tout à fait manquée. Anamalec triomphe. Les derniers sanglots d'un frère assassiné par son frère sont une harmonie délicieuse pour lui. Cependant la voix du sang d'Abel est montée au ciel et sa colère s'annonce par des phénomènes terribles. Dieu dit, et deux anges vont, l'un au-devant de l'âme d'Abel, l'autre à son meurtrier. L'âme de l'ange et d'Abel s'embrassent et se parlent. Toute cette fiction est ridicule. Abel est reçu dans les cieux. L'autre ange demande à Caïn où est son frère et le maudit. Caïn se maudit lui-même. L'image sanglante de son frère le poursuit. Adam et Ève sortent de leur cabane ; ils s'entretiennent de la bonté de Dieu. Ils ignorent ce qui est arrivé. Il y a des traits d'une naïveté délicieuse dans leurs discours. Mais les voilà tout contre le cadavre de leur enfant. Quelle situation ! Ève tombe pâmée en s'écriant : « Abel, Abel. » Adam la soutient. Caïn arrive en criant : « C'est moi qui l'ai tué, fuyez, tremblez, » et il passe. Adam et Ève sont à terre immobiles, muets et tremblants de tous leurs membres. Ils restent quelque temps ainsi et puis ils se désolent. Leurs plaintes sont assez belles, il y a des mots très-touchants, mais noyés. Ève n'est pas assez éperdue. Adam se possède trop. Il faudrait là beaucoup d'action forte et peu de discours, et le poëte a fait tout le contraire. Adam prend sur ses épaules le cadavre de son fils et le porte vers sa cabane. Ève le suit, et le quatrième chant finit.

CINQUIÈME CHANT.

Thirza s'éveille. Elle a été tourmentée de songes effrayants. Elle sort, elle s'adresse à la nature. Les apostrophes aux objets de la nature sont trop fréquentes et se ressemblent trop. Elle prie. Elle va. Elle cherche son époux. Elle l'appelle. Elle rencontre sa sœur Mehala. Elles s'entretiennent de la diversité de leur sort. Thirza console Mehala. Ce que celle-ci dit de sa situation est touchant, mais on dirait d'une pastorale faite après coup et plaquée. Cependant elles entendent des plaintes. Elles sont d'Ève et d'Adam. Adam arrive portant son fils mort sur ses épaules. Il est suivi de sa femme. Mehala et Thirza tombent évanouies. Adam dépose auprès d'elles le cadavre. La douleur de Thirza est bien peinte. Adam cherche à la consoler par des discours de glace. Mehala ne sait pas encore que Caïn est le meurtrier, et elle s'écrie : « Caïn, Caïn, où étais-tu lorsqu'on a tué ton frère? » Il y a là un tableau à désespérer, c'est un père, c'est une mère, ce sont deux sœurs, ce sont deux épouses, toutes ces liaisons multipliées dans les mêmes personnes reviennent à l'esprit et font de l'effet, mais plus par la force de la chose que par le talent du poëte. C'est un mélange de différentes plaintes qui s'interrompent et s'entrecoupent. Adam veut inhumer Abel, et Thirza lui dit : « Rends-le donc à la terre. » En tournant ses yeux désolés sur son père, elle ajoute : « Mais permets-moi, ô mon père, de pleurer encore sur lui et tu le rendras ensuite à la terre. » Tandis qu'Adam creuse une fosse, arrivent deux jeunes enfants de Caïn. Ils voient Thirza penchée sur Abel et ils disent entre eux : « Vois-tu, comme Thirza pleure sur lui, et comme il a les yeux immobiles sans tourner ses regards sur elle. Il ne se réveillera donc plus? O que notre père va pleurer quand il sera revenu des champs! » Cela est de toute beauté. J'en pense autant de la prière d'Adam sur son fils mort et sur son fils coupable, surtout de cet endroit que voici : « J'ai creusé un tombeau. J'ai jeté de la terre mouillée de mes larmes sur le corps de mon enfant mort. Écoute ma voix, qu'elle s'élève du fond de la sépulture de celui-ci. Pardonne à son frère. Exauce-moi, exauce-moi. » Adam inhume Abel. Ève, Thirza et Mehala

sont à terre, le visage couvert de leurs cheveux. La nuit vient. Caïn fuyait devant son remords. Au lever de la lune il se réfugie dans un endroit sombre et sa voix terrible se fait entendre dans les ténèbres. Lisez, mon ami, le commencement de son discours pour être convaincu que Gessner ne sait pas faire parler. Caïn marche. Il va à l'endroit où Abel est né. De là à l'endroit où il l'a tué; de là à son tombeau. Il y rencontre Thirza qui errait de son côté. Thirza se désole. Caïn se déteste. Thirza s'éloigne. Caïn s'avance vers les cabanes. Il tremble, il n'ose approcher. Il s'arrête à l'entrée de la sienne. Il y voit Mehala qui pleure, et ses enfants qui pleurent autour d'elle. Il entre. Cette entrevue est touchante, et comment ne le serait-elle pas? Mehala se détermine à suivre son époux. Elle prend un de ses enfants dans ses bras. Elle en tient un autre par la main. Deux autres la suivent. Et ils s'en vont.

NOTICE

SUR LA FONTAINE

1762[1]

Jean de la Fontaine naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry.

Sa famille y tenait un rang honnête.

Son éducation fut négligée; mais il avait reçu le génie, qui répare tout.

Jeune encore, l'ennui du monde le conduisit dans la retraite : le goût de l'indépendance l'en tira.

Il avait atteint l'âge de vingt-deux ans, lorsque quelques sons de la lyre de Malherbe, entendus par hasard, éveillèrent en lui la muse qui sommeillait.

Bientôt il connut les meilleurs modèles, Phèdre, Virgile, Horace et Térence, parmi les Latins; Plutarque, Homère et Platon, parmi les Grecs; Rabelais, Marot et Durfé, parmi les Français; le Tasse, Arioste et Boccace, parmi les Italiens.

Il fut marié, parce qu'on le voulut, à une femme belle, spirituelle et sage, qui le désespéra.

Tout ce qu'il y a eu d'hommes distingués dans les lettres, le recherchèrent et le chérirent. Mais ce furent deux femmes qui l'empêchèrent de sentir l'indigence.

La Fontaine, s'il reste quelque chose de toi, et s'il t'est permis de planer un moment au-dessus des temps, vois les noms de La Sablière et d'Hervart passer avec le tien aux siècles à venir!

La vie de La Fontaine ne fut, pour ainsi dire, qu'une distraction continuelle. Au milieu de la société, il en était absent. Presque imbécile pour la foule, l'auteur ingénieux, l'homme

1. Cette notice fut écrite pour l'édition des *Contes* de La Fontaine, dite des *Fermiers généraux*.

aimable ne se laissait apercevoir que par intervalles, et à des amis.

Il eut peu de livres et peu d'amis.

Entre un grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, il n'y a personne qui ne connaisse ses *Fables* et ses *Contes;* et les particularités de sa vie sont écrites en cent endroits.

Il mourut le 16 mars 1695.

Gardons le silence sur ses derniers instants, et craignons d'irriter ceux qui ne pardonnent point.

Ses concitoyens l'honorent encore aujourd'hui dans sa postérité.

Longtemps après sa mort, les étrangers allaient visiter la chambre qu'il avait occupée.

Une fois chaque année j'irai visiter sa tombe.

Ce jour-là, je déchirerai une fable de La Motte, un conte de Vergier, ou quelques-unes des meilleures pages de Grécourt.

Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph, à côté de Molière.

Ce lieu sera toujours sacré pour les poëtes et pour les gens de goût.

DE LA DISSERTATION

SUR

LA POÉSIE RHYTHMIQUE

PAR BOUCHAUD[1]

1764

Il vient de paraître une *Dissertation sur la poésie rhythmique*, tirée des portefeuilles poudreux de Saumaise ou de Casaubon, par M. Bouchaud, censeur royal et docteur agrégé de la Faculté de droit. Beaucoup de citations grecques, latines, françaises, espagnoles et italiennes; pour de l'esprit, du style, des vues, point. On peut réduire aux vingt lignes suivantes deux ou trois observations communes délayées en quatre-vingts longues pages in-8°. L'homme est fait pour parler et pour chanter. Il a d'abord parlé sans chanter et chanté sans parler; ensuite le sentiment qui le fait chanter ayant ses expressions dans la langue, il chercha naturellement à les substituer à des sons inarticulés, et il unit la parole au chant. Le chant, tout grossier qu'il était, avait une mesure; il était formé de sons variés en degrés et en durée. Ces conditions furent autant de difficultés à surmonter dans l'application de la parole au chant. Le discours, qui commande aujourd'hui à la mélodie, lui étant alors assujetti, comme il l'est à peu près en France dans ce que nous appelons des canevas, des amphigouris, des parodies, fut obligé de se partager, de se ralentir, de se hâter, de s'arrêter, de se suspendre, et de prendre une multitude de formes diverses. De là vint un mélange bizarre de vers de toutes sortes de mesures, depuis une syllabe jusqu'à vingt, trente, quarante. Voilà l'origine de la poésie en général et tout ce que l'on entend par la poésie rhythmique ou la première poésie. Chez tous les

1. Bouchaud, de l'Académie des Inscriptions, était un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Il y faisait les articles de jurisprudence civile et canonique.

peuples tant anciens que modernes on en trouve des vestiges antérieurs à la poésie métrique et aux temps policés. Après l'invention de la poésie métrique, la rhythmique devint à la vérité moins variée, moins irrégulière, mais ne s'anéantit pas tout à fait; on peut même assurer qu'elle durera tant que les hommes, touchés de certaines compositions musicales, seront tentés d'y ajuster des paroles sans beaucoup de préparations et d'exactitude : il passerait partout ailleurs, qu'il lui restera toujours un asile dans notre barbare opéra français.

Mais comment parvint-on de la poésie rhythmique à la poésie métrique? A mesure que l'oreille se forma, on s'aperçut que, entre cette multitude de vers, irréguliers, bizarres, il y en avait de plus faciles à sentir, à mesurer, à scander, à retenir, soit par le nombre pair des syllabes, soit par la marche et la succession des pieds, soit par la distribution des repos. On distingua ces vers des autres; plus on s'en servit, plus ils captivèrent l'oreille. Cependant le temps de faire le chant sur les paroles, et non les paroles sur le chant, arriva, et la poésie métrique naquit, se perfectionna, se sépara même du chant, fut une musique particulière, et devint ce qu'elle est aujourd'hui. La licence de la poésie originelle et rhythmique ne se remarque plus que dans certains genres de poésies libres de toute contrainte ou pleins d'enthousiasme, tels que l'ode, le dithyrambe, les épîtres familières, les contes, les fables et les poëmes, où l'artiste se laissant dominer par les phénomènes, se joue des règles et de l'exactitude, et ne suit de mesures que celles qui lui sont inspirées par la nature de ses images et le caractère de ses pensées. Les ouvrages des poëtes négligés, de Chaulieu, par exemple, ne sont presque que de la poésie rhythmique perfectionnée. En effet, le morceau suivant est-il autre chose?

Tel qu'un rocher, dont la tête
Égalant le mont Athos,
Voit à ses pieds la tempête
Troubler le calme des flots,
La mer autour bruit et gronde;
Malgré ses émotions,
Sur son front élevé règne une paix profonde
Que les fureurs de l'onde
Respectent à l'égal du nid des alcyons.

Voilà les progrès de l'art que l'auteur de la *Dissertation* a prouvé, avec une érudition enragée, s'être faits dans tous les cantons de la terre habitée. Au commencement, on courait après les assonances ou désinences semblables, et l'on voit ce goût régner dans les premiers morceaux de poésie et même de prose, en quelque langue que ce soit. C'est un cliquetis qui plut aux premiers écrivains, comme il plaît aux enfants. Il frappe et refrappe l'oreille; il arrête l'esprit sur une idée principale; il soulage la mémoire. De là la naissance de la poésie numérique et rimée, partout où la langue, bornée dans ses terminaisons, offrait beaucoup d'assonances; mais chez d'autres peuples où la variété des terminaisons rendait ces désinences semblables difficiles à trouver, où les mots étaient affectés d'une prosodie forte et marquée, où les sons se distinguèrent par des accents étendus et des durées très-sensibles, la poésie devint pédestre ou prosodique. Parmi les citations sans nombre dont le dissertateur a farci son ouvrage, il y en a une qui arrêtera tout homme de goût et toute âme noble et généreuse. Ce sont les acclamations de joie et les imprécations de fureur que le peuple poussa tumultueusement, à la mort de Commode, sous lequel il avait éprouvé toutes sortes de maux, et à l'élection de Pertinax, son successeur, dont il se promettait des jours plus heureux. Le tyran mort, les âmes affranchies de la terreur firent entendre ces cris terribles que Lampride nous a transmis, et que nous allons essayer de traduire.

« Que l'on arrache les honneurs à l'ennemi de la patrie... L'ennemi de la patrie! le parricide! le gladiateur!... Qu'on arrache les honneurs au parricide... qu'on traîne le parricide... qu'on le jette à la voirie... Qu'il soit déchiré... l'ennemi des dieux! le parricide du sénat!... à la voirie le gladiateur!... l'ennemi des dieux! L'ennemi du sénat! à la voirie, à la voirie... Il a massacré le sénat! à la voirie... il a massacré le sénat! qu'il soit déchiré à coups de croc... il a massacré l'innocent! qu'on le déchire... qu'on le déchire, qu'on le déchire... Il n'a pas épargné son propre sang! qu'on le déchire... Il avait médité ta mort! qu'on le déchire... Tu as tremblé pour nous; tu as tremblé avec nous; tu as partagé nos dangers... O Jupiter! si tu veux notre bonheur, conserve-nous Pertinax... Gloire à la fidélité des prétoriens... aux armées romaines... à la piété

du sénat!... Pertinax, nous te le demandons, que le parricide soit traîné... qu'il soit traîné; nous te le demandons... Dis avec nous, que les délateurs soient exposés aux lions... Dis, aux lions le gladiateur... Victoire à jamais au peuple romain! Liberté! victoire!... Honneur à la fidélité des soldats... aux cohortes prétoriennes!... Que les statues du tyran soient abattues... partout, partout... Qu'on abatte le parricide, le gladiateur... Qu'on traîne l'assassin des citoyens,... qu'on brise ses statues... Tu vis, tu vis, tu nous commandes, et nous sommes heureux... Ah! oui, oui, nous le sommes... nous le sommes vraiment, dignement, librement... Nous ne craignons plus... tremblez, délateurs... notre salut le veut... Hors du sénat les délateurs... A la hache, aux verges les délateurs!... Aux lions les délateurs!... Aux verges les délateurs!... Périsse la mémoire du parricide, du gladiateur!... Périssent les statues du gladiateur!... A la voirie le gladiateur!... César, ordonne les crocs... que le parricide du sénat soit déchiré!... Ordonne, c'est l'usage de nos aïeux... il fut plus cruel que Domitien... plus impur que Néron... Qu'on lui fasse comme il a fait!... Réhabilite les innocents... Rends honneur à la mémoire des innocents... Qu'il soit traîné, qu'il soit traîné!... Ordonne, ordonne, nous te le demandons tous!... Il a mis le poignard dans le sein de tous; qu'il soit traîné!... Il n'a épargné ni âge, ni sexe, ni ses parents, ni ses amis; qu'il soit traîné!... Il a dépouillé les temples; qu'il soit traîné!... Il a violé les testaments; qu'il soit traîné!... Il a ruiné les familles; qu'il soit traîné!... Il a mis les têtes à prix; qu'il soit traîné!... Il a vendu le sénat; qu'il soit traîné!... Il a spolié l'héritier; qu'il soit traîné!... Hors du sénat ses espions!... Hors du sénat ses délateurs!... Hors du sénat, les corrupteurs d'esclaves!... Tu as tremblé avec nous... Tu sais tout... Tu connais les bons et les méchants... Tu sais tout; punis qui l'a mérité... Répare les maux qu'on nous a faits... Nous avons tremblé pour toi... Nous avons rampé sous nos esclaves... Tu règnes, tu nous commandes; nous sommes heureux... Oui, oui, nous le sommes... Qu'on fasse le procès au parricide!... Ordonne, ordonne son procès!... Viens, montre-toi, nous attendons ta présence... Hélas!... les innocents sont encore sans sépulture... Que le cadavre du parricide soit traîné!... Le parricide a ouvert les tom-

beaux; il en a fait arracher les morts... Que son cadavre soit traîné ! »

Voilà une scène bien vraie. On ne la lit pas sans frisson. Il semble qu'on soit frappé des cris d'un million d'hommes rassemblés et ivres de fureur et de joie. Ou je me trompe, ou c'est là une des plus fortes et des plus terribles images de l'enthousiasme populaire.

LETTRE SUR BOULANGER

1766 [1]

Il est rare que la vie publique ou privée des savants et des philosophes qui ont marqué dans l'histoire des sciences n'offre pas quelques particularités qui méritent d'être connues : celle de *Boulanger,* enlevé par une mort prématurée aux lettres qu'il cultivait avec tant d'ardeur et de succès, doit, à plusieurs égards, exciter la curiosité du lecteur. Diderot, qui avait été intimement lié avec lui, a recueilli sur cette espèce de phénomène littéraire plusieurs faits curieux qui sont consignés dans la lettre suivante écrite à M. le baron d'Holbach, et imprimée à la tête de *l'Antiquité dévoilée par ses usages.* M. d'Holbach, qui a publié cet ouvrage dont le manuscrit lui avait été confié à ce dessein par l'auteur, avait demandé à Diderot une courte notice sur la vie de ce savant, leur ami commun; et il reçut le lendemain la lettre qu'on va lire, et dans laquelle, parmi plusieurs idées profondes et très-philosophiques, on trouve des pages de la plus grande éloquence.

NAIGEON.

Nicolas-Antoine Boulanger naquit à Paris, d'une famille honnête, le 11 novembre 1722 : il fit ses humanités au collége de Beauvais. Il montra si peu d'aptitude pour les lettres, que M. l'abbé Crevier, son professeur de rhétorique, avait peine à croire que cet homme, qui se distingua ensuite par sa pénétration et ses connaissances, sous le nom de *Boulanger,* fût le même que celui qu'il avait eu pour disciple. Ces exemples d'en-

1. L'édition de *l'Antiquité dévoilée par ses usages,* en tête de laquelle se trouve cette lettre, est de 1766; in-4° ou 3 vol. in-12.

fants rendus ineptes entre les mains des pédants[1] qui les abrutissent en dépit de la nature la plus heureuse, ne sont pas rares; cependant ils surprennent toujours.

En 1739, il s'appliqua aux mathématiques et à l'architecture, et ce ne fut pas sans succès; c'est-à-dire qu'avec les connaissances propres à ces deux genres d'études, il puisa, dans le premier, un esprit net et juste; et dans l'autre, un goût simple et grand.

Il accompagna M. le baron de Thiers à l'armée, en qualité de son ingénieur particulier, fonction qu'il exerça pendant les années 1743 et 1744, jusqu'au siége de Fribourg.

Il entra dans les ponts et chaussées en 1745, et fut envoyé dans la Champagne, la Lorraine et la Bourgogne, pour y exécuter différents ouvrages publics.

Il construisit le pont de Vaucouleurs, sur le passage de la France en Lorraine : il fut interrompu dans la conduite de celui de Foulain, près de Langres, par une maladie grave qui le relégua et le retint, une saison entière, à Châlons-sur-Marne.

Il est impossible que le séjour habituel des champs, le spectacle assidu de la nature, la vue des montagnes, des rivières et

1. Le mépris de La Fontaine pour les pédants perce dans plusieurs endroits de ses fables. Il leur fait même un reproche très-grave, et malheureusement très-fondé :

> Certain enfant qui sentait son collége ;
> Doublement sot et doublement fripon
> Par le jeune âge et par le privilége
> Qu'ont les pédants de gâter la raison, etc.

Ces vers semblent être une juste représaille du tort que les instituteurs de La Fontaine firent à sa première éducation.

« Élevé par des maîtres qui n'avaient pas, comme Socrate, l'art de faire *enfanter les esprits,* et d'en deviner, par une finesse de tact et d'instinct très-difficile à acquérir, le caractère propre et particulier, il resta vingt-deux ans dans une espèce d'inertie qui, s'il eût été moins heureusement né, aurait éteint le feu de son imagination, et peut-être entièrement brisé les ressorts les plus utiles, les plus actifs et les plus puissants de l'âme, l'intérêt et les passions. Mais il est des hommes privilégiés, que les préjugés, le pédantisme et les vues étroites de ceux auxquels on confie ordinairement l'institution de la jeunesse ne peuvent point abrutir : la société offre quelques exemples de ce fait; et La Fontaine en est un. » Voyez la notice sur la Vie de La Fontaine à la tête d'une édition de ses *Fables,* imprimée par Didot l'aîné en 1787.

Lorsque j'écrivis le passage qu'on vient de lire, je ne me rappelai pas l'exemple de *Boulanger,* dont j'aurais pu fortifier ce que je dis ici du vice de l'éducation de La Fontaine. (N.)

des forêts, l'empire absolu sur un nombreux atelier, la conduite des grands travaux, n'élèvent une âme bien faite, et ne l'étendent. Mais combien de fois n'ai-je pas vu la sienne pénétrée de compassion pour le sort de ces malheureux qu'on arrache à leur chaume, et qu'on appelle, de plusieurs lieues, à la construction des routes, sans leur fournir seulement le pain dont ils manquent, et sans donner du foin et de la paille à leurs animaux, dont on dispose! Il ne parlait jamais de cette inhumanité, si contraire au caractère d'un gouvernement doux et d'une nation bienfaisante, sans déceler une indignation amère et profonde.

Il sortit de Châlons pour venir à Paris assurer dans le sein de sa famille sa guérison et sa convalescence.

Ses supérieurs dans les ponts et chaussées, convaincus de ses talents, et satisfaits de sa conduite, l'employèrent en Touraine aux mêmes opérations qu'il avait dirigées en d'autres provinces. Partout il fit voir qu'il était possible de concilier les intérêts particuliers avec ceux de la chose publique; il était bien loin de servir les petites haines d'un homme puissant, en coupant les jardins d'un pauvre paysan par un grand chemin qui pouvait être conduit sans causer de dommage.

On sait que le corps des ponts et chaussées est distribué par généralités : il entra dans celle de Paris en 1751 : il avait obtenu le grade de sous-ingénieur en 1749.

En 1755, il fut employé sur la route d'Orléans; mais des travaux au-dessus de ses forces, et des études continuées au milieu de ces travaux, avaient épuisé sa santé naturellement faible; et il fut obligé de solliciter sa retraite des ponts et chaussées en 1758 : on la lui accorda avec un brevet d'ingénieur, distinction qu'il méritait bien, et qui, je crois, n'avait point encore été accordée. Il sentit alors que sa fin approchait; et en effet elle ne tarda pas à arriver : il mourut le 16 septembre 1759.

J'ai été intimement lié avec lui. Il était d'une figure peu avantageuse; sa tête aplatie, plus large que longue, sa bouche très-ouverte, son nez court et écrasé, le bas de son menton étroit et saillant, lui donnaient avec Socrate, tel que quelques pierres antiques nous le montrent, une ressemblance qui me frappe encore.

Il était maigre; ses jambes grêles le faisaient paraître plus grand qu'il ne l'était en effet; il avait de la vivacité dans les yeux; sérieux en société, gai avec ses amis; il se plaisait aux entretiens de philosophie, d'histoire et d'érudition. Son esprit s'était tout à fait tourné de ce côté; il était simple de caractère, et de mœurs très-innocentes; doux, quoique vif; et peu contredisant, quoique infiniment instruit. Je n'ai guère vu d'homme qui rentrât plus subitement en lui-même, lorsqu'il était frappé de quelque idée nouvelle, soit qu'elle lui vînt, ou qu'un autre la lui offrît : le changement qui se faisait alors dans ses yeux était si marqué, qu'on eût dit que son âme le quittait pour se cacher en un repli de son cerveau.

Une imagination forte, jointe à des connaissances étendues et diverses, et à une sagacité peu commune, lui indiquait des liaisons fines et des points d'analogie entre les objets les plus éloignés.

Les dernières années de sa vie furent laborieuses, contemplatives et retirées. Quelquefois je le comparais à cet insecte solitaire et couvert d'yeux, qui tire de ses intestins une soie qu'il parvient à attacher d'un point du plus vaste appartement à un autre point éloigné; et qui, se servant de ce premier fil pour base de son merveilleux et subtil ouvrage, jette à droite et à gauche une infinité d'autres fils, et finit par occuper tout l'espace environnant de sa toile : et cette comparaison ne l'offensait point. C'est dans l'intervalle du monde ancien au monde nouveau que notre philosophe tendait des fils : il cherchait à remonter de l'état actuel des choses, à ce qu'elles avaient été dans les temps les plus reculés.

Si jamais homme a montré dans sa marche les vrais caractères du génie, c'est celui-ci.

Au milieu d'une persécution domestique [1] qui a commencé avec sa vie, et qui n'a cessé qu'avec elle; au milieu des distractions les plus réitérées et des occupations les plus pénibles, il parcourut une carrière immense. Quand on feuillette ses ouvrages, on croirait qu'il a vécu plus d'un siècle; cependant il n'a vu, lu, regardé, réfléchi, médité, écrit, vécu qu'un

1. Ses parents étaient très-dévots, et il ne l'était guère. Il s'accommodait fort bien de leurs opinions, mais ils ne lui pardonnaient pas les siennes; ils disaient comme le Christ : *Celui qui n'est pas pour nous, est contre nous.* (N.)

moment : c'est qu'on peut dire de lui ce qu'Homère a dit des chevaux des dieux : autant l'œil découvre au loin d'espace dans les cieux, autant les célestes coursiers en franchissent d'un saut.

Après de mauvaises études ébauchées dans des écoles publiques, il fut jeté sur les grands chemins; ce fut là qu'il consuma son temps, sa santé et sa vie à conduire des rivières, à couper des montagnes, et à exécuter ces grandes routes qui font de la France un royaume unique, et qui caractérisent à jamais le règne de Louis XV.

Ce fut aussi là que se développa le germe précieux qu'il portait en lui. Il vit la multitude de substances diverses que la terre recèle dans son sein, et qui attestent son ancienneté et la suite innombrable de ses révolutions sous l'astre qui l'éclaire; les climats changés, et les contrées, qu'un soleil perpendiculaire brûlait autrefois, maintenant effleurées de ses rayons obliques et passagers, et chargées de glaces éternelles. Il ramassa du bois, des pierres, des coquilles; il vit dans nos carrières l'empreinte des plantes qui naissent sur la côte de l'Inde; la charrue retourner, dans nos champs, des êtres dont les analogues sont cachés dans l'abîme des mers; l'homme couché au nord sur les os de l'éléphant, et se promenant ici sur la demeure des baleines. Il vit la nourriture d'un monde présent croissant sur la surface de cent mondes passés; il considéra l'ordre que les couches de la terre gardaient entre elles; ordre tantôt si régulier, tantôt si troublé, qu'ici le globe tout neuf semble sortir des mains du grand ouvrier; là, n'offrir qu'un chaos ancien qui cherche à se débrouiller; ailleurs, que les ruines d'un vaste édifice renversé, reconstruit et renversé derechef, sans qu'à travers tant de bouleversements successifs, l'imagination même puisse remonter au premier.

Voilà ce qui donna lieu à ses premières pensées. Après avoir considéré de toutes parts les traces du malheur de la terre, il en chercha l'influence sur ses vieux habitants; de là ses conjectures sur les sociétés, les gouvernements et les religions. Mais il s'agissait de vérifier ces conjectures, en les comparant avec la tradition et les histoires; et il dit : « J'ai vu, j'ai cherché à deviner; voyons maintenant ce qu'on a dit, et ce qui

est. » Alors il porta les mains sur les auteurs latins; et il s'aperçut qu'il ne savait pas le latin : il l'apprit donc; mais il s'en manqua de beaucoup qu'il en pût tirer les éclaircissements qui lui étaient nécessaires; il trouva les Latins trop ignorants et trop jeunes.

Il se proposa d'interroger les Grecs. Il apprit leur langue, et en eut bientôt dévoré les poëtes, les philosophes et les historiens; mais il ne rencontra dans les Grecs que fictions, mensonges et vanité; un peuple défigurant tout, pour s'approprier tout; des enfants qui se repaissaient de contes merveilleux, où une petite circonstance historique, une lueur de vérité allait se perdre dans des ténèbres épaisses; partout, de quoi inspirer le poëte, le peintre et le statuaire, et de quoi désespérer le philosophe. Il ne douta pas qu'il n'y eût des récits plus antérieurs et plus simples; et il se précipita courageusement dans l'étude des langues hébraïque, syriaque, chaldéenne et arabe, tant anciennes que modernes. Quel travail! quelle opiniâtreté! Voilà les connaissances qu'il avait acquises, lorsqu'il se promit de débrouiller la mythologie.

Je lui ai entendu dire plusieurs fois que les systèmes de nos érudits étaient tous vrais; et qu'il ne leur avait manqué que plus d'étude et plus d'attention, pour voir qu'ils étaient d'accord et se donner la main.

Il regardait le gouvernement sacerdotal et théocratique comme le plus ancien connu : il inclinait à croire que les sauvages descendaient de familles errantes, que la terreur des premiers grands événements avait confinées dans des forêts où ils avaient perdu les idées de police, comme nous les voyons s'affaiblir dans nos cénobites, à qui il ne faudrait qu'un peu plus de solitude pour être métamorphosés en sauvages.

Il disait que si la philosophie avait trouvé tant d'obstacles parmi nous, c'était qu'on avait commencé par où il aurait fallu finir, par des maximes abstraites, des raisonnements généraux, des réflexions subtiles qui ont révolté par leur étrangeté et leur hardiesse, et qu'on aurait admises sans peine, si elles avaient été précédées de l'histoire des faits.

Il lisait et étudiait partout : je l'ai moi-même rencontré sur les grandes routes avec un auteur rabinique à la main.

Ses liaisons se bornaient à quelques gens de lettres, et à un petit nombre de personnes du monde.

Il était attaqué d'une maladie bizarre, qui se portait sur toutes les parties de son corps, à la tête, aux yeux, à la poitrine, à l'estomac, aux entrailles, et qui s'irritait également par des remèdes opposés. Il était allé passer quelque temps à la campagne, chez un honnête et célèbre philosophe, alors persécuté [1]. Son état était déjà très-fâcheux; il sentit qu'il empirait et se hâta de revenir à Paris dans la maison paternelle, où il mourut peu de semaines après son retour.

A juger des progrès surprenants qu'il avait faits dans les langues anciennes et modernes, dans l'histoire de la nature, celle des hommes, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs usages, la philosophie, et le peu de temps qu'il avait pu donner à l'étude, il eût été nommé parmi les plus savants hommes de l'Europe, si la nature lui avait accordé les années qu'elle accorde ordinairement à ses enfants. Mais consolons-nous; si une mort prématurée l'a ravi aux lettres et à la philosophie qu'il honorait, elle l'a ravi aussi à la fureur des intolérants, qui l'attendait : l'imprudence qu'il avait eue de répandre quelques exemplaires manuscrits de son *Despotisme oriental*, aurait infailliblement disposé du repos de ses jours; et nous aurions vu l'ami des hommes et de la vérité, fuyant de contrée en contrée devant les prêtres du mensonge, à qui il ne reste qu'à frémir de rage autour de sa tombe.

Il a écrit dans sa jeunesse une *Vie d'Alexandre*, qui n'a point été imprimée.

Il a laissé en manuscrit un dictionnaire considérable, qu'on pourrait regarder comme une concordance des langues anciennes et modernes, fondée sur l'analogie des mots simples et composés de ces langues, sans en excepter la langue française; cet ouvrage est en trois volumes *in-folio* [2].

1. *Feu M. Helvétius.* C'est à lui qu'il dédia ses *Recherches sur l'origine du despotisme oriental,* dont la première édition a été faite à Genève. Cette épître dédicatoire est très-belle et très-philosophique : elle manque dans plusieurs éditions, particulièrement dans celle publiée à Londres, par M. Wilkes. (N.)

2. Il est écrit tout entier de la main de Boulanger, et d'une écriture fort nette. Marc-Michel Rey ayant su que ce dictionnaire était entre les mains du père de ce philosophe, me pria de l'aller trouver et de lui offrir quinze louis de ce manuscrit. Ma proposition fut acceptée; et j'emportai le livre que j'envoyai à Rey : ce libraire

On a publié, il y a quelques années, son traité du *Despotisme oriental;* c'était le dernier chapitre de l'ouvrage connu sous le titre de *l'Antiquité dévoilée par ses usages*, qu'il en détacha lui-même pour en faire un ouvrage à part. Il n'a manqué au *Despotisme oriental*, pour être une des plus belles productions de l'esprit humain, qu'une forme plus concise et moins dogmatique, forme qu'il convient d'affecter toutes les fois que l'objet n'est pas démontrable. Il faut alors plus compter sur l'imagination du lecteur que sur la solidité des preuves; donner peu à lire, et laisser beaucoup à penser.

Outre les *Dissertations sur Ésope le fabuliste, sur Élie et Énoch, sur saint Pierre*, il en a composé deux autres sur saint Roch et sainte Geneviève, qui se sont égarées[1].

J'ai encore vu de lui une *Histoire naturelle du cours de la Marne*, et une *Histoire naturelle du cours de la Loire*, avec figures. Ces deux morceaux sont apparemment dans le cabinet de quelque curieux, qui n'en privera pas le public.

Il a aussi fait graver une mappemonde relative aux sinuosités du continent, aux angles alternatifs des montagnes et des rivières. Le globe terrestre y est divisé en deux hémisphères : les eaux occupent l'un en entier; les continents occupent tout l'autre; et par une singularité remarquable, il se trouve que le méridien du continent général passe par Paris.

avait d'abord eu dessein de le publier; mais il changea depuis d'avis, et le vendit, je crois, à une bibliothèque publique de Leyde ou d'Amsterdam. (N.)

1. Ces deux dernières dissertations sont peu considérables. L'auteur y prouve, comme dans celle sur saint Pierre, qu'on a fait la légende de ce prétendu saint et de cette sainte également supposée avec les diverses significations de leur nom. Geneviève n'est que la nouvelle porte, *janua nova*, etc. (N.)

SUR

L'ÉLOGE DU DAUPHIN

PAR THOMAS[1]

1766

Vous me demandez, mon ami, ce que je pense de l'*Éloge du Dauphin*, par M. Thomas. Je ne vous répondrai pas autre chose que ce que je lui en dis à lui-même, lorsqu'il m'en fit la lecture... « Jamais l'art de la parole n'a été si indignement prostitué. Vous avez pris tous les grands hommes passés, présents et à venir, et vous les avez humiliés devant un enfant qui n'a rien dit ni rien fait. Votre prince valait-il mieux que Trajan? Eh bien, monsieur, sachez que Pline s'est déshonoré par son *Éloge de Trajan*. Vous avez un caractère de vérité et d'honnêteté à soutenir, et vous l'allez perdre. Si c'est un Tacite qui écrive un jour notre histoire, vous y serez marqué d'une flétrissure. Vous me faites jeter au feu tous les éloges que vous avez faits, et vous me dispensez de lire tous ceux que vous ferez désormais. Je ne vous demande pas de prendre le cadavre du Dauphin, de l'étendre sur la rive de la Seine, et de lui faire, à l'exemple des Égyptiens, sévèrement son procès; mais je ne vous permettrai jamais d'être un vil et maladroit courtisan. Si vous et moi nous fussions nés à la place du Dauphin, il y aurait paru peut-être; nous ne serions pas restés trente ans ignorés, et la France aurait su qu'il s'élevait dans l'intérieur d'un palais, un enfant qui serait peut-être un jour un grand homme. Il ne valait donc pas mieux que nous? Or, je vous demande si vous auriez le front d'accepter votre éloge. Personne ne m'a jamais fait sentir comme vous combien la vérité, ou du moins l'art de se montrer

1. Ce morceau, qui fait partie de la *Correspondance* de Grimm, ne lui avait pas été adressé. C'est une lettre à Suard, si nous en croyons l'indication du *Catalogue* de la vente Morelli (autographes, Gabriel Chanvay, expert) faite en 1869.

vrai, était essentiel à l'orateur, puisque malgré les choses hautes et grandes dont votre ouvrage est rempli, je n'ai pu vous accorder mon attention. On saura, monsieur, ce qui vous a déterminé à parler, et l'on ne vous pardonnera pas la petitesse de votre motif. Vous vous déshonorez vous-même ; oui, monsieur, vous vous déshonorez sans faire aucun honneur à la mémoire du Dauphin. Loin de me persuader, de me toucher, de m'émouvoir, vous m'avez indigné : vous n'avez donc pas été éloquent. Je ne suis pas venu comme César avec la condamnation de Ligarius signée ; mais il eût fallu s'y prendre autrement pour me la faire tomber des mains. Si votre prince méritait la centième partie des éloges que vous lui prodiguez, qui est-ce qui lui a ressemblé? qui est-ce qui lui ressemblera? Le passé ne l'a point égalé, l'avenir ne montrera rien qui l'égale. Vous m'opposez des garants éclairés, honnêtes et véridiques de ce que vous dites. Je ne connais point ces garants ; je n'en conteste ni la véracité ni les lumières ; mais trouvez-m'en un parmi eux qui ose monter en chaire à côté de vous, et dire : J'atteste que tout ce que cet orateur a dit est la vérité. Le public réclamera, monsieur ; vous l'entendrez, et je ne vous accorde pas un mois pour rougir de votre ouvrage. Si j'avais, comme vous, cette voix qui sait évoquer les mânes, j'évoquerais ceux de d'Aguesseau, de Sully, de Descartes ; vous entendriez leurs reproches, et vous ne les soutiendriez pas. Mais croyez-vous qu'un père qui connaissait apparemment son fils puisse approuver un amas d'hyperboles dont il ne pourra se dissimuler le mensonge? Que voulez-vous qu'il pense des lettres et de ceux qui les cultivent, lorsqu'un des plus honnêtes d'entre nous se résout à mentir à toute une nation avec aussi peu de pudeur? Et ses sœurs et sa femme? Pour ses valets, ils en riront. Si j'étais votre frère, je me lèverais pendant la nuit, j'enlèverais cet *Éloge* de votre portefeuille, je le brûlerais, et je croirais vous avoir montré combien je vous aime. Seul, chez moi, le lisant, je l'aurais jeté cent fois à mes pieds, et je doute que le talent me l'eût fait ramasser. Vos exagérations feront plus de tort à votre héros que la satire la plus amère ; parce que la satire aurait révolté, et qu'un éloge outré fait supposer que l'orateur n'a pas trouvé dans les faits de quoi s'en passer. C'est inutilement que vous vous défendez par le prétexte de dire quelques vérités grandes

et fortes que les rois n'ont point encore entendues; ces vérités sont flétries, et restent sans effet par la vile application que vous en faites. Et que penseront les tyrans? Comment redouteront-ils la voix de la postérité? Qu'est-ce qui les arrêtera, lorsqu'ils pourront se dire à eux-mêmes : Faisons tout ce qu'il nous plaira, il se trouvera toujours quelqu'un qui saura nous louer? Vous êtes mille fois plus blâmable que Pline. Trajan était un grand prince; Trajan vivait, Pline lui donnait peut-être une leçon; mais le Dauphin est mort, il n'a plus de leçons à recevoir : le moment d'être pesé dans la balance de la justice est venu; et c'est ainsi que vous tenez cette balance! Monsieur, monsieur, vous le dirai-je? si j'étais roi, je défendrais à tout rhéteur, et spécialement à vous, d'oser écrire une ligne en ma faveur; et si à la justice de Marc-Antonin je joignais, malheureusement pour vous, la férocité de Phalaris, je vous ferais arracher la langue, et on la verrait clouée publiquement sur un poteau pour apprendre à tous les orateurs à venir à respecter la vérité. »

J'ai entendu du Dauphin un éloge qui m'a plu parce qu'il était vrai; et en voici une courte analyse.

L'orateur n'avait eu garde de s'ériger en panégyriste. On peut être le panégyriste d'un roi; mais il avait conçu que le rôle contraint, obscur, ignoré d'un Dauphin, réduisait l'orateur à celui d'apologiste; et vous allez voir le parti qu'il avait su tirer de cette idée.

Il commençait par plaindre la condition des princes. Il faisait voir que tous ces avantages, qui leur étaient si fort enviés, étaient bien compensés par la seule difficulté de recevoir une bonne éducation. Il entrait dans les détails de cette éducation difficile, et il demandait ensuite à son auditeur ce qu'il aurait été, lui qui l'écoutait, ce qu'il serait devenu à la place d'un Dauphin.

Ensuite il rendait compte de l'emploi des journées du Dauphin. Il en parlait sans enthousiasme et sans emphase; puis il demandait à son auditeur ce qu'il était permis de se promettre d'un prince qui avait reçu le goût des bonnes choses et celui des bonnes lectures.

Il peignait la dépravation de nos mœurs. Il montrait la foi conjugale foulée aux pieds dans toutes les conditions de la

société; et il interrogeait son auditeur sur la sagesse et la fermeté d'un prince qui l'avait respectée à la cour.

De là, il passait à son respect pour le roi, à sa tendresse pour ses enfants et pour ses sœurs, à son attachement pour ses amis, à son caractère, à son esprit, à ses actions, à ses discours et à quelques autres qualités domestiques personnelles et bien connues; et il en tirait les pronostics les plus heureux en faveur des peuples qu'il aurait gouvernés.

Il avait réservé toutes les forces de son éloquence pour le beau moment de la vie de son prince, celui où l'on vit sa patience dans les douleurs, sa résignation, son mépris pour les grandeurs et pour la mort.

Mort, il le montrait seul, abandonné, solitaire dans un vaste palais; et il demandait aux hommes : Quelle différence alors du fils d'un roi et d'un particulier?

Après avoir ainsi arraché de moi un assez grand éloge du Dauphin, il m'amenait à lui demander : Mais eût-il été un grand roi? Et il avait eu le courage de répondre : Je n'en sais rien; Dieu le sait. Ajoutons tout de suite : Qu'est-ce qu'un grand roi? Il disait : Prince, son successeur, écoutez-moi; voici ce que c'est qu'un grand roi; et il faisait le plus effrayant tableau de la royauté. Ce tableau effrayait et par les qualités que l'éminence de la place exigeait, et par les circonstances multipliées qui en empêchaient l'effet. Puis, revenant à ses auditeurs, il disait : Messieurs, loin donc de verser des pleurs sur la cendre du Dauphin, joignons nos voix à la sienne, et remercions avec lui la sagesse éternelle qui, en l'enlevant d'à côté du trône qui lui était destiné, l'a soustrait à la terrible alternative de faire des millions d'heureux, ou de malheureux : alternative dont tout le génie, toutes les lumières, toutes les ressources au pouvoir de l'humanité ne peuvent garantir.

Et c'est ainsi que mon orateur avait été éloquent, adroit même et vrai, et qu'il s'était fait ouvrir la porte de l'Académie, sans se proposer de l'enfoncer.

LES

GRANDS HOMMES VENGÉS[1]

PAR M. DES SABLONS

1769

(INÉDIT)

On pensera qu'un vengeur des grands hommes doit être une espèce de grand homme, car il faut un titre pour s'arroger une aussi importante fonction, et l'on demandera quel est celui de M. des Sablons. Mais, l'ennui, peut-être la vanité, l'oisiveté, l'indigence, le projet de s'illustrer par quelque haine de marque, ce qui fait barbouiller tant de papier à Paris et battre tant de pilons à Limoges. Vengeur des grands hommes, souviens-toi que tu ne fus que chiffon et que tu retourneras en chiffon.

Il faut avouer que Voltaire est l'ennemi juré des piédestaux. C'est un géant sans cesse occupé à nous réduire à la hauteur des pygmées. Ami Voltaire, eh ! n'es-tu pas assez grand, sans nous vouloir si petits ? Tu auras beau rabaisser les autres, tu n'en auras pas une ligne de plus. Que signifie dans un homme tel que toi cette basse jalousie qui te donne l'air d'un sultan qui fait étrangler ses frères ? Rappelle-toi la fable de Thétis. Lorsque la déesse plongea son fils dans les eaux du Styx, il y eut un pied de l'enfant qui n'en fut point mouillé. Le fils de Thétis c'est ton image, c'est la mienne, et nous avons tous un endroit faible, celui par lequel notre mère nous a tenus. Voltaire a pensé, avec beaucoup d'autres, qu'Abbadie était un auteur médiocre ; il a accusé saint Ambroise de matérialisme. Le grand mal ! Il a estropié l'histoire indifférente de l'insensé et malheureux Antoine. Vraiment il a eu bien tort de regarder saint

1. Ou *Examen des jugements* portés par Voltaire et autres philosophes, avec des remarques critiques, 1769. Lyon, Barret, 2 vol. in-8°. Des Sablons est le pseudonyme de l'abbé Chaudon, auquel on doit un *Dictionnaire historique* fait en collaboration avec Delandine.

Augustin comme un faux rhéteur, un mauvais logicien, un cerveau brûlé. Quelle témérité d'avoir loué la sagacité et la sagesse de Bayle! Il a jugé la conduite de saint Bernard avec Abélard indigne, non d'un chrétien, mais d'un homme de bien ; il n'a pas fait un cas infini de Bossuet, soit comme orateur, soit comme historien. Il a trouvé Bourdaloue sec et il lui a préféré Massillon. Il a peint Charlemagne présentant le glaive d'une main, de l'autre la croix aux Saxons. Il a mis le papelard La Chetardie sur la ligne du fripon Fautin. Il a craché sur la métaphysique inintelligible de Clarke. Il a essayé de faire de Jean Le Clerc un déiste. Il a manqué de respect au fougueux saint Cyrille. Il a peu mesuré ses expressions sur l'adultère et assassin David. Par haine pour le christianisme, il a allégé son fouet sur le persécuteur Dioclétien. Il a trop exalté l'incrédule Dodwell. Élie et son disciple Élisée furent à son avis deux grands vauriens. Il ne saurait pardonner à celui-ci d'avoir abandonné aux ours des polissons qui lui faisaient les cornes en l'appelant tête chauve. Il a plaisanté du quiétisme de Fénelon et de son attachement à la cour et à Mme Guyon. Il a traité l'ouvrage de Grotius sur la Religion de pauvre petit livre ; les faits merveilleux dont Houteville [1] s'est appuyé ne lui paraissent pas assez concluants. Il a remarqué que Huet, en établissant la faiblesse de la raison humaine, démolissait sa démonstration évangélique. Il donne de mauvais motifs à la conversion de Jacques II. Il fait l'honneur à Josèphe de lui supposer la honte d'être juif et peu de crédulité aux prodiges de sa nation. Il a donné à Josué le nom d'exterminateur injuste et cruel. Il fait un très-bel éloge du très-grand empereur Julien. Il traduit comme gens du néant les apôtres, qui l'étaient et qui s'en glorifiaient. Il parle avec ironie de l'éloquence des livres saints et avec franchise de la politique scélérate de Moïse. Il compte l'anthropomorphite Origène parmi ceux qui n'ont pas eu des notions bien nettes de la spiritualité. Il ne fléchit pas le genou devant Pascal et il ose trouver quelques-unes de ses pensées puériles. Il y a des inexactitudes dans ce qu'il dit de l'eunuque Photius. Il trouve étrange que le sage Salomon fasse assassiner son frère pour quelque raison que ce soit. Il ne voit pas toute

1. L'abbé Houteville, auteur de la *Religion prouvée par les faits.*

la mansuétude possible dans la conduite de Samuel envers Agag. Il n'a pas bien saisi les notions du bouillant Tertullien sur la nature de l'âme. Il tourne en ridicule le révérend ridicule Berthier. Il refuse un génie sublime et un cœur sensible à Boileau. Il en use bien et mal avec l'athée astrologue Boulainvilliers. Il ne loue pas le jésuite Brumoy tout à fait sans restriction. Il a du goût pour la morale épicurienne et la poésie facile et charmante de Chaulieu. Il a jeté un regard d'envie sur Corneille, relégué Crébillon parmi les poëtes barbares et Crevier dans la catégorie des pédants. Il n'a pas été plus indulgent envers Danchet que le poëte Rousseau. Il regarde Daniel comme un historien véridique, mais long, superficiel et froid. Il ne goûte pas la matière subtile de Descartes. Il traîne dans le ruisseau l'abominable Desfontaines et Fréron son fidèle disciple. Il compte Épicure au nombre des plus sages et savants personnages de la Grèce. Il dédaigne le livre ignoré de ce triste singe de la Rochefoucauld, l'académicien Esprit[1]. Il a remarqué dans une des oraisons de Fléchier une apostrophe qui lui paraît maladroite. Il est beaucoup trop sévère envers l'inimitable La Fontaine. Il a arraché à Le Franc de Pompignan une feuille de laurier qui ne tenait à rien. Il prétend que S'Gravesande n'était pas bien sûr de l'existence de Dieu. Il réduit Gresset à un trop petit pied. C'est un ingrat envers Homère son maître. Il range l'auteur d'*Orasius Tubero* et de l'*Hexaméron rustique*, La Motte Le Vayer, entre les cyniques pour le ton et les sceptiques pour la doctrine. Il surfait un peu l'Arioste. Il a mauvaise opinion de la croyance de Leibnitz. Il a alternativement loué et dénigré Maupertuis. Il a refusé du génie à Montesquieu. Il ne voit dans Pélisson qu'un hypocrite ambitieux, sans honneur et sans probité. Il ne laisse pour tout avoir à Piron que *la Métromanie*. Porée n'est pour lui qu'un insipide rhéteur de collége. Il affecte de relever le doux Quinault, si injustement déprécié par Boileau. Au milieu des plus grands éloges, il s'est permis un mot de critique sur le jansénisme et les poëmes de Racine le père. Il a relégué Racine le fils parmi les poëtes médiocres. Il a donné les étrivières bien serré au satirique Roy.

1. Jacques Esprit, auteur de l'*Art de connaître les hommes* et de la *Fausseté des vertus humaines*.

Rollin n'est à ses yeux qu'un bon pédagogue. Il jette au feu les *Allégories*, les *Épîtres* et la moitié des ouvrages du poëte Rousseau. Il est un peu courroucé contre le sophiste Jean-Jacques Rousseau. Il a senti la faiblesse de Saint-Évremond et la nullité de Segrais. Il prétend que les petites anecdotes dont les Lettres de Mme de Sévigné sont parsemées, en ont fait le succès. Il s'amuse à donner des croquignoles sur le nez d'un archidiacre qui les provoque. Il méprise Voiture et Trublet.

Et voilà, monsieur des Sablons, ce qui émeut si violemment votre bile? Mais songez que ce Voltaire a fait *la Henriade*, *la Pucelle*, nombre de belles tragédies, une foule incroyable d'autres poëmes de toutes couleurs, un corps complet d'histoire, des romans tout à fait ingénieux, mille morceaux en prose, tous écrits avec une délicatesse et une variété infinie, et concevez qu'il a des priviléges que nous n'avons pas. Nous ne sommes pas lui; nous n'avons ni son goût, ni sa finesse, ni ses dédains. Son ton de maître serait très déplacé dans la bouche d'écoliers comme nous, parce que nous n'allons pas à la cheville de Voltaire, ni même de ceux qu'il regarde en pitié. Nous sommes tenus à des ménagements dont il est dispensé. Les auteurs qu'il a maltraités, ont leur côté faible, comme il a le sien; mais gardons-nous d'imiter ces insectes que la pudeur défend de nommer et qui ne s'attachent qu'aux parties honteuses. Le tort de Voltaire, le savez-vous? C'est de s'être donné la peine d'exercer une justice dont il fallait se reposer sur l'avenir. L'avenir met tous les talents à leur place ; il s'entretiendra de Voltaire à jamais ; il parlera des hommes qu'il a jugés à peu près comme il en a parlé, et il ne dira pas le mot du plat écrivain qui prétendit les venger.

NARCISSE DANS L'ILE DE VÉNUS

PAR FEU M. DE MALFILATRE

1769

(INÉDIT [1])

L'Amour, irrité des perfidies, des caprices, de la légèreté, des jalousies, des vues ambitieuses et intéressées qui dégradaient la plus naturelle et la plus douce des unions, quitta la terre, il y a longtemps, et se réfugia dans les cieux, où il serait encore si Vénus, sa mère, ne lui eût préparé un nouvel asile. Elle s'adressa à Neptune. Neptune frappa le fond des mers de son trident et il en sortit une île. Ce fut là que Vénus transporta un essaim de jeunes garçons et de jeunes filles pétris d'un autre limon. Le vieux Tirésias est le mentor, le pasteur et le prêtre du joli troupeau. C'est là qu'on voit ce qu'on ne voit jamais, ce qu'on ne verra plus (j'en suis fâché) : le plaisir pur et l'amour toujours empressé, toujours constant, toujours fidèle. C'est là que le dieu charmant, de la terre exilé, un beau matin fut rappelé. Ce matin-là, les jeunes élèves de Tirésias étaient grands comme père et mère et tous en état d'aimer. L'Amour paraît, secoue son flambeau, et voilà des yeux qui n'étaient que beaux qui sont tendres, et des cœurs tranquilles qui se mettent à palpiter. On se regarde, on se tend la main, on se regarde encore; des bras qui veulent enlacer trouvent des bras qui enlacent; des lèvres invitent des lèvres ardentes qui s'approchent; on entend le murmure du soupir, le bruit du baiser, la plainte de l'innocence qui expire; Vénus, enchantée, se promène

1. On lit dans une lettre du 10 mars 1769 de Diderot à Mlle Voland : « A l'occasion d'un poëme médiocre, intitulé *Narcisse,* j'en ai fait un (papier) joli par la naïveté, la chaleur et les idées voluptueuses; tout ce qu'il est possible d'imaginer y est, et cependant Mme de Blacy le lirait en société sans rougir et sans bégayer. » La paraphrase du poëme de Malfilâtre est fidèle.

entre ces groupes épars; l'Amour plane au-dessus et jouit de ce voluptueux spectacle, autant que le lui permettent la lumière tendre et faible de la lune et la profonde obscurité des bosquets. C'est d'entre ces bosquets que s'élèvent vers lui l'accent, la voix et le mot du plaisir; et la mère des Amours et son fils, et Tirésias et ses nourrissons étaient tous heureux; tous, je me trompe; Narcisse pleurait séparé d'Écho; Écho pleurait séparée de Narcisse; les larmes de la tristesse coulaient de leurs yeux entre les larmes du plaisir, et Tirésias s'affligeait de l'obstacle qu'il opposait au bonheur de ces deux enfants.

Mais pourquoi Narcisse n'est-il pas sur le sein d'Écho? Pourquoi Tirésias les a-t-il séparés? C'est qu'il a lu au livre du destin que le malheur les attend au jour fortuné, au même jour qu'à leurs premiers plaisirs ils avaient destiné[1]. Mais comment Tirésias tient-il, comment tiendra-t-il ces amants séparés? Il dit à Narcisse : « Mon fils, je vous aime, vous m'aimez; mais considérez mon état. Je suis aveugle, qui est-ce qui me conduira si vous m'abandonnez? » Et à l'instant Narcisse offre ses mains à un lien que l'aveugle rusé lui présente. O Tirésias, Écho n'aime guère et ton jeune conducteur est bien innocent si tu n'es pas trompé! O dieux, rendez-moi la jeunesse et faites qu'il n'y ait entre celle que j'aimerais et dont je serais aimé qu'un aveugle et un lien, si court qu'il soit! Si Tirésias fait un pas, Narcisse est à côté de lui. Si Tirésias s'endort, Narcisse repose entre ses genoux. Non, il ne repose pas, il pleure, il soupire, il cherche des yeux, il appelle Écho. Écho l'entend. Elle s'approche légèrement sur la pointe du pied; elle saisit une main de Narcisse[2], elle la baise, elle la dévore, elle la promène sur tous ses charmes. Elle a les yeux attachés sur ceux du vieillard qui sommeille. Le trouble et la volupté sont au fond de son cœur. Le trouble qui suspend la volupté, la volupté qui

1. Narcisse, Écho, par un avis céleste
Sont menacés du sort le plus funeste :
Le même jour, oui, le jour fortuné,
Qu'à leurs plaisirs ils auront destiné.
Narcisse dans l'île de Vénus, chant II.

2. C'est le sujet de la gravure du chant II. Ces gravures sont signées G. de Saint-Aubin et Massard, graveur, qui les a datées de 1765. Le frontispice est de Ch. Eisen et de De Ghendt.

surmonte le trouble; elle sent ses membres défaillir; sa bouche s'entr'ouvre, un soupir indiscret est prêt de s'échapper; elle s'éloigne, et la tête de Narcisse se renverse mollement sur les genoux de Tirésias. Une autre fois elle surprend Narcisse endormi. Elle le regarde, elle étend ses bras vers lui, elle se penche, elle reçoit son haleine, elle s'adresse à Tirésias, elle se plaint de sa cruauté. Narcisse s'éveille et joint sa plainte à la sienne. Tirésias fera un sacrifice, ils y seront tous les trois. Peut-être que la colère de Junon s'apaisera. Peut-être que le décret du destin aura changé. « Allez, ma fille, espérez; et toi, dors, cher enfant. » Vénus compatissait à leur sort; elle disait à Tirésias : « Mais pourquoi sont-ils malheureux? » Tirésias répondait à Vénus : « Junon ne m'a jamais pardonné. L'inflexible déesse continue de me punir. Narcisse et Écho sont les victimes de son ressentiment. Elle afflige ceux que j'aime. — Et quelle est donc l'injure que vous avez faite à Junon? — Hélas! déesse, que me demandez-vous? — Je vous demande votre histoire que je n'ai jamais bien sue. Nous sommes seuls. On trouve quelquefois de la douceur à revenir sur des maux passés. Je vous écouterai, tandis que nos insulaires se reposent de la douce fatigue de la nuit, que la douleur assoupit Narcisse et qu'Écho est éloignée. » Tirésias et Vénus croyaient Écho bien loin. La curiosité l'avait arrêtée. Elle n'était séparée d'eux que par une palissade de verdure et elle entendit tout ce que Tirésias racontait à Vénus[1].

Tirésias disait à Vénus : « O déesse, rappelez-vous le mont Ida, le pasteur phrygien, la préférence que vous obtîntes, et datez de ce jour une haine qui ne s'éteindra jamais dans le cœur de Junon. Junon vous hait; elle hait votre fils, elle hait le peuple heureux que je gouverne sous vos lois, elle a juré la perte de cette colonie. Narcisse et Écho sont destinés à servir son projet. Je naquis dans ces murs qu'Amphion éleva au son de sa lyre. J'ai vu Amphion, je l'ai entendu. Ce fut lui qui m'inspira le goût des voyages. Je voyageai; j'étais à Samos, lorsque je vis à l'entrée d'une forêt dont ils étaient gardiens deux énormes serpents. Ils s'étaient approchés, ils s'enlaçaient, ils étaient prêts à s'unir, car le serpent même ressent votre puissance. Je

1. C'est le sujet de la gravure du chant III.

frémis encore du spectacle de leurs amours. Je tirai de mon carquois deux javelots dont ils furent à l'instant percés. Ils expiraient, lorsque j'entendis une voix qui passait dans les airs et qui disait : « Tu as tué les génies tutélaires de Samos, tu as « offensé Junon; homme sacrilége, tremble. » J'étais jeune alors, j'étais beau, j'aimais, j'étais aimé. J'étais aimé d'Irène. Je la demande à ses parents, je l'obtiens. J'étais entre les bras d'Irène; mais au moment où Irène tenait son époux embrassé, sollicitait ses caresses, attendait son amant, écoutez, ô prodige! son amant avait disparu. Ce n'était plus un homme, c'était une femme qu'Irène pressait contre son sein. Ces femmes, entre lesquelles un jour on nommera Sapho et La Sallé[1], qui portent à leur sexe les sentiments tendres qu'elles doivent au nôtre... Déesse, vous m'entendez... Hélas! ces infortunées descendent peut-être d'Irène et de Tirésias... Je jurai une tendresse éternelle à Irène. Irène changea mon nom en celui d'Athenaïs et jura qu'Athenaïs lui serait toujours chère. Toutes les femmes disent que la simple amitié peut suffire au bonheur. Toutes les femmes mentent. Je vis Acis. Acis m'aima. Je devins l'épouse d'Acis et je trompai l'attente d'Acis au même moment où j'avais trompé l'attente d'Irène. Devenu femme entre les bras d'Irène, je devins homme entre les bras d'Acis. Je revole vers Irène. Mais bientôt, hélas! la malheureuse Irène ne sera plus. Elle expirait de douleur et j'arrivai pour lui fermer les yeux. O déesse, pardonnez; dès cet instant je vous détestai, vous et votre fils. Je détestai le jour, j'habitai les ténèbres. L'urne qui renfermait la cendre d'Irène était à côté de moi. Je la pleurais et mon dessein était de la pleurer toujours, mais je n'étais pas à la fin des malheurs que Junon m'avait préparés. Vous rappelez-vous, ô déesse, ce jour où elle emprunta votre ceste? On célébrait sa fête dans Samos. Son époux y était invité. Elle voulait plaire à son époux. Jamais Jupiter ne la vit plus belle. Jamais Jupiter ne fut plus amoureux, et jamais époux n'en donna tant de preuves à sa femme. Ils jouissaient de ce repos délicieux qui

1. Mlle Sallé, danseuse de l'Opéra, sur laquelle on a fait les vers suivants :

Sur la Sallé la critique est perplexe,
L'un va disant qu'elle a fait maints heureux;
L'autre répond qu'elle en veut à son sexe;
Un tiers prétend qu'elle en veut à tous deux.

succède à la volupté; ils laissaient errer l'un sur l'autre leurs regards languissants; ils se tenaient par une main qu'ils serraient mollement; ils auraient voulu parler, mais ils n'en trouvaient pas la force; ils se disaient seulement d'une voix faible et entrecoupée : « Le plus heureux, la plus heureuse, ah! Jupiter, « c'est vous! ah! c'est vous, Junon, qui l'avez été! ah! c'est vous! « non, c'est vous. » Ils bégayaient, l'ivresse les captivait encore, ils savaient à peine ce qu'ils disaient. Cependant, ô Vénus, ce n'était point un songe; je me sentis élevé dans les airs, je vis, comme je vous vois à présent, le maître des dieux et son épouse. J'entendis Junon qui me disait : « Vous qui, par une « alternative rare, avez éprouvé le plaisir d'épouse et celui « d'époux, heureux et sage Tirésias, jugez-nous. Quelle est la « différence de leurs plaisirs? Lequel vous a semblé et le plus « vif et le plus doux? » J'aurais dû me taire sur ce que j'ignorais, mais j'avais éprouvé le désir des deux sexes et le prenant, à tort peut-être, pour la mesure du plaisir, je prononçai [1]. Vous savez, ô déesse, quel fut mon jugement et comment j'en fus châtié. J'errais, j'allais seul aux environs de Samos, je cherchais les lieux déserts, lorsque le hasard me conduisit à une fontaine écartée où se baignait Pallas. L'une de vos rivales m'avait privé d'un œil, l'autre m'ôta celui qui me restait. Je poussai des cris vers le ciel, Jupiter m'entendit. Il eut pitié de mon sort. Le livre de la nature demeura fermé pour moi, mais j'en fus dédommagé par le don de lire dans celui du Destin. O Vénus, j'y ai lu qu'un jour, dans un monde nouveau, Écho et Narcisse seront malheureux et que j'en périrai de douleur. Ce monde nouveau, le voici, et c'est ici vraisemblablement que l'arrêt du Destin m'attend. »

Le récit du devin inquiéta Vénus. Narcisse devait périr par les eaux, Écho devait être la victime de sa curiosité. Vénus disait : « Narcisse périra par les eaux. Junon est bien méchante. Aurait-elle versé quelque poison sur nos fontaines! Ah! plût

1. Mon jugement à Junon fut contraire.
J'avais connu les différents désirs;
A leur ardeur mesurant les plaisirs,
Je satisfis, ou je crus satisfaire,
Et ma vengeance et l'équité sévère;
Junon perdit...

Narcisse, chant III.

au ciel! » A l'instant elle ouvrit un flacon rempli d'ambroisie, et elle en laissait tomber quelques gouttes sur les eaux qui rafraîchissaient l'île qu'elle parcourait sur son char, tandis que Tirésias, plus attentif que jamais à la conduite de Narcisse, substituait au ruban léger qui l'attachait le ceste même de Vénus.

Cependant le jour du sacrifice approchait, de ce sacrifice qui devait éclairer Tirésias sur la destinée de Narcisse et d'Écho, éloigner ou approcher l'instant de leur union.

L'indiscrète et curieuse Écho[1] n'eut rien de plus pressé que de révéler à Narcisse tout ce qu'elle avait entendu; ils se disaient : « Nous allons sacrifier... Hélas! si le sacrifice était malheureux... Si les dieux... Ah! Narcisse... Ah! Écho... » Les deux amants méditent de s'enfuir. Il y avait dans l'île une grotte obscure consacrée aux voluptés secrètes de la déesse. C'est là qu'ils doivent se rendre. Cependant on fait les apprêts du sacrifice. On sacrifie. Écho, Narcisse, Tirésias sont tremblants. L'encens fume sur l'autel, la victime approche. A l'instant deux énormes serpents s'élancent sur elle, l'enveloppent de leurs replis et la dévorent. A l'instant, on entend dans les airs les cris lugubres de l'oiseau de Junon, et deux jeunes tourterelles qui se becquetaient, qui tressaillaient des ailes, qui s'invitaient au plaisir, en sont effarouchées et s'envolent. A l'instant, Narcisse rompt le lien qui l'attache au vieillard et s'enfuit. A l'instant Écho disparaît. Junon avait enchanté les fontaines. Celui qui avait le malheur d'arrêter ses yeux sur leur cristal, ne pouvait plus s'en éloigner, et ce fut le piége où Narcisse tomba. Il se vit dans le cristal des eaux, il s'aima. Écho entend les choses tendres qu'il s'adresse; Écho, jalouse, veut accourir. Ses pieds se fixent, son corps se couvre de mousse, elle est changée en rocher. Narcisse, prêt à chercher au fond des eaux la naïade dont il se croit aimé, se dépouille, prête son sexe à l'ombre qu'il poursuit, se reconnaît, mais trop tard; Écho n'est plus. Il appelle Écho; Écho lui répond. Il se plaint; Écho redit sa plainte. Tirésias et la foule des habitants accourent où les appelle le cri de Narcisse répété par Écho. Ils le cherchent, mais au moment

1. La curieuse est rarement discrète;
Qui tout écoute, aisément tout répète.
Narcisse, chant IV.

où ils approchent de lui, ils voient ses membres disparaître. Narcisse n'est plus un homme, c'est une plante, une plante funeste. Elle charme les yeux, elle invite l'odorat des jeunes habitants et des jeunes habitantes de l'île; ils la cueillent, ils s'en parent, mais sa vapeur perfide trouble l'esprit, endurcit le cœur, inspire l'amour de soi et l'oubli des autres. Les femmes deviennent fausses et coquettes, les hommes perfides et trompeurs; l'île disparaît sous les eaux, la plante reste sur la terre: on y trouve aussi le rocher; l'Amour s'en retourne au ciel et le poëme finit.

Ce poëme, comme on voit, n'est pas sans invention. Il y a un grand nombre de vers doux et naïfs, surtout de la facilité, quelquefois de la chaleur. Il plaît à la première lecture; il plaît davantage à la seconde. L'auteur, M. de Malfilâtre, est mort tandis qu'on l'imprimait; il est mort dans l'indigence. Il y a de quoi faire rêver la plupart de nos jeunes littérateurs qui suivent la même carrière avec beaucoup moins de talent. Quelques personnes qui ont connu M. de Malfilâtre, m'ont assuré qu'il était aussi estimable par son caractère que par ses ouvrages. Il a vécu dans l'obscurité, se résignant à son indigence, trouvant même, malgré sa misère, de quoi satisfaire sa bienfaisance; n'ayant qu'un faucon et tordant le cou à son faucon le jour qu'il recevait sa maîtresse ou son ami; ne pouvant rencontrer le pauvre sur sa route, sans mettre sa main dans sa poche et sans être chagrin de n'y rien trouver; ne s'inquiétant pas du lendemain; jamais dégoûté de la Providence qui le lui promettait heureux et qui l'avait trompé tant de fois, et terminant sa vie sur la paille, comme il était arrivé au poëte Cassandre, mais avec plus de courage et de tranquillité que celui-ci, qui disait au prêtre qui l'exhortait à remercier Dieu de sa bonté : « Vous savez comme il m'a fait vivre, voyez comme il me fait mourir. » M. de Malfilâtre est mort âgé de trente-quatre ans, avec une extrême confiance dans un avenir heureux qui le dédommagerait des peines de cette vie. Il avait exigé de ses amis la suppression de son ouvrage; ces amis ont bien fait de lui manquer de parole. On ajoute à son poëme une ode qui n'est pas sans beauté et l'on nous promet différents morceaux qu'il avait traduits de Virgile, son poëte favori.

VARIÉTÉS

SÉRIEUSES ET AMUSANTES

Nouvelle édition. — 4 volumes

PAR M. SABLIER

1769

(INÉDIT)

Et cela se réimprime? Ce sont ces réimpressions qui constatent bien la multitude des sots. On a dit qu'un bon livre n'était jamais rare; il fallait ajouter que rien n'était si lu qu'un médiocre et si commun qu'un mauvais. On a fait jusqu'à cinquante éditions du *Traité du vrai mérite* de M. Le Maitre de Claville, et qui sait combien on en fera des *Variétés sérieuses et amusantes* de M. Sablier! Il eût été aussi facile à l'auteur d'en publier quarante volumes que quatre. C'est un fatras de pièces rassemblées sans esprit et sans goût. Mais comme il faudrait avoir bien du guignon en jetant ses mains sur tout ce qui se présente, pour ne pas tomber sur quelque chose de passable, voici un cantique qui est d'autant plus précieux qu'il paraît avoir été fait de bonne foi. Il est tiré des Règles de l'association établie parmi les gens de guerre sous la protection de la sainte Vierge en 1716 :

Deux disciples, le même soir,
Eurent le bonheur de le voir;
Voici comme tout arriva.
Alleluia.

Tout tristes et tout abbatus
Ils s'en alloient en Emmaüs,
Château non guère loin de là.
Alleluia.

Jésus, d'un port mystérieux,
Qui le déguisoit à leurs yeux,
Incognito les aborda.
Alleluia.

Ceux-ci tout le long du chemin
Ayant expliqué leur chagrin,
Le pèlerin leur répliqua :
Alleluia.

N'est-ce pas de ce Jésus-Christ
Que les Prophètes ont prédit
D'une mort infâme il mourra?
Alleluia.

Lisez tout ce qu'en ont écrit
Moïse, Salomon, David,
Job, Jérémie, et cætera.
Alleluia.

Comme il parloit, ces désolés
Se trouvèrent tout consolés
Sans savoir d'où venoit cela.
Alleluia.

L'un d'eux poussant l'autre du bras
Cher ami, lui dit-il tout bas,
Ah! l'honnête homme que voilà.
Alleluia.

Étant arrivés près du lieu
Où l'on devoit se dire adieu,
L'un d'eux par la main l'arrêta.
Alleluia.

Monsieur, dit-il, vous pouvez voir
Qu'il s'en va six heures du soir;
Oui, lui dit l'autre, et par delà.
Alleluia.

Prenez donc ici logement,
Nous vous en prions instamment;
Et faites-nous ce plaisir-là.
Alleluia.

L'inconnu voiant leur effort,
Vous le voulez, dit-il, d'accord.
Je ferai ce qu'il vous plaira.
Alleluia.

Ils prennent logis bien joieux,
Ravis de l'avoir avec eux;
Peu de temps après on soupa.
Alleluia.

Pour lors Jésus prenant le pain,
Et le bénissant de sa main,
Leur dit, c'est moi, puis s'éclipsa.
Alleluia.

Nos pèlerins bien étonnés
Se regardant l'un l'autre au nez,
Après avoir fait un grand ah!
Alleluia!

Ils s'en retournent sur leurs pas
Voir Pierre, André, Jean et Thomas,
Et leur récit les récréa.
Alleluia.

Tout transportés, à haute voix,
Ils parlent tous deux à la fois,
Pierre, écoutez; Simon, paix-là.
Alleluia.

Vive Jésus pour tout bon soir,
Il vit, nous venons de le voir,
Il nous a dit ceci, cela.
Alleluia.

Pour que cela fût tout à fait bon, il n'y manquerait que l'approbation de deux docteurs de Sorbonne, et je ne voudrais pas gager qu'elle n'y soit pas. Savez-vous à quoi je compare M. Sablier et les autres écrivains de la même classe, lors même qu'ils valent mieux que lui? A Arlequin, qui se croyait la force de Samson, parce qu'il s'était fait faire une perruque de ses cheveux.

Un paysan était à confesse ; il y débitait tout ce qu'il avait fait en sa vie, de bien, de mal, d'indifférent. « Ce sont vos péchés que je vous demande, lui dit le curé. — Est-ce que je m'y connais, moi? reprit le manant. Je vous dis tout ; prenez ce qu'il vous faut. » Ami lecteur, je suis ce manant-là, dit M. Sablier... Vous plaisantez ; on n'a jamais été de cette franchise-là... Elle est rare, il est vrai ; mais si vous ne m'en croyez pas, lisez la préface de M. Sablier.

LES

LETTRES D'AMABED[1], ETC.

TRADUITES PAR L'ABBÉ TAMPONET

1769

(INÉDIT)

Amabed et Adaté, deux jeunes Indiens domiciliés à Bénarès, sont en correspondance avec le grand brame de Maduré, Schastasid qui les avait élevés. Adaté a pour compagne une fille appelée Dera. Ils ont admis dans leur intimité un missionnaire dominicain. Résolus d'aller à Maduré embrasser leur ancien maître le brame Schastasid, Fa Tutto, c'est le nom du missionnaire, les détermine à prendre la route de Goa. Ils arrivent à Goa. Fa Tutto, qui se trouve être un des inquisiteurs, les fait jeter dans des cachots du saint office. Là, Adaté et Dera sont violées par Fa Tutto. Un compatriote d'Amabedet d'Adaté, instruit des cruautés qu'on exerce envers eux, en porte plainte au corrégidor. Cette plainte élève un conflit de juridiction entre le tribunal civil et le tribunal ecclésiastique. On envoie à Rome les accusateurs et les accusés par-devant le souverain pontife. Il y avait sur le vaisseau qui les portait, un aumônier franciscain, Fa Molto qui se préparait à en user avec Dera comme en avait usé Fa Tutto, lorsqu'elle est secourue par le capitaine du vaisseau à qui elle en marque sa reconnaissance sans se faire violer. Ils débarquent à Lisbonne d'où ils sont transférés à Rome où ils arrivent pendant la vacance du saint-siége. Ils assistent à toutes les fêtes de l'exaltation du nouveau saint-père. Ils lui sont présentés. Ils lui demandent justice. Le saint-père baise Adaté, donne une petite claque d'amitié sur les fesses à Amabed, se rit

1. Par Voltaire; Genève, 1769, in-8°.

de leur infortune. Amabed et Adaté prennent le parti d'en rire aussi et le roman finit.

Je sais bien que je vais faire jeter les hauts cris à tous les adorateurs de Voltaire, mais je vous dirai à l'oreille que ce dernier ouvrage est sans goût, sans finesse, sans invention, un rabâchage de toutes les vieilles polissonneries que l'auteur a débitées contre Moïse et Jésus-Christ, les prophètes et les apôtres, l'Église, les papes, les cardinaux, les prêtres et les moines; nul intérêt, nulle chaleur, nulle vraisemblance, force ordures, une grosse gaieté. Il ne faut comparer cela ni à *Zadig*, ni à *Memnon*, ni à l'*Ingénu*. C'est pourtant Voltaire; mais c'est la meilleure réparation qu'il pût faire à l'auteur des *Lettres Persanes*. Si l'on y reconnaît par-ci par-là l'ongle du lion, c'est l'ongle du lion caduc. Dites à Voltaire :

> Solve senescentem naturæ sanus equum ne
> Tenet ad extremum ridendus et ilia ducat.
>
> HORAT.

« Il est temps de quitter votre monture si vous ne voulez pas qu'elle crève entre vos jambes et vous expose sur l'âne à la risée des spectateurs. » Je n'aime pas la religion; mais je ne la hais pas assez pour trouver cela bon. L'idée vraie ou fausse que la théologie mosaïque est originaire des Indes, a donné lieu à ces lettres et cette idée n'est pas de Voltaire qui la rendra populaire par ce petit ouvrage et c'est ce qu'il y a de mieux.

LETTRES

SUR L'ESPRIT DU SIÈCLE[1]

1769

(INÉDIT)

Je permets à un homme de n'avoir pas le sens commun. C'est la nature qui le donne ainsi que le génie. Au-dessous du sens commun c'est l'échelle des imbéciles; au-dessus du génie, c'est l'échelle des insensés. Les hommes d'un mérite plus ou moins distingué occupent l'intervalle, assez étroit. Je permets à un homme d'être superstitieux. La superstition est une des passions propres à notre espèce et je ne suis pas plus étonné de rencontrer un superstitieux, qu'un ambitieux, un vindicatif, un luxurieux. Quand j'ai permis à un homme d'être un superstitieux, j'aurais tort de lui défendre d'être un fanatique. Il faut que celui qui a la fièvre chaude rue sur ses voisins, frappe les passants, se déchire de ses propre mains. Un des symptômes de cette triste maladie doit être de regarder l'incrédule comme la peste d'une société, le couteau de son lien le plus sacré, l'ennemi de toute bonne morale, le plus dangereux de tous les scélérats, puisqu'il attaque le plus grand de tous les êtres et la chose de l'univers la plus utile et la plus sainte; puisqu'il ôte le frein aux passions; puisqu'il encourage à tous les crimes secrets dont il promet l'impunité dans un autre monde; puisque l'on envoie au supplice le voleur de grand chemin qui n'en veut qu'à la bourse et à la vie d'un particulier et que l'incrédule commet un attentat envers la nation entière; puisqu'il tend par son système à rendre les hommes vicieux et malheureux dans cette vie et qu'il leur prépare dans l'autre des maux

1. Par dom Deschamps, bénédictin; Londres, Édouard Young (Paris), 1769, in-8°, 61 pages.

qui ne finiront point; puisqu'il bannit la sécurité d'entre les hommes; puisqu'il renverse les autels; puisqu'il étouffe la louange de l'Éternel dans la bouche de son adorateur; puisqu'il jette le mépris sur les fonctions les plus augustes et les hommes à ses yeux les plus respectables; puisqu'il se rend coupable du crime de lèse-majesté divine; en un mot puisqu'il ne peut regarder l'incrédule, dogmatique surtout, que comme le plus horrible des monstres. Pourquoi donc serai-je surpris s'il crie, *tolle, crucifige;* s'il élève des échafauds et des bûchers; s'il appelle à son secours la justice civile avec toutes ses tortures? Vos yeux s'enflamment de colère, si vous entendez mal parler votre ami, et vous prétendez que le superstitieux vous laissera patiemment traîner son Dieu dans la boue. C'est un cannibale, c'est une bête féroce que saint Louis, lorsqu'il commande à Joinville de fourrer son épée dans le ventre du premier qui parlera mal de Dieu devant lui; mais il est conséquent et je n'en veux pas à l'auteur des *Lettres*, ni de sa bêtise, ni de sa férocité; mais je ne pardonne pas aux magistrats d'avoir permis la publicité d'un aussi sot ouvrage.

« Mais si ces magistrats sont eux-mêmes superstitieux et fanatiques?

— Et quand ils le seraient, sont-ils dispensés de sentir toute l'importance de leur cause? Peuvent-ils en abandonner la défense au premier stupide zélé qui s'en croit capable? Dans un moment où la religion est attaquée avec les armes les plus fortes, est-il permis à un enfant d'entrer dans la lice?

— Mais un jeune pâtre avec sa fronde, sa panetière et sa pierre, fendit le crâne à Goliath.

— Voilà qui est bon pour une fois, mais n'y revenez plus, ou attendez-vous à voir l'énorme Philistin briser comme une chènevotte le morveux d'Israélite que vous lui opposerez. Le temps des prodiges est passé, et croyez que les docteurs de Sorbonne ne sont pas trop bons pour faire face à leurs ennemis. »

Monsieur de Sartine, supprimez donc ces détestables *Lettres sur l'esprit du siècle*. Faites prendre l'auteur et envoyez-le au faubourg Saint-Antoine à ses Lazaristes, afin qu'il lui soit appliqué une vingtaine de coups d'étrivières, après avoir

fait préalablement amende honorable à la religion et au Dieu dont il a *prévisé* comme inepte et malavisé, de s'appeler le vengeur.

Ou plutôt ne lui faites rien ; laissez-le aller en paix ; les conseils que je vous donne, sont d'un intolérant, et je ne le suis pas.

AMUSEMENTS POÉTIQUES

PAR M. LEGIER [1]

1769

(INÉDIT)

Ce sont des épîtres, des madrigaux, des fables, des contes. J'aime Legier; c'est un bon enfant, bien paresseux, bien libertin; mais ses *Amusements poétiques* m'ont un peu ennuyé. Ce n'est pas qu'il n'y ait de la grâce, de la facilité, du nombre, même une certaine noblesse de style; mais cela est si commun, si pauvre, si vide d'idées! Il a mis mon nom à la tête d'un conte très-ordurier, et cela me fâche presque autant pour lui, que pour moi. Mon ami Legier n'a pas des idées bien nettes de la décence. L'Épître qu'il m'a adressée à l'occasion du bienfait que j'ai reçu de l'impératrice de Russie, est peut-être la meilleure pièce du recueil. Il y a une centaine d'années que ces jeunes poëtes-là auraient joui de la plus grande réputation. Ils sont venus trop tard. Il n'y a plus personne à l'hôtel de Rambouillet. Je ne sais si le goût de la poésie a passé parmi nous; mais je sais qu'on lit les vers de La Fontaine, de Racine et de Voltaire, avec autant et plus de plaisir que jamais. Qu'on nous en fasse donc de pareils. Jeunes poëtes, lisez, étudiez, instruisez-vous et vous chanterez ensuite.

1. Londres (Paris, Delalain), in-8°. L'*Épître à M. Diderot,* qui se retrouve dans ce recueil, avait paru en 1765, in-8°, Londres (Paris, Panckoucke).

LETTRE

AUX ACADÉMICIENS DU ROYAUME

ET

A TOUS LES FRANÇAIS SENSÉS

1769

(INÉDIT)

Cela sent diablement le Coyer réchauffé. D'abord on trouve mauvais que nous terminions nos lettres familières par la formule : *Votre très-humble serviteur;* que notre premier mot en nous abordant soit : *Comment vous portez-vous;* que nous disions à l'éternueur : *Dieu vous bénisse;* que nos femmes s'entre-baisent en visite et que nous allions dans les rues têtes nues, avec un chapeau sous le bras. Après cet important et magnifique début, c'est un torrent de réflexions communes sur la différence des mœurs de nos pères et des nôtres, de plates invectives contre l'esprit, qui n'est pas la qualité, mais qui est bien la prétention de l'auteur. Autrefois, mœurs, éducation, politique, gouvernement, finance, lois, guerre, agriculture, commerce, affaires publiques, affaires domestiques, tout allait au mieux. Aujourd'hui, avec beaucoup d'esprit, tout va au rebours du sens commun. Nos aïeux étaient des aigles, leurs neveux sont des fous ou des imbéciles. Nous avons cependant un droit incontestable à trois découvertes importantes, la petite poste, les tonneaux d'eau et les ventilateurs pour les fosses. Que maudit soit l'impertinent qui ne se rappelle pas que nos sages ancêtres égorgeaient en une nuit cinq à six cent mille de leurs concitoyens, pour une raison qui ameuterait à peine quatre femmes, et que ce seul avantage prévaut sur tout ce qu'il avance en leur faveur. Maudit soit l'impertinent qui ne songe pas que cette fureur des duels qui trempait à chaque

1 Volume in-18 cité dans la *France littéraire* de 1769, II, p. 284, sans nom d'auteur.

moment leurs mains dans leur propre sang est passée. Maudit soit l'impertinent qui ne voit pas que les sciences et les arts ont fait des progrès incroyables, et que ces progrès ont amené une douceur de caractère ennemie de toute action barbare. Maudit soit l'impertinent qui ne s'aperçoit pas qu'en aucun temps les lumières ne furent aussi populaires, et que cette popularité ne peut nous acheminer qu'à quelque chose d'utile. Maudit soit l'impertinent qui rend la nation responsable des désordres qui cesseront avec la race des bélîtres qui la gouvernent. Maudit soit l'impertinent qui aime mieux insulter à un peuple, qui a des vices sans doute, que d'arrêter ses yeux sur une multitude d'excellents ouvrages en tout genre qu'il n'a cessé de produire depuis vingt ans sur les matières les plus importantes, la nature des devoirs de l'homme, ses priviléges inaliénables, le pacte social, les conditions essentielles au bonheur général et particulier, lui qui n'aurait écrit, ni publié son livret, s'il n'en avait espéré quelque fruit. Maudit soit l'impertinent qui est entouré d'autant et plus de bons esprits, d'âmes honnêtes, intrépides, éclairées, qu'aucune nation, aucun siècle en ait eu et qui n'en tient compte. Maudit soit l'impertinent qui ne voit pas que les Français n'ont jamais respiré un sentiment plus profond et plus réfléchi de la liberté. Maudit soit l'impertinent qui ignore l'état des choses présentes, au point de sentir que jamais les deux plus grands fléaux de l'humanité, le despotisme et la superstition, n'ont été aussi violemment attaqués. Maudit soit l'impertinent qui, oubliant des temps de débauches, de folies, de fureurs et de crimes que nous ne reverrons plus, entasse puérilités sur puérilités pour nous calomnier; parle sans cesse de luxe sans se douter de ce que c'est. Maudit soit l'impertinent qui ne sait pas que les travaux des hommes de génie, infructueux sous les mauvais souverains, attendent pour être utiles qu'il plaise à la nature, qui n'y manque jamais à la longue, de placer sur le trône un maître qui sache en profiter. Maudit soit l'impertinent, qui écrit, qui déclame, qui bavarde du bien et du mal d'un siècle sous lequel il n'a pas vécu; qui ne soupçonne seulement pas la difficulté de comparer un siècle à un autre; qui oublie qu'il est dans la nature de l'homme d'exagérer et le mal qu'il éprouve et le bien dont il est privé; que ça a été de tout temps l'origine des plaintes ridicules des

conditions qui se jalousent réciproquement et de ces éloges tout aussi ridicules du prétendu bonheur des siècles passés; que chez toutes les nations il trouvera le siècle présent avili, le siècle passé surfait, et qu'à s'en rapporter à ses jugements successifs, l'homme n'aurait jamais été plus heureux et meilleur que quand il errait dans les forêts, confondu avec la brute, nu comme elle et vivant de gland comme elle. Je pourrais accumuler sur la tête de l'impertinent détracteur vingt autres malédictions aussi bien motivées que les précédentes; mais je m'arrête et j'espère que si ce petit papier lui parvient, il y trouvera un peu plus de sens et de nerf que dans tout son caquet sur nos chevaux, nos équipages, nos tables, la bougie qui ne brûlait que dans nos temples, et le sucre dont nos aïeux étaient privés et dont il nous fait un crime de jouir.

LA BOTANIQUE

MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

OU

COLLECTION DE PLANTES USUELLES
REPRÉSENTÉES D'APRÈS LA NATURE, AVEC LE PORT, LA FORME
ET LES COULEURS QUI LEUR SONT PROPRES

GRAVÉES D'UNE MANIÈRE NOUVELLE

PAR M. REGNAULT

De l'Académie de peinture et de sculpture.

ET ACCOMPAGNÉES DE DÉTAILS ESSENTIELS SUR LA BOTANIQUE

Grand in-f° proposé par souscription.

1769

(INÉDIT)

Il y a longtemps, mon ami, qu'il m'est venu dans la pensée que des planches bien dessinées, bien peintes des différents objets, seraient plus agréables, plus utiles, plus commodes, plus durables, moins dispendieuses, tout aussi instructives que la vue des objets mêmes, ramassés dans ces grands tombeaux où les restes de la nature varient, changent et dépérissent sans cesse.

Vous n'avez pas éprouvé, mais tous ceux qui se sont livrés à l'étude de la botanique, vous diront qu'il n'y a pas de science plus pénible, et plus fugitive. Faites trois, quatre, cinq cours de botanique si vous voulez; suspendez seulement un ou deux ans vos études et vous serez tout étonné que ces phrases qui fixaient dans votre mémoire la classe, le genre, l'espèce, les caractères d'une plante sont oubliées et que c'est presque à recommencer.

Si j'osais, je vous avancerais ici un beau paradoxe, c'est qu'en bien des circonstances, rien ne fatigue tant en pure perte que la méthode. Elle gêne l'esprit, elle captive la mémoire,

elle applique. C'est un fil qui vous conduit à la vérité, mais qu'il ne faut jamais lâcher. Quittez-le un moment; perdez-le de vue et vous êtes égaré. Si vous vous proposiez d'apprendre les mots de la langue à un enfant en commençant par les mots A, passant aux mots B et ainsi de suite, il aurait atteint la fin de sa vie, avant la fin de l'alphabet. La méthode est excellente dans les choses de raisonnement, mauvaise à mon avis, dans celles de nomenclature et c'est précisément le cas de l'histoire naturelle en général et spécialement de la botanique.

A l'âge de cinq ans, un enfant a dans sa mémoire un dictionnaire entier de mots et dans son imagination une collection immense d'images, et ces mots et ces images lui resteront tant qu'il vivra. Comment a-t-il acquis cette étonnante provision? Peu à peu, sans méthode, sans application, sans étude; et d'après cette expérience, comment en ferait-on un grand naturaliste? En le tenant assidûment dans un cabinet d'histoire naturelle, en lui demandant, dans l'occasion et selon le besoin, tantôt un poisson, tantôt un insecte, un papillon, un serpent, un oiseau, un quadrupède, une coquille, un minéral, une pierre, une plante, sans l'assujettir à aucune règle. Il ne faut pas que la méthode soit la voie de l'instruction, mais le résultat qui se forme de soi-même imperceptiblement et avec le temps, dans l'esprit de l'homme instruit qui a saisi et qui se rappelle des ressemblances et des différences.

Est-ce qu'il est plus difficile d'apprendre le mot *crabe* et de retenir la forme du *crabe*, que le mot pincette et la forme de cet ustensile? Aucunement. Qu'en a-t-il coûté à l'enfant pour apprendre le nom et reconnaître l'ustensile domestique? Rien; en y mettant aussi peu d'importance, il ne lui en coûtera pas davantage pour s'instruire de tous les termes et de tous les objets de l'histoire naturelle.

Voici une très-belle et très-utile entreprise. Je souhaite de tout mon cœur qu'elle réussisse, je souscrirai et je vous conseille d'exhorter toutes vos pratiques à souscrire. On nous propose toutes les plantes usuelles bien dessinées, bien coloriées, et vis-à-vis de ces plantes, leurs noms, leurs caractères, leurs propriétés soit dans la médecine, soit dans la cuisine, soit dans les arts. On livrera soixante planches par an avec leur explication. Le prix de chaque planche sera de 24 sous. On délivrera aux

souscripteurs un cahier de cinq planches tous les premiers du mois. On avancera 12 francs en se faisant inscrire et ces 12 livres acquitteront les deux dernières livraisons de l'année. Le premier cahier paraîtra au 1er janvier 1770, et les épreuves se délivreront...

RECHERCHES

SUR

LES RUINES D'HERCULANUM

ET

SUR LES LUMIÈRES QUI PEUVENT EN RÉSULTER
RELATIVEMENT A L'ÉTAT PRÉSENT DES SCIENCES ET DES ARTS

AVEC UN TRAITÉ SUR LA FABRIQUE DES MOSAÏQUES

PAR M. FOUGEROUX DE BONDAROI

De l'Académie royale des Sciences.

VOLUME IN-8° DE PLUS DE 200 PAGES

1769

Monsieur Fougeroux, vous avez fait un assez mauvais livre; et comment l'auriez-vous fait meilleur, sans goût pour les beaux-arts, et sans connaissance profonde de l'antiquité?

Savez-vous, mon ami, ce que c'est que cela? Un catalogue très-imparfait et très-sec de différentes choses qu'on a tirées des fouilles d'Herculanum. Voici ce qui m'est resté de cette lecture, ce que j'ignorais, et ce que peut-être beaucoup d'autres savent :

Les rues d'Herculanum étaient tirées au cordeau, et il y avait le long des maisons des trottoirs élevés. Les maisons étaient de brique, et sans aucune forme symétrique; les murs en étaient revêtus de stuc peint ou colorié. On y trouve des âtres faits de pierres de volcan. Ils rendaient leurs voûtes légères par des corps creux, comme des cruches noyées dans le mortier. Nous avons souvent souhaité que l'on conduisît les fouilles de manière à pouvoir nous montrer toute une ville ancienne; c'était une entreprise presque impossible, par la dépense, et surtout à cause des bâtiments somptueux sur-

imposés au sol des ruines. Il paraît que la destruction d'Herculanum s'est faite lentement, et que celle de Pompéi a été brusque. On y a trouvé un parasol pliant comme les nôtres. Ils se servaient, dans leurs constructions, beaucoup plus de cuivre mou et fusible que de fer. Ils ont eu l'invention du verre, qu'ils travaillaient *flatu*, en le soufflant; *torno*, en le tournant; *cælatura*, en le ciselant. Le pied romain est de onze pouces, et son rapport au pied grec comme vingt-quatre à vingt-cinq. La livre ancienne était de onze onces trois gros douze grains. Ils ajustaient des yeux d'émail à leurs bustes, ce qui est de mauvais goût. Leurs manuscrits ne sont écrits que sur un côté de la feuille, et la feuille est roulée sur un bâton solide ou creux. Ils ont été tout contre l'imprimerie et la gravure; car ils avaient des planches de cuivre chargées de caractères qu'ils enduisaient d'encre et qu'ils appliquaient sur la feuille. Consolez-vous, ce faune qui jouit d'une chèvre n'a point été détruit comme on le croyait, il subsiste. Ils ont su bâtir dans l'eau par encaissement. Et puis, si nous faisons ce voyage d'Italie tant projeté, je vous jure, mon ami, que nous n'accorderons pas une place dans notre malle à M. Fougeroux, que Dieu bénisse! Cet homme est tout étonné que les Anciens aient eu des chaudrons, des cuillers, des fourchettes; en un mot, qu'ayant les mêmes besoins, ils aient inventé les mêmes moyens d'y pourvoir. Que ne s'étonnait-il aussi qu'ils eussent une bouche et un derrière? Ce qui valait la peine d'être observé, c'est qu'ils savaient apparemment que l'usage du cuivre est nuisible, que l'étamage de l'étain n'est pas tout à fait innocent, et qu'ils avaient imaginé d'étamer leurs ustensiles de cuisine avec l'argent, art qu'ils semblent avoir possédé dans une grande perfection.

LE ZINZOLIN

JEU FRIVOLE ET MORAL[1]

Brochure in-12

1769

Un homme moitié fou, moitié imbécile, invente un jeu de cartes. Il donne aux différents accidents, aux différentes règles de son jeu, des noms usités dans la langue; ensuite, sous prétexte de relever l'importance de son invention, il fait autant de dissertations qu'il y a de ces noms employés dans son jeu. Voilà ce que c'est que le *Zinzolin* de M. Luneau de Boisjermain. Encore s'il y avait de la satire, de la gaieté, de l'originalité, on en pardonnerait le plan bizarre; mais cela est obscur, entortillé, plat et maussade. Je vous ai ouï dire, mon ami, une chose bien vraie; c'est qu'il y avait telle extraordinaire bêtise d'après laquelle on pouvait calculer la population d'une ville, l'immensité d'une société où cette bêtise avait été dite. Pourriez-vous me dire, homme sublime, combien il faut de temps et de collections de mauvaises têtes pour la production possible d'un ouvrage aussi ridicule que celui-ci? O raison! ô sens commun! ô qualités rares! plus je lis et plus je vous respecte... Mais comment un pareil auteur trouve-t-il à se faire imprimer?... C'est que depuis que je me suis fait de pauvre auteur riche libraire[2], je sais, répond M. Luneau de Boisjermain, qu'il n'y a si mauvais livre dont on ne vende un mille en trois mois... Le monde est donc bien bête!... Non pas bien, mais un peu. Et puis beaucoup d'ennui, de curiosité et d'argent, sans compter l'étranger et les colonies. Un vaurien qui a forfait dans la

1. Publié sous le nom de Toustain, marquis de Limery.

2. C'est à ce titre que Luneau de Boisjermain intenta un procès aux éditeurs de l'*Encyclopédie*.

société se sauve chez l'étranger, ou ses parents l'envoient au delà des mers; c'est aussi notre dernière ressource avec les mauvais auteurs : nous les mettons en pacotilles... C'est bien fait à vous, monsieur Luneau. Que Dieu vous bénisse, et conduise vos pacotilles à bon port!

DÉNONCIATION

AUX HONNÊTES GENS

1769

C'est Palissot qui est le dénonciateur, et Diderot, D'Alembert, Helvétius, Rousseau, qui sont les dénoncés. Ce Palissot est le fameux et non célèbre auteur de la comédie des *Philosophes*, qu'on ne jouera plus, et ce n'est pas seulement parce qu'elle est mauvaise ; et d'une satire intitulée *la Dunciade française*, qu'on n'a jamais lue. On a imprimé dans l'*Encyclopédie*, sous le nom de M. le comte de Tressan, un article *Parade*, où ce Palissot est à peu près traité comme il le mérite. Il était tout simple de s'adresser à M. de Tressan, d'obtenir le désaveu de cet article, et de faire imprimer ce désaveu. Palissot a mieux aimé supposer qu'après les marques d'estime et d'amitié que le comte lui a prodiguées, il ne pouvait être l'auteur d'une satire contre lui : en conséquence, sous prétexte de se venger des encyclopédistes, qu'il traite de calomniateurs, il donne cent coups de pied dans le ventre à monsieur le comte, et c'est bien fait[1]. Cette brochure est terminée par une accusation de plagiat. Palissot revendique la petite comédie du *Cercle*, qui a été représentée, applaudie et imprimée sous le nom de Poinsinet : cela est dans l'ordre ; il faut que les gueux s'arrachent les cheveux pour une guenille[2]. Disons pourtant, à la décharge de Poinsinet, et d'après l'aveu même de Palissot, que Poinsinet n'entreprit *le Cercle* que par défi. Il s'engagea à composer et à faire applaudir une comédie où il n'y aurait pas un mot qui lui

1. Les pièces de cette discussion entre M. de Tressan et Palissot ont été recueillies dans les *Œuvres posthumes* de D'Alembert, qui servit d'intermédiaire. Paris, Pougens, 1797, 2 vol. in-12 M. de Tressan était alors fort vieux et sa défense est très-faible.

2. Voir le *Neveu de Rameau*, t. V, p. 450.

appartînt, pas même le titre, et il tint parole. Après cela je ne vois pas quel reproche on aurait à lui faire. Mais voici le fond de l'aventure. *Le Cercle*[1] de Palissot fut sifflé à Nancy, celui de Poinsinet fut applaudi à Paris, et cela donne de l'humeur à Palissot. Ce qu'il y a de plus intéressant dans sa brochure, c'est l'annonce d'un ouvrage important dont Palissot se promet une gloire immortelle ; et il est toujours bien en pareil cas de se payer d'avance par ses mains.

1. *Le Cercle* avait été joué le 26 novembre 1755, à Nancy, à l'occasion de la dédicace de la statue de Louis XV par Stanislas. Ce divertissement s'appelait alors *les Originaux*. C'est là que J.-J. Rousseau était représenté marchant à quatre pattes. Ce fut seulement dans la collection de ses *OEuvres* que Palissot intitula sa pièce *le Cercle* ou *les Originaux*. Quant à celle de Poinsinet, *le Cercle* ou *la Soirée à la mode*, elle ne fut jouée au Théâtre-Français et imprimée qu'en 1771. Ceci reporterait donc l'article de Diderot à cette dernière date. Cependant, la *Dénonciation* étant de 1769, il est à supposer que Palissot se plaignait des représentations données par Poinsinet dans certaines maisons particulières, et que Diderot avait en vue les mêmes représentations.

L'ART POÉTIQUE D'HORACE

MIS EN ORDRE ET AUGMENTÉ DE TOUS LES VERS QUE CE POËTE NOUS A LAISSÉS

PAR J.-L. LE BEL, AVOCAT

Volume in-12

1769

Je n'entends pas comment un homme qui a une étincelle de goût peut imaginer un ouvrage tel que celui-ci. M. Le Bel qui, s'il l'en faut croire, sait le latin supérieurement, s'est très-bien aperçu qu'il y avait du désordre dans l'*Art poëtique* d'Horace; mais il ne s'est pas aperçu que ce désordre était tout à fait du genre épistolaire, qu'il caractérisait le poëte, et que cette liberté donnait à l'ouvrage un air de verve et un caractère charmant. Qu'a-t-il fait? Il a rangé les matières selon le plus bel ordre possible. Tout est bien suivi, bien lié, bien froid, bien maussade, et la chose qu'on n'aurait jamais conçue, c'est qu'on pût rendre Horace insipide et plat; M. Le Bel y a supérieurement réussi. Celui qui ne connaîtrait point l'*Art poëtique* tel que l'auteur latin l'a écrit, à qui l'ouvrage de M. Le Bel tomberait entre les mains, et qui, sur le soupçon que ce sont des lambeaux arrangés méthodiquement par un pédant renforcé, en chercherait l'ordre ou plutôt le désordre primitif, et parviendrait à le retrouver, serait un homme de génie. Cependant l'ouvrage de M. Le Bel n'est pas sans quelque utilité. Je crois qu'un instituteur ferait très-bien de conduire son élève de l'*Art poëtique* arrangé par M. Le Bel, à l'*Art poëtique* d'Horace adressé aux Pisons, ne fût-ce que pour lui faire remarquer la différence de l'homme de génie au pédant de collége. M. Le Bel, pour nous faire expliquer sur son travail, sup-

pose qu'Horace lui-même nous le présentât comme la seconde édition de son *Art poétique*, et nous suppliât de lui révéler nos raisons de préférence pour la première. Je viens de lui dire les miennes, mais je suis bien sûr qu'il ne les sentira pas[1].

1. Le Bel, qui mourut en 1784, a laissé un *Traité d'éducation*, inédit. Il est auteur, entre autres ouvrages, qui témoignent d'une certaine bizarrerie dans l'esprit, d'une *Anatomie de la langue latine*, Paris, Panckoucke, 1764, in-12, et de l'*Art d'apprendre sans maître et d'enseigner en même temps le latin d'après nature et le français d'après le latin*, Paris, Belin, 1780-88.

PROSPECTUS

D'UN OUVRAGE PÉRIODIQUE QUI AURA POUR TITRE

ENCYCLOPÉDIE MILITAIRE

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ANCIENS OFFICIERS
ET DE GENS DE LETTRES

Il doit en paraître, chaque mois, un volume de dix feuilles in-8° avec des estampes et des plans [1].

L'art militaire a été abandonné jusqu'ici à l'étude de ceux qui l'ont exercé. L'auteur du Prospectus s'en plaint, je ne sais pourquoi.

Les souverains, comme les loups, étant restés seuls, sans juges, sans tribunaux, la force d'un peuple est le seul garant de sa sécurité. Cela est vrai. Donc il faut que j'apprenne l'art de la guerre; je le nie.

On nous promet la discussion des droits de l'humanité, mais j'ai peine à croire qu'on ose nous tenir parole.

Les vrais principes de l'honneur; ils sont écrits au fond du cœur, et commentés par l'esprit national.

Des jugements critiques sur les ouvrages tant anciens que modernes; c'est un point délicat.

Les progrès de l'art de l'attaque et de la défense chez tous les peuples, depuis son origine jusqu'à nos jours; et qui est-ce qui sait cela?

Toute la partie scientifique, et tout ce qui appartient aux ordonnances, aux promotions, aux récompenses, aux institutions militaires; des nouvelles, des éloges, etc.

Tout cela est fort beau; mais où sont les hommes capables de remplir un aussi vaste projet?

1. Cette *Encyclopédie*, rédigée par Adrien-Marie-Ferdinand de Verdy, du Vernois, etc., parut en 12 vol., de 1770 à 1772, in-12, Paris, Valade.

Si M. le duc de Choiseul ne s'en mêle pas, et que sa protection ne fournisse pas aux entrepreneurs une bonne provision de souscriptions, cela n'ira pas au sixième cahier; s'il s'en mêle, cela durera un ou deux ans, et puis c'est tout. Pauvre spéculation d'un militaire qui a vraisemblablement plus de blessures sur le corps que d'écus dans sa bourse : j'en suis fâché.

DISCOURS DE M. DUPATY

AVOCAT GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE BORDEAUX

DANS LA CAUSE D'UNE VEUVE ACCUSÉE D'AVOIR FORFAIT APRÈS L'AN DU DEUIL[1]

1769

Parmi nos lois folles, en voilà une bien signalée. Une femme a le bonheur, plus souvent que le malheur, de devenir veuve. Si pendant son année de deuil elle est convaincue d'avoir eu quelque commerce intime avec un homme, la loi la spolie de tous ses droits de viduité.

M. Dupaty a pris la défense d'une veuve qui se trouvait dans un cas un peu plus favorable, contre des héritiers avides.

Son plaidoyer sent encore le jeune homme. Il y a dans le style de l'emphase et de la diffusion. On lui désire plus de nerf, de précision, de sévérité. Malgré ces défauts, on a peine à concevoir qu'à vingt-deux ou vingt-trois ans (car M. Dupaty n'en a pas davantage) on possède autant de connaissances, d'éloquence et de logique.

M. Dupaty est au parlement de Bordeaux ce que M. Servan était au parlement de Grenoble. Quand on a lu leurs discours et qu'on se rappelle leur jeunesse, on ne peut s'empêcher de se dire à soi-même : *S'ils sont capables de ces choses-là à l'âge de vingt-cinq ans, que ne seront-ils pas à quarante?* M. Servan était plus fait que M. Dupaty ; mais une santé misérable l'a forcé de quitter sa charge avant l'âge de trente ans. C'est une perte pour l'État, sensible à tous les citoyens.

Comment les affaires générales et particulières ne seraient-elles pas faites ; comment les fonctions d'avocats, de conseil-

1. Dupaty (Jean-Baptiste Mercier), né à la Rochelle en 1746, entra au parlement de Bordeaux en 1768. Ce plaidoyer n'est cité ni dans la *France littéraire*, ni dans la *Nouvelle Biographie générale* à l'article *Dupaty*.

lers, de présidents, de juges, de maîtres des requêtes, d'intendants et de ministres, ne seraient-elles pas remplies, si le goût du plaisir, les passions, l'intérêt et l'ambition n'étouffaient pas les talents les plus rares? Mais c'est qu'ils se pervertissent avec le temps; le torrent les entraîne. Ils veulent des honneurs et de la richesse à quelque prix que ce soit. Ils deviennent souvent d'autant plus méchants, qu'ils ont plus de lumières, et il en est d'eux comme des enfants de Chaumont en Bassigny, *bé*[1] *commencement et peute*[2] *fin.*

1. *Bon* ou *bien.*

2. *Peut, laid,* ou *mauvais.* Dans son *Livre des proverbes français,* M. Le Roux de Lincy a eu tort d'écrire *pute* fin. Le mot *peut* est le vrai. Voir *Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de Bourgogne,* par Mignard (Paris et Dijon), 1870.

REQUÊTE

PRÉSENTÉE AU PARLEMENT DE GRENOBLE

PAR JOSEPH SUEL LAMBERT

Bourgeois de la ville de Romans, demandeur et accusateur,

CONTRE M. REYMOND DUCHELAS

Conseiller au parlement, défendeur, accusé, décrété de prise de corps et contumax.

BROCHURE IN-12 DE 100 ET QUELQUES PAGES.

1769

Il n'en faut pas douter, les lois, avec le temps, changent les mœurs d'un peuple. Mais la loi a son effet dès qu'elle est publiée, et les mœurs qui consistent dans un certain tour de tête commun à tous les membres d'une société n'en restent pas moins d'abord dans toute leur force : ce n'est qu'à la longue qu'une action conforme aux mœurs et proscrite par la loi devient moins commune à force d'avoir fait éprouver les inconvénients de ce contraste. Je sais que les duels sont moins fréquents qu'ils ne l'étaient; mais dans quel temps un militaire pourra-t-il sans honte commettre aux lois la vengeance d'un soufflet ou d'un coup de canne? Je n'en sais rien. Tout ce que je puis assurer, c'est qu'alors il y aura moins d'injures que jamais, car les hommes craignent plus la perte de leur fortune que celle de leur vie ou même de leur honneur. Tant que la contradiction des mœurs et de la loi durera, les hommes seront dans une position bien absurde. Si un militaire accepte un duel, il est poursuivi par la loi; s'il le refuse, il est déshonoré : qu'il accepte ou qu'il refuse, il est sûr de perdre son état. Et il n'y a à cela point de remède, excepté celui du temps, qui fera perdre à la loi sa force, ou qui conformera l'opinion générale de la société à la volonté du législateur. Nous avons vu nos prêtres pendant longtemps précisément dans la même position fâcheuse. Un prêtre administrait-il les sacrements à un janséniste, il

était interdit par l'évêque; les refusait-il, il était décrété par le parlement. Alternative cruelle! intervalle de temps dur à passer!

Le Mémoire dont il s'agit ici est au nom d'un père qui poursuit l'assassin de son fils. Ce fils était militaire. Il est appelé en duel par un magistrat, conseiller au parlement de Grenoble. Il se rend au lieu marqué. Il y est poignardé à terre par son antagoniste, qui s'était plastronné de manière à ne courir aucun danger. Le père poursuit et obtient la vengeance de la mort de son fils. Chose bien remarquable! le parlement de Grenoble prend connaissance de l'affaire, et fait justice d'un de ses membres en faisant rouer en effigie le coupable échappé. Jamais ce père n'eût été écouté au parlement de Paris. On aurait étouffé sa plainte, on aurait prétexté l'honneur du corps, et le coupable eût été soustrait à la vengeance des lois par une lettre de cachet. Mais il est dans l'ordre que le parlement le plus voisin de la cour et des grands soit aussi le plus corrompu des parlements. Au reste, le Mémoire du père, assez bon pour un procureur, serait mauvais pour un avocat, et il est misérable pour un père. Il n'appartient pas à tout le monde de se mettre à la place d'un père qui parle pour son fils assassiné.

Mais laissons là le cas particulier, et revenons à la question générale. Comment prévenir les duels? A la place du monarque, je n'aurais point défendu le duel par une loi civile, j'aurais combattu contre la chimère du point d'honneur par une autre chimère, celle de la religion. Les hommes n'aiment point à se battre, et l'on peut tenir pour certain que celui qui a reçu une insulte est très-fâché d'avoir à en tirer une vengeance qui l'expose lui-même à perdre la vie. D'où l'on peut conclure que tout homme offensé a de la pente à s'adresser aux lois pour en obtenir la réparation, et qu'il n'y a qu'à trouver un prétexte honnête qui l'excuse aux yeux de ses concitoyens pour le déterminer à suivre cette voie. Ajoutez que, même aujourd'hui, le militaire est superstitieux, qu'il l'est par état, parce qu'on est superstitieux dans tous les états où l'on court des dangers que toute la prudence humaine ne peut prévenir, et qui inclinent à recourir aux puissances célestes. Ajoutez encore que, lors de la loi contre le duel, toute la nation, et partant les militaires plus encore que le reste de la nation, étaient superstitieux. Il fallait donc faire excommunier les duellistes, les

priver pendant leur vie de toute participation aux solennités et sacrements de l'Église, et, après leur mort, de tous honneurs funèbres; il fallait y joindre la perte de la noblesse, etc.; il fallait interposer l'autorité de Dieu et non celle des hommes. Je sais bien qu'aujourd'hui la religion est tombée dans un tel discrédit, que peut-être ce moyen ne réussirait pas; mais je sais qu'au temps de la loi du duel il aurait réussi. Je sais que l'appel aux tribunaux juridiques s'étant fait pendant une dizaine d'années, la route aurait été frayée, et qu'on aurait continué à la suivre, dans quelque avilissement que la religion et ses menaces fussent tombées, parce qu'un préjugé général est anéanti par un préjugé général plus fort, et que le préjugé général de la religion a été et est peut-être encore un préjugé général plus fort que le point d'honneur. Un militaire dira : Je veux bien me battre, je veux bien être privé de la noblesse; mais que je sois excommunié, que mon père et ma mère voient mon cadavre dans la rue dévoré par les chiens, cela vous plaît à dire. Voulez-vous un fait qui vienne à l'appui de mon idée? Le voici. Dans une de nos guerres d'Espagne, nos Français, galants à leur ordinaire, corrompaient toutes les femmes espagnoles. Les maris de ces femmes, jaloux comme ils le sont, le trouvaient fort mauvais, et il ne se passait presque pas une nuit qu'il n'y eût quelque officier français assassiné. Le général, qui était homme de tête, sentit bien que l'assassinat étant déjà puni par la perte de la vie, il n'obtiendrait rien en augmentant la sévérité du supplice décerné par la loi. Que fit-il donc? il déclara qu'outre la peine de mort ordinaire pour ce crime, le cadavre de tout assassin, privé de la sépulture ecclésiastique, serait jeté à la voirie; et pendant tout le reste de la campagne, il n'y eut plus aucun assassinat commis. Les fantômes effrayent plus que les objets les plus terribles connus. Le fantôme a les pieds sur la terre et la tête dans les cieux; il n'a point de mesure. Toute terreur connue a la sienne. A la bataille d'Almanza, la première volée de coups de canon emporta la bannière de saint Antoine de Padoue, et voilà toute une armée en déroute. Qui était donc le vrai général de cette armée? Saint Antoine de Padoue. Le fantôme protecteur, qui avait ses pieds sur la terre et sa tête dans les cieux, avait disparu, et avec lui toute la confiance de l'armée.

SUR LE PROSPECTUS

DU

DICTIONNAIRE DU COMMERCE

PAR L'ABBÉ MORELLET[1]

1769

Ce *Prospectus* vient de paraître : c'est un grand in-8° bien fourni ; le plan en est immense, bien saisi, bien digéré, bien présenté. L'auteur le remplira-t-il? Dieu seul le sait. L'abbé, dont notre bonne baronne[2] a dit qu'il allait toujours les épaules serrées en devant pour être plus près de lui-même, n'a proposé d'abord aux entrepreneurs que d'augmenter, revoir, corriger le Savary[3] ; mais peu à peu le nom et l'ouvrage de Savary ont disparu, et l'abbé fait un ouvrage qui lui appartiendra en propre. Je n'en suis pas trop fâché ; car moins l'auteur voudra ressembler à son devancier, plus il y mettra du sien. L'abbé Morellet est un peu sec ; mais il est clair, exact, et surtout méthodique : il a divisé son ouvrage en trois vocabulaires. Le premier contiendra la géographie commerçante, sous les noms des lieux ; le second, les objets de commerce, sous les noms des substances, productions de la nature et de l'industrie ; le troisième, la théorie générale du commerce et de ses opérations,

1. Cette entreprise, qui occupa longtemps Morellet et qu'il n'acheva pas, fournit des mots aux plaisants. Comme Morellet avait un traitement annuel et qu'on ne voyait rien paraître, on dit qu'au lieu de faire le *Dictionnaire du commerce,* il faisait le commerce du Dictionnaire. Lors de la révolution il céda les matériaux qu'il avait recueillis à Peuchet, qui publia en l'an VIII le *Dictionnaire universel de géographie commerçante,* 5 vol. in-4°, Paris, Blanchon.

2. D'Holbach.

3. *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle, d'arts et métiers,* par Jacq. Savary Desbrulons; publié après sa mort par son frère l'abbé Philémon-Louis Savary, 1723, 2 vol. in-folio, Paris, Estienne. Un supplément ou tome III avait été ajouté par le même en 1730.

sous les noms propres à cette nature. Cette division est excellente; elle met de la facilité dans le travail, sans occasionner de l'embarras dans l'usage du livre. Le seul inconvénient auquel elle exposait, ce sont les redites. L'abbé, grand disséqueur de sa nature, a si bien anatomisé son objet, que le défaut même de mémoire ne peut donner lieu à des redites fastidieuses. La santé faible et délicate de l'abbé, et ses disputes violentes avec Marmontel qui dispose inhumainement des poumons de son antagoniste, lui permettront-elles de mettre fin à cette énorme besogne? Je le souhaite. En attendant, le *Prospectus* qu'il en a publié est un bel et grand ouvrage : la lecture en est difficile et pénible; mais il faut s'en prendre moins à l'auteur qu'à la matière qui souvent est abstraite, à la langue du commerce qui est peu connue, et à la rigueur des définitions, soit générales, soit particulières, qui deviennent toujours un peu longues. D'ailleurs, cet esprit de méthode qui domine l'abbé, comme la *Bible* en domine un autre, influe jusque sur la construction de sa phrase où le mot occupe strictement sa vraie place, ce qui donne au style de la raideur. Il est vrai qu'il ne s'agit pas ici d'être éloquent; on voit au premier coup d'œil que son vocabulaire ne peut être que très-imparfait; car, qui est-ce qui connaît les détails, et même les généralités du commerce de tous les lieux de la terre? L'abbé est de bonne foi; il dira là-dessus ce qu'il sait; il remplira en lignes ponctuées les choses qu'il ignore. Le temps remplira ou ne remplira pas ces lignes. Qu'est-ce que cela lui fait? pourvu qu'on souscrive, et que son ouvrage lui donne bien de l'argent et bien de la réputation, et je ne doute point qu'il ne mérite et n'obtienne l'un et l'autre. Je crois, surtout avec les restrictions qu'il a eu juste raison de se faire, qu'il se tirera plus aisément du second vocabulaire; je veux dire de l'énumération et de la description des objets de la nature et de l'art que les hommes échangent. Quant à la théorie générale du commerce, c'est où vous l'attendez, et moi aussi. Je frémis pour l'abbé, quand je pense combien la seule question de l'importation et de l'exportation des blés est composée. La plupart des problèmes d'économie politique sont plus compliqués, embrassent plus de conditions, sont plus difficiles à résoudre que ceux que la haute analyse se propose, sans compter que notre abbé est un peu systématique. Quoi qu'il en soit,

il a mis tant d'ordre, tant de précision, tant de netteté dans le peu qu'il a dit du change et des monnaies dans son *Prospectus*, que je ne doute point qu'il ne se débarrasse des ronces de ces questions, sinon d'une manière toujours vraie, du moins d'une manière toujours intéressante. Lorsqu'il aura pris le bon chemin, la chose restera démontrée sans réplique. Lorsqu'il se fourvoiera, ses erreurs ne seront pas sans quelque utilité; les sophismes d'un homme d'esprit ne sont jamais inutiles. Il prétend, par exemple, que les nations s'enrichissent par le commerce; cependant il semble que le commerce n'étant qu'un échange, si l'un gagne, il faut que l'autre perde. On ne sait ce que c'est qu'un jeu où tout le monde gagne. Faute d'avoir regardé l'argent comme une denrée, on a plaint la nation qui buvait du vin pour son argent, et félicité celle qui recevait de l'argent pour son vin; comme si l'on était bien heureux quand on a de l'argent, comme si l'argent se mangeait. L'abbé attaque le principe de ceux qui nient toute espèce de profit dans les échanges d'une nation avec une autre. Quoique chaque nation donne toujours autant qu'elle reçoit, qu'il y ait en tout échange, valeur égale pour valeur égale, et que les retours de l'étranger ne soient exactement que le remplacement de la mise nationale; il s'occupe à prouver que l'on peut acheter dans un lieu particulier, sur un certain marché, à une foire particulière, des nègres, par exemple, à la côte de Guinée, dont le prix porté au marché général excède celui du premier achat. A-t-il raison, a-t-il tort? Je m'en rapporte à de plus habiles; c'est à eux à discuter si dans un commerce établi en quelque lieu du monde que ce soit, le prix d'une denrée quelle qu'elle soit, ne suit pas le prix ou marché général. Le cher abbé s'est aussi embarqué dans des spéculations bien subtiles sur la nature du change; mais il faut tout dire, il s'en est un peu méfié, et il ne demande pas mieux qu'on le redresse. Soyez content, mon cher abbé, et ne doutez pas que la boutique des économistes ne soit très-flattée de vous rendre ce service. Quelque imperfection qu'il puisse y avoir dans l'ouvrage de l'abbé Morellet, il sera très-supérieur à ceux qui l'ont précédé. Voilà la vérité, et ce l'est, parce que l'esprit a fait de grands progrès dans la matière qu'il traite; parce qu'il y a sur les branches de son ouvrage un assez bon nombre d'auteurs excellents; parce qu'il a mis à contribu-

tion les vivants et les morts; parce qu'il s'est rendu possesseur des Mémoires de M. de Gournay; parce qu'il est plus instruit et plus travailleur que Savary ne l'était; parce qu'il a plus de logique, et qu'il a mieux médité son plan. L'abbé ne veut rien faire en pure perte; vous ne l'auriez peut-être pas soupçonné de rendre compte de ses huit cents petites cases; eh bien! il l'a fait, mais il a soupçonné, lui, que nous nous en moquerions. Achetez le *Prospectus* de l'abbé, lisez-le; demandez à l'abbé Galiani ce qu'il en pense, et ajoutez à ceci ce que M. Josse le Napolitain vous en dira. Ici, je suis bon juge de la forme, mais je n'entends presque rien au fond; et surtout conseillez aux associés libraires de faire enfermer Marmontel; car il tuera notre pauvre abbé, et les libraires en seront pour leurs avances. Mais comme ce qui précède est triste, et que je ne saurais être triste longtemps (quand j'écris s'entend), permettez que je vous rapporte deux mots très-sanglants adressés au cher abbé, l'un par Suard, et l'autre par Marmontel. Autrefois l'abbé ne paraissait jamais en société sans des tablettes, sur lesquelles il tenait note de ce qu'il entendait dire de bon. Un jour, tandis qu'il écrivait sur ses tablettes, Suard lui disait entre ses dents : *Écris, écris, tu ne seras jamais qu'une cane qui couve des œufs de poule.* Un autre jour qu'il disputait avec Marmontel, l'abbé s'écria : *Ah, Marmontel! Voilà une furieuse absurdité!* Marmontel s'arrête tout court, réfléchit un moment, et dit : *Ma foi, vous avez raison; mais il y a longtemps que je vous la devais.* Avec tout cela l'abbé n'est pas un homme ordinaire, et je réponds que son ouvrage sera aussi bon qu'il est possible de le faire à un homme qui embrasse une matière aussi difficile et aussi étendue.

SUR L'ÉLOGE DE LA VILLE

DE

MOUKDEN ET DE SES ENVIRONS

POËME COMPOSÉ PAR KIEN-LONG

Empereur de la Chine et de la Tartarie.

OUVRAGE TRADUIT DU CHINOIS EN FRANÇAIS PAR LE P. AMYOT,
JÉSUITE, ASTROLOGUE ET MISSIONNAIRE A PÉKIN,
ET PUBLIÉ PAR M. DE GUIGNES,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Un vol. in-8°

1770

La première pièce du recueil est une préface de l'éditeur, qui nous apprend que l'astrologue missionnaire Amyot réside à Pékin depuis plus de vingt ans; qu'on peut compter sur l'exactitude de sa traduction; que l'original chinois de ce poëme a été saisi à Canton par les inspecteurs d'une nation qui envie aux étrangers la connaissance de sa langue et de sa littérature; que le poëme de Kien-Long a été imprimé soixante-quatre fois en autant de caractères différents, et que l'empereur régnant, auteur de ce poëme, aime les sciences et les cultive avec succès.

La seconde pièce est une préface du traducteur, où il proteste de sa fidélité à rendre les pensées de son auteur, autant que notre langue pouvait s'y prêter. Il parle des avantages et de la facilité qu'on aurait à apprendre la langue tartare dans laquelle on a traduit presque tous les ouvrages chinois, et qui est soumise à des règles grammaticales. Il parle aussi des lumières qu'il a tirées de la connaissance de cet idiome et des conseils des hommes éclairés qu'il a consultés.

La troisième pièce est un discours des éditeurs chinois et

tartares, dans lequel, après un éloge étendu du poëme, ils se prosternent humblement et se soumettent aux ordres de l'empereur, en attestant qu'ils ont été ses copistes et ses réviseurs.

La quatrième pièce est un édit de l'empereur, où l'on rend compte des soins qu'on a pris pour compléter les alphabets des Tartares-Mantchous, et des ordres que Kien-Long a donnés pour que son poëme fût incessamment revisé, copié et publié en autant d'alphabets tartares qu'il y a d'alphabets chinois, afin que la postérité jouît, sous un même point de vue, de tous ces différents alphabets rassemblés et mis en parallèle avec les caractères de la langue chinoise.

La cinquième pièce est une préface de Kien-Long, dont voici l'extrait à ma manière. C'est l'empereur qui parle.

« Si l'homme conforme sa volonté à celle de ses père et mère, la paix sera dans sa famille. Si le prince conforme sa volonté à celle de ses ancêtres, la paix sera dans l'empire. Si les souverains conforment leur volonté à celle du ciel et de la terre, la paix sera dans l'univers et l'abondance avec elle. C'est la seconde de ces maximes que j'ai prise pour le sujet de ma méditation, et j'ai conçu qu'un retour assidu sur moi-même, mon respect constant pour le ciel, une intime union avec mes frères, un amour sans bornes pour les peuples qui me sont soumis, étaient les seuls moyens d'obtenir la félicité de ma famille, celle de l'empire et la mienne.

« Confucius a dit : *Connais les cérémonies. Si tu en pénètres le sens, tu gouverneras un royaume avec la même facilité que tu regardes dans ta main.* C'est ainsi que le sage a dit. Mais entre ces cérémonies celles dont il importe surtout de pénétrer le sens, ce sont les sacrifices pour les ancêtres. Les empereurs de la dynastie de Han les instituèrent; nous leur devons encore les monuments qui ont conservé sous nos yeux les autres usages de la vénérable antiquité. C'est dans ce qu'ils nous ont transmis des contrées qui les ont vus naître, et où ils ont commencé à donner des lois, que j'ai reconnu la ville où mes aïeux ont jeté les premiers fondements de leur grandeur; Moukden! J'ai reconnu Moukden dans les pays de Pin et de Ki; j'ai reconnu ma patrie dans la montagne de Kiao-Chan.

« Trois fois l'empereur mon père s'est rendu à Moukden, trois fois il a visité les tombeaux de ses ancêtres. Les grandes occupa-

tions qui remplirent la durée du règne de mon père ne lui permirent pas de voir Moukden ; mais il avait satisfait à ce devoir n'étant encore que simple régulo. L'empire m'étant transmis, je ne passe aucun jour sans penser aux moyens de m'approcher de mes ancêtres. Je me transporte en esprit à Moukden et je m'écrie : Sépultures dont le nom ne doit jamais périr! sépultures fortunées! sépultures rayonnantes de gloire! O mes aïeux! si je ne me soustrais à la multitude des soins qui me pressent, comment pourrai-je me rendre sur vos tombeaux, et me prosterner devant les cendres qu'ils renferment? comment laisserai-je à la postérité le témoignage et la leçon du respect que je porte à ceux qui m'ont donné le jour?

« Ce fut pour remplir cette essentielle obligation que la huitième année de mon règne, l'automne étant déjà commencé, et l'impératrice ma mère voulant bien permettre que je lui servisse respectueusement d'appui pendant le voyage, je partis de Pékin. Arrivé dans ces lieux où mes ancêtres ont autrefois tenu leur cour, je sentis la piété filiale remplir toute l'étendue de mon cœur, je révérai les vestiges de mes aïeux, je vis ces montagnes couvertes de verdure; ces rivières où coule une onde transparente, ces campagnes fertiles, ces lieux enchantés qui semblent se ressentir encore de la présence de leurs anciens maîtres, et j'éprouvai une joie inexprimable. Je vis ce peuple sincère et bon qui vit heureux parce qu'il est content de son sort, qui vit sans inquiétude parce qu'il vit dans une honnête abondance, et je l'admirai. Voilà, disais-je en moi-même, voilà les contrées que le ciel favorise, les contrées de Pin et de Ki. O contrées de Pin et de Ki, c'est vous qui apprenez à gouverner les hommes! Le souverain Maître du ciel protége d'une manière spéciale le pays de Pin et le pays de Ki ; on disait dans l'antiquité la plus reculée d'un bon souverain : *Il a demeuré à Pin.*

« Instruit de ce que la véritable antiquité a dit de ma patrie, pourquoi ne joindrais-je pas ma voix à la sienne? »

Célébrer les affaires qui se traitent dans une contrée, c'est le sujet du *Toukietchoun;* chanter les richesses qu'elle produit ou qu'elle renferme, c'est le sujet du *Foutchouroun.* Je commence par ce dernier. En voici les paroles :

Ici commence le *Foutchouroun.* Kien-Long chante son départ, son voyage, son arrivée, ses sacrifices, ses aïeux, leurs faits

mémorables, leur vie, leurs mœurs, leurs festins, la ville qu'ils ont fondée, les édifices de Moukden, les campagnes qui l'environnent, la mer qui l'avoisine, les montagnes, les plaines, les forêts, les rivières, les plantes, les métaux, les pierres, les animaux, les poissons, les oiseaux ; et tous ces objets sont peints dans son poëme avec grandeur, sagesse, simplicité, chaleur et vérité. Aucun ouvrage ne montre ni plus de connaissances ni plus de goût. Il y a de la verve, de la variété, un sentiment profond, de la gravité, un respect tendre pour la mémoire des ancêtres. Ce caractère de piété filiale est le caractère propre du poëme, et la preuve de l'influence des mœurs sur la poésie et sur les beaux-arts, soit pour les corrompre, soit pour les embellir.

Le voyage de Kien-Long et celui de Cheng-Tsou, son aïeul, forment le *Toukietchoun*. Il part, il marche. Il pense en chemin aux cyprès touffus qui couvrent la sépulture de ses pères ; il aperçoit les chevaux sculptés en pierre au dehors des murailles ; il ne saurait contenir les mouvements dont son âme est agitée. Ses yeux gonflés soulagent son cœur par un torrent de larmes qui mouillent le devant de sa robe. Il se dit : C'est donc aujourd'hui que je verrai Yao sur la muraille et Chun sur le bouillon ; c'est aujourd'hui que mon souffle se mêlera avec leur auguste vapeur. Il entre dans Moukden. Il visite les tombeaux. Il revient. Il trouve le festin préparé. Les princes de son sang et les vieillards de la contrée sont assis à la même table. Il présente la coupe aux princes, ils boivent. Il la présente aux vieillards, il leur verse du vin ; et lorsqu'il voit leurs visages s'épanouir et prendre une couleur vermeille, transporté de joie, il s'écrie : « Les voilà les bons, les vertueux sujets qui m'ont été laissés par mes aïeux ! Les bienfaits et la tendresse de leurs maîtres ont fait couler leurs jours dans l'abondance et la joie. Leurs jours ont été prolongés, afin que j'eusse la consolation de les voir, de les entendre et de leur parler. Puisse ce moment être toujours présent à ma pensée ! puissé-je imiter mes aïeux ! puisse mon exemple perpétuer la race de ces bons et vertueux sujets ! puissent-ils pendant des milliers de siècles fournir l'empire de leurs pareils ! »

Il y a dans ces vœux un caractère de paternité qui attendrit et enchante. En général, vous ne trouverez rien dans ce poëme de ce que nous appelons allégories, fictions ; mais il y a ce qu'on

appellera dans tous les pays du monde et dans tous les siècles à venir de la véritable poésie.

La pièce qui suit le poëme contient des recherches savantes sur les différentes sortes de caractères chinois.

A ce morceau succèdent des notes extraites par le traducteur de plusieurs commentateurs chinois du poëme de l'empereur, et des traits intéressants sur l'histoire naturelle, civile, religieuse des Chinois et des Tartares.

Le volume est terminé par une ode sur le Thé, de la composition de l'empereur. Elle est en vers de cinq syllabes non rimés. Il y a vingt-cinq vers et par conséquent en tout cent vingt-cinq syllabes que le traducteur n'a pu rendre qu'en quatre bonnes pages de notre langue : d'où je présume que le poëme sur Moukden, de sept huitièmes au moins plus court que la traduction qui remplit cent vingt-six pages in-octavo, n'est pas de quatre cents vers.

On a placé les vers chinois de l'ode sur le Thé à la tête de la traduction sur laquelle j'ose prononcer que nos La Fare, nos Chaulieu, nos Anacréons antiques et modernes n'ont rien produit avec plus de verve, de grâce, de sentiment, de sagesse et de goût. Je n'en aurai pas meilleure opinion des mœurs chinoises si vous voulez, mais je penserai avec un peu plus de réserve et moins de dédain de leur littérature. Je vous invite à copier cette ode, en la retouchant légèrement. Une gageure que je gagnerais, ce serait de retrouver les véritables tours de l'original sur le genre seul de ce poëme et les données de la traduction. Il m'est arrivé souvent avec Huber, qui me lisait des morceaux traduits de l'allemand dont je n'entends pas un mot, de l'arrêter, et de lui dire : *Le poëte n'a pas dit ainsi; voici comment il a dit, voilà l'ordre de ses idées;* et de rencontrer juste. Il y a donc dans la langue poétique quelque chose de commun à toutes les nations, de quelque cause que cela vienne.

SUR L'HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE PARIS

PAR VOLTAIRE

1770

Cet ouvrage est aussi sûrement de Voltaire, qu'il n'est pas de moi. Quel autre que lui sait écrire avec cette facilité, cette grâce et cette négligence? Il s'en défend pourtant[1], et il a raison. Il a trouvé le secret d'offenser le parlement, et de déplaire au souverain. Il n'y avait que deux lignes à effacer, et deux mauvaises lignes, pour que la cour lui sût le plus grand gré de son travail. Les magistrats haineux se sont tus jusqu'à présent; mais ils attendent que l'auteur se compromette par quelque indiscrétion, et notre maître n'est malheureusement que trop disposé à en faire. Le ressentiment des corps ne s'éteint jamais. Quand ils ne peuvent se venger sur la personne, ils se vengent sur les siens, ils se vengent sur sa postérité. Il faut n'avoir guère de liaisons dans ce monde-ci, pour se brouiller avec des gens qui ont sur le front un bandeau qu'ils sont maîtres de tirer sur leurs yeux; sur leurs genoux, une balance qui penche du côté qu'il leur plaît; dans leurs mains, un glaive qui tranche des deux côtés; devant eux, un livre où ils lisent à leur gré notre destinée; et entre leurs bras, une urne qu'ils secouent, et d'où ils peuvent faire sortir à tout moment la perte de l'honneur, de la liberté, de la fortune et de la vie. Je ne répondrais pas que Voltaire ne passât les dernières années de la sienne, comme le Fils de l'homme qu'il a tant persécuté, à errer sur la surface de

1. La première édition de cet ouvrage parut en 1769, 1 vol. in-8°, sous le nom de M. l'abbé Big...

la terre, sans trouver où reposer sa tête. Puisse le ciel faire mentir cette triste prophétie[1] !

Souverains de la terre, ne mettez jamais vos lois sous la sanction des dieux; vous ne serez plus maîtres de les révoquer.

Souverains de la terre, ne confiez jamais vos priviléges à des corps particuliers; vous ne serez plus maîtres de les revendiquer.

Si vous dites à quelques-uns de vos sujets : Rendez la justice en mon nom, ils ne pourront plus souffrir que vous rendiez la justice. Évoquez une cause à votre tribunal; et vous entendrez leur murmure.

Voltaire prouve très-clairement, par les faits, que nos parlements d'aujourd'hui n'ont rien de commun avec nos anciens parlements et nos états généraux, et que ce ne sont que de simples cours de judicature salariées, dont les prétendus priviléges ne sont que des espèces d'usurpations, fondées sur des circonstances fortuites, quelquefois très-frivoles. Un homme plus instruit aurait sans doute traité ce sujet important d'une manière plus profonde. En nous entretenant de l'origine des prérogatives du parlement, il nous aurait fait connaître l'esprit de ce corps. Nous l'aurions vu mettre à prix la tête d'un Condé; et le conseiller Hévrard, évidemment compris dans la même conspiration, rester tranquille sur les fleurs de lys. Nous aurions vu les héritages augmenter ou tomber de prix, selon qu'ils étaient ou n'étaient pas situés dans le voisinage d'un de ces messieurs. Nous aurions vu ce corps se faire exiler, refuser la justice au peuple, et amener l'anarchie, lorsqu'il s'agissait de ses droits chimériques; jamais, quand il était question de la défense du peuple. Nous l'aurions vu intolérant, bigot, stupide, conservant ses usages gothiques et vandales, et proscrivant le sens commun. Nous l'aurions vu ardent à se mêler de tout, de religion, de gouvernement, de guerre, de police, de finances, d'arts et de sciences, et toujours brouillant tout d'après son ignorance, son intérêt et ses préjugés. Nous l'aurions vu insolent sous les rois faibles, lâche sous les rois fermes. Nous l'aurions vu plus arriéré sur son siècle, moins au courant des

1 Variante. — Puisse cette triste prophétie être aussi fausse que toutes celles que les Grotius, les Le Clerc, les Calmet, etc., ont commentées avec tant d'érudition, et si peu de jugement et de philosophie!

progrès de l'esprit, que les moines enfermés dans les cellules des chartreuses. Nous l'aurions vu fermant les yeux sur le fond, et toujours dominé par l'absurdité de ses formes. Nous l'aurions vu vendu à l'autorité; la plupart de ses membres pensionnés de la cour, et le plus violent ennemi de toute liberté, soit civile, soit religieuse, l'esclave des grands, l'oppresseur des petits. Nous l'aurions vu sans cesse occupé de réforme, excepté dans la partie de la jurisprudence et des lois, qu'il a laissées dans le chaos où il les a trouvées. Nous l'aurions vu poursuivant les honneurs et la richesse, à quelque prix que ce fût. Nous l'aurions vu étendant sa protection et ses haines jusqu'à la troisième et quatrième génération. Nous l'aurions vu, dans les circonstances incertaines, animé du même esprit que le théologien, pencher presque toujours vers le côté absurde et ridicule. Nous l'aurions vu, sous prétexte de conserver les droits de la couronne, s'opposer à l'abolition des lois les plus folles, et soutenir le droit d'aubaine, l'indissolubilité des grands fiefs, l'aliénation des domaines royaux. Nous l'aurions vu, par une inconséquence inconcevable, traversant l'inquisition et servant la fureur sacerdotale, allumant les bûchers, préparant les instruments de supplice, au gré du prêtre fanatique. Nous l'aurions vu exerçant lui-même l'inquisition dans sa procédure criminelle. Nous l'aurions vu porter dans les fonctions publiques toute l'étroitesse du petit esprit monastique. Nous l'aurions vu le corps le plus pauvre, le plus ignorant, le plus petit, le plus gourmé, le plus entêté, le plus méchant, le plus vil, le plus vindicatif qu'il soit possible d'imaginer, s'opposant sans cesse au bien, ou ne s'y prêtant que par de mauvais motifs, n'ayant aucune vue saine d'administration ou d'utilité publique, aucun sentiment de son importance et de sa dignité, irréconciliable ennemi de la philosophie et de la raison.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est très-bien fait, très-intéressant, très-agréable à lire, et suffisant pour ceux qui, comme vous et moi, ne se soucient pas de s'enfoncer dans nos antiquités. *Est bien caché à qui l'on voit le cul*, dit un proverbe trivial : Voltaire renie cet ouvrage, et l'on y ôte au cardinal de Richelieu le Testament qui porte son nom; opinion qui est particulière à Voltaire.

NOTICES

SUR

LE PEINTRE MICHEL VANLOO ET LE CHIMISTE ROUELLE[1]

Nous avons perdu dans le courant de 1770 deux hommes habiles dans leur genre : l'un est le peintre Michel Vanloo, l'autre, le chimiste Rouelle. Denis Diderot consacre les lignes qui suivent à la mémoire de ces deux artistes célèbres, qu'il a connus, respectés et honorés.

Michel Vanloo était bon coloriste et propre à la grande machine; mais l'honnête homme était en lui infiniment supérieur à l'artiste. Il était directeur de notre école et ses élèves étaient ses enfants gâtés. Sa vie est parsemée d'actions héroïques. Il a laissé, en mourant, une collection précieuse de tableaux; ce sont des Rubens, des Van Dyck, des Teniers, des Claude Lorrain, des Van der Meulen. Cette collection est à vendre.

Si l'on veut savoir comment, à l'aide de la vertu et des talents, un homme de rien s'élève aux honneurs et à la fortune, on va l'apprendre. Guillaume-François Rouelle naquit le 15 septembre de l'année 1703, au village de Mathieu, à deux lieues de Caen. Il montra dès son plus bas âge l'esprit d'observation. Il étudiait la nature dans les champs et les arts dans les manufactures du canton. Il ne rentrait guère à la maison le soir sans rapporter quelque phénomène ou quelque manœuvre. Il fit ses études dans l'Université de Caen. On imagine bien qu'un enfant de cette trempe ne prit pas goût aux disputes frivoles de l'école. Il était plus assidu dans les ateliers

1. Ces notices réunies en un seul article ont paru pour la première et unique fois dans la *Revue rétrospective*, t. III, 1re série.

que sur les bancs. A l'âge de quatorze ans, il loua la forge d'un chaudronnier et se mit à faire des expériences. Il s'était associé un de ses frères. Les creusets sont au feu. Tandis que l'un sommeille, l'autre fait aller les soufflets. Il fallait pour le succès un feu continu. Le jeune souffleur s'endort; le feu s'éteint, l'expérience manque. Le physicien, qui dormait, se réveille, entre en colère, dit à son frère : *Tu ne seras jamais rien, retourne à ta charrue et laisse-moi.* Il le prend par les épaules et le met hors du laboratoire.

En 1725, ses parents se retirèrent et l'envoyèrent à Paris. Il partageait un petit grenier avec deux camarades aussi bornés que lui pour la dépense, mais également laborieux. Ces enfants manquaient de livres; ils en sentaient le besoin, et d'un commun accord ils se réduisirent à vivre de pain et d'eau, pour se faire une bibliothèque. Ce fut dans le moment qu'ils se laissaient presque mourir de faim qu'un de leurs compagnons, qu'ils s'étaient fait un honneur de recevoir splendidement, les accusa, auprès de leurs parents, de mener une vie libertine et dispendieuse. Les parents s'alarment et se plaignent. Les jeunes gens sont indignés, et voilà un petit projet de vengeance formé. Rouelle se charge de l'exécution; il vole à l'auberge du calomniateur, il était parti pour sa province. Il se met à sa suite, l'atteint sur le pont de la Dive, à quatre ou cinq lieues de Caen, le régale d'une volée de coups de bâton et s'en revient.

Rouelle, à force d'étude et d'application, s'était également préparé à différents états.

Il donna la préférence à la pharmacie, qui s'alliait mieux à la sensibilité de son cœur que la médecine et la chirurgie. Rouelle avait une âme vraiment tendre et mobile; je l'ai vu plusieurs fois verser des larmes au récit d'une belle action. Il entra chez Spizelai, pharmacien allemand, successeur du célèbre Lémery, et il y demeura sept ans. Ce fut au sortir de chez Spizelai qu'il s'établit à la place Maubert, qu'il ouvrit ses cours de chimie et de pharmacie, et que le quartier de la plus vile populace devenait le rendez-vous de toutes les conditions, sans en excepter les enfants des nobles qui désiraient de s'instruire. C'est là qu'il se fit la réputation d'honnête homme et d'habile homme. La place de démonstrateur en chimie au Jardin du Roi à laquelle il fut nommé en 1742, fut la première récom-

pense de son habileté. En 1744, la porte de l'Académie des sciences lui fut ouverte; il fut agrégé au corps des pharmaciens aux conditions qu'il voulut. En 1750, l'Académie de Stockholm lui envoya le diplôme. Il refusa, dans la suite, la première place de son état qui lui fut offerte; mais celui qui avait dédaigné d'être apothicaire du roi, accepta sans délibérer l'inspection générale de la pharmacie des pauvres et se fit apothicaire à l'Hôtel-Dieu. Sa conduite dans ce poste ne tarda pas à dévoiler la turpitude de ses prédécesseurs. Il venait d'entrer en exercice, lorsqu'on déposa chez lui une corbeille chargée de présents que les fournisseurs le priaient d'accepter. Il renvoya la corbeille avec mépris. « C'est un usage, lui dit-on. — Il faut qu'il cesse, » répondit-il. Bientôt il conçut que le détail de ses devoirs auprès des malades ne s'accordait point avec ses fonctions publiques; il persuada aux administrateurs de charger un pharmacien-chef du choix et de la préparation des médicaments, et les malades se sont bien trouvés de cette innovation.

Rouelle se renferma plus assidûment que jamais dans son laboratoire ; sa réputation s'étendit de plus en plus, et l'Académie électorale d'Erfurth se l'associa. Ses élèves portaient son nom dans toutes les contrées de l'Europe.

J'ai suivi son cours trois années de suite. Il n'était pas donné à tout le monde de profiter de ses leçons ; son esprit impétueux était incapable de s'asservir à une méthode rigoureuse. Il entamait un sujet, mais bientôt il en était distrait par une foule d'idées qui se présentaient à lui ; les vues les plus générales et les plus profondes lui échappaient. Il appliquait ses expériences au système général du monde ; il embrassait les phénomènes de la nature et les travaux des arts ; il les liait par les analogies les plus fines ; il se perdait, on se perdait avec lui, et l'on ne revenait jamais à l'objet particulier de la démonstration du jour, sans être étonné de l'espace immense qu'on avait parcouru. Il commettait les fautes les plus grossières contre les grammaires française et latine, mais il n'y avait que les sots qui s'en aperçussent. « Il s'agit bien ici, leur disait-il un jour, d'élégance et de pureté : sommes-nous à l'Académie du *beau parlage ?* »

Si l'on se donne la peine de comparer le point où il a pris l'art après Homberg, Lémery, Geoffroy et Boulduc, au point

où il l'a laissé à sa mort, on ne pourra lui refuser le titre de fondateur de la chimie en France. C'est de Rouelle qu'il faut dater notre école. Son cours manuscrit, qui n'est qu'un squelette de ses leçons, est cependant le plus complet, le plus lié, le plus analytique que nous ayons. Son *Règne végétal* passe avec raison pour un chef-d'œuvre. Il prétendait que l'analyse chimique était capable de fournir une méthode botanique générale, et il est certain qu'il a réussi quelquefois à fixer la véritable classe d'une plante par la voie de la décomposition.

Il créa la chimie, il encouragea en même temps l'étude de l'histoire naturelle. Quand il parut, on comptait à peine à Paris trois cabinets. Il y en a peut-être deux cents aujourd'hui. Plusieurs hommes, tant en France que dans les pays étrangers, lui doivent leur réputation et leur fortune. Un ministre d'Espagne, ami des sciences, lui envoya des sujets à former. Ce fut dans son laboratoire, en présence des ambassadeurs des puissances maritimes, que se répéta la fameuse expérience sur la manière de dessaler l'eau de la mer. Grand savant, profond théoricien, il était manipulateur distrait[1] et maladroit. Je lui ai vu manier le phosphore ; le feu dévorant enveloppait ses mains de toutes parts, les pénétrait, les consumait, sans qu'il sût comment la chose était arrivée.

Un jour il faisait la distillation de l'esprit de sel, je crois ; j'y étais. « Messieurs, nous disait-il, il faut procéder ici avec la plus grande circonspection ; un charbon de trop ferait éclater le ballon et nous risquerions d'être étouffés. » Tout en parlant, il accumulait le feu ; l'énorme ballon crève avec une explosion épouvantable ; la vapeur se répand dans le laboratoire ; les élèves se précipitent les uns sur les autres et se répandent dans son jardin, et la leçon ne reprit qu'après que la toux et l'effroi furent dissipés.

Il était pieux ; une seule chose lui paraissait difficile à croire dans la Bible, c'est où Noé avait pris tout le bitume dont il avait enduit l'arche, car il lui était démontré que la formation du bitume était postérieure au déluge.

Il avait banni de son laboratoire tous les vaisseaux en cuivre.

1. La *Correspondance* de Grimm, 15 août 1770, donne plusieurs exemples de cette distraction qui suivait Rouelle partout et fait du grand chimiste un portrait-caricature assez gai.

Les médicaments ne se préparaient chez lui que dans le fer, le verre, la poterie ou l'argent. Rien de ce qui tient à la vie des hommes ne lui paraissait indifférent ; la moindre négligence dans la préparation des remèdes était un crime à ses yeux. Les qualités morales allaient en lui de pair avec les talents. Le gouvernement l'a employé dans une infinité d'occasions importantes : à l'examen des mines, des monnaies, des salpêtres ; il ne faut pas douter que ces services ne soient un jour récompensés dans ses enfants[1]. Il aimait les pauvres et il ne leur refusa jamais un médicament. Il aimait ses concitoyens et il s'est plusieurs fois refusé à des avantages considérables par lesquels on l'invitait à s'expatrier. Un insulaire, homme de naissance et de goût, lui proposait de son cours de chimie douze mille francs au delà du prix qu'aucun libraire y voudrait mettre. Rouelle répondit que s'il était tenté d'oublier ce qu'il devait à son pays, ces offres seraient capables de le lui rappeler ; et l'insulaire répliqua : « Voilà un homme qui méritait de naître parmi nous. »

Rouelle eut des envieux et des ennemis : il avait trop de mérite pour manquer d'envieux, et trop de franchise pour manquer d'ennemis. Il lui arriva souvent ce qui doit arriver à tout homme qui renferme ses découvertes, c'est d'en perdre l'honneur. Alors il s'abandonnait aux imputations les plus déplacées et il accusait des artistes innocents, tantôt de vol, tantôt de plagiat. Il avait établi dans sa maison, dans son laboratoire la règle la plus austère ; il fallait faire preuve de bonnes mœurs, de talent et de latinité pour y être admis en qualité d'élève. Il croyait à l'alchimie ; il employait les deux dernières leçons d'un cours, qui durait sept à huit mois, à en démontrer la réalité par les faits et par les principes. Il finissait par une exhortation à ne point s'occuper d'une recherche inutile, ruineuse et presque désespérée. Cependant il m'a confié plusieurs fois que ce serait l'objet du travail de ses dernières années.

Il réunissait le don du génie à une érudition profonde. Il avait toutes sortes de prétentions qui le rendaient souvent ridicule. Il voulait être poëte, philosophe, théologien, politique,

1. Rouelle a laissé une fille que sa veuve, un an après la mort du maître, accorda à son digne élève Darcet. (*Note de M. Taschereau.*)

musicien. Il préférait la Favart à la Clairon. Il faisait pitié sur la fin de sa vie ; il avait conservé toute la violence de son caractère et presque perdu l'usage de la parole ; il balbutiait quelques mots inintelligibles auxquels il cherchait à suppléer par des gestes, ce qui, joint à sa figure contrefaite, à ses yeux ardents, aux grimaces de son visage, lui donnait l'air d'un énergumène.

En 1768, le roi accorda la survivance de démonstrateur au Jardin du Roi, à son frère cadet, homme aussi profond chimiste que son aîné, esprit sage et méthodique et un des plus grands manipulateurs de l'Europe. Celui dont je fais l'éloge, en reconnaissance de l'amitié qu'il me portait et des leçons que j'en ai reçues, est mort à Passy le 3 août 1770. Son nom mérite d'être inscrit parmi les bienfaiteurs de la nation. Il a laissé peu d'ouvrages, à moins qu'on ne veuille compter cette multitude d'élèves répandus dans les différentes contrées de l'Europe, dont il dirigera longtemps après sa mort l'esprit et les mains.

Depuis la mort de Michel Vanloo on a supprimé quatre élèves de notre école : il n'y en reste que deux de six qu'ils étaient. Ces deux élèves partiront pour Rome au bout d'un an et feront place à deux autres. On ne conçoit pas qu'une économie de douze cents francs ait été la cause d'un changement aussi nuisible au soutien de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Il me semble plus raisonnable de croire ceux qui l'attribuent au petit esprit d'intérêt des académiciens qui voient avec peine ces enfants nés presque indigents, suppléer à la modicité de leur pension par des ouvrages qu'ils leur envient. Ces hommes, pourvus de peu de talents et d'âmes basses, n'ont pas pensé qu'ils n'en travailleraient pas davantage, le public n'étant pas assez bête pour payer bien cher une mauvaise terre cuite ou un mauvais tableau.

Rouelle le cadet succède au laboratoire de son frère et fera les leçons publiques de chimie. L'aîné était peut-être plus propre à cultiver l'art que son frère ; mais celui-ci est infiniment plus propre à en donner des leçons.

LES

TROIS POËMES

PAR M. G. D. C.[1]

1770

LES JARDINS D'ORNEMENTS OU LES GÉORGIQUES FRANÇAISES.

Le Saint-Lambert est un aigle en comparaison de celui-ci. Pas un vers heureux; pas un mot d'âme; nulle description; aucun épisode intéressant, et ce qu'il y a de singulier, c'est que cet homme a fait cela pour nous prouver que la langue française savait aussi se prêter aux travaux champêtres. Et vous êtes condamné à lire toute l'année de pareils fatras. Ah! mon ami, que votre sort est à plaindre! Tuez, volez, pillez, parjurez-vous, insultez aux cendres des morts, violez les asiles des dieux, et tout vous sera pardonné. Prendre les jardins d'ornements pour sujet de ses chants et avoir eu sous ses yeux Marly, Versailles, Trianon, Sceaux, Meudon, Saint-Cloud; louer Louis XIV et ne pas dire un mot de Le Nôtre! Et puis, imaginez le grand goût de ce poëte : les vases, les statues lui déplaisent dans un jardin. Il n'a jamais senti l'effet de la présence d'un philosophe rêveur, dans quelque endroit d'un parc, il ne s'est jamais entretenu avec ces personnages-là. Son ouvrage m'a si bien glacé qu'il m'est impossible de suivre cette idée.

LES RESSOURCES DU GÉNIE.

Il propose d'unir le sublime de Corneille au pathétique de Racine, la verve de Molière à l'élégance de Térence, et quel-

1. Cette lettre est en grande partie inédite. Il n'en a été publié, par Naigeon, que les *Réflexions sur l'ode* qui peuvent gagner à être lues séparément et qu'à cet effet nous en avons détachées au moyen d'un titre qui n'existe pas sur le manuscrit.

ques autres bagatelles comme celles-là. *La Henriade*, selon lui, n'est pas un poëme épique. Je ne sais qui est ce M. G. D. C., mais il n'est pas seulement un insipide et froid versificateur: je vous soutiens que c'est encore un grand sot.

ODES.

Et puis voici des odes, des épodes et des épigrammes. Ma foi, je ne les lirai pas. Je veux être pendu si je les lis.

RÉFLEXIONS SUR L'ODE.

J'aime mieux vous dire ce que je pense de l'ode. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi ce poëme est si rare? C'est qu'il exige des qualités presque incompatibles, un profond jugement dans l'ordonnance et une muse violente dans l'exécution. Il ne s'agit pas d'enfiler les stances les unes au bout des autres; ce poëme est un. Il a son but, auquel le poëte odaïque s'avance sans cesse, et quand il a bien rempli sa tâche, on ne saurait ni lui ôter ni lui ajouter une strophe. Toutes sont également nécessaires. L'affaire du jugement, c'est de trouver et d'enchaîner les preuves. L'affaire du goût, c'est de choisir entre les preuves celles qui fourniront de grands tableaux, de grands mouvements, de grandes images. L'affaire de la verve, c'est de se livrer presque sans mesure à ces tableaux, à ces mouvements, à ces images, que l'enchaînement des preuves, médité froidement, offre au poëte, lorsqu'il a quitté le compas et qu'il a porté sa main sur sa lyre. On le croit égaré, perdu, lorsqu'il suit à son insu quelquefois, toujours au vôtre, le fil de son discours. Mille chemins conduisent à Rome; tous ne conviennent pas également au poëte. Il préfère celui qui lui présente ici une montagne couverte de forêts, d'où il fera descendre Numa, les tables de sa législation à la main; là, un fleuve tombant en cascade, et dont le bruit, entendu au loin, arrête d'étonnement le passager; ailleurs, un volcan qui annonce aux hommes à venir que le feu est à leur maison. Son Pégase se détournera de son chemin pour planer au-dessus des ruines de quelques villes célèbres; là, il suspendra son vol pour pleurer sur les malheurs de l'espèce humaine; que sais-je dans quels écarts il ne se précipitera pas? Horace veut détourner les Romains de transporter

le siége de l'empire à Troie, comment s'y prend-il? Il fait l'éloge de la constance et cet éloge est sublime. C'est la vertu principale de Romulus. Ce fut cette vertu qui lui fit franchir les rives de l'Achéron et le plaça entre Auguste et Jupiter où il boit à pleine coupe le nectar et l'ambroisie, malgré Junon qui ne souffrit que les honneurs divins lui fussent accordés qu'à condition que si jamais les murs de Troie se relevaient, derechef ses Grecs iraient les renverser, égorger les pères et les mères, etc. Voilà le squelette. Il faut voir dans le poëte les muscles et les chairs dont il l'a revêtu. Se propose-t-il ailleurs le même sujet? Il montre Hélène entre les bras du pasteur d'Ida qui l'emmène sur les flots; mais à l'instant Nérée s'élève à la surface des eaux; les vents sont enchaînés dans le silence; il voit le ravisseur et la femme infidèle, et il chante les suites effroyables de l'hospitalité violée. Malherbe, notre Malherbe veut-il exhorter Louis XIII à la conquête de La Rochelle, comment s'y prend-il? Il arme le héros de son foudre. Les Rochelois sont les Titans révoltés contre le ciel. Louis est le Jupiter de l'aventure. Il s'embarque intrépidement dans la guerre des dieux et des géants. Il prépare un même loyer à un crime qui est le même. Il montre à Louis la Gloire, qui, la lance à la main, l'appelle aux bords de la Charente. La Rochelle est prise. Le poëte ramène le héros vainqueur et coupe deux lauriers dont il pose l'un sur la tête de Louis, l'autre sur la sienne. Et voilà comment on fait une ode. Pindare prend pour thème la puissance de l'harmonie; les dieux sont assis à la table de Jupiter. Apollon touche sa lyre, et la jalousie cesse entre les déesses, et les plumes de l'oiseau porte-foudre frémissent sur son dos, tandis que le sommeil tient ses paupières appesanties; le poëte descend sur la terre, il réjouit les bons, il effraye les méchants, il dissipe les complots, il fait tomber le poignard de la main des factieux. Quels prodiges l'harmonie ne va-t-elle pas opérer aux enfers? Et voilà comment on fait une ode. Ce n'est pas une bête de somme qui suit droit son chemin, c'est sur un cheval fougueux et ailé que le poëte odaïque est monté. Ces deux animaux-là ne peuvent avoir la même allure[1].

1. Le fragment donné par Naigeon est interrompu ici et l'article est terminé par l'apostrophe : « O les poëtes, les poëtes!... »

En dépit de mon serment je les ai pourtant lues ces odes. La première, *à la Renommée*, est une parodie de l'ode de la *Fortune* de Rousseau; et même une parodie quelquefois assez bien faite. Mais voici bien une autre chose; c'est qu'il en est de même des suivantes. Imaginez à présent ce que c'est qu'une ode parodiée d'une ode. Cet homme est si plein de son Rousseau, qu'il copie ses tours, ses phrases, ses expressions, sans apparemment s'en apercevoir.

EXEMPLE.

M. G. D. C. AUX ATHÉES.	ROUSSEAU AUX FAVORIS DE LA FORTUNE.
Voyons comment ces esprits fermes	Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Soutiendront les revers du sort,	Votre vertu dans tout son jour.
Comment approchant de leurs termes	Voyons comment vos cœurs sublimes
Ils vaincront l'assaut de la mort.	Du sort soutiendront le retour.
Tant que leur fortune est entière,	Tant que le Destin vous seconde
Tant qu'ils courent dans la carrière	Vous êtes les maîtres du monde;
Leur bouche vomit trait sur trait.	Votre grandeur vous éblouit
On trouve en eux un cœur de roche,	Mais au moindre revers funeste
Mais quand l'heure fatale approche,	Le masque tombe, l'homme reste
Le bandeau tombe et Dieu paraît.	Et le héros s'évanouit.

Mais ce qu'il y a de bien plaisant, c'est qu'à la suite de l'ode contre les athées, on en trouve une sur la mort, envoyée à une femme moribonde et qui inspire partout l'athéisme. O les poëtes, les poëtes! Platon savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il les chassait de sa république. Ils n'ont des idées justes de rien. Alternativement organes du mensonge et de la vérité, leur jargon enchanteur infecte tout un peuple et vingt volumes de philosophie sont moins lus et font moins de bien qu'une de leurs chansons ne fait de mal.

Ce recueil est terminé par un poëme en quatre chants sur l'Éducation. C'est un tissu d'idées communes en vers, quelquefois assez doux. Je l'ai commencé, mais je n'ai pas eu la patience de le finir. Mon estomac ne peut soutenir tant d'eau tiède.

IDYLLES DE SAINT-CYR

OU

L'HOMMAGE DU COEUR

A L'OCCASION DES MARIAGES

DE M. LE DAUPHIN ET DE M. LE COMTE DE PROVENCE[1]

1771

(INÉDIT)

On nous apprend par une indiscrétion, que ces deux petits poëmes sont de M. Dorat, et cet indiscret ne peut être qu'un des plus cruels ennemis de M. Dorat, fût-ce M. Dorat lui-même. C'est comme tous nos petits versificateurs à talons rouges ont coutume de faire, un luxe d'édition en papier, en caractère, en gravure qui doit les ruiner; car je n'imagine pas un libraire assez sot pour se prêter à leur fantaisie[2]; et au dedans, sous ce luxe, une pauvreté, une misère à laquelle on ne s'attend pas. Il n'y a dans ces idylles de commande ni plan, ni exécution, ni grâces, ni esprit, ni la naïveté qu'il fallait y mettre et dont on avait de si beaux modèles dans les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*. C'est précisément comme si une petite pensionnaire de couvent s'en était mêlée. Si M. Dorat a voulu qu'on s'y trompât, il a bien réussi. Je ne concevais pas qu'un homme d'esprit pût imiter la platitude à ce point-là. J'aimerais mieux avoir fait le cou-

1. Amsterdam et Paris, 1771, in-12.

2. Dorat se ruina en effet à ce jeu; mais Eisen, Marillier, Queverdo font encore rechercher ses œuvres. On fait bon marché du texte pourvu que les épreuves soient belles. Cela donne raison à l'épigramme qui représentait le poëte comme

Un malheureux navigateur
Qui se sauve de planche en planche.

plet suivant que toutes ces stances qui ne sont ni assez bien pour plaire, ni assez ridicules pour faire rire :

Très-Saint-Sacrement, vous êtes adorable,
Très-Saint-Sacrement, vous êtes charmant.
Je vous le dis sans compliment,
Très-Saint-Sacrement, vous êtes adorable,
Très-Saint-Sacrement, vous êtes charmant.

POÉSIES PASTORALES[1]

SUIVIES

DE LA VOIX DE LA NATURE, POËME; DES LETTRES DE SAINVILLE A SOPHIE ET D'AUTRES PIÈCES EN VERS ET EN PROSE

PAR M. LÉONARD

1771

(INÉDIT)

M. Léonard est Américain! Voilà donc trois Américains, gens de beaucoup d'esprit, que je connais pour ma part. M. Dubucq, ci-devant commis à l'administration des colonies; c'est un homme qui a du courage, de la philosophie, de l'élévation, de la probité, des connaissances, de l'éloquence et beaucoup d'imagination; M. de Chabanon, de l'Académie des Inscriptions, auteur de plusieurs tragédies qui n'ont pas eu grand succès: mais celui qui fait une tragédie médiocre n'est pas un homme médiocre; et M. Léonard, l'auteur du recueil dont je vais rendre compte.

M. Dubucq fut chargé de faire un mémoire séduisant dans une affaire dont le ministre avait le succès à cœur; il le fit, et le fit bien. Le ministre, après l'avoir lu, lui dit avec satisfaction : « Voilà ce que je demandais. » M. Dubucq, lui répondit : « Je viens de vous donner, monseigneur, une marque de mon obéissance, mais voici celle de mon attachement à la vérité; » c'était un second mémoire qui renversait le premier. M. Dubucq désirait le bien; mais lorsqu'il ne réussissait pas, je n'ai pas vu d'homme qui s'en consolait plus aisément. Quand il avait dit : *servavi animam meam*, j'ai sauvé mon

1. Londres et Paris, 1771, in-8°.

âme, tout était fini. Il traitait avec ses supérieurs hautement et dignement; M. de Praslin lui disant un jour : « Vous seriez meilleur ministre que commis, » il lui répondit : « Il faut bien, monseigneur, que cela soit, puisque vous le dites. » J'étais un jour à dîner chez lui avec des ecclésiastiques du premier ordre; c'était dans le temps des démêlés de l'Église avec la magistrature. Ils se plaignaient amèrement des prétendues vexations qu'on exerçait sur eux; M. Dubucq leur dit : « Comment, messieurs, est-ce que cela vous étonne? N'est-il pas écrit dans les livres saints que : *Qui seminant ventum, metent turbines*, ceux qui sèment du vent recueilleront des tempêtes? » M. Dubucq perdit 60,000 livres de rente par l'ouragan qui dévasta Saint-Domingue; il faisait un whist quand il en reçut la nouvelle. Il lut sa lettre, la mit dans sa poche et continua son jeu.

M. de Chabanon, homme instruit, versé dans les langues anciennes, n'a qu'une fausse chaleur. L'enthousiasme vrai ne plaît pas toujours; l'enthousiasme simulé n'est pas la plus dangereuse, mais c'est bien la plus maussade des hypocrisies.

M. Léonard n'est pas certes un poëte médiocre; il a du nombre, de la grâce, du sentiment, l'art du rhythme. C'est dommage qu'il soit presque toujours imitateur et jamais original. Ses deux livres de *Pastorales* sont empruntés de Gessner et de différents auteurs; il y a des endroits, et fréquents, pleins de chaleur et de sentiment. Ces mœurs champêtres n'existent en aucun lieu du monde; cela est faux : mais si l'on admet la possibilité de pareils habitants des champs, tout est vrai. Gessner et M. Léonard m'ont fait grand plaisir. Je suis comme les enfants; je ne dispute jamais le fond d'un conte qui m'amuse.

La Voix de la nature est un poëme en trois chants assez bien liés. Le premier est de l'Existence de Dieu, le second de la Vertu, et le troisième de l'Immortalité. C'est le même nombre que dans les Idylles, la même richesse d'expression, avec des idées plus hautes et plus fortes. Cela vaut la peine d'être lu. Le morceau qui suit, c'est une *Épître à un ami*, sur le dégoût de la vie; le sujet et les idées sont tirées du roman de Jean-Jacques Rousseau, mais le mérite de la versification reste à M. Léonard, et c'est bien quelque chose. *Rosette*, conte pastoral, est une Idylle tout à fait dans le goût de Gessner; même ton, mêmes descriptions, même poésie, mêmes pensées, même fond d'honnêteté; mais

Gessner est plus simple, plus touchant et plus doux. *Les Orages*, morceau poétique, auquel la tempête qui ravagea Saint-Domingue a donné lieu. Il ne manque à tout cela que l'originalité du génie. J'estime tous ces ouvrages, mais il me semble que je les ai déjà lus. Je fais peu de cas des *Lettres de Sainville à Sophie* ; et cela seulement parce qu'elles me paraissent faites à plaisir, il n'y a pas d'illusion, quoiqu'il y ait du sentiment, de la musique et du style.

Avec tout ce que je viens de dire de M. Léonard, son recueil entrera dans ma bibliothèque. Un morceau suffira pour donner une idée de sa manière d'écrire en vers; il a partout le même mérite et le même défaut de correction. Voici comment il finit sa Dédicace à Églé :

Heureux le philosophe ! heureux l'homme sensible
Jaloux de s'élancer vers l'immortalité;
Qui parcourt des beaux-arts la carrière pénible
Pour attacher un jour sur sa cendre paisible
Les regards satisfaits de la postérité !
Plus heureux qui, chéri de sa jeune maîtresse,
Vit dans l'indépendance et dans l'obscurité;
Qui, *bercé* dans les *bras* d'une molle paresse,
Redoutant peu l'envie et la célébrité,
A l'ombre du bosquet que lui-même a planté,
Soupire quelques vers, enfants de sa tendresse,
Goûte en paix le bonheur que sa muse a chanté,
Et couvre le sentier qui mène à la vieillesse,
Des roses de l'amour et de la volupté.

Certainement c'est de la poésie que cela; mais que cela est encore loin de la perfection ! *Qui parcourt des beaux-arts* est dur. *Pour attacher* est prosaïque. *Bercé dans les bras,* voilà deux mots commençant par la même lettre qui chagrinent un peu l'oreille. *Redoutant peu l'envie et la célébrité,* pensée louche. Les suivants sont très-bien; mais il semble qu'on se souvienne de tout cela.

HISTOIRE CIVILE ET NATURELLE

DU ROYAUME DE SIAM

ET DES RÉVOLUTIONS QUI ONT BOULEVERSÉ CET EMPIRE JUSQU'EN 1770

PAR M. TURPIN[1]

1771

(INÉDIT)

Il n'en est pas de l'histoire d'un empire ainsi que d'un poëme, d'une tragédie, d'une comédie, d'un conte, d'une nouvelle. On peut lutter contre l'indigence et se tirer avec succès d'un morceau de littérature qui ne demande qu'un instant de verve. Mais l'histoire! L'histoire d'un peuple! L'histoire d'un peuple éloigné! Quel travail, quel temps, quelles connaissances, quel jugement ne suppose-t-elle pas? Or M. Turpin n'a certainement pas ces qualités. Un bon ouvrage intitulé comme le sien, est tout ce que je pourrais attendre d'un auteur qui aurait fait à Siam un séjour de vingt ans. Il ne faut donc regarder cet ouvrage que comme une compilation grossie des récits d'un vicaire apostolique et d'un missionnaire, et écrite avec quelque chaleur, car M. Turpin n'est pas froid.

J'ouvre son livre, j'y lis qu'on trouve à Siam de petites poules blanches appelées *anas*, qui sont en même temps mâles et femelles, coqs et poules; et à Laos des hommes de cent vingt ans qui jouissent encore de la fraîcheur de leur printemps; je referme le livre et je vois M. Turpin accoutré comme un chiffonnier, son petit crochet à la main et jetant dans la hotte qu'il a sur son dos toutes les guenilles qu'il rencontre.

1. Paris, Vve Regnard et Demonville, 1771, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été supprimé par arrêt du Conseil.

DES TALENTS

DANS

LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ ET LE BONHEUR

PAR LA HARPE

PIÈCE DE VERS QUI A REMPORTÉ LE PRIX A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1771

Cela commence froidement, continue et finit froidement : ce sont des vers enfilés les uns au bout des autres ; encore s'ils renfermaient chacun une idée grande, douce ou touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décèle une poitrine étroite, une tête sans essor, sans cette fécondité qui entraîne l'homme, qui le fasse couler à flot, et qui, m'emportant avec lui, me force à le suivre jusqu'à la chute de sa grande nappe. C'est une eau fade qui distille goutte à goutte.

Est-ce sur ce ton qu'on loue l'Éloquence, dont il n'est pas dit un mot? la Poésie, dont il n'y a pas la moindre trace? la Musique, le plus chaud, le plus violent des beaux-arts? la Peinture, que l'auteur a apparemment oublié de compter parmi les talents? C'est surtout le moment où l'on a placé Hortense au clavecin, et son amant à côté d'elle, qu'il faut lire pour avoir un exemple de maussaderie et de platitude. Quand on s'avise de peindre un héros couvert de sang, se baignant dans les eaux de l'Hippocrène pour y déposer la poussière cruelle ramassée sur un champ de bataille, il faut concevoir d'autres images que celle du flûteur Blavet. Quand on se propose de chanter l'influence des talents sur les mœurs de la société et sur le bonheur de l'homme, il faut se pourvoir d'un autre fonds de réflexions... Oui, la fable usée d'Amphion appelant les arbres et leur ombrage, et les arbres dociles formant leur ombrage sur sa tête,

attirant du sein de leurs carrières le marbre et la pierre, et le marbre et la pierre attirés formant l'enceinte d'une ville, m'aurait plu davantage que tous ces lieux communs d'un écolier de rhétorique qui va se creuser la tête et qui n'y trouve rien. N'avoir pas su faire vingt beaux vers sur quatre sujets qui auraient pu fournir chacun un grand poëme, cela ne se conçoit pas, et moins encore la bêtise de notre aréopage français, qui ne rougit pas de décerner sa couronne à une aussi misérable pièce. Il valait mieux en user avec M. de La Harpe comme l'Académie de peinture avec Greuze, et lui dire : *Monsieur, votre poëme est mauvais; mais vous avez fait tant de belles choses, qu'il suffisait de nous envoyer un feuillet blanc avec votre nom pour obtenir le prix.* Le poëte s'adresse à tout, à l'ancienne Rome, au règne de Frédéric, au siècle de Louis XIV, aux travaux de l'Académie, à ses concurrents dans la même carrière, frappe à toutes les portes, et personne ne lui répond. Arrachez quelques vers de l'éloge de Voltaire, et jetez le reste au feu. Monsieur de La Harpe, si vous n'eussiez jamais fait que ce morceau sur les talents, nous aurions tous prononcé d'une voix unanime que vous n'en aviez point[1].

1. Dans une lettre à Mme M^*** (novembre 1771), Diderot est plus explicite sur le compte de La Harpe. Il lui reconnaît du nombre, de l'éloquence, du style, de la raison, de la sagesse, mais rien, conclut-il, ne lui bat au-dessous de la mamelle gauche.

SUR

LE DISCOURS DE RÉCEPTION

DE L'ABBÉ ARNAUD

1771

J'ai lu le Discours de l'abbé Arnaud. Nulle grâce dans l'expression; pas une miette d'élégance; un ton dur et voisin de l'école. Si vous parlez d'harmonie, soyez harmonieux; c'est sous peine de passer pour un aveugle qui parle de couleur. Quand on se rappelle ou le nombre de Fléchier, ou le charme de Massillon, ou la hauteur et la simplicité de Bossuet, ou la facilité et la négligence de Voltaire, on est choqué du ramage sourd et rauque de l'abbé Arnaud. Il tourne sans cesse dans le même cercle d'idées sur les langues. Ce qu'il dit sur la comparaison de la nôtre avec le grec et le latin, n'a pas même le mérite d'être répété avec avantage. Et puis de petits écarts étrangers au sujet, qui décèleraient de la pauvreté et de la richesse déplacée. Par exemple, à quoi bon ce parallèle de l'œil et de l'oreille? Il ne manque là dedans que quelques termes surannés pour nous donner un bon exemple de la rusticité d'un idiome qui commence à se polir. Je croyais que l'abbé pensait davantage. Autrefois il bouillait, aujourd'hui il me cahote; c'était du feu et de la fumée épaisse, à présent le bruit d'une mauvaise voiture.

TRADUCTION

DE L'ALLEMAND EN FRANÇAIS

DE DIVERSES ŒUVRES COMPOSÉES EN VERS ET EN PROSE

PAR M. JACOBI

CHANOINE D'HALBERSTAT

1771

Je regrette le temps que j'ai perdu à lire ces pièces, et ce n'est pas là ma plus grande peine. Je regrette bien davantage l'argent mal employé par ce pauvre commerçant à faire une aussi belle édition d'ouvrages aussi faibles d'idées, aussi pauvres de sentiments, aussi communs d'invention. Cependant M. Jacobi passe pour un génie et même pour un génie rare. Je n'ai garde de mépriser ce qui a pu mériter l'admiration de tout un empire. Je demande seulement si M. Jacobi est un poëte aussi généralement admiré qu'on le dit. Si l'on me répond que oui, je demande comment en passant d'une langue dans une autre, il a été si parfaitement dépouillé de tout son mérite. Anacréon n'a pas, dans les vers de La Fosse, les charmes de son idiome, mais il lui en reste encore assez pour nous plaire. Dans nos traductions les plus misérables, Horace est toujours un poëte. Son traducteur a beau le dépecer, on retrouve les membres épars d'un inspiré. M. de Pezai n'a pu réussir à tuer entièrement Catulle et Tibulle; Virgile a résisté à la plume lourde et pesante de l'abbé Desfontaines; Ovide n'a pas été tout à fait étouffé sous l'abbé Banier. Comment s'est-il fait que M. Jacobi ne soit rien, mais rien du tout en français? Son poëme lyrique intitulé *l'Élizée* est sans intérêt, parce que les scènes en sont sans couleur et sans mouvement. Si ce qu'on ne peut rendre avec intérêt d'une langue dans une autre ne valait pas la peine d'être écrit dans la pre-

mière, comme c'est l'avis de quelques-uns de nos philosophes modernes, qui traitent les poëtes et la poésie fort dédaigneusement, M. le chanoine d'Halberstat aurait tout aussi bien fait de chanter les psaumes que de faire des vers galants. Mais je ne pense pas comme ces philosophes. Je sais qu'un poëte peut être plein de beautés de langue; et j'attache un grand prix à ces beautés. Mais, disent nos philosophes, ces prétendues beautés ne sont que des mots harmonieux, et ce n'est plus qu'une affaire d'oreille; ou ces mots parlent à l'esprit, et c'est une affaire d'idées. Dans le second cas, on peut toujours faire passer des idées d'une langue dans une autre; dans le premier, ce n'est que de l'harmonie ou du bruit perdu. Ils ont tort dans l'un et dans l'autre. L'harmonie fait peinture; l'harmonie propre à la chose touche, excite toutes sortes de sensations. La pensée la plus rare, sans l'harmonie qui lui convient, reste sans effet; la pensée la plus commune avec l'harmonie qui lui convient, devient une chose rare et précieuse. Que nos philosophes lisent le traité de Denys d'Halicarnasse sur l'art de placer les mots, et ils connaîtront ce que c'est que cet art puissant et presque divin. Ils ne jugent pas mieux lorsqu'ils prétendent que si la beauté d'un auteur tient à des idées, ces idées peuvent toujours être rendues d'un idiome dans un autre; c'est une erreur, soit qu'ils mettent les images au nombre des idées, soit qu'ils les en excluent. J'en citerais mille exemples pour un, si ce n'était que ces exemples seraient surperflus pour ceux qui savent deux langues, et presque pas intelligibles pour ceux qui n'en savent qu'une.

LES GRACES

ET

PSYCHÉ ENTRE LES GRACES

POËME TRADUIT DE L'ALLEMAND DE M. WIELAND

PAR M. JUNKER

De l'Académie des Belles-Lettres de Gœttingen.

1771

Cela n'est pas mal traduit du tout; mais je deviens vieux, très-vieux apparemment, puisque je ne saurais plus me repaître de ces bagatelles. Peu s'en faut que ces fictions ne me paraissent presque toujours puériles et souvent vides de sens. Le vieux poëte a dit que l'Amour était fils de la Beauté, et que les Grâces, sœurs de l'Amour, accompagnaient leur mère, et c'est tout ce qu'il en fallait dire. M. Wieland chante la naissance de l'Amour et des Grâces et l'influence des Grâces sur les mœurs, les coutumes, les usages, les amusements, les lois, les beaux-arts, chez un peuple sauvage et barbare avant leur arrivée. Il y a de la naïveté, de la finesse, de la volupté, de la vérité et de la grâce dans son ouvrage. Le tableau des Grâces qui couvrent l'Amour de fleurs et qui le portent dans un panier à leur père et à leur mère nourriciers est charmant, et ce n'est pas le seul dont on puisse faire cet éloge. Peut-être cela est-il délicieux en vers; mais en prose ce n'est pas tout à fait la même chose. La prose est un habit qui va mal aux êtres poétiques; tout aussi mal que la poésie aux choses qui ont été pensées et qui veulent être dites en prose. Celui qui médite un poëme monte sa tête sur la langue qu'il va parler; et il en est ainsi pour tous les autres idiomes. Si je me propose d'écrire en latin, en français, en italien, en anglais, je sens en moi-même que le choix de la langue influe sur le choix de mes idées. L'Épître dédicatoire de M. Wieland

peut être passable en allemand ; mais traduite en français, elle est plate et maussade.

Le fragment intitulé *Psyché et les Grâces* n'est rien, du moins en traduction. Et puis, en général, il y a dans tous ces ouvrages trop de roses, de jasmins, de bouquets, et pas assez d'idées et de finesse.

CONSULTATION

TENDANTE A RÉHABILITER LA MÉMOIRE D'UN FILS
ACCUSÉ D'AVOIR ASSASSINÉ SA MÈRE,
ET A CONSERVER LA VIE A SA FEMME DÉTENUE DANS LES PRISONS
COMME COMPLICE DU MÊME CRIME,
CONTRE UNE SENTENCE
DES TRIBUNAUX DE SAINT-OMER ET D'ARRAS[1]

1771

(INÉDIT)

J'ignore l'auteur de ce mémoire, mais c'est un homme éloquent, malgré un peu d'enflure de style. Il est difficile de ne pas frémir, en le lisant, du sort de ce malheureux fils et plus encore peut-être de celui auquel on est soi-même abandonné. Il est minuit; j'écris, je lis, je réfléchis, je médite, je m'occupe à me rendre meilleur moi-même et à rendre le même service à mes semblables. J'irai dans un instant chercher le repos, et qui est-ce qui m'a dit qu'une mort subite n'aura pas enlevé ou ma femme ou ma fille, et que, par un concours fortuit de circonstances qui sembleront déposer contre moi, je ne serai pas saisi et jeté dans le fond d'un cachot d'où je ne sortirai que pour aller au supplice et à l'ignominie? Quelque force d'âme que je puisse avoir reçue de la nature, certes je ne protesterai pas de mon innocence avec plus de constance et de fermeté que Montbailli, c'est le nom de l'accusé. Si je dis au milieu de la torture, non je n'ai point commis le crime, je parlerai comme lui. Si je dis sur la place publique, je demande pardon à Dieu et au roi

1. L'affaire Montbailli a fourni à Voltaire l'occasion d'écrire un mémoire connu sous le nom de la *Méprise d'Arras*. Il s'agissait d'une accusation de parricide qui ne fut pas prouvée, la veuve Montbailli présentant tous les caractères d'une femme apoplectique. Cela n'empêcha pas son fils d'être exécuté le 19 novembre 1770. La femme, enceinte, obtint un sursis, et deux ans après elle fut déclarée innocente ainsi que son mari.

des fautes que j'ai commises pendant ma vie; mais je ne le demande pas à la justice pour le crime dont je suis accusé parce que je ne l'ai pas commis, je parlerai comme lui. Si, pressé par les ministres de la religion, je leur dis sur l'échafaud, vous voulez que je m'avoue coupable d'un parricide, osez donc prendre sur votre compte devant Dieu le mensonge dont vous me sollicitez, je parlerai comme lui. Si, brisé sous les coups des bourreaux, je dis d'une voix mourante, j'avoue, j'avoue que j'ai commis des fautes, je meurs volontiers pour les expier, mais l'assassinat dont on m'accuse n'a jamais souillé mes mains, jamais le projet ne m'en est entré dans l'esprit, je parlerai comme lui. Si, du milieu des flammes, où l'on aura jeté mes membres déchirés, je réclame par mes gestes contre le crime et contre mon jugement, je ferai ce qu'il a fait; mais de quoi cela m'aura-t-il servi? Un rapport inconsidéré de médecin et chirurgien, une querelle domestique, une menace prétendue ou réelle, la proximité des appartements, quelques effets teints de sang, des vêtements déchirés, les indices qui ont disposé de la vie et de l'honneur de Montbailli disposeront de ma vie et de mon honneur.

Je frémis sur l'incertitude de notre destinée, et je reste confondu des vices de la jurisprudence criminelle chez des peuples qui se piquent d'humanité et qui se disent policés. Il me semble que quand il s'agit d'envoyer un homme au dernier supplice, la loi devrait abandonner à la sagesse des juges la comparaison des preuves avec la nature du crime. Le témoignage de deux hommes suffit! Est-il donc si rare que deux témoins se trompent? Il est des circonstances où il n'en faudrait qu'un, ou même il n'en faudrait point; mais n'en est-il pas d'autres où le serment de vingt hommes ne contre-balancerait pas l'invraisemblance du fait; et y a-t-il un fait plus invraisemblable que le parricide? Pour croire qu'un pareil attentat s'est commis, Cicéron voulait que le coupable eût été saisi sur le cadavre de son père et traîné devant les juges les mains teintes de son sang.

Voici un orateur qui dissipe, comme le vent dissipe la poussière, les indices qui accusaient le coupable de Saint-Omer; voici des chirurgiens et des médecins de la capitale du royaume dont la décision contrarie celle des premiers qui furent appelés. Je me place au nombre des juges convaincus d'avoir envoyé un

innocent au supplice; je me demande à moi-même ce que je deviendrais, et je ne me suis pas encore répondu. Je suis sûr que l'image du supplice serait sous mes yeux tant que je vivrais; et se saisisse du glaive des lois celui qui sera bien sûr de n'en frapper jamais que le coupable, je ne lui envie point cette terrible prérogative. Voilà cependant cinq ou six exemples de ces erreurs atroces de la justice dans un assez court intervalle de temps. Si l'on décide avec cette légèreté de la vie des citoyens, que penser de la manière dont on décide de leur fortune?

THÉRÈSE DANET

FEMME DE MONTBAILLI

A EUPHÉMIE SON AMIE

HÉROÏDE

1771

(INÉDIT)

C'est une mauvaise pièce à laquelle le funeste événement de Montbailli a donné lieu. Un bon mémoire[1], un mauvais poëme, cela me convient. Le bon mémoire réhabilitera la mémoire de Montbailli ; le mauvais poëme ne nous ennuiera pas parce que nous ne le lirons pas. Ces enfants-là ont la rage de choisir des sujets terribles. Il y a de l'harmonie, de la facilité dans la versification ; mais des mots et point d'idées, des sons et point d'images.

1. Voir l'article précédent.

DE L'ORTHOGRAPHE

OU

MOYENS SIMPLES ET RAISONNÉS

DE DIMINUER LES IMPERFECTIONS DE LA NÔTRE[1]

1771

(INÉDIT)

Il est certain que la prononciation varie sans cesse et que la manière d'écrire reste, d'où il arrive que l'écriture, qui a été inventée pour représenter la parole, n'est plus à la longue qu'un mauvais portrait très-informe qui aurait besoin d'être retouché; mais la retouche devient presque impraticable, parce que si on l'exécutait à la rigueur, les ouvrages imprimés ne pourraient plus être lus et que l'art de les déchiffrer deviendrait un jour un art difficile, une partie de l'éducation. Que faire donc? Laisser les mêmes combinaisons de lettres et en déterminer la prononciation par de nouveaux signes. Voilà, en deux mots, le projet de l'auteur sur cette brochure, et c'est, en vérité, tout ce qu'on pouvait imaginer de plus sensé. Ce moyen est ingénieux, et il est inouï qu'on ne s'en soit pas avisé plus tôt. L'auteur nous promet un dictionnaire exécuté d'après cette vue, et je ne doute point qu'il ne réussisse parmi nous et chez l'étranger.

1. Ce livre est cité par M. Ambroise-Firmin Didot dans ses *Observations sur l'orthographe ou ortografie francaise* (1868), mais l'auteur n'en est pas nommé. Il parut en 1771, chez Barbou, in-12.

HISTOIRE DES CELTES

PAR M. PELLOUTIER

1771

(INÉDIT)

Un avocat en parlement, appelé M. de Chyniac, vient de nous donner une nouvelle édition de l'*Histoire des Celtes*, par M. Pelloutier. Celle de Hollande est en deux volumes; l'édition de Paris est en huit. Cet ouvrage, plein de recherches, est très-estimé des érudits. M. Pelloutier écrivait mal; si M. de Chyniac a corrigé le mauvais style de son auteur, il aura très-bien fait. Au reste, celui-ci a acquis de M. Pelisson, neveu de M. Pelloutier, par la médiation de M. Formey, secrétaire de l'Académie de Berlin, une quatrième partie qui n'avait pas encore paru; elle traite des cérémonies religieuses des Celtes. Cette authentique et importante addition doit faire rechercher l'édition de M. de Chyniac.

LE JUGEMENT DE PARIS

JUNON ET GANYMÈDE, AURORE ET CÉPHALE

1772

(INÉDIT)

Trois vieilles fables qu'on s'est proposé de rajeunir par un ton grivois et libertin. Cela est de mauvais goût. Il était aisé de faire un joli poëme du *Jugement de Pâris*; il fallait supposer que les trois déesses avaient eu chacune la pomme à leur tour au jugement du même berger. Jeune et plein de désirs et de force, Vénus, ou la déesse des plaisirs, lui parut plus belle à vingt-cinq ans. Revenu des femmes à quarante-cinq ans, il dut préférer Junon, ou la déesse de l'ambition. A soixante ans, convaincu de la vanité des grandeurs, fatigué des contentions de la vie, soupirant après le repos, pressé de vivre un moment avec lui-même, il donna la pomme à Pallas, ou la déesse de la sagesse, qui le consola de tous les maux qu'il avait soufferts, lui apprit la mince valeur de la vie et lui ferma les yeux quand il mourut. Lecteur, l'histoire de Pâris est votre histoire, la mienne, celle de presque tous les hommes.

Les animaux sont toute leur vie ce qu'ils sont en naissant; la raison de l'homme, équivalente à tous les instincts, montre l'espèce humaine comme un troupeau composé d'animaux de toutes les espèces. Il y a des aigles, des buses, des bœufs, des moutons, des loups, des tigres, des lions, des panthères, des léopards, et chacun de ces hommes-bêtes change de caractère et de projet avec l'âge.

1. De Barthélemy Imbert, 1772. Encore recherché pour les gravures.

NOUVEAU

SYSTÈME DE LECTURE

APPLICABLE A TOUTES LES LANGUES

Un jeune ecclésiastique vient de s'occuper à rendre la lecture facile, du moins à ce qu'il présume. Son travail consiste dans une analyse rigoureuse des sons simples, orals et nasals, des sons combinés, des articulations labiales, linguales, aspirées et autres qu'il désigne par les noms de battues, soufflantes, dentales, mouillées, sifflantes-dentales, sifflantes-palatales, gutturales; qui sont toutes ou nasales ou liquides, ou faibles ou fortes; d'où il forme quatre sortes d'écritures : une écriture naturelle où l'orthographe correspond rigoureusement à la prononciation; une première écriture intermédiaire où l'orthographe commence à se rapprocher de l'écriture usuelle; une seconde écriture intermédiaire où l'orthographe se rapproche d'un pas de plus de l'écriture usuelle, enfin l'écriture usuelle. On fait passer l'élève par ces quatre sortes d'écritures; d'où l'on peut conjecturer qu'avec le projet de simplifier la chose, il n'a vraisemblablement réussi qu'à la rendre quatre fois plus difficile.

SAINVAL A ROSE

ÉPÎTRE.

(INÉDIT)

Sainval a de la naissance et de la richesse; il aime Rose, qui n'a ni naissance ni richesse. Quoique Sainval aime Rose depuis longtemps, il ignore s'il en est aimé. Un jour que ces deux amants lisaient ensemble la lettre d'Héloïse à Abeilard, le secret de Rose lui échappa. Sainval sut qu'il était aimé. Rose, profondément touchée du poëme, avoua à Sainval qu'il serait bien difficile de ne pas écouter un amant qui posséderait le langage de l'auteur de la lettre d'Héloïse; et voilà Sainval ivre de l'espoir d'entretenir Rose de sa passion tant qu'il lui plaira, qui se met à faire des vers, et ces vers-là les voici :

Tu doutes de l'ardeur que ma bouche te jure,
Toi, Rose! et sans pitié tu me fais cette injure.

Monsieur Sainval, parlez en prose. Je vous jure, moi, que Rose, qui a senti le mérite des vers d'Héloïse à Abeilard, trouvera que les vôtres sont plats. L'amour, de tous les temps, a fait des poëtes, et ce n'est pas un de ses moindres forfaits.

STANCES SUR L'INDUSTRIE

(INÉDIT)

Ce petit ouvrage de poésie n'est pas sans mérite. Il y a de l'harmonie et beaucoup de difficultés vaincues ; l'agriculture, la fonte du fer, les instruments des arts, la construction des villes, les colonnes de l'architecture élevées, le linge et les étoffes précieuses ourdies, les laines et les soies colorées, l'or mis en fil, la toile animée, le marbre sculpté, la mélodie et l'harmonie inventées, les glaces et les verres coulés, les caractères de l'alphabet, l'écriture et l'art typographique trouvés, le mécanisme merveilleux des montres et des pendules, la taille du diamant, les lunettes, les télescopes, les microscopes, la navigation, la boussole, la poudre à canon et plusieurs autres découvertes de l'esprit humain rendues en un petit nombre de vers qui ne manquent absolument ni de clarté, ni de nombre, ni de précision. C'est quelque chose, surtout dans notre langue.

LE TEMPLE DU BONHEUR[1]

OU

RECUEIL DES PLUS EXCELLENTS TRAITÉS SUR LE BONHEUR

EXTRAIT DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

(INÉDIT)

Un jour que j'étais à la campagne, je vis arriver l'abbé Galiani, un des hommes de l'Europe qui a le plus d'esprit, de connaissances et de gaieté. Bon, dis-je, voilà un excellent colon qui nous vient le soir. Je vis qu'on mettait les chevaux à la voiture. « Comment, lui dis-je, cher abbé, est-ce que vous vous en retournez? — Si je m'en retourne, me répondit-il, je hais la campagne à la mort, et je me jetterais dans ce canal[2] si j'étais condamné à passer ici un quart d'heure de plus. » Il n'en fallut pas davantage pour me faire sentir combien le bonheur d'un homme différait du bonheur d'un autre et pour me dégoûter de tous ces traités du bonheur qui ne sont jamais que l'histoire du bonheur de ceux qui les ont faits.

Mais quoi! est-ce que la pratique de la vertu n'est pas un sûr moyen d'être heureux?... Non, parbleu, il y a tel homme si malheureusement né, si violemment entraîné par l'avarice, l'ambition, l'amour désordonné des femmes, que je le condamnerais au malheur si je lui prescrivais une lutte continuelle contre sa passion dominante. Mais cet homme ne sera-t-il pas plus malheureux par les suites de sa passion que par la lutte qu'il exercera contre elle? Ma foi, je n'en sais rien, et je vois

1. Il y a un ouvrage sous ce titre, par Dreux du Radier, qui avait paru en 1740. Cette note est évidemment très-postérieure.

2. Le *canal* indique qu'il s'agit du château du Grand-Val.

tous les jours des hommes qui aiment mieux mourir que de se corriger.

J'étais bien jeune lorsqu'il me vint en tête que la morale entière consistait à prouver aux hommes qu'après tout, pour être heureux, on n'avait rien de mieux à faire dans ce monde que d'être vertueux; tout de suite je me mis à méditer cette question, et je la médite encore.

Voulez-vous que je vous dise un beau paradoxe? C'est que je suis convaincu qu'il ne peut y avoir de vrai bonheur pour l'espèce humaine que dans un état social où il n'y aurait ni roi, ni magistrat, ni prêtre, ni lois, ni tien, ni mien, ni propriété mobilière, ni propriété foncière, ni vices, ni vertus; et cet état social est diablement idéal. Voilà qui n'est pas trop de la boutique économique. Qu'en dites-vous?

Voulez-vous que je vous dise une idée vraie? C'est qu'il est tout à fait indifférent d'être homme ou lapin. Le bonheur peut varier entre les individus d'une même espèce; mais je crois qu'il est le même d'une espèce à l'autre. Couvrez-vous de poil, mettez-vous à quatre pattes; jouissez sous quelque nom et quelque métamorphose que ce soit de votre conformation animale; et dédaignant des plaisirs qui ne sont pas faits pour vous, ne les concevant même pas, vous vous en tiendrez à ceux qui vous seront propres. Lorsqu'Ulysse obtint de Circé que ses compagnons soient rendus à leur première forme, il consulta Circé, mais il ne consulta aucun de ses compagnons métamorphosés. Je doute que l'huître eût voulu redevenir pêcheur, ou le brochet matelot.

LETTRE A MONSIEUR ***

SUR L'ABBÉ GALIANI

1771

Eh bien! monsieur, vous avez donc quelque peine à croire qu'un étranger qui n'a fait en France qu'un séjour assez court, ait pu se rendre maître de notre langue au point d'écrire avec cette facilité, cette force, cette élégance et surtout ce ton de plaisanterie naturelle qu'on remarque dans les *Dialogues sur le commerce des blés?* Mais cet étranger a vécu dans la meilleure compagnie; c'est l'abbé Galiani : et cet abbé n'est point du tout un homme ordinaire. En y regardant de plus près, vous auriez été frappé d'une certaine originalité qui ne peut être d'emprunt; et vous en auriez conclu, ou que l'abbé Galiani n'avait pas fait un mot de son ouvrage, ou qu'il l'avait fait tel qu'il est[1]. Ceux qui l'ont un peu connu, vous diront tous que ses *Dialogues* sont calqués sur sa conversation. Ainsi, monsieur, plus de doute sur ce point. Quant à l'ouvrage italien, dont la *Gazette de France* du 9 novembre de l'année dernière[2] annonce une traduction française, voici ce que j'en sais.

En 1726, avant que l'abbé Galiani fût né, Barthelemy Intieri, Toscan, homme de lettres, géomètre et mécanicien du premier ordre, inventa une étuve à blé. En 1754, Intieri était âgé de

1. Les *Dialogues* avaient été revus par Diderot qui en avait été l'éditeur. Galiani écrivait le 3 février 1770, à Mme d'Épinay, après avoir reçu le premier exemplaire : « J'y ai trouvé peu de changements, mais ce peu fait un très-grand effet. Un rien pare un homme. J'en remercie les bienfaiteurs. »

2. C'est-à-dire de 1770. Galiani, dans une lettre à Mme d'Épinay, rapporte de la même façon que Diderot les faits qui vont suivre à propos de l'étuve à blé d'Intieri. Seulement, il est plus dur à l'égard de Duhamel, auquel il reproche un « plagiat affreux et malhonnête. »

quatre-vingt-deux ans et presque aveugle. L'abbé Galiani désira que sa machine utile fût connue; il écrivit donc le petit traité qui a pour titre : *Della perfetta conservazione del grano;* et comme sa fantaisie a toujours été de garder l'anonyme, il n'avoua point cet ouvrage, qu'il laissa paraître sous le nom de l'inventeur Intieri : mais personne n'ignora qu'il en était l'auteur; et dans les premiers temps de son séjour à Paris, il m'en fit présent, ainsi qu'à quelques autres hommes de lettres avec lesquels il était en liaison. Le frère de l'abbé Galiani avait dessiné les planches, au bas desquelles on lit même son nom dans l'édition italienne. M. Duhamel, de notre Académie des sciences, toujours poussé du beau zèle de nous enrichir des inventions étrangères, ne dédaigna pas de publier la machine d'Intieri, sans se souvenir de l'auteur. Le marquis Galiani, frère de l'abbé, lui en avait envoyé les dessins, que notre académicien fit regraver, mais sans nous prévenir que les additions et variations qu'il adoptait d'après Intieri, et qu'il donnait comme des moyens de perfection, étaient impraticables dans l'exécution. Vous conclurez de ce petit historique littéraire tout ce qui vous plaira. Quant à moi, l'abbé Galiani ayant publié, en 1754, son ouvrage sur la conservation des grains, et, en 1749, son *Traité de la monnaie,* il me semble que c'est mal à propos qu'on a traité d'intrus, de nouveau venu dans l'étable économique, le premier-né du troupeau; et qu'on aurait bien fait de le laisser tranquille dans le coin qu'il y occupait depuis vingt ans, époque antérieure à la formation du bercail.

Comme j'aime à m'entretenir de mes amis, je ne puis me refuser à l'occasion de vous instruire de quelques particularités de la vie studieuse de notre cher abbé; je dis notre cher abbé, parce qu'il est cher à beaucoup d'autres qu'à moi.

Il naquit à Naples le 2 décembre 1728. Il se fit connaître en 1748 par une plaisanterie poétique et une oraison funèbre du grand maître des hautes œuvres à Naples, Dominique Jannaccone, d'illustre mémoire. Son *Traité de la monnaie* parut en 1749 et son ouvrage sur la *Conservation des blés* en 1754. En 1755, il écrivit une Dissertation sur l'histoire naturelle du Vésuve. Cette Dissertation, qui n'a point été imprimée, fut envoyée au pape Benoît XIV avec une collection des pierres produites par ce volcan. M. Bernard de Jussieu la connaît, et quel-

ques affiliés à la secte économique en ont eu communication. En 1755, il fut nommé de l'académie d'Herculanum ; et il a eu beaucoup de part au premier volume des planches. Il composa à cette occasion, sur la peinture des Anciens, une Dissertation fort étendue, dont M. l'abbé Arnaud a été à portée de juger. Mais celui de ses ouvrages qu'il estime le plus est son Oraison funèbre de Benoît XIV ; je la connais, et c'est, à mon avis, un morceau plein d'éloquence et de nerf. La nécessité de se livrer aux affaires politiques ralentit sa course dans une carrière où il était entré à l'âge de dix-neuf ans. Il vint en France, où il ne produisit plus que des clandestins, si l'on en excepte son dernier ouvrage sur le commerce des blés, modèle de dialogues qui restera à côté des Lettres de Pascal, longtemps après qu'il ne sera plus question, ni des sujets, ni des personnages dont ces deux beaux génies se seront occupés. Nous connaissons tous ici son Commentaire sur Horace, ouvrage savant et gai, fruit d'un de ses moments de tristesse et d'ennui. On formerait une liste considérable des pièces recélées dans son portefeuille ; on y trouverait, à côté de son morceau sur les peintures d'Herculanum et de sa Dissertation sur le Vésuve, une traduction de l'ouvrage de Locke sur les monnaies, avec des notes de sa façon ; une traduction en vers du premier livre de l'Anti-Lucrèce[1], quelques poésies, une Dissertation sur les rois carthaginois et d'autres écrits sur différents points d'érudition.

Je connais peu d'hommes qui aient autant lu, plus réfléchi et acquis une aussi ample provision de connaissances. Je l'ai tâté par les côtés qui me sont familiers, et je ne l'ai trouvé en défaut sur aucun. Sa pénétration est telle, qu'il n'y a point de matière ingrate ou usée pour lui. Il a le talent de voir, dans les sujets les plus communs, toujours quelque face qu'on n'avait point observée ; de lier et d'éclaircir les plus disparates par des rapprochements singuliers et de trancher les difficultés les plus sérieuses par des apologues originaux dont les esprits superficiels ne sentent pas toute la portée. Il n'appartient pas à tout le monde de saisir sa plaisanterie. Gai en société, je le crois mélancolique quand il est seul. Il parle volontiers et longtemps ; mais quand on aime à s'instruire, on ne l'accuse pas d'avoir trop

1. Poëme latin du cardinal Melchior de Polignac, revu par l'abbé de Rothelin et Lebeau, 1747.

parlé. Sans lui supposer une haute opinion de l'honnêteté de l'espèce humaine, je ne l'en crois pas plus méfiant; quoiqu'il y ait, dans sa politique et sa morale de conversation, une teinte de machiavélisme, je le tiens pour homme d'une probité rigoureuse. Il est bien plat de juger sans cesse les mœurs par les principes spéculatifs. C'est ainsi que je vois les hommes; donc, c'est ainsi que je me conduis avec eux; ou bien mon expérience m'apprend que la plupart des hommes se conduisent ainsi; donc je me conduirai comme eux; belle conséquence! Quant à ces théories politiques qui nous sont proposées comme des vérités éternelles par des gens qui n'ont vu la société que par le goulot étroit de la bouteille des abstractions, personne, je l'avoue, n'en avait un plus souverain mépris. Le reste, après sa mort, si je lui survis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

FRAGMENTS ÉCHAPPÉS

DU

PORTEFEUILLE D'UN PHILOSOPHE

1772

Vous dites qu'il y a une morale universelle, et je veux bien en convenir; mais cette morale universelle ne peut être l'effet d'une cause locale et particulière. Elle a été la même dans tous les temps passés, elle sera la même dans tous les siècles à venir; elle ne peut donc avoir pour base les opinions religieuses, qui, depuis l'origine du monde, et d'un pôle à l'autre, ont toujours varié. Les Grecs ont eu des dieux méchants, les Romains ont eu des dieux méchants; nous avons un Dieu bon ou méchant, selon la tête de celui qui y croit; l'adorateur stupide du fétiche, adore plutôt un diable qu'un dieu; cependant ils ont tous eu les mêmes idées de la justice, de la bonté, de la commisération, de l'amitié, de la fidélité, de la reconnaissance, de l'ingratitude, de tous les vices, de toutes les vertus. Où chercherons-nous l'origine de cette unanimité de jugement si constante et si générale au milieu d'opinions contradictoires et passagères? Où nous la chercherons? Dans une cause physique, constante et éternelle. Et où est cette cause? Elle est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation d'un homme à un autre, similitude d'organisation qui entraîne celle des mêmes besoins, des mêmes plaisirs, des mêmes peines, de la même force, de la même faiblesse; source de la nécessité de la société, ou d'une lutte commune et concertée contre des dangers communs, et

1. Ces pensées ne sont point dans les œuvres de Diderot. (Note des éditeurs du *Supplément* à la *Correspondance* de Grimm; morceaux retranchés par la censure impériale.) — Elles auraient dû être placées dans les *Miscellanea philosophiques*; nous réparons un oubli en les reproduisant ici.

naissant du sein de la nature même qui menace l'homme de cent côtés différents. Voilà l'origine des liens particuliers et des vertus domestiques; voilà l'origine des liens généraux et des vertus publiques; voilà la source de la notion d'une utilité personnelle et publique; voilà la source de tous les pactes individuels et de toutes les lois; voilà la cause de la force de ces lois dans une nation pauvre et menacée; voilà la cause de leur faiblesse dans une nation tranquille et opulente; voilà la cause de leur presque nullité d'une nation à une autre.

Il semble que la nature ait posé une limite au bonheur et au malheur des espèces. On n'obtient rien que par l'industrie et par le travail, on n'a aucune jouissance douce qui n'ait été précédée par quelque peine; tout ce qui est au delà des besoins physiques rigoureux ne mérite presque que le nom de fantaisie. Pour savoir si la condition de l'homme brut, abandonné au pur instinct animal, dont la journée employée à chasser, à se nourrir, à produire son semblable et à se reposer, est le modèle de toutes ses journées et de toute sa vie; pour savoir, dis-je, si cette condition est meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux qui trie le duvet pour se coucher, file le cocon du ver à soie pour se vêtir, a changé la caverne, sa première demeure, en un palais, a su multiplier, varier ses commodités et ses besoins de mille manières différentes, il faudrait, à ce que je crois, trouver une mesure commune à ces deux conditions; et il y en a une : c'est la durée. Si les prétendus avantages de l'homme en société abrégent sa durée, si la misère apparente de l'homme des bois allonge la sienne, c'est que l'un est plus fatigué, plus épuisé, plus tôt détruit, consommé par ses commodités, que l'autre ne l'est par ses fatigues. C'est un principe généralement applicable à toutes les machines semblables entre elles. Or, je demande si notre vie moyenne est plus longue ou plus courte que la vie moyenne de l'homme des bois. N'y a-t-il pas parmi nous plus de maladies héréditaires et accidentelles, plus d'êtres viciés et contrefaits? N'en serait-il pas des commodités de la vie comme de l'opulence? Si le bonheur de l'individu dans la société est placé dans l'aisance, entre la richesse extrême et la misère, le

bonheur de l'espèce n'aurait-il pas aussi son terme d'heureuse médiocrité placé entre la masse énorme de nos superfluités et l'indigence étroite de l'homme brut? Faut-il arracher à la nature tout ce qu'on en peut obtenir, ou notre lutte contre elle ne devrait-elle pas se borner à rendre plus aisé le petit nombre de grandes fonctions auxquelles elle nous a destinés, se loger, se vêtir, se nourrir, se reproduire dans son semblable et se reposer en sûreté? Tout le reste ne serait-il pas par hasard l'extravagance de l'espèce, comme tout ce qui excède l'ambition d'une certaine fortune est parmi nous l'extravagance de l'individu, c'est-à-dire un moyen sûr de vivre misérable, en s'occupant trop d'être heureux? Si ces idées étaient vraies cependant, combien les hommes se seraient tourmentés en vain! Ils auraient perdu de vue le but primitif, la lutte contre la nature. Lorsque la nature a été vaincue, le reste n'est qu'un étalage de triomphe qui nous coûte plus qu'il ne nous rend[1].

L'habitant de la Hollande placé sur une montagne, et découvrant au loin la mer s'élevant au-dessus du niveau des terres de dix-huit à vingt pieds, qui la voit s'avancer en mugissant contre les digues qu'il a élevées, rêve, et se dit secrètement en lui-même : Tôt ou tard cette bête féroce sera la plus forte. Il prend en dédain un domicile aussi précaire, et sa maison en bois ou en pierre à Amsterdam n'est plus sa maison ; c'est son vaisseau qui est son asile et son vrai domicile, et peu à peu il prend une indifférence et des mœurs conformes à cette idée. L'eau est pour lui ce qu'est le voisinage des volcans pour d'autres peuples. L'esprit patriotique doit être aussi faible à La Haye qu'à Naples[2].

1. Il paraît que l'auteur serait tenté de prononcer contre l'homme civilisé; mais en appliquant le principe établi dans ce fragment aux faits, il sera obligé de changer d'avis. A tout prendre, l'homme en société, l'homme policé vit plus nombreux et plus longtemps que l'homme sauvage. (*Note de Grimm.*)

2. Fait conséquent au raisonnement, mais contraire à l'expérience. C'est le bon ou le mauvais gouvernement qui décide de la force ou de la faiblesse de l'esprit patriotique. (*Note de Grimm.*)

Quelqu'un disait : Telle est la sagesse du gouvernement chinois, que les vainqueurs se sont toujours soumis à la législation des vaincus. Les Tartares ont dépouillé leurs mœurs pour prendre celles de leurs esclaves. Quelle folie, disait un autre, que d'attribuer un effet général et commun à une cause aussi extraordinaire! N'est-il pas dans la nature que les grandes masses fassent la loi aux petites? Eh bien, c'est par une conséquence de ce principe si simple, que l'invasion de la Chine n'a rien changé ni à ses lois, ni à ses coutumes, ni à ses usages. Les Tartares répandus dans l'empire le plus peuplé de la terre, s'y trouvaient dans un rapport moindre que celui d'un à soixante mille. Ainsi, pour qu'il en arrivât autrement qu'il n'en est arrivé, il eût fallu qu'un Tartare prévalût sur soixante mille Chinois. Concevez-vous que cela fût possible? Laissez donc là cette preuve de la prétendue sagesse du gouvernement de la Chine. Ce gouvernement eût été plus extravagant que les nôtres, que la poignée des vainqueurs s'y seraient conformés. Les mœurs de ce vaste empire auraient été moins encore altérées par les mœurs des Tartares que les eaux de la Seine ne le sont, après un violent orage, de toutes les ordures que les ruisseaux de nos rues y conduisent. Et puis ces Tartares n'avaient ni lois, ni mœurs, ni coutumes, ni usages fixes. Quelle merveille qu'ils aient adopté les institutions qu'ils trouvaient tout établies. bonnes ou mauvaises!

Ce qui constitue essentiellement un état démocratique, c'est le concert des volontés. De là l'impossibilité d'une grande démocratie, et l'atrocité des lois dans les petites aristocraties. Là, on rompt le concert des volontés qui se touchent, en les isolant par la terreur; on établit entre les citoyens une distance morale équivalente pour les effets à une distance physique; et cette distance morale s'établit par un inquisiteur civil qui rôde perpétuellement entre les individus, la hache levée sur le cou de quiconque osera dire ou du bien ou du mal de l'administration. Le grand crime dans ces pays est la satire ou l'éloge du gouvernement. Le sénateur de Venise, caché derrière une grille, dit à son sujet : « Qui es-tu, pour oser approuver notre con-

duite? » Un rideau se tire, le pauvre Vénitien tremblant voit un cadavre attaché à une potence, et entend une voix redoutable qui lui crie de derrière la grille : « C'est ainsi que nous traitons notre apologiste ; retourne dans ta maison, et tais-toi. »

On a dit quelquefois que le gouvernement le plus heureux serait celui d'un despote juste et éclairé : c'est une assertion très-téméraire. Il pourrait aisément arriver que la volonté de ce maître absolu fût en contradiction avec la volonté de ses sujets. Alors, malgré toute sa justice et toutes ses lumières, il aurait tort de les dépouiller de leurs droits, même pour leur avantage. On peut abuser de son pouvoir pour faire le bien comme pour faire le mal ; et il n'est jamais permis à un homme, quel qu'il soit, de traiter ses commettants comme un troupeau de bêtes. On force celles-ci à quitter un mauvais pâturage pour passer dans un plus gras ; mais ce serait une tyrannie d'employer la même violence avec une société d'hommes. S'ils disent : Nous sommes bien ici ; s'ils disent, même d'accord : Nous y sommes mal, mais nous y voulons rester, il faut tâcher de les éclairer, de les détromper, de les amener à des vues saines par la voix de la persuasion, mais jamais par celle de la force. Convenir avec un souverain qu'il est le maître absolu pour le bien, c'est convenir qu'il est le maître absolu pour le mal, tandis qu'il ne l'est ni pour l'un, ni pour l'autre. Il me semble que l'on a confondu les idées de père avec celles de roi. Peuples, ne permettez pas à vos prétendus maîtres de faire même le bien contre votre volonté générale[1]. Songez que la condition de celui qui vous gouverne n'est pas autre que celle de ce cacique, à qui l'on demandait s'il avait des esclaves, et qui répondait : « Des esclaves? je n'en connais qu'un dans toute ma contrée ; et cet esclave, c'est moi[1] ! »

1. Lorsque l'auteur aura appris aux peuples comment on empêche un mauvais roi de faire le mal, ils ne lui demanderont pas, peut-être, comment on empêche les bons rois de faire le bien, quoique ce secret soit trouvé dans quelques pays. (*Note de Grimm.*)

Il y a dans toute administration bien entendue deux parties très-distinctes à considérer, l'une relative à la masse des individus qui composent une société, comme la sûreté générale et la tranquillité intérieure, le soin des armées, l'entretien des forteresses, l'observation des lois; c'est une pure affaire de police. Sous ce point de vue, tout gouvernement a et doit avoir la forme et la rigidité monastiques; le souverain, ou celui qui le représente, est un supérieur de couvent. Mais dans un monastère tout est à tous, rien n'est individuellement à personne, tous les biens forment une propriété commune; c'est un seul animal à vingt, trente, quarante, mille, dix mille têtes. Il n'en est pas ainsi d'une société civile ou politique : ici chacun a sa tête et sa propriété, une portion de la richesse générale dont il est maître et maître absolu, sur laquelle il est roi, et dont il peut user ou même abuser à discrétion. Il faut qu'un particulier puisse laisser sa terre en friche, si cela lui convient, sans que ni l'administration ni la police s'en mêle. Si le maître se constitue juge de l'abus, il ne tardera pas à se constituer juge de l'us, et toute véritable notion de propriété et de liberté sera détruite. S'il peut exiger que j'emploie ma chose à sa fantaisie, s'il inflige des peines à la contravention, à la négligence, à la folie, et cela sous prétexte de l'utilité générale et publique, je ne suis plus maître absolu de ma chose, je n'en suis que l'administrateur au gré d'un autre. Il faut abandonner à l'homme en société la liberté d'être un mauvais citoyen en ce point, parce qu'il ne tardera pas à en être sévèrement puni par la misère, et par le mépris plus cruel encore que la misère. Celui qui brûle sa denrée, ou qui jette son argent par la fenêtre, est un stupide trop rare pour qu'on doive le lier par des lois prohibitives; et ces lois prohibitives seraient trop nuisibles par leur atteinte à la notion essentielle et sacrée de la propriété. La partie de police n'est déjà pour le maître qu'une occasion trop fréquente d'abuser du prétexte de l'utilité générale, sans lui donner un second prétexte d'abuser de cette notion par voie d'administration. Partout où vous verrez chez les nations l'autorité souveraine s'étendre au delà de la partie de police, dites qu'elles sont mal gouvernées. Partout où vous verrez cette partie de police exposer le citoyen à une surcharge d'impôts, en sorte qu'il n'y ait aucun réviseur national du livre de recette et de dépense de

l'intendant ou souverain, dites que la nation est exposée à la déprédation. O redoutable notion de l'utilité publique! Parcourez les temps et les nations, et cette grande et belle idée d'utilité publique se présentera à votre imagination sous l'image symbolique d'un Hercule qui assomme une partie du peuple aux cris de joie et aux acclamations de l'autre partie, qui ne sent pas qu'incessamment elle tombera écrasée sous la même massue aux cris de joie et aux acclamations des individus actuellement vexés. Les uns rient quand les autres pleurent; mais la véritable notion de la propriété entraînant le droit d'us et d'abus, jamais un homme ne peut être la propriété d'un souverain, un enfant la propriété d'un père, une femme la propriété d'un mari, un domestique la propriété d'un maître, un nègre la propriété d'un colon. Il ne peut donc y avoir d'esclave, pas même par le droit de conquête, encore moins par celui de vente et d'achat. Les Grecs ont donc été des bêtes féroces contre lesquelles leurs esclaves ont pu en toute justice se révolter. Les Romains ont donc été des bêtes féroces dont leurs esclaves ont pu s'affranchir par toutes sortes de voies, sans qu'il y en ait eu aucune d'illégitime. Les seigneurs féodaux ont donc été des bêtes féroces dignes d'être assommées par leurs vassaux. Voilà donc le vrai principe qui brise les portes de tout asile civil ou religieux où l'homme est réduit à la condition de la servitude; il n'y a ni pacte ni serment qui tiennent. Jamais un homme n'a pu permettre par un pacte ou par un serment à un autre homme, quel qu'il soit, d'user et d'abuser de lui. S'il a consenti ce pacte ou fait ce serment, c'est dans un accès d'ignorance ou de folie, et il en est relevé au moment où il se connaît, au revenir à sa raison. Comme toutes les vérités s'enchaînent! La nature de l'homme et la notion de la propriété concourent à l'affranchir, et la liberté conduit l'individu et la société au plus grand bonheur qu'ils puissent désirer. Je dis la liberté, qu'il ne faut non plus confondre avec la licence que la police d'un État avec son administration. La police obvie à la licence; l'administration assure la liberté[1].

1. La plupart des raisonnements politiques seraient d'une prodigieuse utilité s'il était reçu que le fort s'y conformera sans difficulté, du moment qu'il en aura compris l'enchaînement. Malheureusement cela ne se passe pas tout à fait ainsi. Le despote, s'il a de l'esprit, laisse bavarder le philosophe; et s'il aime l'éloquence, il trouve son

SUR LES CRUAUTÉS EXERCÉES PAR LES ESPAGNOLS EN AMÉRIQUE.

Est-ce la soif de l'or, le fanatisme, le mépris pour des mœurs simples? ou est-ce la férocité naturelle de l'homme renaissant dans des contrées éloignées où elle n'était enchaînée ni par la frayeur des châtiments, ni par aucune sorte de honte, ni par la présence de témoins policés, qui dérobaient aux yeux des Européens l'image d'une organisation semblable à la leur, base primitive de la morale, et qui les portait sans remords à traiter leurs frères nouvellement découverts comme ils traitaient les bêtes sauvages de leur pays? Quelles étaient les fonctions habi-

bavardage beau; mais s'il est sot, il vexe et châtie de mille manières le philosophe, qui s'est fait avocat des peuples sans son aveu. Mais quelque tournure que prenne le despote à l'égard de l'avocat, la loi éternelle s'exécute toujours, et elle veut que le faible soit la proie du fort. Or, la faiblesse est l'apanage des peuples par le défaut de concert dans les volontés et dans les mesures. L'homme résolu, entreprenant, ferme, actif, adroit, subjugue la multitude aussi sûrement, aussi nécessairement qu'un poids de cinquante livres entraîne un poids de cinquante onces. S'il ne réussit pas, c'est qu'il a rencontré dans le parti de l'opposition un homme de sa trempe, qui entraîne la multitude de son côté; alors les résultats sont conformes à la complication des contre-poids qui agissent et réagissent les uns sur les autres; mais le calcul de ces résultats serait toujours rigoureux, si l'on en pouvait connaître les éléments. Les déclamations des philosophes contre l'esclavage, en portant notre vue sur l'étendue de notre globe ou dans la durée des siècles, confirment seulement les bons esprits dans la triste opinion que les trois quarts du genre humain sont nés avec le génie de la servitude. Il y a des oiseaux qui ne supportent pas la cage vingt-quatre heures; ils meurent. Ceux-là restent libres, parce qu'on n'en peut tirer aucun parti, ni d'agrément, ni d'utilité. Il n'existe pas d'autre frein contre l'esclavage. Quand vous dites aux esclaves qu'ils peuvent se révolter en toute justice, vous ne leur apprenez rien, ni à leurs oppresseurs non plus. Les premiers, prêchés ou non par les philosophes, n'y manquent jamais quand ils le peuvent, et ils le peuvent toutes les fois que l'oppresseur manque de force, quelle qu'en soit la cause, pour les contenir, ou que l'oppression devient assez intolérable pour rendre les risques de la révolte égaux à l'état habituel de l'esclave. La cause du genre humain est donc désespérée et sans ressource? Hélas! je le crains. Le seul baume qui calme et adoucisse les maux de tant de plaies profondes, c'est que le sort accorde de temps en temps, par-ci par-là, à quelque peuple, un prince vertueux et éclairé, une de ces âmes privilégiées qui, enivrée de la plus belle et de la plus douce des passions, celle de faire le bien, se livre à ses transports sans réserve. Alors tout respire, tout prospère, le siècle d'or naît, et les malheureux oublient pour un moment leurs calamités et leurs misères passées. (*Note de Grimm.*)

tuelles de ces premiers voyageurs? La cruauté de l'esprit militaire ne s'accroît-elle pas en raison des périls qu'on a courus, de ceux que l'on court, et de ceux qui restent à courir? Le soldat n'est-il pas plus sanguinaire à une grande distance que sur les frontières de sa patrie? Le sentiment de l'humanité ne s'affaiblit-il pas à mesure qu'on s'éloigne du lieu de son séjour? Ces hommes qu'on prit dans le premier moment pour des dieux, ne craignirent-ils pas d'être démasqués et exterminés? Malgré toutes les démonstrations de bienveillance qu'on leur prodiguait, ne s'en méfièrent-ils pas? N'était-il pas naturel qu'ils s'en méfiassent? Ces causes séparées ou réunies ne suffisent-elles pas à expliquer les fureurs des Espagnols dans le nouveau monde? Nous sommes bien éloignés du dessein de les excuser; mais n'ont-elles pas toutes été entraînées peut-être par la fatalité d'un premier moment? La première goutte de sang versée, la sécurité n'exigea-t-elle pas qu'on le répandît à flots? Il faudrait avoir été soi-même du nombre de cette poignée d'hommes enveloppée d'une multitude innombrable d'indigènes dont elle n'entendait pas la langue, et dont les mœurs et les usages lui étaient inconnus, pour en bien concevoir les alarmes et tout ce que des terreurs bien ou mal fondées pouvaient inspirer. Mais le phénomène incompréhensible, c'est la stupide barbarie du gouvernement qui approuvait tant d'horreurs et qui stipendiait des chiens exercés à poursuivre et à dévorer des hommes. Le ministère espagnol était-il bien persuadé que ces hommes sentaient, pensaient, marchaient à deux pieds comme les Espagnols[1]?

DU GOUT ANTIPHYSIQUE DES AMÉRICAINS.

Mais la faiblesse physique, loin d'entraîner à cette sorte de dépravation, en éloigne. Je crois qu'il en faut chercher la cause dans la chaleur du climat, dans le mépris pour un sexe faible, dans l'insipidité du plaisir entre les bras d'une femme harassée de fatigues, dans l'inconstance du goût, dans la bizarrerie qui

1. On sait que les dogues dressés et exercés à déchirer les Américains étaient enrôlés, qu'ils avaient leurs noms de guerre, et qu'ils recevaient une solde de la cour d'Espagne. (*Note de Grimm.*)

pousse en tout à des jouissances moins communes, dans une recherche de volupté plus facile à concevoir qu'honnête à expliquer, peut-être dans une conformation d'organes qui établissait plus de proportion entre un homme et un homme américains, qu'entre un homme américain et une femme américaine ; disproportion qui développerait également et le dégoût des Américains pour leurs femmes et le goût des Américaines pour les Européens. D'ailleurs ces chasses, qui séparaient quelquefois pendant des mois entiers l'homme de la femme, ne tendaient-elles pas à rapprocher l'homme de l'homme? Le reste n'est plus que la suite d'une passion générale et violente qui foule aux pieds, même dans les contrées policées, l'honneur, la vertu, la décence, la probité, les lois du sang, le sentiment patriotique, parce que la nature, qui a tout ordonné pour la conservation de l'espèce, a peu veillé à celle des individus ; sans compter qu'il est des actions auxquelles les peuples policés ont avec raison attaché des idées de moralité tout à fait étrangères à des sauvages.

DE L'ANTHROPOPHAGIE.

L'anthropophagie est aussi le penchant ou la maladie dont quelques individus bizarres sont attaqués, même parmi les sauvages les plus doux. Ces espèces d'assassins ou de maniaques, comme il vous plaira de les nommer, se retirent de leur horde, se cantonnent seuls dans un coin de forêt, attendent le passant, comme le chasseur ou le sauvage même attendrait une bête à la rentrée ou à l'affût, le tirent, le tuent, se jettent sur le cadavre et le dévorent.

Lorsque ce n'est pas une maladie, je crois que l'essai de la chair humaine dans les sacrifices des prisonniers, et la paresse, peuvent être comptés parmi les causes de cette anthropophagie particulière. L'homme policé vit de son travail, l'homme sauvage vit de sa chasse. Voler parmi nous est la manière la plus courte et la moins pénible d'acquérir ; tuer son semblable et le manger, quand on le trouve bon, est la chasse la moins pénible d'un sauvage : on a bien plus tôt tué un homme qu'un animal. Un paresseux veut avoir parmi nous de l'argent sans prendre la

fatigue de le gagner, chez les sauvages un paresseux veut manger sans se donner la peine de chasser; et le même vice conduit l'un et l'autre à un même crime; car partout la paresse est une anthropophagie. Et, sous ce point de vue, l'anthropophagie est encore plus commune dans la société qu'au fond des forêts du Canada. S'il est jamais possible d'examiner ceux d'entre les sauvages qui se livrent à l'anthropophagie, je ne doute point qu'on ne les trouve faibles, lâches, paresseux, dominés des vices de nos assassins et de nos mendiants.

Nous savons que si l'opulence est la mère des vices, la misère est la mère des crimes, et ce principe n'est pas moins vrai dans les bois que dans les cités. Quelle est l'opulence du sauvage? L'abondance de gibier autour de sa retraite. Quelle est sa misère? La disette du gibier. Quels sont les crimes inspirés par la disette? Le vol et l'assassinat. L'homme policé vole et tue pour vivre, le sauvage tue pour manger.

Lorsque c'est une maladie, interrogez le médecin, il vous dira qu'un sauvage peut être attaqué d'une faim canine, ainsi qu'un homme policé. Si ce sauvage est faible, et si ses forces ne peuvent suffire à la fatigue que son besoin de manger continu exigerait, que fera-t-il? Il tuera et mangera son semblable. Il ne peut chasser qu'un instant, et il veut toujours manger.

Il est une infinité de maladies et de vices de conformation naturels qui n'ont aucune suite fâcheuse, ou qui ont des suites toutes différentes dans l'état de société, et qui ne peuvent conduire le sauvage qu'à l'anthropophagie, parce que la vie est le seul bien du sauvage.

Tous les vices moraux qui conduisent l'homme policé au vol doivent conduire le sauvage au même résultat, le vol : or, le seul vol qu'un sauvage soit tenté de faire, c'est la vie d'un homme qu'il trouve bon à manger.

COURT ESSAI SUR LE CARACTÈRE DE L'HOMME SAUVAGE.

L'homme sauvage doit être jaloux de sa liberté. L'oiseau pris au filet se casse la tête contre les barreaux de sa cage. On n'a point encore vu un sauvage quitter le fond des forêts pour

nos cités, et il n'est pas rare que des hommes policés les aient quittées pour embrasser la vie sauvage.

L'homme sauvage doit garder un ressentiment profond de l'injure. C'est à son cœur et à sa force qu'il en appelle. Le ressentiment supplée à la loi qui ne le venge pas.

L'homme sauvage ne doit avoir aucune idée de la pudeur qui rougit de l'ouvrage de la nature.

L'homme sauvage connaît peu la générosité et les autres vertus produites à la longue, chez les nations policées, par le raffinement de la morale.

L'homme sauvage, dont la vie est ou fatigante ou insipide, et les idées très-bornées, doit faire peu de cas de la vie, et moins encore de la mort.

L'homme sauvage ignorant et peureux doit avoir sa superstition.

L'homme sauvage qui reçoit un bienfait de son égal qui ne lui doit rien, doit en être très-reconnaissant.

Le baron de Dieskau fait emporter un sauvage qui était resté blessé sur le champ de bataille; il le fait soigner. Le sauvage guérit. « Tu peux à présent, lui dit son bienfaiteur, aller retrouver les tiens.

— Je te dois la vie, lui répond le sauvage; je ne te quitte plus. » Ce sauvage le suivit; il couchait à la porte de sa tente; il y mourut.

L'homme sauvage doit se soumettre sans peine à la raison, parce qu'il n'est entêté d'aucun préjugé, d'aucun devoir factice.

Des sauvages poursuivis par leurs ennemis, emportaient un vieillard sur leurs épaules. Ce fardeau ralentissait leur fuite. Le vieillard leur dit : « Mes enfants, vous ne me sauverez pas, et je serai la cause de votre perte; mettez-moi à terre.

— Tu as raison, » lui répondirent-ils, et ils le mirent à terre.

Le fils de Saint-Pierre, gouverneur de Québec, suit une femme sauvage dont il était amoureux. Il en a des enfants. Il passe vingt ans avec elle. Le souvenir de son père et de sa famille lui est rappelé, ou lui revient. Il s'attriste. Sa femme s'en aperçoit, et lui dit : « Qu'as-tu?

— Mon père, ma mère, lui répond Saint-Pierre en soupirant.

— Eh bien! mon ami, lui dit sa femme, va-t'en, si tu t'ennuies. »

Cette femme avait un frère qu'elle aimait tendrement; un jour il disparut de la cabane. Le premier jour, sa sœur s'attrista; le second, elle se mit à pleurer; le troisième, elle refusa de manger. Saint-Pierre, impatienté, prit ses armes, et sortit pour tâcher de découvrir le frère de sa femme. Il rencontra sur son chemin une horde de sauvages qui lui demandèrent où il allait. « Je vais chercher mon frère.

— Et ton frère, comment est-il? » Saint-Pierre donne le signalement de son frère. Les sauvages lui dirent : « Retourne sur tes pas; ton frère mange les hommes. Tiens, il habite ce coin de forêt que tu vois là-bas. Il a un chien qui l'avertit des passants, et il les tue. Retourne sur tes pas, car il te tuera. » Saint-Pierre continue son chemin, arrive à l'endroit où son frère était embusqué. La voix du chien se fait entendre. Il regarde. Il aperçoit la tête et le fusil de son frère. Il crie : « C'est moi, c'est ton frère, ne tire pas. » L'anthropophage tire. Saint-Pierre le poursuit. Désespérant de l'atteindre, il lui lâche son coup de fusil et le tue. Cela fait, il revient à la cabane. Sa femme, en l'apercevant, lui crie : « Et mon frère?

— Ton frère, lui dit Saint-Pierre, était anthropophage. Il m'a tiré, il m'a manqué. Je l'ai poursuivi, je l'ai tiré; je l'ai tué. » Sa femme lui répondit : « Donne-moi à manger. »

Un prisonnier sauvage est adopté dans une cabane. On s'aperçoit qu'il est estropié d'une main. On lui dit : « Tu vois bien que tu nous es inutile; tu ne peux nous servir ni nous défendre.

— Il est vrai.

— Il faut que tu sois mangé.

— Il est vrai.

— Mais nous t'avons adopté, et nous espérons que tu mourras bravement.

— Vous pouvez y compter. »

Cet enthousiasme qui aliène l'homme de lui-même, et qui le rend impassible, rare parmi nous, est commun chez le sauvage.

L'homme sauvage est-il plus ou moins heureux que l'homme policé? Peut-être n'est-il pas donné à l'homme d'étendre ou de restreindre la sphère de son bonheur ou de son malheur. Quoi

qu'il en soit, si l'on considère l'homme comme une machine que la peine et le plaisir détruisent alternativement, il est un terme de comparaison entre l'homme sauvage et l'homme policé, c'est la durée. La vie moyenne de l'homme sauvage est-elle plus ou moins longue que celle de l'homme policé? La vie la plus fatiguée est la plus misérable et la plus courte, quelles que soient les causes qui l'abrégent. Or, je crois que la vie moyenne de l'homme policé est plus longue que celle de l'homme sauvage.

LES

JÉSUITES CHASSÉS D'ESPAGNE[1]

PRÉCIS HISTORIQUE RÉDIGÉ PAR M. DIDEROT
SUR DES MÉMOIRES QUI LUI ONT ÉTÉ FOURNIS PAR UN ESPAGNOL

1782

Don Carlos, roi de Naples, ne permit point aux jésuites d'approcher de sa personne, et l'on ne douta plus de son aversion pour cette société, lorsqu'il fit solliciter à Rome la canonisation de don Juan de Palafox.

Don Juan de Palafox descendait d'une des plus anciennes familles espagnoles. Savant et pieux, il avait mérité, par ses qualités, que Philippe II le nommât à l'évêché nouvellement érigé dans l'Amérique, *de los Angelos de la Puebla*. Il y devint le concurrent des jésuites qui avaient passé dans ce canton, munis de bulles qui les autorisaient à y exercer les fonctions de l'épiscopat; il crut leurs priviléges suspendus par sa nomination, ce qui suscita de violentes contestations entre ces Pères et lui. Ni le roi d'Espagne, ni les souverains pontifes ne réussirent à les dépouiller de leurs chimériques prétentions; car ils avaient gagné le peuple, et Palafox mourut le martyr de la persécution de ces moines ambitieux.

Don Carlos monta sur le trône d'Espagne en 1759; ce fut alors que les plaintes des gouverneurs et des négociants de l'Amérique éclatèrent. Le vice-roi de Lima et le gouverneur de Quito représentèrent que le procureur général des jésuites à

1. Cette expulsion eut lieu en 1767, c'est ce qui explique la date de 1768 donnée dans l'édition de Brière aux deux morceaux qui suivent. Mais la *Correspondance* de Grimm les place, avec le titre que nous avons rétabli, sous la date d'octobre 1782; et d'ailleurs, il y est question de faits de la vie d'Olavidès qui ne se sont passés qu'en 1780.

Guipuscoa s'était emparé de tout le commerce du Pérou; qu'inutilement on lui avait ordonné plusieurs fois de le borner à sa province; qu'en achetant au comptant les denrées de l'Europe il y avait vingt pour cent de différence entre le prix courant et le sien; que les franchises accordées aux jésuites, jointes à la facilité de la contrebande, leur permettant de vendre à meilleur compte, il en résultait des faillites sans nombre, et que ces abus ne régnaient pas seulement dans les contrées espagnoles, mais s'étendaient en Asie par les îles Philippines. La cour d'Espagne voulut et ne put remédier à ces inconvénients, vrais ou faux; la Société dédaigna les ordres qu'elle en reçut, et l'on en fut réduit à dissimuler et à attendre.

Outre ces griefs contre les membres éloignés de la Société, le roi en avait de particuliers contre les jésuites d'Espagne.

Il ne s'agit ici ni de leurs opinions erronées, ni de leur système théologique hasardé, ni du relâchement de leur morale, ni de leur pélagianisme renouvelé; le ministère se souciait peu de ces objets; je parle de l'assassinat du roi de Portugal, du procès-verbal et des preuves qui les désignaient comme les premiers instigateurs du forfait; je parle de l'empoisonnement prévu et exécuté de Benoît XIV, de la ruine des grandes maisons de commerce et du mépris de l'épiscopat : de criants excès en tout genre fixèrent l'attention du souverain; on suivit les démarches des jésuites sans éveiller leur méfiance. La cour de France instruisit le ministère espagnol que ces Peres avaient à Villa-Gracia une imprimerie conduite par le Père Idiaquez, d'où sortait une multitude d'ouvrages préjudiciables à la tranquillité du gouvernement français. On arrêta quelques libraires de Bayonne; ils parlèrent à la Bastille où ils furent enfermés, et la cour d'Espagne supprima l'imprimerie sans faire d'éclat.

Guidés cependant par les instructions et les ordres du général, les jésuites formaient des partis; ils s'occupaient à rendre le ministère odieux. Sous les règnes précédents, ils avaient envahi le pouvoir le plus étendu; le vaste tissu de leur politique enveloppait et le roi et les sujets, et les grands et les petits, et l'Église et l'État, et les savants et les ignorants. Ils tenaient les pères par leurs enfants, les maîtres par leurs domestiques, les femmes par la confession, les artisans par les congrégations, les courtisans par leurs projets, les souverains par

leurs faiblesses, et les papes par l'apparence du dévouement et de l'obéissance; ils disposaient des sexes, des âges et des conditions. La religion s'opposait-elle à leurs diverses ambitions, ils l'altéraient, ils en pliaient la morale à leurs vues; leur intérêt en interprétait les décisions. S'élevait-il un défenseur tel que don Juan de Palafox, ils le calomniaient : c'était un homme dangereux, c'était un rebelle. Les uns étaient écartés par des coups d'autorité, ou dépouillés de leur état et de leur fortune; les autres, intimidés par leurs nombreux partisans, assassinés ou empoisonnés : quiconque osait dévoiler leurs attentats prononçait lui-même sa perte. Ils marchaient entre l'hypocrisie et la tyrannie, l'Évangile dans une main, le poignard dans l'autre. On les a vus rampants et séducteurs, despotes et menaçants. De là ce mélange bizarre de modestie et d'arrogance, de pauvreté et de richesse, d'édification et de scandale, d'étude et de négoce, d'artifice et de violence, de fraudes et d'usurpations, de flatteries et de médisance, d'intrigue et de simplicité, de zèle et de fureurs, de vertus et de scélératesse. C'est en rapprochant les extrêmes et les opposés qu'ils s'étaient rendus formidables.

Les choses changèrent sous le règne actuel de Charles III, qui les connaissait, et qui avait résolu de les réduire ou de s'en défaire.

Charles commença par envoyer au Paraguay, à la tête d'un corps de troupes, don Cevallos, qui s'empara d'un pays dont ils se croyaient les maîtres, et l'Espagne commanda où l'on obéissait à un jésuite. On confia la garde d'une forteresse à un officier français, nommé de Bonneval. Bonneval y trouva des papiers que les jésuites avaient oubliés dans le premier tumulte, et parmi ces papiers un plan d'instructions et d'opérations du général Ricci, un complot contre le gouvernement. Il le déposa entre les mains d'un ami, avec l'ordre de le faire passer à la cour; il se méfiait de Cevallos, déjà corrompu par les jésuites.

Celui d'entre eux qui avait évacué la forteresse, s'apercevant de son inadvertance, s'adressa à Bonneval, qui ne sut ce qu'on lui demandait; et, sur la plainte du jésuite et le refus de l'officier, Cevallos le mit aux arrêts, où il resta jusqu'au temps de son retour à Madrid. Il remit les papiers au roi. Alors le comte d'Aranda avait été revêtu de la présidence du conseil,

place qu'on avait supprimée et qu'on recréa à l'occasion d'une émeute dont nous allons rendre compte.

Les jésuites ne cessaient de remontrer aux Espagnols que l'installation du prince régnant avait allumé la guerre en Europe depuis 1700 jusqu'à la paix de Vienne, en 1725; combien cette guerre avait été sanglante et ruineuse pour la nation; qu'ils étaient écrasés d'impôts, inconnus avant que la maison de Bourbon montât sur le trône; de combien de meurtres avaient été suivis, et que d'argent avaient absorbé l'établissement de l'infant don Philippe, la conquête de Naples, l'expédition de Sicile, le siége d'Oran, le passage de la monarchie espagnole en des mains étrangères, la désunion des patriciens, quinze années de troubles civils. Ils insistaient sur les grands emplois du ministère occupés par des intrus, sur l'humiliation des nationaux s'abaissant aux plus viles flatteries pour obtenir un misérable emploi sous des chefs dont l'orgueil ne se pouvait comparer qu'à leur puissance, et leur puissance qu'à leur imbécillité. Qu'on juge, d'après la trempe du cœur humain, de l'impression de ces discours sur une nation fière. Nous supportons tous les besoins de l'État, mais peu d'entre nous participent aux avantages, peu connaissent les soucis du ministère.

Les Espagnols tombent dans le mécontentement, les esprits s'inquiètent et s'agitent, ils attachent insensiblement l'amélioration de leur sort au changement de l'administration.

Les jésuites leur avaient persuadé que la conquête de l'Amérique était le prix de leurs travaux, que le souverain n'était qu'un prête-nom, et qu'il était inouï qu'un peuple souffrît aussi patiemment les gênes imposées à la jouissance de son propre bien. C'est ainsi qu'ils affaiblissaient l'attachement et la fidélité des sujets. On murmurait, des larmes muettes coulaient des yeux, et l'on ne voyait de tous côtés que des symptômes d'une fureur renfermée qui cherchait à s'exhaler.

L'impatience nationale s'accrut encore par la prise de la Havane, la mauvaise défense qu'on y fit, la perte des richesses immenses qui passèrent en la possession de l'Angleterre, le nombre des banqueroutes qui suivirent cet événement, la guerre de Portugal et le sacrifice de vingt-cinq mille hommes exterminés par des maladies, le défaut de subsistances, et d'autres fautes imputées à l'ineptie et à la corruption de Squilaci, qui

s'était élevé, de l'atelier d'un artisan sicilien, à la plus haute dignité de l'empire, l'appui que le souverain lui accordait, l'abus du pouvoir qui lui était confié, le monopole des grains, le mépris des anciens usages, le renversement des vieilles coutumes, presque toujours l'objet de l'attachement fanatique des peuples, et les attentats sur la personne de citoyens dépouillés du vêtement national, et insultés dans les rues, sur les places, aux promenades publiques; telles furent les causes réelles qui allumèrent un feu couvert qui bouillonnait au fond des âmes, et que la politique jésuitique attisait. Mais avant de passer à son explosion, il convient de retourner, pour un moment, dans les contrées de l'Amérique.

Les droits du fisc espagnol dans l'Amérique étaient fixés; ils consistaient dans une taxe sur les denrées qui passent d'Europe dans ces contrées. A titre de souverain, le roi nomme les gouverneurs, les vice-rois, les alcades et les autres employés dans la magistrature et la finance. Il lève un impôt, sous la forme de capitation, sur les habitants des Indes, et toutes les nations de l'Amérique espagnole sont comprises sous le nom générique de *los Indios;* il jouit de l'exploitation des mines, de la vente des eaux-de-vie, et de la plante appelée *chicha.* Les patentes, les commissions, les bulles de la *Cruzada,* les cartes, le papier timbré, le vif-argent, la répartition de *las Minas,* ou l'obligation de fournir un certain nombre de bras aux travaux publics, étaient autant de charges que l'on supportait sans murmure, lorsque Squilaci s'avisa d'en augmenter le fardeau, de créer une chambre des domaines, de réduire les naturels d'Amérique à la condition des habitants de la Castille, de gêner la liberté des franchises, et d'exiger, par forme d'emprunt, des sommes considérables des différentes sortes de corporations. Les jésuites ne manquèrent pas de profiter de la circonstance pour exciter une fermentation qui aurait eu les suites les plus fâcheuses, si la prudence du ministère ne l'eût apaisée par la dissimulation et par sa douceur. Cependant on avait foulé aux pieds les sceaux du prince, on avait lacéré les ordres de son ministre ou les siens, on avait attaqué les officiers dans leurs maisons; ils n'avaient échappé à l'assassinat qu'en se réfugiant dans leurs campagnes, où la populace les avait tenus bloqués. La révolte avait été poussée jusqu'à vou-

loir se nommer un roi; celui sur lequel on avait jeté les yeux fut heureusement assez sage pour refuser ce titre, et le ministère n'ignorait pas que cette séditieuse disposition des Indiens était nourrie par leurs directeurs spirituels, et secondée par l'Angleterre, attentive à miner les forces de la maison de Bourbon dans toutes ses branches. Ce fut alors que l'on vit les uns distribuer l'or à pleines mains à la populace misérable, et les autres offrir aux rebelles amitié et protection.

Cette émotion fut suivie d'une autre en Espagne. Dans l'année 1766 ou 1767, le marquis de Squilaci, par l'accaparement des grains, avait plongé l'empire dans les horreurs d'une disette universelle. Les peuples, qui gémissaient sous ce fléau, dont l'auteur ne leur était pas inconnu, demandaient la déposition du ministre. Pour les humilier, Squilaci proscrivit les manteaux et les chapeaux rabattus : la défense fut rigoureusement exécutée. La populace s'indigna, et les jésuites crurent toucher le moment favorable au projet qu'ils avaient conçu depuis longtemps, d'exciter en Espagne un embrasement qu'on ne pût éteindre. Toujours cachés, presque toujours mal cachés, ils employèrent leurs affiliés, l'abbé Hermoso, le marquis de Campo-Florès, et nombre d'autres. On se dispersa dans les cabarets, on sema l'argent dans les *bodegons*; là, s'accroissait l'ivresse de la rébellion par celle du vin; ces lieux de crapule retentissaient du cri *Viva el Rey, muera el mal gobierno!* L'émeute projetée devait éclater le jour du jeudi ou du vendredi saint, que le roi et toute la cour vont à pied dans les églises faire ce que nous appelons des stations. Les victimes étaient désignées; on devait assassiner le ministre, et dans la confusion il se trouverait sans doute parmi les furieux une main parricide qui frapperait le roi; mais la populace, qui n'était pas dans le secret, et qu'on avait trop échauffée, se déchaîna le jour des Rameaux. Les vitres de Squilaci furent cassées à coups de pierres; on enfonça les portes de son hôtel; on cherchait sa personne qu'on ne trouva point; la fureur se jeta sur ses meubles qu'on mit en pièces. De là on courut au palais du roi, où il se fit un effroyable massacre des citoyens et des gardes wallonnes; le carnage ne cessa qu'au moment où le prince parut sur un balcon, et eut accordé à la multitude tumultueuse ce qu'elle demandait à grands cris. Cependant le marquis de

Squilaci s'enfuyait vers l'Italie, et le même jour le roi se rendit, par des chemins détournés, à Aranjuez; évasion pusillanime qui faillit à renouveler la sédition. On avait recréé la place de président de Castille, précédemment abolie par la crainte du pouvoir qu'elle conférait à celui qui en était revêtu: on l'avait donnée au comte d'Aranda, dont le premier soin fut de rechercher secrètement les causes de l'émeute. L'abbé Hermoso, le marquis de Campo-Florès et leurs complices furent arrêtés. On apprit, dans leur interrogatoire, que la révolte ne devait éclater que le jour du vendredi ou du jeudi saint, et qu'on avait puisé dans le collége impérial des jésuites, les véritables promoteurs de ce détestable projet, les sommes distribuées dans les tavernes.

Malgré ces indices, que le comte d'Aranda avait tirés de la bouche des coupables, il ne se crut pas assez instruit pour déterminer son roi; d'ailleurs il savait que dans les rébellions un remède direct pouvait accroître le mal, et qu'il convenait de trouver un prétexte pour châtier des rebelles. Il lui fallait des preuves évidentes; mais, comment les acquérir? Il se contenta de feindre, de traiter les jésuites avec plus de distinction que jamais, et d'espérer tout du temps. Tel était l'état des choses, lorsque le procureur général de l'Ordre, le père Altamirano, vint solliciter à la cour la permission de passer à Rome. D'Aranda ne douta nullement qu'il n'allât rendre compte à Ricci[1] de l'émeute récente, et que les coffres du jésuite ne continssent les lumières dont il avait besoin. Il cajola Altamirano, et lui offrit tous les secours qu'il pouvait désirer. Les passe-ports qui promettaient à sa personne et à ses effets la plus grande sûreté lui furent expédiés; mais ils avaient été précédés d'injonctions, nonobstant tout empêchement contraire, de visiter à Barcelone les caisses du père, et de s'emparer de ses papiers; en même temps, on attacha aux côtés du voyageur un officier de cavalerie qui faisait la même route pour le service du roi, et qui ne le perdait pas de vue. Arrivé à Barcelone, le

1. Ricci (Laurent) était alors général des jésuites depuis 1758. C'est lui qui a prononcé le mot fameux en réponse à une proposition de réforme de la Société : *Sint ut sunt aut non sint.* Il vit la suppression de son ordre par Clément XIV en 1773, et mourut en prison au château Saint-Ange. Caraccioli et, de nos jours, Ch. Sainte-Foi ont écrit sa vie.

gouverneur arrêta, ouvrit et fouilla les caisses d'Altamirano; on prit ses papiers, et avec ses papiers on eut la conviction du crime de la Société. Alors d'Aranda put parler fortement à son souverain, et lui faire sentir la nécessité d'abattre un colosse redoutable, et de se délivrer d'un ennemi puissant, maître des consciences, possesseur de richesses immenses, et capable de se porter à des attentats éclatants, et de payer des attentats secrets. Il fut donc résolu dans le cabinet de Madrid que les jésuites seraient chassés; et pour mettre à fin l'entreprise sans éclat et sans trouble, on se jura le secret, et l'on envoya aux gouverneurs, vice-roi, corrégidors, chefs de peuplade, partout où les jésuites avaient résidence, depuis la capitale jusqu'aux Philippines, des ordres numérotés, qui ne devaient être successivement décachetés qu'au jour indiqué, à l'heure nommée. Il était prescrit par les uns de tenir prêts des bâtiments, des voitures et des troupes; par d'autres, d'entrer dans les maisons des jésuites, de couper les cordes des cloches, de prendre les personnes et de les transporter à travers l'Espagne, à travers l'Amérique, à des endroits désignés, ce qui fut exécuté. On conduisit à Carthagène les jésuites de Madrid, et ils étaient débarqués à Civita-Vecchia avant que le pape en fût informé.

Le cardinal Pallavicini, secrétaire d'État à Rome, et alors nonce à Madrid, frappé de cet événement comme d'un coup de foudre, et sans cesse exposé aux reproches de S. S. Clément XIII, en fit une maladie mortelle.

On ne sévit ni contre leurs adhérents ni contre leurs affiliés. On leur assigna 600 livres de pension à chacun, et l'on pourrait dire que la société de Jésus fut expulsée d'Espagne par la sagesse, de France par le fanatisme, et de Portugal par l'avarice.

Le pape écrivit des lettres violentes au monarque espagnol, qui lui dit qu'il le respectait infiniment comme le père spirituel des chrétiens, mais qu'il voulait être le maître chez lui, et qu'il le suppliait de lui accorder sa sainte bénédiction.

Telles ont été les voies tortueuses par lesquelles la société de moines la plus dangereuse s'est acheminée à sa destruction en Espagne.

Maîtres de la terre, j'ignore les importants services que vous tirez d'une race d'hommes qui a oublié pères et mères, et qui n'a point d'enfants ; mais que cet abrégé historique vous apprenne l'influence qu'ils ont eue, qu'ils ont et qu'ils auront à jamais sur vos sujets, et les dangers perpétuels auxquels ils exposeront vos personnes.

DON PABLO OLAVIDÈS

PRÉCIS HISTORIQUE RÉDIGÉ SUR DES MÉMOIRES FOURNIS A M. DIDEROT PAR UN ESPAGNOL

1782

Don Pablo Olavidès est de Lima, capitale du Pérou. Il naquit avec des talents précoces, chose assez ordinaire dans les contrées méridionales. Il s'appliqua aux sciences, il cultiva les lettres dès sa jeunesse, et parvint, à l'âge de vingt ans, à la dignité d'oydor de Lima.

En 1748 ou 1749, il y eut un grand tremblement de terre, dans lequel tout Callao et une partie considérable de Lima furent bouleversés. Don Pablo, qui avait en sa garde des sommes appartenant aux habitants qui perdirent la vie dans ce désastre, jugea à propos d'employer celles qui ne furent point réclamées par des héritiers, à la construction d'une église, et d'un théâtre où les citoyens allassent dissiper la triste impression de la catastrophe à laquelle ils avaient échappé. Le clergé désapprouva l'érection du théâtre, et lui en fit un crime auprès du ministre de Madrid. *Hinc prima mali labes.* Sous le règne précédent, le clergé avait pris un ascendant sans bornes sur l'esprit de Ferdinand VI. Son confesseur, le père Ravago, jésuite, lui avait persuadé que le premier, le plus essentiel des devoirs d'un roi catholique, était une entière soumission aux volontés des oints du Seigneur, et le bon roi aurait vu les enfers s'ouvrir sous ses pieds s'il ne s'était aveuglément conformé aux conseils de Ravago. Toute la religion de ce prince consistait en des pratiques minutieuses dont on n'avait garde de le désabuser en l'éclairant. Il fut donc très-facile à Ravago et à ses collègues de lui montrer dans Pablo un homme sans religion, sans mœurs, un impie qui avait préféré la construction d'une église et d'un théâtre à celle de deux églises; un scélérat digne du dernier

supplice; et il fut ordonné à don Pablo de venir à Madrid rendre compte de sa gestion. Son innocence étant évidente, sa conduite irréprochable aux yeux de toute personne sensée, il ne balança pas d'obéir; mais à peine fut-il arrivé, que les prêtres le poursuivirent à toute outrance, qu'on le mit aux arrêts dans sa propre maison, qu'on le traduisit comme un incrédule, un dissipateur de l'argent du fisc, et que les menées du clergé le conduisirent dans les prisons appelées *Carcel de Corte,* où il fut exposé à tout ce que peuvent inspirer l'animosité et la méchanceté. Il y souffrit beaucoup; entre autres infirmités, il lui survint une enflure générale, mais qui affecta particulièrement les jambes, et de laquelle, au sentiment des médecins, il était menacé de périr si l'on ne se pressait de le changer d'air : les persécutions des prêtres, et par contre-coup celles du ministère, rendaient la chose difficile; cependant un citoyen généreux obtint qu'en donnant une caution personnelle, Pablo irait à sept lieues de Madrid, à Leganez, où l'on respire un air salubre. Don Domingo Jauregny, homme d'une opulence et d'un mérite reconnus, se rendit garant, et don Pablo fut mis en liberté.

Il y avait à Leganez une veuve de deux maris, dona Isabel de Los Rios, à qui le dernier mari avait laissé des richesses immenses. Les femmes sont compatissantes. Celle-ci, touchée des malheurs d'un homme qui avait de l'esprit et de la jeunesse, des connaissances et de la figure, lui proposa sa main. Don Pablo l'accepta, à condition que la fortune resterait au dernier vivant, ce qui fut consenti, et don Pablo devint énormément riche. En Espagne, ainsi qu'ailleurs, l'or est le moyen le plus puissant d'aplanir les difficultés, surtout celles qui naissent du clergé, et bientôt il fut mis en liberté; son innocence est reconnue, et il est déclaré loyal et fidèle sujet du roi. Quoi qu'on en dise, la richesse sert à quelques bonnes choses.

Don Pablo employa une partie de la sienne au commerce en gros, et se mit en société avec don Miguel Gigon, chevalier de Saint-Jacques, fixé présentement à Paris; et don Joseph Almanza, célèbre négociant de Madrid. L'association fut heureuse, et don Pablo posséda plus de fortune qu'il n'en fallait pour tenir un état imposant. Il monta sa maison à la française, où régnèrent l'aisance et les manières qui nous caractérisent entre les nations.

Tous les ans il faisait un voyage à Paris ; et après quelques mois de séjour dans cette capitale, il s'en retournait avec les nouveautés qu'il avait judicieusement recueillies sur les sciences, la littérature et les productions des arts.

Ce fut alors qu'il projeta de réformer le mauvais goût des spectacles espagnols, et qu'il fit construire un théâtre dans son hôtel. Il avait traduit en vers les tragédies de Voltaire, et c'est là que tout Madrid vit, pour la première fois, représenter *Mérope* et *Zaïre* par des jeunes gens qu'il tenait à gages, et qu'il avait eu la patience inconcevable de former à la bonne déclamation.

Ce spectacle, où l'on servait toutes sortes de rafraîchissements, était fréquenté gratuitement par la noblesse. L'on y entendit aussi la musique de Duni, de Grétry, dans *Ninette à la cour*, dans *le Peintre amoureux de son modèle*, et d'autres opéras-comiques qu'il avait mis en espagnol, sur le mètre de ces poëmes français.

La reine d'Espagne mourut en 1760 ou 1761. La cour de Madrid est triste en tout temps ; soumise à une étiquette gênante, elle devient tout à fait lugubre dans le temps de grands deuils ; les spectacles publics sont fermés, et il n'est pas permis de se livrer à des amusements domestiques. Don Pablo fit choix de la circonstance pour son voyage d'Italie ; et à son retour à Madrid, on le nomma corrégidor de Séville, avec les fonctions d'inspecteur général civil et politique, sur la population et sur la nouvelle colonie de la Sierra-Moréna, pays immense, situé entre l'Andalousie et l'Estramadure, sous un beau ciel, et assez fertile pour donner par année jusqu'à trois ou quatre récoltes.

Le ministère commençait à concevoir que la force de l'État irait en diminuant, aussi longtemps que la population, la véritable richesse, n'aurait pas une juste proportion avec l'étendue du pays. Conséquemment, il avait appelé des familles suisses, catholiques, dans la Sierra-Moréna ; il leur avait accordé l'aise et les franchises nécessaires au succès ; et les colons étaient accourus en foule. Ils avaient formé dans le pays deux ou trois villages ou villes ; et en sa qualité de corrégidor de Séville, don Pablo exerçait la direction de la colonie et la surveillance des intérêts du roi.

Parmi le grand nombre de catholiques, il s'était glissé

quelques protestants; et il faut observer que le fanatisme religieux n'est, dans aucune contrée de l'Europe, aussi violent que parmi les catholiques suisses. Ce sont la plupart des paysans grossiers, superstitieux, ignorants, ivres de l'absurdité de leurs pasteurs, gens de la même trempe que leurs ouailles, et capables, pour la propagation de leur religion, de commettre de sang-froid les forfaits les plus inouïs.

Il est encore à propos de remarquer que ces catholiques sont persuadés que plus ils laissent de messes à dire sur leurs cadavres, plus ils assurent de repos à leurs âmes, préjugé d'après lequel ils frustraient leurs enfants même de tout le bien qu'ils avaient acquis à la sueur de leur front, et le léguaient à l'Église.

Pour obvier à ce dernier abus, don Pablo fit publier une ordonnance de corrégidor, qui annulait tout testament chargé d'une donation pieuse, des prêtres déjà suffisamment salariés par l'État n'ayant aucun besoin de ce surcroît d'aumônes.

Un autre sujet de fureur contre lui, c'est que ces colons, transplantés d'un climat froid sous un climat chaud, étaient devenus sujets à des maladies qui les emportaient par centaines, et que l'on entendait à tout moment la cloche annoncer avec le trépas des uns le péril des autres, et que don Pablo jugea à propos de proscrire cette sonnerie. Alors le corrégidor est accusé d'indifférence en matière de religion, de se mêler des choses sacrées, de toucher à l'arche sainte, et de tolérer des protestants parmi ceux qui défrichaient la Sierra-Moréna.

Le lot ordinaire de ceux qui ont renoncé au monde, l'intrigue, l'ambition démesurée, l'orgueilleuse cupidité, cachées sous l'enveloppe respectée de la dévotion, mirent en mouvement tout le clergé; et le confesseur du roi, le père Osma, récollet, homme avare, ignorant, hypocrite, envieux, la sentine de tous les vices, se mit à la tête des furieux et jura la perte de Pablo.

Lorsque Charles III monta sur le trône d'Espagne, en 1759, son premier acte de souveraineté tomba sur le pouvoir illimité de l'inquisition. Alors ce monarque était environné de sages. On lui avait montré que cet État dans l'État, contraire de son autorité, était la source des préjugés, de la terreur et de l'imbécillité nationale; en conséquence il défendit aux inquisiteurs de statuer définitivement sur quelque objet que ce fût sans avoir

obtenu son approbation. Don Quintano, évêque de Pharsale, fut éloigné pendant plusieurs mois pour avoir proscrit je ne sais quel ouvrage, sans le consentement du monarque; il fallut recourir à des soumissions aussi réitérées qu'avilissantes pour obtenir son rappel; et l'on se flattait que, réduit sur le même pied qu'à Venise, où trois sénateurs assistent aux jugements, prononcent les premiers et donnent le ton, incessamment le redoutable tribunal ne serait plus à Madrid qu'un épouvantail.

Dans ces conjonctures critiques pour don Pablo, l'inquisiteur général mourut; il s'agissait de nommer à cette place. Le récollet Osma la sollicita pour lui-même, bien certain qu'elle lui serait refusée par le roi, dont il faisait les amusements; ce qui n'est pas toujours un éloge. Il s'attendait encore qu'il lui serait permis de la conférer à qui il jugerait à propos; ce qui arriva. Osma représenta au souverain que personne dans l'Église et l'Empire ne lui paraissait plus digne de l'occuper que l'évêque de Zamora; mais il avait en même temps prévenu l'évêque, et lui avait conseillé de la rejeter avec mépris, et d'oser dire au roi que dans l'état actuel des choses, où le grand inquisiteur ne pouvait séparer l'ivraie du bon grain sans s'exposer à la rigueur des lois, il ne pouvait en conscience présider un tribunal presque détruit, entièrement déshonoré, et qu'un prince qui avait oublié jusqu'à ce point les intérêts du christianisme, répondrait un jour de tous les crimes occasionnés par son indulgence coupable, et subirait devant Dieu le plus sévère de ses jugements... Le monarque intimidé révoqua l'édit qu'il avait donné en 1760, et l'inquisition sortit de sa cendre, mais en sortit, comme on le présume assez, plus féroce qu'elle n'avait jamais été.

La vieillesse d'un roi est toujours un grand malheur pour son peuple, mais surtout en Espagne. Serait-ce l'effet de l'étiquette d'une cour qui ne lui permet pas de s'instruire dans sa jeunesse? serait-ce qu'en naissant il a sucé le lait de la superstition; qu'à mesure qu'il s'affaiblit, les religieuses momeries dont on l'a bercé deviennent plus impérieuses; que la chaleur du climat donne plus d'activité à ces causes, ou que les races s'y dégradent plus vite?

Il fallait une victime au nouvel inquisiteur; il lui fallait une grande victime; don Pablo la lui présentait. Il est saisi; sa

condamnation était prononcée avant sa détention. On examine, et l'on empoisonne toutes les actions de sa vie publique et privée. On visite sa bibliothèque et ses manuscrits : on y trouve les *Œuvres de Montesquieu*, de *Voltaire*, de *Jean-Jacques*, le *Dictionnaire de Bayle* et l'*Encyclopédie*, des traductions de quelques-uns de ces ouvrages; et c'est alors qu'on crie au scandale, qu'il est traîné des prisons de la cour dans les cachots de l'inquisition, et qu'on s'empare de ses biens, meubles, immeubles. Ce tribunal ne souffre pas qu'on apprenne à penser; mais il veut qu'on apprenne à croire et à tout ignorer, excepté sa puissance et ses prérogatives. Don Pablo, atteint et convaincu d'esprit philosophique, fut condamné à faire amende honorable, couvert d'un *san-benito*, et à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. La rigueur de cette sentence fut commuée en deux cents coups d'*azotes* ou de verges par les carrefours de la ville, et en une clôture perpétuelle dans un *préside* ou une maison forte, châtiment qu'on réduisit, après un second sursis, à la dégradation de noblesse, à l'interdiction du cheval, à l'habit de bure, et à la demeure dans un couvent où il sera assujetti à tous les devoirs de la vie monastique.

Don Miguel Gigon, l'ami et l'associé de Pablo, sollicita de ses geôliers une attestation de bonne conduite; on composa avec les inquisiteurs, et le coupable obtint, à prix d'argent, la mainlevée de ses biens, sa réhabilitation et la liberté.

Nous avons écrit cet abrégé des malheurs d'Olavidès, pour apprendre aux hommes combien il est dangereux de faire le bien contre le gré de l'inquisition, et à s'observer partout où ce tribunal subsiste.

NOTICE SUR CLAIRAUT[1]

Alexis-Claude Clairaut, pensionnaire de l'Académie royale des sciences, est mort le 17 du mois dernier, d'une fièvre putride, âgé seulement de cinquante-deux ans[2]. Clairaut était un très-grand géomètre, presque sur la ligne des Euler, des Fontaine, des Bernoulli et des d'Alembert. Il avait moins de génie que Fontaine, plus de justesse et de sûreté, et moins de pénétration que d'Alembert : ce dernier a perdu, à sa mort, un rival qui le tenait sans cesse en haleine, et c'est une grande perte.

Clairaut eut de la réputation de bonne heure; il fut reçu à l'Académie presque au sortir du collége. Il avait été l'instituteur de la célèbre marquise du Châtelet. Il avait accompagné Maupertuis dans ce fameux et brillant et inutile voyage du Nord. Maupertuis lui montra l'espérance d'une pension considérable; et Clairaut, qui faisait grand cas de l'aisance, lui céda toute la gloire de l'entreprise pour de l'argent que la cour paya. Clairaut fut riche, mais Maupertuis fut peint et gravé, la tête affublée d'un bonnet d'ours, et aplatissant le globe d'une main.

Clairaut avait une physionomie agréable, un air de finesse et de candeur qu'on trouve rarement réunies, et qui vont si bien ensemble; son profil, dessiné par M. de Carmontelle, a été gravé il y a deux ans. Il aimait éperdument le plaisir et les femmes; il était fort gourmand, et il y a apparence que les indi-

1. Cet article est extrait de la *Correspondance* de Grimm, 1er juin 1765. Nous l'avons placé à la fin de ces *Miscellanea* parce que, comme l'indique une note de Grimm, il n'est qu'en partie de Diderot.

2. Il était né le 7 mai 1713.

gestions qu'il entassait continuellement les unes sur les autres, n'ont pas peu contribué à abréger ses jours. Il avait aussi le cœur très-inflammable : une passion vive, qu'il avait prise pour une femme aimable, mais déjà éloignée de la saison de l'amour[1], passion qui n'obtint en retour que de l'estime et de l'amitié, influa, si l'on en croit ses amis, sur le repos de ses dernières années.

Il jouissait de 10,000 livres de rente en pensions et bienfaits du roi. La pension de 1,000 livres, qu'il tenait de l'Académie des sciences, passe, suivant l'ordre du tableau, à M. d'Alembert, mais elle ne lui est pas encore accordée. M. le comte de Saint-Florentin a dit aux députés de l'Académie, qui la sollicitait pour lui, « que la chose souffrirait des difficultés, parce que le roi était mécontent des ouvrages de M. d'Alembert. » Je crois que celui-ci ne supporterait pas en silence un dégoût si marqué... Clairaut était honnête homme, bon ami et du commerce le plus sûr. Il aimait la musique. Il n'était pas sans ressources dans la société; et une étude des sciences abstraites, commencée dès ses plus jeunes années, et continuée toute sa vie avec opiniâtreté, ne lui avait pas ôté la sérénité. Il était vrai, il était gai, et il avait bien son mot à lui dans la conversation. Il jouissait doucement de sa fortune avec ses amis et une petite gouvernante fort jolie qui avait soin de son ménage, à qui il avait appris assez de géométrie pour l'aider dans ses calculs, et que sa mort laisse dans le veuvage. Une maladie subite et violente l'ayant emporté au bout de quatre jours, il n'a pu prendre aucun arrangement en faveur de la compagne de ses travaux et de ses plaisirs : son sort occupe et intéresse dans ce moment-ci tous les gens de lettres... Clairaut avait vu ce règne brillant de la géométrie où toutes nos femmes brillantes de la cour et de la ville voulaient avoir un géomètre à leur suite. Il a cultivé particulièrement la science du calcul, et l'a appliquée à des problèmes de géométrie pure, de mécanique, de dynamique et d'astronomie; sa carrière était la même que celle de M. d'Alembert. Clairaut, qui pouvait le disputer à d'Alembert, en qualité de géomètre, ne pouvait souffrir que celui-ci cherchât encore à se distinguer dans les lettres; il ne

1. Mme de Fourqueux. (*Note de Grimm.*)

lui pardonnait pas de lire Tacite et Newton. Si vous demandez pourquoi Clairaut et d'Alembert se haïssaient, et pourquoi, mal entre eux, ils étaient l'un et l'autre bien avec Fontaine, c'est que Fontaine est tout entier à la perfection de l'instrument, et que d'Alembert et Clairaut se contentaient d'en user de leur mieux. Fontaine est un charron qui cherche à perfectionner la charrue; Clairaut et d'Alembert s'en tiennent à labourer avec la charrue, comme elle est.

Cette charrue a passé de mode, ainsi que nous avons vu parmi nous diverses sciences régner et passer successivement. Les métaphysiciens et les poëtes ont eu leur temps; les physiciens systématiques leur ont succédé; la physique systématique a fait place à la physique expérimentale; celle-ci à la géométrie; la géométrie à l'histoire naturelle et à la chimie, qui ont été en vogue dans ces derniers temps, et qui partagent les esprits avec les affaires de gouvernement, de commerce, de politique, et surtout la manie de l'agriculture, sans qu'on puisse deviner quelle sera la science que la légèreté nationale mettra à la mode par la suite. Tout homme, en ce pays-ci, qui n'a qu'un seul mérite, fût-il transcendant, s'expose, s'il vit longtemps, à voir sa considération s'éclipser, et à tomber du plus grand éclat dans l'obscurité la plus profonde; l'homme prudent étaye le mérite de son métier de plusieurs mérites accidentels et de côté, qui le soutiennent en cas de révolution. C'est à quoi Clairaut n'avait pas songé : tout entier à ses x x, il ne lui restait presque plus rien de sa première célébrité, aujourd'hui qu'un géomètre a de la peine à trouver un libraire qui se charge de ses ouvrages, et ne trouve presque pas un lecteur qui les ouvre. La petite brochure in-12 de d'Alembert *Sur la destruction des Jésuites*, qui n'est rien, a fait plus de sensation à Paris que les trois ou quatre volumes in-4° d'opuscules mathématiques qu'il avait publiés auparavant, et qui marquent bien une autre tête. C'est que le goût est tourné vers les choses utiles, et que ce qu'il y a d'utile en géométrie peut s'apprendre en six mois; le reste est de pure curiosité.

Il n'existe dans la nature ni surface sans profondeur, ni ligne sans largeur, ni point sans dimension, ni aucun corps qui ait cette régularité hypothétique du géomètre. Dès que la question qu'on lui propose le fait sortir de la rigueur de ses suppo-

sitions, dès qu'il est forcé de faire entrer dans la solution d'un problème l'évaluation de quelques causes ou qualités physiques, il ne sait plus ce qu'il fait; c'est un homme qui met ses rêves en équations, et qui aboutit à des résultats que l'expérience ne manque presque jamais de détruire. Si le calcul s'applique si parfaitement à l'astronomie, c'est que la distance immense à laquelle nous sommes placés des corps célestes, réduit leurs orbes à des lignes presque géométriques; mais prenez le géomètre au toupet, et approchez-le de la lune d'une cinquantaine de demi-diamètres terrestres, alors, effrayé des balancements énormes et des terribles aberrations du globe lunaire, il trouvera qu'il y a autant de folie à lui proposer de tracer la marche de notre satellite dans le ciel, que d'indiquer celle d'un vaisseau sur nos mers, lorsqu'elles sont agitées par la tempête[1].

1. Cet article est en partie de M. Diderot. (*Note de Grimm.*)

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE

DU TOME SIXIÈME.

Pages.

JACQUES LE FATALISTE ET SON MAÎTRE 1

Notice préliminaire 3

Jacques le Fataliste. 9

LETTRE A M. L'ABBÉ GALIANI sur la sixième ode du troisième livre d'Horace. 289

SATIRE I, sur les caractères et les mots de caractères, de profession, etc. . . 303

MISCELLANEA LITTÉRAIRES. 317

Sur l'*Assemblée de Cythère*, du comte Algarotti. 319

Sur Frédéric II 322

La Mort d'Abel, de Gessner (inédit) 324

Notice sur La Fontaine 332

De la *Dissertation sur la poésie rhythmique*, par Bouchaud. 334

Lettre sur Boulanger. 339

Sur l'*Éloge du Dauphin*, par Thomas. 347

Les Grands Hommes vengés, par M. des Sablons (inédit). 351

Narcisse dans l'île de Vénus, par feu M. de Malfilâtre (inédit). . . . 355

Variétés sérieuses et amusantes, par M. Sablier (inédit). 362

Les *Lettres d'Amabed*, par l'abbé Tamponet (inédit). 366

Lettres sur l'esprit du siècle (inédit). 368

Amusements poétiques, par M. Legier (inédit). 371

Lettres aux académiciens du royaume (inédit). 372

La Botanique mise à la portée de tout le monde (inédit). 375

Recherches sur les ruines d'Herculanum, par M. Fougeroux de Bondaroi. 378

Le Zinzolin, jeu frivole et moral. 380

Denonciation aux honnêtes gens. 382

Pages

l'Art poétique d'Horace, mis en ordre par J.-B. Le Bel. 384
Prospectus d'une Encyclopédie militaire. 386
Discours de M. Dupaty, dans la cause d'une veuve. 388
Requête présentée au parlement de Grenoble. 390
Sur le *Prospectus du Dictionnaire du commerce,* par l'abbé Morellet. . 393
Sur l'*Éloge de la ville de Moukden.* 397
Sur l'*Histoire du parlement de Paris,* par Voltaire. 402
Notice sur le peintre Michel Vanloo et le chimiste Rouelle. 405
Les Trois Poëmes, par M. G. D. C. (RÉFLEXIONS SUR L'ODE) 411
Idylles de Saint-Cyr (inédit). 415
Poésies pastorales, par M. Léonard (inédit). 417
Histoire civile et naturelle du royaume de Siam, par M. Turpin (inédit). 420
Des talents dans leurs rapports avec la société et le bonheur, par La Harpe. 421
Sur le discours de réception de l'abbé Arnaud. 423
Traduction de diverses œuvres de M. Jacobi. 424
Les Grâces et Psyché entre les Grâces, traduit de Wieland 426
Consultation dans l'affaire Montbailli (inédit) 428
Thérèse Danet, femme Montbailli, à Euphémie (inédit). 431
De l'orthographe, ou moyens simples, etc. (inédit). 432
Histoire des Celtes, par M. Pelloutier (inédit). 433
Le Jugement de Pâris (inédit). 434
Nouveau système de lecture. 435
Sainval à Rose (inédit). 436
Stances sur l'industrie (inédit) 437
Le Temple du bonheur (inédit). 438

LETTRE A M. *** SUR L'ABBÉ GALIANI. 440

FRAGMENTS ÉCHAPPÉS DU PORTEFEUILLE D'UN PHILOSOPHE. 444
Sur les cruautés exercées par les Espagnols en Amérique. 451
Du goût antiphysique des Américains. 453
De l'anthropophagie. 453
Court essai sur le caractère de l'homme sauvage. 454

LES JÉSUITES CHASSÉS D'ESPAGNE. — Précis historique. 458

DON PABLO OLAVIDÈS. — Précis historique. 467

NOTICE SUR CLAIRAUT. 473

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1301]

University of
Connecticut
Libraries